

5 gravures ("vues")

p. 293, 357, 386, 436, 473

La carte manque –

GUIDE

DU VOYAGEUR

AUX ENVIRONS DE PARIS.

Imprimerie de Marchand du Breuil,
rue de la Harpe, n°. 80.

GUIDE
DU VOYAGEUR
ET DU PROMENEUR
AUX ENVIRONS DE PARIS,

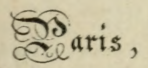
INDIQUANT

La description des villes, bourgs, villages et hameaux; des résidences et maisons royales, châteaux et maisons de plaisance; des monumens, églises, chapelles, ponts et tombeaux; la population exacte, les mœurs, l'industrie; les productions agricoles; les eaux minérales; les forêts, bois, parcs et jardins; la désignation des lieux les plus propres aux divertissemens de la chasse et de la pêche; les établissemens industriels; les maisons de santé particulières; les établissemens de bains et les médecins; les fêtes patronales et communales; les auberges, restaurateurs, cafés et guinguettes; les théâtres, bals publics; les postes, relais, coches, bateaux et voitures particulières pour chaque destination; les lieux et heures fixes de départ, avec les prix des différentes places.

DANS UN RAYON DE 15 LIEUES.

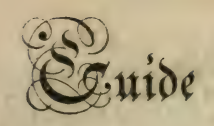
Orné d'une nouvelle carte routière des environs de Paris, et de cinq vues.

PAR RICHARD ET E. M. DE SAINT-HILAIRE.



AUDIN, libraire, quai des Augustins, n° 25;
URB. CANEL, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés; n° 9;
PONTHIEU, libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois;
CHARLES BÉCHET, libraire, quai des Augustins, n° 57.

1827.



DU VOYAGEUR

AUX

ENVIRONS DE PARIS,

DANS UN RAYON DE 15 LIEUES.

A

ABBAYE-AUX-BOIS (L'). C'était autrefois un ancien monastère de filles de l'ordre de Saint-Benoît, qui a subi le sort des autres communautés religieuses, à l'époque de la révolution. Quoique cette abbaye fût aussi ancienne que célèbre, les bâtimens ne furent pas détruits, et forment aujourd'hui une belle ferme avec dépendances, située dans la vallée de Bièvre au milieu des bois de Verrières. Elle fait partie de cette commune. (*Voy.* Bièvre.)

ABBAYE-DU-VAL (L'). Ancienne communauté religieuse détruite en 1793. Elle était située dans la vallée de Montmorency, près de la commune de Saint-Leu-Taverny. Il en reste encore quelques vestiges.

ABBECOURT, très-petit village à 14 l. au N. de Paris, par la grande route de Beauvais. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, et fait partie du cant. de Beauvais. Il contient 400 hab., en y joignant la po-

pulation du petit hameau de *Mattencourt* qui touche à ce village. Le territoire consiste en terres labourables. Il ne possède ni maisons de campagne, ni établissemens industriels.

ABBECOURT (LE CHATEAU D') est situé à 6 l. à l'O. de Paris, par la route de Mantes, en traversant Saint-Germain-en-Laye. Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise et est une des dependances du cant. de Poissy.

Ce domaine, qui appartient maintenant à M. Lewal, était autrefois une abbaye d'hommes de l'ordre des Prémontrés, fort ancienne, puisqu'elle date de 1180. Ce monastère fut presque entièrement démoli en 1792. Les bâtimens qui restaient furent relevés et forment à présent une très-belle propriété.

ABBEVILLE, très-petit village situé à 14 l. 1/2 vers le S. de Paris, par Etampes et la grande route d'Orléans. Il appartient au département de Seine-et-Oise, cant. de Mézeville. Sa pop. est tout au plus de 370 hab., en y joignant celle des petits hameaux de *Fontelle*, *Bois-Chambault*, et de la ferme appelée *l'Orme*.

Ce village, dont le territoire n'est qu'une vaste prairie, est en partie traversé par un ruisseau qui fait tourner deux moulins; du reste, il n'a rien de remarquable.

ABLEIGNES, petit village du dép. de Seine-et-Oise, à 9 l. et dem. au N. O. de Paris, par la grande route de Rouen. Il fait partie de l'arrond. de Pontoise, et est situé dans une vallée agréable, sur le bord de la petite rivière de *Viosne*, qui fait tourner plusieurs moulins.

Les productions de son territoire consistent en grains, et la pop. n'est tout au plus que de 200 hab. Les ravages de la révolution, qui s'étendirent plus particulièrement sur les habitations les plus considérables et les plus belles, n'épargnèrent pas le magnifique château qui était situé à l'extrémité de ce village, et

remarquable par sa construction aussi gracieuse que ses riches dépendances. Il appartenait au chancelier de France de Maupeou et fut pendant quelque temps le rendez-vous de tout ce que Paris renfermait alors de plus distingué ; aussi n'en reste-il que la place. Ableignes, du reste, n'a rien qui puisse attirer l'attention des voyageurs.

ABLON. C'est un très-petit village, à 3 l. 1/2 au S. de Paris, par une route qui passe à Choisy. Il est agréablement situé sur la rive gauche de la Seine que l'on peut passer sur un bac. Il faisait partie autrefois du village d'Athis et dépend. du dép. de Seine-et-Oise. Il a peu de maisons de campagne ; la pop. s'élève tout au plus à 225 hab. Il renfermait autrefois un temple de protestans qui fut transféré à Charenton, et détruit en 1685, le lendemain du jour où la révocation de l'édit de Nantes fut connue.

Il y a une poste aux lettres dans ce village, que l'on comprend dans la grande banlieue de Paris. (*Voy.* Charenton.)

ACHÈRES, petit village situé entre la forêt de Saint-Germain et la rive gauche de la Seine, à 5 l. 3/4 au N. O. de Paris, par la grande route de Saint-Germain. Il fait partie du département de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles. Il a 500 hab. à peu près et ne renferme rien qui soit digne d'être remarqué, si ce n'est que M. V....d de M...t, un de nos négocians, aimable et instruit (ce qui n'est pas commun), y possède une assez jolie maison où il donne souvent des fêtes ingénieuses. On sait aussi qu'il écrit quelquefois ailleurs que sur son *carnet d'échéances*. Il s'aperçut dernièrement qu'il était la dupe de deux associés fripons ; en conséquence, il leur écrivit de sa maison d'Achères :

Séparons-nous, messieurs les gens de bien,
Séparons-nous sans plus long-temps attendre ;
Car vous, Fra....., vous n'êtes bon à rien,
Et vous, Ga....., vous êtes bon à pendre.

ACY, bourg arrosé par un ruisseau assez large nommé *la Gergonne*, qui fait tourner plusieurs moulins. Il est à 14 l. de Paris, par la grande route de Soissons, dépend. du dép. de l'Oise et de l'arrond. de Senlis. Sa population est de 7 à 800 hab.

« La terre d'Acy (dit M. C. Oudiette, dans son *Dictionnaire des environs de Paris*), est une ancienne seigneurie. Le château et le parc, à l'extrémité de la commune, appartiennent à la famille Cadeau d'Acy. Il se tient dans ce bourg deux foires par an : la première, le premier jeudi de mai (c'est aussi le jour de la fête patronale de la commune) ; la seconde, le premier jeudi d'octobre. Le marché est le jeudi de chaque semaine, sous une halle. Chaque année, le 12 juillet, il se fait un pélerinage à une chapelle dite de *Saint-Prix*. »

Le territoire de cette commune consiste en grains. Il ne possède aucun établissement industriel digne de remarque.

Voiture pour Acy et les environs, *faub. St.-Denis*, nº 50, tous les deux jours, à 8 heures du matin. Prix, 5 fr.

AGNEUX (LES). C'est un village situé sur la grande route de Paris en Flandre, à 13 l. trois quarts, au N. de Paris, dép. de l'Oise, cant. de Liancourt. Il y avait autrefois un château dont il ne reste plus que deux pavillons et la principale entrée, encore tombent-ils en ruines. Le territoire de cette commune est pauvre et ingrat ; on n'y cultive que du chanvre, et ce que ce village a seul de remarquable, c'est une très-bonne auberge, dite *de la Maison Blanche*, située à l'extrémité orientale, sur la grande route. Elle jouit d'une grande renommée, et les voyageurs s'y arrêtent ordinairement pour s'y rafraîchir.

On trouve *rue du Petit-Musc*, nº 12, des *voitures* qui vont aux Agneux et dans tout l'arrond. ; elles partent de Paris tous les jours à 2 h. de l'après-

midi, et repartent à 7 h. du matin pour la capitale. Les prix ne sont pas fixes.

AIRION, très-petit village n'ayant rien d'important. Il est dans une vallée que partage également le ruisseau d'*Arres*, et distant de Paris de 15 l., au N., par la route d'Amiens. Il est du dép. de Seine-et-Oise, et renferme 230 hab.; près de là sont deux maisons isolées, dont l'une, appelée *le Pétard*, se trouve en avant sur la grande route d'Amiens, et l'autre *Crécy*.

ANDEVILLE, village du dép. de l'Oise, à 12 l. au N. de Paris, par la grande route de Beauvais, cant. de Méru.

« La terre d'Andeville (dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*), était une ancienne seigneurie avec haute, basse et moyenne justice. Le château appartient présentement à M. Poc-d'Andeville. Les grains sont la production principale du terroir; les habitans s'occupent particulièrement de la fabrique des tabletteries, et de cornes en feuilles pour les lanternes. »

Ce village ne mérite aucune attention.

ANDILLY, charmant petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, à 4 l. au N. de Paris, par la route de S.-Denis. Il est situé dans la délicieuse vallée de Montmorency; saint Médard en est le patron. L'église a été presque entièrement reconstruite par les soins et aux frais de Dulier, qui en était seigneur, et qui y fut inhumé.

Quelques titres du XIII[e] siècle donnaient à ce village le nom d'*Andelly*.

Il est remarquable maintenant par des maisons de campagne, qui ont des points de vue plus pittoresques les uns que les autres, et que leur situation sur une des hauteurs de Montmorency, contiguë à la forêt, fait rechercher des nombreux amateurs de la campagne. Il y avait autrefois un château, il a été démoli à la révolution.

La population de ce village ne dépasse pas 300

hab., qui tous s'occupent de la culture des cerises et des cacis, dont est couvert le territoire.

Il n'y a point d'établissemens industriels. Les *voitures* qui mènent à ce village sont les mêmes que celles qui mènent à Montmorency.

ALARD (LE MOULIN D'). Il est situé près de Nanterre, à droite, au-dessus de la route de S.-Germain. C'est une espèce de cabaret où les voyageurs s'arrêtent volontiers pour se rafraîchir et faire reposer leur monture.

ALFORT. C'est un petit hameau situé au confluent de la Seine et de la Marne, sur le territoire de la commune de Maisons. Il est du dép. de la Seine et cant. de Charenton, dont il n'est séparé que par la Marne que l'on passe sur un pont; sa distance de Paris est de 2 l. au S. E. La grande route de Paris à Lyon, en passant par Troyes, le traverse. Il s'y trouve un relais de la poste aux chevaux.

Ce lieu n'est célèbre que par l'*Ecole vétérinaire* appelée *École royale d'économie rurale*, établie dans un château extrêmement ancien, puisqu'on le trouve désigné dans un titre de l'an 1362, sous le nom d'*Harrefort*, et enfin *Hallefort* en 1612, qu'on a écrit depuis *Alfort*. Ce château qui est vaste, mais trop massif, est dans une position charmante, à la pointe des deux routes de la Bourgogne et de la Champagne, ayant vue sur la Seine et sur la Marne.

Ce magnifique établissement, unique en son genre, fait l'admiration des étrangers et mérite d'être visité jusque dans ses moindres détails.

Il fut fondé en 1764, sous la direction de Bourgelat. Peu après le ministre Bertin en confia la direction à Chabert. Gilbert lui succéda ensuite. Cette école, dont la réputation est aujourd'hui européenne, n'avait autrefois qu'un système d'enseignement très-borné: celle de Lyon, plus ancienne et plus connue, jouissait d'une plus grande considération. La loi de germinal an 3 a donné à l'école d'Alfort une organisation toute nouvelle; elle a été placée dans les attributions du

ministère de l'intérieur ; c'est M. Huzard qui en est directeur maintenant, et l'enseignement comprend :

1° L'anatomie et la physiologie de tous les animaux domestiques.

2° La connaissance extérieure des animaux, l'hygiène.

3° La botanique, la chimie pharmaceutique, la matière médicale.

4° L'art de forger, la maréchalerie, la jurisprudence vétérinaire.

5° La théorie et la pratique des traitemens des diverses maladies.

6° L'économie rurale, théorique et pratique.

Dix répétiteurs et dix adjoints partagent les travaux des professeurs.

Les bâtimens, très-agrandis, contiennent une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, un cabinet d'anatomie comparée, un autre de pathologie, qui sont tous les jours ouverts au public ; de vastes hôpitaux pour les animaux malades, des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrain pour la culture des fourragés, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un bureau d'expériences, un amphithéâtre pour les cours, des bâtimens d'habitation pour les professeurs, les élèves et les employés. Une partie des élèves est aux frais du gouvernement : d'autres paient une pension : leur admission doit être autorisée par le ministre de l'intérieur. Les élèves du gouvernement sont reçus à l'âge de seize ans et au-dessus de vingt jusqu'à trente. Les élèves aux frais des communes ou de leur famille sont reçus à tout âge.

La durée des cours est de huit années. Un arrêté du conseil d'état, approuvé sous le gouvernement impérial, a ordonné à chaque régiment de cavalerie stationné dans le nord de la France d'envoyer chacun un officier à l'école d'Alfort, pour y acquérir les connaissances hippiatriques nécessaires à un officier

chargé de faire les remontes. On reçoit aussi dans cet établissement, moyennant 2 fr. et 2 fr. 50 cent. par jour de pension, les chevaux malades qu'on y amène pour être guéris, et toute espèce d'animaux. Il résulte de cet exposé que l'école d'Alfort embrasse, dans sa méthode d'enseignement, l'art vétérinaire proprement dit, et les parties de l'économie rurale qui s'y rattachent spécialement.

Cette école, par la manière dont l'instruction y est dirigée, et par les soins constans et infatigables de ses savans professeurs, rend les services les plus éminens à la science, à l'agriculture et à l'état.

En 1814, lorsque les puissances de l'Europe, coalisées contre Buonaparte, menacèrent la capitale, l'école d'Alfort fut tout-à-coup transformée en un camp militaire. Le château fut fortifié par les élèves, les murs du parc furent crénelés. Ces jeunes braves restèrent fermes aux postes où ils avaient été placés; plusieurs y perdirent même la vie.

Ce village renferme plusieurs restaurateurs et cafés. On trouve des *voitures* pour Alfort, et retour à Paris, 1° *rue des Tournelles*, n° 20; 2° *rue Geoffroy-l'Asnier*, n° 27. Départ : deux fois par jour matin et soir à 7 h. et à 5 h. Prix, 1 fr.

AMANDIERS (BARRIÈRE DES). *Voy*. BARRIÈRES DE PARIS.

AMBOILE. *Voy*. ORMESSON.

ANDREZY. Grand village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de Poissy, à 6 l. et 1/2 de Paris, au N. O. par la grande route qui passe à Saint-Germain-en-Laye; sa situation près du confluent de la *Seine* et de l'*Oise* en rend le séjour très-agréable.

Son nom latin *Andresiacum*, selon M. Ancelot de l'académie des inscriptions et belles-lettres, vient de celui d'*Andezitianum*, qui était un lieu situé auprès du confluent des deux rivières ci-dessus indiquées, où les Romains entretenaient une flotte pour contenir les peuples de ces pays. Cette étymologie,

ainsi que sa haute antiquité, semblent être confirmées par un titre que nous avons sous les yeux et qui prouve que, dès le commencement du IXe siècle, le *port d'Andrezy* était déjà très-commerçant, puisqu'il avait deux préfets de la navigation, dont l'un d'eux résidant à Paris est désigné dans ce titre, *Præfectus classis Andezitianorum Parisiis* (préfet des navigateurs d'Andrezy à Paris). Mais sans remonter si haut, nous trouvons encore Andrezy parmi les noms des biens donnés par *Inchabus*, évêque de Paris, en 829 aux chanoines de son église, laquelle donation fut confirmée par Charles-le-Chauve en 960, et par suite de contestations survenues relativement à ces propriétés beaucoup plus tard, également par Philippe-Auguste, en 1190.

On voit encore à Andrezy des restes des portes et des ruines de tours qui annoncent que ce lieu devait être très-considérable autrefois, et sûrement fortifié. Les vins de ce village, au dire de plusieurs historiens, rivalisaient jadis avec ceux d'Argenteuil et de Suresnes : il est de fait qu'ils sont supérieurs encore à ceux qui se récoltent à Suresnes aujourd'hui. L'église, dont la construction paraît ne remonter qu'au XIIIe siècle, est fort jolie. Il y règne dans l'intérieur des galeries très-élégantes, et son clocher, posé au portail de l'église, est un des plus distingués des environs de Paris par la légèreté de son architecture.

C'est dans ce lieu que les conférences au sujet de la conversion de Henri IV se tinrent en 1592.

Il y avait autrefois un joli château dont le parc s'étendait jusqu'aux bords de la Seine ; ce château, démoli lors de nos troubles révolutionnaires, a été remplacé par une maison de campagne : elles sont en grand nombre dans cette commune, et toutes plus jolies les unes que les autres. Une d'entre elles a appartenu à madame la comtesse de Marsan, autrefois gouvernante des enfans de France ; elle y conduisait souvent ses augustes élèves. La maison seigneuriale, dont le chapitre de Notre-Dame était propriétaire,

appartient aujourd'hui à M. Geoffroy, maire d'Andrezy. Les maisons dites du *Fay* et celle appelée *Fin de l'Oise* font encore partie de cette commune.

Les principales richesses du territoire d'Andrezy consistent en vignes dont le vin conserve encore aujourd'hui une espèce de réputation, mais cependant inférieure à celle dont il jouissait du temps de l'abbé *Inchabus*. La pop. s'élève à 1200 hab.

Quoiqu'il n'y ait pas d'établissemens industriels, il y a plusieurs auberges en réputation. La Seine vis-à-vis le village contient et forme plusieurs îles qui servent de pacages aux bestiaux. Il s'y trouve plusieurs bacs.

On trouve à Paris des *voitures* qui mènent à ce village (en tout digne d'être visité par les curieux et les admirateurs de la campagne), *rue de Rohan*, n° 2, tous les jours à 7 h. du matin. Prix, 1 fr. 65 c.

ANET, très-joli petit village situé sur la rive droite de la Marne, que l'on traverse à cet endroit sur un bac. Il appartient au dép. de Seine-et-Marne, canton de Claye, et est distant de Paris de 7 l. vers l'E. On y arrive par une jolie chaussée qui joint la grande route d'Allemagne. Le territoire consiste en vignes et en grains. Plusieurs établissemens industriels y prospèrent, et les carrières à plâtre y sont renommées. Ce village possède un grand nombre de maisons de campagne très-remarquables; nous nous contenterons de citer celle appelée le *Château*, dont M. le lieutenant-général baron Léry est propriétaire, et celles appartenant à madame la comtesse de Courcy et à M. Bejot. Plusieurs auberges y sont en renom pour la manière dont on y prépare les matelotes; aussi les amateurs de la pêche se donnent-ils ordinairement rendez-vous dans ce village, pour lequel on trouve des *voitures* à Paris tous les jours, *rue Saint-Martin*, n° 247, partant à 8 h. du matin et à 4 h. du soir; retour dans la capitale aux mêmes heures. Le prix des places est de 2 fr. par personne indistinctement.

ANTONY, charmant village fort ancien, appartenant au dép. de la Seine, cant. de Sceaux; la rivière de *Bièvre* le traverse; il est à 2 l. 1/2 au S. de Paris, par la route d'Orléans et par une petite chaussée à droite bien entretenue, et formant une pente douce qui y conduit.

Le nom latin de ce village était primitivement *Antoniacum*, qu'on a prononcé successivement *Antoyny Antoigny* et enfin *Antony*.

L'église paroissiale de ce village offre un chœur assez beau, et surtout une très-belle tour surmontée d'une pyramide, que l'on croit avoir été bâtie dans le XIVe siècle. Nos anciens rois avaient droit de gîte à Antony, et sous saint Louis, il y eut un procès contre les habitans qui refusèrent de se soumettre à ce droit : ils furent condamnés à une forte amende.

François Ier donna en 1545 des lettres-patentes pour l'établissement d'une foire annuelle le jeudi d'après la Pentecôte, outre un marché tous les jeudis. Le jour du marché a changé; mais celui de la foire a lieu encore à la même époque; c'est aussi celui de la fête du village, qui renferme un grand nombre de jolies maisons de campagne, indépendamment de plusieurs hôtelleries et habitations de marchands. Le territoire consiste en terres labourables, vignes et prairies. Les carrières à plâtre appartenant à MM. Cazin et Chartier y sont reconnues d'une qualité supérieure.

Antony renferme une blanchisserie de cire et une fabrique de bougie, érigée en manufacture royale par arrêt du conseil d'état de 1706. C'est M. Trudon qui en est propriétaire, et qui fournit les bougies à l'usage de la Cour. Il y a aussi un bureau de poste aux lettres.

Voitures, à Paris, *rues d'Enfer*, no 2, et *des Deux-Ecus*, no 23; départ, deux fois par jour, le matin à 8 h. et le soir à 4 h. 1/2. Prix, 1 fr. 50 par place.

AQUEDUCS DES ENVIRONS DE PARIS. Pour une population aussi nombreuse que celle qui existe aux

environs de Paris, la distribution des eaux est sans contredit un des premiers objets de la sollicitude administrative du gouvernement; aussi y a-t-il plusieurs aqueducs, canaux et machines hydrauliques pour alimenter les villes, villages et établissemens considérables qui se trouvent en quantité autour de la capitale.

Les aqueducs existant aux environs de Paris, dans le rayon de quinze lieues, sont au nombre de six, ainsi qu'il suit :

—Arcueil (d'). Sa longueur est depuis Rungis de 3 l. 3/4. Louis XIII posa la première pierre, en 1613, de la partie de l'aqueduc présumée suffisante pour faire franchir à ses eaux le vallon profond et étroit dans lequel coule la Bièvre (*voir ce nom*) dans le village d'Arcueil : la longueur de cet aqueduc est de 1847 pieds, et sa plus grande hauteur de 74. Jacques Desbrosses le composa de vingt arcades ornées de modillons surmontés d'une attique. Les eaux coulent dans une rigole découverte depuis ce dernier village jusqu'au château d'eau établi dans l'intérieur de Paris (rue de Cassini, près de l'Observatoire royal), où se rendent 50 pouces d'eau par heure, équivalant toutes les 24 h. à 1,200 pouces cubes, ou 36,000 muids, qui alimentent journellement treize fontaines existantes sur la rive gauche de la Seine, et un grand nombre de maisons particulières et d'établissemens publics, tels que les colléges royaux de Louis le Grand, de Henri IV, etc. (1).

Les dépenses de cet aqueduc dépassèrent 460,000 fr., somme énorme pour le temps où il fut construit : il a coûté plus du double depuis cette époque pour les

(1) Il est reconnu généralement que les eaux d'Arcueil déposent un sédiment calcaire occasioné par leur crudité, qui, à la longue, obstrue les canaux de plomb où elles coulent pour se distribuer à Paris. Cependant leur usage est très-recherché, et l'on paie fort cher la facilité d'avoir de l'eau d'Arcueil chez soi, et dans quelque établissement que ce soit.

divers réparations et changemens qui furent faits et son entretien. (*Voy.* Arcueil.)

— Belleville (de). Produit en 24 h. 432 muids. Il alimente principalement l'hôpital Saint-Louis, et fut construit sous le règne de Philippe-Auguste ; mais rien ne prouve d'une manière bien authentique sa fondation. (*Voy.* Belleville.)

— Buc (de). Louis XIV en ordonna la construction pour conduire à Versailles les eaux des étangs de Saclé, de Trousalé et de Saint-Hubert ; ce dernier est voisin de Rambouillet. Cet aqueduc est soutenu par dix-neuf arcades ou arches très-solides, et les conduits qu'il renferme viennent aboutir à un réservoir appelé le Château d'eau. (*Voy.* Versailles.)

— Marly, ou de Luciennes (de). Cet acqueduc, digne des Romains par la beauté et la solidité de sa construction, fut construit par Louis XIV. Il se compose de trente-six arcades, hautes chacune de 75 pieds d'ouverture, qui forment, toutes réunies, une longueur de 330 toises. Aux deux extrémités de cet aqueduc sont deux bâtimens appelés *Château d'eau*, où, par le moyen de la machine de Marly, les eaux de la Seine sont élevées à une hauteur de 600 pieds au-dessus de son niveau. Cet aqueduc alimente les fontaines et les eaux de la partie du parc de Versailles située au nord de cette ville. (*Voy.* Machine de Marly.)

— Mineurs (des). Il fut construit par Louis XIV pour amener les eaux de l'étang de Villiers-le-Bel dans celui de Saclé, et de là à Versailles. Ce petit aqueduc n'est plus d'aucune utilité, les réparations que son état de détérioration exigeait n'ayant jamais été faites depuis sa construction.

— Prés-Saint-Gervais et de Romainville (des). C'est auprès Saint-Gervais qu'est l'aqueduc le plus ancien de tous ceux qui fournissent les eaux à la

capitale, puisque l'existence en était déjà constatée en 1274. Il y conduit ses eaux de diverses sources rassemblées entre les villages de Pantin et de Romainville. Son produit en 24 h. est de 9 pouces, équivalant à 648 muids, distribués autrefois par les fontaines des Innocens et Maubuée; maintenant il alimente les *bornes-fontaines*, placées en grand nombre à la halle et dans ses environs, les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis. (*Voy.* ROMAINVILLE.)

En creusant les fondemens du monument qui était avant la révolution sur la place Louis XV, on découvrit en 1763 les tuyaux d'un aqueduc qui avait existé autrefois sur les hauteurs de Chaillot, et des fouilles faites dans le jardin du Palais-Royal, en 1781, firent découvrir un bassin de construction romaine, où aboutissaient les conduits de l'aqueduc de Chaillot. Il n'en reste maintenant aucune trace. (*Voy.* CANAUX et BASSIN DE LA VILLETTE.)

ARCIS. C'est un hameau dans lequel il y a une fort jolie maison de campagne qui porte ce nom. (*Voy.* CHAUMES.)

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE. A l'extrémité occidentale de Paris, au bout de l'avenue dite de *Neuilly*, on voit un vaste massif de maçonnerie, entouré d'échafaudages qui le dérobent en partie à la vue de l'observateur curieux.

Cette maçonnerie est le commencement d'un gigantesque arc de triomphe que la ville de Paris devait élever en l'honneur de celui qui siégeait alors sur le trône impérial. Buonaparte venait de terminer la campagne de Prusse par le traité de Tilsitt; mais pendant qu'on travaillait à creuser le terrain pour en asseoir les fondemens, il poursuivait le cours de ses expéditions: la guerre d'Autriche ayant eu pour résultat son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, le monument de l'Etoile reçut dès-lors une autre destination, et Buonaparte désira qu'il fût consacré à perpétuer le souvenir de cette alliance. S. A. I. l'archiduchesse passa sous cet arc de triomphe

le jour de son entrée solennelle à Paris, le 1er avril 1810. Quatre ans après, le 1er avril 1814, et à la même heure, l'empereur Alexandre y passa avec les autres princes alliés et leurs états-majors, pour faire une entrée non moins solennelle. Ce rapprochement n'avait encore été remarqué par aucun écrivain.

M. Chalgrin, architecte, a fourni les dessins de cet édifice, et la première pierre en fut posée le 15 août 1806.

Les fondations de ce monument retardèrent son élévation. Les couches calcaires du sol n'offraient point de solidité : on fut obligé, après avoir creusé à 24 pieds de profondeur, de former un sol factice qui pût supporter sans danger l'énorme poids de cette construction.

Sur cette base solide s'éleva l'arc triomphal, un des plus colossaux que l'on ait entrepris. Sa hauteur devait être de 44 mètres ou 133 pieds; sa largeur est de 45 mètres ou 138 pieds, et son épaisseur de 23 mètres ou 68 pieds. L'arcade du centre, placée sur l'axe de la route des Champs-Elysées à Neuilly, devait avoir sous clef 30 mètres, ou 93 pieds de hauteur : sa largeur est de 15 mètres ou 45 pieds.

Deux arcades latérales déjà construites s'ouvrent sur l'axe du boulevart du Roule et de celui de Passy, et forment une ouverture qui traverse celle de l'arcade principale. Ces arcades ont 9 mètres et demi, ou 26 pieds de largeur, et leur hauteur est de 18 mètres ou 50 pieds.

Cette construction, que pendant huit années de travaux continuels on n'a pu achever, devait être ornée, sur ses faces, de trophées d'armes, de vastes bas-reliefs et d'inscriptions louangeuses.

Les événemens de 1814 arrêtèrent encore les travaux de ce monument : les échafauds furent abattus, et leurs bois servirent à la toiture d'un grenier de réserve. On avait établi un belvéder sur la hauteur d'un des massifs de la maçonnerie qui existe encore aujourd'hui. Nous avons souvent admiré dans le jardin des Tuileries l'effet magique que produit le soir

le soleil couchant, quand ses derniers rayons, passant sous la voûte de l'arc de triomphe de l'étoile, viennent frapper les croisées du château, comme pour faire ses adieux au palais des rois.

Une ordonnance royale, donnée en 1823, prescrivit la continuation des travaux de ce monument, qui reçut alors le nom d'ARC DE TRIOMPHE D'ANGOULÊME, destiné à perpétuer le souvenir des succès de la dernière campagne d'Espagne, commandée par le prince généralissime Mgr. LE DAUPHIN, victorieux et pacificateur.

ARCUEIL (BARRIÈRE D'). *V.* BARRIÈRES DE PARIS.

ARCUEIL, grand et joli village situé dans une vallée, à 3/4 de l., au N. O. de la barrière de la capitale qui porte ce nom : on y arrive en suivant la grande route d'Orléans. Il fait partie de ce qu'on appelle banlieue de Paris, dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, et mérite toute l'attention des voyageurs curieux et des étrangers auxquels il rappelle les dominateurs du monde.

Ce village, qui remonte à une haute antiquité, tire son nom d'*Arculi*, *Archeilum* ou *Archoilum*, qui signifie (en basse latinité) *édifice formé par une réunion d'arcades ou d'arcs*. Ce nom lui vient sans doute par allusion au premier aqueduc que les Romains construisirent en ce lieu.

Le premier titre qui fasse mention d'Arcueil est celui d'un évêque de Paris, nommé *Gilbert*, qui fit donation à Adam, abbé de Saint-Denis, et à son monastère, de l'hôtel du village (*altara in villa Archeilus*).

Quelque renommés qu'eussent été les travaux des Romains, on ne parlait plus des fontaines d'Arcueil en 1612; mais la découverte qui fut faite alors des eaux de Rungis occasiona la construction du nouvel aqueduc.

« On voit encore à Arcueil les restes de cet aqueduc, consistant en deux arcades qui n'ont guère que la moitié de la largeur de la grande arcade de celui

construit par J. Brosse. Ces deux arcades sont du même mode de construction que les Thermes de Paris que les Romains y avaient fait construire dans le IIIe siècle pour conduire les eaux de Rungis, au palais des Thermes. Au XVIe siècle, Marie de Médicis y fit construire le nouvel aqueduc.

» M. Bertholet, l'un de nos plus savans chimistes, y fonda la réunion connue sous le nom de *Société d'Arcueil*. Elle s'assemblait tous les quinze jours dans la maison du fondateur pour y répéter les nouvelles expériences et constater les résultats. Elle comptait parmi ses membres les plus distingués : MM. Biot, Thénard, Gay-Lussac, Collet-Descotils, Decandole, le baron de Humboldt et le savant Malus qu'une mort prématurée enleva aux sciences au moment où il allait présenter une nouvelle théorie sur les phénomènes de la lumière ; nous citerons encore, parmi les savans distingués qui habitaient Arcueil à l'époque où cette société existait encore, le Newton français, M. de la Place. La société d'Arcueil datait de 1807 (1). »

En 1560, le père des poètes tragiques, Robert Garnier, y avait une maison où il réunissait ses amis. Ceux-ci imaginèrent un jour de lui offrir un bouc, animal cher aux amis du jus de la treille, qu'ils avaient rencontré dans le village; ils l'ornent de fleurs, l'entourent de rubans en guise de bandelettes sacrées, et le présentent à Robert Garnier. Ce fut une occasion d'amusement et de débauche ; mais cette farce, aussi burlesque qu'innocente, fut dénoncée aux autorités comme un sacrilége et une profanation, et donna lieu à une poursuite criminelle. Ronsard, un des principaux acteurs de la scène, eut toutes les peines du monde à se justifier d'avoir joué le rôle de sacrificateur. Mais Garnier avait vécu sous les règnes de François II, Henri II, Charles IX, Henri III et Henri IV ; il était aimé des gens de la cour à cause de ses saillies, et il se tira de ce mauvais pas,

(1) *Environs de Paris*, par Dufey de l'Yonne.

en partie par une pièce de vers qui mit les rieurs de son côté, car il n'était pas riche, puisque l'historien d'Aubigné assure qu'il mourut à l'hôpital.

Le 20 septembre 1815, le roi de Prusse passa, dans les plaines d'Arcueil, une revue générale de ses troupes.

L'église de ce village, dont la construction remonte à saint Louis, est remarquable par la délicatesse du travail de son portail gothique et par ses galeries intérieures; celles du chœur surtout sont curieuses.

La terre d'Arcueil était une ancienne seigneurie, dont le château, qui existe encore, n'a rien de remarquable; on y voit un grand nombre de maisons de campagne, parmi lesquelles se distinguent celles de MM. les comtes de la Place et de Bertholet.

La principale culture du territoire de cette commune est en vignes. La plus grande partie des habitans est occupée à l'exploitation des carrières qui s'y trouvent en abondance. Les nombreuses constructions qui se multiplient à Paris avec une étonnante rapidité impriment une très-grande activité à l'exploitation des carrières de pierres et de moellons. Ce village possède en outre un lavoir de laines appartenant à M. Cabanon. Les principales pépinières appartiennent à MM. Larenaut et Michéat. La plus grande partie du linge fin dont on se sert à Paris se blanchit encore dans ce village.

Arcueil est souvent visité par les amis des muses. Ses campagnes sont riantes et pittoresques. C'est un des lieux les plus fréquentés, non seulement par les habitans de la capitale et les étrangers qui y abondent en tout temps, mais encore par les jeunes élèves des colléges royaux et des pensions du faubourg Saint-Jacques. Tous ont bien soin de visiter l'intérieur du nouvel aqueduc, et de remarquer avec étonnement les vestiges de celui bâti par les Romains.

On trouve encore dans ce village de nombreux traiteurs et des cafés. Il paraît que les habitans sont fort amateurs du *noble jeu de billard;* depuis une dixaine d'années surtout, il s'en trouve autant que

de maisons. Il est vrai de dire que c'est un des villages des environs de Paris dont la population est la plus considérable ; elle se montait, en 1824, à 1689 habitans.

On trouve, pour Arcueil, des *voitures* qui partent de Paris tous les jours, le matin à 11 h. et le soir à 8, *quai des Augustins*, n° 55. Elles partent d'Arcueil une heure plus tard. Prix, 75 centimes.

ARCUEIL (L'AQUEDUC D'). *Voy.* AQUEDUCS DES ENVIRONS DE PARIS.

ARGENTEUIL. C'est un des bourgs les plus considérables des environs de Paris, situé sur la rive droite de la Seine, que l'on passe en cet endroit sur un bac. Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles : c'est un chef-lieu de cant., le siége d'une justice de paix et d'une brigade de gendarmerie ; il y a un bureau de poste aux lettres. Sa distance de Paris est de 2 l. et dem. vers le N.; on peut s'y rendre en passant par Asnières et Clichy-la-Garenne, ou Colombes et Courbevoye, en passant le pont de Neuilly.

Ce bourg magnifique est digne, sous tous les rapports, d'attirer l'attention des curieux et des voyageurs; plusieurs voitures y mènent directement de Paris, entre autres celles de la *rue de Valois-Batave*, n° 8. Départ, tous les jours à 7 et 10 h. du matin et 4 et 7 h. du soir. Retour d'Argenteuil aux mêmes heures. Prix, 1 fr.

Voici ce que M. C. Oudiette dit du bourg d'Argenteuil, dans son excellent ouvrage sur les environs de Paris.

« Sa situation est l'une des plus agréables des environs de Paris. C'était dans l'ancien régime le siége d'un bailliage qui ressortissait du parlement de Paris ; quoique simple justice seigneuriale, il s'y trouvait plusieurs communautés religieuses ; savoir, un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît (1),

(1) Le prieuré d'Argenteuil avait été fondé en 656, et donation

un couvent d'Augustins et un autre d'Ursulines. Ce dernier fut établi après la destruction d'un monastère de Bernardines, dont les revenus furent alors réunis à l'abbaye de Panthemont de Paris. Un hôpital fondé par saint François de Paule y subsiste encore.

« Le prieuré était dans l'origine une abbaye de Bénédictines, où la fameuse Héloïse se retira vers l'an 1120. Elle en devint supérieure après y avoir pris le voile; mais à cette époque, les religieuses furent obligées de sortir de ce couvent bien dégénéré de son ancienne régularité (1). Il se forma des débris de cette communauté deux célèbres abbayes: celle de *Malnoue*, diocèse de Paris, et celle du *Paraclet*, diocèse de Troyes, dont Héloïse fut faite abbesse.

« Le jeudi de l'Ascension et les fêtes de la Pentecôte, Argenteuil est le rendez-vous de tous les villages environnans, même jusqu'à dix lieues, à l'occasion du pélerinage, dont la robe de N.-S. J.-C. est l'objet (2).

« Avant la révolution, le château du *Marais*, situé entre ce bourg et Bezons, faisait partie des domaines de l'abbaye de Saint-Denis, comme chef-lieu du prieuré d'Argenteuil. Il a été possédé par le comte de Mirabeau : en 1789, il y réunissait tous ceux qui voulaient réaliser la grande idée d'une monarchie

en fut faite par les fondateurs de l'abbaye de Saint-Denis, et Charlemagne donna ensuite ce prieuré à sa fille Théodrate.

(1) Au commencement du XVIIIe siècle, le judicieux abbé Fleury était prieur d'Argenteuil. On voyait encore, il y a trente-cinq ans, dans ce monastère un tableau de Bresset, très-estimé; il représentait le martyre de Saint-Denis.

(2) L'histoire rapporte que, sous Charlemagne, l'impératrice Irène envoya à ce prince, dans une boite d'ivoire garnie d'or et enrichie de pierres très-précieuses, la robe sans couture de N.-S. J.-C. L'empereur donna cette relique au prieuré d'Argenteuil, parce que sa fille Théodrate en était abbesse, comme nous l'avons dit plus haut. Lors de l'invasion des Normands, les religieuses, pour soustraire la sainte robe à la profanation des barbares, la cèlèrent dans une muraille où elle resta cachée jusqu'en 1156, époque à laquelle elle fut retrouvée intacte, et exposée de nouveau à la vénération des fidèles.

constitutionnelle. Depuis cette époque, ce château est devenu la propriété de M. le duc Decrès, ex-ministre de la marine, qui, par différens travaux, a rendu ce domaine l'un des plus remarquables de cette contrée par la distribution de ses jardins, ses eaux et ses plantations; le sol qui l'environne est fertile. »

Argenteuil était autrefois une place fort considérable, entourée d'épaisses murailles flanquées de tours, et défendue par de larges fossés. Cette enceinte avait 3/4 de l. On peut encore distinguer aujourd'hui une partie de ses fortifications.

Ce bourg eut beaucoup à souffrir lors de l'invasion des Normands, et surtout dans les guerres de religion. En 1565, il fut assiégé par les Huguenots, et pris d'assaut le 12 octobre de la même année. En 1814 les troupes alliées le respectèrent; mais, le 2 juin 1815, un combat opiniâtre, entre les Français et les Anglais, ensanglanta le territoire d'Argenteuil. Les Anglais abandonnèrent le champ de bataille après avoir perdu beaucoup des leurs, deux drapeaux, plusieurs pièces de canon et quantité de bagages.

Palissot eut long-temps une propriété dans ce village. Jacques de Vitry, auteur d'une histoire des croisades, naquit à Argenteuil.

On trouve sur le territoire de ce bourg, dont la plus grande partie est en vignes (1), quantité de carrières à plâtre, qui donnent lieu à un commerce considérable. Il s'enlève beaucoup de ces pierres que l'on transporte par eau et par le moyen des canaux, dans les divers départemens de la France, et jusqu'en Angleterre. Les asperges et les figuiers donnent encore lieu à une culture d'un grand produit. Il s'y tient un marché considérable les lundi et vendredi de chaque semaine. La population s'élève aujourd'hui à plus de 5,000 âmes.

Il n'y a que très-peu d'établissemens industriels,

(1) Les vignobles d'Argenteuil étaient autrefois en grande réputation. En 1215, Philippe-Auguste fit cadeau des vignes qu'il y possédait à Guérin, évêque de Senlis, son grand-chancelier.

mais en revanche un grand nombre de cabarets, hôtelleries et cafés; quelques restaurateurs s'y sont établis depuis peu.

ARMAINVILLIERS, beau et magnifique château, à 9 l. de Paris. Ce domaine, qui appartenait, à l'époque de la révolution, au comte d'Eu, est bien déchu de son ancienne splendeur. Un vaste étang, de longues charmilles figurant des arcades et un cloître étaient fort admirés jadis. On préfère maintenant à ces symétriques mutilations un choix d'arbres très-variés et une distribution bien entendue, la grande quantité d'arbres exotiques dont s'est enrichi notre sol permettant aux riches propriétaires de varier leurs plantations sur un plan aussi agréable qu'utile. Les charmilles, jadis si recherchées, n'offraient, malgré la variété du dessin, qu'une symétrie savante et monotone : celles d'Armainvilliers passaient pour un chef-d'œuvre de ce genre. On les cite encore comme un modèle ; elles ont été gravées dans l'ouvrage intitulé : *la Théorie et la Pratique du jardinage.*

Le château d'Armainvilliers mérite donc d'être visité par les curieux. Il dépend de la commune de Tournan. (*Voy.* TOURNAN.)

ARNOUVILLE. C'est un village à 11 l., à l'O. de Paris, dép. de Seine-et-Oise et situé sur le bord de la petite rivière de Crou, à l'endroit où cette rivière reçoit un ruisseau appelé *Rhône*, à 1 l. de Saint-Denis, près Gonesse ; il est d'un aspect très-agréable. La terre d'Arnouville fut érigée en comté en 1757, en faveur de M. de Machault, qui y fit bâtir un château, monument de son goût et de son amour pour les arts. Le jardin et le parc ont été tracés sur les dessins de MM. Coutant et Chevotel. Une machine d'une ingénieuse simplicité, inventée par M. Parcieux, y fait monter à cinquante pieds d'élévation les eaux nécessaires à l'entretien et à l'embellissement des jardins. Le village est assez bien bâti, sur un plan régulier. Les rues en sont jolies et plantées d'arbres : au centre se trouve une place

que décore une fontaine publique exécutée sur les dessins de M. Aubry.

Louis XVIII resta trois jours à Arnouville avant son entrée à Paris, le 8 juillet 1815; 3,000 hommes de la garde nationale s'y rendirent pour le complimenter, et une foule de citoyens les suivirent, malgré la précaution que le gouvernement avait prise de tenir les barrières fermées.

Le territoire de cette commune produit abondamment des légumes et des grains.

M. Jolly aîné a établi à Arnouville une fabrique de mécaniques à filer, qui est dans la plus heureuse activité.

Voitures, *faub. Saint-Denis*, nº 51. Départ de Paris à 9 h. du mat., retour à 9 h. du soir. Prix, 1 fr. 25 c.

ARPAJON, jolie petite ville appelée primitivement *Châtres*, jusqu'à la fin de l'année 1721, époque à laquelle elle fut érigée en marquisat. Elle fait partie du dép. de Seine-et-Oise; c'est un chef-lieu de cant., le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Cette petite ville est située à 8 l. au S. de Paris; il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de poste aux chevaux. Les bureaux des *voitures* qui y conduisent tous les jours sont à Paris *rues d'Enfer*, nº 10, et *des Deux-Ecus*, nº 23. Elles partent le matin à 7 h. en été, et à 9 en hiver. Le prix des places est de 2 fr. 50 c. par personne. Départ d'Arpajon, à 2 h. de l'après-midi en hiver, à 4 h. en été.

Cette ville est traversée par la grande route de Paris à Orléans, dans une vallée agréable, sur la rivière d'*Orge* à laquelle se réunit celle de *la Remarde*, qui font tourner deux moulins. Cette dernière traverse le jardin entouré d'un canal, d'une maison agréablement située sur cette même route; c'est l'ancien fief de *Marivas* qui, avec le château démoli pendant la révolution, faisait partie du domaine de M. le maréchal de Mouchy.

Arpajon renferme deux pensions ou maisons d'éducation, l'une de jeunes gens, et l'autre de jeunes demoiselles. Cette dernière est dirigée par les dames de la congrégation de Corbeil. L'Hôtel-Dieu qui subsiste est une ancienne fondation. Les promenades qui entourent la ville sont très-agréablement situées et ornées d'arbres qui font un très-beau couvert. Il s'y tient le vendredi de chaque semaine un marché considérable, particulièrement en veaux, porcs, volailles, beurre et légumes, et par année, trois foires; la première, le jeudi saint, la seconde, le 1er mai et la troisième, le 24 août (1).

La population de cette ville est de près de 3,000 hab. Le territoire qui l'environne donne des grains en abondance. M. Hache, fabricant de draps à Louviers, a établi un lavoir de laines dans les environs. On y trouve aussi quelques tanneries.

Un habitant d'Arpajon, qui revenait de Paris, à pied, arrêté sur la grande route d'Orléans par des voleurs, leur dit en leur donnant sa montre : « Je vous engage à la conserver, parce qu'elle est excellente; depuis neuf ans que je la porte, elle ne s'est pas dérangée d'une minute; j'y tenais beaucoup, et il ne fallait rien moins qu'une occasion comme celle-ci pour que je consentisse à m'en défaire. » Certes, cet honnête Arpajonais avait bien de la bonté.

ARPENTIS ou REPENTIS. C'est un antique château entre Vauhallan et Saclay; il dépend de l'arrondissement de Versailles. Cette ancienne seigneurie existait dès le xe siècle, à ce que disent plusieurs historiens. Il n'en reste que des vestiges.

ASNIERES. Il y a plusieurs villages qui portent ce nom dans les environs de Paris; ils n'ont absolument rien de remarquable : nous ne parlerons que des deux suivans, généralement connus.

ASNIERES-SUR-OISE, grand et beau village du

(1) Charles Oudiette.

dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, à 8 l. au N. de Paris, en passant par la route de Viarmes, joignant auprès de Moiselle la grande route de Beauvais.

« On remarque, à l'extrémité orientale de ce village (dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*), un château bâti à mi-côte, nommé *Touteville*, dont madame la comtesse Kercado est propriétaire. Les points de vue en sont admirables et s'étendent fort loin. Les jardins et le parc offrent des promenades charmantes, à l'agrément desquelles ajoute leur contiguïté à la forêt de *Carnelle*; deux autres maisons de campagne, l'une dite *le Château de la reine Blanche*, et l'autre nommée *la Canmezie*, en font également partie : leur site est très-agréable.

« Le hameau de *Baillon*, entouré de bois à 3/4 de l. d'Asnières, se fait distinguer par un château d'une construction simple, entouré de fossés remplis d'eaux-vives, qui y arrivent par un superbe canal de trois cents toises de longueur sur sept de largeur : ce château appartient à l'un de MM. les maréchaux de France. Au même hameau existe encore une maison de campagne qui appartient actuellement à M. La Presle : c'était autrefois un prieuré séculier. »

La population d'Asnières-sur-Oise peut s'élever à 8 à 900 habitans, qui presque tous s'occupent à fabriquer des cordes à puits. Le territoire est couvert de bois et de blé, et cependant les fruits y sont excellens.

Il y a quelques auberges, mais il n'y existe aucun établissement industriel.

ASNIERES-SUR-SEINE, village à 1 l. 1/2 de Paris, sur la rive gauche de la Seine, que l'on passe en cet endroit sur un bac; sa situation est charmante : une belle terrasse règne sur le bord de la Seine. En face du château, bâti par Mansard, s'élève une petite île qu'un canal divise en deux parties; son nom latin était *Asiniara*, sans doute à cause que son territoire nourrissait beaucoup d'ânes.

En nivelant les terres pour l'embellissement des promenades de la maison que faisait bâtir M. de Voyer, sur le bord de la Seine, on découvrit, en janvier 1752, à la profondeur de deux ou trois pieds, des squelettes humains, des bouteilles de diverses couleurs et dimensions, une agrafe, *Fibula*, dont l'inscription semblait appartenir au IVe siècle; un sabre de fer et un seul cercueil en briques.

La seigneurie d'Asnières appartenait à la riche abbaye de Saint-Denis; elle fut rétablie au XIIe siècle, dans quelques terrains qu'elle prétendait avoir été aliénés. La propriété du bac lui fut contestée au commencement du XVIIIe siècle : un arrêt de 1733 lui rendit ce droit, et pour en prévenir la prescription, les moines envoyaient tous les ans, le jour des Rogations, un officier de leur juridiction y tenir une assise sous un orme; l'audience terminée, *le fermier du bac* donnait un dîner aux moines et à leur officier, qui lui comptait les trois quarts de l'argent que lui rapportait le bac.

L'église d'Asnières, qui n'a rien de remarquable, fut rebâtie entièrement en 1700, par les soins et la générosité d'un nommé Lemoine, docteur en Sorbonne et seigneur d'Asnières, qui s'efforça, mais en vain, de faire substituer pour sa seigneurie le nom de *Belle-Ile* à celui qu'elle avait toujours porté, et que probablement elle portera toujours. Au surplus, des exemples plus rapprochés de nos jours ne permettent pas de douter du désir qu'avaient certains individus de faire disparaître le nom d'*Asnières*. En 1745, un célèbre médecin qui habitait ce village fit d'inutiles efforts pour y parvenir, et tout récemment encore, en 1817, un magistrat aussi recommandable qu'éclairé, qui avait la faiblesse de ne pas vouloir pardonner à sa mère de lui avoir donné le jour à *Asnières*, essaya encore la même tentative auprès de Mgr. le garde-des-sceaux, sans avoir été plus heureux. Il est douteux qu'une pareille demande soit obtenue; car le nom nouveau qu'on voudrait donner à ce village n'existerait jamais que sur les actes de l'autorité pu-

blique, et l'ordonnance royale ne pourrait jamais dompter la tradition locale, trop fortement enracinée maintenant. Au surplus, un exemple plus récent ne permettrait pas d'en douter, il est relatif à Montmorency.

Il est de fait que le nom d'Asnières a donné souvent lieu à de mauvaises plaisanteries, et lorsque l'on veut désigner un riche ignorant ou un sot orgueilleux, on dit de lui que *c'est un docteur d'Asnières*, ou *qu'il a fait ses études à Asnières* : cette qualification, qui peut s'appliquer si souvent et à tant d'individus à la fois, est plus que jamais passée en proverbe maintenant.

Le 3 juillet 1815, les troupes françaises qui se trouvaient cantonnées à Asnières, voulant s'opposer à ce que les troupes alliées passassent la Seine en cet endroit, firent couler bas le bac et tous les bateaux qui se trouvaient sur les deux rives.

Plusieurs belles maisons de campagne, parmi lesquelles on distingue celle de M. de Prony, sont situées dans ce village, dont la place publique est plantée d'arbres. Les productions du territoire sont de toute nature: quelques vignes sont plantées sur les bords de la Seine, et entourent plusieurs guinguettes, cabarets et même un café-restaurant, renommé pour la qualité de ses matelotes et de ses fritures, mais non pour celle des vins qu'il offre aux consommateurs. Asnières renferme près de 400 hab.

Voiture, rue de Valois-Batave, n° 8. Départ de Paris, quatre fois par jour; retour, *idem*. Prix, 90 c. Les dimanches seulement, 1 fr. 25 c.

ATHIS. C'est un joli village situé sur un coteau, d'où l'œil se promène le long des rives de la Seine et de la petite rivière d'Orge, qui l'arrose en partie. Sa distance de Paris est de 4 l. au S., sur la route de Fontainebleau, à laquelle il communique par une chaussée aboutissante.

Le nom latin primitif de ce village était *Athægia*, qui veut dire *Cabanne*, et son existence remonte au

XIIe siècle. Ce lieu commençait à être connu à l'époque où la châsse de sainte Geneviève y fut apportée de Paris pour la soustraire aux fureurs des Normands, et les historiens racontent qu'elle y resta cachée pendant quelque temps.

Dans la suite, de petites maisons furent construites, et l'église date de la fin de ce siècle. Hugues d'Athis, qui vivait du temps de saint Louis, en fut le premier seigneur. Des ordonnances du saint roi, en 1230, ainsi que de Philippe-le-Bel, en 1350, datées de ce lieu, nous apprennent que ces princes l'ont habité, et que, par conséquent, il est probable qu'il y avait autrefois à Athis une résidence royale.

Une vieille tradition rapporte aussi qu'un nommé Viole, descendant du magistrat célèbre appelé Pierre Viole, en 1610, vécut long-temps sous le nom de *Frère de la mort*, dans un ermitage qu'il avait fait bâtir, et qu'il portait toujours une tête de mort pendue à son col. On ajoute qu'étant fortuné, ce frère passait son temps à instruire et à soulager les indigens du village.

Une des plus jolies maisons de plaisance qu'on y voit encore avait appartenu long-temps au maréchal de Roquelaure : ce fut dans ce village que ce seigneur passa les dernières années de sa vie. Dans un des bosquets du parc, on voyait avant la révolution un monument funéraire, sur lequel étaient gravés les quatre vers suivans, attribués à mademoiselle de Scuderi :

Ci-gît la célèbre badine
Qui n'eut ni beauté ni bonté,
Mais dont l'esprit a démontré
Le système de la machine (1).

Mademoiselle de Scuderi, qui fut la première per-

(1) L'abbé Delille a blâmé, dans son Poëme des jardins, l'usage qui prostitue à des chiens un honneur que mériteraient seuls les bienfaiteurs de l'humanité. Il dit :

Loin ces vains monumens d'un chien ou d'un oiseau !
C'est profaner le deuil, insulter au tombeau.

sonne couronnée par l'académie française, posséda aussi une maison à Athis, où elle allait se livrer à ses travaux littéraires. Cette maison appartient maintenant à M. le baron de Crussol. Parmi les nombreuses maisons de campagne que l'on remarque aujourd'hui, il faut distinguer celle de Mad. la duchesse de Châtillon et précédemment de M. le duc de Rohan-Chabot; elle est contiguë à un parc remarquable par son agréable disposition, et surtout par la plus belle fontaine qui soit dans les environs de Paris. C'est cette maison qui appartenait au duc de Roquelaure autrefois.

Le château a été quelque temps la propriété de M. de Serre, ex-garde-des-sceaux.

Les productions du territoire de cette commune sont partie en grains, partie en vignes; il y a quelques moulins; aucun établissement industriel n'est remarquable, et la population du village s'élève à 500 hab.; on trouve quelques bonnes auberges. On y avait construit en 1804 un télégraphe pour la ligne de Lyon. Il fut détruit, le 10 juillet 1815, par les troupes alliées.

Voitures, *quai des Augustins*, nº 55. Départ de Paris, tous les jours à 3 h. de l'après-midi, et retour à la même heure. Prix, 1 fr. 50 c.

AUBERVILLIERS, ou NOTRE-DAME-DES-VERTUS, ou simplement, comme on l'appelle aujourd'hui, LES VERTUS. Ce grand et beau village est situé dans la plaine connue sous le nom de *plaine Saint-Denis*, à 1 l. 1/2, au N. du centre de Paris. Le village commence à la barrière Saint-Denis, et est compris dans ce que l'on appelle la *grande banlieue*.

Trois chartres nous démontrent que l'étymologie d'Aubervilliers est due à quelques maisons de campagne dont un nommé *Albert* ou *Aubert* était propriétaire.

La première, de 106, année de la mort de Henri Ier, roi de France, prouve que ce prince donna au monastère de Saint-Martin-des-Champs un bien

qu'il avait dans ce village (*in villa quæ dicitur Alberti-Villaro, terram quam ibi habebat*).

La seconde, de Louis-le-Gros, nous confirme que cette terre était, appelée en 1111, *terram Hauberti Villaris;* et enfin la troisième, de Louis VII, sous lequel les trouvers répandirent le goût de la poésie provençale, nous assure qu'en 1137, ce prince la nomma *terram Alberti-Villaris*, et non en 1187, comme Hurtant le prétend dans son *Dictionnaire historique*. Il avait sans doute oublié que Louis VII mourut en 1180, après un règne assez long (43 ans).

En 1242, la petite chapelle dont on voit encore les restes devint fameuse, à l'occasion des miracles qui y furent opérés par l'intercession de la Sainte-Vierge.

Louis IX, en 1474 et 1476, y fit de fréquentes visites, et l'histoire rapporte que la petite image en plomb de la Sainte-Vierge, que ce prince portait ordinairement à son bonnet, était la représentation de celle d'Aubervilliers.

Ce village avait été presque entièrement ruiné par les guerres civiles des Armagnacs, au commencement du xve siècle. Il était déjà dans un état déplorable avant cette époque; Charles V, par une ordonnance de 1371, exempta les habitans d'Aubervilliers de toutes impositions; mais il se réserva « soixante-dix charretées de *faures*, pailles bonnes et convenables, savoir : 40 pour son hôtel, 20 pour celui de la reine et 10 pour celui du dauphin. »

L'église paroissiale, n'était au commencement du XIIIe siècle, qu'une succursale de la paroisse Saint-Marcel de Saint-Denis; elle fut entièrement ruinée en 1418, lorsque le duc de Bourgogne entra à Paris les armes à la main; mais elle fut bientôt rétablie au moyen des libéralités des pélerins. Les lettres données à Paris, le 22 mai 1452, par le cardinal de Destourville, légat du Saint-Siége, stimulèrent le zèle des fidèles pour la dotation de cette église. « Il donne et remet à tous ceux qui visiteront et aumôneront de leurs biens l'église parochiale de Hau-

berviliers, près Paris, sous le titre de Saint-Christophe, qui seront vrais pénitens et confessés aux jours dudit saint, de la dédicace de l'Assomption et nativité de la Vierge, et le second mardi du mois de mai, les trois jours fériés de Pâques et de Pentecôte, un an et autres jours, les susdits cent jours de pénitence à eux enjoints, etc. »

C'est durant le règne de Henri II que l'on construisit la façade de l'église ainsi que la tour qui sert de clocher, où l'on voit sur une espèce de coffret en bas-relief la date de 1541. Il est présumable que ce fut à la sollicitation de Diane de Valentinois que la tour fut élevée ; car on y voit encore les traces d'un croissant, chiffre de cette dame, et que le monarque faisait entrelacer avec le sien dans tous les édifices qu'il érigeait.

On conservait précieusement dans cette église une image de la Vierge, et chaque année on s'y rendait en foule de Paris et des environs, surtout le second mardi de mai. Philippe de Valois et sa femme, les seigneurs de la cour et les simples bourgeois, à leur exemple, firent de riches présens à cette église. Il fallut augmenter le nombre des prêtres, et François de Montholon, seigneur d'Aubervilliers, donna une ferme de 50 arpens pour l'entretien de huit prêtres.

On citait comme le plus brillant pélerinage celui de 1529 : toutes les paroisses et une grande partie des habitans de Paris y furent en procession ; la nuit, chaque pélerin portait un flambeau. Ce moyen eut un succès merveilleux dans ce siècle superstitieux, et Aubervilliers, enrichi par les aumônes des dévots de toutes les classes, se releva promptement de ses ruines.

Henri IV s'était établi dans ce village quand il assiégea Paris. Ce fut là qu'il remit les sceaux à Chiverni, chancelier de Henri III. « Aimez-moi, lui dit-il, comme je vous aime, et croyez que je veux que nous vivions comme si vous étiez mon père et mon tuteur. »

Dans ce temps-là, la place de chancelier a long-

temps été considérée comme une magistrature nationale, et non comme un simple ministère.

Les pélerinages à Aubervilliers se sont maintenus jusqu'en 1792. La veuve Pollalion, fondatrice des filles de la Providence, se fit remarquer par sa ferveur. On la vit, sous le règne de Louis XIV, aller de Paris à ce village, nu-pieds, même pendant l'hiver, afin de prier Dieu pour le Roi et sa famille.

En juin 1815, les troupes alliées (les Prussiens surtout) réduisirent ce malheureux village à un état peut-être pire que celui dans lequel il s'était trouvé après la guerre des Armagnacs. Aubervilliers fut attaqué, défendu, pris et repris plusieurs fois de suite par le général Blucher. Ces différentes attaques (dont on peut voir les détails circonstanciés dans l'ouvrage intitulé : *Dictionnaire historique et militaire des environs de Paris*), moins encore que le long séjour que firent les troupes prussiennes et anglaises, anéantirent tout-à-fait cette commune ; mais cette fois, pour la faire renaître, bien loin d'avoir recours à la dévotion, on employa des moyens tout-à-fait profanes.

Le roi et les princes firent des dons pécuniaires, tous les fonctionnaires publics et un grand nombre d'habitans de Paris déposèrent leurs offrandes; tous les spectacles de la capitale donnèrent des représentations au bénéfice des habitans de ce malheureux village; le 15 septembre 1815, M. Ruggiery, artificier du roi, et MM. Houveaux et Augustin donnèrent, dans le jardin de Tivoli, une fête magnifique au profit des victimes de la guerre; pendant la fête M. Demars, digne maire de cette commune, ainsi que M. Dubois, le respectable curé, parcoururent le jardin en témoignant leur reconnaissance à tous ceux qui venaient en s'amusant contribuer à soulager la misère de leurs administrés.

Il y a peu de maisons de campagne dans ce village. On voit beaucoup d'hôtelleries, de cabarets et de maisons d'entrepôt et de roulage. Les oratoriens y avaient autrefois une communauté devenue célèbre.

La culture des légumes de toute espèce est dans la plus grande activité sur le territoire de cette commune, et forme son principal produit. Tous les jours elle approvisionne les marchés les plus considérables de Paris. Les établissemens industriels sont de peu d'importance. Il y a une poste aux lettres.

L'auteur du livre bizarre des *Préadamiles*, le célèbre Isaac de la Peyrère, mourut à Aubervilliers en 1676, âgé de 82 ans. Ses mœurs étaient simples, et il eut long-temps le désir de devenir chef de secte. Le fait est qu'incertain sur le choix de la religion qu'il voulait embrasser, il mourut sans en avoir aucune.

Un poète lui fit l'épitaphe suivante :

La Peyrère ici gît : ce bon Israélite,
Huguenot, catholique, enfin préadamite :
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence était si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut pour faire un choix,
Le bon-homme partit..... Il n'en choisit pas une.

AUBIGNY, village à 9 l. vers le S. E. de Paris, par la grande route de Lyon, dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Melun. Il est très-peu peuplé, et n'a absolument rien de remarquable. Avant la révolution, il renfermait un assez beau château. Il n'en reste rien aujourd'hui.

AUFFREVILLE, très-petit village, à 11 l. vers l'O. de Paris, par la petite route de Mantes. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Mantes; 200 et quelques hab. et quelques moulins à farine, la plupart isolés; du reste rien de remarquable.

AUGER SAINT-VINCENT, village du dép. de l'Oise, cant. de Crépy. Il est à 13 l. 1/2 au N. E. de Paris, par la grande route de Soissons. Sa population peut monter à 500 hab. en y comprenant les hameaux de *Villeneuve* et de *Chaumont*.

La maison dite *du Parc* fait partie de cette commune.

C'était, avant la révolution, une abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, nommée alors le *Parc-aux-Dames*. L'église et une partie des bâtimens qui là composaient ont été démolis. Il n'en reste actuellement que l'abbatiale, une ferme et un moulin. Dans l'enclos est une grande pièce d'eau, à la suite de laquelle est ce moulin. Cette pièce d'eau est alimentée par plusieurs sources. Les propriétaires, MM. Aubé frères, y ont fait de belles plantations. »

Le territoire de cette commune est en terres labourables; il ne renferme aucun établissement industriel.

AULNAY-LES-BONDY, village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de Gonesse, à 3 l. 1/2 au N. E. de Paris par Pantin : il est situé dans une plaine qui touche à la forêt de Bondy, et tire son nom des *aulnes* qui croissaient en abondance sur son territoire; et son surnom, de sa position près de cette dernière forêt. Les maisons du village sont bâties entre le ruisseau de *Ridaux*, venant de Villepinte, et celui de *Morée*, qui prend sa source à Vaujours. C'est aussi dans ce village que passe le ruisseau appelé le *Roatier*, qui prend sa source dans les environs de Livry, et se jette dans celui de *Morée*, qui est plus considérable.

Cette commune possède quelques maisons de campagne. Le château appartient à M. de Tessé. Le parc, planté dans le meilleur goût, offre une collection précieuse de toutes les espèces d'arbres acclimatés en France. Cette terre était autrefois un marquisat. M. Charlier, agriculteur habile, y possède encore une ferme magnifique, dans laquelle il élève un nombreux troupeau de mérinos.

Plusieurs autres fermes, une raffinerie et quelques moulins, bordent encore ce village qui a donné naissance à plusieurs gens de mérite, tels que Guillaume Boucher en 1338 et Guillaume Fichet qui, sous Louis XI, fut recteur de l'université de Paris.

AUMONT, village du départ. de l'Oise, arrond. et

cant. de Senlis, à 11 l., au N. de Paris, par la grande route de Flandre.

« Ce village est situé au pied d'une montagne ; on en tire du sable d'une couleur bleuâtre qui, mis en fusion avec la soude d'Alicante, sert à la manufacture de glaces de *Saint-Gobin*; on le charge dans des bateaux à Creil pour le conduire à cette destination (1). »

Aumont est entouré de bois, ne possède qu'un château qui n'a rien de remarquable. Aaucune espèce d'établissement industriel; 250 hab. environ.

AUNAY (BARRIÈRE D'). *Voyez* BARRIÈRES DE PARIS.

AUTEUIL. Il y a trois villages qui portent ce nom aux environs de Paris. Comme ils ne renferment rien qui puisse attirer l'attention des voyageurs, nous ne parlerons que de celui situé, pour ainsi dire, aux portes de la capitale, et que tout le monde s'empresse de visiter dans la belle saison ; en un mot du village qu'habita long-temps Boileau, et d'autres personnages non moins célèbres.

AUTEUIL-LES-PARIS. Ce charmant village est à 1 l. à l'O. de Paris, sur la route de Versailles. Il appartient au dép. de la Seine; le site, qui en est très-pittoresque, est peuplé de jolies maisons de campagne : des jardins enchanteurs ont remplacé ses vignobles, jadis si vantés, dont les chanoines de Sainte-Geneviève vendaient les produits aux évêques. On suppose qu'il doit son nom à sa position, soit qu'on le fasse dériver du nom latin *altare* (*autel*), ou du celtique *au* (*prairie*): dans les anciens titres nous le voyons appelé *Altollium;* mais le nom de ce village doit maintenant toute sa célébrité aux écrivains du premier ordre, qui venaient, loin du tumulte de la cour et de la ville, y composer les chefs-d'œuvre qui font la gloire de notre littérature.

Molière et Boileau avaient chacun une retraite champêtre. Boileau vendit la sienne à M. Leverrier,

(1) Charles Oudiette.

qui la revendit à Gendron, l'un des plus habiles médecins de son temps.

« L'une des récréations favorites de Boileau à Auteuil était de jouer aux petits palets ou aux quilles. Il excellait surtout à ce dernier jeu, dit Louis Racine, et je l'ai vu souvent abattre les neuf quilles d'un seul coup. *Il faut avouer,* disait Boileau, *que j'ai deux grands talens aussi utiles l'un que l'autre à la société, l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers.*

« Un des chagrins de la vieillesse de l'auteur du lutrin, fut la perte de sa maison d'Auteuil. Il la vendit à M. Leverrier, qui lui dit en l'acquérant: *Vous y serez toujours chez vous ; j'exige que vous y conserviez une chambre, et que vous veniez souvent l'habiter.* Quelques jours après, Boileau y retourne en effet, se promène dans le jardin, et n'y voyant plus un berceau qu'il affectionnait : *Qu'est devenu mon berceau?* s'écria-t-il, en s'adressant à Antoine, ce jardinier qu'il a chanté dans une de ses épîtres. — *Je l'ai abattu par l'ordre de M. Leverrier,* répond Antoine. — *Je ne suis plus le maître ici*, reprit Boileau avec chagrin, *qu'y viens-je faire?* Et il remonta en voiture pour retourner à Paris. Ce fut le dernier voyage que l'Horace français fit à son tivoli. Il mourut quelque temps après d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, âgé de 75 ans (1). »

Voltaire, jeune encore, vint visiter cette ancienne demeure du parnasse, devenue la propriété de Gendron : on lui attribue cet impromptu, qu'il désavoua ensuite dans une note de son dialogue de Pégase et du Villard.

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfans d'Apollon ;
Sous le nom de Boileau ces lieux virent Horace,
Hippocrate y paraît sous celui de Gendron.

Gendron passa ses dernières années à Auteuil :

(1) St.-A.....

ses conseils et ses bienfaits ne manquèrent jamais aux malades et aux malheureux. Sa mort fut une véritable calamité; il cessa de vivre le 3 sept. 1750, âgé de 87 ans.

La maison qu'avaient habitée Boileau, et après lui, Leverrier et Gendron, est maintenant la propriété de Mme Foster.

Celle de Molière appartient aujourd'hui à M. de Choiseul-Praslin : elle est située près de l'église. Notre poète Andrieux a retracé, dans une jolie comédie, le tableau de ces joyeux soupers d'Auteuil, où Molière et ses amis offraient la réunion des plus grands écrivains du siècle, et dont les chefs-d'œuvre ont trouvé depuis d'heureux imitateurs, mais point de rivaux. La gaîté franche et communicative de Chapelle a pu inspirer à l'auteur d'Andromaque l'excellente comédie *des Plaideurs*.

Le chancelier d'Aguesseau, l'un des plus grands orateurs du barreau français, qui, par ses travaux, s'est placé au premier rang des législateurs, des magistrats et des écrivains dont la France s'honore, venait dans sa maison d'Auteuil, au sein de sa famille, se reposer des pénibles fonctions de ministre, dont il remplissait les devoirs avec la plus courageuse exactitude. Son épouse, Anne d'Ormesson, y mourut en 1735; il ne lui survécut que seize ans. Un même tombeau les réunit. Deux ans après, leur famille transféra leurs cendres dans un monument élevé en face de la porte de l'église. Sur une base de marbre s'élève une pyramide, que couronne un globe doré, surmonté d'une croix : une double inscription décore le socle de ce modeste monument.

Mais des souvenirs plus récens rappellent l'intérêt sur le village d'Auteuil. Après la mort d'Helvétius, sa veuve, qui rassemblait, dans une maison qu'elle possédait dans ce village, une société choisie d'hommes célèbres dans tous les genres, désignée par un plaisant sous le nom de *Société libre des égoïstes*, fixa tout-à-fait sa demeure à Auteuil. Le docteur Cabanis reçut les derniers soupirs de cette dame, dé-

cédée le 13 août 1800. Toute la population du pays assista à son convoi.

Buonaparte, alors premier consul, allait souvent visiter Mme Helvétius dans sa retraite. Parcourant ensemble son petit jardin, elle contemplait avec délices ses plantations et le troupeau qu'elle faisait élever. « *Vous ne vous doutez pas, général*, lui disait-« elle, *combien on peut trouver de bonheur dans trois* « *arpens de terre.* » Buonaparte gouvernait alors la France, et une partie de l'Europe fléchissait devant lui.

L'église d'Auteuil, sous l'invocation de la Sainte-Vierge, ne date guère que du commencement du XVIIe siècle. Il n'y a que le portail et la tour en pyramide octogone à la manière anglaise qui soient antérieurs. Les eaux minérales d'une des fontaines qui sont dans ce village avaient en 1628 une vertu reconnue pour la guérison des douleurs rhumatismales. On peut s'en convaincre en lisant l'ouvrage du célèbre médecin Pierre Habert.

La pop. de cette commune, qui fait partie de la grande banlieue de Paris, peut être évaluée à 1,100 habitans. Il y a une poste aux lettres. Il n'y existe pas d'établissement industriel digne de remarque.

L'agrément de la position de ce village charmant qui borde la Seine, entre le bois de Boulogne et la nouvelle route qui mène à Saint-Cloud, a fait multiplier les maisons de campagne. Les artistes surtout fréquentent le bois qui l'environne. C'est le rendez-vous de la meilleure société de Paris dans la belle saison. Un bal établi sous les verts ombrages qui avoisinent la porte dite *de Passy*, et l'orchestre délicieux qui accompagne les danseurs, ne contribuent pas peu aux plaisirs que l'on est sûr de rencontrer en le visitant.

Nous avons été à même de juger, surtout le lendemain de la fête de ce village, qui a lieu le 1er dimanche de juin, que le bal d'Auteuil le dispute, par l'élégance de ceux qui le composent et l'excellent ton qui y règne, à ceux des plus beaux salons de la capitale.

On trouve à Auteuil des cafés et des restaurateurs

excellens; la plupart ont remises et écurie, et louent des appartemens aux personnes qui désirent passer la belle saison dans cet endroit enchanteur.

On trouve aussi, à Paris, des *voitures* qui partent d'heure en heure, et tous les jours, pour ce petit pays. Quoique les prix des places ne soient pas fixés, ils sont très-modérés. *Rue Duphot*, n° 8.

AUSTERLITZ (BARRIÈRE D'). *Voy.* BARRIÈRES.

AUSTERLITZ. C'est une espèce de petit hameau situé en dehors de la barrière de Paris qui porte ce nom. Il touche aux murs de la capitale, et s'étend sur la rive gauche de la Seine, entre la Salpêtrière et la Verrerie. (*Voy. ce mot.*) Il n'est composé en partie que de guinguettes et de cabarets, et le rassemblement de petites maisons qu'on aperçoit n'est habité que par des pêcheurs et des blanchisseuses. On y mange d'assez bonnes fritures; mais en revanche on n'y boit que du vin détestable. On appela ce hameau *Austerlitz*, parce qu'il se forma à l'époque où l'on construisait le pont du Jardin des plantes, qui, primitivement, portait ce nom.

Ce hameau dépend de la comm. de Vitry; quant à sa population, quelque petite qu'elle soit, elle centuple les dimanches et lundis de chaque semaine.

AUTOUILLET, très-petit village à 10 l. à l'O. de Paris, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Rambouillet. On y arrive par la grande route de Bretz. 300 habit., dont est formée la population, s'occupent de la culture des vignes, en quoi consistent les productions du territoire.

Il y a un assez joli château, avec parc et jardin, appartenant à M. de Bouthillier; mais il n'a ni maisons de campagne ni établissemens industriels.

AUVERS. (*Voy.* BRÉTIGNY.)

AUVILLIERS. C'est un très-petit village à 13 l. 1/2 au N. de Paris, dép. de l'Oise, cant. de Mouy, par

la grande route d'Amiens. Le territoire consiste en bois, vignes et prairies; la population ne dépasse pas 100 habitans; du reste, il ne renferme rien de digne d'attirer l'attention des voyageurs.

AVEAUX (LE MOULIN DES). C'est une ancienne tour ruinée, que l'on a restaurée et convertie depuis peu en moulin à vent. Il se trouve situé à droite de la route de Pierrefitte, au-dessus de Saint-Denis : ce moulin et quelques dépendances forment présentement une assez belle ferme.

AVON, village assez joli par sa position entre la ville et la forêt de Fontainebleau, à 14 l. entre le S. et le S.-E. de Paris, par la grande route de Fontainebleau, dép. de Seine-et-Marne.

Ce village possédait un couvent de Carmes avant la révolution; il ne possède maintenant ni maisons de campagne ni établissemens industriels, et n'offre rien de remarquable, si ce n'est une grande quantité de légumes dont le territoire se trouve couvert. L'église est fort ancienne, puisque la ville de Fontainebleau en dépendait avant qu'elle n'eût atteint le degré d'accroissement qu'elle a aujourd'hui. Ce village compte près de 1,000 habitans, y compris les hameaux de *la Cave Coquart*, des *Basses-Loges* et des *Haut* et *Bas-Changy*, qui sont à l'entour.

AVRAINVILLE, petit village situé dans une plaine fertile, à 8 l. 1/2 au S. de Paris, par Arpajon et la grande route d'Orléans; il dépend du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil; sa population est de 525 habitans, y compris une ferme isolée, appelée la *Grange au Prieur* : presque tous les habitans s'occupent de labourage, et quoique ne possédant aucun établissement industriel, ce petit endroit renferme quelques maisons de campagne assez agréables : la principale appartient à M. Bourgeois de Vriguel.

B

BACHIVILLIERS, village du dép. de l'Oise, distant de Paris de 14 l. 1/2 au N.-O., par une chaussée joignant la route de Pontoise ; il ne renferme que 300 habitans, et ne possède aucun établissement industriel. Il y a un château construit nouvellement, qui appartient à M. Borel-de-Brétizel, conseiller à la Cour de cassation : cette terre était autrefois une seigneurie.

BACLE (LE). C'est une belle ferme de la commune de Thiais.

BAGATELLE, charmant petit château dépendant de la commune de Neuilly-sur-Seine et touchant au bois de Boulogne.

Jamais, dans un aussi petit espace, on a réuni avec plus de simplicité et d'art l'agrément et la commodité.

Dans l'origine, ce lieu fut long temps habité par mademoiselle de Charolais, qui se plaisait à y réunir, dans la belle saison, beaucoup de monde, pour donner des fêtes où les jeunes filles et les jeunes garçons des environs venaient danser. A sa mort, ce château changea de destination, et Mgr. le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. CHARLES X), après l'avoir acheté, le fit construire de nouveau, non en quinze jours, comme quelques historiens l'ont rapporté, mais bien en soixante-quatre jours, sur les dessins d'Alexandre Bellanger; c'est alors qu'il changea de nom et fut appelé *la Folie d'Artois*. Ce prince avait fait placer au-dessus de la porte d'entrée cette inscription latine, bien simple, mais bien caractéristique :

Parva, sed apta.

Il n'est personne qui n'admire à la fois l'élégance de la cour, de la façade, et surtout des rians paysages qui embellissent ce séjour délicieux. Mais pourquoi

faut-il que le voyageur, en demandant à qui il appartenait en dernier lieu, sente son imagination se rembrunir en apprenant que c'était à la victime d'un attentat odieux qui plongea la France dans le deuil?

Bagatelle appartient toujours à MADAME, duchesse de Berri : les enfans de France y vont presque tous les jours, et Mgr. le DUC DE BORDEAUX y donne des fêtes dans la belle saison.

BAGNEUX. C'est un des plus anciens villages des environs de Paris, situé sur le plateau de la hauteur de Châtillon : il appartient au dép. de la Seine, cant. de Sceaux, et n'est qu'à 1 l. 1/2 au S. de la capitale.

Des historiens ont prétendu que le nom de ce village venait de *Balnœolum* ou *Balnœola*, à cause des bains romains qu'ils ont cru y avoir existé. Cependant la position de ce lieu ne paraît guère propre à avoir jamais eu des eaux abondantes. D'autres, peut-être plus sensés, ayant vu dans les chartres des IXe et Xe siècles que son nom latin était *Baniolum*, en ont fait *Bagneux*, parce que ce village termine la banlieue. Ainsi *Bagneux* semblerait être une altération de *Bagnieux*. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le milieu du XIVe siècle, on ajouta à *Bagneux* le surnom de *Saint-Herbland*, patron de la paroisse, pour le distinguer de plusieurs autres villages qui portaient un nom approchant de ce dernier. Aujourd'hui on l'appelle tout simplement Bagneux. Un fait certain, c'est que ce village était connu et habité très-long-temps avant Charlemagne.

L'église, remarquable par son architecture, présente, dans un plan resserré, l'aspect de l'église métropolitaine de Paris. C'est sans contredit une des églises les plus remarquables des environs de Paris. Elle paraît avoir été bâtie sous Philippe-le-Bel. Le vaisseau en est fort beau ; il est voûté avec des galeries en pierre pratiquées à l'instar de celles de la métropolitaine de Paris. Le bâtiment est flanqué d'une aile de chaque côté, au-dessus de laquelle sont les arcs-boutans, qui supportent un corps d'église assez élevé et couvert

d'ardoises; le portail paraît appartenir à une haute antiquité; on y voit sculpté Dieu le père accompagné de quatre anges, tenant chacun un chandelier à la main. On a bâti un nouveau clocher sur l'ancien qui est à côté de l'église. Le presbytère, qui est assez étendu, est élégamment construit; il a été, non pas rebâti, mais restauré et agrandi par François de Chabane de Rhodes, alors curé. C'est aujourd'hui la propriété de M. Filastre, desservant de cette paroisse, dont saint Herbland est le patron.

Henri IV, au retour de deux excursions dans le pays de Caux, et après avoir passé la Seine à Meulan, s'arrêta à Bagneux, le 31 octobre 1569, et fit cantonner son armée à Gentilly, Issy et dans les environs.

Les historiens nous rapportent que Gabrielle, qui mourut en 1599, jeune encore, fut la maîtresse qu'il aima le plus. La lettre suivante, qu'il lui écrivit de ce village et que l'on peut voir manuscrite à la Bibliothèque du Roi, vient à l'appui de ces différentes assertions :

« Sy vostre amour est de l'échantyllon que vous
« m'avés envoyé, mes afayres yront bien. Mays des
« puis quelques ans vous me l'avéz fayct trouver de la
« taille du vidame du Mans, long et mégre. Je suis
« arrivé a Baygneux ayant en tout le plaisir qu'il se
« peut. Je vous supplye ocmentés mon contente-
« ment, vous le pouvés, vous le devés; il faut que
« vous le vouliés. Sur ce salutaire conseyl, je fynyré
« en vous bésant un mylyon de foys.

« HENRI. »

Bénicourt, confident et exécuteur des ordres secrets du cardinal de Richelieu, avait fait construire à Bagneux une très-belle maison, dont le cardinal fit tous les frais. « On y remarquait, dit l'abbé Lebœuf, sous un des berceaux du jardin, les statues de Mars et de Vulcain. Mars avait le visage du cardinal, et Vulcain celui de Bénicourt. » Cela devait être fort drôle. Un

pavillon, à l'extrémité du jardin, donnait sur la rue *Saint-Etienne*. Tout fut vendu et démoli dans la révolution par les premiers acquéreurs. On découvrit alors la destination mystérieuse de ce pavillon et d'un puits non moins fameux, qui avaient servi d'*oubliettes*.

Un vaste mur entoure maintenant ce domaine, qui appartient à M. Benoît.

Bagneux est dans une situation agréable ; on y respire un air pur. On remarque plusieurs maisons d'une construction élégante et de forts jolis jardins. Les plus remarquables sont celle de M. le comte de Haute-Rive, conseiller d'état et celle de M. Cordier. Plusieurs autres habitations sont non moins remarquables par leur haute antiquité. M. Lejal y dirige une institution ; son pensionnat compte un grand nombre d'élèves. Les vins de Bagneux étaient considérés autrefois comme les meilleurs des environs de Paris. Ce village était une des seigneuries du chapitre de Notre-Dame de Paris.

Le territoire est partie en terres labourables, partie en vignes : il renferme des carrières de pierres de liais et de plâtre. La population peut s'élever à 700 habitans. Il y a une poste aux lettres.

Nous ne saurions trop recommander aux voyageurs curieux de visiter ce village, dans lequel on trouve deux bonnes hôtelleries. Il n'a pas d'établissemens industriels.

Voitures à Paris, *rue d'Enfer*, nº 10. Trois fois par semaine, à 8 h. du matin, les mardi, jeudi et samedi. 1 fr. et 1 fr. 50 c.

BAGNOLET, village du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, à une l. à l'E. de Paris, par la route qui mène à Pantin. Le territoire de cette commune produit beaucoup de fruits, et les habitans se livrent, pour la plupart, aux travaux de l'agriculture ; ils peuvent être évalués au nombre de 1200.

Les écrivains ne disent que peu de chose relativement à ce village. Les uns, et principalement Valois,

ont cru que son étymologie venait de *Bagnolia*, ou *Bagna*, petits bains), qui s'y trouvaient jadis. Quoique rien ne retrace le lieu où ils pouvaient être placés, il nous semble que le cours d'un ruisseau qui prend sa source sur une éminence et qui descend dans le village vient à l'appui de cette conjecture. Nous pensons donc qu'il est plus sage d'adopter cette étymologie que de croire, avec l'abbé Lebœuf, que Bagnolet doit son nom à sa position sur la limite de la banlieue de Paris; les autres auteurs ont prétendu que son vrai nom était *Baillolet*, mot celtique, qui signifie *avenue*. Du reste, ce n'est qu'à dater de 1273 qu'on le trouve dans nos documens historiques de l'abbaye de Saint-Denis; et les seconds titres de 1450, qui le désignent par le mot *Benglœtum*, semblent venir à l'appui de l'étymologie à laquelle nous ajoutons foi.

Le fermier général, Lejuge, y fit construire un château, que le duc d'Orléans, régent, rendit magnifique en l'augmentant et en l'ornant de tableaux les plus séduisans. Les jardins furent dessinés par Desgots. Un petit labyrinthe, décoré de figures et de berceaux de treillage, où l'on était conduit par des sentiers solitaires, prêtait ses ombrages aux jeux qui l'avaient pris pour asile. A la mort de Philippe d'Orléans, le prince son fils (père de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans actuel) vendit tout ce qu'il renfermait de précieux, et plus tard, le château et les dépendances, sur lesquelles plusieurs demeures furent construites.

La maison qui contribua le plus à la réputation de ce village fut celle du fameux cardinal Du Perron, qui, par ses talens et ses assiduités près de Gabrielle d'Estrées, se fraya la route de la fortune, et entra dans les bonnes grâces du monarque, dont il composa l'épitaphe suivante, que nous avons vue écrite de sa main telle que nous la rapportons :

Et la France et La Flèche, et les cieux et les arts,
Les soldats et le monde ont faict comme six parts

Du roy Henry-le-Grand : car une si grand'chose
Dedans un cercueil ne pouvait être elevé.
La France en a le corps qu'elle avait enlevé ;
La Flèche en a le cœur qu'elle avait éprouvé;
Les cieux en ont l'esprit, et les arts la mémoire;
Les soldats le regret, et le monde la gloire.

Ce cardinal passait à Bagnolet tout le temps qu'il ne donnait point aux affaires, et y termina sa carrière huit ans après l'assassinat de son bienfaiteur.

Ce village, où il y a une poste aux lettres de la banlieue de Paris, renferme plusieurs maisons de campagne très-agréables. On découvrit, il y a une trentaine d'années, une terre semblable à celle dont est composée la porcelaine de la Chine.

Voitures à Paris, *rue St.-Martin*, nº 247. Prix, 1 fr.

BAILLY Il y a, aux environs de Paris, plusieurs lieux qui portent ce nom. Les étymologistes les font venir du mot latin *Baila*, qui, en basse latinité et en provençal, signifie *soin*, *garde*, *protection*, etc.

Le seul de ces lieux qui soit remarquable est un très-petit village, appartenant au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, à 4 l. 1/2, à l'O. deParis. Il touche à la forêt de Marly, et on y arrive en passant par une chaussée qui traverse la partie droite du parc de Versailles.

Les premiers titres qui fassent mention de ce lieu datent de 1628, époque à laquelle il fut érigé en fief.

Le territoire de cette commune renferme près de 550 hab., et consiste en terres labourables.

La plus belle maison de campagne, appelée *le Château*, appartient à M. de Boucheman, officier de la maison du Roi. Il y en a encore quelques autres non moins remarquables, entre autres celle dite la *Ferme Bailly*. Elle appartenait encore en 1820 à M. Tardif-de-Lorme, entrepreneur des ponts et chaussées à Versailles (1). Plus tard elle fut achetée pour être

(1) Présentement à la tête d'une magnifique brasserie.

réunie au grand parc de Versailles, et elle fait partie maintenant des domaines de la couronne.

BANLIEUE DE PARIS. « Elle se compose de quarante-trois petites communes, villes ou villages. Cette division topographique n'existe plus : les communes qu'elle comprenait font maintenant partie des arrondissemens de Paris, Saint-Denis et Sceaux.

« On appelle encore *banlieue* un cercle de plus de cent vingt communes qui environnent Paris, et pour lesquelles l'administration générale des postes aux lettres a établi un service particulier.

« Le service de la *petite banlieue* se fait en général dans l'espace qui se trouve entre les anciennes barrières et les nouvelles. Les levées des boîtes ont lieu le matin à 7 h., à 9 et midi ; le soir à 4 et à 6 h. La distribution a lieu le matin à 7, 9 et 11 h. ; le soir à 2 et 4 h. Il y a régulièrement, pour le service de la *grande banlieue*, une levée et une distribution chaque jour dans toutes les communes comprises dans le service.

« Les chefs-lieux de distribution sont : *Vincennes*, *Choisy*, *Meudon*, *Bicêtre*. On ne peut affranchir les lettres de la banlieue pour Paris qu'aux bureaux de *Bercy*, *Vaugirard*, *Vitry*, *Villejuif*, *Châtillon*, *Boulogne*, *Passy*, *Montreuil-sous-Bois* et *Belleville* (1). »

BANLIEUE (LA). On appelle ainsi une auberge, ou plutôt un cabaret situé dans un carrefour, sur le bord du grand chemin qui mène de Paris au Bourg-la-Reine ; elle est située à la distance d'une l. 1/2 de la capitale.

Rouliers, postillons et voyageurs s'y arrêtent ordinairement pour se rafraîchir ou faire reposer leur attelage.

Cette maison isolée fait partie du territoire d'Arcueil. Cette place était occupée jadis par une lépro-

(1) J.-S. Dufay de l'Yonne. *Dictionnaire historique des environs de Paris.*

serie, la plus ancienne qui fût dans le diocèse de l'Ile-de-France; il n'en reste aucun vestige (1).

BARRE (LA). C'est un petit hameau qui fait partie de la commune de Deuil, quoiqu'il en soit écarté. Il est situé sur la route de Pontoise à gauche, et à droite sur celle qui mène à Montmorency. A l'embranchement de ces deux routes est une bonne auberge très-connue, parce que les voitures qui passent soit pour Pontoise, soit pour Montmorency, s'y arrêtent ordinairement pour prendre les voyageurs qui désirent se rendre ou à Paris, ou à l'une des deux destinations précitées.

Ce hameau, qui n'est qu'à 3/4 de l. de S.-Denis et à 3 l. 1/2 de la capitale, possède encore quelques autres auberges et une maison de campagne magnifique qui appartient à M. Tixier. Cette dernière est sur la route qui mène à Montmorency.

BARRIÈRES DE PARIS. Anciennement, la capitale était entourée de murailles flanquées de grosses tours de distance en distance, et garnies de fossés. Les premières murailles ou fortifications régulières furent construites sous le règne de Louis-le-Gros, réparées en 1160 par Philippe-Auguste, et agrandies considérablement par Etienne Marcelle, prevôt des marchands. Ces fortifications furent encore augmentées et subirent d'heureuses innovations sous Charles V, en 1368; mais elles ont entièrement disparu: leur état de dégradation les avait rendues presque inutiles. Plus tard, on les démolit pour y établir à la place des rues et construire des maisons. Sous le règne de Louis XIV, les portes qui subsistaient encore furent converties en arcs de triomphe, et les fossés en promenades, dont on a fait des boulevarts,

(1) Les léproseries étaient des espèces d'hôpitaux consacrés sous le nom de Saint-Lazare, riches des dotations que tout le monde s'empressait de leur faire, parce que tout le monde pouvait être atteint de la lèpre, et que, dans ce cas, pauvres et riches étaient obligés d'aller habiter la léproserie.

qui font un des principaux ornemens de la capitale.

En 1784, les fermiers généraux obtinrent du ministre de Calonne l'autorisation de renfermer Paris dans une vaste muraille. Un riche propriétaire (le fils du peintre Restout) s'opposa tant qu'il put à cette espèce d'usurpation, et quand il demanda de quel droit on lui enlevait sa propriété, un maître des requêtes (le marquis de Colonia), lui répondit sottement : *par le droit canon.*

On cria beaucoup, on fit (comme c'est l'usage en France surtout) des quolibets, des chansons et des épigrammes ; entr'autres, la suivante :

> Pour augmenter son numéraire,
> Et raccourcir notre horizon,
> La ferme a jugé nécessaire
> De mettre Paris en prison.

On dit encore :

> Le *mur murant* Paris rend Paris *murmurant.*

Cinquante-six portes ou barrières d'entrée de Paris, décorèrent donc le mur d'enceinte de cette capitale. Elles furent commencées d'après les dessins de l'architecte Ledoux. La plupart sont d'une forme imposante, quoique bizarre, quelques-unes sont remarquables par une élégance qui n'exclut pas la solidité.

Vingt-cinq millions avaient été dépensés pour ces constructions, qui n'avançaient pas assez selon le désir de MM. les *traitans*, lorsqu'il n'y eut plus qu'une voix sur les prodigalités du ministre de Calonne. En 1787, on lui donna un successeur, ce fut M. de Brienne, archevêque de Toulouse. Ce dernier alla lui-même visiter les murailles qui s'élevaient tout au plus au niveau du sol, et dans un premier mouvement de colère, il voulut faire démolir ce qui était déjà fait, mais les travaux étaient si avancés.... Il se borna à nommer un autre architecte qui n'opéra ni plus vite, ni d'une manière plus économique.

En 1791, à l'époque désastreuse de notre révolu-

tion, le peuple se disant *souverain*, mourant de faim, non-seulement abolit les droits d'entrée, mais encore démolit quelque partie de ce mur d'enceinte, et brûla la moitié des barrières; de sorte que ce qui restait des murailles devint à peu près inutile. Mais lorsque vint le gouvernement de Buonaparte, on releva ces murs, dont une partie furent reculés considérablement en dehors de Paris; on perfectionna le mode de perception, qui fut appelé *octroi*, et qui fut suivi avec une vigueur et une sévérité poussées jusqu'à l'arbitraire.

Le nombre des barrières ou des portes de la capitale s'élève présentement à cinquante-neuf. Nous allons en donner le nom, la position topographique, et en faire la description, en indiquant celles qui sont les plus remarquables, tant par leur construction que par les souvenirs qu'elles rappellent.

— Amandiers (des), à l'extrémité de la rue de Popincourt. Un seul bâtiment à quatre faces et un couronnement; elle doit son nom à la rue des Amandiers qui vient y aboutir.

— Arcueil (d'), boulevard Saint-Jacques, chemin d'Arcueil. Bâtiment à huit arcades et deux frontons.

— Aunay (d'), à l'extrémité de la rue Saint-André-Popincourt. Elle a été successivement appelée *de la Folie-Régnault*, et de *Saint-André*. Le nom d'*Annay* lui vient d'une ferme qui en est voisine. C'est un bâtiment à deux péristyles et à quatre colonnes.

— Austerlitz (d'), près du pont de ce nom sur la rive gauche de la Seine. Elle ne fut ouverte qu'en 1817. Aucune décoration.

— Bassins (des), à l'extrémité du quai de Billy. Bâtiment à quatre frontons, surmonté d'un tambour. Sa situation près des réservoirs de la pompe à feu de ce même quai l'a fait appeler aussi barrière *des Réservoirs*. Elle est fermée maintenant.

— Belleville (de), à l'extrémité du faub. du Temple. Elle se compose de deux bâtimens avec colonnade et arcades.

— Bercy (de). Elle conduit au château de Bercy, et est sur la rive droite de la Seine, au-dessus du pont du Jardin des plantes ou d'Austerlitz ; deux bâtimens ayant chacun deux péristyles et douze colonnes.

— Blanche, à l'extrémité de la chaussée d'Antin ; un bâtiment avec trois arcades au rez-de-chaussée : elle doit son nom à l'enseigne de *la Croix blanche* qui en est voisine.

— Boyauterie (de la), à l'extrémité de la rue qui porte son nom ; elle a pris cette désignation d'une usine de cordes à boyau qui se trouve un peu au-dessus : un seul bâtiment surmonté d'un dôme.

— Charenton (de), à l'extrémité de la rue de Charenton ; deux bâtimens ornés chacun de deux péristyles et de six colonnes : ce nom lui vient de sa proximité du village de Charenton. On l'appela, sous le régime impérial, *barrière de Marengo*, en mémoire de cette bataille ; en 1814, elle reprit son nom primitif.

— Chartres (de), située vers le milieu du jardin de Mousseaux, à l'extrémité du faubourg du Roule. Elle prit ce nom du moment où Mgr. le duc d'Orleans, n'étant encore que duc de Chartres, dessina et planta lui-même les jardins délicieux de cette habitation plus délicieuse encore.

Le bâtiment de cette barrière (quoiqu'on ne dût pas lui donner cette désignation, puisqu'elle n'est pas ouverte et qu'il n'y a jamais passé personne) est une fort jolie rotonde ornée de colonnes, et qui ressemble à un temple antique.

— Chopinette (de la), à l'extrémité de la rue du Buisson, faub. Saint-Martin; deux bâtimens à deux arcades, entourés chacun de six colonnes : elle doit

son nom aux nombreuses guinguettes qui l'avoisinent.

— Clichy (de), à l'extrémité de la rue qui porte ce nom; elle se compose d'un seul bâtiment avec deux péristyles de six colonnes chaque : le nom de *Clichy* lui a été donné à cause de sa proximité avec ce village.

Le 30 mars 1814, le corps russe du général Langeron prit position au village de Clichy, pour de là se porter à Montmartre, ou même pour tenter une entrée dans le faubourg de la capitale; mais les Russes furent repoussés avec une grande perte par les troupes françaises et la garde nationale parisienne, qui combattirent pendant quatre heures de suite en dehors de cette même barrière, sous les ordres du brave Moncey. Le célèbre Horace Vernet a représenté ce fait d'armes dans un tableau, qu'un burin fidèle a pris soin de reproduire et multiplier, et dans lequel les nombreux personnages qui y jouent un rôle sont frappans de ressemblance. (*Voy.* Clichy.)

— Combat (du), à l'extrémité de la rue de l'hôpital Saint-Louis. Le bâtiment est un propylée couronné par un dôme; on l'appelait jadis *de Pantin* à cause de la route de communication de Paris à c village. Elle a pris le nom *du Combat* par sa proximité avec ce spectacle dégoûtant qu'on appelle *Combat du Taureau*, et qui est bien digne de l'espèce de spectateurs qui le fréquente assidument....., des garçons bouchers! (*Voy.* Combat des Animaux.)

— Courcelles (de), faubourg du Roule, à l'extrémité de la rue de Chartres. Un seul bâtiment dont le pourtour est orné de vingt-quatre colonnes.

— Couronnes (des Trois), à l'extrémité de la rue qui porte le même nom. Un seul bâtiment orné d'arcades et de colonnes.

— Croullebarbe (de), boulevard des Gobelins, faub. Saint-Marcel; elle n'a aucune décoration.

— Cunette (de la), sur la rive gauche de la Seine, à l'extrémité du quai des Invalides. Elle se compose d'un bâtiment à deux arcades, colonnes et frontons.

Elle est ainsi appelée, parce qu'il s'y trouve une espèce de gare creusée au milieu d'un fossé à sec.

Cette barrière ne se trouve pas positivement en face de celle de Passy, de l'autre côté de la Seine, mais un peu plus bas. Les traiteurs et les cabaretiers y abondent; ils ont presque tous pour enseigne: *A la renommée des bonnes matelotes*. L'industrie, qui féconde tout, a établi des usines sur le bord de ce vaste désert qu'on appelle la plaine de Grenelle, qui cependant n'est plus maintenant aussi déserte, grâce à la nouvelle ville que l'on bâtit. (*Voy.* Grenelle.)

— Ecole militaire (de l'), à l'extrémité de l'avenue de Lowendal; deux pavillons.

— Enfer (d'), à l'extrémité de la rue d'Enfer. Elle se compose également de deux pavillons.

Les différentes versions qui ont fait donner à cette barrière la qualification d'*Enfer* seraient trop longues à raconter ici; nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur curieux à l'*Histoire de Paris*, par M. Dulaure.

— Fontarabie (de), à l'extrémité de la rue de Charonne; un seul bâtiment à trois arcades. Elle s'appelait autrefois *barrière de Charenton*.

— Fourneaux (des), à l'issue de la rue de ce nom dans le faubourg de Vaugirard. Le bâtiment de cette barrière ressemble à celui de la précédente.

— Francklin (de), à l'extrémité de la rue Neuve de Poissy, quartier des Champs-Élysées; son nom est un hommage à l'un des hommes les plus célè-

bres qui ait honoré sa patrie et la France. Né à Boston en 1706, Francklin mourut à Philadelphie en 1790. L'assemblée constituante, par un décret solennel, ordonna que les Français prendraient le deuil. Ce décret, rendu sur la proposition de Mirabeau, fut applaudi de tous les partis.

— Gare (de la), à l'issue du quai de l'Hôpital, composée d'un bâtiment très-simple.

— Grenelle (de), jadis *Barrière des Ministres*. Elle a pris le premier nom à cause de son emplacement sur la vaste plaine de Grenelle. Deux bâtimens à pilastres.

— Ivry (d'), faubourg St.-Marcel, et sur le boulevard de l'Hôpital. Elle n'a point de décoration, et doit son nom à la plaine d'Ivry qui s'étend derrière.

— Longchamp (de), au bout des Champs-Élysées, en face de la rue de ce nom. Cette barrière, située à peu de distance de la célèbre abbaye de Longchamp, en a pris le nom. Bâtiment à deux frontons et quatre arcades. C'est ordinairement le rendez-vous, pendant les promenades de la semaine sainte, appelées *de Longchamp*, des gens à équipage et à cheval désignés sous la qualification de *bonne compagnie* : il serait à désirer pourtant qu'elle fût mieux composée pour cela. (*Voy.* Longchamp.)

— Maine (du), sur l'emplacement portant le même nom. Deux bâtimens à deux frontons, décorés de colonnes et de sculpture. Les guinguettes qui l'avoisinent sont les rendez-vous ordinaires des militaires qui aiment la danse et des ivrognes.

— Martyrs (des), à l'extrémité de la rue qui porte ce nom et du faubourg Montmartre. Elle fut d'abord appelée *barrière Montmartre;* on l'appela ensuite *des Martyrs*, en mémoire de Saint-Denis et de ses compagnons, qui, suivant la chronique, furent décapités à Montmartre. Grand bâtiment cintré soutenu par des pilastres. (*Voyez* Montmartre.)

— Ménilmontant (de), à l'extrémité de la rue qui porte ce nom. Deux bâtimens décorés chacun de trente-deux colonnes avec arcades.

— Montmartre (de), à l'extrémité de la rue Pigalle, chaussée d'Antin. Bâtiment à quatre façades, décoré de colonnes et massifs vermiculés.

— Mont-Parnasse (du), sur le boulevard qui porte ce nom, au N. de la capitale. Deux bâtimens ayant chacun deux péristyles avec colonnes.

— Montreuil (de), à l'extrémité de la rue du même nom. Bâtiment à deux façades, avec six colonnes à bossage chaque.

— Mouffetard. Cette barrière s'appelait aussi *de Fontainebleau* et *d'Italie*, parce qu'elle était sur cette route. Deux jolis bâtimens à colonnades.

— Moulins (des deux), à l'extrémité de la rue du Marché aux Chevaux. Elle a pris son nom des deux moulins qui l'avoisinent. C'est près de cette barrière, en dehors, dans une maison numérotée 9, que se trouve le dépôt des poudres de l'arsenal de Paris.

— Mousseaux (de), à l'extrémité de la rue du Rocher. Bâtiment à deux péristyles avec colonnes à bossage.

— Neuilly, ou de l'Étoile (de), au bout de la grande avenue des Champs-Élysées, en face le château des Tuileries. C'est la plus belle entrée de Paris et une des plus belles barrières qui le décorent. Deux bâtimens, dont le pourtour est orné d'une corniche et de quatre frontons. Un couronnement circulaire termine ces deux édifices. Cette barrière sera plus magnifique encore que celle du Trône, si jamais l'arc de Triomphe, destiné à perpétuer le souvenir de la pacification glorieuse de l'Espagne par Monseigneur le Dauphin, vient à être terminé. (*Voy.* Arc de Triomphe de l'Étoile.)

— Oursine (de l'), jadis de la *Glacière*. Un seul bâtiment à deux péristyles chacun de deux colonnes ; elle est située entre la barriere *St.-Jacques* et celle des *Gobelins* sur le boulevard du Midi.

— Paillassons (des), près celle de l'École militaire. Bâtimens à colonnades.

— Pantin (de), à l'extrémité de la rue dite *du Chemin de Pantin*. Un bâtiment triangulaire, avec trois péristyles et un dôme.

Une cause d'adultère, qui a occupé récemment le tribunal correctionnel, a occasioné une hilarité générale parmi les spectateurs et même les juges, lorsque l'on a appelé les prévenus.

La coupable, dont le nom de femme est *Catin*, est une cabaretière, demeurant près de la barrière *Pantin*; elle avait vingt-cinq ans, et son complice, nommé *Ane Baudet*, était un garçon boulanger. Tous deux ont été condamnés.

— Passy, ou des Bons-Hommes (de), à l'extrémité du quai de Billy et des Champs-Élysées. Bâtiment à douze colonnes, deux arcs et quatre frontons. La première représente la *Bretagne*, et la seconde la *Normandie*. C'est une des barrières les plus élégantes de Paris, comme elle est une des plus passagères.

La barrière des *Bons-Hommes* doit son nom à un couvent de religieux minimes, qui fut fondé en 1496 par la reine de France, Anne de Bretagne, et qui était situé à mi-côté de Passy. On appelait, à Paris, *bons-hommes* les religieux de cet institut, parce que les rois Louis XI et Charles VIII les nommaient ordinairement ainsi, ou plutôt parce qu'ils furent d'abord établis dans le bois de Vincennes. (*Voy.* Vincennes.)

— Picpus (de), à l'extrémité de la rue de ce nom. Un bâtiment à quatre péristyles. Elle a pris son nom d'un ancien couvent voisin, qui existait avant la révolution.

— Ramponeau (de), à l'extrémité de la rue de l'Orillon, faubourg du Temple. Cette barrière, qui n'est décorée d'aucun ornement, n'en est pas moins célèbre par le nom du fameux cabaretier à qui elle doit le sien. C'était près de cette barrière qu'était située la plus fameuse guinguette du xviiie siècle. Ce cabaret reçut tout Paris, et il n'était question partout que de Ramponeau.

Un directeur de spectacle (Nicolet, aussi fameux dans son genre que Ramponeau l'était dans le sien), crut faire une excellente spéculation en engageant l'homme du jour. Le traité conclu fut signé; mais, au moment de le mettre à exécution, le scrupuleux marchand de vins allégua sa conscience et la religion. On plaida, et le parlement donna gain de cause au cabaretier.

Cette barrière fit oublier le nom de *Riom*, qu'elle tenait d'une rue voisine, pour prendre celui de *Ramponeau* qu'elle a conservé.

— Rapée (de la), à l'extrémité du quai de ce nom. Elle n'est décorée d'aucun édifice.

— Rats (des), à l'extrémité de la rue des Rats. C'est un bâtiment à deux péristyles de quatre colonnes chacun.

— Reuilly (de), située au faubourg Saint-Antoine, à l'extrémité de la rue qui porte ce nom. Un bâtiment en rotonde.

— Rochechouart (de), à l'extrémité du faubourg Montmartre; point de monument d'architecture.

— Roule (du), à l'extrémité de ce faubourg, et à droite des Champs-Elysées. Bâtiment décoré de quatre avant-corps et couronné par un dôme.

— Saint-Denis, à l'extrémité de la rue et du faubourg de la capitale qui portent ce nom. Un seul bâtiment à quatre façades, décoré d'un attique et d'un couronnement. Son nom lui vient de la route

où elle est située, qui communique en droite ligne de Saint-Denis à Paris.

—SAINT-MANDÉ (de), à l'issue de l'avenue de ce nom. Bâtiment à deux façades.

— SAINT-MARTIN, à l'extrémité de la rue et du faubourg de la capitale qui portent ce nom. C'est une jolie rotonde élevée entre deux routes et qui se compose de quatre péristyles en saillie, ornés de huit pilastres isolés d'ordre toscan. Elle est couronnée par une galerie circulaire, avec quarante colonnes accouplées soutenant vingt arcades. Le voisinage du canal de l'Ourcq et du bassin de la Villette donne à cet édifice élégant un aspect pittoresque.

—SAINTE-MARIE, *enclos des Dames Sainte-Marie*, située près de l'ancien couvent des *Filles-Dieu*, à l'extrémité des Champs-Elysées; deux bâtimens décorés d'un cintre.

— SANTÉ (de la), boulevard Saint-Jacques, près de l'Observatoire. Cette barrière n'est décorée d'aucune architecture.

— SÈVRES (de), à l'extrémité de la rue qui porte ce nom, dans le faubourg Saint-Germain. Point d'édifice.

—TÉLÉGRAPHE (du). Elle s'appelait *Poissonnière:* elle a pris le nouveau nom du télégraphe établi sur la butte Montmartre, à l'extrémité du faubourg Poissonnière.

— VAUGIRARD (de), à l'extrémité de la rue de Vaugirard; deux bâtimens carrés.

— VERTUS (des), à l'extrémité du faubourg Saint-Denis et de la rue de Château-Landon; bâtiment à frontons, deux pérystiles.

— VILLETTE (de la), sur le bord du grand bassin de la Villette; deux bâtimens à arcades.

— Vincennes ou du Trône (de), à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine. Cette barrière, la plus belle de Paris, est un bâtiment dont l'entrée est un arc soutenu par des pilastres; les façades sont terminées par une corniche avec consoles, quatre frontons et un couronnement circulaire. On l'avait d'abord appelée *Barrière du Trône*, parce que, le 26 mars 1660, on avait élevé sur la place devant laquelle elle est située, un trône magnifique pour Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, qui y reçurent les hommages des magistrats de Paris.

On avait plus tard construit, sur ce même emplacement, un arc de triomphe en plâtre, à la mémoire de Louis le Grand, en attendant qu'on pût l'exécuter en pierre, mais ce projet fut abandonné. C'est par cette barrière que les ambassadeurs étrangers faisaient autrefois leur entrée à Paris. Ils partaient ordinairement du couvent de Picpus, où des appartemens exprès leur étaient toujours préparés.

Lors des horreurs révolutionnaires, l'instrument de mort qui trancha les jours de tant de victimes innocentes fut transporté à la barrière du Trône et y restait en permanence. Il y était encore le jour où succomba le monstre qu'on appelait Robespierre.

Du moment où l'impôt sur le vin a été rétabli, des hameaux se formèrent et se forment encore comme par enchantement au-delà des murs d'enceinte. Ils ne sont absolument occupés (à l'exception de quelques jardins potagers dont les produits sont journellement apportés et vendus chaque matin dans les différens marchés de Paris) que par des marchands de vins traiteurs, des marchands de comestibles de toutes espèces et des cafetiers. On ne voit partout que bals, guinguettes et *bastringues*, où, depuis midi jusqu'à onze heures du soir, les sons discordans d'un violon, d'une clarinette et d'une contre-basse se font entendre sans interruption, les dimanche, lundi, jeudi de chaque semaine, quelque temps qu'il fasse, et les jours de fêtes, même tous

les jours dans quelques guinguettes en renom, telles que celles des *frères Desnoyers*.

Des flots de population parisienne affluent dans ces joyeux et turbulens rendez-vous. L'ouvrier, qui n'a bu que de l'eau toute la semaine, accourt le dimanche se dédommager aux barrières en buvant de la piquette : pères, mères, enfans, bonnes et soldats, s'acheminent dès le matin, chargés de provisions solides, telles que dindons, canards, gigots ; melons et salades sont de rigueur.

Cette habitude, si l'on en examine la cause et la source, prêterait à de sérieuses réflexions : peut-être que, sans l'impôt excessif des entrées en fait de liquides de toutes sortes, cette multitude se bornerait souvent à parcourir les divers points de l'intérieur qu'elle pourrait animer par ses jeux, et sur lesquels se répandraient ses dépenses ; mais il faut être loin de la croire uniquement guidée par un motif d'économie, l'idée seule de ce que l'on nomme *barrières* lui peint une entrave dont elle semble avoir besoin de s'affranchir. Une force irrésistible l'entraîne hors des murs de la capitale, et elle cède à cet instinct de liberté.

Chaque barrière a ses habitués et ses habitudes, et, pour ainsi dire, ses mœurs et ses usages à part. Que de variétés n'offrent-elles pas, prises séparément, à l'œil de l'observateur ? quel aspect réjouissant de voir les deux tiers d'une population de plus de 800,000 âmes se disperser çà et là autour d'une enceinte de sept lieues de tour. La joie est peinte sur tous les visages, tous les groupes mangent, boivent ou dansent ; la grâce et la mesure n'y sont pas aussi scrupuleusement observées que dans les riches salons du faubourg St.-Germain ou de la Chaussée-d'Antin ; on n'y danse pas dans le même genre qu'à l'Opéra, mais les nombreux danseurs et danseuses paraissent s'y amuser beaucoup ; en un mot, il n'y a rien de commun entre les bals de la barrière et ceux de l'Académie royale de danse et de musique.

« Paris (dit Mercier, en parlant des barrières qui l'entourent) est un gouffre où se fond l'espèce humaine; c'est là qu'elle est sous la clef. On n'y entre, on n'en sort qu'en passant sous des guichets où règnent des yeux d'Argus, et des barrières de sapin y sont plus respectées que n'y seraient des remparts bordés de canons. On arrête les denrées les plus nécessaires à la vie, en leur imposant une taxe que le pauvre seul supporte. Il ne tiendrait qu'au prince d'affamer la ville, et il tient en cage ses bons et fidèles sujets. » (*Voy.* Guinguettes.)

BASSINS (barrières des). *Voy.* Barrières.

BASSIN DE LA VILLETTE. Sa destination est de servir de port pour le canal de l'Ourcq ; de réservoir pour les eaux qui alimentent les fontaines de Paris, situées sur la rive droite de la Seine; d'intermédiaire pour la navigation de Seine en Seine, par les canaux St.-Martin et St.-Denis, et d'un ornement magnifique pour la barrière St.-Martin.

Son parallélogramme est revêtu de maçonnerie, ses bords sont plantés d'arbres : le goût des Parisiens pour leur plaisir les fait naviguer en été sur cette petite nappe d'eau avec de petites barques légères et à voiles. Lorsque les frimas ont durci sa mobile surface, des nuées de patineurs de tous rangs et de toutes conditions s'élancent sur son parquet uni, qu'ils sillonnent avec la rapidité de l'oiseau qui fend l'air.

D'élégans traîneaux sont réservés pour les dames ou les amateurs qui manquent ou de force ou d'adresse. Ces nobles amusemens tournent au profit des indigens, qui se trouvent ordinairement en grand nombre tant à la Villette qu'aux environs, en ce que la légère rétribution que l'on reçoit de chaque patineur, et en général de chaque personne qui désire descendre sur la glace, est fidèlement déposée entre les mains de M. le maire de cette commune, qui la fait distribuer à tous les pauvres d'alentour.

Au résumé, les bords de ce bassin sont fréquen-

tés dans les fortes gelées par la meilleure société de Paris; de nombreux équipages élégans bordent les bas-côtés, et il n'est point d'année où des personnages augustes ne soient venus admirer la grâce et l'adresse des patineurs, en profitant de cette occasion pour déposer leurs offrandes aux malheureux.

Le bassin de la Villette fut commencé en 1806 et achevé en 1809. Il reçoit au Nord les eaux du canal de l'Ourcq, et par ses deux angles du Midi, il fournit d'eau l'aqueduc de ceinture (1) et le canal Saint-Martin. La longueur de ce bassin est de 682 mètres 161 millim., ou 350 toises; sa largeur de 70 mètres 165 millimètres, ou 35 toises 5 pieds 6 pouces.

La superficie de ses eaux est de 47,863 mètres carrés 83 centim., équivalant à un peu plus de 14 arpens de 18 pieds. La hauteur moyenne de ses eaux est de 1 m. 50 centim., ou 4 pieds 7 pouces 4 lignes; la plus grande quantité d'eau qu'il puisse contenir est de 71,995,740 mètres cubes, ou 717,957,400 hectolitres d'eau.

BATEAUX. (*Voy.* Coches.)

BATIGNOLLES (les). C'est un village qui ne date guère que de quatre ans. Il touche à la barrière de Clichy, à gauche de Montmartre, et est traversé par la route qui mène à Saint-Ouen : considéré comme un faubourg de la capitale, c'est sans contredit le plus élégant.

Nombre des maisons qui s'y élèvent journellement rivalisent avec celles de Paris par leur construction. Déjà un grand nombre de jolies boutiques, des cafés, des restaurateurs, s'y sont établis. C'est à gauche, en sortant de la barrière, qu'est située la fameuse

(1) La destination de cet *aqueduc de ceinture* est de porter les eaux de l'Ourcq dans toutes les parties de Paris situées au N. de la Seine. Il s'étend le long des boulevards, depuis la barrière St.-Martin jusqu'à Mousseaux, sur une longueur de 9,500 mètres. Sa longueur et celle de ses nombreuses ramifications et embranchemens ont 14,700 toises. Il fournit à lui seul à Paris, en 24 heures, 15,768 muids d'eau.

guinguette dite *du Père la Tuile*, généralement connue par la qualité de ses vins et de ses mets, qui vont de pair avec ceux de nos restaurateurs les plus en vogue. (*Voy.* GUINGUETTES.)

BAUBIGNY, petit village fort ancien du départ. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, peu éloigné de la grande route d'Allemagne et du canal de l'Ourcq, dans une plaine, à 1/2 l. de Pantin, et à 1 l. 3/4 au N. E. de Paris. Son nom primitif était, en latin, *Balbiniacum*, c'est-à-dire *montagne de Balbinus*. Ce village était déjà connu dès le VIIe siècle.

La pop. est d'environ 250 hab. au plus, qui tous se livrent aux travaux agricoles; son territoire est propre à toutes espèces de culture de grains.

Il y avait un château assez joli dans ce village, il fut détruit entièrement lors des orages révolutionnaires, et il n'en reste absolument rien; mais le parc existe toujours, et c'est au milieu que jaillissent les trois sources du *Ru de Montfort*, que grossissent, avant de quitter le territoire de Baubigny, deux autres sources.

L'église, sous l'invocation de Saint-André, eut pour curé *Jehan Bonneau*, greffier de la chambre ecclésiastique, aumônier d'Etienne de Pourcher, évêque de Paris, et plus tard attaché à la personne du roi Charles VII. Nous ignorons si c'est ce même Bonneau dont Voltaire a voulu parler dans l'une de ses œuvres, la plus spirituelle et la plus badine en même temps. Quoi qu'il en soit, Bonneau fut assassiné, le 13 juillet 1504, et inhumé dans l'église de Baubigny. On lit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Ci-dessous gist de Dieu le féal serviteur,
Jehan Bonneau, prêtre de Baubigny, curé,
Servant en tout temps comme il a juré,
Chapelin de la chambre, clerc de Monsieur;
Par dard mortel fut le corps séparé :
L'an mille cinq cent et quatre,
Le jour treizième de juillet mal paré;
Dieu par sa grâce veuille ses maux rabattre.

BEAUMONT-SUR-OISE, jolie petite ville du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise. Elle est à 8 l. au N. de Paris, par la grande route de Beauvais.

« Cette ville est dans une belle situation, sur l'une des côtes qui bordent la rive gauche de l'Oise; la grande route de Paris à Beauvais la traverse. De toutes les communautés religieuses qui y existaient, telles que la collégiale, le prieuré, un couvent de Minimes et l'Hôtel-Dieu, fondé depuis très-long-temps, ce dernier seul subsiste.

« Au milieu de la place, est une fontaine abondante qui fournit l'eau à une grande partie des habitans. Plus loin se font remarquer les ruines d'un ancien château fort.

« Il se fait à Beaumont un commerce de farines, beaucoup plus considérable qu'avant la révolution. Il s'y tient cinq foires par année : la première, le jeudi après le 15 janvier; la seconde, le jeudi de la mi-carême; la troisième, le jeudi avant l'Ascension; la quatrième, le jeudi après la Saint-Pierre, et la cinquième, le jeudi après la Saint-André. Il y a trois marchés par semaine, les mardi, jeudi et samedi; celui du jeudi consiste principalement en grains (1). »

Cette petite ville renferme plusieurs établissemens industriels, une pension de jeunes gens et trois écoles primaires.

On compte près de 2,500 habitans; une brigade de gendarmerie y est en résidence. Il y a un bureau de poste aux lettres, un relais de poste aux chevaux et plusieurs auberges excellentes.

Voitures à Paris, *rue Montorgueil*, nº 49. Départ, 2 fois par jour, 7 h. du matin et 2 h. de l'après-midi; retour dans la capitale aux mêmes heures. Prix, 1 fr. 50 c. par place.

BEAUREGARD. C'est un hameau de la commune de La-Celle-Saint-Cloud, arrond. de Versailles;

(1) Dictionnaire topographique des environs de Paris.

sans doute sa situation lui a fait donner ce nom qu'il mérite à tous égards.

On remarque surtout le château, situé au milieu du bois qui porte le nom de ce hameau. Il est placé sur une éminence et entouré d'un ruisseau, qui se perd dans la vallée qui s'étend tout autour. Cette habitation magnifique fut long-temps la propriété du cardinal de Furstemberg. Là, se trouve un salon voûté et construit tout exprès, où son éminence se plaisait souvent à entendre de la musique. Ce château était le rendez-vous commun des célèbres artistes du siècle de Louis XIV; Lully et Rameau y firent exécuter leurs chefs-d'œuvre. Nous ignorons à qui appartient ce château maintenant. (*Voy.* LA-CELLE-LES-SAINT-CLOUD).

BEAUTÉ. « Ce château, situé autrefois dans le bois de Vincennes, est entièrement ruiné; il fut bâti par le roi Charles V, surnommé *le Sage*, et ce fut là que ce prince finit ses jours. Long-temps après, Charles VII le donna à sa maîtresse Agnès Sorel. Elle en jouit jusqu'à sa mort. Ce fut à cause du nom de ce château, et des charmes de cette belle propriété, qu'elle était appelée *la belle des belles*, ou *Madame de Beauté* (1). » Au bas de son portrait, François Ier écrivit ce quatrain qu'il avait composé :

> Plus de louanges et d'honneur tu mérites;
> Ta cause étoit de France recouvrer,
> Que ce peut dans un cloître ouvrer
> Close nonain, ou bien dévot hermite.

BEL-AIR. Il y a une infinité de lieux aux environs de Paris qui portent ce nom. Nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables, ceux dont la connaissance est la plus nécessaire aux voyageurs. Ils sont au nombre de neuf; savoir :

1°. LE BEL-AIR, jolie maison de campagne située

(1) *Environs de Paris* de Dulaure. — In-18, 1787.

dans la commune de Bièvre, bâtie sur une éminence et entourée de bois. La rivière de *Bièvre* coule à peu de distance, et du belvéder de cette maison, l'œil découvre des points de vue enchanteurs. Cette charmante habitation appartient à M. de Plancy.

2°. Le Moulin du Bel-Air, près de Nanterre, du côté de Ruel.

3°. Autre Moulin du Bel-Air, sur la commune de Gentilly. C'est en même temps un cabaret.

4°. La Ferme du Bel-Air, située sur la commune de Vauhallan.

5°. Autre Ferme du Bel-Air, près du Chesnay, arrond. de Versailles ; c'est une hôtellerie.

6°. Chateau du Bel-Air, entre Meudon et Clamart. C'est une maison de très-mince apparence avec un jardin pépiniériste. Nous ignorons quel en est le propriétaire.

7°. Le Rendez-vous du Bel-Air, guinguette assez considérable à un 1/2 quart de l. de la barrière du Maine, faisant l'encoignure de la route et du chemin qui conduit à Vanvres.

8°. La ferme qui est attenante à cette guinguette porte encore le nom de Ferme du Bel-Air.

9°. Enfin, la Porte du Bel-Air, nom d'une de celles qui ferment le parc de Vincennes, devenue célèbre depuis peu par le crime atroce du nommé *Papavoine*. (*Voy.* Bois de Vincennes.)

BELLE ÉPINE (la). C'est une auberge sur la route de Fontainebleau, à côté de laquelle est casernée une brigade de gendarmerie. Cette ferme dépend de la commune de Thiais.

BELLEVILLE (barrière de). *Voy.* Barrières.

BELLEVILLE ou LA COURTILLE, grand village situé sur une montagne près des murs de la barrière

de la capitale qui porte ce nom. Il est du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, et, pour ainsi dire, considéré comme un des faubourgs de Paris. Son premier nom était *Saviæ* (*Saveix* ou *Savegia*, et par abréviation, *Sav*). Le nom de *Poitronville* ne désignait d'abord que la partie la plus éloignée de Paris. Les anciens rois possédèrent ce village : une monnaie portant le mot *Savæ* semble prouver qu'elle y avait été fabriquée. Le territoire fut ensuite divisé entre plusieurs seigneurs laïques ou ecclésiastiques, à qui les rois firent des donations: les habitans dépendaient des paroisses de Saint-Méry de Paris, de Pantin et de Bagnolet. L'église n'a été bâtie qu'au XVIIe siècle : elle est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, qui est le patron du village.

On remarquait jadis un couvent de pénitens du tiers-ordre de Saint-François, fondé en 1638 par Jean Bordier, argentier de la petite écurie du roi, et Marie Bricart, sa femme.

Le plus ancien titre qui donne à ce village le nom de *Belleville-sur-Sablon* est du 30 juillet 1649.

C'est dans ce village que demeurait le poète Favart, auteur de plusieurs opéras comiques, dont Grétry et Monsigny ont fait la musique. Madame Favart était actrice distinguée : c'était pour elle que son mari avait composé la comédie des Trois Sultanes, qui est restée au répertoire du Théâtre français. L'abbé de Voisenon, leur inséparable ami, habitait aussi Belleville. Favart y mourut le 18 mai 1792, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Sa maison est maintenant occupée par un pensionnat de demoiselles, dirigé par madame de Noireterre. Favart fut enterré à Belleville, près de son épouse : le modeste monument qui leur fut érigé n'existe plus : un seul cyprès indique leur sépulture.

Le joli plateau sur lequel est bâti ce village est couvert de maisons de plaisance. La partie inférieure est occupée par des carrières à plâtre et des jardins : on y trouve aussi quelques usines considérables.

Quoique le territoire de cette commune soit peu fertile en grains, on trouve beaucoup de vignes ;

il y en a principalement à Ménilmontant. La population peut bien être de 17 à 1800 hab. Il y a une brigade de gendarmerie et une poste aux lettres qui appartient à la banlieue de Paris.

Plusieurs maisons d'éducation y sont établies, notamment celles de jeunes gens, dirigées par M. Jolibois, chef de l'institution de l'Université, et de M. de Neufchâtel; trois autres, de demoiselles, sont tenues par mesdames Aubin, Delaunay, et madame de Noireterre, déjà citée.

La position de Belleville, qu'environnent les Prés-Saint-Gervais, ajoute à l'agrément des maisons de campagne; aussi, pendant les beaux jours d'été est-il le rendez-vous d'un grand nombre d'habitans de Paris, attirés par les guinguettes et les bals publics dont ce village est presque entièrement composé. (*Voy.* Barrières et Guinguettes).

Un établissement de fêtes champêtres et de courses en chars, sur une pente douce et rapide qu'on est convenu d'appeler *Montagnes*, construites à l'instar de celles connues, en 1815, sous la dénomination de *Montagnes Russes*, y attire, chaque dimanche et les jours fériés, la bonne compagnie.

Ce fut en 1817 que s'établirent ces jeux, et à cette époque, on les vit pousser dans tous les jardins publics, aux environs de Paris, comme des champignons. La faculté en recommanda l'exercice, et nos médécins, qui, dans leur méthode de traitement, suivent la mode comme dans leurs habits, prêchèrent eux-mêmes l'exemple en *dégringolant* avec leurs malades. On a vu ces messieurs, dans une seule saison, faire *dégringoler* des familles entières, et divers genres d'entreprise y trouvèrent leur compte.

Le village de Belleville a été l'un des lieux où s'est le plus signalée la valeur française, pendant les derniers jours de la campagne de 1814.

BELLEVILLE (aqueduc de). *Voy.* Aqueducs.

BELLEVUE (le chateau de). On l'aperçoit sur les coteaux qui bordent la Seine, entre ce fleuve,

et ce qu'on appelle *la Garenne de Sèvres* ou *le Bois des Cotonniers*, au dessus de la manufacture de bouteilles. La beauté du site, l'agrément varié des paysages qui l'environnent, fixent encore l'attention des curieux et des voyageurs.

Personne n'ignore que ce fut madame de Pompadour qui fit bâtir cet élégant édifice avec la rapidité la plus inconcevable, primitivement sur les dessins d'un architecte peu connu, appelé l'*Assurance*. A peine deux années furent-elles écoulées, que ce lieu vit élever un monument de magnificence et de goût, et à-la-fois un chef-d'œuvre de sculpture, quoique d'un genre très-simple.

Son heureuse position, l'immense variété de ses paysages, offrent les points de vue les plus rians. Les nombreuses sinuosités de la Seine, qui semblent se multiplier à l'œil de l'observateur, firent donner à ce château le nom de *Bellevue*.

Très-peu de jours après son achèvement (le 24 novembre 1750), Louis XV vint y rendre visite à sa favorite, et coucha dans un appartement qu'on lui avait préparé tout exprès. Charmé de la beauté du site, le monarque témoigna le désir de faire l'acquisition de cette habitation délicieuse. Cependant, ce ne fut que le 22 juin 1757 que le contrat d'acquisition fut passé, toutefois la jouissance en resta à la marquise. A sa mort, Bellevue devint maison royale, et de nouveaux embellissemens la rendirent plus agréable encore. La statue du prince y fut sculptée en marbre par Pigalle, au milieu des jardins plantés par Disle; on voyait encore, il y a dix ans à peu près, un fragment de la balustrade qui entourait cette statue mutilée et détruite en 1793.

A la mort de Louis XV, son successeur, l'infortuné Louis XVI fit présent à ses tantes, *Mesdames de France*, de ce château. Elles l'habitèrent une grande partie de chaque année, jusqu'à l'époque où elles furent contraintes de s'expatrier. Peu de temps après, ayant été dévasté de fond en comble, la carcasse de l'edifice fut transformée en une vaste caserne, et en-

suite il fut vendu ou plutôt adjugé à M. Testu-Brissy, à la charge par lui de ne point interrompre la route qui conduit à Meudon.

Parmi les inscriptions qu'on lisait autrefois dans les jardins de Bellevue, on remarquait celle-ci, dont les auteurs du vaudeville joué aux Variétés sous le titre des *Trois Innocens* s'étaient emparés; ils en avaient fait un couplet. La voici :

> **Laissez sur leurs tiges nouvelles**
> **Les fleurs qui parent ces bosquets;**
> **Car la fraîcheur est aux bouquets**
> **Ce que la pudeur est aux belles.**

De tant de richesses qu'on vit jadis embellir cette retraite si chère aux poètes, qui venaient y chercher des inspirations, il ne reste plus maintenant que quelques misérables débris : deux portions des ailes du château et la tour dite de *Marlborough* sont encore intactes. Les eaux abondantes qui furent conduites à grands frais ayant disparu, ce lieu ne présente plus qu'un aspect sombre et mélancolique.

Bellevue est à 2 l. de Paris ; on y arrive par la route de Sèvres ou par celle de Meudon : il fait partie de cette dernière commune.

BERCY (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

BERCY. Grand et beau village, situé à la sortie de la barrière de la capitale qui porte ce nom, entre la grande route de Lyon et la rive droite de la Seine. Il appartient au canton de Charenton ; sa population peut être évaluée à 1,400 hab., y compris les diverses parties de ce village appelées communément *le Grand-Bercy, le Petit-Bercy, la Râpée, la Grande-Pinte, la Vallée de Fécand* et *le Ponceau.*

Les principales productions de cette commune consistent en fruits et en légumes. Il y a deux postes aux lettres de la banlieue de Paris : la première est placée

en avant de la barrière, chez un débitant de tabac, *intra muros*; la seconde est attenante à un café placé vers le milieu de la grande rue de ce village, près du bureau des voitures.

« Le grand et le petit château ont été bâtis (dit « M. Charles Oudiette) sur les dessins de Mansard. « Le parc, environné de beaux jardins devenus ma- « gnifiques, et bordé, le long de la Seine, par une « longue terrasse, contient plus de trois cents arpens; « le pavillon au bout de la terrasse offre les plus « beaux points de vue. Cette belle propriété appar- « tient aujourd'hui à M. le comte de Nicolaï; elle a « été possédée, depuis trois cents ans de père en fils « par MM. le Malon de Bercy, jusqu'à la mort de « M. Charles de Malon de Bercy, dernier rejeton de « cette famille, décédé le 3 mars 1809.

« Au Petit-Bercy, est l'autre maison dite *le Petit-* « *Château*, avec un parc d'environ 40 arpens. »

Bercy était déjà connu sous Louis le Gros et au commencement du XIVe siècle; Bercy était un port considérable sur la Seine. Les événemens qui s'y passèrent jusqu'à l'époque de nos jours ne méritent guère la peine d'être racontés; ce village n'a d'autre importance que le commerce qui s'y fait et les établissemens industriels qui y existent.

C'est là que les vins, eaux-de-vie, vinaigres et huiles qui servent en partie à l'approvisionnement de Paris, sont apportés de la Haute et Basse-Bourgogne, du Mâconnais, de la Champagne, de l'Orléanais, de la Tourraine, de l'Anjou et du Languedoc, par les canaux qui aboutissent aux deux rivières de la Seine et de la Marne, dont le confluent se trouve à très-peu de distance.

Les magasins ou entrepôts les plus considérables, tant à Bercy qu'à la Râpée, sont ceux qui appartiennent à MM. Thory, Cabanis, Chagot, Gallois, Guillermin, Lamoignau, Libert frères, Renet fils, Richard et compagnie, Rigoux, Quéton, Tricot, Valetion et madame Levaux.

Il existe en outre au port de la Râpée un entrepôt

de toutes sortes de bois de charpente, charronage, planches, voliges, etc.

Le 31 juillet 1820, un effroyable incendie se manifesta, sur les 2 heures de l'après-midi, à la Râpée, dans l'entrepôt des vins de MM. Cabanis et Thory. Quelque zèle que l'on ait mis dans les secours qui y furent portés de suite, il fut impossible de se rendre maître de la flamme, et l'on ne put empêcher les bâtimens voisins d'être entièrement consumés. A 9 heures, l'incendie était dans toute son intensité; mais on avait pris toutes les précautions nécessaires pour que ses ravages ne s'étendissent pas plus loin. Ce ne fut qu'à 4 heures du matin que les pompiers, la gendarmerie, les différentes autorités et l'immense population des environs, accourus pour porter des secours, furent maîtres du feu. Les papiers, les registres et le portefeuille de l'entrepôt furent seuls sauvés. Plus de 40,000 pièces de vin, d'eau-de-vie et d'esprit furent consumées, et la totalité de la perte, tout compris, dépassait la somme de 10 millions. On ignore toujours la cause de cet événement.

Parmi les établissemens industriels les plus importans, on remarque une raffinerie de sucre. Il y avait autrefois une fabrique de sucre de betterave tenue avec le plus grand succès par M. le vicomte de Chambour.

MM. Coulon et compagnie y avaient aussi établi une maison de commerce très-considérable, qui fut surtout connue par son fameux procès avec M. de Bourienne. Ce procès fut en partie cause de la disgrâce de ce ministre diplomate, sous Buonaparte. On prétend qu'il n'est pas fini, et que les tribunaux vont s'en occuper encore de nouveau. M. de Bourienne fait partie du conseil d'état depuis long-temps.

Bercy renferme un grand nombre de restaurateurs et de cafés : ils sont tellement en évidence qu'il serait inutile d'indiquer strictement leur position respective.

On trouve des *voitures* qui mènent de Paris à ce

village : savoir, *rue de Bourbon Ville-Neuve*, n° 35; et *rue de la Bibliothèque*, n° 10. Le prix ordinaire est de 60 cent. Elles partent d'heure en heure, depuis 7 h. du m. jusqu'à 7 h. du soir.

BERCY (LE PETIT). *Voy. l'article précédent.*

BESONS ou BEZONS, village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, situé sur la rive droite de la Seine qu'on passe sur un pont nouvellement construit; il est à 1/2 l. d'Argenteuil et à 2 l. 1/2 au N. E. de Paris ; sa pop. est d'environ 980 hab.

Ce village est fort ancien, puisqu'il est prouvé que les rois de la première race y faisaient battre monnaie. Charles VI, en 1404, excepta les habitans de Besons des *prises*. On appelait ainsi les réquisitions frappées en meubles, argent, vivres, boissons et fourrages, que supportaient les communes pendant le séjour des rois ou des princes de leur famille. C'était un véritable pillage : ce droit fut remplacé par une redevance annuelle de quatre charettes de paille.

Il se tient dans ce village, le jour de la Saint-Fiacre, lorsque cette fête tombe le dimanche, ou le dimanche suivant quand elle se trouve dans la semaine, une foire qui dure trois jours. Son emplacement sur un gazon ombragé de belles plantations, donne lieu à un rassemblement considérable de personnes des environs qui y sont attirées par la danse, les jeux autorisés par M. le maire, et la vente d'objets et de comestibles de toutes espèces.

Il y a peu de maisons de campagne, et nous n'y connaissons aucun établissement industriel remarquable. Besons mérite d'être visité, à cause de son site pittoresque et des charmantes promenades qui sont alentour.

Voitures, *rue de Valois-Batave*, n° 8. Départ de Paris et retour, à 7 et 10 h. du matin, 4 et 7 h. du soir. Prix, 1 fr. ; le dimanche, 1 fr. 25 c.

BICÊTRE. Ce hameau, situé 1 1/2 l. au S. de la

barrière de Paris, qui porte ce nom, proche la grande route de Fontainebleau, est situé sur le sommet d'une colline assez élevée, d'où l'on découvre une des plus belles vuès des environs de Paris. L'étendue de la capitale, le cours de la Seine avec toutes ses sinuosités, et une foule de villages, s'offrent, de ce point, à l'œil du spectateur étonné, comme un vaste panorama vivant. Ce lieu n'est généralement connu en France, que par le château qui sert d'hospice et de prison, et c'est de lui dont nous allons principalement entretenir nos lecteurs.

Ce château fut construit originairement sous le règne de Philippe-Le-Bel, par un évêque anglais nommé Wincester. On le nomma d'abord *Wincestre*, puis *Bicestre*, et enfin Bicêtre. En 1400, Jean de France, duc de Berry, en fit l'acquisition, quoiqu'il n'offrît guère que des ruines, et le rétablit avec magnificence. Il fut encore détruit de fond en comble, ou plutôt rasé en 1519, parce qu'il était devenu un repaire de voleurs. Louis XIII l'ayant fait rebâtir, en forma un hospice pour les militaires infirmes, tel qu'on le voit aujourd'hui. Plus tard, Louis XIV faisant élever l'hôtel des Invalides pour les défenseurs de la patrie que les foudres de la guerre avaient mutilés, donna Bicêtre aux hôpitaux de Paris. Depuis cette époque, il sert de retraite aux fous, aux indigens, aux escrocs, aux libertins, aux vagabonds, et en général aux individus condamnés à des peines infamantes, qui y attendent ordinairement le jour de leur départ pour les bagnes ou pour leur exécution, lorsqu'ils ont été condamnés à la peine capitale.

On ne peut voir sans frémir l'effronterie de la plupart de ces misérables, au moment où *la chaîne* des hommes condamnés aux galères, se dispose à partir pour sa destination; « avant d'être placés « dans les chariots (dit le *Dictionnaire historique et militaire des environs de Paris*), ils sont déshabillés nus, et visités jusque dans les parties les plus secrètes, pour s'assurer s'ils n'ont pas des outils propres à limer ou à scier leurs fers. On a trouvé dans

la bouche et dans l'anus même de ces bandits, des scies faites avec des ressorts de montre (*). »

En 1816, plus de 150 de ces prisonniers parvinrent à s'évader; presque tous furent arrêtés avant la fin de la journée. Le 3 juillet 1815, tous les prisonniers de Bicêtre furent transférés dans les diverses prisons de la capitale, à cause de l'approche des Alliés.

Le puits de Bicêtre, que tous les étrangers vont admirer, peut être placé parmi les morceaux d'architecture les plus étonnans qui existent, quoique ces sortes d'ouvrages ne soient guère que du ressort de la maçonnerie. Il a 16 pieds de diamètre, sur 28 toises 1/2 de profondeur ou 172 pieds. C'est l'ouvrage de l'architecte Boffrand; il est creusé dans le roc vif, où sont les sources qui y entretiennent constamment 9 pieds d'eau, toujours intarissable. Par une machine très-simple qui sert à puiser l'eau, deux seaux, dont l'un monte, tandis que l'autre descend, sont toujours en mouvement. Le réservoir dans lequel ces eaux sont distribuées, a 54 pieds carrés, et contient, lorsqu'il est plein, 54,000 muids.

Un spectacle plus affligeant encore que celui dont nous avons parlé, c'est celui du lieu où sont renfermés les fous reconnus incurables. Ceux dont on espère la guérison sont traités à Charenton. (*Voyez ce mot.*)

Cet hospice, depuis la révolution et notamment depuis 1803, a subi de nombreux et utiles changemens. Plusieurs constructions, réparations, agrandissemens, plantations d'arbres, ont été exécutés dans ce vaste établissement. Des mesures de propreté, relatives aux salles et aux individus, un accroissement et une amélioration de nourriture, ont un peu tempéré le malaise des malades, et le sentiment d'horreur qu'a toujours inspiré, dans Bi-

(*) Roulées et enduites de cire, de la grosseur d'une bille ou d'une balle de plomb de fort calibre.

cêtre, la réunion de toutes les misères et de tous les vices de l'humanité.

Plusieurs habitués de cette maison sont occupés à divers travaux, métiers et arts; il n'y a que la caducité et l'infirmité qui soient oisives; les ouvrages sont payés par l'administration.

En 1812, l'administration des hospices a fait construire, dans l'enceinte de Bicêtre et dans la partie la plus reculée de cet hospice, un bâtiment destiné aux fous, qui auparavant étaient placés dans des loges humides. Ce bâtiment se divise en six salles; chaque salle peut contenir de 28 à 30 lits. Les étages supérieurs sont pour les fous tranquilles, et le rez-de-chaussée pour ceux qui ont besoin d'un traitement médicinal. Rien n'est plus curieux que la salle dans laquelle est placé l'appareil destiné à administrer les douches. Les fous incurables sont dans un local particulier, et séparés du promenoir des fous tranquilles, par une grille en fer. Ce promenoir est planté de tilleuls. A l'extrémité orientale d'une allée, est une salle destinée aux femmes âgées, réduites à un état de démence.

La partie de l'hospice consacrée aux aliénés peut contenir environ 500 personnes : les loges sont au nombre de 350. Il y a en outre 10 dortoirs qui contiennent ensemble 320 lits. Il en existe 66 dans les salles de l'infirmerie. De plus, on a ajouté un nouveau bâtiment qui contient 150 lits : 500 folles couchent sur la paille. Les convalescentes occupent un dortoir de 44 lits; et les *mélancoliques*, au nombre de 100, vont en occuper un second incessamment. Près de 400 femmes ou filles tranquilles travaillent à des ouvrages de coutures qui leur sont payés.

Chaque degré d'aliénation a ses cours particulières, ses loges et ses dortoirs.

Les fous furieux ne sont plus enchaînés comme autrefois.

Le nom de ce château rappelle l'infamie et le crime; on éprouve un sentiment de peine en pensant que la plupart des vices et des misères de l'es-

pèce humaine sont entassés dans un même endroit, et semblent souiller l'air pur des campagnes, au milieu desquelles ce lieu d'ignominie paraît étranger.

Cet établissement est visible tous les jours, dans tous ses détails, depuis 10 h. du matin jusqu'à 3 de l'après-midi. On n'a qu'à s'adresser au concierge.

BICÊTRE (LE PETIT), maisons isolées, dans l'une desquelles se trouve casernee la brigade de gendarmerie; dans une autre, la poste aux lettres de la banlieue et quelques cabarets. Le petit Bicêtre dépend de la commune de Meudon.

BIÈVRE (RIVIÈRE DE). *Voy.* RIVIÈRES.

BIÈVRE, très-joli village situé à 3 l. 1 2 au N. O. de Paris, par la route de Palaiseau, sur un coteau entouré de bois. Son nom latin était *Bœvria* ou *Biberis*, sans doute à cause de la petite rivière qui l'arrose et qui portait originairement le même nom. Le bas du territoire est marécageux, mais entouré de verdure en tout temps. C'est là qu'est placé le château dont le premier possesseur a été le fameux marquis de Bièvre, auteur du *Séducteur*, mais plus connu encore par les nombreux et ingénieux calembourgs qu'il faisait sans cesse. Cette terre fut érigée en marquisat par Louis XV. Ce château appartient maintenant, avec toutes ses dépendances, à M. le comte de Vaulgrenand, ex-chambellan de l'ex-empereur.

Les productions du territoire de ce village consistent en bois, foin et légumes; il y a quelques vignes sur les hauteurs, et dans les endroits les moins humides.

L'église, qui est très-petite, n'a rien de remarquable. La population de cette commune peut être évaluée à 1200 hab. y compris le hameau de *Vauboyen* et les nombreuses maisons de campagne qui sont alentour.

Il se tient dans ce village deux foires par an : la

première, le 11 juin; (c'est aussi le jour de la fête patronale); la seconde, le 6 décembre. Plusieurs auberges de ce village sont dignes de l'attention des gourmets, en fait de gibier surtout.

Divers établissemens industriels y sont remarquables; entre autres, la manufacture d'indiennes, qu'exploite M. Dolfus-Gonsard, dont les produits, travaillés à l'instar de ceux de Jouy, sont estimés et ont obtenu une mention à la dernière exposition de l'industrie française.

« Une communauté de Bièvre, aussi célèbre qu'ancienne, est celle que l'on appelait *le Val-Profond*, et ensuite le *Val-de-Grâce;* elle était de l'ordre de Cîteaux, et date au moins de l'an 1100. Elle souffrit beaucoup sous les guerres de Louis XI. Elle fut presque entièrement ruinée par les Huguenots en 1562. Les religieuses se refugièrent à Saint-Paul-de-Beauvais. C'est sous François I[er] que cette communauté fut appelée *Val-de-Grâce*. Enfin en 1636, on permit aux religieuses de vendre les bâtimens qui existaient encore, et d'aller s'établir ailleurs (*).

Un fait digne de remarque, c'est que la rivière de *Bièvre* s'élève à Bièvre a 116 pieds au-dessus du niveau de Notre-Dame.

Ce village a donné naissance à plusieurs personnages qui se sont illustrés. Mouradja d'Ohson, Suédois d'origine, et savant distingue, qui était venu s'établir en France, mourut à Bièvres en 1806.

Voitures à Paris, *rue d'Enfer*, n° 10, les mardi, jeudi et samedi à 8 h. du matin, 1 fr. 50 cent. Cette voiture (*l'Hirondelle*) va directement à Chevreuse et ne passe que près du village, en ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour descendre les voyageurs qui se rendent à Bièvre.

BLANCHE (LA BARRIÈRE). *Voy.* BARRIÈRES.

BLANC-MESNIL, très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, à une l. de Go-

(*) M. Saint-A....

nesse et à 3 l. au N. E. de Paris, par le Bourget et la route de Flandres. La population n'est tout au plus que de 50 à 60 hab., y compris les maisons isolées dites *le Coudray*, etc. Les orfèvres et les changeurs de Paris y avaient une confrérie lorsqu'ils étaient convoqués à Blanc-Mesnil. Ces Messieurs se rassemblaient au son d'une cloche d'argent qui leur appartenait et qu'on leur vola plusieurs fois, notamment en 1585, où trois habitans de ce village, qu'on avait soupçonnés d'avoir fait le vol, furent pendus.

La terre de Blanc-Mesnil est une ancienne seigneurie qui a appartenu long-temps à M. de Lamoignon de Malesherbes, président à mortier au parlement de Paris; il y passait la belle saison au sein de sa famille et de ses amis. Du reste, il n'y existe que peu de maisons de campagne.

BOIS-DE-FOSSE-REPOSE (LES). On appelle ainsi la partie des bois de la commune de Ville-d'Avray, la plus près de Versailles. Ils commencent au lieu appelé *Pate-d'Oie*, ou plutôt *Butte de Picardie*, en avant du village du Grand-Montreuil. Ces bois sont de véritables jardins anglais et sont très-abondans en menu gibier.

BOISSIÈRE (LA). C'est un château situé près de Romainville.

BOISSY. Il existe aux environs de Paris onze endroits qui portent ce premier nom suivi d'une qualification différente, savoir :

1°. BOISSY, ancienne paroisse de la commune de Fresnoy-les-Gombines. On y voit quelques ruines.

2°. BOISSY, jolie maison de campagne, située près du village de Saint-Leu-Taverny.

3°. BOISSY, ancien château fortifié dont il ne reste, pour ainsi dire, aucun vestige.

4°. BOISSY-L'AILLERIE, très-petit hameau du dép. de Seine-et-Oise, arrond. et cant. de Pontoise.

5°. BOISSY-LA-RIVIERE, dép. de Seine-et-Oise, arrond. d'Etampes; il existe dans ce petit village un assez joli château.

6°. BOISSY-LE-CHATEL, village dépendant du cant. de Coulommiers, dép. de Seine-et-Marne.

7°. BOISSY-LE-CUTE, très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de la Ferté-Aleps.

8°. BOISSY-LE-SEC. C'est un village du dép. de Seine-et-Oise, à 12 l. vers le S. de Paris, par la grande route d'Orléans. La seule chose qui y soit remarquable est une vieille citerne.

9°. BOISSY-MAUVOISIN. Ce petit village, de l'arrond. de Mantes, cant. de Bonnières, est au dép. de Seine-et-Oise. Il n'a rien de remarquable.

10°. BOISSY-SAINT-LEGER.

11°. Enfin, BOISSY-SOUS-YON ou SAINT-YON. Excepté ces deux derniers villages, dont nous allons parler, ceux qui précèdent n'ont rien qui soit digne de fixer l'attention des curieux.

Nous avons cru cependant qu'il importait autant à la régularité qu'au complètement de notre ouvrage, d'en indiquer le nom et la position, puisqu'ils se trouvent compris dans l'espace indiqué dans notre titre.

BOISSY-SAINT-LÉGER, beau et grand village, situé dans le dép. de Seine-et-Oise, sur la grande route de Paris à Troyes. Il est à 4 l. au S. de Paris. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie.

Ce village doit son surnom au patron de sa paroisse. Les archéologues font dériver le mot Boissy de *Buxus*, *Buis* ou *Boscus*, qui, dans le vocabulaire de la latinité du moyen âge, signifiait *Bois*. Suivant la légende sacrée, ce n'était au VI[e] siècle qu'un hameau, que saint Germain, évêque de Paris, rendit fameux par ses miracles.

En 650, Clovis II donna ce territoire aux moines

de Saint-Maur, dont saint Babolein, mort en 660, fut le premier abbé. On voyait encore, il y a peu d'années, au bas d'une maison en face de l'église, la fontaine de Saint-Babolein. Elle a été comblée depuis.

Cette église, d'ailleurs peu remarquable, est sous l'invocation de saint Léger, évêque d'Autun (1). Un château bâti sur une éminence et appelé *le Piple*, n'était au XIVe siècle qu'un manoir appartenant aux moines de Saint-Maur, qui en cédèrent la jouissance à Jean de Chevry. Le château fut bâti en 1725 par Cantorbe ; il a appartenu depuis au maréchal de Saxe, qui s'y plaisait beaucoup. On lit dans une lettre du 1er août 1750, à Favier, son ami, et que nous avons sous les yeux : « *Je révient dans le momant du* « *Piple, où je suis la plupart du tamp. La granje n'ait* « *pas encore achevai.* »

Le maréchal de Saxe refusa, dit-on, d'être de l'Académie française, parce qu'il ne savait pas l'orthographe : d'autres grands seigneurs n'ont pas été aussi scrupuleux, du moins ce grand capitaine avait-il publié un ouvrage estimé qui lui a survécu. Nous avons vu entrer à l'Académie des hommes qui n'étaient pas grands seigneurs, et dont le discours de réception était le premier ouvrage. On a justement regretté que le maréchal de Saxe n'ait point publié l'histoire de ses campagnes. Quelques personnes avaient engagé Favier à le presser sur ce point : « J'y ai pensé plus d'une fois, répondit le « maréchal, mais, esclave de la vérité, j'ai mieux « aimé me priver de cette satisfaction, et ne pas « déshonorer le nom de trois familles. » On connaît le héros ; cette réponse généreuse peint l'honnête homme. On sait que Louis XV après la paix de 1748, donna la jouissance de Chambord, au maréchal, et l'on peut dire aujourd'hui que la France a donné ce même château à Mgr LE DUC DE BORDEAUX. Le

(1) On raconte que M. Robe, qui en est le pasteur, aime tellement les bons villageois qu'il dirige, qu'il a refusé, il y a quelques années, un évêché pour ne pas s'en séparer

château de Piple appartient maintenant à M. Charles Schulmeister de Meynau, qui y a établi une brasserie considérable. La magnifique terre de Gros-Bois se trouve comprise dans cette commune. On sait aussi que MADAME LA DAUPHINE daigna s'y arrêter lors de son retour du sacre. Plusieurs autres maisons dans ce village sont encore dignes de remarque. Le territoire n'est composé que de terres labourables. La pop. n'est tout au plus que de 600 hab. Il y a une poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux, à laquelle est attenante une auberge justement renommée.

Voitures à Paris, *marché Saint-Jean*, nº 16. Prix 1 fr. 50 c., tous les j. à 7 h. du matin, et à 8 h. du soir; retour, *idem*.

BOISSY-SOUS-YON, ou SAINT-YON. C'est un village du dép. de Seine-et-O., arrond. de Rambouillet, canton de Dourdan, distant de Paris au S. de 8 l. 3/4, par une chaussée commode qui aboutit à la grande route d'Orléans. Son église compte au nombre de ses bienfaiteurs l'abbé Penati, secrétaire de légation du grand duc de Toscane à la cour de France; il la dota de 300 liv. de rente, à la charge d'une distribution de vingt-quatre chemises et douze camisoles à trente-six pauvres, et 50 liv. au maître d'école, chaque année. Il avait, en, outre fait construire à ses frais un autel dédié à la Vierge, un banc pour les marguilliers d'une forme très-élégante, des fonds baptismaux en marbre, etc.

Ce village, pavé en grès, renferme plusieurs maisons de campagne remarquables. Les productions de son territoire sont en grains. La grande quantité de carrières de pierre de grès servent à l'entretien des routes qui l'avoisinent. La majeure partie des hab., dont le nombre s'élève à 800, sont occupés à l'exploitation de ces carrières.

Il n'y a point d'établissement industriel. Les *voitures* de Paris à Orléans conduisent dans ce village.

BONDY. C'est un village du dép. de la Seine,

cant. de Pantin; il est situé à 3 l. à l'E. de Paris, par la grande route d'Allemagne qui le traverse.

Dès le commencement du VIIe siècle, ce village était connu sous le nom latin *Bonisiaca*, et dans le XIIIe, on voit, par les anciens titres, qu'il possédait une léproserie. Son antiquité au surplus ne saurait être révoquée en doute.

L'église est moderne, cependant ses fondations, creusées et assises sur un sol aquatique et peu solide, menacent ruine chaque année et exigent des réparations, dont les dépenses seront équivalentes dans quelque temps encore à celles que coûterait une église neuve à construire.

On voit, à l'extrémité de cette commune, un assez beau château avec un parc, dont M. Le Gerses est propriétaire. Plusieurs autres maisons de campagne sont encore remarquables; le canal de l'Ourcq passe dans leur voisinage, et vivifie leur dépendance. (*Voy.* CANAUX.)

M. Framin possède, dans une d'elles, un troupeau de mérinos de race pure espagnole.

Les principales productions du territoire sont en grains. Le sol de ce village se ressentant du voisinage de la forêt de Bondy (*voyez l'article qui suit*), les pâturages sont d'une nature grasse. Il y a dans cette commune 600 habitans. Elle est la résidence d'une brigade de gendarmerie. Plusieurs auberges et hôtelleries sont excellentes. Il y a encore une boîte aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

C'est à Bondy que, le 30 mars, la capitulation de Paris fut signée par l'empereur de Russie (Alexandre) et le roi de Prusse, où ces princes avaient leurs quartiers-généraux. Ils le quittèrent le surlendemain pour faire leur entrée triomphale dans la capitale, par la barrière dite de l'Etoile. (*Voyez* ARC DE TRIOMPHE.)

Le château *du Ramey*, qui appartient encore à Mgr le duc d'Orléans, faisait partie de cette commune. Il fait partie maintenant de celle de Livry-en-Launoy. (*Voyez ce mot.*)

On trouve différentes *voitures* à Paris, pour ce

village, *rue Saint-Martin*, nº 247, *rue Jean-Pain-Mollet*, nº 12, et *rue des Nonandières*, nº 6; deux fois par jour, matin et soir; ni les prix des places, ni les heures de départ ne sont fixes.

BONDY (LA FORÊT DE), célèbre autrefois par les voleurs auxquels elle servait de repaire; mais aujourd'hui qu'un gouvernement ferme et éclairé a pu établir une police mieux dirigée, ce bois, jadis appréhendé des voyageurs, n'offre plus aucun danger à ceux qui le fréquentent.

C'était dans la forêt de Bondy que la *Basoche* (*) se transportait autrefois tous les ans au mois de mai; son procureur général prononçait une harangue, sous un orme qu'on appelait *l'orme aux harangues*, avant de requérir les officiers des eaux et forêts de marquer deux arbres, dont l'un devait être planté le dernier samedi du même mois, dans la cour du palais, au bruit des fanfares. Dans la suite, la fête fut transférée au mois de juillet. Ce fut dans la forêt de Bondy, au dire de plusieurs historiens, que Chilpéric, roi de France, fut assassiné par Landry, amant de sa femme, et par l'ordre de cette princesse.

Le 27 mars 1814, le corps du général prussien Yorck en vint aux mains, dans la forêt de Bondy, avec un corps français qui se repliait sur Paris. Le combat ne fut pas long, mais en revanche, il fut des plus meurtriers; les Français, appuyés sur la forêt, y arrêtèrent les forces de l'ennemi; mais leur destin, dans cette campagne, étant d'être, en toute circonstance, accablés par le nombre, ils furent obligés de céder en laissant au général le village et la forêt de Bondy, avec une quantité de morts quintuple de la nôtre

BONNEUIL-EN-FRANCE, village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de Gonesse, sur la petite ri-

(*) On appelle vulgairement *Basoche*, la société réunie des clercs qui peuplent les études de MM. les notaires, des avoués et même des huissiers.

rivière du *Crou* qui fait tourner plusieurs moulins, et à 3 l. 1/2 au N. E. de la capitale, par la route de Gonesse. Son nom latin était *Banolium;* il paraît devoir cette dénomination, qui signifie *bon terroir*, à l'excellence de ses terres.

La pop. de ce village, qui possédait autrefois un château seigneurial fort mesquin, est d'environ 450 habitans, s'occupant presque tous de jardinage et surtout de la culture du colza. C'est le seul endroit des environs de Paris où cette exploitation soit avantageuse; on en tire une grande quantité de tourbe.

BONNEUIL-SUR-MARNE. Petit village fort joli, situé sur une pente douce qui regarde le levant et le midi, à 3 l. au S. E. de Paris, par la route de Troyes. Il appartient au dép. de la Seine, arrond. de Sceaux. Un embranchement des eaux de la Marne forme sur ce territoire une petite rivière qui prend le nom de *Mort-Bras*.

Bonneuil, qui se dit en latin *Bonoilum* ou *Bonogilum*, était déjà, dès 616, une résidence royale. Clotaire II y tint, en 617, une assemblée de grands seigneurs bourguignons.

L'empereur Lothaire y avait sa maison de plaisance en 842, et y donna une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Denis (1).

L'église, sous l'invocation de saint Martin, a été si bien restaurée, qu'elle paraît neuve, elle date cependant du XIIIe siècle; quoique petite et n'ayant aucune apparence, les détails en sont très-soignés. Dans une chapelle latérale, à droite, se trouvait un caveau où étaient dix-sept cercueils de plomb, qui furent enlevés et fondus comme tant d'autres à l'époque désastreuse de 1793. La pop. de ce village est tout au plus de 250 à 300 habitans, qui tous s'occupent de travaux agricoles. La plus grande partie des terres est en labourage; le dessus de la côte et

(1) Voir la *Chronique de Frédégaire*.

quelques coteaux bordant la Marne sont plantés en vignes.

Une femme de Bonneuil accoucha, le 29 août 1824, de quatre enfans mâles, sans que sa santé en souffrît nullement. A l'instant la nouvelle s'en répandit dans le village, où une assez grande quantité de jardiniers se trouvaient réunis pour fêter la Saint-Fiacre, leur patron. L'indigence de l'accouchée était de nature à exciter la pitié; les jardiniers qui en furent instruits tirèrent au sort quatre parrains, et firent une collecte qu'ils allèrent porter à la pauvre femme, dont les quatre enfans furent baptisés dans la matinée.

Quoiqu'il n'existe à Bonneuil-sur-Marne aucun établissement industriel important, les maisons de plaisance y sont en grand nombre. Les deux principales, dont l'une appelée *le Rainey*, avec un parc de 60 arpens, appartient à M. Personne-Desbriers, ancien agent de change; l'autre, appelée *le Château*, appartient au général Musnier, qui, après s'être distingué par ses talens militaires et son courage, s'est retiré dans cette commune dont il est maire. On y remarque encore les belles plantations sur les routes et chemins vicinaux, faites par les soins de ces deux propriétaires, dont le dernier possède un troupeau considérable de, mérinos pure race magnifique, et un moulin que les eaux de la Marne font agir.

Une charmante habitation est encore celle occupée par M. le comte Beugnot, conseiller du Roi et ministre en 1814, qui, quoique n'ayant occupé ce poste honorable que peu de temps, n'emporta du ministère que les regrets de ses nombreux administrés et l'estime universelle de ses concitoyens.

Bonneuil-sur-Marne mérite d'être visité par les étrangers, tant par sa position pittoresque que par ses promenades délicieuses.

Voitures, marché St.-Jean, n° 16. Départ de Paris, tous les jours deux fois, et retour également, 7 h. du matin et 4 h. du soir. Prix, 1 fr. et 1 fr. 50 c.

BORDE (LA). Ce n'est plus aujourd'hui qu'une

ferme de la commune de Montesson. C'était autrefois un château, encore fortifié du temps de Henri III.

BORDES (LES). C'est un écart de la commune de la Queue, à quatre l. de Paris, près de Fontenay-en-Brie. Le rassemblement de quelques maisons qui s'y trouvent forme un hameau assez considérable. Henri IV y avait établi des écuries, quand il venait habiter le château d'Amboile.

Bordes, dans le vieux langage, signifiait *maisonnettes couvertes en jonc*. Ce mot est encore synonyme de *ferme* ou *métairie* dans quelques provinces du midi de la France, et par abréviation de *bordages* ou *bordiers*.

BONS-HOMMES. C'était un ancien couvent transféré de Vincennes à Passy; c'est aujourd'hui une manufacture où l'on manipule les cotons sous la direction de M. Danel. On y tisse de superbes basins. Il y avait, au-dessus de cet établissement, une barrière qui portait le nom de *Bons-hommes ;* elle a été supprimée depuis peu d'années. (*Voy*. BARRIÈRES.)

BOUGIVAL. C'est un joli village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, dont il n'est éloigné que de 3 quarts de l. Sa distance de Paris est de 3 l. 1/4 à l'O. ; on y arrive par la grande route de Saint-Germain, dont il est peu éloigné sur la gauche.

Ce lieu tire son origine du mot celtique *boy* ou *bog*, qui signifiait anciennement des *concavités*. En effet, après qu'on eut extrait la craie et les pierres des montagnes voisines, il dut rester des creux et des vides qui firent surnommer ce lieu *la Vallée-des-Boges*. Ces cavités servirent sans doute dans l'origine de retraite aux pauvres et aux mendians, et c'est probablement ainsi que commença ce village. On y remarque encore des carrières et des fours à chaux. Il y a de fort jolies maisons de campagne, et celle de l'auteur de l'*Essai sur la vie, les écrits et les opinions de Malesherbes*, n'est pas la moins belle (1).

(1) M. le comte de Boissy-d'Anglas.

L'église dédiée à la Sainte-Vierge, qui paraît remonter au commencement du XIIe siècle, a deux ailes terminées par des chapelles. Dans le bout occidental de l'aile méridionale, était encore, avant la révolution le tombeau de Rennequin Sualem qui, sans savoir ni lire ni écrire, inventa l'étonnante machine de Marly. Il serait d'autant plus facile d'y replacer la pierre qui recouvrait les restes de Sualem, que madame veuve Philibert de Marly en fit l'acquisition, lorsqu'on la vendit dans la révolution. Nous avons vu l'épitaphe qui était gravée dessus; elle est encore très-bien conservée. La voici:

Cy gissent honorables personnes,
sieur Rennequin Sualem,
seul inventeur de la machine de Marly,
décédé le 29 *juillet* 1708, *âgé de* 64 *ans*,
et
dame Marie Nouelle, son épouse,
décédée le 4 *mai* 1714, *âgée de* 84 *ans.*

En face du lieu où se trouve ce monument, est la chapelle de Saint-Avertin, que l'on invoque contre les maux de tête. On y voit encore la petite figure du saint en bois; elle était dorée.

La majeure partie du territoire de cette commune est en vignes. Les fruits y sont excellens; il y a quelques carrières à plâtre; mais l'industrie et le principal commerce des habitans, dont le nombre s'élève à 300 et quelques, consistent à préparer dans les fours la qualité de craie qui s'y trouve en abondance, et que l'on appelle *blanc d'Espagne*, à l'usage des peintres en bâtimens et des vitriers.

Ce village, qui mérite la peine d'être visité, renferme quelques bonnes auberges.

Il n'y a point d'établissement industriel digne de remarque.

Les *voitures* qui conduisent à Saint-Germain-en-Laye conduisent aussi à ce village.

BOULEVARDS EXTERIEURS DE PARIS, ou

CHEMINS DE RONDE. Ces boulevards, qui entourent la capitale dans toute son etendue, furent établis en conséquence de la construction d'un nouveau mur d'enceinte, ordonnée par Louis XVI, le 13 janvier 1783. Les murs qui n'avaient pour objet que les intérêts du fisc, et les barrières trop magnifiques qui les accompagnaient, ne furent achevés qu'en 1789. Quelques parties, notamment celles que l'on nomme boulevards *Saint-Jacques* et les *Gobelins*, ne furent terminées qu'en 1814. Quatre rangées d'arbres plantés au-delà de ces murs d'enceinte, forment ce qu'on appelle les boulevards extérieurs.

Les *boulevards extérieurs* sont, par le cours de la Seine, divisés en deux parties : *boulevards du nord*, et *boulevards du midi*; ils sont réunis au nombre de quarante-cinq, ainsi qu'il suit; savoir,

— Amandiers (des); de la barrière des Amandiers à celle de Ménilmontant, 8e arrond., qer Popincourt.

— Aunay (d'); de la barrière d'Aunay à celle des Amandiers, 8e arrond., qer Popincourt.

— Bassins (des); de la barrière des Bassins à celle de Longchamp, 1er arrond., qer des Champs-Elysées.

— Belleville (de); de la barrière de Belleville à celle de la Chopinette, 5e arrond., qer de la Porte Saint-Martin.

— Bercy (de); de la barrière de Bercy à celle de Charenton, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Blanche; de la barrière Blanche à celle de Clichy, 2e arrond., qer de la Chaussée d'Antin.

— Boyauterie (de la); de la barrière de la Boyauterie à celle de Pantin, 5e arrond., qer de la Porte Saint-Martin.

— Charenton (de); de la barrière de Charenton à celle de Reuilly, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Chopinette (de la); de la barrière de la Cho-

pinette à celle du Combat, 5e arrond., qer de la Porte Saint-Martin.

— Clichy (de); de la barrière de Clichy à celle de Mouceau, 1er arrond., qer du Roule.

— Combat (du); de la barrière du Combat à celle de la Boyauterie, 5e arrond., qer de la Porte Saint-Martin.

— Courcelles (de); de la barrière de Courcelles à celle du Roule, 1er arrond., qer du Roule.

— Couronnes (des Trois-); de la barrière des Trois-Couronnes à celle de Ramponeau, 6e arrond., qer du Temple.

— Denis (Saint-); de la barrière Saint-Denis à celle Poissonnière, 3e arrond., qer du faubourg Poissonnière.

— Enfer (d'); du boulevard d'Enfer à la barrière du Mont-Parnasse, 11e arrond., qer du Luxembourg.

— Fontarabie (de); de la barrière de Fontarabie à celle des Rats, 8e arrond., qer Popincourt.

— Fourneaux (des); de la barrière des Fourneaux à celle de Vaugirard, 11e arrond., qer du Luxembourg.

— Francklin; de la barrière de Francklin à celle de Passy, 1er arrond., qer des Champs-Elysées.

— Grenelle (de); de la barrière de Grenelle à celle de la Cunette, 10e arrond., qer des Invalides.

— Longchamp (de); de la barrière de Longchamp à celle de Sainte-Marie, 1er arrond., qer des Champs-Elysées.

— Maine (du); de la barrière du Maine à celle des Fourneaux, 11e arrond., qer du Luxembourg.

— Mandé (de Saint-); de la barrière de Saint-

Mandé à celle de Vincennes, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Martyrs (des); de la barrière des Martyrs à celle de Montmartre, 2e arrond., qer de la Chaussée-d'Antin.

— Ménilmontant (de); de la barrière de Ménilmontant à celle des Trois-Couronnes, 6e arrond., qer du Temple.

— Militaire (de l'Ecole-); de la barrière de l'Ecole militaire à celle de Grenelle, 10e arrond., qer des Invalides.

— Mouceau (de); de la barrière de Mouceau à celle de Courcelles, 10e arrond., qer du Roule.

— Montmartre (de); de la barrière de Montmartre à la barrière Blanche, 2e arrond., qer de la Chaussée-d'Antin.

— Mont-Parnasse (du); de la barrière du Mont-Parnasse à celle du Maine, 11e arrond., qer du Luxembourg.

— Montreuil (de); de la barrière de Montreuil à celle de Fontarabie, 8e arrond., qer du faubourg Saint-Antoine.

— Neuilly (de); de la barrière de Neuilly à celle des Bassins, 1er arrond., qer des Champs-Elysées.

— Paillassons (des); de la barrière des Paillassons à celle de l'Ecole militaire, 10e arrond., qer des Invalides.

— Pantin (de); de la barrière de Pantin à celle de la Villette, 5e arrond., qer de la Porte Saint-Martin.

— Picpus (de); de la barrière de Picpus à celle de Saint-Mandé, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Ramponeau (de); de la barrière de Ramponeau à celle de Belleville, 6e arrond., qer du Temple.

— Rapée (de la); de la barrière de la Râpée à celle de Bercy, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Rats (des); de la barrière des Rats à celle d'Aunay, 8e arrond., qer Popincourt.

— Reuilly (de); de la barrière de Reuilly à celle de Picpus, 8e arrond., qer des Quinze-Vingts.

— Rochechouart (de); de la barrière de Rochechouart à celle des Martyrs, 2e arrond., qer du faubourg Montmartre.

— Roule (du); de la barrière du Roule à celle de Neuilly, 1er arrond., qer des Champs-Elysées.

— Sèvres (de); de la barrière de Sèvres à celle des Paillassons, 10e arrond., qer des Invalides.

— Télégraphe (du); de la barrière du Télégraphe à celle de Rochechouart, 2e arrond., qer du faubourg Montmartre.

— Vaugirard (de); de la barrière de Vaugirard à celle de Sèvres, 10e arrond., qer Saint-Thomas-d'Aquin.

— Vertus (des); de la barrière des Vertus à celle de Saint-Denis, 3e arrond., qer du faubourg Saint-Denis.

— Villette (de la); de la barrière de la Villette à celle des Vertus, 5e arrond., qer du faubourg Saint-Denis.

— Vincennes (de); de la barrière de Vincennes à celle de Montreuil, 8e arrond., qer du faubourg Saint-Antoine. (*Voy.* Barrières de Paris.)

La connaissance de la situation topographique de ces boulevards extérieurs est indispensable aux curieux et aux promeneurs pour pouvoir s'orienter, et

de là se diriger d'une manière plus brève vers les villages qu'ils ont l'intention de visiter, surtout si ces villages font partie de ce qu'on appelait l'ancienne banlieue. (*Voy*. BANLIEUE DE PARIS.)

BOULIE (LA). C'est un petit hameau de la commune de Buc qui, quoique très-ancien, ne renferme rien de remarquable.

BOULOGNE. C'est un des bourgs les plus beaux et les plus grands des environs de Paris, appartenant au département de la Seine et situé sur la rive droite, arrond. de Saint-Denis, à une l. 3/4 à l'O. de Paris, par Auteuil et Passy; il n'est séparé de Saint-Cloud que par la Seine, que l'on traverse sur un pont, qui n'était encore qu'en bois, lorsqu'en 1556 Henry II le fit construire en pierre, excepté les deux arches du milieu, qui restèrent en bois jusqu'en 1810, où il fut entièrement restauré et rebâti en pierre.

L'ancien nom de ce village était *Menus-les-Saint-Cloud*. Les habitans de Paris étaient dans l'usage d'aller en pélerinage à Boulogne-sur-Mer. Philippe-le-Long leur permit en 1319 de faire construire, au village des *Menus*, une église sur le modèle de celle qu'ils allaient visiter, et d'y instituer une confrérie. Le pape Jean XXII accorda les mêmes indulgences qu'à l'église de Boulogne-sur-Mer. La confrérie prit le nom de *Notre-Dame-de Boulogne*. On appela successivement ce village *Boulogne-la-Petite*, et enfin Boulogne.

Le journal du règne de Charles VII rapporte qu'en 1429 le frère Richard, cordelier, y attirait tout Paris par ses sermons; il prêcha un jour avec tant d'éloquence et de succès contre le luxe et le jeu, que les Parisiens, qui l'avaient entendu, à peine de retour chez eux, se hâtèrent d'allumer dans les rues de grands feux « *dans lesquels les hommes brûlaient tables, cartes, billes, billards, boules, et les femmes les atours de leur tête, comme bourseaux, truffes, pièces de cuir et de baleine, leurs cornes, leurs queues*, etc. »

Il paraît qu'à cette époque le vocabulaire de la toilette des dames n'était pas aussi harmonieux et aussi élégant que de nos jours. Les mots ont changé, mais non les choses.

C'est à Boulogne qu'était la fameuse abbaye de Longchamp. (*Voy. ce mot.*)

Le statuaire Lecomte, dont les ouvrages décorent encore le château et le parc de Versailles, mourut dans ce village. Feu Cambacérès, dont la carrière politique offre les contrastes les plus étonnans, y possédait la belle maison située à droite, en entrant par le bois.

La majeure partie des habitans, dont le nombre s'élève à 2,600, y compris toutes les dépendances de ce village, s'occupe du blanchissage du linge. On y fait un commerce de charcuterie fort estimé, même à Paris.

On trouve encore à Boulogne une filature de coton dirigée par M. Boucher, et une fabrique de cire à cacheter tenue par MM. Graf frères.

Il y a une poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux. M. Victor Musnier, qui en est le maître, entretient, dans une propriété qui lui appartient, un très-beau troupeau de mérinos, de pure race espagnole.

Le nombre des cafés, restaurateurs et auberges, y est considérable; on n'a que l'embarras du choix.

Enfin Boulogne est un village dont nous ne saurions trop recommander la visite aux voyageurs curieux. Sa proximité du bois dont nous allons parler le fait rechercher, dans la belle saison, par les amateurs de la campagne qui n'en ont pas à leur disposition.

Beaucoup de *voitures publiques* mènent de Paris à ce village, tous les jours, à toutes heures. Le prix ne dépasse pas 1 fr. Les principales sont situées, *rue Duphot*, n° 8.

BOULOGNE (LE BOIS DE). C'est le bois le plus fréquenté de ceux qui environnent Paris. Il est beaucoup plus ancien que le village dont il porte le nom.

Il conserva long-temps celui de *Saint-Cloud*, et jusqu'à la fin du XIVe siècle, il avait toujours été appelé *bois de Rouvray*. D'anciens registres l'indiquent encore, en 1577, sous la double dénomination de *bois de Rouvray* dit *de Boulogne-Saint-Cloud*.

Charles IX avait un château dans le bois de Boulogne; plusieurs des ordonnances de ce prince, sont datées du château de *Boulogne-les-Paris*.

François Ier y fit bâtir le château de *Madrid*, Monseigneur le comte d'Artois, *Bagatelle*. (*Voy. ces noms.*)

Le bois de Boulogne est, dans la belle saison, le rendez-vous des heureux du jour. Les routes qui le traversent sont presque toujours couvertes d'équipages élégans; c'est aussi dans ses longues et belles allées que les brillantes cavalcades de Paris, après avoir charmé de leur tumultueux éclat l'admirable avenue des Champs-Élysées, viennent s'y faire admirer encore. Ses réduits servent aussi d'asile aux amours, et trop souvent à ces combats que Louis XIV a proscrits par une ordonnance sévère, et contre lesquels a tonné sans succès l'éloquence de Rousseau. Mais si les échos de ce bois sont quelquefois éveillés par des cris de fureur, au moins sont-ils témoins muets des nombreux soupirs d'amour qu'ils entendent. Le bois de Boulogne sera encore long-temps le rendez-vous des spadassins et des amans, et les uns réparent journellement les brèches que les autres font quelquefois au genre humain. Ce bois est encore fréquenté par les botanistes.

De grands priviléges étaient jadis attachés à la place de gardien de ce bois, et de grands seigneurs se trouvaient honorés d'en être les concierges. Leur orgueil se contentait d'un titre peu important, et un suppléant salarié veillait, pour le titulaire, à la garde du gibier et des grilles. On se rappelle à regret que l'ordonnance des chasses livra à la merci des garde-chasses l'honneur et la liberté des chefs de famille: pendant plus de deux siècles, ils firent condamner

bien des individus, aux galères, lorsqu'ils étaient assez heureux pour éviter la corde.

Avant la révolution le bois de Boulogne ne présentait que des arbres décrépits et presque mourans de vieillesse; quelques parties seulement, dont le sol était meilleur, conservaient encore la verdure des jeunes taillis, mais bientôt la hache révolutionnaire le rendit dégarni et désert en même temps.

Quand Buonaparte eut choisi Saint-Cloud pour une de ses résidences habituelles, des ordres donnés et suivis, firent replanter presqu'entièrement ce bois. Les murs de clôture furent réparés entièrement, et beaucoup de menus gibiers le peuplèrent. Quelques années encore et le bois de Boulogne serait devenu une forêt épaisse, aux portes de la capitale, lorsque les époques de 1814 et 1815 arrivèrent, et avec elles les Prussiens, les Ecossais et les Anglais surtout, qui le mirent dans un état de dévastation tel, en le rasant à blanc, que de long-temps on n'y jouira du romantique ombrage de ses arbres.

C'est aussi dans le bois de Boulogne qu'a lieu la fameuse promenade de Lonchamp. (*Voy.* LONCHAMP).

BOUQUET (LE). C'est un petit hameau de la commune de Champigny, dans lequel il y a un château qui a appartenu à un ancien favori de Buonaparte.

BOURG-LA-REINE (LE). Il est situé dans une vallée, et traversé par la grande route de Paris à Orléans près la petite rivière de Bièvres; sa distance de la capitale est de 2 l. au S. Il appartient au dép. de la Seine, et fait partie de l'arrond. de Sceaux.

Dès l'origine, ce bourg fut, selon les uns, appelé *Briquet*, à cause d'un pont de briques voisin; et, selon les autres, *Vertpré*, à cause de sa situation au milieu des prairies; mais à l'époque où la reine Blanche vint occuper le château de Laï (1), situé dans les environs,

(1) Le château de Laï a été détruit en partie, cependant on y

elle fit loger son monde dans ce village, et dès lors on crut devoir l'appeler *Bourg-la-Reine* (1).

Plusieurs historiens rapportent qu'il n'y a point de lieux qui aient été plus chantés que celui-ci par les trouvères, et non les troubadours. Cependant, malgré toutes nos recherches dans les manuscrits de la Bibliothèque royale, nous n'avons pu découvrir une seule pièce à l'appui de cette assertion. Un point sur lequel on s'accorde généralement, c'est qu'il existe dans ce vallon un enclos, et une maison assez remarquable qu'on prétend avoir été bâtie sous Henri IV pour la *charmante Gabrielle*, dont Voltaire a dit :

> . . . . . . La main de la nature
> De ses aimables dons la combla sans mesure (2).

Ce fut dans cette même maison qu'eut lieu une entrevue entre Louis XIV et l'infante d'Espagne. Il devait s'en faire une autre avec Louis XV ; mais la duchesse du Maine fit prier l'infante de descendre chez elle au château de Sceaux, et le roi ne manqua pas de s'y rendre au mois de mars 1722.

Toute cette propriété de Gabrielle appartient aujourd'hui à M. Chrétien-Lalanne, médecin distingué, qui a loué le corps du bâtiment qu'occupait Henri IV à madame Godemer, qui y tient une pension de jeunes demoiselles. Cette pension était dirigée, il y a une dixaine d'années environ, par M. et madame de Saint-Cyr, qui cédèrent leur établissement à cette dame.

M. J. Delort dit, dans *ses Voyages aux environs de Paris* en parlant de cet établissement :

> « C'est là, dit-on, que, rassurées
> Sur le soutien de leurs vieux ans,

voit encore un escalier tel qu'il était du temps de la reine Blanche. Il apprtient maintenant à M. Despréaux.

(1) Sauval pense que ce fut à l'occasion d'un fameux duel qui eut lieu en champ clos, que ce village changea de nom (Voir la page 659, tome 2, et l'article *Duels*).

(2) Henriade.

Les mamans placent leurs enfans,
En attendant que les années
Les rendent propres à l'hymen;
Et le voisin, qui de la belle
Sait la dot, demande sa main
Aux parens de la demoiselle :
Il est connu, l'on y consent,
Et le futur sait ce qu'il prend. »

Une catastrophe de nos temps de trouble signale encore ce village à la célébrité; c'est la mort tragique de Condorcet.

« Ce fier républicain proscrit vivait caché dans la capitale, lorsqu'en 1794 des visites domiciliaires furent ordonnées. Voyant que cette mesure allait compromettre la vie de la personne qui lui avait donné si généreusement l'hospitalité (la peine de mort était prononcée contre ceux qui recélaient ces accusés), Condorcet ne put consentir à racheter ses jours au prix d'une lâcheté, et sortit furtivement de Paris, vêtu en homme de la dernière classe du peuple. Il parcourut plusieurs jours les campagnes qui avoisinent Clamart et Fontenay, et passa plusieurs nuits dans les bois de Verrières. Il s'adressa à M. Suard, qui avait une habitation près de là, pour tâcher d'avoir de Paris quelques papiers qui pussent lui servir de sauve-garde et de passeport tout-à-la-fois. M. Suart partit et revint aussitôt avec ce qui pouvait aider à sauver ce proscrit, mais il n'était plus temps. Condorcet était entré dans un cabaret de Clamart, pour y manger une omelette et boire un peu de vin. Un municipal, qui s'y trouvait par hasard, remarqua le désordre de ses vêtemens et son agitation, lui demanda à voir ses papiers. N'en ayant pas, Condorcet fut arrêté, conduit au Bourg-la-Reine pour être transféré ensuite à Paris. Mais pendant la nuit, Condorcet prit une dose de poison qu'il portait toujours sur lui dans une bague, et le lendemain matin, on le trouva mort dans sa prison. »

Des historiens prétendent qu'il s'empoisonna avec une *pilulle philosophale*, qu'il portait avec lui dans un

petit œuf d'ivoire qui n'avait l'air que d'une breloque de montre, et dont la recette est attribuée au fameux médecin Barthez.

L'église de ce village est à l'entrée du côté de Paris. On y lit sur la porte cette inscription :

Il faut adorer Dieu
En esprit et en vérité.

Elle fut bâtie, en 1152, par les religieuses de Montmartre. Elle fut pillée, et en partie détruite lors des guerres de religion. Les habitans la rebâtirent à leurs frais telle qu'on la voit aujourd'hui, et y ajoutèrent l'inscription ci-dessus indiquée. Près de cette église existait une maladerie ou léproserie, qui fut réunie par Charles IX à l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1564.

Le marché appelé vulgairement de *Sceaux* se tient au Bourg-la-Reine, et non à Sceaux. Ce sont, avec celui de Poissy, les deux marchés où viennent s'approvisionner les bouchers de la capitale. Il a lieu les lundis de chaque semaine; ce qui attire au Bourg-la-Reine une grande affluence de monde ce jour-là.

On voit dans ce village, qui compte 900 hab., plusieurs maisons de campagne assez remarquables, et plusieurs pensions, dont l'une de jeunes gens, dirigée par M. Aubin de l'Université, et l'autre de jeunes demoiselles, sous la surveillance de mesdames Godemer et de la Fortelle. Les dépendances de ces deux établissemens sont fort étendues.

On trouve encore au Bourg-la-Reine des cafés et des aubergistes restaurateurs; une manufacture de faïence très-accréditée qui appartient à M. Carla; près d'elle est la boîte de la poste aux lettres.

Les voitures de Sceaux mènent également dans ce village.

BOURGET (LE). Il appartient au dép. de la Seine, canton de Pantin, à 3 l. de Paris par la grande route de Flandre qui le traverse. Sa pop. peut être évaluée à 500 hab., qui tous s'occupent des travaux d'agri-

culture. C'est la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a une poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux, plusieurs auberges pour les voyageurs, mais aucun établissement industriel digne de fixer leur attention. Ce village, qui n'était autrefois qu'un hameau de la paroisse de Dugny, est devenu, depuis la révolution, une commune séparée. Son nom latin *burgœllum* est un diminutif de *burgum*, qui, en basse latinité, signifie *bourg* ou *village*. Il n'y a qu'une seule rue assez grande s'étendant des deux côtés de la grande route. Dans le XIV[e] siècle, il y avait une léproserie.

Le 20 juin 1815, Buonaparte, en revenant après la bataille de Mont-Saint-Jean, s'y arrêta et y dîna. Il n'en partit qu'à huit heures du soir pour revenir dans la capitale, sentant mieux que personne combien il lui importait de diminuer la fâcheuse sensation que son retour inattendu produirait à Paris.

Les *voitures* qui mènent à Pantin mènent aussi au Bourg-la-Reine.

BOUTIGNY. C'est un petit village appartenant au dép. d'Eure-et-Loir, arrond. de Dreux. Il est à 14 l. à l'O. de Paris, par la grande route de Rennes et Brest. On y arrive par différens chemins joignant cette route.

Les principales productions du territoire de cette commune qui n'a rien de remarquable, sont en grains, bois et prairie. La pop. peut être évaluée à 700 hab., y compris une quantité de petits hameaux et d'habitations isolées qui l'entourent, tels que les hameaux *de Bouchemont*, *Beauterne*, le *Jouer*, *l'Allemand*, *la Musse*, *Cloches*, etc., les fermes de *Saunays*, ancien fief, et de *Beuclay*.

Il y a un château assez joli dans le hameau de *Cloches*. C'est M. de Chaulnes de Boutigny qui en est propriétaire; il est aussi le maire de cette commune.

BOUVILLE dit Le Moutier ou Villiers-en-

Beauce. C'est un très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. d'Etampes, à 13 l. au S. de Paris, par différens chemins joignant la grande route d'Orléans.

Ce petit village ne renferme absolument rien de remarquable.

BOYAUTERIE (barrière de la). *V.* Barrières.

BRETENCOURT. C'était une ancienne forteresse dont on peut encore distinguer facilement les vestiges. Elle est placée sur les hauteurs qui avoisinent le village de Saint-Martin-de-Bretencourt. On a présumé avec quelque raison, qu'elle pouvait dater du règne de Pepin-le-Bref, et que Louis Ier, dit *le Débonnaire*, fils de Charlemagne, y séjourna quelque temps en 830, après être sorti de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons.

Ces ruines sont assez curieuses; elles sont situées à 12 l. 1/2 de Paris au S. E., par Dourdan et près de la route de Chartres, entre les sources de la petite rivière *d'Orge* et le village susnommé.

BRETEUIL (le). On l'appelait autrefois *Bevillers*. C'est un château situé dans la commune de Choisel.

BRÉTIGNY. C'est un assez joli village du départ. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil. Il est situé à 6 l. 1/2 au S. de Paris, par Longpont et la grande route d'Orléans. La population peut monter à 11 ou 1,200 hab., en y comprenant celle des hameaux de *Rosières*, *Cassigny*, *Lagarde*, *le Menil*, *le Moulin de Gourges*, et quantité de maisons isolées, qui ne font pas moins partie de cette commune.

Les vignes qu'on y cultivait aux XIIe et XIIIe siècles ne produisaient qu'un vin fort peu estimé; de là le proverbe : *le vin de Brétigny fait danser les chèvres.*

On assure qu'il existait dans ce pays un vigneron appelé *Chèvre*, dont la manie, quand il avait bu, était de faire danser sa femme et ses filles. Il est plus vraisemblable d'attribuer l'origine de ce proverbe à l'âpreté du vin du pays. Un vieux noël semble indiquer que la principale industrie des habitans de

Brétigny était la pêche. Tout le monde connaît ce noël, qui commence par ces mots : *Tous les Bourgeois de Chartres*, etc. Celui-ci est sur le même air :

« Vous eussiez vu venir tous ceux de Saint-Yon,
Et ceux de Bretigny, apportant du poisson;
Les barbeaux et gardons, anguilles et carpettes,
Etoient à bon marché :
Croyez
A cette journée-là,
Là, là,
Et aussi les perchettes »

L'abbé Lebœuf, dans son Histoire du diocèse de Paris, rapporte que M. de Vintimille, archevêque de Paris, fit enlever de l'église Saint-Pierre de Brétigny une pierre carrée portant cette inscription :

« Cy gît Anne de Berthevin, dame vertueuse de « ce lieu, décédée l'an 1587, et trouvée entière sans « corruption le 30 avril 1706. »

Brétigny rappelle une des époques les plus désastreuses de notre histoire : il a donné son nom au funeste traité qui y fut conclu le 8 mai 1360, entre le Dauphin, régent de France, et Edouard, roi d'Angleterre; celui-ci garda la Guienne, le Poitou, la Saintonge et la ville de Calais. La France devait payer 3,000,000 d'écus d'or, pour la rançon du roi Jean, dont 600,000 après la rentrée du roi en France, et 400,000 d'année en année, jusqu'à parfait paiement. Un des fils du roi fut envoyé en otage avec d'autres princes et seigneurs français; presque toutes les villes de France envoyèrent aussi des otages pris parmi les bourgeois.

L'ancien château, qui fut détruit à l'époque de la révolution, n'est plus qu'une ferme; mais plusieurs maisons de campagne y sont remarquables. Les productions du territoire consistent en grains; il n'y a plus de vignes.

Ce village ne possède aucun établissement industriel. Quelques auberges y sont passables. *Voitures*; les mêmes que celles de Corbeil.

BRETONNIÈRE (LA). C'est une jolie maison de campagne de la commune de Chailly-en-Brie.

BRÉVANNES, hameau assez considérable dépendant de la commune de Limeil; on l'appelle même communément *Brévannes-Limeil*, ou *Limeil-Brévannes*. Le village de Limeil n'a rien de remarquable par lui-même, si ce n'est le château dont nous allons parler. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger, à 4 l. au S. E. de Paris par la grande route de Troyes.

Le château de Brévannes appartient maintenant à madame la baronne de Varanges. Cette terre avait appartenu au duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et madame de Coulanges y possédait, à la même époque, une petite maison qu'elle habitait dans la belle saison. Madame de Sévigné, se trouvant à Brévannes, chez le duc de Chaulnes, disait en écrivant à sa fille (11 nov. 1688): « Madame de Cou-« langes est encore plus aimable ici qu'à Paris; c'est « une vraie femme de campagne: je ne sais où elle a « pris ce goût, il paraît naturel en elle. »

Cependant, malgré sa beauté et son amabilité, elle ne put fixer son époux, ami des plaisirs. Personne n'ignore qu'ils se séparèrent, en 1679, non *volontairement et sans bruit*, comme on l'a prétendu, mais bien avec un scandale digne de ceux de nos jours, en pareille circonstance.

Une chanson fut faite à cette occasion, et, quoiqu'elle soit restée inédite, elle n'en avait pas moins d'esprit; nous n'en citerons que ce couplet:

« Coulanges n'est-il pas heureux
De se voir à son âge,
Dégagé des soins dangereux
Que cause le ménage?
Il trouve, sans craindre un refus,
Quelque objet qui l'enflamme.
Heureux qui comme lui n'est plus
Le mari de sa femme! »

Ce M. de Coulanges suivait partout le duc de Chaulnes, et était plus joueur qu'un clerc de notaire d'aprésent. Il gagna beaucoup d'argent au jeu, tandis que son patron tenait les états de Bretagne; mais si l'on en croit un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, la fortune ne lui fut pas toujours favorable, car il fut obligé, le 26 décembre 1658, de vendre une charge lucrative, que lui avait achetée son père, pour payer des dettes considérables contractées dans les différens tripots qui existaient alors à Paris, à l'instar de ceux d'aujourd'hui, avec cette différence cependant qu'on y faisait crédit aux joueurs, et qu'au lieu de *roulettes*, *trente-et-quarante*, *crepts* et *biribis*, qui sont les jeux *autorisés* maintenant, c'étaient le *lansquenet*, etc., etc. Du reste les résultats étaient à peu près les mêmes.

Le château de Brévannes, qui a essuyé une partie des tempêtes de notre révolution, n'est plus ce qu'il était autrefois.

On trouve des *voitures* pour Brévannes et les environs, à Paris, *rue du Marché Saint-Jean*, nº 16. Elles partent deux fois par jour, à 7 h. du matin, et à 4 h. du soir. Prix, 1 fr. et 1 fr. 50 cent.

BRICHE (LA). C'est un hameau fort ancien et dépendant de la commune de Saint-Denis, touchant à celle d'Épinay-les-Saint Denis, plus connue sous le nom d'*Épinay-sur-Seine*. Il est à 2 l. de Paris, et bâti sur les bords de la Seine, dans une position fort agréable. Il est compris dans la vallée dite de *Montmorency*, et est traversé par la grande route de Rouen.

Le château, qui faisait partie des propriétés de feu M. le marquis de Sommariva, avait été construit par Gabrielle d'Estrées. C'est elle qui fit planter le parc et construire la chapelle qu'on voit encore aujourd'hui.

On trouve encore à la Briche plusieurs établissemens industriels; entre autres, une fabrique pour des préparations diverses de fécule de pommes de

terre, désignées sous les noms de *Riz*, *Sagou*, *Semoule*, etc. Elle appartient, ainsi que l'établissement appelé *Maison de Seine*, à madame veuve Chauveau et M. Dufour, avec une fabrique de vinaigre, dirigée par M. Selle.

Il y a une très-bonne auberge dans la partie placée sur le territoire d'Épinay. La fête de cette commune précède immédiatement de huit jours celle de Montmorency : elle est très-jolie, et fréquentée surtout par les habitans de la capitale. Elle a lieu, ainsi que la foire, sur une pelouse magnifique, à droite de la route de Paris, non loin du château.

Voitures, faubourg Saint-Denis, n° 12, tous les jours d'heure en heure, depuis 8 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir. Prix, 75 cent. Les dimanches et fêtes seulement, 1 fr. par personne.

BRIMBORION. C'est un pavillon qui a dû être très-joli. Il est situé près de Bellevue et dépend de la commune de Sèvres. Louis XV venait s'y délasser souvent avec madame de Pompadour du fardeau des affaires publiques, avant la construction de Bellevue. Nous ignorons à qui appartient maintenant ce pavillon dont on a fait une maison de campagne.

BROU, autrefois VILLENEUVE-AUX-ANES. C'est un très-petit village, à 1/2 l. de Chelles et près de Lagny, à 5 l. à l'E. par la route de Coulommiers.

« Ce village fut nommé Villeneuve-aux-Anes, parce que (dit M. C. Oudiette) les trinitaires qui y possédaient un couvent nommé Villeneuve, faisaient dans le XIIIe siècle un commerce considérable d'ânes, et s'en servaient ordinairement pour leur monture. »

L'ancienne église de ce village, quoique extrêmement petite, ne s'en partageait pas moins en quatre portions de propriété. Le chœur appartenait à l'abbaye de Chelles, une moitié de la nef à M. de Pomponne, et l'autre au seigneur du lieu. Elle fut démolie long-temps avant la révolution, et rebâtie à une autre place.

La pop. de ce village, qui, du reste, n'a rien de

remarquable, est tout au plus de 160 hab., s'occupant pour la plupart de travaux champêtres.

BROU (LA FORÊT DE), qui n'est, à proprement parler, qu'un bois, a pris son nom du village; car si l'on fait dériver *Brou* de *Breuil*, vieux mot qui signifie *petits bois*, notre assertion paraîtra juste. Quoi qu'il en soit, cette forêt ou ces bois sont très-fréquentés par les chasseurs à l'époque favorable pour cet exercice, attendu la grande quantité de gibier de toutes espèces qui s'y trouve.

BRUNOY. C'est un village du dép. de Seine-et-Oise, canton de Boissy-Saint-Léger, à 5 l. 1/2 au S. E. de Paris, par une chaussée joignant la grande route de Lyon; il est situé dans une vallée traversée par la petite rivière d'Yerres

On ne peut contester l'ancienneté de ce village en lisant le testament du roi Dagobert, de l'an 638, dans lequel ce prince lègue à l'abbaye de Saint-Denis, *villam Brunnatæ in Briægio*, c'est-à-dire Brunoy-en-Brie. Il ne faut donc pas juger de l'antiquité de ce village par la construction de l'église dédiée à saint Médard, qui ne remonte pas au-delà du XIII[e] siècle, comme l'ont fait quelques historiens. D'ailleurs, on voit, par l'ouvrage de La Barre, sur Corbeil, que Brunoy est de la plus haute antiquité.

Plusieurs écrivains, qui ont cherché à donner l'étymologie de ce nom, ont cru voir beaucoup de ressemblance entre *Brunnœcum* et *Brennus*, célèbre capitaine gaulois; mais c'est avec raison qu'ils ne se sont pas arrêtés à ces suppositions, craignant de se perdre dans une antiquité sinon fabuleuse, du moins fort obscure.

L'église, sous l'invocation de saint Médard, est donc fort ancienne, puisqu'elle remonte au-delà du XIII[e] siècle. Les murs de l'intérieur sont recouverts en bois chargé de dorures. Cet embellissement, si c'en est un, est dû au marquis de Brunoy (dont nous allons parler), qui les fit faire en 1774. Il les posa lui-même, aidé des ouvriers.

Le château, que l'on présume plus ancien que Corbeil, avait été acheté par M. Paris de Marmontel. Ce riche financier dépensa des sommes considérables pour l'embellir, et il parvint à vaincre les irrégularités du terrain. On vantait la magnificence des appartemens, la beauté des jardins, le nombre et la perfection des pièces d'eau; on trouvait partout des vases, des statues des plus célèbres artistes du temps; l'intérieur était décoré de tableaux justement estimés.

Louis XV avait érigé cette terre en marquisat en faveur de M. Paris de Marmontel, et le premier financier devint le dernier noble de France; le nouveau seigneur pouvait avec certitude se vanter de posséder une ancienne résidence royale; car il est vrai que deux édits de Philippe de Valois, de 1346, sont datés de Brunoy. Le premier, du 29 mai, est un réglement pour les eaux et forêts; le second, du 29 juin, défend de prendre les chevaux et harnois des marchands qui amènent du poisson à Paris.

On présume que le château qu'habitait Philippe de Valois pourrait bien être le château actuel; on a cru en reconnaître les restes dans une vieille tour ronde, près le hameau des Beausserons, et qu'on appelait *la tour de Ganne*.

Le château actuel, situé dans un enfoncement, ne pouvait offrir la jouissance d'une perspective étendue. Le fils de M. Paris de Marmontel, plus connu sous le nom de marquis de Brunoy, héritier d'une fortune immense, s'est rendu fameux par les dépenses énormes qu'il faisait chaque année pour les processions, et tout ce qui avait rapport aux cérémonies de l'église; il faisait venir de Paris jusqu'à trois cents prêtres pour la procession du Saint-Sacrement: tous y portaient des chapes, des chasubles d'étoffes précieuses, chargées de broderies d'or et d'argent. Le dais en fer, chef-d'œuvre du serrurier Girard, était évalué à 30,000 fr, sans compter les ornemens d'or dont il était surchargé. Le soleil, pour exposer le Saint-Sacrement, était d'un grand prix. Il avait, dit-on, projeté le plan d'un pélerinage aux Saints-Lieux:

les frais de cette pieuse caravane eussent hâté sa ruine, à laquelle il ne put échapper plus tard. « S'il eût employé en utiles manufactures une partie de ce qu'il prodiguait en cérémonies religieuses, il eût augmenté ses revenus et répandu l'aisance et le bonheur dans son canton ; il eût été aussi bon chrétien et le bienfaiteur du pays ; mais il avait plus de dévotion que de véritable piété ; il pouvait se rendre célèbre, et ne fut que fameux. Ses folles prodigalités et son insouciance jetèrent le plus grand désordre dans ses affaires; il fut ruiné (1). »

Monsieur (depuis Louis XVIII) acheta la terre de Brunoi, et y fit encore de nouveaux embellissemens. « Epris des charmes de la vie privée (dit l'ouvrage intitulé *Louis XVIII, sa vie, ses derniers momens et sa mort* (*), ce prince acheta le château de Brunoy, non pour y donner des fêtes comme on l'a prétendu, mais bien pour y mener une vie sédentaire, au sein des sciences et des arts. Là, il passait des heures de la matinée dans son cabinet, occupé à lire ses meilleurs auteurs ; quelquefois même il ne dédaignait pas de tirer quelques sons de la lyre d'Anacréon, et l'on possède de lui différentes pièces qui donnent une juste idée de la finesse de son goût en littérature. » Il ne reste plus de ce château que des débris; on remarque cependant encore des traces de cette belle cascade, chef-d'œuvre hydraulique de Laurent. Les vases, les statues, les plombs, ont été vendus à l'époque de la révolution.

Plusieurs maisons de campagne particulières se font remarquer dans ce village, entre autres celle de Talma, qui se trouve au bout du pont, à l'endroit ou commence la route qui conduit à Montgeron. Lafond, du premier théâtre Français, y possède encore une fort jolie habitation.

(1) Dufay de l'Yonne.

(*) 1 vol. in-12, orné d'une gravure, d'après le tableau de Gérard, et d'un *fac simile* de l'écriture de ce prince, par E. M. de Saint-H.....; chez Peytieux, galerie Delorme.

Quoi qu'il en soit, Brunoy n'est guère remarquable. Le territoire produit des grains ; la majeure partie consiste en bois. Il y a tout au plus 1,100 hab. Il n'existe aucun établissement industriel ; il y a quelques auberges, mais elles ne valent pas la peine d'être citées, encore moins d'être visitées. Ce village en tout est bien déchu de ce qu'il était il y a une trentaine d'années.

On trouve à Paris des *voitures* qui mènent directement à Brunoy, *rue et carré Saint-Martin*, nº 256, et *boulevard Saint-Antoine*, nº 1. Départ, à 7 h. du matin et à 5 h. du soir ; mêmes h. de retour. Prix, 2 fr.

BRUYÈRES (MAISON DES). C'est une jolie maison de campagne, autrefois château, qui fait partie de la commune de Bagnolet.

BUAT (LE). Grosse ferme avec dépendances, située sur la commune de Champigny.

BUC, petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. et canton de Versailles, dont il n'est éloigné que de 3/4 de l.

Son nom latin *bucum* ou *buscum*, qui signifie *buis*, fait croire qu'anciennement on voyait beaucoup de ces arbres sur son territoire ; on n'en voit plus aujourd'hui, quoiqu'il soit presque entièrement couvert de bois. Le village est bâti à peu de distance de la rivière de Bièvre ; elle fait tourner, à cet endroit, plusieurs moulins : à peu de distance de sa source, s'étend une vaste plaine.

Ce village renferme plusieurs maisons de campagne assez jolies. Celle qui appartenait, en 1819, à M. Dunerc, était une des plus agréables. La pop. de Buc peut être d'environ 600 hab. ; il ne renferme rien de remarquable, si ce n'est son aqueduc. (*V.* AQUEDUCS.)

BUC (HAUT). Hameau dépendant de cette dernière commune ; il est situé sur la hauteur qui la domine.

BUISSON (LE). C'est un petit bois fort agréable, percé de plusieurs routes et petits chemins, et très-

favorable pour la chasse ; il est situé sur la commune de Magny.

BUTRY. *Voy.* AUVERS.

BUTTARD (LE), petit pavillon où Louis XV venait se délasser des fatigues de la chasse. Le site en est charmant, et domine un vaste horizon. Il appartient maintenant à M. Pérignon, qui, par de nouvelles plantations bien distribuées, et des constructions d'une piquante variété, en a fait un séjour tout-à-fait romantique et sauvage. Les bois qui l'environnent abondent en gibiers.

Le Buttard dépend de la commune de la Celle-les-Saint-Cloud, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles.

BUTTE-AUX-CAILLES (LA). Nom d'une maison isolée, où se trouve une des boîtes de la poste aux lettres; elle fait partie de la grande banlieue de la capitale, dont elle n'est éloignée que de 2 l. sur la route de Fontainebleau.

BUZANVAL ou BUSSANVAL. C'est une fort jolie maison de campagne, qui peut passer pour un petit château ; elle est située sur la commune de Ruel, et près du chemin qui mène de ce village à celui de Garches. Elle appartenait autrefois à l'impératrice Joséphine, qui l'avait ajoutée aux dépendances de sa délicieuse habitation de Malmaison, dont elle est très-peu éloignée.

C

CACHANT. C'est un petit hameau charmant dépendant de la commune d'Arcueil, dont il n'est séparé que par l'aqueduc dont nous avons déjà parlé. (*Voy.* ARCUEIL, *relativement à sa position topographique.*)

Son premier nom latin a beaucoup exercé MM. les étymologistes ; il est même difficile, après avoir lu

leurs longues et savantes dissertations sur l'origine de ce village, d'être fixé d'une manière précise sur son singulier nom. Le mot latin *Casticantus* qui lui est attribué, et que Valois traduit par Chant-du-Chat, paraîtrait peu admissible si nous n'avions des exemples que nos ancêtres ont appelé plusieurs lieux : *Cantus Ranæ*, Chante-Reine; *Cantus Lupi*, Chante-Loup; *Cantus Vulpis*, Chante-Renard; *Cantus Gallinæ*, Chante-Poule; *Cantus-Galli*, Chante-Coq, etc., etc.

Il est vrai que plusieurs chartres démontrent que Philippe-le-Bel y possédait une habitation : que Philippe-le-Long rendit plusieurs ordonnances datées de ce lieu : que le roi Jean lui donne le nom de *campus*, signification de *canton*, et que, dans une charte de 1536, il est désigné sous le nom de *Casticampus*, que l'on peut traduire par *pays de chasse*. Nous avons lieu de croire que ce pays était giboyeux, et que les princes y allaient souvent prendre ce divertissement. Cependant, Cachant était connu avant le XIIIe siècle, puisque Louis-le-Débonnaire y avait des propriétés, et que la possession de celles des religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, situées dans ce hameau, fut confirmée par un diplôme de Charles-le-Chauve de 872, où Cachant est désigné sous le nom de *Casticantus*. Il nous semble donc que l'étymologie de Valois est la seule qui soit admissible.

Ce fut le 25 juillet 1671 que le conseil du roi rendit un arrêt qui ordonnait que les travaux nécessaires pour porter les eaux de Cachant dans l'aqueduc d'Arcueil fussent commencés.

L'ancien manoir de ce village, connu par suite sous le nom de l'*hôtel du roi* en 1424, existait encore avant la révolution, quoiqu'il ait beaucoup souffert lors de nos guerres de religion. Les moines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, auxquels ce château était échu, l'entretenaient avec soin. L'abbé en était seigneur, mais cette demeure fut démolie, peu après les événemens de 1815, par le dernier ac-

quéreur, qui fit construire à sa place un pavillon surmonté d'une terrasse d'une forme élégante.

C'est sur le territoire de ce hameau qu'est situé le moulin qui porte le même nom ; quant aux maisons de campagne, aux établissemens et aux voitures, *voy.* Arcueil.

CALVAIRE (le). *Voy.* Mont-Valérien.

CANAUX des environs de paris. Ils doivent leur origine aux avantages qu'ils présentent, d'abord pour le commerce, et ensuite pour les besoins; et la consommation d'eaux nécessite une cité aussi importante que celle de Paris. Les canaux qui y aboutissent sont au nombre de quatre : nous allons successivement en donner la description, et en démontrer l'utilité. La supériorité des connaissances des ingénieurs français est avouée et reconnue en Europe; MM. des ponts et chaussées ont, surtout dans ces derniers temps, exécuté des ouvrages qui, seuls, suffiraient pour les immortaliser. Le canal Saint-Denis, celui de l'Ourcq, et tout récemment celui de Saint-Maur, avec les bassins de leurs ports, démontrent que des capitalistes, protégés par un gouvernement aussi prévoyant qu'éclairé, parviendront toujours aux plus heureux résultats, quand ils voudront charger un corps d'ingénieurs, aussi distingué que celui que possède la France, d'exécuter des canaux comme ceux qui suivent :

— Saint-Denis. Il s'embranche directement sur le canal de l'Ourcq, à 450 toises du bassin de la Villette. Sa longueur est de 6,600 mètres; sa largeur, dans le plat-fond, est de 12 mètres 20 centimètres, au sommet, de 20 mètres 60 centimètres; celle de ses eaux, de 2 mètres; sa pente, de 28 mètres 40 centimètres; il a 12 écluses, et les frais de sa construction ont été évalués à 8 millions.

— Saint-Martin. Ce canal, qui est un des plus importans pour le commerce de l'E. et de l'O. de la France, est surtout essentiel pour l'approvisionnement de Paris et de ses environs, qui par là reçoi-

vent un surcroît immense des objets les plus essentiels à leur consommation, tels que bois, pierres, marbres, ardoises, charbons, grains, farines, fourrages, et toutes sortes de comestibles.

Le canal Saint-Martin est, en quelque sorte, le complément du canal Saint-Denis, qui comme lui dérive du canal de l'Ourcq.

L'embranchement de la rive droite du bassin de la Villette alimente une partie des fontaines de la capitale; celui de la rive gauche fournit les eaux du canal Saint-Martin.

Onze portes réunissent les deux rives de ce canal, et cinq ponts mouvans sont construits pour faciliter aux voitures et aux piétons le passage d'un bord à l'autre.

Le premier est le pont de la barrière de Pantin. Ce pont est remarquable par sa voûte, qui est de 72 mètres de longueur sur le boulevard extérieur; le deuxième est celui de la rencontre de la rue de la Boyauterie (butte Chaumont); le troisième et les suivans, jusqu'au onzième, qui est le dernier, sont dans l'intérieur de la capitale.

Déjà tous les terrains qui avoisinent ce canal hors des murs de Paris, et qui étaient en partie employés en jardinage et chantiers, sont vendus. Tous ces terrains ont décuplé et même centuplé de valeur sur certains points.

La longueur de ce canal est de 3.200 mètres; sa largeur, dans son plat-fond, de 19 mètres; au sommet, de 20 mètres; il est revêtu de pierres; la hauteur de ses eaux, de 2 mètres; sa pente totale, de 25 mètres; son chemin de halage, planté d'arbres, a 12 mètres. Ses frais de construction sont évalués à 8,350,000 fr. Le nombre de bateaux qui traverseront ce canal est présumé à 2,000 par an.

C'est le 3 novembre dernier, jour de la Saint-Charles, fête du Roi, que le premier bateau a descendu ce canal, et que s'est faite son inauguration en présence de M. le préfet de la Seine, et d'un grand nombre de curieux.

— SAINT-MAUR. *Voy.* PONT DE SAINT-MAUR.

— OURCQ (de l'). Sa prise d'eau dans l'Ourcq (*voy. cette rivière*) commence à Mareuil. Son développement est de 24 l., sa pente, de 31 toises. Il est creusé dans les terres, sans revêtement de construction et sans écluses. Sa largeur, depuis Mareuil jusqu'au moulin de Lizy, est de 30 pieds 9 pouces, ensuite de 10 pieds 8 pouces. Sa profondeur est de 4 pieds 7 pouces, mesure moyenne. Il reçoit les ruisseaux de *la Grisette*, *du May*, de *Beuvronne* et de *Thérouanne;* il amène en 24 heures dans le bassin de la Villette, à 83 pieds au-dessus du niveau des plus basses eaux de la Seine, une masse de 672,000 muids d'eau. Sa construction, ordonnée au commencement de mai 1802, ne commença que vers la mi-septembre de la même année, sous la surveillance du préfet de la Seine, et sous la direction de M. Gérard, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Elle fut suspendue en 1814, et reprise avec activité en 1818, époque à laquelle la ville de Paris fit, pour son achèvement, un emprunt de 7,000,000 et chargea la compagnie Vassal et Didier de la confection des travaux. Cette entreprise, qui coûta 24.000,000 à peu près à la ville de Paris, acquiert chaque jour, par son influence, une grande prospérité au commerce.

Les bords de ce canal sont très-fréquentés par les habitans de Paris, qui y trouvent l'été une promenade rafraîchissante, quoiqu'il n'y ait point d'ombre, et que l'idée ne soit pas encore venue d'y établir des guinguettes.

CARRIÈRES. Il y a deux villages dans les environs de Paris qui portent le même nom. Ils sont tous deux situés dans le département de Seine-et-Oise. Quoique ne renfermant rien qui soit digne de fixer l'attention, nous allons néanmoins indiquer leur position topographique.

CARRIÈRES-LES-POISSY. C'est le premier. Il appartient à l'arrond. de Versailles, canton de Poissy,

et n'est éloigné de Paris, à l'O., que de 5 l., en prenant la grande route de Saint-Germain.

CARRIÈRES-LES-SAINT-DENIS. C'est le second. Même arrond. que le premier. Il fait partie du canton d'Argenteuil, et est situé à 3 l. 1/2 au N. de la capitale.

Ce village, sans être plus intéressant que Carrières-les-Poissy, est plus considérable ; il possède même quelques maisons de campagne.

CATACOMBES (LES). L'entrée de cet ossuaire souterrain est dans la cour du pavillon où est la barrière d'Enfer, à gauche de la route d'Orléans. On y descend par un escalier sous lequel est construit un aqueduc qui conduit les eaux d'une source voisine dans le puits appelé *la tombe noire*.

Les pierres des anciens édifices de Paris furent autrefois tirées des carrières ouvertes sur les bords de la rivière de Bièvre au faubourg Saint-Marcel et sur l'emplacement des anciens chartreux et du Mont-Parnasse. Il paraît qu'au commencement du XIVe siècle, on entreprit d'exploiter les bancs calcaires des carrières situées sous le faubourg Saint-Jacques, et sous les terrains de Mont-Souris et de Gentilly.

Ces exploitations, pendant plusieurs siècles, se firent sans surveillance, sans règles, sans respect pour les limites des propriétés, et au gré des extracteurs qui fouillèrent fort avant dans la campagne, et même fort avant sous la capitale. L'Observatoire, le Luxembourg, l'Odéon, le Val-de-Grâce, le Panthéon, l'église Saint-Sulpice, les rues Saint-Jacques, de la Harpe, de Vaugirard, de Tournon, etc., fondés sous les vides de ces carrières immenses, sont, pour ainsi dire, suspendus sur des abîmes.

Enfin, en 1777, il fut créé une compagnie d'ingénieurs, spécialement chargée de consolider toutes les excavations, ainsi qu'une *administration générale des carrières*. Depuis cette époque, on n'a point suspendu les travaux : chaque galerie souterraine correspond à une rue de la surface du sol, et les numéros

des maisons ont en bas des numéros qui leur correspondent en haut ; de sorte que, s'il arrive un éboulement, on sait aussitôt à quel endroit des carrières doivent se faire des réparations si urgentes pour la responsabilité de la vie des citoyens.

C'est dans une partie de ces souterrains qu'à l'exemple des villes de Rome et de Naples, on a établi des *catacombes* ou ossuaires, composés de tous les ossemens recueillis dans tous les cimetières qui étaient autrefois dans la capitale, et notamment dans celui des Innocens. Depuis 1786, l'on versa dans ces cavernes sombres les ossemens de plus de trois millions de cadavres.

Après être descendu à 90 pieds au-dessous du sol, par un escalier pratiqué dans le bâtiment que nous avons indiqué, on s'avance par une galerie étroite, de laquelle on s'écarte quelques instans pour examiner un plan en relief de la fortification du Port-Mahon, exécuté par un soldat, qui autrefois fit partie de cette expédition; puis l'on considère une ruine suspendue de la façon la plus singulière ; enfin, l'on arrive à une espèce de vestibule, au fond duquel est une porte noire accompagnée de deux pilastres toscans. Là, on lit ces inscriptions :

Has ultra metas requiescunt beatam spem expectantes.

Arrête ! c'est ici l'empire de la mort.

On en lit encore beaucoup d'autres, et peut-être dans ce lieu, comme dans le reste des catacombes, y sont-elles répandues avec une prodigalité qui en diminue l'effet.

En entrant est un cabinet particulier qui contient une *collection minéralogique ;* elle offre une série complète de tous les échantillons des bancs de terre, de sable et de pierres qui constituent le sol des catacombes.

Un autre cabinet renferme une collection *pathologique*, où sont classées, avec méthode, toutes espèces d'ossemens déformés par quelques maladies.

Autel des obélisques. Il est construit depuis 1810, et formé entièrement d'ossemens. Là, on se trouve au milieu d'un long et immense cercueil, dont les parois sont bordées de deux murailles d'ossemens rangés dans une symétrie parfaite. L'imagination cherche en vain à réunir à ces débris quelques souvenirs : la main du temps les effaça tous, l'homme contribua encore à les anéantir en les entassant pêle-mêle dans ce réduit. Nulle distinction ici entre la vertu ou le vice, le mérite et le crime ; le sort de tous est parfaitement le même, l'Eternel seul peut distinguer dans cette masse les ossemens qu'il a bénis. Involontairement un froid saisissement s'empare des sens, l'âme s'abat à la vue du sort qui nous attend ; des autels, des croix placées de loin en loin, réveillent seulement dans le cœur épouvanté l'espoir d'un meilleur avenir au-delà du trépas dont on est investi, dont on respire l'odeur, dont on contemple la puissance.

Vient ensuite la *salle du Memento*, auprès de la *fontaine de la Samaritaine.* Dans cette galerie, les larmes coulent en apercevant les tombeaux des victimes des 2 et 3 septembre, et cependant l'on ne voit aucun de leurs ossemens, ils sont religieusement cachés. Pourquoi cette seule pierre, chargée de trois mots seulement, produit-elle un effet magique, tandis que l'aspect de ces millions d'ossemens épouvante l'âme sans toucher le cœur ? C'est parce que la pensée du néant est odieuse à l'homme, et qu'il n'aperçoit que le néant dans des ossemens vides à ses yeux de souvenirs.

Sarcophage du lacrymatoire, ou *tombeau de Gilbert*, ainsi appelé à cause des vers suivans composés par ce poète trop malheureux :

« Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs ;
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs. »

Si l'on avait inscrit, sur les murailles derrière les-

quelles les ossemens sont religieusement placés, les noms des personnages les plus fameux exhumés de chaque cimetière, leurs bonnes actions et leur juste renom auraient couvert de leur propre considération les morts vulgaires auxquels leurs cendres auraient été associées ; alors, on se serait toujours cru environné dans les catacombes de ces illustres morts; les pères y auraient conduit leurs enfans pour admirer de grands exemples ; nul mortel n'eût été assez audacieux pour manquer le plus légèrement de respect à des cendres dont on aurait vénéré les restes.

On a l'habitude de présenter à ceux qui sortent des catacombes un registre ou espèce de *memento*, où chacun est invité à exprimer les sensations qu'il a éprouvées. Ce registre est chargé d'inscriptions offrant des traits d'esprit en grand nombre, de sentiment en petit, de sentences morales en vers ou en prose qui ne signifient rien, et enfin de niaiseries; celles-ci sont en plus grand nombre.

Il faut s'adresser, pour obtenir la permission de visiter les *catacombes*, à M. le vicomte Héricart de Thury, *rue Pelletier*, n° 7, à Paris, qui a fait un ouvrage fort remarquable sur l'origine et l'établissement de ce *musée mortuaire*.

CELLE-LES-SAINT-CLOUD (LA). C'est un des plus jolis villages des environs de Paris. Quoiqu'il soit un des moins considérables, cependant, depuis 10 ans surtout, il s'est peuplé de jolies maisons de campagne, qui n'ont pas peu contribué à en augmenter la population : elle peut être évaluée aujourd'hui à 500 habitans, tandis qu'en 1813, 1814 et 1815, elle s'élevait tout au plus à 150.

Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise, canton de Marly-le-Roi; il n'est qu'à 3 l. 1/2 à l'O. de Paris, par plusieurs routes; la plus suivie est celle de St.-Germain-en-Laye. Il est situé sur une colline qui le sépare de Saint-Cloud, et entièrement bordé par les bois charmans connus sous le nom de *Bois de la Celle*.

Ce village est fort ancien; les historiens s'accordent à dire, relativement à son origine, qu'il tire son nom de St.-Clodoald ou St.-Cloud. Ce saint avait établi son ermitage et sa cellule au lieu même où est aujourd'hui l'église; on l'appelait alors *Cella Sancti Clodoaldi*, qu'on a traduit par *la Celle-St.-Cloud*. (*Voy.* SAINT-CLOUD.)

La Celle était un lieu considérable sous le règne de Charlemagne. On voit par des lettres de St.-Irminon, abbé de St.-Germain-des-Prés, que son monastère, indépendamment des biens qu'il possédait à Cachant, avait à la Celle «2 lieues de bois, 54 arpens de vieilles vignes, 50 maisons d'affranchis et 5 de serfs.» Il est probable que ce village a été beaucoup plus considérable qu'il n'est même aujourd'hui.

Cette commune possédait, en 1683, deux églises; il n'en reste plus qu'une seule, c'est celle que nous avons indiquée: elle est très-petite et n'a rien de remarquable: elle menaçait de tomber en ruines en 1820. Le château que l'on voit est très-beau, et ses dépendances sont considérables. Il fut bâti par M. de la Rochefoucault sous Louis XIV. Mad. de Pompadour en fit l'acquisition sous Louis XV, et ajouta à cette propriété des embellissemens qui furent respectés lors de nos troubles révolutionnaires. M. de Vindé est propriétaire de ce beau domaine depuis long-temps. Ce savant agriculteur se plaît à élever l'un des plus magnifiques troupeaux de mérinos pure race, qui soit en France.

Le territoire de cette commune abonde en fruits de toute espèce; on y voit beaucoup de châtaigniers.

La fête patronale du village de la Celle a lieu, le 3e dimanche de juillet. Cette fête attire non seulement les habitans de Versailles, de Saint-Germain, de Saint-Cloud, et de tous les petits villages environnans, mais encore de Paris même. Le bal qui se tient sous le bouquet de châtaigniers qui avoisine l'église peut être comparé aux bals de Sceaux, du Rannelagh et de Montmorency,

par l'élégance des individus qui le composent. Une foire se tient le même jour dans la partie du bois dépendant du château ; c'est le rendez-vous nombreux de la meilleure société des habitations d'alentour.

On trouve à la Celle de bonnes auberges ; mais il n'y a encore ni restaurateurs en titre, ni établissement industriel ; un grand nombre de superbes habitations dépendent de cette commune, telles que *le Buttard*, *Beauregard*, etc. (*Voy. ces mots.*)

Les *voitures* qui conduisent à St.-Germain conduisent également dans ce village, digne en tout d'être visité par les amateurs de sites romantiques.

CHAILLOT (Barrière de). *Voyez* Barrières.

CHAMBOURCY. C'est un petit village situé à mi-côte, près la petite route de Saint-Germain à Mantes. Il est situé à 5 lieues de Paris, et n'est composé que d'une seule rue ; cependant avec les hameaux de *Montaigu*, de *la Bretonnière*, et quelques habitations isolées, il forme une popul. de 800 âmes. Son territoire produit beaucoup de châtaignes et de noisettes. Il possédait, avant la révolution, un prieuré d'hommes, dit le *prieuré de Joyeuval*, qui fut entièrement détruit en 1793. Il ne reste plus de cette communauté que des ruines dont on a fait une ferme, il y a quelques années. Le château de ce village, bien dégénéré maintenant, appartient à un des MM. Clédat. « Le domaine de *Retz* (dit M. Ch. Oudiette), contigu à la forêt de Marly, est l'une des habitations écartées du village. Il renferme dans une enceinte de 80 arpens, une tour tronquée, d'une solidité à toute épreuve, dont la distribution très-singulière a été faite vers l'an 1780, par un M. Demonville. On y voit un pavillon chinois, diverses fabriques, et de belles eaux. »

Chambourcy mérite d'être visité par les voyageurs.

Les *voitures* de Saint-Germain mènent à ce village ég em ent.

CHAMPIGNY, village situé à 3 l. à l'E. de la ca-

pitale, appartenant au dép. de la Seine, canton de Charenton. Il est traversé par la route de Rosay à Paris, près la rive gauche de la Marne. Il possédait autrefois un château qui a disparu entièrement.

On trouve à Champigny plusieurs maisons de campagne remarquables. Les productions de son territoire sont en céréales et légumes, et sa population peut s'élever à 13 ou 1,400 hab. Il ne possède cependant aucun établissement industriel.

CHAMPLAN, très-petit village n'ayant absolument rien de remarquable, peu de maisons de campagne, aucun établissement industriel et une très-faible population. Il est situé près de la rivière d'Yvette, à 4 l. 1/4 de la capitale, par une chaussée joignant la grande route de Paris à Orléans. Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise.

CHAMPROSEY. *Voy.* Draveil.

CHAMP-SUR-MARNE, petit village du dép. de Seine-et-Marne, situé à 5 l. à l'E. de la capitale. On passe à cet endroit la Marne sur un bac; ce village n'a rien de remarquable; sa pop. est d'environ 300 hab., qui tous s'occupent d'agriculture, quoique le territoire ne soit pas très-fertile.

A l'extrémité, et non loin des bords de la Marne, il y a un château assez beau. Il appartenait autrefois au fameux Paul Poisson dit Bourvalais, qui, du plus bas étage de la fortune, sut s'élever rapidement au comble des richesses: fils d'un paysan bas-breton, il fut d'abord laquais à Paris, puis sergent dans son village, puis majordome de M. de Pontchartrin, qui par suite fut intendant des finances. Il suivit la fortune de son maître, et devint le plus riche financier de l'époque, et le plus insolent en même temps.

Le beau domaine de Champ-sur-Marne appartient maintenant à M. le duc de Lévis, pair de France.

CHANTILLY, bourg considérable, traversé à son extrémité occidentale par la grande route de Paris à Amiens. Sa distance de la capitale est de 9 l. 1/2 au N.,

par cette route. Il fait partie du dép. de l'Oise, arrond. de Senlis.

Ce bourg, remarquable par son étendue, sa position romantique, son commerce et son industrie surtout, attire encore les étrangers par la magnificence du château que monseigneur le duc de Bourbon y possède. C'était, avant la révolution, une des plus belles habitations de l'Europe; elle pouvait rivaliser avec avantage avec les demeures royales. Ce magnifique domaine, avant d'appartenir à la maison de Condé, avait été possédé par la famille d'Orgemont; puis elle passa à celle de Montmorency. Il faisait même partie du duché de ce nom, qui fut donné par Louis XIII à madame la princesse de Condé, sœur de Henri de Montmorency. L'art et la nature semblaient avoir épuisé tous leurs efforts pour faire du château et de ses dépendances un séjour enchanté. C'est un magnifique palais. Boutard, le P. Rapin (en vers latins), et Delille, dans son élégant poème des jardins, ont célébré les beautés de Chantilly.

Louis XIV, après une fête brillante que lui avait donnée le prince de Condé, pria ce prince de lui céder ce beau domaine, et le laissa le maître d'en fixer le prix. « Il est à votre majesté pour le prix qu'elle déterminera elle-même, répondit Condé; je ne lui demande qu'une grâce...., celle de m'en faire le concierge. — Je vous entends, mon cousin, répliqua le roi, Chantilly ne sera jamais à moi. »

Des cygnes sauvages s'abaissèrent un jour sur une des pièces d'eau de Chantilly; on les prit et on leur coupa les ailes. Un chanoine de Senlis, en se promenant, entendit ces cygnes exprimer des sons mélodieux. Un savant académicien, instruit de ce phénomène, discuta, dans un mémoire qui fut imprimé, le sentiment des anciens sur le chant des cygnes. Le prince de Condé invita à Chantilly plusieurs savans, entre autres, M. Monges. Un cygne domestique fut sacrifié à la fureur des cygnes sauvages, parce que, suivant les anciens, ces animaux ne chantent qu'en marque de victoire, ou lorsqu'ils

vont cesser de vivre. Ce que l'on avait espéré arriva. Le malheureux cygne domestique fut mis à mort par les deux cygnes sauvages, qui ne manquèrent pas ensuite de chanter leur victoire harmonieusement. On remarqua que le mâle chantait les tons, *ut*, *fa*, et *la bémol*, et la femelle, *fa, la bémol; ut bémol* et *ré*; réunion d'accords que nos fameux harmonistes appellent *contre point à la douzième, contre-point fleuri*, etc Le mâle faisait la basse et la femelle le dessus.

Jusqu'à l'époque de l'émigration du feu prince de Condé, cette magnifique résidence fut entretenue avec un luxe tel, que l'on ne pouvait la comparer qu'à celui de la cour.

Bâti sur un plan moins vaste que le château de Versailles, Chantilly offrait des sites aussi variés et des bâtimens de tout genre aussi somptueux. On y remarquait surtout *le grand et le petit château*, *les écuries*, *le parc*, *l'île d'amour*, *l'orangerie*, *la fontaine de la Tenaille*, *les cascades*, *le canal des Truites*, *la faisanderie*, *le pavillon de Manse*, *le grand canal*, *l'étang de Sylvie*, *la laiterie*, *la ménagerie*, etc.

Ces vastes bâtimens, ces décorations magnifiques, les chefs-d'œuvre de peinture de l'art et de la sculpture, toutes les merveilles de la nature disparurent en grande partie au commencement de la révolution. Les principaux ouvrages de l'art susceptibles d'être transportés furent envoyés à Paris. Les armes anciennes et modernes, dont la riche et précieuse collection était un des premiers ornemens de Chantilly, furent enlevées à la même époque et transférées dans la capitale.

Deux ans après, le château fut converti en prison. Cette tempête politique fut terrible et rapide : des jours plus sereins brillèrent pour la France : l'industrie et le commerce lui rendirent une nouvelle existence, et les bâtimens de Chantilly furent occupés par des manufactures. Feu le prince de Condé, à son retour en France, fut remis en possession de ce qui se trouva non vendu, et son fils, monsei-

gneur le duc de Bourbon, lui a succédé dans la possession de ce domaine.

La population du bourg de Chantilly peut s'élever à 2,000 individus. C'est la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a une boîte aux lettres et un relais de la poste aux chevaux. L'hospice dans lequel sont admis les vieillards, les enfans et les individus qui s'y présentent, fut fondé par le prince de Condé; neuf sœurs de la Charité le desservent. Cet établissement présentement est sous la protection immédiate de monseigneur le duc de Bourbon.

Peu de maisons de campagne sont situées sur le territoire de cette commune, dont le château et les dépendances absorbent la plus grande partie; mais en revanche, il y a un grand nombre d'établissemens industriels, entre autres une manufacture de porcelaine, établie il y a près d'un siècle, à l'instar de celle de Sèvres : MM. Toussaint-Bougon et Chalot en sont actuellement les propriétaires. Il y a plusieurs filatures de coton d'une importance majeure.

Il se fabrique aussi dans ce bourg des dentelles et des blondes fort estimées dans le commerce.

Il se tient un marché deux fois la semaine, et les auberges et les restaurateurs qui y sont établis ne le cèdent en rien à ceux de la capitale.

Enfin, Chantilly mérite d'être visité en détail par tous les voyageurs. La fête patronale qui a lieu au commencement d'août attire toujours une grande affluence de curieux.

On trouve des *voitures*, 1° *faub. St.-Denis*, n° 50; 2° *rue et carré St.-Martin*, n° 256. Prix, 3 f. et 2 f. Elles partent tous les jours matin et soir, et reviennent également; les heures de départ changent avec l'époque des saisons.

CHANTILLY (LE PETIT). Ce n'est qu'une dependance du grand Chantilly, formant un petit groupe de maisons isolées, appartenant à cette commune.

CHAPELLE (LA). Il y a une infinité de lieux en France portant également ce même nom; nous ne parlerons que du village connu sous le nom de *la Chapelle-St-Denis*, qui est, de tous, le moins éloigné de la capitale, et en quelque sorte le seul intéressant. Nous nous bornerons simplement à indiquer la position topographique des autres villages qui portent ce premier nom aux environs de Paris.

CHAPELLE-EN-SERVAL (LA), village du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, à 9 l. au N. de Paris, par la route de Flandre.

CHAPELLE-GAUTHIER (LA), autrefois *la Chapelle-Thiboust-de-Berry*, village assez considérable, appartenant au dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, situé à 13 l. 1/2 au S. E. de Paris, en suivant la grande route de Troyes.

CHAPELLE-IGER (LA), village situé à 12 l. à l'E. de Paris, par la route de Tournan. Il appartient au dép. de Seine-et-Marne, et fait partie de l'arr. de Coulommiers.

CHAPELLE-SUR-CRÉCY (LA), même dép. que le précédent, arr. de Meaux, distance de Paris de 10 l. 1/2, à l'E., par la route de Coulommiers.

CHAPELLE-SAINT-DENIS (LA). Ce village, dont les premières maisons font, pour ainsi dire, par leur rapprochement des barrières de la capitale, la continuation du faubourg Saint-Denis, est aujourd'hui une commune séparée qui appartient au dép. de la Seine, arrond. et canton de Saint-Denis : il est traversé dans toute sa longueur par cette route.

Il doit son origine à une petite chapelle élevée dans ce lieu en l'honneur de sainte Geneviève, patrone de Paris, qui s'y reposait lorsqu'elle allait de Nanterre à Saint-Denis pour entendre les matines.

C'est sur le territoire de ce village que se tenait la fameuse foire connue autrefois sous le nom de *foire du Landi*. (Voy. *ce mot*.)

Charles-le-Mauvais, aidé des Anglais, brûla entièrement ce village en 1368. La faction dite des *Armagnacs* en fit autant en 1418, après l'avoir pillé préalablement. En mars 1814, la Chapelle fut le dernier village de France emporté de vive force par le général prussien Kleist, également aidé des Anglais.

Le 3 mai 1814, Louis XVIII partit à midi de la Chapelle pour faire son entrée solennelle dans sa capitale.

Ce village est la patrie de Claude-Emmanuel Luillier, surnommé *Chapelle*, et connu, entre autres, par le charmant *Voyage de Chapelle et Bachaumont.* Ce poète aimable, fils naturel d'un maître des comptes, était l'ami et quelquefois le conseil de Racine, Molière, La Fontaine, Boileau et Bernier. Il vécut en épicurien, et mourut à Paris en 1616, âgé d'environ 65 ans, à la suite d'une indigestion.

L'historien Mézeray avait une maison à la Chapelle; il y mourut en 1686. Le curé actuel de cette paroisse porte le même nom que cet historien; nous ignorons si c'est un descendant de cette famille.

Les productions du territoire de cette commune consistent en céréales de toute espèce. Le nombre de ses hab. peut s'élever à 15 ou 1,700. Il s'y tient, le mardi de chaque semaine, un marché qui consiste principalement en vaches laitières. Il y a une boîte aux lettres et une brigade de gendarmerie.

Les entrepôts de vins, d'eau-de-vie et de vinaigre que la Chapelle renfermait jadis, étaient considérables; mais, depuis les nouveaux règlemens de nos jours, ils se réduisent à peu de chose. En revanche, le nombre des établissemens industriels s'est considérablement augmenté. Il y a, entre autres, un établissement important d'imprimerie sur soie, laine, schalls de mérinos, cachemires et autres étoffes, dirigé par M. Viart; des fabriques de chandelles, une raffinerie de sucre, etc., etc.

On ne voit, pour ainsi dire, dans le village de la Chapelle que des guinguettes, des hôtelleries, et grand nombre de maisons de roulage.

Il a très-peu de maisons de campagne. La seule peut-être qui soit digne de remarque appartient à M. Marguerite père, autrefois joaillier de l'impératrice Joséphine. Cette maison fort ancienne servait, avant la révolution, d'écuries à un des princes de la famille royale. Le propriétaire actuel y a fait beaucoup de changemens, en y joignant un entrepôt de liquides.

CHARENTON (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

CHARENTON. Bourg assez considérable du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il est situé à 3/4 de l. au S. de Paris, et traversé par la grande route de Lyon et Troyes, proche du confluent de la Seine et de la Marne. Ce nom est commun à plusieurs lieux en France; mais le plus connu et le plus considérable est celui dont nous rendons compte. Il se divise en deux communes, *Charenton-le-Pont* et *Charenton-St.-Maurice*, ainsi désigné, parce qu'il fut dédié au saint martyr, chef d'une légion thébaine. Charenton-le-Pont est sans contredit le plus riche en souvenirs historiques, et c'est de ce dernier dont nous allons entretenir nos lecteurs.

Quoique l'on ne connaisse pas d'une manière précise ni l'origine ni l'étymologie de ce nom, on ne peut disconvenir de son ancienneté, puisque nous savons qu'en 865 les Normands détruisirent le pont, qui, de tout temps, a été regardé comme un poste important à occuper dans les guerres qui peuvent s'étendre jusqu'aux faubourgs de Paris; aussi en est-il souvent fait mention dans notre histoire.

Sous Henri IV, il existait encore une tour qui le fortifiait; mais ce prince la détruisit à coups de canon, ainsi que le pont, comme il le dit lui-même dans une lettre datée de Chelles, et que nous avons vue manuscrite à la bibliothèque de l'arsenal. L'histoire rapporte que dix enfans de Paris y résistèrent pendant trois jours à toutes les forces de l'armée royale. Il

est assez probable que ce pont, appelé originairement *pons Charentonis* dans les chartres que nous avons sous les yeux, a donné son nom au village de Charenton. On peut s'en convaincre d'ailleurs en parcourant les *Annales de Saint-Bertin*.

Pris et repris successivement pendant plusieurs siècles, détruit et rebâti, il est aujourd'hui tel qu'il était en 1714. Ce pont, le plus ancien de tous ceux des environs de Paris, est assis sur dix arches de différentes grandeurs, et construit en pierre, à l'exception des quatre arcades du milieu qui sont en bois. On y avait fait quelques réparations en 1812; mais, en 1814, lorsque l'ennemi inondait les plaines de la Champagne et menaçait d'être bientôt aux portes de la capitale, les approches du pont furent fortifiées de palissades construites à l'instar de celles que l'on avait élevées en avant de chaque barrière de Paris, et la défense en fut confiée aux jeunes élèves de l'école vétérinaire d'Alfort. (Voy. *ce mot.*)

C'est à Charenton qu'avant la révocation de l'édit de Nantes, les calvinistes avaient leur principal temple qui pouvait contenir 15,000 personnes. Jacques de Brosse l'avait fait construire d'après ses dessins; mais, en 1685, il fut détruit de fond en comble dans l'espace de quatre jours. Seize ans après, on éleva sur ses ruines un couvent de religieuses qui pratiquaient une adoration perpétuelle du saint-sacrement, à l'endroit même où on avait prêché un dogme contraire.

Ce couvent fut détruit en partie et vendu en divers lots, dont l'un d'eux fut cédé à l'établissement fondé par Sébastien Leblanc, qui faisait partie des institutions dont les frères de la Charité eurent primitivement la direction, et qui recevait les malades indigens du pays et de ses alentours. Plus tard, ces mêmes religieux formèrent une pension pour les personnes aliénées qui y étaient envoyées par ordre du gouvernement ou d'après le désir des familles.

A l'époque de la révolution, cette maison fut réunie à la direction générale des hôpitaux : mais sa desti-

nation resta la même, et l'autorité s'est empressée, dans ces derniers temps, de suppléer à ce qui y manquait.

« L'hospice de Charenton, dit M. M. P. St.-A.., dans son ouvrage sur *Les Environs de Paris*, a été considérablement augmenté et doté convenablement. Plusieurs nouveaux bâtimens ont été ajoutés aux anciens, et maintenant, outre les malades de Charenton et des communes environnantes, on peut y recevoir plus de 400 insensés de l'un et l'autre sexe.

« Ne sont admis à Charenton, en général, que les fous dont on espère la guérison. Une nouvelle méthode est employée dans cet hospice; M. de Coulmier, directeur de cet établissement, a imaginé de faire usage de la musique et des exercices du théâtre, pour la guérison des malades confiés à ses soins : il donne des bals et des concerts; la comédie se joue dans un lieu où jadis on ne voyait que le spectacle hideux de la dégradation humaine. Ce sont les fous eux-mêmes qui, dans leurs momens lucides, remplissent les rôles et jouent sur ce théâtre extraordinaire. Des fous y sont aussi les spectateurs quand la singularité de ces moyens curatifs n'y attire pas de curieux pour remplir le parterre et les loges. M. de Coulmier a donc voulu, dans notre siècle, rendre à la musique son antique influence. On assure qu'il a quelquefois réussi parfaitement; du moins on cite des cures qui en font foi et ne laissent aucun doute à cet égard.

« La situation même de la maison aide beaucoup M. de Coulmier dans ce singulier genre de traitement. Bâtie sur le penchant d'une colline au bas de laquelle coule la Marne, elle offre de toutes parts une vue ravissante. L'air qu'on y respire est pur; les bosquets y sont frais, les promenades délicieuses, au milieu d'un enclos assez vaste pour permettre aux malades de se livrer aux doux plaisirs de la méditation.

« Buonaparte avait jugé les horribles déréglemens, les excès épouvantables de libertinage du marquis de Sade, auteur du livre connu sous le titre de *Justine*, comme des accès de folie, et avait fait

renfermer cet homme à Charenton, comme fou; il y mourut en 1803. »

On est admis dans cet établissement moyennant un prix de journée déterminé, et basé sur la dépense qu'exigent le traitement et les dégradations que font les infortunés attaqués de démence.

Les productions du territoire de cette commune sont peu importantes. Il y a un bureau de poste aux lettres. MM. Desvignes, père et fils, possèdent un entrepôt de vins qui peut contenir jusqu'à 3,000 pièces. Le nombre des restaurateurs et auberges est grand à Charenton; tous ne jouissent pas d'une égale renommée.

Les dimanche, lundi et jeudi, dans la belle saison, il y a un bal champêtre qui réunit la meilleure société de toutes les habitations environnantes.

La première maison que l'on rencontre, sur la gauche, en arrivant de Paris à Charenton, fut un ancien château habité par Gabrielle d'Estrées; il est bâti en briques et encore intact. Il paraît que le roi y venait souvent visiter sa maîtresse, et le billet suivant en serait la preuve:

« Comme ma lettre estoyt fermée ça quelle me dyt
« que vous estyez passée pour aller à Charenton. Sy
« je me porte tant soyt peu bien je ne pranderi point
« medecine demayn pour vous y voir.
« Je vous donne encores un mylyon de bésers.

« H. »

Une autre maison, non moins célèbre par les souvenirs qui s'y rattachent, est connue sous le nom de *sejour du roi*, qui primitivement appartenait aux domaines de la Couronne, puis à Dionis du Séjour, et enfin, par la suite, à feu madame la duchesse d'Orléans.

Du reste, il y a peu de maisons de campagne remarquables sur le territoire de cette commune. Les établissemens industriels ne sont que d'un médiocre intérêt.

Voitures, *rue des Tournelles*, n° 20. Prix, 75 cent.; les dimanches, 1 fr. Départ de Paris, d'heure en heure, depuis 8 h. du mat. jusqu'à 9 du soir; départ de Charenton, *idem*.

CHARONNE (LE GRAND ET LE PETIT). C'est un village qui touche aux barrières de l'E. du faubourg Saint-Antoine; il comprend une partie du parc de Bagnolet et de Ménilmontant. On y comptait autrefois cinq cents arpens plantés en vignes. Le nombre des habitans s'élève aujourd'hui à 700.

Il y avait, au XIVe siècle, une garenne royale; Charles-le-Bel en fit don aux bonnes gens de Charonne, qui, de leur côté, firent don au roi d'une somme d'argent, qui fut payée par chacun d'eux. C'est en mémoire de cet échange que l'on célébrait, chaque année, un service pour le roi Charles. L'ancienneté de ce village est constatée par les donations de terrains que firent Hugues-Capet et le roi Robert au monastère de Saint-Magloire.

L'église, bâtie sur la pente d'un coteau, n'était originairement qu'un simple oratoire, élevé en mémoire de quelques miracles de saint Germain, évêque d'Auxerre. Elle fut agrandie sous le règne de Charles VI et Charles VII.

Marguerite de Lorraine, femme de Gaston d'Orléans, y fonda, en 1643, plusieurs établissemens religieux, dont le plus remarquable était celui appelé *Filles de Notre-Dame-de-la-Paix*. Le roi permit, en 1661, la création d'un marché, dont les revenus furent affectés à l'entretien de ce couvent, qui obtint dans la suite d'autres dotations.

« Charonne avait une devineresse sous le règne de saint Louis; c'est ce que nous apprend un poëte du XIIIe siècle.

L'an mil deux cent et vingt et dix
Fut Dammartin en flamble mise,
Et sachiez que cel an meisme
Fu a Charonne la devinee.

« Louis XIV, encore mineur, était à Charonne lorsque mademoiselle de Montpensier fit tirer le canon de la Bastille (1). »

Ce village ne renferme point d'établissement industriel. On trouve de nombreuses carrières à pierres et à plâtre et beaucoup de cabarets; le territoire produit des arbres fruitiers et des légumes.

La plus belle maison de Charonne appartient à M. de Saint-Criq, ancien directeur général des douanes.

Le petit Charonne n'est qu'une dépendance du grand Charonne.

CHATENAY-LES-BAGNEUX. Joli village situé à trois lieues S. de Paris, département de la Seine, arrondissement de Sceaux, sur la pente d'un coteau planté de vignes et d'arbres. De jolies prairies, des jardins en varient l'agréable perspective.

Ce village est fort ancien : Irminon, abbé de Saint-Germain, sous Charlemagne, l'a cité dans ses écrits.

La tour qui sert de clocher n'est pas aussi ancienne que le prétend l'abbé Lebœuf, qui n'a pas remarqué, sous la clé de la voûte de la chapelle latérale dédiée à sainte Geneviève, cette date DCCCCXIX, et surtout les colonnes de l'église dédiée à saint-Germain, qui appartiennent au style de la même époque. L'inscription gravée sur un marbre noir, et qui rappelait qu'en 1713 l'abbé Malezieu, fils de l'académicien de ce nom, avait été sacré évêque dans cette église, a été enlevée il y a plus de trente ans; elle était dans le cabinet de M. Giffard. Ce savant abbé fut inhumé dans la nef de cette église en 1727. La porte de l'église fut élargie et refaite entièrement en 1807.

Ce village offre l'heureux tableau d'une population laborieuse. Son active industrie a doublé ses revenus depuis 10 ans surtout, et cependant il n'existe pas d'établissemens industriels dont l'importance soit

(1) Dufay de l'Yonne.

majeure, et les productions du territoire se réduisent à quelques vignes plantées çà et là. Beaucoup de jolies maisons de campagne sont situées dans cette commune. Nous ne citerons que celles appartenant à l'ancien évêque de Cazal, M. de Villaret; une autre dont M. Lenoir de Laroche est propriétaire, et enfin celle que possède madame la comtesse de Boignes, dans laquelle est né Voltaire. Quoiqu'il soit de toute notoriété que notre plus célèbre écrivain naquit dans ce village, ses commentateurs ne sont pas d'accord sur la date de sa naissance. La date que nous indiquons, et qu'a suivie Condorcet dans sa *Vie de Voltaire*, est seule exacte: car Voltaire écrivait à M. de Cideville, le 20 février 1765 : « J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 février, et non le 20 novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. »

Indépendamment de ces maisons de campagne, il y a beaucoup de petits hameaux et habitations isolées qui appartiennent à cette commune, tels que les hameaux *d'Anncy*, de *Malabry*, du *petit Chambord*, et les habitations connues sous le nom de *petit Châtenay*, *le pavillon de Malabry* et *la vallée aux loups*. (*Voy. ce dernier mot.*)

Voitures : celles de Sceaux conduisent également dans ce village.

CHATILLON-LA-BORDE. C'est un petit village du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, à 12 l. 1/2 de Paris. Il n'a rien de remarquable.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, charmant village du dép. de la Seine, arr. et cant. de Sceaux. Distant de Paris d'une l. 1/2 au S. O., par une chaussée joignant la route de Chevreuse.

Plusieurs historiens, entre autres Valois, pensent que Châtillon a pris son nom de quelques forteresses : nous ne savons rien de positif sur ce sujet; mais ce qui est certain, c'est que ce village portait le nom de Châtillon en 1192, ce qui fait remonter son origine un peu haut. On n'aperçoit que des

plantations de cerisiers, de rosiers, de groseilliers; des noyers nombreux s'élevant au-dessus de ces jolis arbustes; de grandes plates-bandes de fraisiers parfumant les jardins, et des moulins à vent. Placé sur le coteau, on découvre tout Paris et la brillante vallée de Montmorency.

L'église, qui paraît avoir été construite sous le règne de Charles VII, a été réparée en partie en 1610, et dans son entier en 1741. Jacques Tardieu, conseiller du roi, et son épouse, assassinés dans leur maison à Paris, quai des Orfèvres, par les deux frères Touchet, le jour de la St.-Barthelemi (1665), ont été inhumés sous la chapelle de la Vierge. Les époux Tardieu étaient fort riches et fort avares. La seigneurie de Châtillon leur appartenait. On prétend que ce sont ces époux que Boileau a peints dans sa dixième satire :

> Comme ce magistrat de hideuse mémoire,
> Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire, etc.

Différentes traditions rapportent aussi qu'au mois d'octobre 1417, Jean, duc de Bourgogne, allant faire le siége de Montlhéry, campa sur le lieu le plus élevé de Châtillon, et se reposa en faisant suspendre ses étendards de guerre.

La superbe glacière sur laquelle est bâtie la *Tour-du-Croy* se trouve dans les dépendances de cette commune.

Les maisons de campagne sont rares dans ce village, qui ne possède pas d'établissemens industriels remarquables; elles sont, pour la plupart, petites et bâties, pour ainsi dire, sur le même modèle. Une pension de jeunes gens y est dirigée de père en fils, par M. Courtois. Il y a une boîte de la poste aux lettres.

On trouve beaucoup de carrières à pierres; sur le territoire de cette commune, assez fertile, les légumes sont fort estimés, et les fruits délicieux. La population peut s'élever à 1,000 habitans,

qui presque tous sont occupés à l'exploitation des carrières indiquées ; les femmes s'occupent de jardinage. Dans ce village, il y a quelques cabarets de médiocre apparence.

Voitures, rue d'Enfer, nº 10. Départ, tous les jours ; prix : 1 fr.

CHATOU, joli village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de St.-Germain-en-Laye ; il est situé sur une des routes que prennent habituellement les gens qui vont à pied à St.-Germain, parce qu'elle abrége le chemin à peu près d'une lieue. Avant 750, on y traversait la Seine dans un bac, et ce n'est guère qu'en 1700 qu'un M. Portail y fit construire un pont, qui fut rétabli en 1812. Sa distance de Paris est de 3 l. à l'O. par Nanterre et Neuilly. Le sol de cette commune est sablonneux, rempli de cailloux, maigre et ingrat. Ce n'est qu'à force d'engrais qu'on est parvenu à le rendre productif ; sa population peut s'élever à 900 habitans.

Il renferme plusieurs maisons de campagne dignes de fixer l'attention des voyageurs. Nous distinguerons surtout celle qui appartient à M. Le Normand, le fameux médecin, et celle de M. Lemaine, située sur le bord de la Seine.

« Une autre maison nommée *la Faisanderie*, à l'entrée du bois, dit *la garenne du Vezinet*, est également remarquable tant par la simplicité de sa construction, qui représente un joli ermitage, que par un jardin qui renferme plusieurs arbres étrangers : cette maison appartient à mad. de Montleveaux. Le jour de l'Assomption, fête patronale de Chatou, il se tient dans la garenne du Vézinet une foire qui peut être comparée à celle des Loges dans la forêt de St.-Germain. »

Voitures, rue de Rohan, nº 2. Prix, 1 fr. 25 c. Départ de Paris, toutes les demi-heures, depuis 7. h. du matin jusqu'à 9 du soir.

CHAUCONIN. C'est un petit village qui n'a rien de remarquable ; sa population est une des moindres

de celle des villages qui environnent la capitale. Il y a un château situé près d'une hauteur appartenant à M. d'Orgemont. Chauconin n'est éloigné que de 9 l. 1/2 à l'E. de Paris. Une chaussée aboutissant à ce village communique avec la grande route d'Allemagne. Il fait partie du canton de Meaux, dép. de Seine-et-Marne.

CHAUSSÉE DE BRUNEHAUT. *Voy.* Curiosités.

CHAVILLE, petit village de l'arr. de Versailles, canton de Sèvres, situé à 3 l. à l'O. de Paris, par la route de Versailles. Les productions agricoles sont de très-peu d'importance, et la pop. ne dépasse pas 500 hab.

Ce village, environné de collines couvertes de bois et de bocages, touche à la grande route indiquée. Le ministre Louvois avait fait bâtir à grands frais le château qui existait encore avant la révolution. Parmi le peu de maisons de campagne que ce village renferme, celle appartenante à M. Fremin, maire de cette commune, est la seule qui soit remarquable; elle s'étend jusque sur la grande route; elle est construite avec élégance.

Il n'y a aucun établissement industriel.

CHELLES. Bourg situé sur la route de Paris à Coulommiers, distant de la capitale de 4 l. 1/2 à l'E. Il appartient au dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux.

L'abbaye de Chelles était une des plus anciennes et des plus riches de France. On en attribue communément la fondation à la reine Bathilde, femme de Clovis II et mère de Clotaire III. La même enceinte renfermait deux couvens; l'un de religieuses, l'autre de religieux qui avaient la direction du premier.

C'est dans cette abbaye que Chilpéric renfermait ses trésors. Plus tard le trésor de l'abbaye de Chelles rivalisa long-temps de richesses et de magnificence avec celui de Saint-Denis; la grille du chœur, faite à l'instar de celle de cette célèbre abbaye, par le fa-

meux Pierre Denis, passait alors pour le chef-d'œuvre de la serrurerie.

Charlemagne allait souvent à Chelles rendre visite à sa sœur Gizelle qui en était abbesse.

Une fille du régent, Marie Adélaïde d'Orléans, fut également abbesse de cette communauté.

Cette antique et célèbre abbaye, supprimée en 1790, fut en partie démolie trois ans après, vendue par lots, et convertie dans la suite en habitations particulières.

Avant la fondation de l'abbaye de Chelles, les monarques y avaient une maison de plaisance. Le roi Chilpéric y fut assassiné en 584.

Ce bourg, qui n'a tout au plus que 1,200 hab., ne possède aucun établissement industriel. Les maisons de campagne n'y sont point remarquables, et le territoire peu fertile produit quelques vignes et des grains, mais en petite quantité. Il y a un bureau de la poste aux lettres.

Voitures. Celles qui conduisent à Lagny mènent également dans ce village.

CHEMINS DE RONDE. *Voy.* BOULEVARDS EXTÉRIEURS.

CHESNAY (LE). Ce petit hameau et celui de *Saint-Antoine* forment ensemble un des faubourgs de Versailles. (*Voyez* VERSAILLES.)

CHEVILLY-LA-RUE, petit village situé au S. de Paris, par la grande route de Fontainebleau; il n'est éloigné de la capitale que de 2 l., et appartient au dép. de la Seine.

La presque totalité de son territoire est en terres labourables, et sa population est peu considérable, quoique renfermant d'assez jolies propriétés; mais elles sont, pour la plupart, isolées, et dépendent en quelque sorte des communes environnantes: nous en parlerons.

CHEVREUSE. Petite ville située dans une vallée fort agréable, sur la petite rivière d'Yvette, qui y

fait tourner plusieurs moulins à farine. Elle est située à 7 l. au S. O. de Paris, et fait partie du dep. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet. On arrive à Chevreuse soit par la route de Versailles, soit en passant par Châtillon. Les vieilles chartes écrites en latin la nomment *Caprosia*. Ce n'était au xe siècle qu'une petite abbaye sous l'invocation de saint Saturnin.

Le plus ancien de ses seigneurs connus, Milon de Chevreuse, existait sous le roi Robert. Le château s'élevait sur le sommet d'une colline, au nord de la ville. Le seigneur de Chevreuse était l'un des quatre gentilshommes qui portaient l'évêque de Paris sur leurs épaules, lors de son installation sur le trône épiscopal.

On cite deux seigneurs de Chevreuse qui, en 1249, furent envoyés par la reine Blanche, pour prendre possession des états de Raymond, comte de Toulouse.

Anselme, comte de Chevreuse, portait l'oriflamme en 1304; il mourut de soif et écrasé sous le poids de ses armes au combat de Mons-en-Puelle. Un autre comte de Chevreuse était maître-d'hôtel de Charles V, et remplaça, sous Charles VI, le duc de Berry dans le gouvernement du Languedoc.

La ville fut prise par le duc de Bourgogne, et reprise en 1417 par Tannegui-du-Châtel, et fut pillée. Les Anglais s'en emparèrent ensuite, et y restèrent jusqu'en 1448.

Charles VIII acheta le château : cette terre, qui n'était qu'une baronie, fut érigée en duché, et François Ier la donna à la duchesse d'Étampes, l'une de ses maîtresses, qui en fut dépossédée à la mort de ce prince. Le cardinal de Lorraine le reçut alors en présent, et, le 12 mars 1612, elle fut érigée en pairie, en faveur de Claude de Lorraine.

Cette petite ville, dont la population s'élève à 1,800 habitans, renferme plusieurs établissemens industriels remarquables. Il y existe un hospice qui jouit d'une dixaine de mille liv. de rente. La première fondation était de 4 lits. Chevreuse est un lieu commerçant; elle renferme beaucoup d'au-

berges et d'hôtelleries; des tanneries, des mégisseries, des entrepôts de laine et l'établissement de 4 foires annuelles y entretiennent l'industrie et l'aisance.

Le territoire est en grains, prairies et bois. Les légumes en sont fort estimés, les navets surtout. Chevreuse est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a une boîte de la poste aux lettres. Quoique cette petite ville ne renferme point de maisons de campagne, elle mérite d'être visitée.

Voitures, *rue d'Enfer*, no 10, et *rue des Deux Écus*, no 23. (*L'Hirondelle.*) Départ de Paris, mardi, jeudi et samedi, à 8 h. du matin. Prix, 3 fr.

CHOISY-LE-ROI, bourg considérable du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, cant. de Villejuif. Il n'est éloigné de la capitale que de 4 l. 1/2 au S.

La route qui conduit de Paris à Choisy-le-Roi présente l'aspect le plus agréable, en offrant à la vue les beaux bassins de la Seine et de la Marne; à droite, les hauteurs de Villejuif, assez voisines de la route; à gauche, Vincennes, la presqu'île de St.-Maur, et dans le fond, les beaux coteaux de Chenevières et de Villeneuve-St.-George. Les pépinières de Vitry, qui se prolongent au-delà de Choisy, forment des bosquets charmans, et les petits chemins irréguliers qui le traversent sont peuplés de maisonnettes habitées en partie par des cultivateurs.

Des chartres des IX et même VIIIe siècles ont fait croire à plusieurs écrivains que, dans ces documens, le mot *causiarum* désignait le village de Choisy-le-Roi; mais outre qu'il existe en France au moins une demi-douzaine de villages ou hameaux portant ce nom, s'ils avaient consulté les divers titres rapportés par nos historiens, ils auraient vu que *causiarum*, dont il est parlé au VIIIe siècle, n'est pas le Choisy des environs de Paris, mais bien

celui qui est au-delà de Compiègne et dont nous ne parlerons pas.

Le village de Choisy, construit sur la fin du règne de Louis XV, est à peu près tout neuf : il est bien situé, bien aligné et bien pavé, entièrement composé de maisons bourgeoises, dont la plus modeste a au moins un demi-arpent ou 17 ares de jardin.

Une grande avenue séparait autrefois les maisons de l'entrée principale; on a heureusement converti ces inutiles contre-allées en petits jardins à fleurs, qui précèdent très-avantageusement chaque maison contiguë et ajoutent infiniment à l'agrément de l'aspect général du lieu.

La première chapelle de ce village fut érigée en paroisse la première année du règne de Louis XIII; elle existait encore au XVIe siècle : on pense qu'elle avait été construite en 1207 par Jean, abbé de St.-Germain-des-Prés. L'église que l'on voit aujourd'hui est assez vaste; elle est située sur la pente du coteau et dédiée à saint Loup et saint Gilles; elle ne paraît guère remonter qu'à la fin du XIVe siècle, et on doit croire qu'elle a été construite à cette époque, puisque c'était à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés qu'appartenait cette terre; mais elle fut entièrement rebâtie depuis par Louis XV; la première pierre en fut posée par M. de Beaumont, le 4 juillet 1748. On voit encore quelques vestiges de l'ancienne.

Choisy est très-recherché, et les logemens y sont rares, quoique d'un prix peu élevé et malgré les constructions nouvelles que l'on ajoute chaque année.

La société aussi brillante que nombreuse qui s'y rassemble l'été se réunit peu, parce que chacun compose la sienne des amis et connaissances qui lui arrivent régulièrement chaque dimanche de Paris.

Il existait encore, l'année dernière, un point de réunion charmant dans une salle de bal de verdure créée par un propriétaire de Thiais, et qui se trouvait placée au point de jonction de ces deux villa-

ges. Mais les petites rivalités, les petites jalousies et toutes les *pointilleries* des petites villes se sont mises à la traverse, et le propriétaire de Thiais s'est vu contraint de porter cette espèce de spéculation vers un autre endroit que nous ne connaissons pas encore. Tous les jeunes gens de *l'endroit* sont au désespoir de n'avoir pu empêcher qu'un *établissement aussi utile* ne tombât.

Chaque jeudi de chaque semaine, il y a un marché. La population de ce bourg peut être évaluée à 14 ou 1,500 habitans; mais, dans la belle saison, elle est augmentée d'un quart environ.

Choi-y-le-Roi renferme un bon nombre d'établissemens industriels, entre autres une manufacture de faïence dont les travaux habilement dirigés ont fait la fortune de tous les propriétaires successifs. L'un d'eux, naguère encore, était maire de cette commune. Une raffinerie de sucre est exploitée pour le compte de la maison Perrier; une fabrique de maroquins et une autre de toiles cirées; une autre de produits chimiques; enfin une verrerie, qui est l'établissement le plus majeur, dirigée par deux hommes très-habiles, quoique très-jeunes. L'un a fait ses premières preuves dans la direction de la verrerie à cristaux de M. Dartigues, à Baccarat; l'autre dans l'administration de la caisse d'épargne, fondée par les soins du célèbre philantrope Larochefoucault, digne héritier d'un des plus beaux noms de France. « Avant la révolution, le château de Choisy passait pour l'un des plus beaux des environs de Paris. Louis XV avait une prédilection particulière pour ce séjour, et le fit embellir par les plus grands maîtres tant en architecture qu'en peinture. L'ordonnance et la disposition des jardins décorés de grilles superbes et de statues, les cabinets de verdure, les bassins, les bosquets et la terrasse sur le bord de la Seine, faisaient l'objet de l'admiration générale. Le Roi, quand il n'était pas accompagné d'une nombreuse suite, occupait le

petit château, à côté duquel était une très-belle orangerie. »

Ces châteaux ont été détruits à l'époque la plus orageuse de notre révolution, et sur leur emplacement et celui des jardins se sont élevés les établissemens dont nous avons rendu compte.

On trouve à Choisy une maison de bains, ainsi que deux pensions, l'une de jeunes gens, l'autre de jeunes demoiselles. Deux autres pensions sont situées à l'extrémité de ce bourg; mais elles font partie de la commune de Thiais.

Il y avait aussi spectacle de temps en temps. Un architecte M.*** prêtait une petite salle, qu'il avait fait construire exprès, sans rétribution. De jeunes amateurs de Paris venaient une fois par semaine s'y exercer, et ne prélevaient sur les spectateurs qu'une faible rétribution, à peine suffisante pour payer les frais de luminaire: encore le quart de la recette était-il fidèlement versé entre les mains de M. le maire, pour être distribué aux pauvres du village. L'autorité empêcha ce divertissement, sans doute d'après le privilége qu'exhiba M. Sévestre fils, seul ayant droit de faire jouer la comédie dans toute la banlieue de Paris.

Ce bourg renferme des auberges, des cafés et des restaurateurs en quantité. Il y a une poste aux lettres; une brigade de gendarmerie y a sa résidence.

Une gare vient d'être construite pour mettre les bateaux à l'abri dans la saison des glaces, le port de Choisy-le-Roi (si l'on peut se servir de cette expression) étant assez important sur la Seine pour les dépôts de matériaux de constructions, et pour les bois et charbons que consomment les nombreuses manufactures environnantes.

Les *voitures* qui conduisent à Choisy-le-Roi sont à Paris, *place Dauphine*, nº 1: prix, 1 fr.; les dimanches, 1 fr. 25 c. Départ, tous les jours à 9 h. du matin, 2 et 6 h. du soir; départ de Choisy, 7 h. du matin, 2 et 6 du soir.

CIMETIÈRES DE PARIS. Comme on le pratique encore dans beaucoup de pays, on inhumait autrefois dans les églises ou dans des cimetières placés dans l'intérieur de Paris. Ce ne fut qu'en 1804 que toutes les inhumations dans les villes furent défendues. En conséquence, les cimetières destinés à recevoir les restes mortels des habitans de la capitale, riches ou pauvres, furent (à l'exception d'un seul) relégués hors des murs d'enceinte près des barrières; comme ils forment une dépendance naturelle des environs de Paris, nous croyons devoir en parler comme nous avons fait précédemment pour les catacombes, et compléter ainsi l'histoire et la description de tout ce qui doit se trouver compris dans l'ouvrage que nous livrons au public.

Les cimetières des environs de Paris sont au nombre de quatre, non compris celui de *Sainte-Catherine*, connu vulgairement sous le nom de *Clamart*. Il était situé dans la partie la moins peuplée du faubourg Saint-Marceau et près de la rivière des Gobelins. C'était un de ceux où la mort envoyait un plus grand nombre de victimes, car il était particulièrement affecté à la sépulture des individus décédés dans les hôpitaux. Il fut fermé peu de temps après l'époque de la révolution. Il ne contenait, au surplus, ni tombes remarquables ni inscriptions touchantes.

— MONTMARTRE (de). C'est le plus ancien de tous ceux des environs de Paris : son premier nom fut *Champ du Repos*. Cette simple dénomination portait avec elle quelque chose de philosophique et de consolant en même temps.

Ce cimetière, entouré de murs, ressemble à une petite vallée bornée par des collines ou petits monticules ombragés de quelques saules-pleureurs, acacias et cyprès. Sur une de ces collines ou monticules, à droite, en entrant, est le tombeau de Legouvé.

Sur la face principale on lit :

Vous que j'ai tant aimé, vous me devez des pleurs;
Sur ma tombe, en offrande, apportez vos douleurs.

Sur la façade en regard de Paris :

Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi;
Je reste dans leurs cœurs, je vivrai dans leurs larmes;
Ce tableau de la mort adoucit les alarmes,
Et l'espoir des regrets que tout mortel attend
Est un dernier bonheur à son dernier instant.

Les Souvenirs, poème de Legouvé.

Dans le fond du vallon, à l'ombre d'un saule-pleureur et d'un cyprès, s'élève un tombeau sans ornement, et entouré d'un simple grillage : c'est celui de Saint-Lambert de l'ancienne académie française, mort le 9 février 1803.

— Mont-Parnasse (du). Ce cimetière, fort ancien du reste, ne possède de tombes que depuis le 24 juillet 1824, époque de la fermeture du cimetière de Vaugirard. Après avoir été entouré d'un mur de clôture neuf, et avoir été agrandi considérablement, Dusault, savant homme de lettres, l'un des collaborateurs du Journal des Débats, fut un des premiers qui fut inhumé dans ce cimetière. Il est situé au-delà des boulevards extérieurs, entre la barrière d'Enfer et celle du Mont-Parnasse, dans la plaine de Montrouge. Deux pavillons élégans ornent maintenant l'entrée de cet asile mortuaire. Il a trente arpens d'étendue sur une surface plane partagée par des allées plantées d'arbres.

La situation et la position de ce champ de repos ne laissent pas de donner matière à des réflexions diverses; car il est entièrement environné d'établissemens de plaisirs, tels que jeux, cabarets et guinguettes, où l'on boit, mange et danse journellement.

— Père Lachaise, ou de Montlouis (du). C'est celui de tous les cimetières des environs de Paris

que les voyageurs et les curieux s'empressent de visiter de préférence. Il est situé sur le boulevard extérieur de la barrière d'Aulnay, à l'extrémité de la rue de la Roquette, sur le sommet le plus oriental des collines qui ceignent Paris au Nord. C'est un enclos de cinquante et un arpens, qui est consacrée, depuis 1804, à la sépulture des habitans de la capitale.

Nul site, dans un espace aussi étroit, ne présente des aspects plus pittoresques et plus variés, en possédant tout à la fois des points de vue aussi étendus, aussi riches, aussi diversifiés. Vingt-cinq mille tombeaux, monumens funèbres, pierres sépulcrales, de toutes les dimensions et de toutes les formes, apparaissent, dans cette enceinte, tantôt ombragés du feuillage éternel d'arbres verts, tantôt dans des bocages brillans, durant la belle saison, de l'aimable verdure des arbres de nos climats, toujours environnés de fleurs, et décorés de couronnes qui semblent faire régner dans ce séjour un continuel printemps, et plus de douze millions ont été dépensés dans ce lieu funèbre. Sans cesse il est rempli de parens pieux venant y rendre de respectueux hommages à la mémoire de leurs proches; ils y versent des larmes sur leurs tombes, en adressant au ciel leurs prières; ils arrosent les fleurs que leurs propres mains plantèrent; ils méditent, assis auprès d'eux, sur les exemples qu'ils leur laissèrent, et le sort qui les attend eux-mêmes. Les scènes les plus touchantes et les plus variées se succèdent dans cet asile de douleur.

Parmi tant de morts illustres, on distingue Héloïse et Abeilard, Molière et La Fontaine, Delille, Chénier, Fourcroy, Haüy, Thouin, Girodet, Prud'hon, Vincent, Rolland, Monge, Percy, Parmentier, le baron Hue, serviteur fidèle de Louis XVI, Descloseaux, le gardien incorruptible du cimetière de la Madeleine; les maréchaux Masséna, Lefèbvre, Perignon, Beurnonville, Kellermann, Serrurier, Davoust, et leurs plus illustres lieutenans aup...

de personnages distingués, nés sur tous les points du globe. Ils admirent la magnificence de la sépulture de madame la comtesse Dumidoff, et considèrent davantage les sépulcres de leurs compatriotes.

Parmi les inscriptions touchantes qui rappellent, au souvenir des vivans, les personnages qui se sont fait le plus remarquer, nous en citerons quelques-unes remarquables par leur simplicité ou les sentimens qu'elles respirent. On peut au surplus les connaître toutes, et voir en même temps la description de toutes les tombes que renferme ce cimetière, dans beaucoup d'ouvrages qui ont été faits sur ce sujet, et notamment dans celui que vient de publier dernièrement M. Marchand, auteur du *Conducteur de l'etranger à Paris*. Sans faire l'éloge de ce livre, nous dirons seulement qu'il en est à sa *quatorzième* édition.

A côté du monument de mademoiselle Raucourt, et à gauche, est une tombe carrée en pierre extrêmement simple; on y lit cette bien courte, mais charmante épitaphe :

ICI REPOSE
mon meilleur ami :
c'était mon frère !
Octobre 1813.
ISABEL.

Sur une pierre droite, faisant face au nord, sur le côte gauche en descendant, on lit :

CI-GISSENT

LE MARI et LA FEMME,

Jean-Francois de FANAUD, décédé à Paris, le 26 janvier 1806, âgé de 81 ans.	Marie-Jeanne de FANAUD, décédée à Paris, le 14 fevrier 1806, âgée de 79 ans.

LE FILS,

Jean-Emmanuel de Fanaud,
décédé à Paris,
le 1er mai 1816,
âgé de 42 ans.

ET

LES DEUX SOEURS,

Marie-Élizabeth de Fanaud,
décédée à Paris,
le 4 mars 1820,
âgée de 32 ans.

Jeanne-Eulalie de Fanaud,
décédée à Paris,
le 29 février 1802,
âgée de 43 ans.

La même foi
et la même charité
les avaient unis sur la terre;
la même espérance
les y a soutenus:
la même récompense
les aura couronnés,
s'il plait à Dieu.

Cette épitaphe est un modèle de simplicité et de religieuse croyance; elle ne peut qu'honorer ceux qui en sont l'objet, et celui même qui l'a composée (1).

—Vaugirard (de). Espace étroit, rue de Sèvres, n° 7, au-delà du boulevart, en dehors de la barrière et à l'entrée de la plaine de ce nom, dans lequel, durant

(1) Ceci rappelle les singulières épitaphes que l'on voit encore dans quelques églises des environs de Paris, notamment dans celle d'Écouy, sur la route de Paris à Rouen, à 5 l. de cette dernière. Elle se trouve placée dans le milieu de la nef et au-dessous de la croisée. Nous la donnons, telle quelle, à nos lecteurs, sans chercher même à vouloir l'expliquer.

Ci-gît l'enfant, ci-gît la mère,
Ci-gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme, ci-gît le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

vingt-cinq ans, on entassa, sans mesure, les restes des infortunés morts dans les hôpitaux auprès de ceux des habitans de la portion de la capitale s'étendant au sud de la Seine. Parmi ses tombeaux on remarque ceux de la Harpe, auteur du cours de littérature; du chancelier de Barentin; du sculpteur Chaudet; de plusieurs artistes fameux et des personnages les plus illustres de la France. Ce cimetière a été fermé au mois de juillet 1824.

« Le croirait-on! (s'écrie M. Saint-A.... dans son *Dictionnaire des environs de Paris*) les voleurs de Paris, non contens de dépouiller les vivans, spéculent aussi sur le luxe des tombeaux. Telle est cependant la perversité des mœurs, que la dernière demeure de l'homme n'est pas même respectée. Différens vols d'objets d'art, tels que des bronzes et des ornemens en dorures, ont obligé l'administration des cimetières d'entretenir dans leur enceinte d'énormes dogues, affectés à la garde des restes de l'homme, et qui, plus que lui, semblent vénérer cette terre sépulcrale. Renfermés pendant le jour, ces chiens parcourent, en liberté, les cimetières pendant la nuit, et leurs sinistres aboiemens effraient et éloignent les voleurs qui auraient la pensée de franchir les murs de ce nouvel Elysée pour s'enrichir des dépouilles des morts. Et cependant, malgré ces précautions mêmes, ces mortels audacieux sont parvenus à tromper ou à endormir ces cerbères; car en parcourant les cimetières, nous avons eu occasion de remarquer plusieurs tombeaux dont les ornemens et même les grilles qui les entouraient avaient été enlevés avec violence. Le cimetière du père Lachaise, plus que

Dans l'église d'Arlincourt, entre Amiens et Abbeville, on lit encore celle-ci :

Ci-gît le fils, ci-gît la mère,
Ci-gît la fille avec le père :
Ci-gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme et le mari,
Et ne sont que trois corps ici.

tous les autres, présente des exemples de ce genre de dévastation, et cette violation des choses les plus sacrées a laissé, malgré nous, dans nos cœurs, une impression de misantropie que nous n'avons pu éloigner. »

Les cimetières de la capitale sont, pour ses habitans, un but de promenade ordinaire, le dimanche surtout; mais il est une époque de l'année (le 2 novembre), appelée *jour des morts*, où une foule innombrable inonde cette terre de néant. Il est impossible de voir sans attendrissement ce spectacle imposant et solennel, et ce sont réellement là les seules visites de familles que les morts doivent recevoir des vivans.

CLAGNY. C'est un petit hameau situé tout près de Versailles au Nord. Au XIVe siècle, l'architecte Pierre Lescot était seigneur de Clagny: il fit construire quelques bâtimens. Ils appartenaient, en 1634, à l'hospice des Incurables de Paris. Louis XIV l'acheta et y fit construire, en 1676, un magnifique château, regardé comme le chef-d'œuvre de Mansard. Les constructions, commencées en 1676, ne furent achevées qu'en 1680: le Nôtre en dessina les jardins. Tout dans ce séjour respirait la magnificence. *C'est le palais d'Armide....*, écrivait madame de Sévigné à sa fille (7 août 1675). Clagny, à la mort de madame de Montespan, à qui Louis XIV l'avait donné, passa à son fils, le duc du Maine, et à son petit-fils, le comte d'Eu.

Ce brillant édifice n'existe plus, et le hameau de Clagny peut être considéré comme un des faubourgs de Versailles. (*Voy.* VERSAILLES.)

CLAMART-SOUS-MEUDON. C'est un village du département de la Seine, à 2 l. au S. E. de Paris par Châtillon. Il fait partie de l'arrondissement de Sceaux. Son nom latin, *Clœmartium*, était connu dès le VIIe siècle; on ignore encore quelle était sa véritable étymologie.

Ce village, situé dans une plaine fort agréable, est couvert de bocages romantiques: il possède

un grand nombre de maisons de campagne ; mais il n'y a aucun établissement qui soit digne de l'attention des curieux.

L'église, qui ne date que de deux cents ans environ, est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul ; elle est petite et commune.

Le territoire de ce village est peu fertile, cependant les pépinières en sont fort belles ; les agronomes y distinguent surtout celle appartenant à M. Boulogne. La population peut s'élever à 1000 habitans, qui tous sont occupés à l'exploitation des belles carrières de pierres qui se trouvent situées sur cette commune ; celles qui appartiennent à M. Charlier sont remarquables.

Clamart a presque autant de cabarets que de maisons.

Voitures. *Voy*. MEUDON.

CLAMART (CIMETIÈRE DE). On croit communément que le cimetière qui portait ce nom avant la révolution était situé dans ce village. Ce champ de repos était dans un des faubourgs de Paris, et faisait partie des cimetières de la capitale. (*Voy*. CIMETIÈRES.)

CLAYE, bourg très-ancien et fort considérable ; il fait partie du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Meaux ; il n'est éloigné de Paris que de 7 l. 1/2 à l'E.

C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie.

Il y a peu de maisons de campagne, quelques auberges et établissemens industriels de peu d'importance ; un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux. Le nombre des habitans peut s'élever à 1200, en comprenant le hameau de *Voisins*, et nombre d'habitations isolées qui appartiennent à cette commune.

« Ce bourg, dit M. Charles Oudiette, est traversé par la grande route de Paris en Allemagne, et par la rivière de *Beuvronne* dans un autre sens. Le canal de l'Ourcq y passe à son extrémité orientale. Là sont les

basses-cours d'un château démoli, qui appartenait autrefois à M. le duc de Polignac. Il existe au hameau de *Voisins* une manufacture de toiles peintes et blanchisseries dont M. Japuis est propriétaire. M. Hedoin, maître de poste à Claye, possède un beau troupeau de mérinos. Le territoire est fertile en grains, comme le sont presque tous les autres de ce canton. Il renferme plusieurs carrières, en exploitation, des fours à chaux et à plâtre; la rivière de *Beuvronne* fait tourner plusieurs moulins, dont deux viennent d'être supprimés par la dérivation du canal. »

C'est à Claye que furent amenés les premiers prisonniers russes et prussiens qui furent faits dans la campagne de Paris de 1814.

Les *voitures* qui mènent à Meaux conduisent également dans ce bourg, qui n'a, du reste, rien de bien remarquable.

CLICHY (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

CLICHY-EN-LAUNOY. Petit village situé sur une éminence, et entouré par la forêt de Bondy; il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, distant de 3 l. 1/2 à l'E. de Paris par la grande route d'Allemagne.

Clichy-en-Lannoy n'a rien de remarquable; son territoire est ingrat, aussi sa population ne s'élève-t-elle tout au plus qu'à 200 hab.

Il y a un assez beau château qui a été entièrement réparé par le nouveau propriétaire; le parc et les jardins ont été replantés en entier par ses soins. Ce château, du reste fort ancien, puisqu'il en est question dès le XIe siècle, fut habité long-temps par Gabrielle, maîtresse de Henri IV.

Cette commune possède peu de maisons de campagne; aussi cette partie des environs de Paris est-elle recherchée de préférence par les nombreux amateurs des plaisirs de la chasse, auxquels leurs occupations journalières, dans la capitale, ne permettent pas de s'éloigner davantage. Il y a plusieurs cabarets ou auberges, et les *voitures* qui conduisent dans

ce village se trouvent à Paris, *rue Saint-Martin*, n° 247. Prix: 1 fr. 50 c. Elles partent 2 fois par jour, matin et soir.

CLICHY-LA-GARENNE. Petit village situé sur la rive droite de la Seine, entre Neuilly et St.-Denis, à 1 l. à l'O. de Paris. Il est du dép. de la Seine, cant. de Neuilly. Ce village est fort ancien; cependant nos historiens n'en font mention, pour la première fois, que sous le règne de Clotaire II (625 de l'ère chrétienne). Ils l'appellent *Clippiacum*, du vieux mot celtique *clipp*, d'où l'on a fait *clapier*. Nos premiers rois y avaient une maison. Frédégaire nous apprend, dans sa chronique, que Dagobert y épousa Gomatrude en 626. Son fils Sigebert y fut baptisé par St.-Aman, évêque de Maestricht. Des pièces de monnaie frappées à Clichy, sous le règne de Dagobert, sont au cabinet des médailles.

L'église, sous l'invocation de saint Médard, tombait en ruines: elle fut rétablie par Vincent de Paule, qui en devint le second patron. Ce saint pasteur préféra cette cure modeste à une abbaye.

L'ordonnance de Philippe de Valois contre les blasphémateurs est datée de Clichy (février 1343).

Lorsqu'on recula l'enceinte de Paris, en 1786, le village de Clichy fut en partie compris dans cette enceinte et renfermé dans le nouveau mur de clôture.

Clichy, à une époque plus rapprochée de nous, eut pour seigneur le grand-prieur, Charles de Vendôme.

Deux opulens financiers, Labouxière et Boutin, y firent construire depuis, le premier, un pavillon très-élégant, et le second un fort beau jardin anglais. Une partie du territoire de Clichy a été démembrée pour former la paroisse de Saint-Ouen.

Les productions du territoire de cette commune ont médiocres. Le nombre des habitans peut s'é-

lever à 17 ou 1,800. La plupart s'occupent plutôt du blanchissage du linge que de la culture des terres. Plusieurs établissemens industriels s'y font remarquer, tels qu'une fabrique de blanc de céruse et de blanc de plomb dont M. Roard est propriétaire; une autre de sel ammoniac et autres produits chimiques, appartenant à MM. Pluvinet frères.

Dans la journée du 30 mars 1814, les grenadiers et les chasseurs de la garde nationale parisienne se replièrent sur le village de Clichy, et prirent poste aux fenêtres et sur la plate-forme du bâtiment de la barrière. Les troupes de ligne qui les secondaient prirent place aux créneaux du tambour en charpente; les cannoniers vétérans se placèrent aux embrasures, et un feu vif et fourni força les troupes étrangères à se jeter dans les maisons. Le maréchal Moncey, pour préparer un second point de défense, fit construire en arrière un retranchement de charrettes et de bois de chantier: à sa voix, les sapeurs-pompiers, les femmes et les enfans improvisèrent ce retranchement. Le travail avançait avec une rapidité incroyable, et bientôt une seconde barricade allait s'élever au bas de la rue, lorsque la trompette annonça l'armistice, et le feu s'éteignit sur toute la route; mais un nouveau mouvement des tirailleurs russes parut offensif, et le combat recommença entre eux et la garde nationale. De nouveaux ordres survenus arrêtèrent cette reprise d'hostilité, qui ne pouvait être que fatale aux deux partis.

Ce village possède une boîte de la poste aux lettres. Il est considéré comme faisant partie de la grande banlieue de Paris.

Voitures, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39. Prix: 50 cent. Départ de Paris à toutes les heures, depuis 7 et 8 h. du mat. jusqu'à 10 et 11 du s.

CLIGNANCOURT. C'est un hameau peu considérable, situé sur le revers des hauteurs de Mont-

martre, du côté de St.-Denis. Il se compose de quelques maisons, dont une partie forme un groupe occupé par d, guinguettes, qui touchent presqu'aux barrières de Paris.

Les plantations de vignes y sont fort anciennes. On lit, dans la chronique scandaleuse de Louis XI (1475), « que le lundi, 9 septembre, les Bretons et les Bourguignons furent au terrouers de Clignancourt, Montmartre, la Courtille et autres vignobles d'entour de Paris, prendre les vendanges. Toute la vendange qui y estait jaçait et qu'elle n'était peu meure. »

En 1579, Jacques Ligier ou Légier, trésorier du cardinal de Bourbon et seigneur du lieu, y fit bâtir la chapelle de la Trinité sur la pente de la colline.

Les couvens de St.-Denis et de Montmartre avaient des redevances dans ce petit territoire. Les maisons de campagne qui sont dans le village n'ont que cela de bon, qu'elles jouissent d'un air beaucoup plus pur que les autres villages touchant aux portes de la capitale; mais la facilité de se procurer de l'eau manque tout-à-fait.

Lors des événemens de 1814, le hameau de Clignancourt devint le théâtre d'une attaque et d'une résistance terribles. La journée du 30 mars faillit être pour lui le jour de son entière destruction.

COCHES DE HAUTE-SEINE. Bateaux couverts amenant économiquement, mais lentement, à Paris, les habitans des rives de la Seine, demeurant au-dessus de Paris, et les ramenant plus lentement encore dans leurs foyers. Ils se chargent de conduire également les voyageurs et les marchandises. Les bureaux sont situés, quai de Béthune, nº 6, île St.-Louis, à Paris; et voici les jours, les heures et les points de leur départ et de leur arrivée.

Depuis 8 h. du mat. du 1er octobre au 1er avril; sept h. du matin du 1er avril au 1er octobre.

Nogent, départ du port St.-Paul le dimanche, arrivée à Nogent le lundi ; retour à Paris le jeudi de chaque semaine.

Montargis, départ du port St.-Paul le mardi, arrivée à Montargis le mercredi ; retour à Paris le dimanche.

Auxerre, départ du port St.-Bernard le mercredi, arrivée à Auxerre le dimanche suivant ; retour à Paris le lundi de la semaine suivante.

Montereau, départ du port St.-Paul, le jeudi, arrivée à Montereau le jour suivant; retour à Paris le lundi.

Sens, départ du port St.-Bernard le samedi, arrivée à Sens le dimanche de la semaine suivante; retour à Paris le mercredi.

Les prix de transport des passagers et des marchandises varient selon la longueur du trajet qu'ils ont à parcourir, et par conséquent il n'est fixe que pour les distances que nous venons d'indiquer.

COLOMBES. Grand et beau village appartenant au dép. de la Seine, canton de Nanterre. Le sol est d'une grande fertilité dans toute l'étendue de son territoire, renfermé dans le second coude que forme cette rivière en s'éloignant de Paris; aussi y croît-il abondamment tout ce que la nature donne aux environs de Paris. Prairies, vignes, grains, légumes y sont tour à tour pour les hab., dont le nombre peut s'élever à 2000, des sources de richesses inépuisables. Colombes est un pays plat où on ne voit pas de bois ; il est éloigné de Paris de 2 l. au N.-O. On suit, pour y arriver, la route de Courbevoie en passant par Neuilly.

Trois places publiques, dans ce village, sont plantées d'arbres. C'est à M. de Bracquemart, notaire et maire, que sont dus la plupart des embellissemens qui ont été faits dans cette commune depuis quinze ans surtout.

L'église, aussi ancienne que le village, n'a rien de

remarquable ; elle est petite et masquée par différens groupes de maisons qui l'entourent.

« L'étymologie du mot latin *Colombus*, premier nom de ce village, n'est pas facile à trouver; car l'attribuer aux colombes ou pigeons serait abuser singulièrement de la science des origines ; nous aimons mieux, sur ce, avouer notre ignorance. »

Le château, appelé autrefois le *grand château* pour le distinguer d'un autre, existait encore avant la révolution ; il fut rasé peu après. Il était assez beau. Henriette-Marie de France, troisième fille de Henri IV, douairière d'Angleterre, y mourut subitement, le 10 septembre 1669, dans la 60e année de son âge.

Le *petit château* existe encore ; il a appartenu à la princesse de la Moscowa.

Parmi le grand nombre de maisons de campagne qui embellissent ce village, il faut distinguer celles appartenant à mademoiselle Dubois, à MM. Lacan et Leray, tous deux agens de change ; à M. Robert, ancien fournisseur, et surtout celle qui a long-temps appartenu au baron Corvisar, premier médecin de Buonaparte, et connu sous le nom *de la Garenne*. (*Voy. ce mot.*)

Une autre habitation, appelée *Moulin joli*, bâtie sur le bord de la Seine, devait être charmante d'après la description que nous en ont laissée différens historiens, et notamment M. Dulaure dans son ouvrage sur les *Environs de Paris*, format in-18, 1787 ; elle faisait également partie du territoire de cette commune ; il n'en reste absolument rien.

Parmi les établissemens industriels qui se trouvent en assez grand nombre dans ce petit pays, nous ne citerons que la fabrique de colle-forte appartenant à M. Bataille, et une autre, où l'on fabrique différentes espèces de vinaigres. Colombes renferme d'assez bonnes auberges.

Un beau moulin que l'on voit à l'extrémité orientale du village, et non éloigné de l'église, porte également le nom de *Colombes*.

Voitures, *rue de Valois-Batave*, n° 8. Départ de Paris, 8 et 11 h. du matin, 2, 5, et 8 h. du soir; départ de Colombes aux mêmes heures. Prix 75 c.; les dimanches et fêtes, 1 fr.

COMBAT (BARRIÈRE DU). *Voy*. BARRIÈRES.

COMBAT DES ANIMAUX, barrière du Combat. Spectacle aussi inhumain que dégoûtant donné, tous les dimanches, lundis et fêtes, où des âmes de fer se plaisent à voir des animaux domestiques ou sauvages s'entredéchirer à belles dents en champ clos. Des dogues se battent entre eux ou contre un taureau, un cheval, un ours ou un âne. Le corps de ces malheureux animaux ressemble à une vaste plaie; il ne leur reste aucun vestige de queue, d'oreilles ou de poil; rarement ils sont mis à mort, mais leur sang coule, et ce spectacle est une véritable boucherie, sous la direction du sieur Mauroy.

Prix des places, 1 fr. 50 c. les premières, 1 fr. les secondes, 60 c. le parterre. Le propriétaire ne garantit pas des éclaboussures.

COMPIÈGNE. Quoique cette ville soit située à une distance qui dépasse celle que nous nous étions promis d'embrasser dans cet ouvrage, nous croyons devoir en faire mention, parce qu'elle renferme un château qui, depuis un temps immémorial, est considéré comme résidence royale habituelle, et que nous nous sommes engagés à donner une description exacte de toutes celles qui se trouvent aux environs de Paris.

On fait remonter l'origine de cette ville au temps où les Gaulois et les Romains firent leurs premiers établissemens dans la Gaule, mais on ne saurait dire rien de bien précis sur ce qui s'y est passé de remarquable dans des temps aussi reculés. Ce n'est qu'à l'époque où Charles-le-Chauve la fit réparer et fortifier, en même temps qu'il y fonda l'abbaye de Sainte-Corneille, où il déposa le saint suaire que Charlemagne lui avait envoyé, qu'elle

ville commença à être connue et à pouvoir offrir des événemens historiques dignes d'être racontés; elle se nommait alors *Carlopolis*.

Compiègne est dans une agréable situation, au-dessus du confluent de l'Oise et de l'Aisne, à 19 l. de poste vers le N.-E. de Paris, par la grande route de Flandre; c'est le chef-lieu d'un des arrondissemens du département de l'Oise. Il y a un sous-préfet, un tribunal de 1re instance, un de commerce et une justice de paix. Une brigade de gendarmerie y tient sa résidence habituelle; il y a une poste aux lettres, un relais de la poste aux chevaux; et sa population peut s'élever à 8,000 ou 8,500 âmes.

Il est certain que les rois de la 1re et 2e race vinrent souvent l'habiter.

Louis II, Louis V, Hugues-le-Grand et Jean, dauphin du Viennois, ont été inhumés dans l'église de Saint-Corneille. Le corps d'Henri III y fut déposé jusqu'à la mort d'Henri IV.

Cette église a possédé le premier orgue qui ait paru en France. *Constantin Copronyme* l'avait envoyé avec d'autres présens à Pépin-le-Bref, qui le donna à l'église de Saint-Corneille. Les historiens qui parlent de cet orgue, assurent qu'une femme l'entendant toucher pour la première fois, tomba dans une extase dont elle mourut. Nous ignorons le nom du musicien qui le touchait alors.

Charles-le-Chauve avait fait bâtir deux châteaux; Louis IX fonda l'Hôtel-Dieu; Louis XI, François Ier, le connétable de Montmorency, Louis XIV et Louis XV, ont ajouté au nouveau château d'autres bâtimens et tous les ornemens dont il est décoré.

Le pont de Compiègne a été bâti en 1733. Le roi partageait avec les Bénédictins le droit de rendre la justice à Compiègne. Une des portes de la ville paraît avoir été bâtie sous Henri III.

Six conciles ont été tenus à Compiègne depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle.

En 1415, Charles VI reprit cette ville au duc de Bourgogne, qui avait appelé les Anglais en

France. Ce duc l'assiégea de nouveau en 1430; Jeanne d'Arc vint s'enfermer dans ses murs et en fit lever le siége. Elle venait de combattre les ennemis, lorsque Guillaume Deflavy, gouverneur de la place, lui en ferma la barrière; Jeanne, ainsi trahie, abandonnée, tomba au pouvoir d'un gentilhomme, Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg; celui-ci la revendit sur-le-champ aux Anglais pour la somme de dix mille livres et cinq cents livres de pension. Jeanne, accusée d'être sorcière, séductrice, hérétique, et d'avoir forfait à son honneur, fut d'abord condamnée à une prison perpétuelle. Un second jugement la condamna au feu. Cet arrêt fut exécuté à Rouen, sur la place du vieux marché.

Quelques historiens ont prétendu que Jeanne n'avait point subi cet arrêt, qu'elle s'était réfugiée en Lorraine, où elle avait épousé Louis des Armoises. Cette assertion n'est ni vraie ni vraisemblable. On sait qu'après la mort de Jeanne-d'Arc, plusieurs aventurières prirent son nom et accréditèrent cette fable.

Autrefois le commerce de Compiègne était très-considérable; il y avait des manufactures en tout genre. Mais les guerres intérieures civiles en éloignèrent la plus grande partie, ce qui fit diminuer de beaucoup la population. Des trois grandes foires qui, avant 1792, se tenaient les trois premiers jours de chaque trimestre, il n'y en a plus qu'une le 15 de chaque mois, pour la vente des chevaux, bestiaux et fourrages. Le marché a lieu les samedis de chaque semaine; on y vend des grains, des vins et des denrées de toute espèce. Cette ville compte plusieurs établissemens industriels et renferme plusieurs bonnes auberges.

Des deux châteaux qui y existaient autrefois sur le bord de l'Oise, il n'en reste plus qu'un; c'est celui qui fut construit sous saint Louis, et augmenté successivement par Louis XI et François Ier; mais depuis l'époque de la restauration, la main

auguste qui se plaisait à relever toutes les ruines, se plut à restaurer et embellir le château de Compiègne, qui est maintenant une des plus belles résidences royales. Décrire toutes les beautés de ce château serait trop long; l'étranger doit consacrer plusieurs heures à le visiter. Les jardins sont placés entre le parc et la forêt, et se trouvent à peu près au même endroit que celui qu'avait fait construire Marie de Médicis; il reçut aussi à la même époque une forme nouvelle et des plus agréables.

La forêt de Compiègne est très-bien percée et très-propre pour la chasse; aussi chaque année les rois et les princes allaient y chasser. Elle a vingt-neuf mille six cents arpens d'étendue ou 14,000 hectares environ. On l'appelait autrefois la *forêt de Cuise*, en latin *sylva cosia;* et ce nom se trouve souvent dans nos anciennes annales; elle le portait encore du temps de Philippe-Auguste; maintenant il n'est plus en usage, quoique le village de Cuise y subsiste toujours, sans avoir changé de nom.

Toute cette forêt fait partie de la commune de Compiègne. Différentes habitations isolées, telles que la *Croix du saint Siége*, les *deux faisanderies de Saint-Corneille* et autres, la *Motte-Blin*, sur le bord de l'Aine, et le moulin de l'Ortille, y sont enclavées, ainsi que les deux petits hameaux, l'un appelé le *Vieux-Moulin*, l'autre *le Bréviaire-St. Jean*, avec leurs dépendances; il y avait autrefois un couvent de Célestins dans le premier; enfin la maison appelée *la Muette*.

Un trouve des *voitures* pour cette ville, *faub. St.-Denis*, n° 50; elles partent tous les jours à 8 h. du mat., et d'autres reviennent de Compiègne tous les soirs. Prix, 8 fr. 50 c.

CONFLANS, petit village qui fait partie de la commune de *Charenton-le-Pont*. Il n'a rien de remarquable.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE. Grand et

beau village du dép. de Seine-et-Oise, canton de Poissy. Sa position au point de jonction des deux rivières de la Seine et de l'Oise, sur un coteau un peu élevé d'où la vue s'étend à une grande distance, fait qu'il a toujours été recherché par les amateurs de la promenade et de la campagne; aussi ne renferme-t-il que des maisons de plaisance. Le surnom de *Sainte-Honorine* lui vient d'une chapelle bâtie au XIe siècle par saint Anselme, abbé du Bec, qui fut dans la suite archevêque de Cantorbéry, dans laquelle furent déposées les reliques de cette sainte, qui fut martyrisée près de ce village.

Charles-le-Chauve donna ce village aux évêques de Paris, à la condition qu'ils entretiendraient des paysans sans cesse prêts à annoncer l'apparition des Normands, toujours disposés à remonter la Seine pour ravager les pays avoisinans.

Il y avait autrefois à Conflans plusieurs communautés religieuses; la plus remarquable était un couvent de Bénédictins établi dans une maison qui avait été habitée par les ducs de Bourgogne, et dont on admirait les vastes jardins et la chapelle; ce couvent a totalement disparu, ainsi que celui des Carmes qui existait dans ce même village. Sur le flanc de la montagne où était bâti ce prieuré, on voit encore les ruines de deux tours antiques qui ont long-temps appartenu aux princes de la Trémouille qui étaient seigneurs de Conflans. L'une de ces tours s'appelait le *Château Vieux* ou *la Baronie*, et l'autre *le Château-Neuf*, quoiqu'elle fût aussi ancienne que la première, ou simplement *la Tour*. Ces deux bâtimens devaient être considérables.

Les productions du territoire de ce village consistent en vignes; on y recueille beaucoup de fruits; plusieurs carrières de pierres de taille et moellons y sont d'un produit considérable, par la facilité que la proximité de la Seine donne pour l'exportation. La population de Conflans-Saint-Honorine peut s'élever à 2000 hab. Il renferme un grand nombre de bonnes auberges. Indépendamment du château, qui est situé à

l'extrémité occidentale, et qui appartient à madame la baronne de Moyia, on voit dans ce village un grand nombre de maisons de plaisance plus agréables les unes que les autres.

Il y a un bac sur lequel on traverse la Seine dans cet endroit.

Voitures ; ce sont les mêmes que celles qui conduisent à Poissy.

CORBEIL. Petite ville très-ancienne, située à 7 l. au sud de Paris, par la route de Fontainebleau. C'est le chef-lieu d'un des arrond. du dép. de Seine-et-Oise, le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, d'une justice de paix ; la résidence d'un lieutenant et d'une brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de la poste aux lettres.

On distingue cette commune en *vieux* et *nouveau* Corbeil. Ces deux parties sont séparées par la Seine ; c'était un ancien comté. Cette petite souveraineté ne commença vraisemblablement qu'au xe siècle, et finit en 1120, époque où Louis-le-Gros l'acheta. Corbeil avait été gouverné par sept comtes. On y comptait quatre paroisses et une collégiale, sous l'invocation de saint Exupère, dont on a fait saint Spire. Selon la plupart des historiens, le nom de Corbeil vient de *Corbulon*, gouverneur des Gaules, lieutenant des empereurs Claude et Néron, et selon d'autres, de *corbeille*, parce que la place de la ville; en a la forme ; mais en lisant l'histoire de *la Barre*, on voit que les premiers habitans firent une meilleure allusion sur le nom de leur ville, ils la firent venir de *Cœur-Belle*, voulant dire par là qu'ils étaient fidèles et affectionnés à la cour de France ; aussi changèrent-ils l'*ecusson de leur armoirie d'un cœur de geule, rempli d'une fleur de lis d'or en champ d'azur.*

Charles-le-Gros fit bâtir en cet endroit un château, où il plaça un comte avec des troupes pour défendre les campagnes adjacentes des incursions des Normands.

On comptait des chapelles et d'autres églises à

Corbeil. La nécessité de défendre cette ville rendit la destruction de l'église Saint-Nicolas nécessaire. Cette ville et ses environs ont été le théâtre de plusieurs combats. Le plus mémorable est celui de 1562, entre les calvinistes et les catholiques. Les Espagnols, alliés des ligueurs, y furent battus par Henri IV en 1591.

L'Hôtel-Dieu de Corbeil était fort ancien; on en attribuait la fondation à la reine Adèle de Champagne, veuve de Louis VII, qui ne fit en effet que la restaurer. Ce bâtiment n'existe plus, et l'hospice a été transféré dans l'ancien couvent des Ursulines.

Abeilard, forcé de s'éloigner de Paris, était venu établir son école à Corbeil; un grand nombre de disciples l'y suivirent.

Corbeil a été le berceau de Giles, médecin de Philippe-Auguste et d'nu savant helléniste, Danse de Villoison, membre de l'ancienne académie des inscriptions, etc., décédé dans cette ville en 1803, âgé de 55 ans.

Laharpe, obligé de se cacher après le 18 fructidor et le 13 vendémiaire, se réfugia chez les demoiselles Bessart, à Corbeil. Il y vint pour la dernière fois le 28 février 1802.

Le commerce principal de cette commune consiste en farines. Le marché aux grains, qui n'existait plus depuis 20 ans à Corbeil, a été ouvert le 28 janvier 1825. Plus de 1,200 sacs de blé ont été vendus. Le concours des acheteurs et des vendeurs était considérable. Dès une heure de l'après-midi, tout était enlevé.

On y trouve encore trois tanneries considérables. Il s'y tient par an trois foires considérables; le marché a lieu 2 fois par semaine.

Corbeil renferme encore un établissement de bains, une salle de spectacle et plusieurs pensions des deux sexes.

Des auberges, des restaurateurs et des cafés se trouvent en grand nombre à Corbeil. Il y a des

hôtels garnis où les logemens sont charmans et très-bon marché.

Voitures, rue Montmartre, n° 53. Prix, 2 f. 50 c. et 2 fr. Départ de Paris, à 7 h. du mat. et 3 h. du s.

CORMEILLES-EN-PARISIS, grand village situé dans le centre d'une contrée montueuse, à 4 l. au N.-E. de la capitale, par la grande route de Rouen; il appartient au dép. de Seine-et Oise, cant. d'Argenteuil.

La principale culture de son territoire est en fruits; il y a une tuilerie assez considérable, et quoique ce village ne soit ni beau, ni bien situé, ni qu'il y ait d'établissement industriel, sa population est considérable. On y voit quelques maisons de campagne fort jolies, entre autres celle appartenant au maire de ce village.

L'église de Cormeilles a une tour fort haute, qui peut avoir 300 ans de construction; on présume que c'est en 1359 qu'elle fut bâtie. Elle ressemble à une forteresse.

Guypatin est né dans ce village; il y avait une maison; il vante beaucoup dans ses lettres la salubrité de l'air qu'il y respirait.

M. Nourrit, artiste de l'Opéra et de la chapelle du Roi, est propriétaire d'une jolie habitation dans ce village. Tous les ans il fait célébrer la fête patronale de cette commune par une messe à grand orchestre, dirigé par M. Valentino. MM. Nourrit père et fils, et une grande partie des chanteurs et des musiciens de l'académie royale de musique, s'empressent annuellement de concourir à la pompe de cette cérémonie, qui se termine toujours par une quête abondante en faveur des pauvres de Cormeilles-en-Parisis; et cependant on damne encore les comédiens!

Voitures, rue et carré St.-Martin. Départ de Paris, tous les jours. Prix, 2 fr.

COUBERON. C'est un petit village situé dans un

fond entouré de bois, dont la population est tout au plus de 300 habitans, en y comprenant le hameau de *Montauban*.

Il est à 4 l. à l'E. de la capitale, par la grande route d'Allemagne, et appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise. — Ce petit village n'est remarquable que par sa grande quantité d'arbres à fruits que le territoire produit; il ne possède ni maisons de campagne ni établissement industriel qui soient dignes d'être cités.

COULOMMIERS, jolie petite ville du dép. de Seine-et-Marne, distante de Paris de 14 l. à l'E., par la route de Lagny.

Cette ville est le chef-lieu d'un des arrondissemens du département. C'est le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, d'une justice de paix. Une brigade de gendarmerie y tient sa résidence habituelle.

Cette ville est située dans une contrée agréable et fertile en grains, sur le *Grand-Morin*, petite rivière qui s'y divise en différentes branches, et fait tourner plusieurs moulins. Il reste encore des vestiges d'un château que Catherine de Conzigues, duchesse douairière de Longueville, avait fait bâtir, et que le duc de Chevreuse fit démolir en partie en 1736. Près de ce château était un couvent de Capucins, dont l'église subsiste encore; elle se fait remarquer par la délicatesse de son architecture. Les autres communautés religieuses dans la ville, avant la révolution, étaient: un prieuré séculier, dit de *Sainte-Foy*, un couvent de chanoinesses de l'ordre de saint Augustin, un Hôtel-Dieu et un hôpital de la Charité. Ces deux établissemens sont réunis aujourd'hui sous le nom d'*Hospice civil*.

« Le commerce de Coulommiers est considérable pour l'approvisionnement de Paris, principalement en grains et en farines. Les fromages et les melons sont très estimés. Les laines et les tanneries forment également l'objet d'un commerce d'une grande

importance. Deux foires par année ont lieu, la première le 1er mai, et la seconde le 9 octobre. Le marché se tient le mardi de chaque semaine ; il est très-fort : ceux des premiers mercredis de chaque mois, appelés *Marchés francs*, peuvent se comparer à la foire du 9 octobre, plus intéressante que celle du 1er mai.

« On trouve aussi dans cette ville des pensions ou maisons d'éducation pour les jeunes gens, dont la principale est autorisée par l'université ; madame Regat en dirige une de jeunes demoiselles (1). »

Coulommiers renferme un grand nombre d'établissemens industriels, beaucoup de fabriques et d'usines. La population de son territoire peut être évaluée à près de 4.000 âmes en comprenant les hameaux et les habitations qui font partie de cette commune : nous distinguerons surtout ceux que nous allons indiquer, tels que *Montanglauts*, le plus considérable de ces hameaux, dans lequel se trouve un château avec une tuilerie magnifique ; ceux du *Theil* et du *Pont-Molin ;* l'ancienne commanderie de *Maison-Neuve*, et la ferme de l'*hôpital*, toutes deux également éloignées de Coulommiers.

On trouve dans cette petite ville, dont les promenades sont charmantes, beaucoup d'auberges, de restaurateurs, de cafés et de maisons garnies où l'on prend des pensionnaires pour la table et le logement. Il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux. Il y existe encore un établissement de bains, une salle de spectacle, et un cabinet littéraire recevant tous les journaux de la capitale.

Voitures, rue du Petit Musc, n° 12. Départ de Paris, tous les jours, à 7 h. du matin. Prix des places, 6 fr. et 4 fr. Départ de Coulommiers, *idem.*

COURBEVOYE, village du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, éloigné de Paris de 1 l. 1/4, au N. O., en passant par le pont de Neuilly.

(1) *Dictionnaire topographique des environs de Paris.*

Il est assis sur les collines qui bordent la rive gauche de la Seine. Son premier nom latin était *curva via*, parce qu'en effet le chemin qui y conduit est tortueux et escarpé.

Au bas de la côte, on remarque les bâtimens, assez bien bâtis, servant de caserne à un des régimens de la garde royale; ils furent construits sous Louis XV, pour loger les régimens suisses, et servit ensuite à loger les différentes troupes de la république.

Il y a peu de villages, aux environs de Paris, qui possèdent autant de jolies maisons de plaisance bâties entièrement en pierres, que Courbevoye; presque toutes ont de fort beaux jardins, avec des charmilles qui forment des masses de verdures, et servent de fond aux divers tableaux.

Le château, situé au bas de la côte, appartenait à feu M. le marquis de Fontanes; le vaste jardin descend jusque sur les bords de la Seine; une autre maison non moins belle appartient à madame la duchesse d'Aumont.

Courbevoye renferme une pension de jeunes demoiselles. M. Leblanc y dirige une manufacture de rubans de fantaisie.

Le territoire de cette commune est partie en terres labourables, partie en vignes. La population peut s'élever à 1400 habitans, en comprenant le grand nombre d'habitations isolées qui en dépendent.

Les *voitures* qui mènent à ce village sont les mêmes que celles qui conduisent à Neuilly.

COUR DE FRANCE (LA), OU LA VIEILLE POSTE. C'est un petit hameau ou se trouvent une bonne auberge et quelques petites fermes; il appartient au canton de Longjumeau.

Ce hameau deviendra fameux dans l'histoire, pour avoir été le lieu où Buonaparte apprit que son règne impérial était fini, et que l'Europe coalisée contre lui venait enfin d'entrer dans la capitale de son empire.

COUR-NEUVE (LA). Ce petit village s'appelait

anciennement *Saint-Lucien;* il appartient au dép. de la Seine, arrond. et canton de Saint-Denis; quoique fort ancien, il n'a rien qui soit digne de fixer l'attention des voyageurs, si ce n'est une fontaine qui a conservé le nom primitif du village.

COUR-ROLLAND (LA). « Ce lieu, qui était autrefois un fief, est aujourd'hui une maison de campagne fort jolie, de la commune de Jouy-en-Joas. Quelques étymologistes ont prétendu qu'on devait dire *tour*, et non pas *Cour-Rolland*, et ils attribuent l'origine de ce nom à Rolland, le fameux paladin, ou preux de la cour de Charlemagne, que cet empereur appelait *biau cousin :* nous aimons mieux croire que ce nom vient tout simplement d'un bon bourgeois natif de Paris, ou de tout autre lieu, qui l'aura possédé il n'y a pas si long-temps, et se nommant *Rolland*, aura donné son nom à ce fief (1). »

COURTILLE (LA). *Voy.* BELLEVILLE, BARRIÈRES et GUINGUETTES.

COURTRY. C'est un petit village du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Meaux, à 4 l. 1/2, à l'E. de Paris par la grande route d'Allemagne.

Le territoire de Courtry est très-productif; on y trouve en grande quantité des vignes, des arbres fruitiers et des légumes; les habitans, qui sont au nombre de 400, s'occupent tous de travaux agricoles.

Il y a un château assez beau, appartenant depuis 1686 aux descendans de M. le marquis de Sainte-Fère; du reste, il y a peu de maisons de campagne, et aucun établissement digne de remarque.

CRÉTEIL. C'est un grand village situé au S.-O., et à 2 l. 1/2 de Paris, à quelque distance de la Marne. La plaine, au milieu de laquelle il est bâti, s'étend entre la Marne et la Seine, qui passe à une demi-lieue du village qui, est traversé par la grande route

(1) St.-A...

qui prend à Charenton et conduit à Troyes. Créteil appartient au dép. de la Seine, arrond. de Sceaux. Son antiquité ne peut être révoquée en doute, puisque la plupart de nos écrivains qui ont écrit sur ce lieu sont presque tous d'accord sur son origine. Le premier titre qui fasse mention de ce village date de 666; il nous apprend qu'un certain Ercombaldus, préfet dans les Gaules, en fit don à une des églises de Paris.

Le père Gisy marque, dans son martyrologe, que saint Jon y fut martyrisé; cependant d'autres prétendent que ce fut à Chartres: quoiqu'il en soit, ils ne diffèrent d'opinion que sur le lieu et non sur l'époque. Le moine Usuard rapporte, dans sa chronique, qu'un grand nombre de chrétiens furent assassinés à coups de masse à Créteil; il y a apparence que saint Jon fut du nombre des victimes: dans cette chronique, ce village est appelé *Cristoïlum*.

D'après la tour de l'église, placée sur le milieu du portail, on peut juger de l'époque de la construction, et l'on peut croire qu'elle remonte au XI[e] siècle, quoique le chœur ne nous paraisse appartenir qu'au XII[e]; mais alors on ne bâtissait pas aussi lestement qu'au XIX[e] siècle.

Les rois de la première et de la seconde race avaient droit de gîte à Créteil; le roi Charles VI y fit bâtir, pour sa maîtresse, un château que l'on appelait *la petite Reine*.

En 1545, le cardinal du Belloy, archevêque de Paris, échangea avec les chanoines de la métropole la terre de Wissous pour celle de Créteil. Cette terre, devenue propriété archiépiscopale, reçut de ses illustres possesseurs beaucoup d'accroissement, et leur dut tous ses embellissemens. Les successeurs de l'archevêque du Belloy y firent bâtir un château magnifique qui était encore avant la révolution la maison de plaisance des archevêques de Paris. Il fut respecté pendant nos troubles révolutionnaires, et échut en partage au maréchal Serrurier: sa veuve a gardé cette propriété.

Parmi les nombreuses maisons de campagne que renferme ce village, on remarque celle appartenant à M. Durand, appelée vulgairement *le Chateau;* celle dont M. Joli est propriétaire, et enfin la plus jolie de toutes, qui a appartenu à feu M. Michelot, administrateur des subsistances militaires. M. Pepin en est propriétaire maintenant; il y a fait beaucoup de changemens, sans pour cela l'avoir embellie.

Les principales productions du territoire de cette commune sont en graines. On y trouve des carrières de différentes sortes de pierres propres à toutes espèces de constructions. MM. Grammagnac et Hannequarud y possèdent une très-belle filature de coton. Toute la population de ce village et de ses dépendances peut s'élever à 1,200 hab.

Ce petit pays est extrêmement giboyeux; les étangs et pièces d'eaux qui sont dans la plupart des habitations que nous venons d'indiquer fournissent abondamment du poisson; on y pêche surtout des anguilles, et des brochets monstrueux.

Il y a 2 bonnes auberges: celle qui est située sur la place en face de l'église mérite la préférence; elle est toujours abondamment pourvue de gibier et de poisson. Nous recommandons ce village aux amateurs de la campagne et de la bonne chère en même temps.

Voitures, marché Saint-Jean, nº 16; tous les jours, deux départs, matin et soir, 1 fr. 50 c. par place, retour également.

CROISSY-BEAUBOURG. Ce village n'a rien de remarquable; il est à 5 l. 1/4 par la route qui passe au pont de Saint-Maur. Il appartient au dép. de Seine-et-Marne, canton de Lagny.

CROISSY-SUR-SEINE, très-joli village du dép. de Seine-et-Oise, canton de Saint-Germain-en-Laye, situé dans une position charmante sur la rive droite de la Seine, qui forme en cet endroit une grande île appelée *île de la Loge* (*voy. ce mot*). Il est à 3 l. à l'O. de Paris; on y arrive par la route de Nanterre.

Le territoire consiste en prairies; il produit des légumes fort estimés. Il a 600 hab. à peu près; mais il ne possède aucun établissement industriel. Les auberges y sont rares ; il n'en est qu'une seule à l'extrémité du village, où le voyageur soit sûr de trouver des rafraîchissemens.

Le village de Croissy est fort ancien : on le trouve mentionné dans nos anciennes chroniques sous le nom de *Malin-Portier,* parce que, de même qu'à *la Malmaison,* les Normands, au commencement du IXe siècle, y débarquèrent pour ravager cette partie de la France. L'église, non moins ancienne, faillit tomber en ruines avant la révolution : on imagina alors de prévenir sa chute en la soutenant par d'énormes barres de fer qui y sont encore ; car elle n'a pas encore été réparée. C'est dans cette église que Philippe-le-Hardi déposa les reliques de saint Léonard, qui attiraient chaque année un grand concours de fidèles.

L'abbé Vertot était curé de cette paroisse en 1689, et c'est là qu'il composa son *Histoire des révolutions de Portugal.*

Le receveur général du dép. de la Seine est propriétaire du magnifique château de Croissy.

Outre ce château environné de vastes dépendances, il est d'autres maisons de campagne qui méritent l'attention des voyageurs; nous ne citerons que celles de M. le baron d'Aligre, de M. Selier et de madame Beaudry. La plupart de ces habitations ont des jardins qui s'étendent jusque sur les bords de la Seine, et qui font le charme principal de ces différen- propriétés.

Les *voitures* qui mènent à Nanterre conduisent également à Croissy.

CROIX-D'ARCUEIL (LA). C'est un très-petit hameau, situé sur la commune d'Arcueil, près la route d'Orléans, à moitié chemin de Montrouge à Arcueil.

CROIX-FONTAINE. Il est à 9 l. de Paris, entre Corbeil et Melun, sur le bord de la Seine; il appar-

tient au dép. de Seine-et-Marne. Ce village doit son nom à une fontaine très-abondante qui coule au pied d'une croix ; du reste, il n'a rien de remarquable.

« Madame Dubarry, dit M. Dufay de l'Yonne, se promenant avec Louis XV dans les jardins du château de Croix-Fontaine, qui appartenait alors au financier Bourette, se plaignait de voir toujours l'amour représenté avec des ailes. Le galant propriétaire fit à l'instant enlever celles du fils de Vénus, et en fit hommage à la favorite. Ces ailes ont été long-temps déposées dans un appartement de Choisy, et reçurent depuis une destination bien différente de leur origine : elles servent de bénitiers à l'église de Choisy. »

CROSNE. C'est un village situé dans une vallée très-agréable, sur la petite rivière d'Yerres ; il est à 4 l. 1/2 de Paris au S.-E. On arrive par Villeneuve-Saint-George, et la grande route de Lyon. Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil. Ce village peut bien remonter au-delà du XIIIe siècle ; mais ce n'est du moins qu'à dater de cette époque qu'on le voit mentionné dans les chartres, sous la dénomination latine de *Crona*, *Chrona* et *Crosna*. D'ailleurs, les quatre piliers du chœur de l'église retracent parfaitement le goût et l'architecture de ce temps. Sur le premier à droite, on lit l'inscription suivante : « Bonnes gens, plaise à vous sçavoir que « l'église de Notre-Dame de Crosne, fut dédiée le « premier dimanche de juillet 1509, par réverand « père en Dieu frère Jehan Nervet, évesque de « Magarence, prieur de Sainte-Catherine du Vau-« des-Ecoliers. »

Ducange croit qu'on écrivait, dans l'origine, *Gronna* (*marais* dans le latin du moyen âge), et qu'il aura été changé dans la suite en C, comme cela offre beaucoup d'exemples. En admettant cette supposition, on peut tirer la conséquence que ce petit pays aurait été d'abord marécageux, qu'on l'aurait desséché, puis converti en prairies.

Le château de ce village, qui était placé dans un fond, a été détruit, et les jardins, qui présentaient la plus grande variété de fleurs qu'on pût voir, furent aussitôt mis en valeur.

M. Delort, dans son *Voyage aux environs de Paris*, raconte que le château de Crosne avait été donné, quelques années avant sa démolition, comme récompense nationale, au député Sieyes; mais M. de Crosne, qui en était propriétaire, prouva que ce n'était point une propriété nationale, rentra dans ce domaine, et la ménagerie de Versailles fut donnée à Sieyes.

Boileau naquit à Crosne, le 1er novembre 1636, où son père Gilles Boileau, greffier de la grande chambre du parlement, avait une maison en face de l'église. Elle appartient aujourd'hui à M. Baudier.

Le territoire de ce village est presque entièrement en terres labourables; il y a quelques vignes. Le nombre des habitans peut s'élever à 500. Il y a beaucoup de maisons de campagne; mais il n'y existe aucun établissement industriel.

Les *voitures* de Brunoy conduisent dans cette commune.

CROULLEBARBE (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

CUNETTE (BARRIÈRE DE LA). *Voy.* BARRIÈRES.

CURIOSITÉS DES ENVIRONS DE PARIS. Il existe aux environs de la capitale, et principalement dans les deux départemens qui touchent à celui de la Seine, beaucoup de ces bizarreries de la nature qui étonnent et émerveillent le voyageur curieux, à même, sinon d'en deviner les causes premières, du moins d'en examiner les effets et les résultats; nous allons indiquer celles qui doivent fixer leur attention de préférence.

— CHAUSSÉE DE BRUNEHAUT (LA). Cette chaussée communique du village de Nery à la

grande route de Flandre, pour aller à Senlis, en passant par ce que l'on appelle *la Croix-Guérin*. Néry n'a rien de remarquable par lui-même; il est à 14 l. de Paris, il fait partie du dép. de l'Oise, cant. de Crépy, et nous n'en dirons rien; mais le chemin de communication dont nous allons parler mérite toute l'attention des voyageurs et des curieux.

Cette chaussée est un monument remarquable par son ancienne utilité; connue autrefois sous le nom latin de *strata*, et en langue *romane* ou *romance*, sous celui de *chemins de l'ys Estrées*, elle prit, dans le XIIIe siècle, le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle est, comme celles qui existent dans le département du Nord, un des ouvrages majeurs des Romains, que fit sans doute réparer, long-temps après, la reine d'Austrasie Brunehaut. On présume que cette route fut commencée par Agrippa, sous Auguste, et terminée sous l'empereur Caracalla. Elle formait une grande partie de la *voie militaire* des Romains. Sa structure n'est point uniforme; tantôt c'est un massif bombé, composé de moellons liaisonnés de marne et quelquefois de mortier de chaux; tantôt ce n'est qu'un amas de pierrailles jetées sans ordre et recouvertes de sable ou de terre; dans quelques endroits elle ne déborde pas la surface de la campagne, et ses fondations sont pareilles à celles d'un grand édifice. Il est aisé de voir que cette chaussée a été un travail long, et qu'on n'y a pas toujours apporté un soin égal dans sa construction.

—FOSSILE HUMAIN. Il fut découvert en 1824, dans le village de Moret près de Fontainebleau. (*Voy.* MORET.)

— PÉTRIFICATIONS D'ÉTAMPES (LES). Dans le département de Seine-et-Oise, deux petites rivières, *la Louette* et la *Chalouette*, arrosent la ville d'Étampes. Après s'être réunies à l'entrée de cette ville et l'avoir traversée en serpentant, elles se joignent à la rivière de Joignes pour n'en former

qu'une seule appelée *rivière d'Etampes*, qui va se décharger dans la Seine, près de Corbeil. C'est sur le bord de *la Louette* qu'on rencontre principalement les fossiles dont nous allons entretenir nos lecteurs.

Les cantons où ils abondent le plus commencent à la porte de Chaufour. On y remarque un amas de tuyaux de différentes longueurs : ils varient depuis quelques pouces jusqu'à deux pieds; leur diamètre est de deux, trois et quatre lignes, et même d'un pouce; ils sont, pour la plupart, d'une forme cylindrique : quelques-uns sont formés de plusieurs portions de cercles qui, réunies, composent une colonne à plusieurs pans. Il y en a d'aplatis; les bords de quelques autres sont roulés en dedans, suivant leur longueur, et ne sont par conséquent que demi-cylindriques. Plusieurs n'ont qu'une seule couche, mais la plupart en ont deux ou trois; on dirait que ce sont autant de cylindres renfermés les uns dans les autres : le milieu d'un tuyau cylindrique, fait d'une ou de deux couches, en contient quelquefois un troisième de la forme d'un prisme. Quelques tuyaux sont coniques; d'autres sont courbés et forment presqu'un cercle; l'intérieur en est poli et ordinairement strié; la surface est raboteuse, bosselée, et d'une couleur de marne ou de craie.

— Rocher de Crécy (le). Ce rocher fait partie d'une montagne assez considérable qui se trouve dans le dép. de Seine-et-Marne; il peut avoir 60 pieds de haut sur plus de 150 de large.

A l'extrémité orientale de cette roche tendre et blanchâtre, est une grotte d'environ 20 pieds de long sur presque autant de large, et dont la hauteur varie depuis 5 jusqu'à 8 pieds. Il en sort un filet d'eau qui alimente une source à l'ouverture de la grotte; elle s'y perd sous terre, reparaît ensuite, et se jette dans une auge de pierre qui est toujours pleine : le superflu s'écoule dans les fossés voisins de cet endroit.

L'eau qui suinte à travers la voûte altère sensiblement les végétaux qu'elle humecte sans cesse, et leur donne également quelque ressemblance avec les pétrifications; souvent aussi les eaux entraînent les plantes mêmes, et les ensevelissent dans un dépot de matière calcaire. Ces masses sont curieuses à voir, étant parsemées de petites ramifications dont les branches sont ordinairement creuses, parce que les plantes se décomposent à la longue, et disparaissent entièrement en laissant, pour ainsi dire, leur moule au milieu de la pierre; le rocher est percé, dans toute son étendue, de petites grottes plus ou moins garnies de ces ramifications. Le plus souvent ces grottes n'ont que quelques pouces de profondeur, quelquefois elles ont un ou deux pieds.

— Trou - Vassou (le). *Voy.* Romainville.

D

DAMMARTIN. Il y a plusieurs villes et villages aux environs de Paris qui portent ce nom; il est ordinairement suivi d'une autre dénomination. La plupart de ces divers lieux n'ont rien qui soit digne de fixer l'attention des voyageurs : nous ne parlerons que de la petite ville de Dammartin, en nous bornant à indiquer la position topographique des autres villages.

DAMMARTIN - EN - BRIE, village du dép. de Seine-et-Marne, à 11 l. 1/2 à l'E. de Paris.

DAMMARTIN-EN-PINSERAIS. C'est un bourg du dép. de Seine - et - Oise, situé près de Mantes. Il n'y a de remarquable que deux foires assez considérables qui s'y tiennent chaque année; la première le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu, la seconde le 11 novembre.

Il ne possède du reste ni maisons de campagne ni établissemens industriels.

DAMMARTIN. Jolie petite ville du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, située sur une éminence d'où l'on respire un air pur et l'on découvre en même temps un vaste horizon. Sa distance de Paris est de 9 lieues au N.-E., par une route de communication avec celle de Soissons. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

Cette ville, connue sous les rois de la première race, remonte encore à une époque antérieure; son nom latin était *De Dominum Martini* ou *Castrum Domini Martini*, dont on a fait *Dom*, *Dam*, et enfin *Dammartin*, du moins à ce que prouvent quelques titres du IXe siècle. Il est probable que ce lieu fut habité par les Romains; mais nous n'osons affirmer ce fait qui ne nous semble pas suffisamment justifié. Cependant un cultivateur de cette ville trouva en 1801, en labourant un champ voisin, une chaîne de fer qui paraissait remonter à la plus haute antiquité. Un membre de l'académie des antiquaires, à qui l'on a fait voir cette chaîne, a pensé qu'elle avait servi chez les anciens au tracé des camps, et qu'elle appartenait à une légion romaine qui fut en *garnison* dans ce village, lors de la conquête de la Gaule. Nous nous en rapportons donc pour le moment aux membres de l'académie des antiquaires.

On voit encore les restes du château des anciens comtes de Dammartin, célèbres par leur courage et leurs talens militaires; ils les signalèrent en 930 sous le règne de Raoul, duc de Bourgogne; en 1147, sous celui de Louis VII, et surtout en 1429, sous Charles VII, lorsque les Anglais mirent la monarchie française à deux doigts de sa perte.

Sanval assure qu'on tenta plusieurs fois de faire

sauter le château de Dammartin par explosion; mais que cette masse était tellement compacte, que l'effet de la poudre n'y produisit que de longues fentes verticales qu'on remarquait encore de son temps à l'extérieur des tours. Le château, bâti en briques, est un de ceux qui a su le mieux résister à toutes les attaques dirigées contre lui aux différentes époques de nos guerres intestines.

Ce fut le petit-fils du même comte de Dammartin qui forma l'éducation de son neveu, le célèbre Jacques Chabannes, seigneur de la Palice, qui fut un moment ministre de Louis XI, et qui vécut et mourut en héros. Cependant plus tard, cet homme célèbre ne put éviter le ridicule dont on vous gratifie si facilement en France surtout. Tout le monde connaît la chanson bouffonne en 30 ou 40 couplets, faite sur son compte et devenue populaire, commençant ainsi :

Monsieur de la Palice est mort,
En perdant la vie, etc.

Son oncle avait composé pour lui une espèce d'instruction très-curieuse qui existe dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, et dont on a donné un extrait dans la bibliothèque des romans.

Louis XV coucha à Dammartin en allant se faire sacrer à Reims.

« En 1697, dit M. Charles Oudiette, M. le cardinal de Bissy y fonda un collége qui fut doté par une demoiselle Portefin, avec l'obligation d'élever gratuitement six jeunes gens de la ville; ce collége vient d'être récemment confirmé par l'université avec tous ses titres, droits et prérogatives. Il a pour principal M. Pichet, déjà connu par les sujets distingués qu'il a formés. Des professeurs choisis assurent à ce collége une place honorable dans l'enseignement. D'anciennes religieuses y ont élevé une pension de jeunes demoiselles; l'éducation y est très-soignée. »

Il se tient en cette ville quatre foires par année; la première le lundi de la Passion, la seconde le lundi de la Pentecôte ; la troisième, le 1er octobre, et la quatrième le 6 décembre. Les marchés sont les lundi et jeudi de chaque semaine. Le commerce de grains y est assez considérable. Le dernier jeudi de chaque mois, on y expose des vins de toutes qualités. On amène aux foires beaucoup de bestiaux. Celle du lundi de la Pentecôte compte jusqu'à 30.000 moutons, et depuis quelques années, on y vend des mérinos dont l'espèce se propage avec succès dans les environs. M. Dupille, propriétaire cultivateur en cette ville, possède un beau troupeau de pure race.

On compte, dans la petite ville de Dammartin, près de 3.000 habitans. Les productions du territoire environnant consistent en terres labourables et en vignes. On trouve quelques carrières à plâtre dans les environs, ainsi que quelques maisons de campagne de chétive apparence. La ville renferme plusieurs bonnes auberges.

Voitures pour Dammartin, à Paris, *rue du faub. St.-Denis*, no 50; elles partent tous les deux jours. Prix, 2 fr. en été, et 3 fr. en hiver.

DAMPONT. C'est un très-petit hameau où il y a une très-belle maison de campagne. (*Voy.* La Ronce.)

DÉLUGE (le), petit village à 13 l. de Paris, dép. de l'Oise, arr. de Beauvais. On suppose que le nom de *Déluge* lui a été donné, parce qu'il aurait été sujet aux inondations; mais, d'un autre côté, cette assertion se détruit d'elle-même, parce que ce village est situé sur une hauteur et qu'aucune rivière ne passe près de lui. Les habitans ne peuvent se procurer de l'eau que très-difficilement, et il n'en existe pour ainsi dire que dans des puits; encore les sources sont-elles à plus de 200 pieds de profondeur.

Du reste, le Déluge n'a rien de remarquable;

la majeure partie des habitans s'occupent à confectionner des dominos et des moules de boutons.

DÉLUGE (LE). C'est encore le nom que porte une ferme, qui était autrefois une ancienne commanderie de l'ordre de Malte, détruite au commencement de la révolution.

DEUIL. C'est un joli village, situé sur la route de Saint-Denis à Montmorency, à une 1/2 l. de cette petite ville, et à 3 l. 1/4 au N. de Paris. Il forme un triangle parfait avec Groslay, et Montmorency; aussi fait-il partie de la vallée qui porte ce nom.

L'existence de ce village est fort ancienne. On le trouve mentionné dans plusieurs titres du ve siècle sous le nom de *Dyoilum*. Les historiens prétendent que ce fut dans ce village que les compagnons de saint Denis furent martyrisés. Dans les VIIIe et IXe siècles, on faisait de fréquens voyages au tombeau de saint Eugène, l'un de ces martyrs.

En 1060, Hervé de Montmorency, seigneur de cette terre, en fit présent à un monastère de la province d'Anjou, et l'on assure qu'à cette époque Deuil était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Cependant sa population n'est pas moins de 1,200 hab.

Presque tout le territoire de cette commune consiste en vignes; les fruits y sont fort estimés, surtout les cerises.

Il ne possède point d'établissement industriel; mais de jolies maisons de campagne s'y trouvent en grand nombre. M. Minel possède celle qui est la plus agréablement située.

Ce village est ordinairement visité chaque dimanche, dans la belle saison, par un grand nombre d'habitans de la capitale et d'étrangers, qui de là se répandent dans la vallée de Montmorency.

Les *voitures* qui mènent à Montmorency conduisent également à Deuil.

DÉSERT (LE). Il y a plusieurs lieux aux environs de Paris qui portent également ce nom; ils ne

sont pour la plupart que des fermes, des moulins ou des habitations isolées, formant les dépendances de villages ou hameaux dont nous parlons dans notre ouvrage lorsqu'ils se présentent parmi ces divers lieux. Le plus connu est celui qui l'est vulgairement sous la dénomination de *Raye*. C'est le seul dont nous ferons un article particulier.

DÉSERT ou RAYE (LE), hameau situé sur la commune de Versailles, et à 5 l. de Paris.

Le château appartenait à M. de Monville, qui en avait dessiné les jardins dans le genre paysagiste; il était très-fréquenté en 1781. L'infortunée Marie-Antoinette y allait souvent, et paraissait s'y plaire beaucoup. Delille a chanté cette délicieuse habitation dans son poème *des Jardins*.

Au commencement de la révolution, *le Désert* était devenu la promenade à la mode.

DESSY. C'est un moulin à vent, situé entre Gonesse et le village de Bonneuil; c'est en même temps un cabaret.

D'HUISON, très-petit village appartenant au dép. de Seine-et-Oise, canton de la Ferté-Alais. Il n'a rien de remarquable, et ne renferme aucun établissement industriel, quoique ayant près de 350 hab., y compris le hameau de *Longueville*, qui n'en est éloigné que de 200 pas. La rivière d'*Essonnes* l'arrose et fait tourner un assez joli moulin. D'Huison est à 11 l. 3/4 de Paris vers le S., par la grande route d'Orléans. Le territoire consiste en prairies.

DOUCERIE (LA), hameau de la commune de Marly-le-Roi, où il y a un joli château, et plusieurs fermes attenantes.

DOURDAN. Petite ville du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Rembouillet, chef-lieu et canton : elle est située près de la forêt qui porte le même nom, dans une vallée arrosée par la rivière d'Orge, qui fait tourner plusieurs moulins. Sa distance de Paris est

de 12 l. par une jolie chaussée joignant l'ancienne route de Chartres. C'est le siége d'une justice de paix, d'un tribunal de commerce, et d'une brigade de gendarmerie; il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

L'origine de cette petite ville remonte à des temps très-reculés; elle faisait originairement partie des domaines de la couronne. Elle changea souvent de maîtres. Philippe-le-Bel en fit cadeau au comte d'Evreux, son frère. Le duc d'Anjou la possédait en 1381; en 1404, elle faisait partie des domaines du fameux duc de Bourgogne. Louis XII la vendit plus tard à l'amiral de France, Louis Mallet. Après les guerres d'Italie de 1499, Dourdan retourna aux domaines de la couronne. Henri II la donna en gage au duc de Guise, et Dourdan fut pillée et saccagée par les Huguenots en 1502 et 1507.

Louis XIII reprit Dourdan, en remboursant, à la famille des Guises, la somme que Henri II avait empruntée dessus, et en fit cadeau au duc d'Orléans, à la famille duquel cette ville appartenait encore au commencement de la révolution. « Elle renfermait (dit M. Dufay de l'Yonne), dans une enceinte très-bornée, deux paroisses et une communauté de religieuses (rétablie en 1808). Le château, bâti au XVe siècle, se composait d'une grosse tour et de huit autres de moindre dimension, flanquées toutes de bastions et de fossés larges et profonds. »

C'est maintenant une maison de force et de réclusion, servant de dépôt, administrée à l'instar de celles de Poissy, Saint-Denis, etc.

On ne renferme là que les individus condamnés correctionnellement à une détention ne dépassant pas ordinairement cinq ans.

La ville de Dourdan possède près de 4,000 hab., en y comprenant plusieurs petits hameaux dépendant de cette commune, et un grand nombre d'habitations isolées, comme fermes, moulins et maisons de campagne, toutes situées hors la ville.

Il s'y tient un marché par semaine, et trois foires

par an; elles sont toutes trois fort suivies. Le commerce de bestiaux qui s'y fait est très-considérable.

Il y a aussi plusieurs pensions des deux sexes, et des établissemens industriels remarquables, tels que filatures, blanchisseries et préparation de produits chimiques.

Les auberges sont en grande quantité.

On trouve des *voitures* à Paris pour cette destination, *rue d'Enfer*, n° 10, et *rue des Deux-Ecus*, n° 23. Elles partent tous les jours le matin. Prix, 5 fr.

DRANCY (LE GRAND). Ce village portait autrefois le surnom de *les Noües* (1), sans doute à cause de sa situation qui est dans une vaste prairie.

Son origine remonte au IXe siècle; il est effectivement situé dans une plaine, à 2 l. 1/2 au N. de Paris, entre les deux routes d'Allemagne et de Flandre. Il appartient au canton de Saint-Denis. Il y a une église qui a été reconstruite presque entièrement; elle n'a rien de remarquable; le château qu'on y voit appartient à M. le comte de Béhague. M. le marquis d'Anglade est propriétaire d'une maison de campagne, la plus jolie de celles qui sont en grand nombre dans ce village.

DRANCY (LE PETIT). C'est un hameau annexe du grand Drancy; il n'a rien de remarquable. L'église existante autrefois a été entièrement détruite; à la place on a construit une belle ferme. Ces deux petits villages réunis ensemble, et les habitations isolées qui en dépendent, forment une population de 300 h. au plus.

DRAVEIL, autrefois et successivement *Dravé* et *Dravern*, est un joli village situé sur la rive droite de la Seine, près de la forêt de Sénart; il est du dép. de Seine-et-Oise, canton de Boissy-Saint-Léger, à

(1) Le vieux mot *noue*, celtique d'origine, signifie *marécages*, *plaines*, *lieux humides*, etc.

5 l. 1/4 de Paris, par Villeneuve-Saint-Georges et la grande route de Lyon.

Les productions de son territoire consistent en grains, vignes, fruits et légumes de toutes espèces. Sa population peut être évaluée à 1500 hab., en y comprenant les hameaux de *Champs-Rosey*, *Mainville* et l'*Hermitage*, où existait autrefois un couvent de capucins, et nombre d'habitations et de maisons de plaisance isolées, telles que celle appelée *le Monceau*, etc.

« Le château de Draveil (dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*) dont M. Parker est propriétaire, la maison de campagne de *Villiers* et celle de la *Folie* se font remarquer par leur construction et leurs dépendances.

« Champ-Rosey, sur une petite éminence proche la rive droite de la Seine, renferme aussi plusieurs maisons de campagne ; les plus apparentes sont celles qui faisaient partie du domaine de M. le duc de Bouillon, et celles de M. le baron Brière de Surgy, président de la Cour des comptes, de madame Leroux, de M. Griel, et celles qui ont appartenu à MM. Peltier de Chambur et Maillard.

« Dans la maison *du Mouceau*, appartenant à M. le comte de Polignac, est une chapelle particulière dans laquelle sont déposés les restes de MM. de Sully père et fils, et de madame de Sully, née d'Epinay-Saint-Leu. »

L'église de Draveil n'a rien de remarquable. C'est dans cette commune qu'en 1821, le célèbre médecin Chaussier, doyen de la Faculté, fut appelé auprès d'un malade d'importance qui occupait une des plus délicieuses habitations de ce village; aucun de ses confrères n'avait encore pu caractériser sa maladie. Le docteur Chaussier tata le pouls du malade, examina sa langue, puis tout-à-coup il s'écria avec un transport de joie immodérée : « Oh ! que c'est heu-« reux ! c'est la *pituite vitrée* des anciens : Dieu soit « loué, nous l'avions cru perdue. »

Quoique Draveil ne renferme pas d'établissement

industriel, il n'en est pas moins digne de l'attention des voyageurs; les sites et les points de vue en sont charmans; il y a deux auberges assez bonnes.

La fête de ce village a lieu le 1er dimanche de juin.

On trouve des *voitures* à Paris, *rue Montmartre*, no 53, qui partent tous les jours, matin et soir; prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. les dimanches.

DROIZELLE. C'est un très-petit village, environné de coteaux, qui n'a rien de remarquable; il est à 11 lieues de Paris, fait partie du dép. de l'Oise, et appartient au canton de Nanteuil-le-Haudoin. Les principales productions de son territoire sont en grains, et il ne compte pas plus de 200 hab., en y comprenant quelques habitations isolées qui font partie de cette commune. Elle ne possède aucun établissement industriel.

DUGNY, petit village où il y a beaucoup de maisons de campagne; il touche presqu'au Bourget, et sa distance de Paris est la même que celle de cette dernière commune. Dugny date d'une haute antiquité; il était généralement connu du temps de Charles-le-Chauve. Dans le IVe siècle, il y avait un château appelé *le château de la pointe;* il n'en reste aucun vestige.

Ce village, arrosé par la petite rivière la *Crould*, renferme quelques établissemens industriels, parmi lesquels on remarque une manufacture de cire et de bougies qui appartient à M. Bucaille.

Les productions du territoire sont en grains; il y a quelques carrières à plâtre; 400 hab. forment sa population.

Voitures, *rue Saint-Martin*, no 247. Départ deux fois par jour. Les heures varient selon les saisons. Prix, 1 fr.

DUVY. C'est un petit village qui n'a rien de remarquable; il est à 14 l. 1/2 au N. E. de Paris, par une chaussée joignant la grande route de Crépy,

arrond. de Senlis, dép. de l'Oise; il n'a tout au plus que 200 hab., y compris quelques fermes et quelques habitations isolées qui sont à l'entour.

Sa situation, dans une vallée près d'un étang, est assez pittoresque; une petite rivière appelée *Sainte-Marie*, qui traverse le territoire de ce village, fait tourner quantité de petits moulins à farines entretenus journellement pour la consommation de Paris.

E

EAUBONNE. C'est un charmant village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, situé dans la vallée de Montmorency, au fond d'un vallon où l'on descend par une pente douce et facile. Il est sur la route de Saint-Leu-Taverny, et n'est éloigné de la capitale que de 4 l. au N., par Saint-Denis.

Les étymologistes ne sont point d'accord sur la signification de son premier nom. Voici ce que dit à ce sujet M. Saint-A....

« Son nom latin, *Aqua bona*, très-bien traduit en français par celui d'*Eau bonne*, a fait faire de nombreuses recherches aux amateurs d'étymologies; ces messieurs, qui souvent se font des monstres des choses les plus simples, afin de se donner le petit plaisir de les détruire, ont trouvé trop facile l'explication que le nom même de ce village donne de son origine. Ils ont prétendu, malgré le témoignage des titres les plus anciens, que *Aqua bona* n'était pas le vrai nom de ce village; et ils se fondent sur ce que (selon eux) Eaubonne n'a point, ou peu d'eau, et que celle qui coule n'est point *bonne*; tandis qu'il est de fait qu'un ruisseau, même assez abondant coule dans ce village. Alors de leur autorité ils ont changé ce nom d'*Aqua bona*, qui leur déplaisait, en celui d'*Albana*, d'un *Alban* (disent-ils), qui aurait eu des propriétés sur ce territoire;

et, pour être conséquens avec eux-mêmes, ils écrivent *Aubonne* au lieu de *Eaubonne*. On ne peut rien inventer de plus ridicule. » C'est vrai.

Ce village est fort ancien. Les ducs de Montmorency, qui en étaient les seigneurs autrefois, y possédaient un château qui fut entièrement démoli il y a une trentaine d'années.

La célèbre madame d'Houdetot, si connue par les confessions de J. J. Rousseau, avait une maison de campagne dans ce village, qui n'est pour ainsi dire composé que de maisons de plaisance: elles sont toutes charmantes, et le ruisseau tant dédaigné par messieurs les étymologistes les arrose presque toutes par ses sinuosités infinies, en répandant dans la vallée une fraîcheur vivifiante. Parmi ces dernières, on remarque, avec un sentiment d'intérêt mêlé de souvenirs amers, celle qu'habitait feu M. Déclozeau, qui fut assez heureux pour garder pendant plus de 20 ans le précieux dépôt des restes du plus infortuné comme du meilleur des rois, Louis XVI!

Les productions de son territoire consistent en fruits; on y cultive surtout beaucoup ces beaux cerisiers qui donnent ces cerises délicieuses connues sous le nom de *cesises de Montmorency*. C'est pour ainsi dire la seule industrie des habitans de ce village dont le nombre ne dépasse pas 300.

Il n'y a ni restaurateurs, ni cafés, ni même d'auberges dans ce charmant village; mais on en trouve en abondance à Montmorency, qui n'en est éloigné que de 3/4 de lieue tout au plus.

Les *voitures* qui mènent à Montmorency ou à Saint-Leu-Taverny, conduisent également à Eaubonne.

EAUX D'ENGHIEN. *Voy.* MONTMORENCY.

ÉCLUSE (L'). C'est le nom que porte une auberge, à côté de laquelle se trouve le relais de la poste aux chevaux. Elle appartient à la commune

de Machault, située à 14 l. au S.-E. de Paris, sur la grande route de Lyon.

ÉCOLE MILITAIRE (Barrière de). *Voy.* Barrières.

ÉCOLE ROYALE D'ÉQUITATION. *Voy.* Versailles.

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE. *Voy.* Saint-Cyr.

ÉCOUEN, bourg assez considérable, appartenant au dép. de Seine-et-Marne, arr. de Pontoise. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il est situé à 4 l. 1/2 au N. de Paris, par la route d'Amiens.

Malgré toutes les recherches que nous avons faites sur l'origine d'Ecouen, il nous a été impossible de découvrir quelle fut l'étymologie de son nom, et l'époque où il en fut fait mention pour la première fois, si ce n'est que, vers la fin du XIe siècle, son église, sous l'invocation de saint Accueil ou Axel, fut donnée au prieuré de Saint-Martin par Burchard, premier seigneur de Montmorency. Il est présumable que ce bourg appartenait déjà à cette famille, puisque le château, situé sur une éminence près de la route, fut bâti, d'après les dessins de l'architecte Bulant, par Anne de Montmorency, grand connétable sous François Ier.

Cet édifice forme un carré composé de quatre corps de bâtiment : il est entouré de fossés; au milieu règne une vaste cour pavée en compartimens.

Le château appartenait, avant la révolution, au prince de Condé, auquel il fut restitué en 1814. Échappé comme par miracle à la destruction, aux époques de 1792 et 1793, il n'en souffrit pas moins tous les genres de dévastation. La plus grande partie des objets d'art qu'il renfermait fut pillée ou anéantie ; celle qui échappa (et ce fut la moindre)

fut portée dans les divers musées de Paris. Plus tard les désastres qu'avait éprouvés ce château, furent réparés ; il présente maintenant l'aspect le plus majestueux ; son architecture, ornée de colonnes de la plus grande beauté, est digne de fixer l'attention des connaisseurs. Ce château appartient présentement à madame du Caila.

Buonaparte y avait fondé en 1808, sous la direction de feu madame Campan, une maison pour l'éducation de 300 demoiselles.

En 1743, une assemblée de convulsionnaires eut lieu à Écouen, dans la maison appartenante à la femme Durier ; qui fut peu après arrêtée et renfermée à la Bastille.

Louis XVIII, avant de faire son entrée dans la capitale, resta deux jours dans ce château.

Le bourg d'Écouen renferme près de 1,500 habitans; les productions principales du territoire consistent en grains, vignes et fruits. Il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

Plusieurs maisons de campagne sont remarquables. Nous ne citerons que celle connue sous le nom d'*Adeline*, qui appartient à M. le comte de Narbonne, et celle de M. Ternaux. Il y a établi des silos pour la conservation des grains. Ce nouveau procédé, très-avantageux à l'agriculture, a obtenu le plus heureux succès ; déjà plusieurs expériences, répétées en 1823, 1824 et 1825, en ont justifié l'utilité.

Il y existe aussi une belle filature de coton, dirigée par MM. Coulon père et fils, et une fabrique de dentelles de soie. M. Michel, chef d'institution de l'université, dirige une excellente pension de jeunes gens.

Il n'y a ni restaurateurs ni cafés, mais on trouve deux bonnes auberges.

Les *voitures* qui conduisent dans ce village sont à Paris, *rue du faub. Saint-Denis*, nº 23. Prix :

1 fr. 50 c. Départ 2 fois par jour, à 8 h. du matin et 8 h. du soir; retour *idem*.

ÉMERY ou ÉMÉRAINVILLE. C'est un petit village du dép. de Seine-et-Marne, cant. de Lagny, à 5 l. à l'E. de Paris, par la route qui passe au pont de Saint-Maur.

Cette commune ne possède tout au plus que 250 habitans. Le territoire produit des légumes en abondance ; il est couvert de bois et de bocages.

J. A. de Thou, le premier de nos historiens, et mieux apprécié par l'étranger que dans sa patrie, était seigneur de ce village, où il est mort en 1563.

C'est dans le hameau de *Maluone*, qui en fait partie, qu'était située la célèbre abbaye qui portait ce nom : elle était composée de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Elle fut supprimée en 1791 et détruite en partie en 1793 ; de la partie des bâtimens qui resta debout, on forma une assez jolie maison de campagne ; nous ignorons à qui elle appartient.

M. le comte de la Rochefoucault est propriétaire du château d'Émery ; il n'a rien de remarquable. Le maire possède la plus jolie maison. On ne trouve aucun établissement industriel.

ENFER (BARRIÈRE D'). *Voy*. BARRIÈRES.

ENGHIEN. *Voy*. MONTMORENCY.

ÉPINAY-CHAMPLATREUX, petit hameau appartenant à la commune de Champlatreux. Ni l'un ni l'autre n'ont rien de remarquable.

ÉPINAY-SOUS-SÉNART, petit village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de Boissy-St.-Léger, à 6 l. au S.-E. de Paris, situé entre le village de Brunoy et la grande route de Lyon. 300 habitans au plus, peu de maisons de campagne, rien qui soit digne de fixer l'attention des voyageurs.

ÉPINAY-SUR-ORGE, village assez considérable, situé sur la petite rivière d'Orge, distant de

Paris au S. de 5 l. 1/4, dans le dép. de Seine-et-Oise, cant. de Lonjumeaux. Les productions du territoire consistent en grains. 800 habitans, y compris une foule d'habitations isolées et de petits hameaux, tels que *le Breuil*, *le Petit-Veaux*, *la Grange du Breuil*, *Charentru*, *Villiers*, et l'ancien fief de *Sillery*. — Aucun établissement industriel : rien qui soit remarquable.

ÉPINAY-SUR-SEINE ou ÉPINAY-LES-SAINT-DENIS. C'est un village bâti dans une plaine sur la rive droite de la Seine, et traversé par la grande route de Rouen. Il appartient au dép. de la Seine, arrond. et canton de Saint-Denis, et n'est éloigné de Paris au N. O. que de 3 l.

Ce village est extrêmement ancien; son nom primitif, selon quelques étymologistes, était *Spinogelum*, ou, selon d'autres, *Spinoïlum*, à cause (prétendent-ils) de la grande quantité de buissons d'épines dont le territoire était couvert.

On voit, par la Chronique de Frédégaire, qu'Épinay existait déjà du temps de Clovis, et que nos rois de la première race y avaient une maison de plaisance. C'est dans une d'elles que Dagobert fut attaqué de la maladie qui le mit au tombeau (le flux de ventre).

« Un lieu si avantageusement situé, dit M. St.-A...., devait nécessairement avoir invité à y bâtir des maisons de campagne; aussi s'en trouve-t-il un grand nombre. On remarque parmi elles celle que possédait l'ancien ministre d'état et grand chancelier de la légion-d'honneur, M. de Lacepède; celle qu'habita long-temps M. de Sommariva; celle de madame de Montmorency-Luxembourg; celle de M. Perrin jeune, frère de ce Perrin qui fit une fortune si considérable pendant la révolution, et qu'il augmenta encore depuis, ayant été pendant plus de dix ans entrepreneur de toutes les maisons de jeux et de tous les tripots patentés de France; celle de M. de Crussol, et enfin celle que possédait le savant chimiste Fourcroy.»

La presque totalité du territoire de cette commune ne présentait autrefois que des marécages; le voisinage de l'étang *Coquenard* y entretenait une humidité continuelle et malfaisante. M. de Sommariva, propriétaire de cet étang, le fit dessécher, et il put se prêter à la culture, grâce au zèle philantrophique de cet ami de l'humanité, et de ce protecteur éclairé des arts. En le perdant, les artistes et les habitans d'Épinay perdirent un généreux père.

Cette commune ne renferme point d'établissement industriel. Le nombre des habitans s'élève à 700 à peu près; tous sont occupés de la culture des fruits et des légumes que le territoire produit en abondance maintenant; on y voit même quelques vignes.

Épinay-sur-Seine mérite l'attention des voyageurs.

Voitures, les mêmes que celles de Montmorency.

ÉPINE (LE CHATEAU DE L'). Il est situé sur la commune de Bagnolet, et remarquable par sa construction élégante; nous ignorons qui en est propriétaire maintenant.

ERMENONVILLE. C'est un des plus jolis endroits des environs de Paris, presque entièrement entouré de bois. Il n'est éloigné de la capitale que de 9 l. 1/2 au N. E. Il appartient au dép. de l'Oise, arr. de Senlis.

Ce lieu enchanteur n'était autrefois qu'un marais inhabitable. Il y avait un château, il est vrai, mais ce château n'était entouré que de ronces et d'épines. Les soins de M. de Girardin, joints au talent de Morel, en ont fait un site heureux, dont le charme est encore augmenté par la main du génie.

Ce château, placé au milieu d'un parc mesquin, fut long-temps une des retraites de Gabrielle d'Estrées, et le bon Henri y venait souvent la visiter. Des eaux stagnantes environnaient alors ce manoir, sur la porte duquel on lisait autrefois ces quatre vers:

« En cette tour, droit de péage
La belle Gabrielle avoit;

C'est de tous les temps que l'on doit
A la beauté foi et hommage.»

Mais tout a bien changé depuis. Ce sont ces mêmes eaux qui embellissent le parc; maintenant elles entourent le château, qui a été entièrement restauré, et qui se trouve placé entre deux magnifiques perspectives. Des cascades naturelles et des canaux animent et rafraîchissent les jardins délicieux, les beaux massifs d'arbres et les vastes prairies qui sont à l'entour.

Des ouvrages d'architecture bien ordonnés coupent agréablement cette brillante végétation. On lit à l'entrée du parc :

« Ici l'aimable nature,
Dans sa douce simplicité,
Est la touchante peinture
D'une tranquille liberté.»

Le paysage qui est à gauche rappelle les plus belles conceptions de Virgile, Gessner, Tompson et Saint-Lambert. Leurs noms immortels sont tracés sur un autel placé près de là, et dédié à la Rêverie.

Un pont de bois conduit à l'ermitage; l'intérieur est tapissé de mousse et de nattes de jonc. Il est éclairé par une fenêtre gothique; au-dessus de la porte on lit :

« Au créateur j'élève mon hommage,
En l'admirant dans son plus bel ouvrage.»

Près de cet ermitage est une grotte sépulcrale dont l'inscription rappelle les malheurs de nos guerres civiles; elle est ombragée par des cyprès et des saules pleureurs. Du côté opposé est une salle champêtre destinée à réunir, les jours de fête, la jeunesse et la beauté; on y a donné souvent des bals.

Le temple de la philosophie moderne, élevé sur un coteau, domine toute la plaine. Ce bâtiment n'est point entièrement achevé, mais on lit sur chacune

des six colonnes de face les noms des architectes qui ont commencé sa construction :

J. J. ROUSSEAU.	*Naturam.*
MONTESQUIEU.	*Justitiam.*
W. PENN.	*Humanitatem.*
VOLTAIRE.	*Ridiculum.*
DESCARTES.	*Nil in rebus inane.*
NEWTON.	*Lucem.*

On lit au-dessous de la porte d'entrée de ce temple dédié à Montaigne : *Rerum cognoscere causas.* Le socle de la colonne brisée porte cette double inscription : *Quis hoc perficiet? — Falsum stare non potest.*

Dans la partie du parc nommée *le Désert*, s'élève la cabane qui fut habitée par Rousseau. On y lit cette inscription :

« Celui-là est véritablement libre qui n'a pas be-
« soin de mettre les bras d'un autre au bout des siens
« pour faire sa volonté. »

Près de cette cabane est le modeste monument de Maillard, peintre génevois.

La partie des jardins, appelée *l'Arcadie*, justifie supérieurement son nom, et rappelle cette contrée romantique de l'ancien Péloponèse. On y voit encore la grotte où l'empereur Léopold II vint s'abriter contre un orage, en visitant Ermenonville.

La plaine au nord du château, les plantations qui l'environnent, le tombeau de Laure, la tour de Gabrielle, offrent de nouveaux tableaux.

C'est lorsque l'on est placé sur l'éminence où est bâti le temple dont nous venons de parler, que l'on découvre un groupe de petites îles dont la plus remarquable est celle appelée *des peupliers ;* là s'élève le tombeau du philosophe de Genève. C'est la plus apparente des îles de ce petit archipel. Des peupliers majestueux s'élèvent dans les airs, et semblent s'enor-

gueillir d'ombrager la tombe de Jean-Jacques. On arrive à ce nouvel élysée avec une petite barque. Son tombeau a été construit à la place d'un pupitre en pierre qui servait auparavant lorsqu'on donnait des concerts dans ce lieu. On creusa une fosse sépulcrale, on la revêtit en maçonnerie, et l'on y plaça le cercueil qui était en plomb recouvert d'une enveloppe de bois de chêne, où avaient été tracés ces mots : *Hic jacent ossa J. J. Rousseau.*

Sur une des faces de ce tombeau, on lit cette inscription :

ICI REPOSE
L'HOMME DE LA NATURE ET DE LA VÉRITÉ.

Sur l'autre face est un bas-relief où les préceptes d'éducation établis par ce philosophe sont mis en action ; la figure principale est une mère tenant un volume de l'Emile, qu'elle semble protéger contre les ennemis de l'humanité, pendant qu'elle remplit le devoir sacré d'allaiter son enfant ; à côté sont des enfans qui jouent en portant un bonnet au bout d'un bâton en signe de liberté ; d'autres brûlent en expiation, sur l'autel de la nature, des corps de baleine. Dans une petite couronne, au-dessus du bas-relief, on lit la devise que Rousseau s'était choisie :

Vitam impendere vero.

Ce philosophe avait trouvé à Ermenonville la retraite champêtre et paisible qu'il désirait tant depuis son départ de l'ermitage de Montmorency, mais il ne jouit pas long-temps de cette douce tranquillité.

Il arriva à Ermenonville, pour la première fois, le 20 mai 1778, et il mourut le 2 juillet suivant. Il fut inhumé deux jours après (le 4) dans l'île des peupliers. Les uns prétendent qu'il s'empoisonna; d'autres allèrent jusqu'à dire qu'il se brûla la cervelle.

Tous ces contes absurdes furent à la fois répétés et

démentis. La vérité est qu'il mourut d'une apoplexie sereuse, et les preuves en existent. M. Stanislas de Girardin adressa, il y a peu de temps, une lettre à l'auteur d'une *vie de J. J. Rousseau*, par laquelle il détruisait complètement l'accusation du suicide dont cet auteur inculpait ce philosophe. Nul ne pouvait fournir de meilleures preuves que M. de Girardin, puisqu'il était sur le lieu même, c'est-à-dire à cent pas de la maison que Rousseau habitait à Ermenonville, quand une apoplexie foudroya cet immortel écrivain. D'ailleurs, tout le monde peut s'en convaincre en lisant le journal de Paris, du 20 juillet 1778.....

On montre encore, dans le cabaret qui touche à la maison qu'habitait Rousseau, les sabots dont il se servait lorsque la terre avait été mouillée par les pluies abondantes de l'hiver; ils sont tout de bois et recouverts de paille croisée avec de petites semelles en liége dans l'intérieur.

Le village d'Ermenonville ne renferme que peu de maisons de campagne dignes de remarque. Il n'y existe aucun établissement industriel. Il y a quelques bonnes auberges; la majeure partie du territoire est absorbée par les dépendances du domaine dont nous venons de donner une esquisse imparfaite. Les productions, du reste, ne sont que de peu de valeur; cependant sa population s'élève à près de 600 hab.

Tous les voyageurs doivent visiter ce village qui offre des points de vue enchanteurs; c'est le désordre de la belle nature, et l'on croit voir un paysage du *Poussin*. Il faudrait, pour décrire avec détail la forêt et le château d'Ermenonville, un volume; mais nous devons prévenir les voyageurs qui voudront visiter cette terre toute entière, qu'ils devront parcourir un espace de 18 à 1,900 arpens, et chaque pas leur offrira le sujet d'une pensée ou d'un sentiment.

On trouve des *voitures* à Paris, *rue du faubourg Saint-Denis*, nº 51. Départ, les mardi, jeudi et samedi à 8 h. du matin; retour, les mêmes jours aux mêmes heures. Prix, 3 fr. par place.

ERMONT, très-petit village situé dans le dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, éloigné de Paris de 4 l. 1/2 au N. par la route de Saint-Denis.

Les productions du territoire de cette commune consistent en vignes et en fruits. La pop. peut s'élever à 500 hab., quoique les maisons de plaisance n'y soient pas en grand nombre. Elle n'a rien de remarquable.

ERMITAGE DE J. J. ROUSSEAU (L'). *Voyez* MONTMORENCY.

ERMITAGE (L'). C'est le nom de beaucoup de maisons isolées, de moulins, de cabarets et de guinguettes qui se trouvent aux environs de Paris. (*Voy.* BARRIÈRES et GUINGUETTES.)

ESSONNE. Ce bourg considérable est situé à 8 l. au S. de Paris par la route de Fontainebleau qui le traverse, et dans un fond, sur la petite rivière de ce nom qui roule une onde transparente sur un sable argenté. Presque tout le territoire est en terres labourables; il y a quelques vignes, et la pop. s'élève à 1,800 hab.

Il était déjà connu en 480. On y battait monnaie sous les rois de la première race, et la légende que portaient ces pièces était : *Exsona fisci*, à ce que disent les historiens, car il n'en existe pas une seule pièce d'échantillon au cabinet des médailles. L'église est en assez mauvais état : le chœur paraît avoir été reconstruit vers la fin du XIIIe siècle. La foudre tomba sur cette église en 1417 et y occasiona des ravages singuliers. Clotaire III fit donation de ce bourg à l'abbaye de Saint-Denis; cette donation fut plus tard confirmée par le roi Pepin.

Ce bourg renferme peu de maisons de campagne, excepté le château dit de *Nangis* près Corbeil, appartenant à madame de Méronat, et une maison de campagne, autrefois un couvent, dont nous ignorons quel est le propriétaire; les autres maisons de plai-

sance ne méritent point d'être citées; mais en revanvanche il y a un grand nombre d'établissemens industriels dont les principaux sont :

1° La poudrerie royale, dont la création remonte à 1668. M. Robin en eut la direction pendant 20 ans. Elle fut détruite en 1814 à cause de l'approche des troupes alliées, mais elle fut rétablie en 1817, et c'est M. Grand-Besançon qui en a aujourd'hui la direction. Dans cette poudrerie, on fabrique la poudre qui sert à l'épreuve des armes et aux expériences que l'on fait à Vincennes.

Le funeste événement arrivé pour la troisième fois à cet établissement, le 16 octobre 1820, à 7 heures du soir, fait désirer qu'elle soit isolée de toute habitation.

2° Une manufacture de toiles peintes, appartenant à feu Oberkampf, qui était aussi propriétaire de celle de Jouy. Cette manufacture appartient aujourd'ui à ses héritiers, MM. Roulet père et fils.

La manufacture d'indienne d'Essonne avait été établie originairement en 1763 par M. Rasan, négociant à Paris ; elle occupait alors une soixantaine d'ouvriers. A sa mort, elle resta sans activité jusqu'en 1770, époque à laquelle M. Oberkampf en fit l'acquisition. On y a vu travailler plus de trois cents ouvriers à la fois.

3° Une filature de coton appelée *Chante-Merle*. On admire surtout, dans cette superbe manufacture, la mécanique qui fait mouvoir le bras de rivière sur laquelle elle est construite.

4° La papeterie qui était située dans la *vallée de Vaux*. Elle a été convertie en une filature de coton dont les foulons agissent par le moyen d'une machine hydraulique très-ingénieuse ; elle appartient à M. Guillot.

Il y a encore plusieurs manufactures de faïence. On y voit aussi quelques fours à plâtre et à chaux d'une qualité supérieure.

L'auteur de *Paul et Virginie* eut long-temps une petite maison à Essonne ; elle appartient maintenant

à M. Prelot, qui reçoit les voyageurs qui désirent la visiter, avec les manières les plus polies et les plus aimables.

« Pour donner une idée exacte de cette habitation (dit M. Delort dans son excellent ouvrage sur *les Environs de Paris*), je ne saurais mieux faire que de laisser parler Bernardin de Saint-Pierre lui-même, qui en faisait la description, en écrivant à son ami M. *** »

« . . . Ma maison. . . Elle n'est construite qu'en
« pierres brutes, sans enduit en dehors, et n'a
« d'autre terrain qu'une île de 2 arpens 25 perches,
« au milieu de laquelle elle est située, entourée
« d'un verger, d'un potager et d'une lisière de prai-
« rie : elle est telle enfin par sa simplicité, qu'il con-
« venait à l'étude de la nature, et J. J., mon an-
« cien ami, eût aimé à l'habiter. »

Tout est simple en effet dans cette retraite, et rien ne pouvait mieux convenir aux goûts d'un homme qui n'aimait que ses enfans, ses livres, et les fleurs. L'acquéreur de cette habitation champêtre n'y a fait aucun changement, si ce n'est un balcon qu'il y a ajouté, et dont la vue donne sur l'ancienne papeterie de M. Didot, présentement manufacture de coton, dont nous venons de parler.

Il y a un relais de la poste aux chevaux; mais la boîte de poste aux lettres se trouve dans un autre village, peu éloigné de celui-ci. Il y a aussi plusieurs auberges et traiteurs à Essonne; mais si l'on en croit les géographes, les artistes et les promeneurs, ils sont très-chers; et ces messieurs ne se font aucun scrupule d'écorcher les voyageurs..... sur la carte. Il paraît que les traiteurs d'Essonne ont été chers de tout temps, car on voit dans les mémoires de Dangeau, que, sous Louis XV : « le 15 mai 1739, un « aubergiste y fit payer un œuf frais 24 liv., à un « Anglais, qui allait à Fontainebleau. »

On trouve à Paris plusieurs *voitures* qui mènent à Essonne, reviennent également dans la même

journée ; ni les prix des places ni les heures de départ ne sont fixées. *Rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, n° 26; *quai des Augustins*, n° 55 ; et *rue Dauphine*, n° 26.

ÉTANG de MONTMORENCY. *Voy.* MONTMORENCY et SAINT-GRATIEN.

ÉTAMPES. C'est une des villes les plus anciennes de France, située dans le dép. de Seine-et-Oise, à 13 l. au S. de Paris, par la grande route d'Orléans. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie ; il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

Ce fut en 1237 qu'Etampes fut érigé en comté. Le roi Robert y fit bâtir le château qu'il se plaisait à habiter avec la reine Constance. On en voit encore les ruines.

Plusieurs conciles se tinrent en cette ville, notamment celui de 1130, convoqué à l'occasion du schisme que formait dans l'église la double élection des papes Innocent II et Anaclet II. En 1147, le parlement s'y assembla pour y créer un régent du royaume, pendant le temps que Louis VII avait à employer pour la conquête de la Terre-Sainte. L'abbé Suger fut nommé régent.

Pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, en 1652, l'armée des princes s'empara de cette ville. M. de Turenne, qui commandait l'armée du roi, l'assiégea ; les faubourgs furent forcés, quelques milliers d'hommes y perdirent même la vie, lorsque l'arrivée des troupes du duc de Lorraine força tout-à-coup M. de Turenne à lever le siége.

Avant la révolution, Etampes renfermait deux collégiales, cinq paroisses, et plusieurs couvens. Les seules communautés de religieuses connues sous le nom de *Dames de la Congrégation*, et les *sœurs de l'Hôtel-Dieu*, furent conservées, et existent encore ainsi que le collége tenu autrefois par les Bar-

habites, actuellement sous la direction d'un principal ; toutes les autres furent détruites en 1792.

Voici ce que dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, en parlant d'Etampes.

« Cette ville, ancien domaine de la couronne, avec titre de duché, est située dans une vallée sur les petites rivières de l'*Ouette* et de *Chalouette*, qui se réunissent plus bas à celle de *Juie*. Elle est traversée dans toute sa longueur par la grande route de Paris à Orléans. Elle fut reconnue par les fils de Clovis, pour capitale d'un pays nommé *Strampenti*. De l'ancienne forteresse qui fut détruite sur la fin du règne de Henri IV, il ne reste que la tour de *Guinette*, composée de quatre demi-cercles, qui se présentent sur les quatre points cardinaux, et ont chacun 60 pieds ; rapprochés les uns des autres, ils donnent un pourtour de 240 pieds, dont les murs en ont 12 d'épaisseur. Cette tour est au nord-ouest du centre de la ville ; la forteresse n'en est séparée que par des murs à doubles fossés.

« François Ier y fit bâtir, pour Diane de Poitiers, un château dont il ne reste plus qu'une partie, dont M. Bouzaine est propriétaire actuellement, et dans laquelle on voit encore diverses sculptures, entre autres celles du portail de l'ancienne chapelle, représentant *la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*.

« A une 1/2 l. à l'O. de la ville, on trouve les vestiges d'une ancienne église nommée *le Temple*, qui était jadis celle du couvent des Templiers, puis une commanderie de l'ordre de Malte. »

La petite rivière de *Juie*, jadis navigable, cessa de l'être lors de l'ouverture du canal d'Orléans.

Le commerce qui se fait maintenant dans cette ville est considérable ; il consiste principalement en grains et en farines, achetés ordinairement pour l'approvisionnement de Paris. Les petites rivières désignées plus haut font tourner plus de trente moulins ; elles ont cela de remarquable, qu'elles ne gèlent jamais, et que, malgré les plus grandes sécheresses, les eaux ne cessent d'être aussi abondantes.

Il se tient encore à Etampes un marché deux fois la semaine, et deux foires par année, la première le 2 septembre, et la seconde le 15 novembre; elles durent 9 jours chaque. Les établissemens industriels, quoique nombreux, ne sont que de médiocre importance. La population de la ville et des faubourgs peut s'élever à 9,000 hab.; on y trouve plusieurs pensions des deux sexes, des auberges et des cafés. Les promenades plantées d'arbres, qui environnent la ville, sont très-fréquentées. Il y a peu de maisons de campagne sur son territoire, dont les productions consistent en bois, grains et terres labourables; les vignes y sont en petite quantité.

Voitures à Paris, *rue d'Enfer*, n° 10, connues sous le nom de *l'Hirondelle;* départ tous les jours à 9 h. du matin; départ d'Etampes à 7 h. du matin. Prix des places, 3, 4 et 5 frans.

ÉTIOLLE, très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. et canton de Corbeil, à 6 l. 1/2 au S. de Paris par Villeneuve-Saint-George et la grande route de Lyon.

Quoique Sauval, Piganiol, etc., ne parlent pas de ce lieu, il est extrêmement ancien.

Dans des chartres du XIIIe siècle ce village est appelé *Atiolæ;* au commencement du XIVe *Athyoles*, puis *Aithyoles*, enfin *Etioles*. Il est présumable que ce mot celtique, latinisé, signifiait *cabanne* ou *hutte*.

Le territoire de cette commune, dont la population ne dépasse pas 200 habitans, est presque entièrement planté de vignes; il n'y existe aucun établissement industriel. Les objets qui frappent les regards, en entrant dans ce village, sont deux châteaux; le premier appartenait au célèbre Duhamel.

« C'est le château d'un sage aux malheureux ouverts,
Duhamel, c'est le tien. . . . . . . »

COLARDEAU.

Il appartient maintenant à M. Sibuet, ancien pré-

sident du tribunal de Corbeil: l'autre était la propriété du fameux Normand d'Etioles, mari de madame de Pompadour, plus fameuse encore.

C'est à ce château seul qu'Etioles doit en quelque sorte sa régénération. Madame de Saint-Aulaire en est propriétaire actuellement.

ÉTOILE (BARRIÈRE DE L'). *Voy*. BARRIÈRES.

ÉTOILE (PLACE DE L'). *Voy*. ARC DE TRIOMPHE.

ÉVRY-LES-CHATEAUX. C'est un village sur la rivière d'Yerres, qui n'a rien de remarquable; il est à 7 l. 1/2 au S. E. de Paris, par la grande route de Troyes; il appartient au dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Melun: c'était autrefois une seigneurie. M. le marquis d'Évry est propriétaire du château gothique flanqué de quatre tours que l'on y voit encore; du reste, ce village ne possède rien qui puisse fixer l'attention des voyageurs.

ÉVRY-SUR-SEINE. C'est un village dans une charmante position sur la rive gauche de la Seine, à 6 l. 1/4 au S. de Paris, par la grande route de Fontainebleau.

Les productions du territoire de cette commune consistent en vignes; les fruits et les légumes y sont abondans, et le nombre des habitans s'élève à 700, en y comprenant le grand nombre d'habitations isolées et de maisons de campagne qui l'entourent.

« On voit à Evry-sur-Seine, dit M. Ch. Ondiette, le superbe château appelé *Petit Bourg*. C'était avant la révolution l'habitation des personnes du plus haut rang. M. le duc d'Antin, madame la présidente de Chauvelin, M. le marquis de Poyanne, et en dernier lieu madame la duchesse de Bourbon, l'ont successivement possédé. Louis XIV y est venu plusieurs fois; et Louis XV, quand ce monarque prenait le plaisir de la chasse dans la forêt de Sénart, le choisissait pour rendez-vous.

« Ce château est d'une élégante construction; la

vue s'y étend sur un très-beau paysage ; les parterres. les jardins fruitiers et potagers, les pièces d'eaux, les hautes futaies, renfermés dans un parc de 200 arpens, rendent cette habitation, bordée par la Seine, infiniment agréable ; M. Perrin aîné en est actuellement propriétaire. »

Plusieurs autres châteaux, non moins remarquables, sont ceux appelés *Beauvoir* et *la Grange-feu-Louis*. M. Reverand, propriétaire de l'un d'eux, y entretient un magnifique troupeau de mérinos, pure race.

Ce village, du reste, fort remarquable par les sites pittoresques qui l'environnent, ne renferme aucun établissement industriel. Il y a une bonne auberge, située à l'entrée.

Les *voitures* de Fontainebleau conduisent également à Evry-sur-Seine.

F

FAISANDERIE (LA). *Voy*. CHATOU.

FAY (LE). C'est une maison de campagne assez considérable, avec un petit hameau à l'entour. L'un et l'autre n'ont rien de remarquable, et sont situés à 13 l. 1/2 au N. O. de Paris, par la route de Gisors en passant par Pontoise.

FAYEL. C'est un ancien château fortifié, dont il ne reste plus que des ruines. Il est situé dans la commune de Chauvigny.

FEMME-SANS-TÊTE (LA). Très-petit hameau très-connu, appartenant à la commune de Ville-d'Avray, du côté de Montreuil. Il y a un cabaret considérable.

FERTÉ (LA). Il y a une infinité de lieux en France,

et surtout aux environs de Paris, portant ce premier nom avec une qualification différente. Nous allons indiquer le seul de ces lieux qui se trouve compris dans un rayon de 15 l. de la capitale, digne en même temps de fixer l'attention des voyageurs.

FERTÉ-ALAIS (LA). Ce grand et beau village s'appelait anciennement *la Ferté Beaudoin;* puis on le nomma *la Ferté Aleps*. Aujourd'hui on l'appelle communément *la Ferté-Alais;* il est même considéré comme une petite ville. C'est le chef-lieu de cant. d'un des arrond. du dép. de Seine-et-Oise (Etampes); il est à 10 l. 1/2 au S. de Paris, par la grande route de Corbeil. On y arrive également par les routes d'Arpajon ou d'Orléans.

Ce village était anciennement fortifié; il est situé agréablement dans une vallée sur la rivière d'Essonnes. Il avait le titre de comté, et l'on y voit encore les vestiges d'un château qui a servi de prison d'état; le clocher de l'église est bâti en pierre, et d'une haute antiquité. Il se tient, à la Ferté-Alais, deux foires par an; la première le jeudi de la mi-carême, et la seconde le 25 septembre. Lors de la première entrée des puissances alliées en France, l'armée russe s'en empara le 5 avril 1814. Une trève fut conclue chez M. Robert, alors maire de la commune.

Les productions du territoire sont de peu de valeur. Le nombre des maisons de campagne est très-borné, elles n'ont rien de remarquable.

Il y a deux auberges assez bonnes; aucun établissement industriel d'une importance majeure n'est exploité, et cependant la pop. dépasse 900 hab.

On trouve un bureau de poste aux lettres.

Voitures, les mêmes que celles d'Etampes.

FÊTES ou FOIRES AUX ENVIRONS DE PARIS. Chaque année nous avons assisté à plusieurs de ces fêtes villageoises, et c'est avec un sentiment pénible que nous y avons vu mêler encore aux exercices d'adresse, aux danses joyeuses, un jeu que réprouve l'humanité, et qui offre l'opposition la plus frappante avec la dou-

ceur des mœurs françaises. Ce jeu s'appelle communément *tir à l'oie*. Régnard fait dire, dans sa comédie du *Joueur* :

C'est, monsieur, par exemple, un joli jeu que l'oie.

Il y a toute apparence que ce n'est pas ce genre de jeu dont veut parler le poète!

Un Anglais a réclamé l'appui de la législation de son pays contre les mauvais traitemens que l'on fait subir aux animaux; ne sommes-nous pas fondés à faire la même réclamation contre la cruauté dont ils sont l'objet chez nous, et cela journellement? Attacherait-on du ridicule à prendre pitié des tourmens d'un être qui sert de but et de jouet à une multitude grossière? Si l'on considérait cette pitié comme une faiblesse, on ne pourrait pas du moins refuser de céder à une considération plus importante que l'on ne se l'imagine : c'est que le spectacle de ce jeu barbare endurcit le cœur des habitans de la campagne, tandis que les combats de taureaux, de chiens et d'ânes, produisent le même effet sur les gens du peuple de Paris. Accoutumés à se faire un amusement du martyre des êtres qu'ils croient indignes de leur compassion, ils contractent l'habitude de l'insensibilité envers leurs parens, leurs voisins, et même envers leurs femmes et leurs enfans, et cette insensibilité influe d'une manière déplorable sur leurs principes et leur bonheur.

Les mœurs ne sont que trop corrompues dans les campagnes qui surtout environnent la vaste capitale, malgré tous nos livres de morale philosophiques ou religieux; c'est aux autorités qu'appartiendrait de produire un changement décisif et devenu bien nécessaire, en proscrivant toutes coutumes qui perpétuent des restes de barbarie. Si, dans nos belles contrées, l'esprit et l'industrie tendent à se perfectionner, la bonté de l'âme sera-t-elle seule exceptée ? Souffrira-t-on plus long-temps que des spectacles de souffrance et de sang changent en espèces de

sauvages cette partie de la nation qui, par cela même, ne ressemble pas à l'autre, réputée la plus douce, la plus secourable et la plus polie de la terre ?

Nous ferons cependant une observation à la louange de cette même autorité que nous venons d'invoquer, c'est que nous avons remarqué que, dans les dernières fêtes patronales, les arrêtés de MM. les maires, qui défendent expressément tous les jeux de hasard, tels que loteries, jeux de dés, et même *petites-roulettes*, y sont exactement observés.

Les *fêtes* ou *foires* des environs de Paris, les plus suivies, les plus fréquentées et les plus agréables, sont celles de MONTMORENCY, SAINT-CLOUD, SAINT-GERMAIN (appelée aussi DES LOGES), SCEAUX, VERSAILLES et VINCENNES. (Voy. *ces mots*.)

FOIRE DU LENDIT (*nundinæ indicti*). En 629, le roi Dagobert permit aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis d'établir une foire dans la vaste plaine qui est entre Paris et Saint Denis, sur un chemin qui existait alors, et frayé un peu plus à droite de la route existante aujourd'hui, par lequel on allait de Paris à Pontoise, en passant par le faubourg Saint-Martin (*in loco qui dicitur Parisellus sancti Martini*). Cette foire, la plus riche de celles des environs de Paris, à cette époque, durait un mois : elle commençait à la mi-octobre, et se terminait à la mi-novembre. Elle attirait jusqu'à des marchands de la Lombardie, de la Flandre, de la Provence et de l'Espagne. Beaucoup plus tard, cette foire célèbre se tint plus rapprochée de Paris, toujours avec la même solennité ; elle existait même encore dans le siècle dernier sous le nom de *foire St.-Laurent*. Cette foire n'existe plus maintenant qu'à Saint-Denis, le jour même de la fête patronale de cette petite ville. (*Voy*. SAINT-DENIS.)

FLEURY. Ce n'est qu'un petit hameau entouré de bois délicieux qui portent également ce nom, et dépendant de la commune de Meudon. Il ne renferme aucun établissement de quelque genre que ce soit, et sa population est très-bornée ; mais il est situé

dans la position la plus riante et la plus agréable. Cet avantage d'un site charmant et romantique y a fait multiplier les maisons de campagne, depuis dix ans surtout. Les plus jolies que l'on remarque appartiennent à MM. le général Barbon, Richard d'Aubigny, Sarette et Rouillé de l'Etang.

FOLIE (LA). Ce nom est également commun à une infinité de lieux tels que fermes, moulins et habitations isolées qui se trouvent aux environs de Paris, appartenant à différentes communes. Sans en faire la nomenclature séparée, nous avons eu le soin d'en faire mention toutes les fois que l'occasion s'en est présentée.

FOLIE D'ARTOIS (LA). *Voy.* BAGATELLE.

FONTAINEBLEAU (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

FONTAINEBLEAU. Jolie ville et résidence royale, situées dans le dép. de Seine-et-Marne. C'est le chef-lieu d'un de ses arrond., le siége de la sous-préfecture, et celui d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, la résidence habituelle d'une brigade de gendarmerie. Fontainebleau est à 14 l. de Paris, entre le S. et le S. E., par la grande route de Lyon.

Cette ville tire son nom de *fons blandi* ou *bliandi*, suivant quelques-uns, ou, suivant d'autres, de *fontaine belle eau*, que l'on aurait corrompue en *fontainebleau*. Quoique ce lieu semble remonter à une haute antiquité, les historiens ne font mention de cette résidence royale que sous le règne de Louis VII. Ce prince y fit bâtir, en 1137, la première église, en l'honneur de la Sainte-Vierge; mais quelques auteurs prétendent qu'elle fut dédiée à saint Saturnin. Le fait est que l'on n'est pas plus d'accord sur la dédicace de cette église, dont au surplus il ne reste aucun vestige, que sur la première origine de cette ville, et même sur celle du château.

La ville de Fontainebleau, dans des temps reculés, a toujours été une de celles que nos rois se plaisaient davantage à habiter. Tous les ans, long-temps encore avant la révolution, la cour y faisait plusieurs voyages, et son séjour était de six semaines au moins.

On peut regarder François Ier comme le régénérateur de Fontainebleau, et le fondateur du château. En 1539, ce monarque y reçut Charles-Quint avec une pompe inconnue jusqu'alors. François II, en 1560, y tint une assemblée de notables au sujet de la fameuse conspiration d'Amboise. En 1654, Christine, reine de Suède, qui abdiqua la couronne à l'âge de 27 ans, après avoir abjuré la religion luthérienne, vint se retirer à Fontainebleau. Ce fut dans le château que Buonaparte retint prisonnier le pape Pie VII pendant deux ans, et que, plus tard, en 1814 et 1815, il abdiqua ses dignités d'*empereur des Français, roi d'Italie, etc., etc.*, et qu'il tenta même de s'empoisonner, au dire de quelques historiens. C'est la même année qu'eut lieu, dans la forêt, la première entrevue du feu duc de Berry avec la princesse Caroline de Naples, lors de cette auguste mais trop courte union.

En un mot, cette ville célèbre par les naissances, les décès et les séjours des souverains et des princes les plus fameux de l'Europe, ne l'est pas moins par la série des grands événemens dont elle a été le théâtre à toutes les époques de notre histoire.

La ville de Fontainebleau compte présentement 9.000 hab. : elle est traversée entièrement par l'une des plus grandes routes de France, celle de Paris à Lyon, et est éclairée en tout temps par 112 reverbères. Il s'y tient deux foires par année; la première, le lendemain de la Trinité, et la seconde, le 26 novembre : elles durent chacune trois jours, et sont renommées particulièrement (cette dernière surtout) par la vente des vins de Bourgogne, du pays et des environs. Il s'y vend aussi une grande quantité de chevaux et de bestiaux. Les marchés tiennent les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

La principale occupation de la classe ouvrière est

l'exploitation des bois et l'extraction des pierres de grès des rochers dont la forêt est presque entièrement hérissée.

Deux manufactures extrêmement considérables existent dans cette ville, l'une de porcelaine, l'autre de faïence.

Parmi les monumens qui décorent cette ville, on doit remarquer : 1° l'hôtel-de-ville. C'est un ancien domaine de la couronne.

2° Les deux hospices qui ont été conservés. On reçoit, dans le premier, des enfans abandonnés ou indigens, et des vieillards; et dans le second, des malades. Ces deux établissemens sont dirigés par les sœurs de la Charité, sous la surveillance d'une commission administrative.

3° Le collége. La direction en est confiée à M. Collin, ecclésiastique généralement estimé, et qui unit la douceur du caractère aux vertus et à l'instruction.

4° L'abreuvoir. Il fut reconstruit en 1811, sur un modèle plus spacieux et plus commode qu'auparavant.

5° Les promenades qui entourent la ville, attenantes à la forêt.

On compte aussi plusieurs pensions des deux sexes, dirigées à l'instar de celles de la capitale.

Le nombre des auberges, hôtelleries et cafés est grand à Fontainebleau; mais tous ces établissemens ne sont pas également recommandables. Nous indiquerons de préférence aux voyageurs : l'auberge connue sous le nom d'*Hôtel de la Dauphine*, et celui du *duc de Berry;* celui de *la Sirène* et de *la ville de Lyon*. Les cafés de *la Renommée*, et de *la Ville.*

On trouve un établissement de bains, tenu par M. Poussaint, ainsi que beaucoup de petits logemens garnis, très-bien décorés et d'un prix modique.

Il y a encore une salle de spectacle, où des acteurs de Paris viennent presque toutes les semaines donner des représentations qui sont ordinairement très-suivies. Enfin il y a une poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

La description exacte du palais de Fontainebleau serait ici superflue; elle a été donnée dans plusieurs ouvrages qui ne laissent rien à désirer. Il nous suffira de faire remarquer que, malgré l'irrégularité de son architecture, ce palais n'est pas moins digne de l'attention des voyageurs curieux. Il offre à l'œil des connaisseurs le style et la progression du goût des divers siècles qui se sont succédé; et c'est une espèce de sanctuaire où tous les arts se sont plu à déposer leurs chef-d'œuvres.

Ce château est bâti au fond d'un vallon; il forme une masse presque triangulaire, et se compose de cinq corps de bâtimens divisés par autant de cours et de galeries; ces bâtimens, construits à diverses époques, n'offrent pas un plan d'architecture suivi.

Entre deux ailes flanquées de quatre pavillons, s'élève le portail exécuté par Grenerie, sur les dessins de Jamain. Le portique a été élevé sous Henri IV. En 1808, Buonaparte fit de grands changemens et de grands embellissemens dans ce château, où il reçut, deux ans après, l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. La plupart de ces divers changemens et embellissemens ont été conservés, et c'est aujourd'hui le plus beau château royal qui soit aux environs de Paris, celui de Versailles excepté.

Dans les jardins de ce palais, on voit, au milieu d'un grand bassin, entre plusieurs statues de bronze, une Diane qui arrête par son bois un grand cerf environné de quatre limiers; un Hercule, un serpent entre deux enfans, une Cléopâtre, etc., etc.

Le jardin de l'étang est entouré de canaux remplis d'eau et de poissons d'une grosseur monstrueuse. De belles allées bordent cet étang, au milieu duquel s'élève un kiosqne octogone; ces allées forment des promenades très-agréables. On passe ensuite dans le *jardin des pins*.

Le parterre du *grand jardin* est environné d'une terrasse élevée de 1 mètre 94 centimètres seulement, afin qu'en s'y promenant on en puisse voir le dessin plus facilement. Il y a, dans le milieu, un grand bas-

sin avec une roche d'où s'épanchent de belles eaux ; et à droite de ce parterre, une pièce d'eau au milieu de laquelle on aperçoit une statue d'Apollon très-estimée par les connaisseurs. Les grottes et les cascades sont après ce parterre, à l'entrée du parc, qui est divisé au milieu par un grand canal, et dont les allées s'étendent à perte de vue.

En sortant de la ville de Fontainebleau, pour entrer dans la forêt du côté du S., on aperçoit un obélisque d'un style gothique; cette forêt l'entoure entièrement. Elle était appelée autrefois *forêt de bierre*. Elle contient 14,300 hectares ou 32,877 arpens 28 perches, divisés en 176 triages, et percés de grandes routes bien plantées. Une d'elles, appelée *route ronde*, la traverse dans son milieu, sur une largeur de 30 pieds. Elle fut percée par ordre de Henri IV, pour faciliter le service des chasses. Toute la forêt, remplie d'une multitude de bêtes fauves, a toujours été préférée par nos rois pour y prendre le divertissement de la chasse. Elle est fréquentée, au printemps surtout, et dans l'automne, par les artistes, qui y trouvent les véritables modèles de la nature sauvage et romantique. C'est celle de France qui soit la plus riche en arbres forestiers de toutes espèces. Elle n'est pas moins riche par la quantité et la variété des plantes qui ne croissent que dans son enceinte : quelques-uns de nos botanistes prétendent même que plusieurs de ces plantes ne pourraient être cueillies que dans les Alpes ou dans les Pyrénées.

L'amour des souverains est à Fontainebleau, plus que partout ailleurs, un besoin; il s'allie dans le cœur des habitans de cette ville au sentiment de celui de la reconnaissance. En effet, l'époque de la présence de nos princes à Fontainebleau est celle où cette ville semble renaître et sortir de cette léthargie profonde où elle paraît plongée presque toute l'année.

Voitures. Indépendamment des messageries royales et de diverses entreprises qui se sont formées pour transporter les voyageurs dans cette ville, on trouve encore, *rue Dauphine*, nº 26, d'autres voitures qui

partent pour cette destination, tous les jours à 9 h. du soir; elles reviennent de Fontainebleau également tous les jours à 10 h. du matin. Prix, 6, 5 et 4 fr. La modicité de ces prix, la ponctualité, la commodité et la célérité de ces *voitures*, les font rechercher de préférence par les nombreux étrangers qui s'empressent de visiter journellement cette résidence royale, digne de toute leur attention.

FONTENAY. Il y a au moins une douzaine de villages, dans les environs de Paris, qui portent le même nom. Excepté Fontenay-aux-Roses, dont nous parlerons, les autres n'ont rien de bien intéressant sous le rapport historique ou industriel. Nous nous contenterons d'indiquer la position topographique de ceux qui se trouvent compris dans le rayon de 15 l., les bornes de cet ouvrage nous ayant forcés de ne parler que des lieux dignes, en tout, de fixer l'attention des voyageurs.

FONTENAY-EN-FRANCE, à 5 l. 3/4 de Paris. Il est de l'arrond. de Pontoise, canton d'Ecouen.

FONTENAY-LE-VICOMTE, à 8 l. de Paris, sur la route de Corbeil. Il appartient à l'arrond. et au canton de cette dernière petite ville.

FONTENAY-LES-BRUS ou EN-BRIE, à 8 l. au S. O. de Paris, arrond. de Rambouillet, canton de Limours.

FONTENAY-MAUVOISIN, à 13 l. 1/2 de Paris au S. O. Il est de l'arrond. de Mantes, canton de Bonnières.

FONTENAY-SUR-BOIS. Ce village est assez considérable; il est contigu au bois de Vincennes, et situé dans une position agréable. Il appartient au dép. de la Seine, canton de Vincennes: il n'est éloigné de Paris que de 2 l. à l'E. C'est dans les dépendances de cette commune qu'était situé autrefois le couvent des Minimes, connus sous le nom de *Bons-Hommes*. Il y a un château appartenant à madame

Legent, et plusieurs maisons de campagne. On suit la route de Vincennes pour arriver à ce village.

FONTENAY-AUX-ROSES. Village charmant, situé au bas d'une colline, et traversé par un petit ruisseau qui prend naissance dans un endroit peu éloigné, appelé le *parc aux renards*. Sa distance de Paris est de 2 l. au S. O. Il appartient au dép. de la Seine, arrond. et canton de Sceaux, dont il n'est éloigné que d'un quart de lieue.

Ce village s'appelait, dans l'origine, *Fontenay-sous-Bagneux;* mais comme il se trouvait quatre villages de ce nom dans les environs de Bagneux, on crut devoir le nommer Fontenay-aux-Roses, tant pour le distinguer des autres, qu'à cause de la grande quantité de rosiers qu'on y voyait et qu'on y cultive encore avec soin. C'est au XIVe siècle que s'était établie, au parlement de Paris, la coutume d'offrir à la cour rassemblée des couronnes de roses, et c'était dans ce village que s'approvisionnait annuellement l'homme portant le titre de *rosier de la cour* ou *du parlement*. Mais, dès les premières années de la révolution, cette coutume fut abolie.

« On trouve encore (dit M. Delort) des haies de rosiers qui, durant la belle saison, bordent toutes les promenades de ce lieu de délices. On en voit aussi de dix ou douze pieds de hauteur, le long des murs, et principalement devant la porte de chaque maison.

Mais par le plus grand des malheurs,
Depuis, mainte Parisienne,
Venant ici cueillir des fleurs,
Chemin faisant, perdit la sienne.

La partie du territoire ne comportant pas de roses est plantée de vignes et d'arbres fruitiers. La pop. peut s'élever à 800 hab. Le nombre des maisons de campagne est prodigieux; toutes méritent également d'être remarquées, mais nous recommandons surtout aux voyageurs celle appartenant à M. Ledru, maire de la commune.

L'église, sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, date de la fin du XIIIe siècle. Cependant on serait tenté de croire, d'après le genre de bâtisse qui appartient à plusieurs époques différentes, qu'elle n'aurait été entièrement achevée que sous François Ier, ou du moins que la partie supérieure aurait été refaite sous ce règne; car les chapiteaux des colonnes qui soutiennent les arceaux des voûtes, sont décorés de la salamandre, emblême favori de ce monarque. Elle fut dévastée dans la révolution, et les paysans du lieu venaient y battre le blé. Elle était enfin dans un si grand délabrement, qu'il fut question de la détruire entièrement, il y a une vingtaine d'années. Mais grâce à M. Gonnerat, desservant de cette paroisse, qui prit sur lui le soin de la faire restaurer avec le secours des habitans les plus riches du village, cette église a été conservée. On voit le presbytère qui est à côté : M. Lartigue, que son dévoûment à la cause royale conduisit à l'échafaud, l'avait fait bâtir; le jardin est vaste, et cette propriété, avec ses dépendances, appartient aujourd'hui à une famille juive.

Fontenay-aux-Roses ne renferme point d'établissement industriel. Il y a plusieurs auberges et un café assez remarquable. Tous les dimanches et jeudis de chaque semaine, dans la belle saison, un bal fort joli attire les nombreux habitans de cette commune, dont la fête a lieu le premier dimanche de juillet

Les *voitures* de Sceaux conduisent également dans ce village.

FOURNAUX (BARRIÈRE DES). *Voy*. BARRIÈRES.

FOURQUEUX. C'est un très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, entre Versailles et Saint-Germain. Il n'est éloigné de cette dernière ville que de 1/2 l. La culture du territoire de cette commune est en vignes et en bois; elle a 500 hab. à peu près.

Cet endroit est peu remarquable sous le rapport historique et industriel; mais on y voit un château

magnifique avec un parc d'une étendue immense. C'est M. le comte de Balièvre qui en est propriétaire.

Le territoire de Fourqueux est propre à la chasse, à cause de la grande quantité de menu gibier qui, après s'être écarté des bois qui entourent Versailles et Saint-Germain, vient se réfugier dans les nombreux taillis qui l'avoisinent.

FRANCE NOUVELLE (LA). *Voy.* MONTMARTRE.

FRANCONVILLE. Bourg considérable situé dans la partie la plus agréable de la vallée de Montmorency. Il est traversé par la grande route de Paris à Rouen, et ne forme qu'une rue principale. Sa distance de la capitale est de 5 l. au N. O., en passant par Saint-Denis.

Le nom latin de ce bourg, *francorum villa*, a fait penser aux étymologistes que cet endroit fut un des premiers habité par les Francs, peuple dont l'origine est peu connue. Mais, soit que Franconville ait été ou non habité par ces peuples, l'abbé Suger en était seigneur, puisqu'il se vante, dans les divers ouvrages qu'il nous a laissés, d'en avoir augmenté le revenu de quarante sols de rente par an, et qu'il ordonne dans son testament de prélever vingt sols sur ses revenus de Franconville, pour subvenir aux frais de ses funérailles.

L'église de cette commune est mal bâtie; elle n'a de remarquable que le tombeau du célèbre philologue Court de Gebelin qui l'habita long-temps.

Le château, le parc et les jardins mériteraient une description particulière, s'il ne suffisait pas aux amis des arts de leur indiquer seulement les objets qu'ils doivent visiter.

On y voit beaucoup de maisons de campagne remarquables par l'élégance de leur construction leur position pittoresque et la beauté de leurs jardins. C'est dans l'une d'elles que demeure l'un des hommes qui se sont le plus occupés d'agriculture et d'économie rurale, M. Cadet de Vaux. Les autres, non

moins apparentes, appartiennent à mademoiselle Velut de la Crosnières, MM. le baron Hamelin et Deleure père. Cette dernière fut long-temps la propriété de M. de Tressan, qui y partageait sa vie entre la culture des lettres et celle des fleurs.

Le territoire de ce village produit à peu près de tout : il y a des bois, des prés et des vignes; ces dernières forment le principal revenu des habitans. Les arbres fruitiers, que l'on y voit en grand nombre fournissent des fruits excellens. La pop. peut s'élever à 1,400 hab.

A l'extrémité orientale, on remarque l'habitation connue sous le nom de *la maison rouge*, qui fut successivement habitée par Cassini, Casanova et le comte d'Albon.

Le passage de la route de Paris à Rouen dans Franconville, a fait établir dans ce bourg un grand nombre d'auberges ou hôtelleries. Il y a une boîte de la poste aux lettres, avec un relais de la poste aux chevaux; mais aucun établissement industriel ne s'y fait remarquer.

Voitures, faubourg Saint-Denis, no 51. Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. Départ, tous les jours matin et soir, et retour également.

FRANKLIN (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

FRENEUSE. C'est un très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, situé sur la rive gauche de la Seine, à 15 l. entre l'O. et le N. O. de Paris, par la grande route de Caen; il appartient à l'arrond. de Mantes. Ce village, qui n'a rien de remarquable, est cependant très-connu, et jouit même d'une certaine célébrité. Elle est due à l'excellence des navets que son territoire produit en abondance.

FRESNES-LES-RUNGIS. Village du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, et à 2 l. 1/2 au S. de Paris, par la route d'Orléans. Sa situation, sur la pente d'une colline, est assez pittoresque.

Son nom latin primitif était *Villa de Fraxinis*,

et semblerait indiquer que l'espèce d'arbre appelé *Fresne* croissait en abondance dans ce lieu.

Les principales productions de son territoire sont en grains. On y trouve quelques carrières à pierre, mais on ne voit pas un seul des arbres dont il vient d'être parlé, ce qui semblerait indiquer que la nature du sol aurait éprouvé de grands changemens et une dégénération totale. Du reste, ce village n'offre rien d'important, quoique possédant une population de près de 500 hab.

Le château de *Berny*, qui en faisait partie, a été démoli à l'époque de la révolution; il passait pour l'un des plus beaux des environs de Paris. Son architecture, ses jardins, ses fontaines et ses canaux étaient admirables. Il appartenait aux abbés de Saint-Germain-des-Prés. M. le comte de Clermont l'a occupé pendant très-long-temps en cette qualité. Il était situé près la route de Paris à Orléans.

On a établi le relais de la poste aux chevaux dans une des maisons qui en dépendaient; c'est en même temps une assez bonne auberge.

On trouve à Paris, des *voitures* pour ce petit pays, *rue Saint-Martin*, n° 47. Elles partent tous les jours.

FRETTE (LA). Petite commune du dép. de Seine-et-Oise, située au bas d'une montagne, sur la rive droite de la Seine. Elle dépend de l'arrond. de Versailles et du canton d'Argenteuil, dont elle n'est éloignée que de 1 l. au N. O. C'était jadis un port considérable et très-fréquenté pour les chargemens de vins que l'on expédiait dans la Normandie. On y dépose encore aujourd'hui une grande quantité de pierres à plâtre, tirées des nombreuses carrières que fournit son territoire, pour, de là, être embarquées et expédiées à Paris.

Le principal commerce des habitans, dont le nombre s'élève à 500, consiste seul, dans cette branche d'industrie.

Il n'y a point d'établissement industriel. Les maisons de campagne sont en petit nombre. Le territoire

de cette commune, quoique ingrat, produit des fruits en abondance; les figues surtout y sont renommées. Il n'y a ni auberges ni cabarets remarquables.

Voitures, les mêmes que celles d'Argenteuil.

FROUVILLE. C'est un village assez joli du dép. de Seine-et-Oise. Il est situé au bas d'une côte, et arrosé par un ruisseau qui fait tourner plusieurs moulins. Il est de l'arrond. de Pontoise et à 9 l. 1/4 au N. de Paris, par une chaussée joignant la route de Beauvais.

« La terre de Frouville (dit M. Ch. Oudiette) appartient à M. Pinon, ancien président à mortier au parlement de Paris. On y remarque un beau château situé dans une vallée, une belle avenue, une garenne bien percée, un étang, une île et une jolie fontaine en forme d'obélisque. Les lundis de Pâques et de la Pentecôte, et à la Notre-Dame de septembre, il se fait, dans l'avenue, un pélerinage appelé *Bonne Nouvelle*, qui attire un grand nombre de curieux. »

Le nombre des habitans peut s'élever à 500. Les principales productions du territoire consistent en grains. Il y a quelques carrières de pierre de taille, mais il n'y existe aucun établissement de quelque genre que ce soit.

G

GAGNY. C'est un village fort médiocre, appartenant au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, canton de Gonesse. Il touche à la forêt de Bondy, et n'est éloigné de Paris que de 3 l. 1/2 à l'E., par un petit chemin qui passe à Montreuil. Ce village, qui renferme 800 hab., sans aucune espèce d'établissement de quelque genre que ce soit, était déjà connu au VIe siècle. Son nom latin primitif était *Gavaniacum*. Dans tous les temps il a été accompagné de maisons, toutes isolées les unes des autres, et qui appartenaient autrefois à des seigneurs, à titre de fiefs.

L'église seule est remarquable, tant par sa solidité que par son ancienneté; elle paraît remonter par son architecture au-delà du xe siècle.

Les plus jolies maisons de campagne de cette commune appartiennent à MM. Villars et Laugier. Les productions de son territoire sont fort variées; il y a principalement beaucoup d'arbres fruitiers. Au bas du village est une source qui forme un petit ruisseau, et qui va rejoindre la Marne, où il se perd. Du reste, Gagny n'est point digne de l'attention des voyageurs.

GALIOTE (LA). Cette antique et fameuse embarcation conduit paisiblement, dans les beaux jours d'été, à Saint-Cloud. Les honnêtes Parisiens autrefois s'y estimaient parvenus aux colonnes d'Hercule, et comparaient les dangers de leur navigation sur la Seine au péril d'un voyage autour du monde. Les temps sont bien changés depuis trente ans; il n'est plus de badauds de cette force, et l'on voit même chaque année d'intrépides nageurs faire ce trajet sans se reposer, ayant toutefois la précaution de ne le faire qu'en compagnie, et suivis d'un batelet qui porte des *rafraîchissemens* et leurs vêtemens.

La galiotte part à dix heures du matin du bas du Pont-Royal, et est de retour à huit heures du soir. Le prix de passage est ordinairement de 50 cent. par personne. Les enfans et les militaires ne paient que moitié de ce prix; cependant à l'époque des fêtes de Saint-Cloud, les prix renchérissent du tiers. Il y a aussi plusieurs départs dans la même journée.

GARENNE (LA). C'est une très-belle maison de campagne située sur la route de Courbevoye à Colombes; ses dépendances sont magnifiques, et entourées de murs. Cette magnifique propriété a appartenu long-temps au docteur Corvisard, premier médecin de Buonaparte, qui y est mort en 1820, en disant: « que la médecine n'était bonne à rien », à peu près comme Brutus expira, en disant: « la vertu n'est

qu'un mot. » Mais le cher docteur a eu tort, puisqu'il a laissé 60,000 livres de rente.

La *Garenne* appartient présentement à un des neveux de ce célèbre médecin. (*Voy.* Colombes.)

GARENNE-DE-SÈVRES (la). *Voy.* Bellevue.

GARENNE-DU-VEZINET (la). *Voy.* Chatou.

GARGES. C'est un petit village charmant, situé près de la route de Gonesse à Paris, dont il n'est éloigné que de 3 l. 1/4 au N. Il appartient au canton de Gonesse; on y arrive par la route de Saint-Denis. « Le nom latin de Garges, *Bigargium*, dit M. Saint-A......, a présenté tant de difficultés aux étymologistes, que, malgré leur audace ordinaire, ils n'ont point encore osé en hasarder l'explication. »

Ce petit endroit est fort ancien, puisque Dagobert y avait un palais qu'il habitait fréquemment. On rapporte qu'un jour il montait sur son chariot pour s'y rendre, lorsqu'il aperçut, dans la foule des courtisans qui l'entouraient, un poète qui se vantait habituellement d'improviser en vers latins sur toutes sortes de sujets qu'on pourrait lui donner. Le roi, pour le mettre à l'épreuve, lui promit les deux bœufs attelés à sa voiture, si, avant qu'il y fût monté, il avait peint en vers l'action qu'il lui voyait faire. L'improvisateur dit aussitôt :

Ascendat Dagobert; veniat bos unus et alter (1).

Ce roi indiqua une assemblée générale de tous les grands de son royaume à Garges, le 23 mars 635.

Ce village a un château magnifique. Le parc surtout, et les jardins sont admirables; des parterres agréables, des bocages ornés de figures et de treillages, des paysages charmans baignés par la rivière du *Crould*, qui va serpenter ensuite dans une vaste prairie embellie par des quinconces, des bosquets

(1) Que Dagobert monte, et les deux bœufs me viennent.

et des morceaux de sculpture en font un séjour enchanteur. Ce château, bâti en 1742 par M. de Machault, contrôleur général et garde des sceaux, appartient maintenant à M. Fruchard.

Le village est orné de plusieurs maisons de campagne, dont quelques-unes sont remarquables par leur agrément, entre autres celles de madame Godart, de M. Poyat, et celle dite *le Pavillon*, dont madame Garnier est propriétaire. Son territoire renferme plusieurs carrières à plâtre qui sont, pour les habitans, une branche de revenu très-importante. Sa culture est plus diversifiée que celle des villages environnans. On y trouve des terres labourables, des prés, des vignes et des bois. La *Crould* y fait tourner plusieurs moulins à blé.

Il y a deux auberges assez renommées, et plus de 600 hab.

On trouve des *voitures* qui partent tous les jours, matin et soir, pour Garges, *faubourg Saint-Denis*, n° 51. Prix, 1 fr. 25 cent.

GARRE (BARRIÈRE DE LA). *Voy.* BARRIÈRES.

GARRE (LA). *Voy.* LA VERRERIE.

GENNEVILLIERS. Grand et beau village du dép. de la Seine, à 2 l. au N. E. de Paris, par Clichy et Asnières. Il est placé au milieu d'une plaine renfermée par un repli de la Seine; son territoire n'étant guère plus élevé que le niveau ordinaire de la rivière, est sujet à être inondé tous les ans, malgré les digues et tous les genres de préservatifs que les habitans ont soin d'entretenir depuis un temps immémorial.

Lors de la grande inondation de 1740, où la Seine atteignit le deuxième étage des maisons situées sur le port au blé, Gennevilliers fut entièrement détruit par la violence des eaux qui se répandirent tout d'un coup dans cette commune, entraînant avec elles les hommes, les bestiaux et les maisons.

Le vertueux saint Vincent de Paule intercéda auprès du gouvernement pour qu'il vînt au secours des

malheureux habitans de ce village; cet ami de l'humanité fut un des premiers à les aider de sa bourse et de tous ses moyens.

Ce village fut encore très-maltraité dans les guerres civiles qui eurent lieu sous Charles V, Charles VI et Charles VII. En 1411, le parti du duc d'Orléans s'en empara, et le détruisit de fond en comble, après l'avoir pillé.

L'église que l'on y voit aujourd'hui n'était autrefois qu'une modeste chapelle; elle ne fut érigée en paroisse qu'en 1302, par un évêque de Paris nommé Simon de Bucy.

On voit encore un charmant pavillon construit par le maréchal duc de Richelieu. Il représente un petit temple rond, surmonté d'un dôme, au faîte duquel est une statue de Mercure en bronze; il est environné d'une colonnade de douze colonnes portant chacune la statue d'une divinité. Ce pavillon fait encore aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui le visitent.

On sait que Voltaire était très-lié avec ce seigneur. Un jour notre philosophe va le trouver à Gennevilliers, dans un de ces momens où le maréchal, après avoir réfléchi aux affaires d'état, pensait aux moyens de séduire une grisette. Voltaire avait 60,000 fr. dans son porte-feuille. « J'ai envie de placer cette somme « à fonds perdu, dit-il au duc, ma mauvaise santé me « fait croire qu'on ne m'en paiera pas la rente bien « long-temps, et c'est pour cette raison que je vous « donne la préférence. » Richelieu accepta, « parce « que, dit-il, la faiblesse de mon tempérament et « de mes infirmités prématurées mettront bientôt « mes héritiers dans le cas de vous payer cette rente, « et j'aurai joui du capital, ce qui me fait plaisir en « ce moment. »

Toutes les fois que ces deux hommes célèbres se rencontraient ils se répétaient la même chose, et Voltaire reçut pendant quarante ans la rente que le duc lui paya à peu près le même nombre d'années.

Le village de Gennevilliers compte près de 1,200

hab. Presque tout son territoire est en labour. On y cultive beaucoup de légumes, entre autres des pois, des haricots et des lentilles dont les qualités sont supérieures.

On ne rencontre ni établissemens industriels, ni auberges. *Voitures*, les mêmes que celles de Colombes.

GENTILLY (LE GRAND ET LE PETIT). Grand et beau village du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, qui n'est éloigné des barrières de la capitale que d'un quart de l. au S. C'est un de ceux des environs de Paris qui soit le plus ancien. Il était déjà connu au VIIe siècle sous le nom de *Gentiliacum*, et saint Éloy, cet illustre orfèvre du roi Dagobert, y avait une maison de campagne; il y fonda même un monastère que le temps a fait disparaître entièrement.

Gentilly était divisé autrefois en deux fiefs, l'un appelé *la tour ronde*, et l'autre *la tour carrée*. On voit encore aujourd'hui les ruines de cette dernière.

Ce village, suivant l'historien Dubreuil, était, en 1600, la promenade habituelle des Parisiens, parce qu'il était environné de beaux lieux, de jardins et de prairies délicieuses, arrosées par la rivière de *Bièvre*. Comme il était en même temps un de ceux le plus voisin de l'université, les écoliers allaient s'y promener de préférence, il y a trois cents ans et plus; ce qu'ils appelaient alors *ire ad campos*.

« Le *grand Gentilly* (dit M. Ch. Oudiette) est situé dans une vallée, sur la rivière de *Bièvre*, dite aussi *des Gobelins*, à peu de distance de la grande route de Paris à Fontainebleau. C'est une ancienne baronie qui avait haute, moyenne et basse justice. Le château et le parc appartenaient à madame la duchesse de Villeroy qui en a traité directement avec M. Hacquart. Le parc renferme de belles eaux fournies par l'aqueduc d'Arcueil. Une fontaine placée près la porte du château fournit l'eau nécessaire à la consommation des habitans.

« Plusieurs maisons de campagne rendent cet endroit assez agréable; dans l'une, nommée *Sainte-Barbe*, les jeunes gens de la maison d'éducation du

même nom à Paris, vont prendre leur récréation les jours de congé, et dans quatre autres maisons sont des établissemens où les laines nationales sont lavées et triées à la manière espagnole.

« Le *petit Gentilly*, contigu aux barrières de Paris, n'est en général composé que de guinguettes. Il y existe une manufacture d'acides minéraux, et M. Durup de Balaine y est propriétaire d'une blanchisserie hollandaise considérable.

« La *Maison Blanche* est un hameau rempli d'auberges, dans lequel se tient, le samedi de chaque semaine, un marché de vaches laitières et de porcs, sur la route de Fontainebleau. »

Le territoire de cette commune est presque tout en labour et en prairies. On y tire de l'argile. La pierre provenant des carrières est fort estimée, et sa population peut s'élever à 1,800 hab., y compris toutes ses dépendances.

Ce village est ordinairement fréquenté par le peuple parisien. Les habitans des quartiers voisins s'y rendent l'été pour y jouir des agrémens de la campagne, et les nombreux restaurateurs, cafés, guinguettes et jeux de toute espèce y attirent beaucoup de monde, surtout de la classe ouvrière.

Gentilly mérite d'être visité. Il y a une boîte de la poste aux lettres, qui fait partie de celles de la banlieue de Paris.

GÈVRES. Très-beau château qui fut démoli à la révolution. Il en reste cependant quelques vestiges. Ils sont situés sur le territoire de la commune de Croy-sur-Ourcq.

GIF. Grand et beau village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, canton de Palaiseau. Il est situé dans une vallée agréable, sur l'une des routes de Chevreuse à Paris (1), dont il n'est éloigné au S. O. que de 5 l. 1/2. Presque tout le territoire de

(1) C'est l'ancienne route de Chartres qui passe à Bièvres, et qui joint celle d'Orléans.

cette commune est en bois et en terres labourables. Il y a de fort belles prairies. Le nombre des habitans s'élève à 900, en y comprenant les hameaux de *Courcelles* et de *Faverie*, avec un grand nombre d'habitations isolées qui en dépendent.

« M. Debonnaire, conseiller à la cour royale, est propriétaire du château, qui a été commencé en 1756, et achevé en 1771.

« Ce village, avant la révolution, renfermait une abbaye de religieuses de l'ordre de saint Benoît, fondée par Maurice de Sully, évêque de Paris, vers l'an 1140, et renommée par la régularité de son régime. Madame de Ségur en a éte la dernière abbesse. Cette abbaye a été entièrement détruite.

« On voit, dans la prairie dite de Coupières, les ruines de l'ancien château, qui appartenait, en 1500, aux fameux Gotelas.

« Au hameau de Courcelles, est une belle maison de campagne appartenant à madame Vincent, qui entretient dans ses basses-cours de belles vaches suisses, dont le produit est converti en fromages, à l'imitation de ceux de Gruyères. La rhubarbe se cultive avec succès dans ses jardins (1). »

Gif ne renferme qu'un très-petit nombre de maisons de campagne. On ne voit aucun établissement industriel.

Voitures, (*Voy.* Chevreuse.)

GONESSE. Bourg très-considérable du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise. C'est un chef-lieu de canton, et le siége d'une justice de paix. Il est situé au milieu d'une plaine grasse et fertile, à 4 l. au N. E. de Paris par Saint-Denis.

Les productions du territoire consistent seulement en grains, et la population est de près de 2,400 hab.

Le premier nom latin de Gonesse était *Gannissa*, puis *Gonessa*. Cette étymologie a beaucoup exercé nos savans, qui n'ont jamais pu lui assigner sa véritable origine.

(1) *Dictionnaire topographique des environs de Paris.*

Les rois de France jouissaient de la terre de Gonesse, comme appartenant aux domaines de la couronne. L'historien de Thou, en 1590, la considérait comme l'une des plus belles des environs de Paris.

Ce bourg fournissait jadis en grande partie à la consommation du pain de la capitale; mais depuis que cette partie essentielle de l'économie domestique s'est perfectionnée, les boulangers de Gonesse sont venus s'établir à Paris, et c'est à Paris que se fabrique maintenant tout le pain qui s'y consomme. Seulement quelques boulangers de Gonesse et des environs y apportent, deux fois la semaine, un pain d'une qualité ordinaire, et que l'on met en vente sous les piliers des halles. C'est là que les ménages peu fortunés viennent faire leur approvisionnement périodique. Tout le pain de première qualité se manipule à Paris.

Dans l'année 1300 et suivantes, ce bourg possédait des manufactures considérables de draps. Il y avait à Paris une halle particulière, *rue de la Tonnellerie*. On l'appelait alors *la halle aux bourgeois, habitans pelletiers et drapiers de la ville de Gonesse*. Cette halle qui existe encore, est généralement connue sous le nom de *piliers des halles*, et n'est entièrement composée que de marchands de meubles, de vieux habits, de coupons de draps, et de vieilles chaussures.

Il se tient à Gonesse deux foires par an; la première le 2 février, et la deuxième le 16 juillet; c'est aussi le jour de la fête patronale de cette commune, où se tiennent deux marchés par semaine.

L'église de Gonesse n'a rien de remarquable. Il y avait autrefois un Hôtel-Dieu d'une fondation très-ancienne (1210). Cet hôpital ne fut pas détruit pendant la révolution, et il existe toujours sous la dénomination d'*hospice*.

Le nombre des maisons de campagne est très-borné; en général elles n'ont rien de remarquable. Il n'y existe plus d'établissement industriel d'un intérêt majeur; beaucoup de moulins sont situés sur cette commune, traversée en partie par la petite rivière du

Crould. C'est elle qui met en activité presque tous les moulins. On trouve encore quelques bonnes auberges, beaucoup de cabarets, et une boîte de la poste aux lettres.

Voitures, *faubourg Saint-Denis*, n° 51, et *faubourg Saint-Denis*, n° 67. Prix, 1 fr. 25 cent. Départ de Paris, deux fois par jour, matin et soir; retour *idem*.

GOURNAY-SUR-MARNE. Ce village quoique très-petit est très-connu. Il est agréablement situé sur la rive gauche de la Marne, que l'on passe à cet endroit sur un bac, et appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, canton de Gonesse.

« Un ancien prieuré forme actuellement dans ce village une maison de campagne appartenant à M. Nast, maire du lieu, qui est aussi propriétaire de l'ancien château bâti en briques pour la nourrice de Louis XIV. Ce château renferme un lavoir de laines fines, nouvellement établi. La maison de M. le marquis de Chabrillan se fait remarquer également par sa construction et ses accessoires. »

Le territoire de cette petite commune est en terres labourables et en prairies. Gournay est renommé par l'excellence du beurre qui s'y fabrique, de ses fromages, et en général de son laitage. La population ne dépasse pas 200 hab. On ne voit ni auberges, ni cabarets.

Voitures, les mêmes que celles de Lagny.

GRAND-CHAMP. C'est un petit hameau dépendant de la commune de Marly-le-Roi, ne possédant tout au plus que 60 hab. Il y a une très-belle ferme appelée *maison de Grand-Champ*. Elle appartient à M. le marquis d'Orvilliers. C'était autrefois une ancienne abbaye de l'ordre des Prémontrés; elle fut détruite à l'époque de la révolution, et c'est avec la partie des bâtimens qui ne furent pas démolis que l'on construisit la ferme dont nous venons de parler.

GRANGE (LA). Il y a une infinité de lieux, de

fermes, de moulins et d'habitations aux environs de Paris qui portent ce premier nom, avec une qualification différente. Nous allons indiquer les plus remarquables.

GRANGE (LA), habitation isolée, formant ferme et moulin, située à l'extrémité occidentale de la commune de Châteaufort.

GRANGE-A-DAME-ROSE (LA). Très-belle ferme située sur le territoire de la commune de Vélizy.

GRANGE-BLÉNEAU (LA), très-beau château appartenant à M. de La Fayette. Il est bâti en grès, et flanqué de cinq grosses tours. Tout annonce à l'extérieur un ancien château fort, mais l'intérieur est arrangé à la moderne; les jardins, le parc et les eaux forment une dépendance de 700 arpens.

Cette magnifique habitation est située sur le territoire de la commune de Rozoy.

GRANGE-DU-MILIEU (LA). Magnifique château situé au milieu des bois qui dépendent de la commune d'Yerres. (*Voy. ce mot.*)

GRANGES-LE-ROI (LES), village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Rambouillet, à 11 l. 1/2 au S. de Paris; rien de remarquable.

GRANGE-MOULIN (LA), joli château de la commune de Garges, appartenant à M. Freuchard.

GRANGE-SAINT-LOUIS (LA). Ferme et maison de campagne situées sur le territoire de la commune de Poissy.

GRENELLE (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

GRENELLE (LA PLAINE DE). On appelle ainsi une vaste plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Seine, entre cette rivière et les villages d'Issy et de Vaugirard. Cette plaine commence à la barrière de la capitale qui porte ce nom.

Il y avait autrefois un château dont il ne restait que les murs d'enceinte ; on l'appelait, avant la révolution, *hôtel Craon*. Cet emplacement est occupé maintenant par l'établissement gymnastique dirigé par le colonel espagnol M. Amoros.

Le 23 août 1974, à 7 heures du matin, la poudrière établie dans cette plaine sauta. Tout Paris se ressentit de cette explosion qui fut terrible; ni les causes de ce déplorable accident, ni le nombre des victimes ne furent jamais bien connus, et ce désastre eût été bien plus grand encore, si, la veille, et par hasard, le directeur de l'arsenal n'avait fait enlever plusieurs milliers de poudre.

C'est depuis cette fatale explosion que les ateliers, ou plutôt les débris de cet établissement furent transférés à Essonne.

La plaine de Grenelle est encore célèbre parmi la populace de Paris, parce que depuis long-temps elle sert de théâtre aux exécutions des jugemens de la première division militaire. Quand le bruit d'une de ces exécutions se répand dans la capitale, on voit, le jour indiqué, accourir en foule dans cette plaine, la même espèce de peuple que l'on rencontre sur la place de Grève, à Paris, les jours d'une exécution à la peine capitale. Il semble, à leur empressement, qu'ils vont savourer un plaisir ; c'est la curiosité atroce de contempler l'agonie d'un homme, avant et après avoir été fusillé. La dernière exécution qui y ait eu lieu est celle du nommé *Bonneau*, sergent de voltigeurs du 47e régiment de ligne, qui avait poignardé le chef de musique de ce régiment; il fut exécuté par le corps des sous-officiers de ce même régiment, et toute la garnison de Paris fut témoin de son supplice.

GRENELLE (LE VILLAGE DE). Il vient de s'élever tout récemment dans la plaine dont nous venons de parler. L'inauguration et la pose de la première pierre de l'église eurent lieu au mois de juillet 1824. Déjà des maisons d'une élégance parfaite ont été construi-

tes; celle, appelée *le château*, appartenant à M. Violet, architecte, est remarquable sous tous les rapports. Il y aura dans ce village un marché, une place publique, des fontaines, une salle de spectacle, etc.

Une garre et un port ont été établis depuis peu. Le pont, en face de l'avenue dite Boulainvilliers, à l'embranchement de la route de Saint-Cloud par Boulogne, et à celle de Versailles, sera très-utile aux quartiers adjacens, et surtout aux voitures qui passent en transit des routes de l'Orléanais et du Maine à celles des départemens du Nord.

La garre, réclamée depuis long-temps; et que l'augmentation des bateaux rendait chaque jour plus nécessaire, offre maintenant une superficie de 80,000 mètres carrés (25 arpens).

Enfin le port qui borde la plaine de Grenelle sur un quart de lieue de longueur, attire déjà sur ce point une partie du commerce de la capitale, et l'on ne peut douter que ce nouveau village, qui a été poussé avec une activité incroyable, ne présente incessamment de vastes entrepôts, d'autant mieux placés qu'ils auront l'avantage d'être hors des barrières, et plus près du centre de la ville que ceux qui existent sur l'autre rive. En un mot, le nouveau village de Grenelle ne le cédera en rien à celui appelé Sablonville. (*Voy. ce mot.*)

GROSBOIS. *Voy.* Boissy-Saint-Léger.

GROSLAY. C'est un petit village fort joli, situé sur la pente orientale de la montagne de Montmorency, dont il n'est éloigné au N. que de 1/4 de l. On y arrive également par une chaussée joignant la grande route de Beauvais au-dessus de Pierrefite, ou en passant par Montmorency. Il fait partie de la délicieuse vallée qui porte ce nom.

Il ne renferme aucun genre d'établissement, mais les maisons de campagne y sont charmantes et en grand nombre. L'église très-ancienne, quoique simple, mérite l'attention des voyageurs.

La principale culture du territoire est en vignes.

Le nombre des habitans s'élève à 1,200. Ce village est renommé à cause des dentelles que les habitans (les femmes surtout) y fabriquent.

Tous les voyageurs qui visitent Montmorency, doivent également visiter Groslay. C'est un endroit enchanteur.

Voitures. (*Voy*. MONTMORENCY.)

GUINGUETTES DES ENVIRONS DE PARIS. L'étranger désire-t-il connaître les mœurs de la classe laborieuse de la capitale dans ses plaisirs du dimanche? Il pourra les saisir en jetant un coup-d'œil sur les établissemens où le peuple danse, chante, mange et s'enivre de vin la plupart du temps, en faisant pour ses moyens grande chère, et prisant davantage la quantité que la qualité. Il s'étonnera de la dépense que font en une soirée des hommes qui se vouent aux plus rudes travaux et aux plus dures privations. Il ne rencontrera pas seulement des ouvriers, mais des petits fabricans, des marchands de détails, des petits boutiquiers, et même des artistes de toutes les classes, des employés, des rentiers, enfin des gens appelés vulgairement *comme il faut*. Les guinguettes les plus recherchées sont :

Le jardin de *la Gaîté*, barrière du Maine; *les deux Edmond*, un peu plus haut; le salon de Desnoyers, dit *grand salon*, barrière de la Courtille; *Morel*, barrière de Ménilmontant; *l'Ermitage*, sous Montmartre, barrière des Martyrs, et l'*Ile-d'Amour*, vers le haut de Belleville. (*Voy*. BARRIÈRES.)

Voici un tableau assez fidèle des mœurs des habitans de Paris qui fréquentent les barrières, et que l'on trouve dans la *traduction d'une lettre italienne*, *datée de Paris*, *le* 20 *août* 1692, *écrite par un Sicilien à un de ses amis, à Palerme*. « Ce n'est point exa-« gérer qu'affirmer de dire que toutes les barrières « de Paris ressemblent à une grande hôtellerie. On « n'y voit que des cabarets et des hôtes, des tavernes « et des taverniers. Les cuisines y fument tous les « jours et à toute heure, parce qu'on y mange et on

« y boit depuis le lever du soleil jusque bien avant « dans la nuit. Les tables sont toujours abondantes ; « on n'y mange jamais seul ; on aime à boire de pe- « tits coups, mais souvent, et un Parisien ne boit « jamais qu'il n'invite son voisin de table à faire « de même. Le menu peuple ne s'enivre jamais seul, « et jamais que les jours de fête, et les lendemains, « qu'il n'a rien à faire, ou qu'il ne peut rien faire ; « mais il travaille les jours ouvriers avec assiduité. « Il n'y a pas un peuple au monde plus industrieux, « et qui gagne moins, parce qu'il donne tout à son « ventre ou à ses habits, et cependant il paraît tou- « jours content...... »

Cette lettre paraît écrite d'hier, tant le tableau qu'elle fait, des mœurs des habitans qui fréquentent les nombreuses guinguettes placées endehors de la plupart des barrières de la capitale, est juste et véritable.

GUIOT (LA MAISON). C'est une ferme considérable avec une auberge, situées sur la commune de Gagny, mais éloignées du village d'une demi-lieue.

GUYANCOURT. C'est un village fort ancien situé dans une plaine, à 5 l. 1/4 au S. O. de Paris, par Versailles. Il fait partie de cet arrondissement.

Cette commune, dont la population s'éleve à 700 hab., y compris un hameau dont nous allons parler, ne possède rien de remarquable, si ce n'est l'église. Les principales productions du territoire sont en grains. Il ne renferme pas de maison de campagne remarquable.

« L'église de Guyancourt, dit M. Saint-A......., dans son ouvrage sur les *Environs de Paris*, est un édifice assez bien bâti qui peut avoir 300 ans de construction. Tout le corps de bâtiment est voûté; mais ce qui rend surtout cette église remarquable, c'est que les vitrages de la nef sont tous en *œil-de-bœuf*, et que ces voûtes ont des supports décorés de *têtes de bœuf* sculptées avec beaucoup de pureté. Les habitans prétendent que ces *têtes* et ces *œils-de-bœuf* ont été mis à leur église, parce que ceux qui ont le plus

puissamment contribué à la faire construire étaient des marchands de bœufs qui demeuraient presque tous sur le territoire de cette commune. Cette tradition paraît assez probable, quand on considère qu'il existe encore à côté du village de Guyancourt un hameau appelé *Bouviers.* »

C'est ce hameau que nous avons indiqué plus haut. Il est remarquable en ce que la petite rivière de *Bièvre* y prend sa source.

Toute cette commune, ainsi que ce hameau, se trouvent renfermés dans la partie du territoire de Versailles appelée le *grand parc.*

H

HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER. C'est un petit village du dép., de l'Oise, arr. de Beauvais, à 12 l. 1/2 au N. O. de Paris, par la route de Gisors.

La qualification de *Haut-Clocher* ajoutée à son nom primitif, provient effectivement de ce que le clocher de l'église est d'une hauteur disproportionnée avec le reste de l'édifice, qui, du reste, comme le village, ne possède absolument rien de remarquable. La majeure partie du territoire consiste en terres labourables, et sa population ne dépasse pas 250 habitans.

HAUT-TERTRE (LE). Jolie maison de campagne isolée, située sur le territoire de la commune de Saint-Leu-Taverny; nous ignorons qui en est le propriétaire.

HAUTE-VILLE (LA). C'est un hameau du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Mantes, canton de Houdan, dans lequel il y a une superbe habitation connue sous le nom de l'*Épinette.* L'un et l'autre sont situés à 15 l. de Paris, entre l'O. et le S. O. par la grande route de Brest.

HERBLAY. Village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, éloigné de Paris de 4 l. 1/2 au N., en passant par Besons et Neuilly. La culture principale du territoire de cette commune est en vignes ; les fruits y sont abondans. On trouve également quelques carrières à pierre et à plâtre, dont l'exploitation est la seule industrie des habitans; leur nombre s'élève à 400, quoique ne possédant aucun établissement de quelque genre que ce soit. Le château, autrefois seigneurial, d'une antique construction, appartient à M. Marceau, maire du lieu. M. Tempé possède la seule maison de campagne remarquable existant dans ce village, qui, du reste, ne mérite nullement d'être visité par les voyageurs.

HERMITAGE (l'). *Voy.* Draveil.

HOUILLES (les). Village fort ancien, à 3 l. au N. O. de Paris, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles. Il est situé dans une péninsule de la Seine, peu éloignée de Neuilly. Son nom latin était *Houlliœ.* Au xvie siècle, ce village était fortifié, et soutint plusieurs siéges assez mémorables. Les Normands le saccagèrent en 846. La plaine du village où furent inhumées les nombreuses victimes de leur férocité, porte encore le nom de *Martray*.

Les melons des houilles passaient autrefois pour les meilleurs des environs de Paris; on les semait à la volée comme du blé ; aussi ce territoire en fournissait-il beaucoup. Il est encore renommé pour toutes sortes de légumes, tels que petits pois, asperges et artichauds. Les coteaux qui l'avoisinent sont couverts de vignes. Il n'y existe point d'établissement industriel, mais en revanche beaucoup de jolies maisons de campagne.

La population de ce village est d'environ 1,500 hab. On y trouve un bon cabaret servant en même temps d'auberge aux voyageurs.

Voitures, *rue de Valois-Batave*, n° 8. Départ, cinq fois par jour, depuis 7. h. du matin jusqu'à 7 h.

du soir. Prix, 1 fr., et 1 fr. 50 cent. le dimanche; retour également le même jour.

HOUILLES (LA PLAINE DE). Elle était renommée autrefois pour les chasses à l'oiseau, sous les règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIII. Louis XIV y passa une revue générale de ses troupes en 1667.

HOUSSAY (LA). C'est un village du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Coulommiers, à 10 l. à l'E. de Paris, par plusieurs routes joignant celle de Rozoy. Ce village, situé dans une plaine, doit son nom aux nombreuses plantations de houx qui s'y trouvaient jadis. Le territoire est fertile en fourrages et en blé, et sa population peut s'élever à 600 hab., y compris les hameaux de *Houlliette* et de *Chantepie*.

L'église, sous l'invocation de Saint-Nicolas, est construite en forme de grande chapelle. Le château, qui est assez beau, avait été acheté par feu le maréchal Augereau. Il appartient maintenant à sa veuve. Il n'y a ni maisons de campagne remarquables, ni établissement de quelque genre que ce soit.

HUPET (LE). Très-belle habitation avec dépendances, située sur le territoire de Versailles, au-delà de l'extrémité orientale du grand parc. Nous ignorons à qui elle appartient.

I

IGNY. Petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, canton de Palaiseau. Il est situé dans la vallée arrosée par la rivière de Bièvre, et assis sur le coteau qui regarde le nord de Paris, dont il n'est éloigné que de 3 l. 1/4, en passant par la vieille route de Chartres et Chatillon.

Le nom latin primitif de ce village était *Igniacum*, et remonte à une origine fort ancienne. L'église, mal bâtie, n'est remarquable que par un tombeau dont

l'épitaphe qui l'accompagne est fort touchante. Cependant la belle situation d'Igny a engagé plusieurs propriétaires à y bâtir des maisons de campagne, dont la plus jolie appartient à madame Benoist.

Les productions du territoire de cette commune consistent principalement en fruits. On y trouve des bois et des prairies qui forment des paysages très-agréables. La population peut s'élever à 600 hab., quoique ce village ne possède aucune espèce d'établissement.

ILE-ADAM (L'). Bourg du dép. de Seine-et-Oise, et l'un des plus agréablement situés sur la rive gauche de l'Oise. Il appartient à l'arrond. de Pontoise, et est un de ses chefs-lieux de canton, avec le siége d'une justice de paix. Sa distance de Paris est de 7 l. 1/2, par une chaussée facile qui aboutit à la route de Beauvais.

Ce bourg renferme un grand nombre d'habitations remarquables. Le superbe château, qui faisait partie des domaines de feu le prince de Conty, bâti dans une petite île que forme l'Oise à cet endroit, fut un de ceux que les spéculateurs révolutionnaires s'empressèrent de faire disparaître le plus promptement. Cependant il en reste encore deux pavillons et quelques bâtimens qui font l'admiration des connaisseurs.

Une congrégation de prêtres, dite *de Saint-Joseph*, tenait anciennement un collége dans ce bourg; il fut supprimé en 1790, et vient d'être rétabli depuis peu.

« Au hameau de *Stors*, situé sur la pente de la colline, et au bord de la rivière, est un château dont la vue pittoresque est un des plus grands agrémens. Le parc et les jardins sont remplis d'un nombre infini de plantes exotiques aussi rares que curieuses, les mieux choisies et les mieux cultivées. La dame de ce château réunit au goût le plus vif pour la botanique des connaissances très-étendues dans cette science. Dans l'un des jardins de la maison de

campagne, dite de *Cassan*, adjacente à la forêt de l'Ile-Adam, on remarque un pavillon chinois où l'eau tombe en cascade avec une extrême rapidité. »

Ce bourg, quoique ne renfermant pas d'établissemens industriels d'une importance majeure, possède une population de 1,400 hab., en y joignant celle des hameaux de *Cassan* et de *Stors*, dont nous venons de parler.

Le territoire est en terres labourables et prairies; la forêt dite de l'*île Adam* en fait partie. Le chanvre s'y cultive avec succès sur différens points. On y trouve encore quelques carrières, des moulins à vent isolés les uns des autres, et plusieurs bonnes auberges.

Voitures, *faubourg Saint-Denis*, nº 51. Prix, 2 fr. Départ de Paris, tous les jours à 7 h. du matin en été; à 9 h. en hiver; retour *idem*.

ILE-BELLE (L') ou ILE-BIGNON. Elle est formée par la Seine en face de Meudon. Elle fait partie de cette commune. Les noms consacrés par les traditions populaires sont en général justes dans leur application, et ont seuls une existence durable. L'abbé Bignon, qui rendit tant de services aux sciences et et aux savants, et à qui nous devons l'établissement de la bibliothèque royale, habitait l'Ile-Belle. Il était chéri et respecté par les villageois; et les habitans du lieu, voulant honorer la mémoire de ce digne ecclésiastique, donnèrent à cette île le nom de *Bignon*. Louis XV venait souvent le visiter. Le séjour que le digne abbé avait embelli fut vendu à l'époque de la révolution. Les nouveaux acquéreurs le détruisirent, et depuis, ce lieu a perdu tout ce qui l'embellissait.

ILE-DE-FRANCE. « Avant la nouvelle division de la France en départemens, on appelait Ile-de-France les pays situés entre la Seine, la Marne, l'Oise, l'Aisne et l'Ourcq; ce qui comprenait le Beauvoisin, le Valais, le Comté de Senlis, le Vexin-Français, le Hurepoix, le Gatinais, le Multi-en-la-Goele, le

Mantais et Paris, qui était la capitale de cette province (1). »

ILE-DE-LA-LOGE. On appelle ainsi une grande île que la Seine forme entre les villages de Croissy, la Malmaison et la chaussée. Elle dépend de la commune de Croissy, et produit de très-bons pâturages; aussi y voit-on en tout temps de nombreux troupeaux. Il n'y a aucune habitation.

ILE-DE-SÈVRES ou ILE-SÉGUIN. C'est encore une île de la Seine dans laquelle est un haras magnifique, entretenu à l'instar de ceux de Jouy-en-Joas. (*Voyez ce mot.*) On y élève à peu près de 80 à 100 jeunes chevaux. M. Séguin, qui en est propriétaire, assure n'y avoir jamais admis que des étalons de pure race. Elle est entièrement bordée de bois.

ILE-DES-PEUPLIERS. *Voy.* Ermenonville.

ILE-SAINT-DENIS. C'est une île formée par la Seine, et une des plus grandes et des plus longues que l'on puisse rencontrer dans le cours de cette rivière. Elle est située à un demi-quart de l. de Saint-Denis, et à 2 l. au N. de Paris par cette dernière petite ville. Elle appartient au dép. de la Seine.

« Une île, dit M. Saint-A...., que la nature a comblée de ses dons, et qui joint à l'agrément de la position pittoresque celui des eaux toujonrs abondantes, ne pouvait manquer d'être choisie pour y bâtir des maisons de campagne. Aussi en voit-on plusieurs qui méritent l'attention des amateurs. L'étendue et la beauté des jardins de celle de M. de La Haye, leur belle distribution, et les eaux vives et limpides qui y circulent, ont rendu cette maison de campagne la plus remarquable parmi toutes celles que renferme l'île Saint-Denis. »

L'église est située à la pointe de l'île; c'est pour ainsi dire à sa suite que les maisons du village sont bâties.

(1) Dufay de l'Yonne, *Dictionnaire historique.*

Le territoire de cette commune, dont les habitans sont au nombre de 300 environ, est presqu'entièrement couvert de maisons de campagne, de guinguettes, de restaurateurs et de jardins publics; aussi n'offre-t-il aucune production agricole. Les ressources et l'industrie des habitans ne consistent que dans la pêche. La majeure partie s'occupe de blanchissage de linge.

l'Ile Saint-Denis peut être considérée comme un lieu de plaisir. C'est dans la belle saison surtout que la foule y abonde de tous les environs; plusieurs bacs facilitent le passage d'une rive à l'autre, et les amateurs de matelottes et de pêche trouveront sur ses bords de quoi exciter et leur patience et leur appétit; nous leur recommandons surtout la maison appelée l'*Ile-d'Amour;* c'est un restaurant tenu à l'instar de celui de la capitale connu sous le nom de *la Galiote*.

Voitures, les mêmes que celles de Saint-Denis.

ISSY. Village considérable du dép. de la Seine arrond. et canton de Sceaux. Il n'est éloigné des barrières de la capitale, au S. O., que de 3/4 de l., et placé dans une situation charmante sur une petite colline, dont la pente insensible s'étend jusque sur la rive gauche de la Seine, qui en est peu éloignée.

Si l'on en devait croire la plupart de nos historiens, cette commune, qui touche à la banlieue de Paris, tirerait son nom de la déesse Isis qui eut un temple en ce lieu du temps du paganisme. Mais, cette tradition n'est pas assez fondée pour qu'on doive s'y arrêter; et quoique son nom latin soit *Issiacum* ou *Isiacum*, il nous semble plus sage d'avouer notre ignorance sur ce, que de nous laisser emporter par notre imagination. Mais il est de fait qu'on ne peut révoquer en doute l'antiquité de ce village, puisque les rois de la première et deuxième race y posédaient des maisons de plaisance, et que Childebert Ier en fit cadeau à l'abbaye de Saint-Magloire. Une charte de l'an 907 nous apprend aussi que Charles-le-Simple

en faisait une de ses résidences habituelles. On peut du reste consulter les titres qui se trouvent parmi les recueils du père Sirmond.

Issy fut de tout temps un lieu où l'on se plaisait le plus à bâtir des maisons de campagne. Les évêques de Paris en avaient une, et un grand nombre d'autres évêques et archevêques s'y rendaient dans la belle saison. Personne n'ignore que c'est à Issy que se tinrent, en 1695, des conférences au sujet de plusieurs écrits de Fénélon, contre lesquels *Bossuet* s'éleva si fortement, et que ce fut M. l'archevêque de Beausset qui termina cette affaire.

On voit encore sur la hauteur, qui est en face de l'église, un vieil édifice de construction gothique, que le vulgaire des habitans du village croit être la maison que le roi Childebert avait occupée en ce lieu : ils l'appellent *la maison de Childebert*.

Parmi le nombre considérable des anciennes maisons d'Issy qui n'ont point succombé sous le ravage du temps, on doit distinguer : 1° celle qui est le long de la route, où se réfugia Marguerite de Valois, lorsque la peste dévastait Paris en 1605; on y remarque une chapelle qui a été érigée sur le même plan que celle de Lorette, si fréquentée; 2° la maison qui fut bâtie par Bazin, seigneur de *la Bazinière*, l'homme le plus riche de son temps; elle appartint plus tard au fameux président Talon. Elle est présentement la propriété de M. de Lépine, directeur de la monnaie; 3° celle qui est située à l'entrée du village. C'est un vaste bâtiment, appelé *maison des prêtres de Saint-François de Sales*, qui était anciennement une abbaye de bénédictins, maintenant la propriété d'un particulier dont nous ignorons le nom.

On remarque encore à Issy un grand nombre de jolies maisons de campagne nouvelles : nous ne citerons que celles qui appartiennent, la première à M. Bourgoin; la deuxième à M. Richer, maire de cette commune; la troisième à M. Pédelaborde, dentiste habile, et la quatrième enfin à M. Papin. Tous les points de vue de ces habitations sont admirables.

Le séminaire de Saint-Sulpice de Paris y possède aussi une propriété magnifique.

Le territoire d'Issy est principalement cultivé en grains de toutes espèces. Il y a quelques vignes; plusieurs sources qui se trouvent aux environs contribuent puissamment à le rendre fertile. La population s'élève à 1,200 hab.

Parmi le grand nombre d'établissemens industriels situés dans cette commune, on doit remarquer une manufacture d'acide sulfurique, une raffinerie, une autre manufacture de produits chimiques, et un autre établissement où se manipulent le chanvre et le coton.

Le village d'Issy a un théâtre, et le sien est le plus vieux de tous ceux des environs de Paris, puisqu'il date de 1659. C'est à Issy que fut donne le premier opéra français; on l'appelait *la pastorale*, et l'auteur, natif de Lyon, s'appelait Perrin. Tout Paris courait à ce village voir ce beau spectacle; mais les temps sont bien changés, et le *premier opéra* est aujourd'hui le dernier. Issy a, sous ce rapport, cruellement déchu de sa splendeur passée, et les acteurs qui y vont donner quelquefois des représentations dans les *jours gras* ont l'air de mascarades.

Ce village est un séjour délicieux et mérite d'être visité sur tous ses points. On trouve de très-bonnes auberges. Il y a une boîte de la poste aux lettres, considérée comme une de celles de la banlieue.

Voitures, les mêmes que celles qui conduisent à Meudon, Vanvres et Vaugirard. (*Voy. ces mots.*)

IVETTE (L'). *Voy.* RIVIÈRES.

IVRY (BARRIÈRE D'). *Voy.* BARRIÈRES.

IVRY. Il y a plusieurs villages aux environs de Paris qui portent ce nom; comme ils n'ont pour la plupart rien de remarquable, nous ne parlerons que du suivant.

IVRY-SUR-SEINE. C'est le premier village que l'on rencontre sur la droite en sortant de Paris, et en suivant le cours de la Seine. Il n'est éloigné de la ca-

pitale que de 3/4 de l. au N. E., et appartient au dép. de la Seine, arr. de Sceaux, canton de Villejuif. Sa situation, sur la pente d'une colline, est charmante, et le fait rechercher par tous les amateurs de la campagne.

On ne peut lui assigner une origine au-delà du xe siècle, puisque le premier titre qui en fait mention date de l'année même du couronnement de Louis d'Outremer, qui eut lieu dans la ville de Laon, en 936, et que Saint Frambourg, préférant la solitude à un monde agité, quitta la cour de Childebert pour aller se pratiquer une retraite hors de Paris, choisit le lieu même où le village d'Ivry se trouve situé. Quant à son étymologie, il est d'autant plus difficile de lui en assigner une, que toutes les chartres dans lesquelles il en est parlé le désignent sous le nom d'*Ivriacum* ou d'*Ibriacum*, dérivé d'un mot gaulois dont la signification nous est inconnue.

Du reste, le territoire de cette commune est assez varié. Les plaines sont fertiles en grains, et les coteaux, plantés en vignes, produisent des vins en quantité, mais d'une qualité médiocre. Ils n'en sont pas moins une branche de revenu pour les habitans, dont le nombre s'élève à 1,100.

Le château, bâti par Claude Bosc-du-Bois, secrétaire du roi, offrait les points de vue les plus variés et les plus agréables. Si l'on se place sur la superbe terrasse qui existe encore, on découvre toute la capitale et ses environs. Les jardins, les plantations et les champs d'une verdure diversifiée, en font un lieu de délices dont la médecine prescrit le séjour et l'usage du lait, à cause de l'excellence de ses gras pâturages.

L'église n'a rien de remarquable. Le cimetière, que l'on aperçoit derrière et sur une éminence, renferme quelques tombes avec des épitaphes. A l'extrémité du village, et sur la droite, on voit encore les ruines d'une antique chapelle; on prétend que saint Frambourg, à qui elle était dédiée, habita long-temps sur son emplacement même.

Plusieurs maisons de campagne servent en outre à l'embellissement de cette commune. Dans le nombre, on doit distinguer principalement celle qu'habita longtemps avant la révolution et après la restauration, S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, douairière. C'est dans cette dernière maison, à laquelle se rattachent de cruels souvenirs, que cette princesse mourut au mois de juillet 1821. Nous désignerons encore à la curiosité de nos lecteurs la maison qui appartient à M. le comte de Jaucourt, pair de France. L'art, en cherchant à imiter la nature dans les distributions de ce séjour enchanteur, à su leur donner un charme que le désordre de celle-ci ne présente pas toujours.

La célèbre actrice dont le théâtre Français pleure encore la perte, et qu'il n'a pas encore remplacée, mademoiselle Contat, qui avait épousé le Tibulle français, Parny, avait une maison de campagne à Ivry, où elle se plaisait à réunir une société d'amis qui venaient s'y délasser de leurs travaux littéraires. Il existe encore d'autres maisons non moins recommandables aux yeux des voyageurs.

On trouve à Ivry une manufacture de couperose, alun et eau-forte, dirigée par MM. Hachard, frères. M. Sagit a, à l'endroit appelé *la garre d'Ivry*, une fabrique considérable de bouteilles et de verres à vitre. L'exploitation des carrières qui se trouvent en grande quantité sur ce territoire, est encore un genre d'industrie avantageux pour les habitans. Il y a une boîte de la poste aux lettres; c'est une de celles qui font partie de la banlieue. La fête patronale de ce village a lieu le premier dimanche de mai. Les auberges y sont excellentes.

Voitures. (*Voy*. Choisy-le-Roi.)

IVRY (plaine d'). Le plateau de cette plaine se prolonge jusqu'à l'extrémité orientale des barrières de Paris. On y voit quelques guinguettes et cabarets. C'est dans son enceinte que les manœuvres des troupes qui composent la garnison de la ville de Paris ont lieu habituellement dans l'année. Elle est très-

fréquentée le dimanche par les habitans de la capitale, qui en font un but de promenade extérieure.

J

JANVRY. C'est un petit village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, situé dans une plaine agréable, à 6 l. 1/2 au S. O. de Paris, par plusieurs chaussées qui aboutissent à la vieille route de Chartres. Tout le territoire est en terres labourables, et la population peut s'élever à 400 hab.

Ce village ne renferme aucune maison de campagne; il ne possède qu'une seule chose de remarquable, c'est un puits; il a plus de 36 toises de profondeur. On en tire l'eau au moyen d'une grande roue sur laquelle se placent une demi-douzaine d'hommes pour faire monter le seau de la contenance d'un gros tonneau. On emploie près d'un quart d'heure pour le tirer du fond de ce puits. Du reste, Janvry ne compte aucune espèce d'établissement.

JARD (LE CHATEAU DU), à 9 l. 1/2 au S. E. de Paris, par la grande route de Lyon. Il est situé sur le territoire de la commune de Voisenon, qui, excepté le château dont nous allons parler, ne possède rien de remarquable. Cette commune appartient au département de Seine-et-Marne, arrond. et canton de Melun.

« En 1791, l'abbaye du Jard fut vendue à M. de Verger qui a rétabli le château, qui appartient maintenant à M. le baron Rouillé d'Orfeuil, ancien intendant de Champagne. Un beau parc, très-varié à raison de l'inégalité du terrain, percé de routes de chasse et rempli de rochers pittoresques, un grand canal alimenté par des sources d'eau vive, traversant un parterre planté avec goût par le nouveau propriétaire, contribuent à faire distinguer cette habitation comme une des plus agréables de la contrée.»

Tous les voyageurs curieux doivent s'empresser de visiter le château du Jard et ses environs. Ils trouveront à Voisenon une bonne auberge, et à Paris des *voitures* pour cette destination, *rue Saint-Paul*, nº 28. Départ, tous les jours à 11 h. du matin. Prix, 4 et 3 fr.; retour également.

JAVELLE. C'est une manufacture très-considérable de produits chimiques de toutes espèces, située sur le territoire de la commune de Vaugirard, tout près d'Issy; près de cet établissement, sont un moulin à vent, avec un cabaret à côté, portant également le nom de *Javelle*.

JOUY-LE-CHATEL. Bourg du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Provins, canton de Nangis, situé à 14 l. de Paris, par la route qui passe à Tournan.

Ce bourg ne renferme rien de remarquable.

JOUY-LE-COMTE. C'est un village situé dans une vallée sur la rive droite de l'Oise, à 8 l. au N. de Paris, par l'Ile-Adam et une chaussée joignant la route de Beauvais. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, canton de l'Ile-Adam. La pop. peut s'élever à 600 hab. Les productions du territoire consistent en grains, légumes et fruits; il ne possède ni maison de campagne remarquable, ni établissement de quelque genre que ce soit.

JUILLY. Petit village du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Meaux, distant de Paris, de 8 l. au N. E., par une chaussée joignant la grande route de Soissons. Les principales productions du territoire sont en bois, fourrages, grains et en arbres fruitiers qui bordent la plupart des chemins vicinaux de cette commune. La population s'élève à 500 hab., y compris celle du collége. Il y a peu de maisons de campagne; aucun établissement industriel ne s'y fait remarquer; cependant Juilly est remarquable par l'établissement que nous venons d'indiquer, et qui est un de ceux qui ont résisté au torrent de la révolution.

Ce lieu, célèbre par le collége dont l'existence remonte à près de deux cents ans, a toujours été renommé pour les études solides, le maintien de l'ordre et des bons principes, ainsi que par le zèle des professeurs et l'émulation des élèves. C'était autrefois une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dont les revenus furent réunis, en 1638, à ceux de la maison des Oratoriens de Paris, rue Saint-Honoré. L'école qui s'y forma en peu de temps reçut presque aussitôt de la munificence de Louis XIII le titre d'*Académie royale*.

Ce vaste local n'a rien de bien apparent, mais il est agréablement situé dans une petite vallée arrosée par des sources d'eau très-abondantes.

On trouve dans la cour de ce superbe établissement une fontaine dont les eaux ont eu et ont encore, à ce que l'on prétend, la vertu de guérir quelques maladies. Un parc de 30 arpens bien planté, contribue, avec la bonté de l'air, à rendre ce lieu très-salubre; aussi la jeunesse et les personnes qui l'habitent y jouissent-ils d'une santé parfaite.

Sous le régime impérial, Buonaparte voulut donner à cet établissement studieux une existence toute militaire; mais à l'époque de la restauration, Louis XVIII lui rendit ses antiques usages et priviléges. Il est connu aujourd'hui sous le nom de *collége royal de Juilly*, et dirigé par un principal, secondé d'ex-oratoriens et autres membres célèbres du corps enseignant.

Le village de Juilly renferme une bonne auberge mais les étrangers qui désirent visiter le collége sont sûrs d'y trouver, de la part du principal et des professeurs, un accueil et une hospitalité dont les devoirs sont mieux accomplis que dans quelque lieu que ce soit.

Voitures, *rue de Bondy*, nº 56. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 cent. Départ de Paris, tous les jours, à 7 h. du matin; retour de Juilly à la même heure.

JONCHÈRE (LA). C'est une très-jolie maison de campagne située sur la commune de Bougival, et

bâtie sur le penchant de la colline qui s'étend jusqu'à *la Celle.* On a de là une vue magnifique qui embrasse les différentes sinuosités de la Seine. Elle a appartenu long-temps au général Bertrand, grand maréchal du palais de Buonaparte. Il la vendit en 1815, avant de le suivre dans son nouvel exil.

Nous ignorons à qui cette charmante habitation appartient maintenant.

JOUY. Il y a deux endroits aux environs de Paris qui portent ce nom, savoir :

JOUY-L'ABBAYE, ci-devant abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dont il n'existe plus que des fragmens de bâtimens et la chapelle qui est totalement tombée en ruines. Elle était située à 15 l. de Paris, entre l'E. et le S. E., par la route de Rosay, dép. de Seine-et-Marne.

JOUY-EN-JOAS. Village considérable du dép. de Seine-et-Oise, arrond. et canton de Versailles, à 1 l. 1/4 de cette ville, par une chaussée aboutissant à cette route, et éloigné de Paris, de 3 l. 3/4 au S. O. Il est situé dans une vallée agréable arrosée par la *Bièvre*, qui fait tourner plusieurs moulins, et fournit de l'eau en abondance à la célèbre manufacture qui porte le même nom, et dont nous parlerons ci-après. On attribue en partie à l'excellence des eaux de cette rivière la qualité des teintures de cette fabrique.

Jouy-en-Joas est fort ancien; son nom latin primitif était *Joyacum* ou *Joïacum*, et en 1380, le fameux connétable Olivier de Clisson, sous Charles VI, en était seigneur. On y voit aujourd'hui un très-beau château bâti à la moderne, avec un parc d'environ 300 arpens, clos de murs, dont M. Armand Séguin est propriétaire. C'est près de ce château que sont établis les magnifiques haras royaux. (*Voy.* Ile de Sèvres.)

Plusieurs maisons de campagne embellissent encore ce lieu; deux entre autres, attenant au village, se font remarquer tant par leur site que par les jardins et parcs qui en font partie. L'une, appelée le

Moulin du Rat, appartient à M. le marquis d'Aubespine ; elle est située au pied d'une montagne qui forme plusieurs terrasses, par lesquelles on communique de plain-pied au premier et au second étage. Le parc de 40 arpens, clos de murs, est entièrement traversé par la *Bièvre*, qui fait tourner le moulin qui a donné son nom à cette habitation. L'autre maison est non moins remarquable, mais nous ignorons à qui elle appartient.

Mais ce qui rend surtout ce village recommandable et a porté son nom dans toutes les contrées de l'Europe, c'est la célèbre manufacture de toiles peintes que feu M. Oberkampf y avait établie en 1760. Buonaparte fut si émerveillé de cette manufacture, qu'il ôta de sa boutonnière sa croix de la légion d'honneur pour en décorer M. Oberkampf. Ce célèbre fabricant, qui possédait au suprême degré le génie de son art et de son état, mourut en 1814 dans la maison de campagne que l'on voit près de cet établissement, et qui lui appartenait ; elle est occupée maintenant par madame veuve Oberkampf. Son mari était adoré par ses ouvriers, chéri par tous les habitans du village dont il était le bienfaiteur et le père ; sa mort fut considérée comme une calamité.

La fabrique de toiles peintes de Jouy est maintenant dirigée par les fils et les neveux de celui qui l'avait créée. En s'appliquant à suivre les leçons d'un aussi excellent modèle, ils ont réuni sous une même propriété les produits de la fabrique de Jouy, avec la manufacture d'Essonne, près Corbeil. (*Voy. ce mot.*)

Les habitans de la commune de Jouy, dont le nombre s'élève à 1,700 hab., sont presque tous devenus aisés depuis l'établissement de cette manufacture ; aussi ont-ils appliqué cette aisance à la culture du territoire qui l'environne. Devenu extrêmement fertile, il produit toutes espèces de céréales. Il est parsemé de quelques bouquets de bois.

On trouve encore dans ce village un grand nombre d'excellentes auberges où le voyageur est sûr de trouver tous les rafraîchissemens imaginables, après

avoir parcouru en détail l'établissement curieux dont dont nous venons de parler, toujours ouvert aux étrangers qui désirent s'instruire.

Voitures, les mêmes que celles de Versailles.

JUIVINIÈRE (MOULIN DE). C'est aussi un cabaret. Il est situé à l'extrémité de la commune de Buc, et très-fréquenté par les amateurs de la chasse.

JUZIERS. A 9 l. 1/2 au N. O. de Paris, par la route de Caen. Cette commune du dép. de Seine-et-Oise, n'est composée que de petits hameaux séparés qui forment ensemble une population de 1,200 hab. Aucun d'eux n'est remarquable. Cependant il y a beaucoup de maisons de campagne.

Juziers ne renferme aucun établissement industriel, et ne mérite en rien l'attention des voyageurs.

L

LABBEVILLE. Très-petit village, situé dans une vallée, sur la petite rivière de *Sausseron*. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, canton de l'Ile-Adam, et n'est éloigné de Paris au N. O. que de 9 l., par la route de Beauvais.

Les productions du territoire consistent en grains; il y a quelques carrières, aucune maison de campagne ne s'y fait remarquer. En un mot, ce village, dont la population n'est tout au plus que de 300 hab., ne renferme aucun établissement, et ne mérite nullement d'attirer les regards.

LAGNY. C'est une petite mais très-ancienne ville du dép. de Seine-et-Marne, chef-lieu de canton, et le siége d'une justice de paix et d'une brigade de gendarmerie. Elle est située à 6 l. 3/4 de Paris, par la route de Coulommiers, et possède 2,500 hab., avec un bureau de poste aux lettres.

La situation de cette petite ville est l'une des plus agréables des bords de la Marne. Elle est traversée par la route dont nous venons de parler, et renfermait avant la révolution, plusieurs paroisses avec beaucoup d'établissemens religieux. L'Hôtel-Dieu, sous le nom d'*hospice*, a seul été conservé. Une administration de charité y a été instituée depuis peu.

Lagny a été la plus malheureuse des cités tant que l'anarchie féodale a pesé sur notre France. En 1415, Jean, duc de Bourgogne, espérant une audience de Charles VI, s'y établit avec ses troupes; il y resta si long-temps qu'il reçut le sobriquet de *Jean de Lagny*. Furieux de s'être vu joué par le roi, ce duc livra la ville au pillage et partit. Lagny passa successivement au pouvoir de l'armée royale, des Bourguignons et des Anglais, qui tous se conduisirent plutôt en brigands qu'en soldats. Cette malheureuse cité ne devait échapper à aucune calamité, à aucune infamie. En 1544, le maréchal de Lorge, l'ayant prise d'assaut, fit préparer une grande fète où toutes les dames de la ville furent invitées: au milieu de la fète, ce maréchal fait fermer les portes, éteindre les lumières, et à un signal donné, toutes les dames de Lagny sont livrées à une soldatesque ivre de vin et de luxure. Le nom de Lorge, depuis cette époque fatale, est en exécration à Lagny, et ce sentiment s'est perpétué de génération en génération à un degré d'exaltation toujours croissant. Malheur aux mauvais plaisans qui s'avisaient de demander à Lagny: *Combien vaut l'orge?* Ils étaient jetés impitoyablement dans une fontaine qui est au milieu de la ville. On n'avait nul égard ni à l'âge ni au sexe, et Sainte-Foix assure avoir vu infliger ce châtiment à une jeune dame parisienne qui eut l'imprudence de hasarder la question, proscrite encore en 1776. On la retira de la fontaine, agitée par d'horribles convulsions, et elle expira quelques heures après.

Une inscription gravée sur cette fontaine, et très-lisible, indique l'usage séculier qu'il importe tant de connaître. Mais cette inscription étant en latin, nous

croyons devoir en donner la traduction en français pour ceux de nos lecteurs auxquels cette langue n'est pas familière. La voici :

« Naïade, ne quitte pas ce séjour; que pourrais-tu « craindre dans une cité qui te chérit ? Vengés par « toi, les citoyens méprisent les outrages des mau- « vais plaisans; car aussitôt qu'il s'en présente, ton « onde leur apprend à se taire. »

On ne pouvait éviter alors le bain vengeur, en faisant la question : *combien vaut l'orge*? qu'en mettant la main droite dans un sac. L'auteur de l'inscription aurait dû, au moins, y spécifier ce préservatif contre la fureur des habitans de Lagny, car rien ne l'indique aux étrangers et aux voyageurs.

Toutes les guerres dont nous venons de parler, détruisirent les manufactures renommées de cette ville, où le commerce était très-considérable. Il ne consiste plus aujourd'hui qu'en grains et fromages de Brie. Il s'y tient deux foires par année. La première le 3 février, et la seconde le premier dimanche de juillet ; cette dernière dure deux jours. Le marché a lieu chaque semaine, le vendredi.

C'est à l'une de ses extrémités, et sur une éminence, que M. Lecourt, chef d'institution de l'université, a établi une pension de jeunes gens très-bien dirigée. Du reste il ne s'y trouve aucun établissement industriel digne de remarque. Les auberges n'y sont qu'en petit nombre, et Lagny est loin de ressembler à ce qu'il était encore avant la révolution.

Voitures, rue Geoffroy-Lasnier, n° 27. Prix, 1 fr. 50 cent. Départ de Paris, 7 h. du matin et 4 h. du soir. Départ de Lagny aux mêmes heures.

LAUNAY. C'est une très-belle maison de campagne isolée, située sur le territoire de la commune d'Orçay.

LAY ou LAHY. Très-petit village situé à mi-côte proche la rivière de Bièvre, dép. de la Seine, canton

de Villejuif, à 2 l. 1/2 des barrières de Paris et au S. O. Les productions du territoire consistent partie en vignes et partie en grains. La population est de 300 hab. Quoique renfermant un château et plusieurs maisons de campagne, ce village n'a rien de remarquable.

LEMARAIS. *Voy.* ARGENTEUIL.

LEPINARD. C'est un château sur le territoire de la commune d'Héricy. Il est fort ancien, et mérite, à l'extérieur surtout, l'attention des voyageurs. Nous ignorons à qui il appartient.

LESSIGNY. *Voy.* YVERNEAU.

LIEUSAINT, appelé vulgairement LIEURSAINT par les habitans du lieu; mais c'est à tort. Ni les géographes, ni les autorités, ne l'ont jamais appelé que *Lieusaint*, puisque son véritable nom (*Locus Sanctus*) lui vient d'une petite chapelle construite sur cet emplacement dans le VIe siècle, où l'on avait recueilli les reliques de plusieurs saints.

Ce village touche à la forêt de Sénart. Il est traversé par la grande route de Paris à Lyon, et appartient au dép. de Seine-et-Marne. Il n'est éloigné de Paris que de 8 l. au S. E.

Une comédie du poète Collé, toute d'imagination, *la Partie de chasse de Henri IV*, qu'on a jouée et que l'on jouera sur tous les théâtres de France, tant que le public aimera des tableaux naïfs, une gaîté franche et la mémoire du *Béarnais*, a fait la réputation de ce village, qui, du reste, n'a rien de remarquable.

Le territoire est en terres labourables et en bois. Il y a 500 hab. au plus, sans aucune espèce d'établissement.

LIMEIL-BRÉVANNES. *Voy.* BRÉVANNES.

LIVRY. Petit village du dép. de Seine-et-Marne, arr. et cant. de Melun, à 11 l. de Paris, entre le S. et le S. E., par la grande route de Lyon. Il n'a rien de remarquable.

LIVRY-EN-LANNOY. Ce beau village, traversé par la grande route de Paris en Allemagne, est situé sur la pente septentrionale d'une colline qui le domine. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, et est distant de la capitale de 3 l. 1/2 à l'E. C'est un des lieux les plus anciens des environs de Paris; et dès l'an 1128, l'histoire en parle comme d'un lieu très-considérable. Son nom latin était alors *Livriacum*. Il possédait un château fortifié, et nos rois y avaient des maisons de plaisance. On y remarque encore un grand nombre de maisons de campagne; mais il n'y a point détablissemens industriels.

« Le village de Livry n'a point oublié le séjour qui fit, en 1814, le comte d'Artois, alors lieutenant-général du royaume, et aujourd'hui notre bien-aimé roi de France, CHARLES X. Ce prince n'avait pas voulu aller loger au château du Raincy (*voy. ce mot*), qu'on avait préparé pour le recevoir. Cette habitation, en effet, devait lui rappeler des souvenirs désagréables, puisque la révolution l'avait enlevée à un des membres de sa famille. MONSIEUR resta à Livry, et descendit dans le château de M. le Comte de Damas; là, il accueillit avec une extrême bonté, non-seulement les personnes d'un rang élevé qui venaient en foule saluer le soleil levant; mais encore les villageois, les ouvriers, les députations des dames de la halle de Paris, de Versailles et des villes voisines, qui accouraient déposer aux pieds de S. A. R., des vœux à la fois plus sincères et moins intéressés. Les filles du village désiraient présenter au prince une corbeille de fleurs, et s'approchaient avec timidité en disant: « Nous n'osons pas les présenter à MONSEIGNEUR. » Témoin de leur aimable embarras, MONSIEUR leur dit avec bonté : *Pourquoi n'oseriez-vous point avec celui qui représente votre roi? Approchez, vous êtes tous également mes enfans!* »

La conduite du lieutenant-général du royaume, ne plut pas également à tout le monde; quelques grands personnages ne voyaient pas avec plaisir la manière bienveillante avec laquelle il avait accueilli

les hommes qui n'ont pas l'avantage d'être titrés, l'espèce d'égalité qu'il établissait entre tous les Français, en les recevant tous avec la même bonté, en leur adressant à tous des paroles aussi affectueuses; ils auraient voulu des distinctions; ils rêvaient déjà le retour des anciens priviléges; ils ne connaissaient point encore ce pacte solennel qui devait déclarer tous les Français égaux devant la loi; ils ne savent pas que cet article, grande et noble pensée d'un roi législateur, était déjà gravé dans le cœur des Bourbons.

La culture principale du territoire de Livry est en vignes; il y a un millier d'habitans, et une boîte de la poste aux lettres, placée près d'une auberge. C'est la seule qui soit digne de l'attention des voyageurs.

Voitures. (*Voy.* MEAUX.)

LOGES-SAINT-GERMAIN. On appelle ainsi un fort joli petit château ou pavillon bâti au milieu de la forêt de Saint-Germain, à 1/2 l. de cette ville.

« Habité d'abord par des ermites (dit le *Dictionnaire topographique et militaire des environs de Paris*), qui s'y établirent en 1624, ce lieu fut donné en 1685, par Louis XIII, à des religieux Augustins, pour s'y établir; et la reine, sa femme, fit bâtir le monastère et le pavillon. Cette maison, vendue à la révolution, fut d'abord occupée par un instituteur; rachetée ensuite par Buonaparte, elle fut consacrée par lui à l'établissement d'une succursale de la maison impériale d'Ecouen, que Louis XVIII, à son retour, abolit. »

C'est dans ce monastère que fut exilée madame Dubarry, pendant la dernière maladie de Louis XV; et relégué, après son interdiction, le fameux marquis de Brunoy, qui avait prodigué à l'église la plus grande partie de l'immense fortune que lui avait laissée Paris de Montmartel, son père. Là, étant privé de la satisfaction de pouvoir se livrer à ses goûts et à sa pieuse manie, il mourut bientôt après, miné par le chagrin.

Un poète du temps consacra à sa mémoire les vers suivans :

« Ci-gît un fou plein de sagesse,
Riche et noble contre son gré;
Qui, du grand monde retiré,
Vécut sans faste, sans maîtresse,
Se ruinant pour son curé. »

C'est ce même marquis de Brunoy qui ordonna pour un de ses arrières petits-cousins, mort de faim et de misère, un enterrement d'un luxe et d'une somptuosité inouïs. Il s'en était institué le suprême ordonnateur, et importuna plusieurs fois le célèbre Lavoisier pour obtenir de lui de *faire pisser noir* aux chevaux qui devaient traîner le char du héros de la fête. Certes, il aurait été difficile d'être plus scrupuleux sur l'étiquette.

C'est aussi près du pavillon et dans cette partie de la forêt de Saint-Germain, qu'il se tient, le premier dimanche qui suit immédiatement le 30 août, une foire qui est une des plus fréquentées des environs de Paris. Une foule d'habitans de la capitale s'y rendent pour jouir des plaisirs et des amusemens de la campagne. Sa situation contribue surtout à y attirer les amateurs de toutes classes. Cette fête champêtre n'est, en quelque sorte, que la continuation de celle de Saint-Cloud. (*Voy. ce mot.*)

LONGCHAMP (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

LONGCHAMP. C'était une ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, située à l'extrémité du bois de Boulogne. Cette abbaye (aujourd'hui transformée en métairie) avait été fondée dans le XIIe siècle, par Isabelle de France, sœur de Saint-Louis, pour des religieuses de l'ordre de Saint-François, appelées primitivement *Sœurs mineures*.

Chaque année, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte, il se faisait à l'abbaye de Longchamp un pélerinage dont l'objet était une espèce

de concert spirituel, où se faisaient entendre, dans les motets chantés *aux Ténèbres*, les voix les plus mélodieuses; mais des désordres survenus dans l'église, provoquèrent sa fermeture. L'archevêque de Paris, pour faire cesser le scandale, avait défendu d'abord la musique, et l'église était restée déserte; mais il ne put défendre le pélerinage que la vanité des riches maintient en forme de promenades périodiques. Elles furent suspendues à l'époque de la révolution, en même temps que l'église et la plus grande partie des bâtimens claustraux furent démolis; il n'en reste que ce que l'on voit aujourd'hui.

Mais bientôt le calme ayant succédé à la tempête politique, qui pendant quelques années avait jeté la terreur et l'effroi dans notre malheureux pays, la mode de la promenade de Longchamp reprit avec plus de fureur que jamais, et devint célèbre jusque dans les pays étrangers. Les Anglais, qui alors étaient moins mesquins qu'aujourd'hui, se rendaient à Paris tout exprès pour y disputer de magnificence avec les Français.

« On a vu de ces fiers insulaires, mettant leur orgueil dans de folles prodigalités, se faire traîner par des chevaux dont les fers étaient d'argent, et dans des voitures dont les roues étaient également garnies de cercles d'argent. »

C'est là que les élégantes de la capitale disputent encore de luxe en équipages et en toilettes. C'est là, qu'envieuses d'attirer les hommages de la multitude de spectateurs, elles se montrent dans toute la splendeur de leur parure, cherchant plutôt à éblouir par la richesse de leur mise que par l'éclat de leurs grâces ou de leur beauté.

Dans les dernières années du règne de Buonaparte, cette promenade était presque nulle. Les malheurs qui successivement accablèrent la France avaient ôté à tous les Français le goût de ce luxe, ou les moyens de le soutenir. Lors de la restauration, Longchamp reprit tout son éclat; ces promenades se maintinrent depuis. Cependant depuis deux ou trois ans on com-

mence à ne plus y attacher la même importance, et cette année cette promenade a été entièrement déserte.

LONGJUMEAU. Bourg très-commerçant du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil. C'est un chef-lieu de canton et le siége d'une justice de paix. Il n'est distant de Paris que de 5 l. au S.

« Longjumeau, dit le *Dictionnaire topographique*, est dans une vallée, sur la petite rivière d'Yvette, et traversée par la grande route de Paris à Orléans. M. Baune y a formé une manufacture d'apprêt de laine, mérinos et autres. Cet établissement est des plus avantageux, à cause de la situation, de l'étendue de ses bâtimens et des eaux de l'Yvette qui traversent une grande prairie, faisant partie de cette propriété. Il existe encore une belle tannerie, appartenant à M. Salleron neveu. Il s'y tient quatre foires par an; la première, le mercredi de la semaine sainte; la deuxième, le 24 juin; la troisième, le 29 septembre, et la quatrième, le 21 décembre. Le marché est le mercredi de chaque semaine. » On y trouve encore des usines en pleine activité.

Les productions principales du territoire de ce bourg sont en graines. La population s'élève à plus de 2,000 hab., en y comprenant plusieurs habitations isolées. Il y a un bureau de la poste aux lettres, un relais de la poste aux chevaux et plusieurs bonnes hôtelleries. Les maisons de campagne sont en très-petites quantité dans cette commune; elles n'ont rien de remarquable.

Voitures. (*Voy.* ARPAJON.)

LOURSINE (BARRIÈRES DE). *Voy.* BARRIÈRES.

LOUVECIENNES ou LUCIENNES. Ce village, situé sur la pente d'une montagne très-élevée, est embelli par plusieurs maisons de plaisance, dont la vue se repose agréablement sur les eaux de la Seine. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Ver-

sailles, et n'est éloigné de Paris que de 3 l. 3/4, à l'O., par la grande route de Saint-Germain-en-Laye.

Des écrivains ont pensé, que sa dénomination de *Mons Lupicinus* venait de ce que ce lieu aurait peut-être servi de retraite aux loups, ou bien que cette colline aurait pris le nom d'un individu nommé *Lupicien*, qui y avait des propriétés. Quoi qu'il en soit, ce village est extrêmement ancien, puisqu'il en est fait mention dès le IXe siècle.

La culture principale du territoire de cette commune est partie en vignes, partie en bois. Il y a 800 hab. et un grand nombre de maisons de campagne; mais ce qui fait la gloire et l'agrément de Louveciennes, c'est un pavillon construit en trois mois, sur les dessins de Ledoux, pour la fameuse madame Dubarry, qui passa presque immédiatement des bras d'un coiffeur dans ceux du monarque, et d'un boudoir sur un échafaud. Ce pavillon, dont tous les arts concoururent à embellir l'intérieur, est décoré au dehors de plusieurs colonnes en marbre blanc. Il appartient maintenant à M. Jacques Lafitte, l'un de nos banquiers les plus recommandables.

L'église, située non loin de là, est dédiée à saint Martin; elle a un aspect antique : cependant le chœur et le sanctuaire ne semblent appartenir qu'au goût du XIIIe siècle.

Le château de Luciennes, bâti à mi-côte vers Saint-Germain, appartenait originairement à madame la princesse de Conti. Pendant les années 1793 et 1794, il devint la propriété d'un garçon perruquier qui avait fait fortune en très-peu de temps en vendant de l'argent au perron du Palais-Royal : il se ruina complètement; ce château passa ensuite entre les mains d'un vendeur de peaux de lapin; enfin il appartient aujourd'hui à madame Pourrat.

Nous recommandons le village de Luciennes à tous les amateurs de la campagne. Il semble que la nature, dans toute la splendeur de sa majesté, se soit soumise aux regards de l'observateur.

Voitures, les mêmes que celles de Saint-Germain-en-Laye.

LUAT (LE), château et ferme situés sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois.

LUZARCHES. C'est une petite ville située très-agréablement sur la pente d'une colline, et traversée dans toute sa longueur par la grande route de Paris à Amiens. Les campagnes qui l'entourent, et les points de vue charmans qu'offrent les prairies entrecoupées d'arbres, d'habitations, de moulins et de ruisseaux, faisaient les délices de J.-J. Rousseau, comme ils les font encore de tous ceux qui visitent ces lieux.

Luzarches appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie.

« Anciennement, dit M. Ch. Oudiette, cette ville possédait un château fort avec un couvent du tiers-ordre de saint François dit de *Raquemont*. L'un et l'autre furent en partie détruits à l'époque de la révolution : l'Hôtel-Dieu, fondé depuis un temps immémorial, subsiste encore. La ci-devant abbaye d'Hérivaux, de chanoines réguliers de la congrégation de France, fait partie de cette commune. L'église et plusieurs bâtimens ont été démolis; ce qui en reste forme la maison de campagne dont M. Bertin de Vaux est propriétaire.

L'ancien château et la ferme de *Chauvigny*, deux autres fermes, l'une dite *Chaumontel-les-Nonnains*, et l'autre, nommée *Saint-Lazarre*, le moulin de *Bertinval* et la maison isolée de *la Charbonnière*, font également partie de cette commune.

Il se fabrique à Luzarches de la dentelle de différentes sortes. M. Demonchy dirige une pension de jeunes gens; il s'y tient un marché le vendredi de chaque semaine, et trois foires par an; la première le jeudi de la Passion, la seconde le 28 septembre, et la troisième le 28 octobre : elles durent chacune trois jours. »

Presque tout le territoire de cette commune est en terres labourables. On y trouve quelques vignes et plusieurs carrières à plâtre et à pierres. Il y a plusieurs auberges et quelques établissemens industriels; mais ils sont en général de très-peu d'importance.

Voitures, *faubourg Saint-Denis*, n° 50 : départ de Paris, à 7 h. du matin, et retour de Luzarches *idem*, *excepté les dimanches*. Prix, 2 fr. et 1 fr. 50 cent.

LYS (LE). C'était une abbaye de religieuses de l'ordre de Cîtaux, située sur le territoire de la commune de Dammarie. On ne voit que les ruines de la chapelle.

M

MACHINE DE MARLY (LA). *Voy.* PORT-MARLY.

MADRID (LE CHATEAU DE). « C'était le nom d'un château que François Ier fit bâtir sur le modèle de celui de Madrid en Espagne, où ce prince était resté prisonnier après la bataille de Pavie. Embelli successivement par les différens rois qui ont gouverné la France après lui, il fut abandonné, depuis Louis XIV, et détruit à la révolution. On ne voit plus dans cet endroit (c'est-à-dire dans la partie du bois de Boulogne où il était situé) qu'une jolie maison de campagne appelée *Madrid Maurepas*. »

Cette habitation appartenait encore, en 1817, à M. Auguste Doumerc, alors munitionnaire général des vivres de la guerre. Elle passa ensuite entre les mains du ministre Decazes, qui la vendit peu de temps après son chavirement ministériel. Nous ignorons qui en est propriétaire aujourd'hui.

MAINE (BARRIÈRE DU). *Voy.* BARRIÈRES.

MAINE (CHAUSSÉE DU). *Voy.* GUINGUETTES.

MAISON-BLANCHE (LA). *Voy* GENTILLY.

MAISON-ROUGE (LA). *Voy.* FRANCONVILLE.

MAISONS-ALFORT. *Voy.* ALFORT.

MAISONS-CHARENTON. Ce petit village, entre la Seine et la Marne, est situé dans une plaine de terres labourables et de prairies, ses principales richesses. Il est à une 1/2 lieue au S. de Charenton, et à 2 l. au S. E. de Paris, par la route de Lyon.

Des diplômes de l'an 988 ne laissent aucun doute sur l'antiquité de Maisons, dérivé de *Mansiones* (habitations). Dans l'origine, ce village ne consistait qu'en quelques habitations; il devint peu à peu plus considérable, et l'on y ajouta le surnom de *Charenton*, pour le distinguer des autres villages qui portaient ce nom.

Les principales productions du territoire de ce petit pays, qui possède 1.000 hab., consistent en grains. On tire, des carrières qui s'y trouvent en abondance, des pierres de liais et autres, avec lesquelles on fait des chambranles de cheminées et des carreaux pour les appartemens. Cette exploitation est la principale industrie des habitans.

L'église, dédiée à saint Remy, est basse et sans ornemens d'architecture; mais le clocher, très-élevé, est fort beau; il est surmonté d'une flèche en pierre qui retrace, ainsi que l'intérieur du monument, le goût du XIVe siècle. Le cimetière se trouve à côté, et renferme quelques tombes avec des incriptions.

Ce lieu renferme un grand nombre de maisons de campagne, toutes dignes de l'attention des voyageurs. Nous nous contenterons d'indiquer celles appartenant, 1° à M. de Saint-Georges; 2° à M. le baron Rodier, et 3° à M. le chevalier Dodun, maire de cette commune.

Il n'y existe point d'établissemens industriels d'une importance majeure.

Voitures, les mêmes que celles de Charenton.

MAISONS DE SANTÉ ET DE RETRAITE. Le

plus remarquable de ces établissemens est sans contredit celui qui est situé au petit Mont-Rouge, et à quelque distance de la barrière qui porte ce nom, sur la grande route d'Orléans. Il fut commencé en 1782, et achevé en 1783.

En 1802, cette maison fut convertie en un asile pour les personnes qui, manquant de moyens suffisans à leur existance, pouvaient cependant payer une pension annuelle de 200 fr. Cette pension varie selon l'âge et l'état de santé de celui qui se présente. Elle est fixée à 200 fr. pour les sexagénaires, et elle est augmentée jusqu'à 250 fr., si, de plus, ils ont des infirmités qui exigent des soins suivis.

On peut aussi être admis en donnant une somme une fois payée. Elle se règle aussi suivant l'âge et les infirmités de vingt à trente ans. Il y a des infirmes incurables qui ont payé jusqu'à 3,600. fr.

De soixante à soixante-dix ans, on paie communément 1,600 fr., et au-dessus de quatre-vingts ans, 700 fr. une fois payés.

Le nombre des lits, dans cet établissement, fut d'abord de 12, puis de 22. En 1796 il fut porté à 100, en 1813 à 130, et depuis on a encore ajouté 20 autres lits. Ces lits seraient bien plus nombreux si l'on pouvait admettre tous ceux qui se présentent.

Cette maison, située au milieu des champs, est riante et bien bâtie; elle se trouve entre une vaste cour bien plantée d'arbres, et un très-beau jardin.

Il existe encore un établissement dans ce genre, non moins remarquable, dirigé par les soins du docteur Blanche. (*Voy.* MONTMARTRE.)

MAISONS-SUR-SEINE C'est un petit village situé sur la rive gauche de la Seine, que l'on passe sur un pont très-élégant construit depuis peu. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, cant. de Saint-Germain, dont il n'est éloigné que de 1/2 lieue. On y arrive par une route qui passe à Besons et à Neuilly.

Ce village, extrêmement agréable, est peuplé de jolies maisons de campagne. Le château, chef-d'œu-

vre de Mansard, appartient aujourd'hui à madame la duchesse de Montebello.

Sur un bras de la Seine, est un moulin à farines qui renferme une machine hydraulique, par le moyen de laquelle les eaux de cette rivière sont conduites tant dans l'intérieur du château que dans le parc et les jardins.

Quoique Maisons-sur-Seine ne renferme ni établissemens industriels ni auberges, nous le recommandons aux voyageurs.

Voitures. (*Voy* SAINT GERMAIN-EN-LAYE.)

MALADRERIE (LA). C'était une ancienne léproserie : elle fut convertie en ferme dans les premiers temps du gouvernement consulaire; elle est située sur la commune de Fontenay-sous-Bois.

MALASSIS. C'est un très-beau château avec un parc, situé sur le territoire de Bagnolet. (*Voy. ce mot.*)

MALMAISON (LA). Ce château, l'un des plus renommés des environs de Paris, il y a une quinzaine d'années, était considéré comme une des résidences impériales habituelles. Il dépend de la commune de Ruel, route de Paris à Saint-Germain, et est situé à 3 l. de la capitale. C'était un fief connu dès le XIIIe siècle, c'est-à-dire en l'an 1224; il tirait sa dénomination de l'arrivée des Normands au IXe siècle. Comme ils débarquèrent dans les environs de ces cantons, et que leur arrivée y fut fatale aux habitans, les noms de *malus portus*, *mala mansio*, restèrent à cet endroit. Ce n'était en 1224 qu'une simple grange, appelée *mala domus;* quelques siècles après, le petit château qu'on y bâtit appartenait à M. Lecouteux, banquier à Paris. En 1794, ce domaine fut vendu pour un prix modique à madame Beauharnais, devenue l'épouse de Buonaparte et impératrice : c'est alors qu'elle fit de la Malmaison un lieu enchanté. Il renfermait, entre autres, une galerie de tableaux et de statues des premiers maîtres de l'Europe.

Voici ce que dit, relativement au château et au parc de la Malmaison, le *Dictionnaire historique des environs de Paris :*

« Le jardin botanique contenait, soit en plein air, « soit dans des serres chaudes, toutes les plantes les « plus rares que l'art et la patience de l'homme ont « pu faire végéter dans notre climat. La ménagerie, « l'une des plus rares et des plus complètes qui soient « en Europe, renfermait tous les animaux terres- « tres, aquatiques et volatiles qui peuvent vivre « dans notre atmosphère. Enfin, l'école d'agricul- « ture, établie dans le genre de celle de Rambouil- « let, était consacrée à des expériences utiles, qui « toutes avaient pour but de perfectionner le pre- « mier des arts, et de contribuer, autant qu'il était « en elles, au bonheur du peuple français, en pré- « parant pour lui de nouvelles sources de richesses « et de prospérité. Dans ces divers établissemens, « l'utile était toujours à côté de l'agréable; et José- « phine, au milieu de ses jardins, entourée de ses « superbes mérinos et des autres animaux consacrés « aux besoins de l'homme, semblait à tous les Fran- « çais une divinité bienfaisante, uniquement occu- « pée du soin et du désir de les rendre heureux..... « Elle a sacrifié des sommes immenses à organiser « ses divers établissemens, et elle n'a pas songé une « seule fois à prodiguer l'or à l'effet de se construire « un palais digne de celle qui était alors la femme « de l'homme le plus puissant de l'Europe. La mo- « deste habitation de la Malmaison, composée d'un « simple rez-de-chaussée et d'un premier étage, pa- « rut toujours suffisante à son ambition. Mais si l'as- « pect de ce réduit champêtre n'annonçait point à « l'étranger l'impératrice des Français, le récit de « ses hautes qualités et de sa bienfaisance, les pleurs « d'amour que répandent, en parlant d'elle, tous les « habitans des villages voisins, la faisaient bien vite « reconnaître, et le voyageur s'en retournait pénétré « d'admiration pour une femme qui semblait ne « vouloir *régner* que pour se faire chérir. »

Le 30 mai 1814, les habitans de Ruel et des environs ayant perdu leur bienfaitrice, la Malmaison appartint à son fils, le prince Beauharnais, gendre du roi de Bavière. En juillet 1815, ce château fut entièrement pillé et dévasté par les Prussiens, sous les ordres de Blucher, qui, furieux d'avoir manqué Buonaparte, s'en vengea sur la Malmaison en la ravageant. Nos ennemis, en apprenant de nous l'art de vaincre, auraient bien dû avoir appris en même temps à ne pas déshonorer leurs victoires.

Plus tard, en raison de l'ordonnance de Louis XVIII, qui commandait à tous les membres de l'ex-famille impériale de se défaire des propriétés qu'ils avaient en France, la Malmaison fut mise en vente. Nous ignorons qui en est le propriétaire actuel. Quoi qu'il en soit, tout est changé maintenant dans ce séjour, et ce n'est plus qu'une vaste et belle solitude que le voyageur parcourt en silence ; il n'y reste, pour ainsi dire, que des souvenirs.

MALNOUE. *Voy.* Émery.

MANTES, ville et chef-lieu d'un des arrond. du dép. de Seine-et-Oise, à 15 l., vers le N.-O., de Paris; on y arrive de la capitale en traversant deux ponts, l'un dit le pont de Limay et l'autre le pont de Mantes, ce dernier construit par l'architecte Péronnet. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, d'une justice de paix, avec une brigade de gendarmerie; elle renferme un bureau de la poste aux lettres, un relais de la poste aux chevaux, et près de 4,500 habitans.

Mantes est extrêmement ancien, et remonte aux premiers temps de la monarchie : aussi cette ville se rattache-t-elle essentiellement à l'histoire de notre pays par le rôle important qu'elle a joué constamment durant nos guerres tant politiques que civiles. Dès l'an 1087, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, faisant la guerre à Philippe Ier, roi de France, avant de faire le siége de Paris, passa par Mantes, s'empara de la ville, la

pilla d'abord, massacra tous les habitans, sans épargner ni les femmes, ni les enfans, ni les vieillards, et la réduisit en cendres ensuite; enfin il tua, pilla et brûla tout ce qu'il rencontra, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'église Notre-Dame de Paris, comme il l'avait juré: là, il perdit la vie en voulant faire franchir à son cheval un large fossé que protégeait cette église. Tous ces ravages avaient été causés par une plaisanterie de Philippe Ier. Guillaume avait un embonpoint extraordinaire: le roi de France le plaisanta sur sa grosseur tandis qu'il était à Rouen, demandant *quand ce duc releverait de ses couches*. Le Normand lui fit répondre que cela ne tarderait pas, et qu'il irait faire ses relevailles à Notre-Dame avec dix mille lances en guise de cierges. Il tint sa parole, malheureusement pour tous les habitans de l'Ile-de-France, et principalement pour ceux de la rive droite de la Seine, fort innocens de la plaisanterie du roi de France, et qui ne prirent pas la chose en badinage. Cependant ce duc de Normandie fut qualifié de héros par les historiens; la qualification de *monstre* était celle qui lui convenait plus particulièrement. En général, Mantes fut toujours une des cités victimes, dans tous les siècles et à toutes les époques, des invasions et du joug auquel les nombreux ennemis de la France voulurent constamment la soumettre.

Avant la révolution, cette ville renfermait dans son sein plusieurs paroisses et un grand nombre d'établissemens religieux. On n'a conservé 1° que l'église dite de *Notre-Dame*, extrêmement remarquable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par la délicatesse du travail de son architecture; 2° la tour de l'*église de Saint-Maclou*, regardée comme un monument précieux à cause de son antiquité; 3° l'Hôtel-Dieu, destiné pour les malades; et 4° l'hôpital, sous la dénomination d'*hospice* servant de refuge aux vieillards et aux indigens.

On voit dans l'intérieur de la ville quatre fontaines, dont la plus apparente est celle qui est devant l'hôtel-

de-ville : elles furent construites sous Henri IV. Il s'y tient deux foires principales chaque année ; la première le 22 juillet, et la deuxième le 30 novembre. Les marchés sont les mercredi et vendredi de chaque semaine. On remarque encore un grand nombre d'établissemens et d'utiles manufactures. Les produits de ses diverses tanneries sont très-recherchés dans le commerce. Plusieurs pensions des deux sexes y sont supérieurement dirigées. Le nombre des auberges est proportionné à celui des habitans et de la consommation : elles sont, pour la plupart, fort bonnes. Enfin, on trouve dans cette ville plusieurs cafés, un établissement de bains, un cabinet littéraire et une salle de spectacle. « Les bords de la Seine offrent, dans les environs de Mantes, de très-jolies promenades : l'une est nommée *l'île Champion*, l'autre *des Cordeliers ;* les arbres y sont de la plus belle végétation et d'une grande élévation. Il y a sur cette rivière quatre moulins à farine ; le *ru de Vaucouleurs*, qui s'y réunit, en fait tourner trois autres. » En un mot, cette ville mérite toute l'attention des étrangers et des voyageurs curieux.

Voitures, *rue du Bouloy*, nº 24. Départ de Paris, les jours pairs seulement, à 7 h. du matin ; départ de Mantes, les jours impairs, à minuit. Prix, 5 fr.

MARAIS (LE). C'est un petit hameau avec un très-beau château, situé dans la commune d'Argenteuil. (*Voy. ce mot.*) Ce nom indique assez la nature du territoire de ce lieu.

MAREIL. C'est le premier nom, avec des qualifications différentes, de plusieurs villages et hameaux des environs de Paris : ils sont, pour la plupart, de très-peu d'importance, et ne renferment absolument rien de remarquable.

MARGENCY. C'est un des villages faisant partie de la belle vallée de Montmorency. Il renferme peu de maisons de campagne, quoiqu'ayant un château. Il y a très-peu d'habitans, et la situation seule en est

remarquable, comme tout ce qui se trouve situé dans cet arrondissement.

MARINES, bourg peu considérable du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise. Il est à 10 l. de Paris, par la route de Gisors. Sa population ne dépasse pas 1,000 hab. Il n'y a ni maisons de campagne ni établissemens industriels, et cependant c'est un chef-lieu de canton. Le territoire est tout en terres labourables. On trouve quelques fours à plâtre. Ce bourg n'est nullement digne de l'attention des voyageurs.

MARLY-LA-VILLE, petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, distant de Paris, au N., de 7 l., par une chaussée joignant la grande route d'Allemagne. « Ce village, pavé en grès, est l'un des plus beaux de cette contrée : on y voit plusieurs maisons de campagne, dont les plus apparentes sont celle de M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Institut, et celles de MM. Thérouanne et Huet; il y existe un hôpital d'ancienne fondation. Le château a été démoli. Cette terre avait le titre de comté. »

Les principales productions du territoire de cette commune sont en grains. La population s'élève à 650 habitans. Elle ne renferme aucun genre d'établissemens; mais on trouve une très-bonne auberge sur le bord de la route, indiquée ci-dessus.

Voitures, les mêmes que celles de Louvres.

MARLY-LE-ROI, l'un des villages le plus jolis, le mieux situés et le plus fréquentés des environs de Paris : il appartient au département de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix. Il n'est éloigné de Paris, à l'O., que de 4 l., par une chaussée joignant la route habituelle de Saint-Germain-en-Laye.

L'étymologie du premier nom de ce village est presque aussi difficile à déterminer que l'antiquité du lieu. Tantôt on lit en latin *Marliacum*, tantôt

Marleilum et *Marlacum*. Nous supposons donc qu'il dérive de *Marla*, qui, dans Pline, signifie *terre grasse :* l'on en voit en effet beaucoup, surtout dans la partie de ce village avoisinant les bords de la Seine.

Ce lieu était connu dès le VIIe siècle, puisqu'il en est fait mention dans deux chartres du roi Thierry, de 678. Cette terre appartenait, de temps immémorial, à la famille de Montmorency, et un titre de 1148 prouve qu'un Mathieu de Montmorency avait un château à Marly, et qu'il affranchit l'église et le bourg *de toutes coutumes et exactions séculières.* Cette terre passa ensuite à la famille des Lévis, à qui Louis XIV l'acheta.

Ce n'est toutefois que depuis la construction du nouveau château que ce monarque fit bâtir dans le bas de ce bourg, que ce lieu devint l'asile des rois, des jeux et des plaisirs. Mais aujourd'hui presque toutes ces merveilles sont détruites, et ce lieu n'offre plus que l'aspect des ruines et des forêts.

« De ce château dépendait une jolie habitation, dite *le Chenil*, actuellement maison de campagne. Parmi beaucoup d'autres qui se trouvent dans ce village, on doit distinguer particulièrement celles de M. Grandechar de Kerieu, de M. Ravel, de M. le baron d'Harvès, de M. Tasté, de M. le comte de Syes et de madame la marquise de Château-Thierry.»

La majeure partie du territoire consiste en vignes ; on y recueille beaucoup de fruits. La population s'élève à 1.200 hab., y compris les hameaux du *petit Marly* et *du Cœur-Volant*, où l'on trouve une très-bonne hôtellerie. Il y a peu d'établissemens industriels. MM. Potdevin père et fils dirigent une pension de jeunes gens très-accréditée. On trouve encore facilement des maisons où l'on peut se mettre en pension pour la table et le logement, durant la belle saison, à des prix très-modérés.

Voitures, les mêmes que celles de Saint-Germain-en-Laye.

MAROLLES. Plusieurs villages et habitations iso-

lées, situés dans les environs de Paris, portent ce premier nom avec une qualification différente. Ils n'ont rien de remarquable pour la plupart; le plus connu est un hameau dans lequel se trouve le relais de la poste aux chevaux, situé sur la grande route de Paris à Brest. Il est situé à 15 l. de la capitale, en avant du village de *la Queue*.

MARTINIÈRE (LA). C'est un château situé sur le territoire de la commune de Saclé.

MARTYRS (BARRIÈRE DES). *Voy.* BARRIÈRES.

MAUBUISSON (L'ABBAYE DE). Cette célèbre communauté de religieuses de l'ordre de Cîtaux était située sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône. Elle fut supprimée, puis presque entièrement demolie, en 1793. On n'en voit plus que les ruines.

MEAUX. Cette ancienne ville, située sur la grande route de Paris en Allemagne, est traversée par la Marne en deux parties égales. C'est le chef-lieu d'un arr. du dép. de Seine-et-Marne, ancienne capitale de la Brie, et le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une justice de paix, avec une brigade de gendarmerie.

Elle était autrefois le siége de l'évêché des dép. de Seine-et-Marne et de la Marne. Cette ville est à 11 l. à l'E. de la capitale, par la route que nous avons indiquée ci-dessus. Elle renferme 7,500 hab., avec un bureau de poste aux lettres, et un relais de la poste aux chevaux.

Meaux est extrêmement ancien; sous la première race de nos rois, il faisait partie de ce qu'on appelait *le royaume de Neustrie*. Les Normands ravagèrent cette ville et la pillèrent plusieurs fois de suite à des époques rapprochées. Dans le IXe siècle, Philippe-le-Bel réunit ce comté à la couronne, par son mariage avec Jeanne, comtesse de Champagne. Mais cette ville est célèbre, surtout dans nos annales, pour avoir été le berceau de la religion réformée. Guillaume Brissonet, alors évêque, Jean Leclerc, Jac-

ques Fabry, chantre official, Guillaume Farel, professeur au collége royal du cardinal Lemoine à Paris, Mazurier, Girard, et d'autres savans docteurs en Sorbonne se déclarèrent pour les opinions de Luther, et une grande partie de la cour même fut entraînée. Mais l'évêque Brissonet qui, le premier, avait prêché la doctrine de la réforme, changea d'opinion et de conduite, aussitôt qu'il eut à craindre pour ses intérêts ou sa personne, et devint l'un des plus ardens persécuteurs des réformés.

Jean Leclerc et d'autres docteurs restèrent fidèles aux nouvelles doctrines. Jacques de Pavannes dit *Jacobé*, jeune littérateur qui donnait les plus belles espérances pour l'avenir, un des principaux élèves de l'évêque Brissonet, arrêté pour les opinions religieuses qu'il devait aux leçons de ce prélat, fut brûlé vif à Paris, par arrêt du 29 mars 1525. Jacques Leclerc, accusé d'avoir déchiré l'affiche d'une bulle du pape relative à la vente des indulgences, fut condamné aux plus affreux supplices. « On lui tenailla les « deux bras, on lui coupa le poing droit, on lui ar- « racha la langue et le nez, et après ces horribles « mutilations, il fut brûlé vif et à petit feu sur la « grande place. » (*Voy. Histoire du diocèse de Meaux*, tom. 1er, liv. 4, page 330.)

Les souvenirs récens de cette sanglante exécution et de plusieurs autres encore qui l'avaient précédée et la suivirent, n'empêchèrent pas la ville de Meaux d'entrer dans le parti de la ligue; mais elle fut la première ville de France qui reconnut l'autorité de Henri IV. On lisait encore, avant la révolution, sur une de ses portes : *Henricum prima agnovi* (la première, j'ai connu Henri).

Ce fut aussi par reconnaissance qu'elle éleva un mausolée, dans la cathédrale, à Louis de l'Hôpital Vatry, gouverneur du bon roi. L'épiscopat de Bossuet forme aussi un épisode important dans l'histoire de Meaux. Ce célèbre prince de l'église est également enterré dans la cathédrale, dont l'architecture est regardée comme un chef-d'œuvre.

Avant la révolution, Meaux renfermait un nombre prodigieux de communautés religieuses, entr'autres l'abbaye de Saint-Faron, de l'ordre de saint Benoît, qui a donné son nom à l'un de ses faubourgs; toutes furent supprimées. Il ne reste plus maintenant que le chapitre de la cathédrale, une seule paroisse dans la ville, deux succursales dans les faubourgs, un séminaire établi depuis la restauration, et deux hospices, l'un pour les pauvres, et l'autre pour les malades.

En 1814, le sort de la France fut décidé dans la fameuse bataille qui eut lieu sur le territoire de cette ville, vers la fin du mois de mars, et les alliés marchèrent sur la capitale.

Meaux, quoique mal bâti, mérite, par son importance et les monumens antiques qui le décorent, toute l'attention des voyageurs. Il est à remarquer que sous le pont qui communique d'une partie à l'autre de la ville, il ne passe aucun bateau, parce que la chute d'eau y est trop forte, et que des moulins y sont en grand nombre, servant particulièrement à la mouture des farines destinées à l'approvisionnement de Paris. La navigation de la Marne se fait dans cette direction, par le canal appelé *Cornillon.*

Le commerce qui s'y fait consiste principalement en grains, bestiaux, volailles, laines et fromages de Brie fort recherchés, et dont la consommation est immense. On rencontre plusieurs tanneries, corroieries et mégisseries. Il s'y tient deux foires considérables par an; elles durent chacune cinq jours; elles ouvrent le 21 mai, et le 15 novembre; le marché est le samedi de chaque semaine.

Une société d'agriculture y est établie ainsi qu'un collége en plein exercice, sous la direction de M. Dupras, et plusieurs pensions de jeunes gens et de jeunes demoiselles. On trouve encore une bibliothèque publique, une salle de spectacle, beaucoup d'hôtels garnis, des cafés, des restaurateurs, et des auberges en quantité.

Les environs de Meaux sont très-fertiles en grains. Il paraît que de tout temps le territoire a été tel,

puisque Ptolémée l'appelait *latinum Beldorum*. Le canal de l'Ourcq passe sur ce territoire.

Voitures, *rue Jean-Pain-Mollet*, n° 12, et *rue* et *carré Saint-Martin*, n° 236. Départ de Paris, tous les deux jours, à 11 h. du matin. Départ de Meaux, également entre ceux des départs de Paris, à la même heure. Prix, 4 fr., 3 fr. 50 cent., 3 fr. et 2 fr.

MÉE (LE) ou LEMAY. C'est un très-beau château situé près de Melun. Nous ignorons à qui il appartient.

MELUN. L'une des villes de France les plus anciennes, située sur l'une des grandes routes de Paris à Lyon, et divisée en trois parties par la Seine qui forme une île en cet endroit. Elle n'est éloignée de la capitale que de 11 l. C'est le chef-lieu du dép. de Seine-et-Marne, le siége de la préfecture, de la sous-préfecture, d'une cour d'assises (d'une cour prévôtale en 1816), d'un tribunal de première instance, de deux justices de paix, la résidence d'un escadron de gendarmerie, avec une direction des domaines, des contributions directes et indirectes, et enfin le siége de l'évêché de Meaux. Il y a un bureau de poste aux lettres avec un relais de la poste aux chevaux.

Cette ville existait déjà avant l'établissement du christianisme en France. Les payens y avaient construit un temple dédié à la déesse Isis, dont on voyait encore, sur la fin du siècle dernier, quelques vestiges sur la rive septentrionale de la Marne.

Les vers suivans, qui furent composés pour le blason des armes de la ville, prouvent aussi bien son antiquité que les evénemens désastreux dont elle fut souvent le témoin.

« Melun je suis, qui eus en ma naissance
Le nom d'Isis, comme de vieux on sçait;
Si fut Paris construit à ma ressemblance,
Mil et un an depuis que je fus faict.
Dire me puis, sur les villes de France,
Pauvre de biens, riche de loyauté,
Qui par la guerre ay eu mainte souffrance,
Et par la faim de maints rats ay tasté. »

Philippe-Auguste faisait sa résidence habituelle à Melun, lorsqu'il fut excommunié, en 1184, par le pape, pour avoir voulu répudier sa femme Ingelburge qu'il n'aimait plus, afin d'épouser Agnez de Méranie dont il était devenu tout-à-coup amoureux, au point qu'on craignit quelque temps pour sa raison et sa vie. Cette excommunication s'étendit ensuite non-seulement sur toute sa famille et les seigneurs qui composaient sa cour, mais encore sur les bourgeois de Paris qui ne songeaient ni à divorcer d'avec leurs femmes ni aux différens qui existaient entre le pape et leur souverain. « Pendant près de neuf mois que dura cette excommunication (dit l'auteur des *Essais historiques sur Paris*), les églises furent fermées, on ne disait plus ni messes ni vêpres. On ne se mariait point, *les œuvres du mariage étaient même expressément défendues comme illicites.* » En un mot, il n'était plus permis à personne de coucher avec sa femme, parce que le roi ne se souciait plus de coucher avec la sienne. De ce dont nous concluons qu'en l'année 1184, la génération ordinaire dut nécessairement manquer en France.

Le célèbre Abailard tint à Melun, pendant plusieurs années, une école fameuse. C'est la patrie du poète Amyot, de l'abbé Mallet, savant professeur, du fameux Manuel, procureur général de la commune de Paris, et député à la convention nationale.

Des cinq paroisses et des nombreux couvens, tant d'hommes que de femmes, qui y existaient avant la révolution, il ne reste que deux paroisses, l'une sous l'invocation de St.-Aspais, et l'autre sous celle de Notre-Dame; c'est l'ancien chapitre. Le ci-devant couvent de St.-Nicolas a été converti en une maison d'éducation. Elle renferme des ateliers de laines, de tissage pour les cotons, de calicots et de basins, ainsi que pour le lin et le chanvre. Un hospice est ouvert aux indigens; la ville y entretient cinquante lits; les militaires y sont reçus.

Les objets principaux du commerce de cette ville consistent principalement en grains, farines, vins et

fromages. Il s'y tient deux foires considérables tous les ans, le 24 juin et le 11 novembre. Le marché est le samedi de chaque semaine.

Parmi le grand nombre d'établissemens industriels, de manufactures et d'usines, on doit remarquer, 1° la filature de coton et les impressions sur toiles, qui sont au faubourg appelé de *Saint-Liesne;* 2° la manufacture de faïence, appartenant à M. Gabry; 3° des tanneries magnifiques; 4° enfin, les fours à chaux et à plâtre, situés dans le faubourg opposé.

On trouve encore une bibliothèque publique, une société d'agriculture, un collége, sous la direction de M. Bernard, connu par divers ouvrages, des maisons d'éducation pour les deux sexes, un établissement de bains, une salle de spectacle, un grand nombre de cafés, de restaurateurs, des hôtels garnis et des hôtelleries: en un mot tout ce qui peut intéresser ou plaire aux habitans, aux étrangers et aux voyageurs.

Voitures, *rue St.-Paul*, n° 28, et *rue du Petit-Musc*, n° 12. Départ de Paris, tous les jours, à 7 h. du matin. Retour de Melun, *idem*. Prix, 4 fr. 50 c., 4 fr., 3 fr. 50 c. et 3 fr.

MÉNIL-MONTANT (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

MÉNIL-MONTANT. Ce charmant village est immédiatement situé à l'issue de la barrière de la capitale qui porte ce nom, et sur le penchant d'une colline: les historiens ont écrit ce nom de diverses manières, les uns avec un S, *Mesniel-Montant*, les autres *Mesnil-Mandan*, d'autres enfin *Menil-Mantemps.* Il est présumable que le premier nom de ce lieu dérive du latin *Mansionile* (petite demeure), et qu'un nommé *Mandan* aurait possédé, dans cet endroit, une petite ferme ou métairie. Cependant des chartres de 1366 et 1369 le désignent par *Menil-Mantempus.* Il y a toute apparence que ce nom aura été défiguré, et qu'on a fini par lui donner le nom qu'il porte aujourd'hui tel que nous l'écrivons;

du moins plusieurs dictionnaires topographiques l'écrivent ainsi.

Le ruisseau qui a pris le nom de ce village et qu'il arrose est sans doute le même que celui qui est désigné dans un diplôme de Childebert Ier, sous le nom de *Savara*, ce qui tendrait à prouver que ce lieu date d'une haute antiquité. (*Voy. Dip. Chart.*, etc. *de Brétigny*, tom. 1. p. 54.)

Les lisières de Ménil-Montant sont pour ainsi dire garnies de maisons de campagnes. Elles sont presque toutes charmantes et dignes de toute l'attention des curieux : nous n'en citerons aucune de préférence, parce qu'elles méritent toutes de l'être.

M. et madame Dacier habitèrent long-temps ce village. Le château qui existait encore avant la révolution, appartint d'abord au président de Bellièvre, qui était seigneur de cette terre, et ensuite au président de Harlay, qui y mourut.

Dans la journée du 30 mai 1814, Ménil-Montant fut attaqué par toutes les masses des armées alliées à la fois, et les troupes françaises qui occupaient cette position firent une vigoureuse défense ; mais enfin il fallut céder au nombre, et les Prussiens se vengèrent le lendemain, sur les paisibles habitans, des pertes que nos soldats leur firent éprouver dans cette chaude journée.

Maintenant cette commune est extrêmement fréquentée par le peuple de Paris, les dimanches et fêtes, dans la belle saison, à cause de l'air pur qu'on y respire. Aussi le nombre des marchands de vins, traiteurs, pâtissiers et cafés est-il énorme ; le restaurateur, ou plutôt la guinguette du père Néhon, est le Véry et le Vefour de Ménil-Montant, car la plupart de ceux qui fréquentent cet endroit, comme tous ceux qui touchent aux barrières de Paris, appartiennent à la classe laborieuse de la capitale. (*Voy.* BARRIÈRES et GUINGUETTES.)

MERLAN (LE). C'est un ancien fief avec un

château, situé sur le territoire de la commune de Noisy-le-Sec.

MESNIL (LE). C'est un nom commun à une grande quantité de lieux aux environs de Paris, avec des qualifications différentes et infinies; nous avons eu le soin de les indiquer en parlant des villages où il existe des habitations appelées ainsi.

MEUDON (HAUT ET BAS). Bourg et ancienne résidence royale, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, à 2 l. à l'O. de la capitale, par plusieurs routes; la plus suivie est celle qui passe par Vaugirard, Issy et Vanvres.

Beaucoup de savans ont vainement cherché l'étymologie de ce nom; il est présumable qu'il a été formé de deux mots celtiques *mil*, qui signifie *poussière*, et *dun*, hauteur. Quoi qu'il en soit, on ne peut révoquer en doute son antiquité. Dans des chartres des xe, xie et xiie siècles, on trouve des noms qualifiés du titre de *Seigneur de Meudon :* tel que *Robert de Meudon*, panetier du roi, *Henri de Meudon*, grand veneur, etc.; mais ce n'est que sous le règne de François Ier que ce bourg commença à devenir considérable.

L'église, sur le portail de laquelle on lit: *Dieu et le Roi*, n'offre rien de remarquable; nous ne la citons que parce qu'elle a eu pour curé, en 1545, le célèbre Rabelais.

C'est sur un franc-archer de Meudon, qui avait été condamné à être pendu en 1474, sous Louis XI, que fut fait le premier essai des opérations de la taille. Ce malheureux était depuis long-temps malade de la pierre. Cette opération réussit parfaitement, et l'archer, qui avait mérité d'être pendu, après avoir été pansé et soigné, guérit au bout de quinze jours, et vécut encore long-temps après. Il y a cent à parier contre un qu'un honnête homme en serait mort.

L'avantage d'un site charmant et des promenades variées, déterminèrent sans doute de riches proprié-

taires à y faire bâtir des maisons de campagne; elles sont toutes charmantes. Le voisinage des bois, qui font respirer aux curieux une fraîcheur délicieuse, n'a pas peu contribué à la prompte population et aux embellissemens de ce village. Parmi ces dernières, on doit distinguer celles appartenant 1° à M. le Baron Didelot; 2° à M. Martin Tisson; 3° à M. le lieutenant-général Barbou; 4° à M. le comte Pastoret; 5° à M. Richard Daubigny, et 6° la pépinière d'arbres et arbustes, créée par les soins de M. Pelvilain, etc., etc.

Le vieux château avait été bâti en 1570, par Philibert de Lorme, pour le cardinal de Lorraine; le jardin et le parc furent plantés par le ministre Louvois. Sa veuve, à qui appartenait cette terre, la vendit à Louis XIV; comme Mademoiselle d'Orléans de Montpensier avait légué au Dauphin, en 1691, sa belle maison de Choisy-sur-Seine, le roi l'échangea pour Meudon, et ce château devint maison royale. Le monarque le donna au Dauphin, qui fit construire vers 1695, le château neuf, et l'orna de tout ce que l'art peut ajouter aux dispositions de la nature. Ce château est situé sur la cime d'un coteau, terminé par les bords de la Seine; sa vue s'étend sur toute la ville de Paris, et sur un grand nombre de villages et de maisons de plaisance. Depuis la révolution, le vieux château a été vendu et démoli.

Pendant nos troubles civils de 1790, le nouveau château, qui n'avait presque pas souffert, fut converti en un *établissement national, destiné à diverses épreuves, sous la surveillance immédiate du comité de salut public.* En conséquence, il fut métamorphosé en forteresse, que de larges fossés défendaient de l'approche des curieux; des redoutes de distance en distance furent même élevées à l'entour. Nuit et jour on travaillait dans ce vaste atelier à différentes machines de guerre, jusqu'au 16 mars 1795, que le feu se manifesta dans les magasins, et ce château devint la proie des flammes.

Lorsque Buonaparte monta sur le trône, il le fit

réparer entièrement, et meubla les appartemens avec magnificence. Le parc, les jardins et les eaux furent rétablis tels qu'ils étaient auparavant. En 1812, cette demeure fut disposée pour son fils, qui devait y commencer son éducation. En 1814, Louis XVIII rendit le château de Meudon à son antique destination. Il fait partie maintenant des domaines de la couronne, comme résidence royale, quoique nos princes n'y aient point encore fait de séjour.

Les bois de Meudon sont célèbres parmi les Parisiens et même les étrangers. Leur proximité de Paris, et surtout l'agréable ombrage que fournissent les arbres touffus et bien venans qui les composent, les font rechercher de tous les amateurs de promenades solitaires. L'amour y donne souvent des rendez-vous, et dans ses allées isolées, il est peu d'arbres qui n'aient point été témoins des tendres soupirs de quelques amans. C'est surtout près de la jolie fontaine, située à l'une des extrémités de ce bois, en bas du village, que les Parisiens se rassemblent.

Presque tout le territoire de cette commune consiste en vigne. La population peut s'élever à 2,600 hab., quoiqu'il ne s'y trouve pas d'établissemens industriels d'une importance majeure. Le nombre des restaurateurs qui se trouvent dans le village est grand; nous recommandons aux amateurs de la bonne cuisine l'*Hôtel du Dauphin*, et l'*Hôtel de France* à ceux qui préfèrent la pâtisserie.

Le bal qui a lieu les dimanches, lundis et jeudis de chaque semaine, dans la belle saison, est toujours composé de la meilleure société des environs. Ce bal charmant se tient ordinairement sur la lisière du bois, au bas du village, et non loin de la fontaine dont nous avons parlé. On trouve encore à Meudon plusieurs maisons d'éducation et une boîte de la poste aux lettres.

Le Bas-Meudon n'est autre qu'une des dépendances du *Haut-Meudon*; on le considère comme un hameau. Il est remarquable par la manufacture de bouteilles appelée vulgairement *Verrerie de Sèvres*, à cause de son

voisinage de ce bourg. Cet établissement est situé sur les bords de la Seine, et près du beau pont nouvellement achevé.

Voitures, *rue Dauphine*, n° 37. Prix, 1 fr.; les dimanches et fêtes, 1 fr. 25 cent. et 1 fr. 50. Départ de Paris, de 2 h. en 2 h.; retour de Meudon, *idem*, entre les heures de départ.

MONCEAU (LE). *Voy.* DRAVEIL.

MONTFAUCON, autrefois connu sous le nom de *gibet de Montfaucon*. C'est une éminence située au-delà des faubourgs Saint-Martin et du Temple. On appelait encore ce lieu, pour le distinguer des autres destinés à ce triste usage, *fourches de la grande justice*. Sur un massif de maçonnerie de 42 pieds de long sur 30 de large, s'élevaient seize piliers en pierre, qui supportaient de longues pièces de bois transversales, d'où pendaient des chaînes de fer, auxquelles on attachait le cadavre des suppliciés. Un souterrain pratiqué au milieu de cette enceinte était destiné à recevoir les corps desséchés ou tombés en pourriture. Une forte porte fermait cette enceinte, à laquelle on arrivait par une large rampe. Vers la fin du XVIIIe siècle, on combla ce souterrain, et à l'époque de la révolution, la porte, les marches, la rampe, furent brisées; il reste encore des traces des anciens piliers.

Ce lieu a joué un grand rôle durant nos troubles civils et nos guerres de religion. Il est à remarquer que la plupart des hommes fameux dont les corps furent exposés au gibet de Montfaucon, ont occupé le premier emploi dans l'administration des finances : on peut s'en convaincre en lisant les *Mémoires pour servir à l'histoire de France*.

Pierre des Essarts, prévôt de Paris, grand bouteiller de France, et qui avait eu la souveraine administration des finances, fut exécuté aux halles le 1er juillet 1313. Sa tête fut mise au bout d'une lance, et son corps porté au gibet de Montfaucon.

Henri Tappères, prévôt de Paris, fut pendu à

Montfaucon en 1320, pour avoir fait mourir un innocent pauvre, qu'il mit à la place d'un riche coupable, qui avait été, pour ses crimes, condamné à mort.

Girard Gueste, employé dans les finances, sous le règne de Philippe-le-Long. Son successeur, Charles-le-Bel, l'ayant convaincu d'avoir détourné les finances du trésor royal, lui fit donner la question d'une manière si violente, qu'il mourut dans les tourmens. Son corps fut traîné dans les rues de Paris, puis pendu à Montfaucon en l'an 1322.

Macé de Maches, trésorier-changeur du trésor royal, y fut pendu en 1331, le 15 août.

Réné Siran, maître des monnaies, éprouva le même sort en 1333, l'année suivante et le même mois, pour avoir abusé de la confiance du souverain, dans cette place, comme son prédécesseur.

Jean Montaigu, surintendant des finances, fut condamné, en 1409, à être décapité dans les halles de Paris. Son corps fut porté à Montfaucon, et sa tête resta exposée aux piliers des halles.

Jacques de Beaume, surintendant des finances, sous le règne de François Ier, fut pendu à Montfaucon, le 14 août 1527; il était âgé de soixante-douze ans : et beaucoup d'autres encore, que les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de citer.

Ce lieu n'est habité présentement que par un équarrisseur, qui possède une boyauterie très-considérable, et une multitude de rats d'une grosseur monstrueuse, alléchés sans doute par l'odeur des carcasses de chevaux morts dispersées çà et là sur cette colline, et plus encore par le ramas d'immondices de la capitale, que l'on dépose également près de ce lieu.

Nous conseillons aux curieux, tentés de visiter la butte de Montfaucon, de se pourvoir d'un flacon de sels, s'ils ne veulent pas être asphyxiés par les miasmes qu'exhale en tout temps ce lieu de putréfaction.

MONT-GRIFFON (le). *Voy.* Yerres.

MONT-JEAN. C'est une très-belle maison de campagne située sur le territoire de la commune de Vissous, entre ce village et Rungis. Elle a été bâtie sur une éminence où jadis il existait une petite chapelle dédiée à saint Jean ; elle appartient à M. le duc d'Aumont.

MONT-LOUIS (LE PETIT). *Voy.* MONTMORENCY.

MONT-PARNASSE (BARRIÈRE DU). *Voy.* BARRIÈRES.

MONT-PARNASSE (CIMETIÈRE DU). *Voy.* CIMETIÈRES.

MONT-PARNASSE (LE), ou CHAUSSÉE DU MAINE (LA). *Voy.* BARRIÈRES et GUINGUETTES.

MONT-SOURIS (LE). A cet endroit se trouve une entrée pour descendre dans les catacombes de Paris. (*Voy.* CATACOMBES.)

MONT-VALÉRIEN (LE), ou CALVAIRE (LE). C'est un hameau assez considérable, dépendant de la commune de Nanterre. (*Voy. ce mot, relativement à sa position topographique.*) Il doit son origine à plusieurs communautés d'ermites et de moines de différens ordres, qui s'y succédèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Cette montagne, l'une des plus hautes qui soient aux environs de Paris, rassemble encore tous les ans, dans la belle saison, une grande quantité de fidèles, qui vont faire de pieux pèlerinages au calvaire et à l'église qui se trouvent au sommet du Mont-Valérien. Nous y avons vu, il y a trois ans, de jeunes pèlerins et pèlerines y porter des croix très-pesantes. On voit dans ce hameau plusieurs habitations agréables; l'une d'elles appartient à M. Merlin de Douay, qui, pendant la révolution, avait acquis une grande partie des bâtimens des communautés qui y existaient.

Les vues des terrasses du Mont-Valérien sont uniques pour leur étendue et pour la beauté des objets qu'elles offrent : on y découvre les beaux paysages

des environs de Paris, les vastes détours que fait la Seine, à 10 l. à la ronde, et la multitude de villages qui décorent ses rives; c'est un véritable panorama. Ce lieu est, surtout pendant la semaine sainte et les fêtes de la croix, un concours étonnant de peuple et de bourgeois de Paris et des environs, qui viennent admirer les chapelles et le grand crucifix planté par les missionnaires depuis quelques années.

Mais souvent la galanterie et le plaisir ont remplacé le zèle et la pénitence, et plusieurs péchés ont été commis au lieu même de l'expiation : aussi l'autorité, toujours prévoyante, s'est-elle empressée de remédier à ces sortes d'abus.

Tous les étrangers doivent s'empresser de visiter le Mont-Valérien; ils y trouveront à la fois tout ce qui peut être utile aux besoins de l'âme et indispensable aux besoins du corps.

Voitures. (*Voy*. NANTERRE.)

MONTAGNE (LA). C'est un hameau de la commune de Marly-le-Roy.

MONT-FERMEIL, en latin *mons firmalis*, est un beau village qu'entoure de toutes parts la forêt de Bondy. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, canton de Gonesse, et n'est éloigné de Paris, à l'est, que de 4 l.; on y arrive par une route pavée qui aboutit à la grande route d'Allemagne.

Ce village très-ancien avait, au XIII[e] siècle, une léproserie, et il y existait, à cette époque, une coutume imposée à la ci-devant seigneurie par une abbaye voisine (1).

Nous la rapportons *textuellement*, comme nous la voyons dans le *Miroir de l'ancien et nouveau Paris*, de Prudhomme, de l'an 13 (1804).

« Ce Montfermeil, au temps des nobles us,
Etait dépendance de Chelles;

(1) L'abbaye royale de *Chelles*, qui jouissait alors de très-grands priviléges. (*Voy. ce mot*).

Et le seigneur, comme ses malotrus,
Esclaves de l'abbesse, ou matrone ou pucelle :
Le rusé temps que le temps qui n'est plus !

Voir monseigneur béni par une femme (1),
Ce ne sont là que des faits tout chenus ;
Monsieur ici venait devant madame,
Nu comme un ver, entendre un *Oremus*..... :
Le pieux temps que le temps qui n'est plus !

A ses reins tombe un bout de cordelette
Que prend madame, en disant : *A qui tient* (2) ?
Corps nu, corps ceint,
Qui de nous deux est une femelette ?
— *Ah ! dit monsieur, grâce pour les corps nus !*
Puis il pouvait reprendre sa jaquette :
Les jours heureux, la gentille amusette !
L'aimable temps que le temps qui n'est plus !

Ce village est parfaitement bâti, et renferme plusieurs maisons de campagne extrêmement agréables, parmi lesquelles on remarque avec plaisir celles de MM. Cailiot de Coqueromont, et Renouard. Outre le château seigneurial occupé par madame Hocquart, il en existe un autre appartenant au général Loison. Ce qui fait surtout l'agrément de ce lieu, c'est que, quoique placé sur une hauteur, l'eau y est extrêmement abondante.

Le territoire de cette commune est très-varié ; on y trouve des vignes, des terres labourables, des légumes et des fruits La population s'élève à 1,000 hab. Il se tient dans ce village une foire considérable, appelée *foire Saint-Michel*. Elle a lieu le quatrième dimanche de septembre. On y trouve encore des carrières de plâtre, et plusieurs tuileries. Il y a une très-bonne auberge.

Voitures, les mêmes que celles de Bondy.

(1) Comme à *Fontevrault*, autre abbaye royale, encore plus en renom que la précédente. Elle était située dans l'ancienne province d'Anjou, maintenant département de Maine-et-Loire.

(2) Voir Heurtaut, *Panorama parisien*.

MONTGERON, village du dép. de Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Leger, à 4 lieues 1/2 au S. E. de Paris, par la grande route de Lyon qui le traverse entièrement.

« La situation de ce village, dit M. Ch. Oudiette, sur une hauteur, est l'une des plus agréables de cette contrée. On y remarque un superbe château qui a appartenu à M. le marquis de Boulainvilliers, prévôt de Paris, avec un parc de plus de 80 arpens. Rien de plus enchanteur que les points de vue offerts par cette belle habitation : les jardins, l'orangerie, les parterres, les terrasses, les eaux et les bosquets, tout y est de la plus grande magnificence. Il faut y ajouter une superbe avenue qui conduit du château à la forêt de Sénart, qui servait de rendez-vous à la cour, dans les temps de chasses de cette forêt. C'est une des plus belles que l'on puisse voir dans les environs de Paris. »

Le beau domaine de Montgeron appartient présentement à M. Pages.

Ce lieu renferme plusieurs maisons de campagne remarquables; le territoire est tout en labour. On compte 1,200 habitans; il n'y existe aucun établissement.

Voitures, *rue Saint-Antoine*, nº 62. Prix, 1 fr. 80 cent. Départ de Paris, tous les jours, à 5 h. du soir; retour également.

MONTMARTRE (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

MONTMARTRE. La situation de ce gros village, placé sur la butte qui en porte le nom, est l'une des plus remarquables qui existent aux environs de Paris, tant par sa haute antiquité, que par les souvenirs historiques de toutes les époques qui s'y rattachent essentiellement.

Montmartre fait partie du département de la Seine, et touche aux barrières de Paris. La pop. est évaluée à 3,000 hab., y compris les hameaux de *Clignancourt*

et celui dit *la France nouvelle*, dont l'existence ne date que d'une dixaine d'années.

Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur la première origine de Montmartre, ni sur son nom primitif. La plus commune et la plus croyable, c'est que le nom de cette montagne vient d'un temple qui y était élevé au dieu Mars. Le moine Abbon, dans son poème latin fait en 826, l'appelle *Mons Martis*. Quelques auteurs prédécesseurs, tels que Frédégaire et Hisdouin, l'avaient appelé *Mons Mercurii*, sans doute à cause du temple dont nous venons de parler; d'autres enfin l'appellent *Mons Martyrum*, parce qu'ils prétendent que ce fut au bas que Saint-Denis et ses compagnons furent martyrisés.

Sauval assure que Montmartre doit s'appeler *Montmarte* sans *r*, parce qu'il prétend à son tour que, dans l'origine, il s'appelait *Mons Martiis*, à cause d'un temple elevé sur cet emplacement au dieu Mars, et il assure avoir reconnu, le 24 mai 1657, lors de la bénédiction d'une abbesse de ce lieu, quelques vestiges de ce temple dans le jardin de l'abbaye.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les ruines du temple de Mercure sont authentiques. Les anciens titres de cette abbaye en font mention, et on voyait encore, en 1618, les fragmens d'un autel qui, par la suite, fut enlevé et transporté au musée des monumens français, et un grand pan du mur de ce temple dans une niche duquel était juchée une figure du dieu. Un ouragan renversa ce mur, et cette figure disparut.

En 1737, des amateurs d'antiquités fouillèrent dans cette montagne, et publièrent qu'ils y avaient trouvé des objets précieux et des antiquités qu'ils s'obstinèrent à ne pas montrer, peut-être avaient-ils d'excellentes raisons pour cela.

Dès l'an 627, la montagne de Montmartre était couverte, de maisons, puisque Frédégaire raconte dans sa chronique, que Clotaire II fit enfermer à Montmartre un seigneur saxon qui avait assassiné un certain Ermenaire, maire du palais, auquel il était fort attaché, afin d'arranger son affaire avec les mem-

bres de cette famille qui voulaient user de représailles.

Montmartre fut détruit presque entièrement pendant le siége de Paris par les Normands, en 886. En 978, lors de la guerre que l'empereur Othon II fit contre Hugues Capet, ce prince établit son quartier-général à Montmartre. Burchard de Montmorency, seigneur d'une grande partie de Montmorency, en 1096, le céda, en 1133, au roi Louis-le-Gros et à la reine Adélaïde sa femme, pour y établir le monastère fameux dont nous parlerons.

Ce village, que nous avons vu de nos jours transformé en forteresse, avait déjà, vingt-deux ans auparavant, reçu la même destination. Au 10 août 1792, l'assemblée nationale avait décrété la formation d'un camp de 20,000 hommes sur la butte Montmartre. Cet endroit offrait un superbe emplacement pour établir des batteries; en conséquence, de grands travaux avaient été commencés à cet effet. C'était contre Paris que ces mesures avaient été prises; mais Paris étant resté tranquille, quelque temps après sa formation, l'assemblée nationale donna les ordres nécessaires pour dissoudre ce camp qui ne pouvait que donner de l'ombrage aux habitans de la capitale.

En 1814, ce fut pour défendre Paris contre l'aggression des étrangers, que l'on fortifia de nouveau cette hauteur. L'exécution qui, chez Buonaparte, suivait presque toujours la pensée, fit que les ingénieurs chargés de la défense de la capitale de la France, travaillèrent, avec une activité qui tenait du prodige, à rendre, par le moyen de leur art, cette hauteur ses remparts naturels.

Dès le 28 mars, l'armée française, commandée par le maréchal duc de Raguse, et qui avait quitté ses positions de Bondy pour se replier sur Paris, s'était arrêtée sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville, et d'après les dispositions d'attaque faites par le conseil général des alliés, le général Blucher devait attaquer cette position, tandis que le général Barclay de Tolly, avec le corps d'armée russe, devait se por-

ter sur Belleville, et le 30 au matin, on se battait avec un acharnement sans exemple, entre Pantin et Romainville, que la position de Montmartre n'était même pas menacée, quoiqu'ils aient eu connaissance que le quartier-général avait été transporté sur cette montagne, et que le roi Joseph, frère de l'empereur, s'y trouvait en personne avec un nombreux état-major, mais aussi avec un faible corps de troupes.

« Sur les deux heures (dit M. Saint A...), le lieutenant-général de Buonaparte, sentant que l'instant de la chute était arrivé, et déterminé à se mettre à l'abri de tout événement par la fuite, envoya au duc de Raguse le colonel Peyre, avec l'autorisation de demander une capitulation s'il le jugeait nécessaire. Ces dernières dispositions faites, Joseph abandonna Montmartre, rentra dans Paris, et bientôt alla rejoindre à Blois l'impératrice et les débris du gouvernement de Napoléon.

«Joseph, en abandonnant Montmartre, n'avait laissé que quatre cents dragons commandés par un seul colonel, pour défendre cette position importante. Vingt mille hommes de l'armée de Silésie, infanterie et cavarie, s'avancèrent alors fièrement contre cette poignée de Français; et cette poignée de Français, qu'animait également l'amour de la patrie et celui de la gloire, bien loin de chercher à fuir, s'obstinaient à vouloir défendre le poste confié à leur courage. Fermes au pied de leurs pièces, et forts seulement de leur valeur, ils chargèrent l'ennemi avec leur impétuosite accoutumée, et, chose incroyable si des Français n'avaient point été là, ils eurent la gloire de repousser plusieurs fois cette masse effrayante d'assaillans : quatre cents Français résistèrent avec quelque avantage à vingt mille étrangers qu'un combat si inégal ne pouvait pas avoir fatigués! Cependant à chaque seconde les rangs de ces nouveaux Spartiates s'éclaircissaient, et bientôt, comme ceux des Thermopyles, ils allaient tous périr, victimes de leur généreux dévouement, quand le colonel qui les commandait, s'apercevant qu'ils allaient être tournés par la plaine de Neuilly,

fit sonner la retraite, et laissa l'ennemi stupéfait d'une audace qui, durant cette journée mémorable, s'était montrée la même dans tous les rangs de l'armée française. »

Ce fait d'armes est un des plus beaux de ceux qui ont illustré la campagne de 1814.

C'est alors que Montmartre fut occupé par le corps d'armée russe, vers les trois heures de l'après-midi.

Un spectacle nouveau s'offrit cette même nuit aux habitans de la capitale; d'innombrables feux allumés dans les bivouacs, sur la longue chaîne de collines qui, de l'E. à l'O., sert de ceinture à Paris, répandaient dans les ténèbres une lumière vive et brillante.

C'est en observant ces feux de détresse qui leur annonçaient la fin de leur gloire militaire, que les Parisiens purent se rappeler que, quelques mois auparavant, Buonaparte leur avait juré, que, lors même que les armées russe et prussienne coalisées contre lui occuperaient les hauteurs qui dominent sa bonne ville de Paris, il ne rendrait pas un seul des villages réunis à son vaste empire par le droit de conquête.

En 1815, après les désastres de Mont-Saint-Jean, l'armée alliée passa la Seine, et se répandit sans obstacle sur toute la rive droite de la Seine. D'après la convention, Montmartre devait être livré le 5 juillet aux troupes étrangères; nos troupes ayant évacué cette hauteur, les Anglais commandés par lord Wellington, en prirent possession. Il n'en fut pas de même en 1814. Les Russes, qui avaient occupé Montmartre lors de la première invasion, l'avaient en quelque sorte respecté; et les propriétaires n'eurent pas trop à se plaindre de ce voisinage; mais en 1815, les Anglais le ruinèrent entièrement, et il n'est pas, dans ce malheureux village, une seule maison qui n'ait été saccagée par les troupes sous les ordres de ce noble Wellington, d'impérissable mémoire en France.

On voit encore, sur la hauteur, le fragment d'un obélisque, sur la face méridionale duquel était gravée l'inscription suivante :

L'AN 1736,
CET OBÉLISQUE A ÉTÉ ÉLEVÉ PAR ORDRE DU ROI,
POUR SERVIR D'ALIGNEMENT
A LA MÉRIDIENNE DE PARIS DU CÔTÉ DU NORD.
SON AXE
EST A 2,931 TOISES 2 PIEDS, DE LA FACE MÉRIDIONALE
DE L'OBSERVATOIRE.

Cet obélisque était un des quatre-vingt-seize que l'on avait projeté d'élever d'espace en espace dans toute la longueur du méridien de Paris qui traverse la France du S. au N.; cette ligne, qui passe par l'église Saint-Sulpice, et dont la perpendiculaire est élevée à l'Observatoire royal, a puissamment servi au travail de la carte générale de France.

A la latitude de l'Observatoire de Paris, le degré de longitude a été trouvé de 37,568 toises, la minute de 626 toises, et la seconde de 10 toises 1/2; et dans l'hypothèse que la terre est aplatie par ses pôles, d'un 187e, ce degré est de 37,822.

Pour la latitude, on a trouvé que de Paris à Amiens le degré était de 57,069 toises.

La célèbre abbaye de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Montmartre, en 1133, par Louis-le-Gros et sa femme Adélaïde, existait de même intacte avant la révolution. Elle fut détruite, comme toutes les autres, en 1792. On en voit encore des ruines très-curieuses; mais le terrain sur lequel elles sont situées venant d'être acheté, le nouveau propriétaire s'occupe de les faire disparaître entièrement.

C'est près de cette abbaye qu'était située une chapelle plus ancienne encore et non moins célèbre, appelée *Chapelle des Martyrs*, qui attirait un grand concours de fidèles; on avait découvert dans un de ses caveaux un autel, et l'on fit répandre le bruit que c'était celui sur lequel Saint-Denis avait dit la messe lorsqu'il s'était caché pour se soustraire aux persécutions dirigées contre les chrétiens. Ce bruit, quoique dépourvu de tout fondement, ranima l'ancienne

dévotion que l'on avait pour ce saint, et la ville et la cour y vinrent en foule. Un historien prétend que les pauvres maris qui sont les martyrs de la méchanceté de leurs femmes venaient y faire une neuvaine comme étant de la même confrérie, et que les femmes prirent en affection un autre saint qu'elles invoquaient dans une chapelle de l'abbaye; elles l'appelaient *saint Raboni*, à cause qu'il avait la vertu de *rabonir* les maris.

Une d'elles avait fait une neuvaine à *saint Raboni* pour demander la conversion de son mari; peu de jours après celui-ci mourut. *Que la bonté du saint est grande!* s'écria-elle, *il m'a donné plus que je ne lui demandais.* -

On voit encore les restes de cette chapelle; on peut même distinguer quelques restes des peintures à fresque qui ornaient le dôme et quelques piliers.

Montmartre possède dans son sein un établissement philantropique, digne de figurer à côté des plus célèbres de la capitale. C'est une grande et belle maison avec jardin, connue sous le titre d'*Asile de la Providence*.

Elle est destinée à l'entretien d'une centaine de vieillards et d'orphelins des deux sexes; la moitié de ces infortunés y est reçue gratuitement, mais les autres paient une modique pension; c'est aux augustes personnages qui composent la société respectable de la Providence, et au propriétaire de la maison, que ces malheureux sont redevables des soins qui leur sont donnés si généreusement.

Il y a beaucoup de maisons de campagne tant dans ce village qu'aux alentours. Deux pensions de jeunes gens y sont établies, l'une dirigée par M. Mercier, l'autre par M. Maillot.

La belle habitation construite à côté et en partie sur l'emplacement de la ci-devant abbaye, est très-spacieuse. Nous ignorons qui en est propriétaire.

Le territoire de cette commune consiste en vignobles et en terres labourables; mais ses principales ressources sont les carrières nombreuses qu'il ren-

Hocquart jeune sc.

ENGHEIN-LES-BAINS

ferme. La masse énorme de plâtre que cette montagne gypseuse fournit est incroyable : ce sont là, sans contredit, ses seules richesses.

Un grand nombre de guinguettes sont établies dans le village de Montmartre, appelé communément *la butte*, et dans ses dépendances. Chaque moulin est un cabaret où, les dimanches et les jours fériés, un grand nombre d'habitans de la capitale se donnent rendez-vous pour s'y divertir. La plus célèbre de ces guinguettes est celle connue sous le nom du *grand poirier*, ainsi nommée parce qu'il existe dans le jardin de cette maison un poirier entre les branches duquel on a pratiqué une espèce de salle, avec une table et des siéges, où plusieurs personnes peuvent se réunir pour y manger.

On ne trouve aucun établissement industriel remarquable. Il y a une boîte de la poste aux lettres.

MONT-MEILLANT. C'est ainsi qu'on appelle une ancienne tour, avec traces de fortifications en ruines, mais que l'on peut encore distinguer parfaitement, située sur le territoire de la commune de Morfontaine.

MONTMORENCY, ou ENGHIEN. Cette petite ville appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et d'une brigade de gendarmerie. Elle n'est éloignée de Paris, au N., que de 3 l. 1/2, en passant par Saint-Denis, la route de Pontoise, et une chaussée à droite aboutissant à cette dernière route, ou encore en suivant celle de Calais, et passant par Groslay. (*Voy. ce mot.*)

Les ombrages de la vallée de Montmorency sont moins célèbres peut-être par leur fraicheur que par les brillantes inspirations qu'ils ont fournies aux hommes qui ont le plus illustré la littérature et les arts. C'est dans une humble habitation de ce beau vallon que Rousseau a écrit les pages tour à tour brûlantes et naïves de la *Nouvelle Héloïse*, ses lettres pleines d'une philosophie si aimable à M. *de*

Malesherbes, et ces autres lettres où respire le feu d'un amour qui, pour n'avoir rien de romanesque, n'en est pas moins le monument le plus extraordinaire du degré d'exaltation auquel la vue et la jouissance d'une campagne charmante peuvent porter le sentiment dans une ame ardente et passionnée. C'est dans le même séjour que Grétry retrouvait, dans les derniers jours de sa longue carrière, quelques-uns de ces accords enchanteurs, qui, pendant un demi-siècle, avaient fait les délices des vrais connaisseurs de musique savante, dramatique et mélodieuse tout en même temps.

Sans entrer dans les détails chronologiques et étymologiques de la naissance de cette ville, dont tous nos historiens se sont beaucoup et longuement occupés, nous nous contenterons de dire que son origine remonte aux temps des Romains; qu'elle dut son nom au préteur *Morentius*, qui y commandait une colonie, bâtit un château et fit appeler ce lieu *Mons Morentii:* que l'illustre famille qui porta le nom de *Burchard* en fit sa résidence après en avoir adopté le nom. Quoique par suite, la confiscation ait arraché cette terre aux *Montmorency*, une des familles de France plus illustre encore, pour la transmettre à la maison de Condé, aucune de ces circonstances n'avait eu le crédit de tourner les yeux de l'Europe entière sur cette petite vallée avant l'année 1756.

Louis XIV voulut changer le nom de Montmorency en celui d'Enghien, et Louis XVIII confirma, par des lettres-patentes, cette dénomination nouvelle. La Convention aussi, sur la demande des habitans de Montmorency, avait voulu donner à ce lieu le nom d'*Émile;* mais, en dépit de tant d'appellations diverses, les habitans de cette commune et ceux de Paris s'obstinèrent toujours à le nommer Montmorency.

En y arrivant, les regards s'arrêtent d'abord sur la place du village et sur un vaste hangar, où sont rangés une grande quantité d'ânes tout bâtés et bri-

dés, ayant l'air d'attendre que quelques timides cavaliers de l'un ou de l'autre sexe veuillent bien les choisir pour monture (le prix de la location est ordinairement d'un franc par heure); ensuite, les yeux reposent avec complaisance sur un beau cheval blanc. Il est au râtelier, il hennit, ses crins se dressent. Cette enseigne a été peinte par notre célèbre Gérard, qui en a fait cadeau au maître de l'hôtel, M. Leduc, le plus fameux restaurateur du lieu, en reconnaissance d'un service que celui-ci lui avait rendu. Un tableau de Gérard servir d'enseigne! cela a dû faire scandale à Paris: certaines gens en ont été révoltées, et cependant cela ne devrait étonner personne; l'œuvre du talent peut, sans déroger, servir d'enseigne à ceux qui viennent chercher les souvenirs et les inspirations de Jean-Jacques. Avant de passer outre, il est juste de citer encore parmi les restaurateurs M. Bussière, comme faisant une excellente cuisine.

Sans sortir du village et, de cette place, on aperçoit l'église de Montmorency. Elle peut être comparée à une cathédrale. C'est un chef-d'œuvre dans le genre gothique du XIVe siècle. Elle était autrefois célèbre, comme renfermant les tombeaux de plusieurs chefs de la maison de Montmorency: on remarquait particulièrement celui du fameux Anne de Montmorency, qui fut transporté de cette église dans le musée des monumens français, où tous les amateurs de monumens funèbres ont pu l'apprécier à leur aise.

Près de l'église sont les maisons remarquables de cette commune: l'une appartient à M. Goix de Mauroy; l'autre est celle

« Du César de la béchamelle,
L'Alexandre du rosbiff. »

c'est-à-dire du fameux Véry, retiré à Montmorency comme le rat de La Fontaine dans un fromage.

Celle que l'on aperçoit positivement dans l'enceinte du cimetière était encore naguère habitée

par l'un de nos plus féconds chansonniers, et de plus créateur du vaudeville, le chevalier de Piis.

Il ne reste plus aucune trace de l'ancien château seigneurial ; mais celui dit *de Luxembourg* mérite l'attention du voyageur : bâti sous le règne de Louis XIV, il appartenait encore, il y a peu d'années, à madame Crosat. Cette propriété est surtout remarquable par ses magnifiques points de vue, l'abondance de ses eaux et ses élégantes plantations.

Il se tient à Montmorency un marché considérable le mercredi de chaque semaine, et on y fabrique différentes sortes de tulles et de dentelles : on y trouve deux maisons d'éducation ; l'une de jeunes gens, dirigée par M. Léger, chef d'institution, et l'autre de jeunes demoiselles.

On a la facilité de se procurer des logemens dans cette petite ville pour y passer la belle saison. Indépendamment des maisons bourgeoises sous le titre de *pensions*, où l'on trouve, à un prix modéré, la table et le logement, M. Mérard, épicier, demeurant sur la grande place, tient un hôtel garni très-bien entendu ; c'est dans son établissement que se trouve la boîte de la poste aux lettres.

Il existe dans l'intérieur de la ville de Montmorency d'anciennes tourelles, portes et murs de clôture curieux par leur antiquité ; les Oratoriens et les Mathurins y possédaient encore, avant la révolution, une communauté. L'Hôtel-Dieu, qui avait été fondé par les ducs de Montmorency, subsiste toujours.

La culture principale du territoire est en vignes. On y recueille beaucoup de fruits, surtout les cerises connues sous la dénomination de *cerises de Montmorency*. La population de la ville, jointe à celle des habitations isolées qui se trouvent en quantité sur le territoire de cette commune, peut s'élever à 2,000 habitans : elle ne possède, du reste, aucun établissement industriel.

Montmorency, quoique bien déchu de son ancienne splendeur, est encore le lieu le plus célèbre et le plus agréable des environs de Paris. Parmi les

lieux les plus fréquentés de ce charmant séjour, le plus remarquable est, sans contredit, l'habitation connue sous le nom d'*Ermitage de J.-J. Rousseau*.

C'est là qu'un seul homme, un écrivain, sans famille, sans fortune, sans titre que celui de *simple citoyen* d'une des plus petites républiques, y vint cacher une existence consacrée à l'étude; et le nom de Montmorency, protégé du nom de Rousseau, s'inscrit en lettres ineffaçables sur la carte littéraire du monde. Toutes les illustrations qui s'attachaient à ce séjour sont vaincues par celles de l'auteur du *Devin du village;* toutes les pompes de la dignité féodale sont effacées devant l'intérêt qu'inspire un apprenti, greffier, graveur, valet de chambre, séminariste, secrétaire du cadastre, maître de musique, précepteur, caissier, copiste, et qui devait un jour, sans cesser d'être le jouet de la fortune, forcer les mères à remplir le plus saint de leurs devoirs, apprendre à l'homme à ne compter que sur son travail et son industrie, se voir demander des lois pour une nation brave et généreuse, donner à la morale un charme inconnu, faire enfin une révolution dans l'éducation, dans les mœurs, dans les arts et dans la politique.

C'est dans la belle vallée de Montmorency, à l'entrée de la forêt, qu'en 1659, un ermite, nommé Le Roy ou *le saint homme,* fit construire, sur un terrain de quinze perches, une petite chapelle, et un ermitage clôturé, qui ne fut terminé qu'en 1675. Il paraît qu'à cette époque on ne bâtissait pas aussi vite que de nos jours. L'année suivante un nommé Le Brit, qui avait l'intention de se faire ermite et d'habiter avec *le saint homme*, acheta un terrain de vingt perches qu'il vendit à un nommé Cavilliers, déjà propriétaire d'un terrain près de la fontaine, qui fit bâtir une terrasse qui s'écroula, et dont on voit encore l'ancienne base sous la terrasse actuelle. L'ermite Le Roy fut attaqué par le sieur Cavilliers, et condamné, par une sentence rendue au bailliage d'Enghien, le 4 mars 1688, à payer par moitié la partie

du mur à relever, comme étant pour moitié dans la cause de la dégradation. Peu de temps après *avoir jeté le froc aux orties*, celui-ci le vendit à un sieur Talan, qui devint propriétaire de tout le terrain environnant l'ermitage de Le Roy, après la mort *du saint homme*.

Les héritiers du sieur Talan élevèrent sur ce terrain une espèce de bâtiment, et ce petit bâtiment n'est autre que l'ermitage actuel, tel qu'il était avant que madame d'Epînay n'y fît faire les réparations et augmentations indispensables pour que Jean-Jacques vînt l'habiter.

Le 4 mars 1698, l'ermitage fut vendu avec toutes ses dépendances à un Amador Duplessy de Richelieu.

En 1716 l'ermitage de Le Roy, *le saint homme*, passa entre les mains du prince de Condé, et y resta jusqu'au 1er avril 1722. C'est alors que le sieur Mathas, procureur fiscal de Montmorency, en devint propriétaire, en vertu d'un acte de vente passé entre le prince de Condé et lui, ledit jour. A cette époque, ce petit réduit ne contenait que quinze perches; il passa ensuite entre les mains de madame d'Epinay, propriétaire du château de la Chevrette, qui fit construire, pour Rousseau, le petit ermitage qu'elle lui donna pour habitation. Ce lieu avait toujours servi de potager au château.

Ce fut le 9 avril de l'année 1756, que Jean-Jacques vint prendre possession de cette demeure. Il était déjà célèbre, et bien que ses plus beaux ouvrages, l'*Emile* et l'*Héloïse*, ne fussent point encore composés, il avait occupé l'attention et l'admiration de l'Europe, en publiant son fameux paradoxe sur la question de savoir : *si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. Les philosophes le connaissaient par son discours sur *l'origine de l'inégalité parmi les hommes*; les artistes par son *Dictionnaire de musique*, et les gens du monde par les représentations multipliées du *Devin du village*.

Il venait d'épouser Thérèse et de quitter la maison

de M. Dupin de Francueil, en renonçant aux émolumens d'une petite place de caissier, pour vivre libre et du produit de sa patience à copier de la musique.

Déjà, il avait retiré de la connaissance du grand monde, et de son commerce avec les gens de cour et les gens de lettres, un profond dégoût de la société et un vif amour de la solitude pour laquelle il était né.

Mais à l'époque désastreuse de la révolution, cet asile fut profané; jusqu'à ce que M. de Belzunce, gendre de madame d'Epinay, en devint propriétaire. Peu de temps avant nos premiers troubles civils (1787), il avait fait démolir (par un motif de jalousie, à ce que l'on dit) son château de la Chevrette. Il émigra plus tard (1790), et l'ermitage devint propriété nationale.

Il fut loué d'abord à différens particuliers, parmi lesquels on distinguait: Bénard, architecte, et Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Ce dernier fut contraint de l'abandonner à l'infâme Robespierre, le 6 thermidor de l'an 2 (1794). Robespierre y coucha la nuit du 6 au 7, et c'est là qu'il fit sa fameuse liste de proscrits. Le 7 il retourna à Paris, porteur de cette liste fatale, mais l'heureux 9 thermidor parut, et le 10.... On sait comment le monstre expia ses forfaits.

La nation vendit l'ermitage à un nommé Devouge, le 27 frimaire an 5. De cette époque, jusqu'au troisième jour complémentaire an 6, l'ermitage fut vendu quatre fois, par actes sous seings privés. Comme on le voit, tous ces propriétaires d'un jour mirent fort peu d'intérêt à habiter ce séjour enchanteur.

Il était réservé à Grétry de succéder à Jean-Jacques, et de remplir une seconde fois ce lieu chéri de nouveaux et intéressans souvenirs. Il fit l'acquisition de cette aimable solitude, le troisième jour complémentaire de l'an 6, en l'étude de Me Paulmier, notaire à Paris.

L'ermitage de Jean-Jacques et de Grétry, par suite de contestations survenues dans la famille de ce dernier, avait été mis en vente à la chambre des notaires, et personne ne s'était encore présenté. Enfin,

le 3 septembre 1814, il fut adjugé sur enchères à M. Flamand-Grétry qui avait épousé une des nièces du célèbre compositeur.

Cet ermitage n'est plus ce qu'il était du temps où Jean-Jacques l'habitait. On n'y trouve plus l'*ours*, comme l'appelait madame d'Epinay; on y trouve M. Flamand, qui sait parfaitement apprécier le bonheur qu'il a de posséder, ainsi que sa famille, une demeure où sont nés deux de nos chefs-d'œuvre en littérature et en musique, par la grâce et l'hospitalité avec lesquelles il accueille journellement les nombreux visiteurs tant français qu'étrangers, presque toujours avec des ânes, qui s'empressent de se rendre à l'ermitage lorsqu'ils vont à Montmorency. En cela nous aimons à rendre cette justice; c'est que personne, mieux que M. Flamand-Grétry, n'est à même de rappeler aux nombreux visiteurs des deux sexes, non seulement les anecdotes qui se rattachent à ce lieu si plein de touchans souvenirs, mais encore à leur faire voir les objets et ustensiles qui servaient habituellement à l'usage des deux hommes célèbres qui ont successivement habité l'ermitage.

Maintenant, au lieu d'un simple potager où poussaient les laitues de Rousseau, on entretient dans cet ermitage un parterre bien symétrique, des bosquets bien alignés, des cataractes de deux pieds de haut, un pont chinois de trois pieds de large sur quatre de long, et un jet d'eau dont le tube ferait frémir M. de Pourceaugnac.

En face de l'ermitage, et de l'autre côté de la route, on remarque une petite maison qui en dépend, appelée *le Chalet*. Cette maisonnette et le jardin paysagiste dont elle est accompagnée, fait honneur au goût de M. Flamand qui a fait construire le tout.

Lorsque Jean-Jacques quitta l'ermitage, il alla s'établir dans une maison du village appelée *Mont-Louis*, située à l'extrémité de Montmorency, derrière la hauteur appelée *butte Jonvelle*. Cette demeure enchantée mérite bien qu'on en parle.

Rousseau acheva dans cette habitation la *Nouvelle-Héloïse* qu'il avait commencée à l'ermitage, ainsi qu'*Emile* et le *Contrat social.* On y trouve des inscriptions intéressantes, relatives au séjour que Jean-Jacques y a fait. Sur la terrasse du jardin qui conduit au donjon, on voit encore une table de pierre qu'il y fit poser, et quatre tilleuls qu'il y planta de ses mains, avec des lilas, des seringats et des chèvrefeuilles : ils forment un charmant bosquet. Sur cette table de pierre sont gravés les vers suivans, de Gabriel Brizard:

> C'est ici qu'un grand homme a passé ses beaux jours,
> Vingt chefs-d'œuvre divers en ont marqué le cours :
> C'est ici que sont nés et Saint-Preux et Julie ;
> Et cette simple pierre est l'autel du génie.

Au-dessus de la porte de la maison on a placé cette inscription :

« Cette maison, appelée ci-devant le *petit Mont-* « *Louis*, a été habitée par Jean-Jacques Rousseau « à sa sortie de l'ermitage, depuis le 15 décem- « bre 1757, jusqu'au 9 avril 1762, qu'il en fut arraché « à deux heures après minuit, par ses amis, le ma- « réchal de Luxembourg et le prince de Conti, qui « voulurent le soustraire au décret de prise de corps « lancé contre lui, le 8 du même mois, par le parle- « ment de Paris, après la publication de l'Emile. In- « dépendamment de l'*Emile*, Rousseau composa ici « sa *Lettre sur les spectacles*, le *Contrat social*, et « mit la dernière main à sa *Nouvelle-Héloïse.* »

A l'extrémité du jardin s'élève encore le vieux donjon où Jean-Jacques écrivit cette fameuse lettre à d'Alembert *sur les spectacles.*

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans un état de malaise presque continuel, il allait tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dîner, dans ce réduit qui, terminant l'allée

en terrasse, et dominant la vallée et l'étang de Montmorency, lui offrait pour terme de point de vue le simple et respectable château de Saint-Gratien. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de son cœur, il composa cet ouvrage dans l'espace de trois semaines.

Cette propriété appartenait naguère aux demoiselles Gogat; elle appartient maintenant à M. Bidaud, un de nos peintres de paysage les plus distingués.

En sortant de Montmorency, en suivant du côté de l'étang la chaussée un peu rude qui mène à Saint-Gratien (*voy. ce mot*), on aperçoit un petit enclos moitié jardin, moitié prairie. C'est là qu'il faut descendre pour approcher de l'établissement des *nouvelles eaux minérales*, tenu sous le titre de *bains*, par M. Pelligot.

C'est sur le bord oriental de l'étang de Montmorency, a une distance égale des jolis villages de Deuil, d'Epinay, Soisy et Saint-Gratien, que sont les sources qui fournissent l'eau sulfureuse connue sous le nom *d'eaux d'Enghien*. On éleva, il y a trois ans à peu près, sous la direction de M. Louis Moreau, architecte, un vaste bâtiment à l'italienne d'une architecture aussi simple qu'élégante. Il est destiné à recevoir à la fois les personnes auxquelles ces eaux bienfaisantes pourraient être nécessaires, et celles plus nombreuses encore qui, à l'époque de la belle saison, désertent la capitale pour aller chercher à la campagne un air plus pur, et les distractions sanitaires qu'elle présente.

Tout semble avoir été prévu pour les soins et la commodité des locataires qui peuplent tous les ans cet utile et charmant établissement à l'époque où la nature renaît.

Quarante chambres de maître élégamment meublées, qui toutes ont vue sur les points de vue les plus pittoresques de la vallée de Montmorency, sont disposées de la manière la plus commode; on y trouve

en outre un excellent restaurateur dont la cave *soignée* n'est pas dédaignée des nombreux buveurs d'eau qui le visitent.

Une glacière, des écuries et remises pour plus de quarante chevaux; enfin tout ce qu'un établissement de ce genre peut présenter d'attrayant.

Le prix de la location des appartemens est déterminé par un tableau dont la direction donne connaissance.

Ces prix sont fixés d'après l'étendue et l'ameublement des appartemens ou chambres; ils sont tous très-modérés, et il suffira de dire, à cet égard, qu'il y a plus de vingt chambres dont le prix de location n'est que de deux ou trois francs par jour.

Les appartemens sont garnis de lits en fer, de bons couchers, de beau linge et de meubles neufs.

La maison est tenue avec la propreté la plus rigoureuse.

Il est nécessaire de retenir son logement quinze ou vingt jours à l'avance, si l'on veut être assuré d'en avoir un dans l'intérieur de l'établissement.

Il n'est point de Parisiens, point d'habitans de nos provinces, point d'étrangers amenés dans la capitale par l'intérêt des lettres, des arts, ou même par celui du commerce, ou enfin par une oisiveté ou une curiosité un peu généreuse, qui ne s'empressent de visiter ces campagnes, et surtout cette vallée renommée; nuls points des environs de Paris ne méritent davantage l'admiration des voyageurs; c'est surtout le jour de la fête patronale de Montmorency, qui a lieu les deux dimanches qui suivent le 25 juillet, que la foule abonde dans ses campagnes délicieuses. Le bal, qui se tient sous le bosquet de maronniers placé en avant de l'*Ermitage*, appelé communément *bal de la Châtaigneraie*, est extrêmement remarquable par la classe de société dont il est composé. Ce sont les personnes les plus riches et les plus élégantes des nombreux villages environnans. On y remarque toujours beaucoup d'équipages, et on y danse tous les dimanche, lundi et jeudi de chaque semaine, à partir de la mi-mai, jusqu'à la mi-septembre suivante.

Voitures. Le principal établissement et le mieux dirigé est situé à Paris *faubourg Saint-Denis*, nº 51. Prix, 1 fr. 25 cent. Départ de Paris, à 9 h. du matin et à 6 h. du soir, tous les jours; retour, *idem*. Les dimanches en été, départ d'heure en heure depuis 6 h. du matin, jusqu'à 9 du soir; retour, *idem ;* alors le prix ordinaire est augmenté de 25 cent.

MONTREUIL (LE GRAND ET LE PETIT). Villages dépendant de la commune de Versailles. (*Voy. ce mot*).

MONTREUIL-SUR-BOIS. C'est un village devenu célèbre par son genre d'agriculture. Il est sans contredit l'un des plus peuplés de ceux qui sont aux environs de Paris. Il dépend du dép. de la Seine, cant. de Vincennes, et n'est éloigné de Paris à l'E. que de 1 l. Ses premières maisons s'étendent pour ainsi dire jusqu'aux barrières de la capitale, mais le gros du village est à la hauteur de Vincennes; on suit cette dernière route pour y arriver. Ce village renferme une population de près de 4,000 hab., et il y a une boîte de la poste aux lettres.

Le premier nom latin de ce village était *Monasteriolum*. L'abbé Lebœuf pense que quelques doyens de l'église de Paris y auraient fait construire un petit oratoire, lequel aurait servi dans la suite de paroisse aux vignerons qui s'y établirent dès l'an 1113; ce qui prouverait que ce village date d'une haute antiquité.

L'église, sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, est assez belle. Charles V, surnommé *le Sage*, y fut baptisé. La flèche du clocher, dont on craignait la chûte, a été démolie il y a quelques années.

« Le château de *Montreau*, autrefois seigneurial, est situé sur une éminence qui lui donne la jouissance d'une vue très-agréable ; le parc est fort étendu et bien planté. On y trouve des sources d'eau vive et de belles fontaines. Ce domaine a été érigé en majorat de baronie par Buonaparte, en faveur de

M. Ménilglaise, père de M. le marquis de Ménilglaise, qui en est actuellement propriétaire.

M. Mereil, maire du lieu, et membre de la société d'agriculture du dép. de la Seine, possède le plus beau et le plus vaste des jardins de Montreuil. »

Ce village a donné naissance à Pierre de Montreuil, le plus célèbre architecte du règne de saint Louis. Le studieux et savant Lenain vivait à Montreuil, c'est là qu'il composa tous ses ouvrages.

Le territoire de cette commune, quoique fort resserré, n'en produit pas moins cette grande quantité de beaux fruits qui réjouissent autant la vue qu'ils délectent le palais.

Les habiles cultivateurs de ce village se sont rendus maîtres de la nature, en perfectionnant surtout la greffe et la taille des arbres fruitiers. Ces murailles tapissées des plus beaux fruits, ces espaliers couverts de fraises et de pois, forment un coup d'œil intéressant, et les gourmets de la capitale doivent quelque reconnaissance à l'admirable industrie de ces jardiniers qui peuplent ses marchés de leurs excellentes productions.

On trouve à Montreuil beaucoup d'excellentes auberges, et quelques carrières dont l'exploitation forme une des branches d'industrie des habitans; mais il n'y existe pas d'établissement industriel.

Voitures. (*Voy.* VINCENNES).

MONTRETOUT. C'est une ferme avec un cabaret, située sur le territoire de Versailles, à gauche du canal et du grand parc. Cette habitation est peu éloignée du village de Saint-Cyr. Il y a un moulin qui porte également ce nom; il est dans les environs.

MONTROUGE (LE GRAND ET LE PETIT). Ce grand et beau village, situé dans la plaine qui porte ce nom, appartient au dép. de la Seine, arr. et canton de Sceaux. Il est près de la route de Paris à Orléans, et n'est éloigné au S. des barrières de la capitale que de 1/2 l.

Ce village s'avance jusqu'au bord de la route, dé-

pouillé d'ombrage et exposé aux tourbillons de poussière qui s'élèvent des routes adjacentes et de son immense plaine, dans les grandes chaleurs. Un beau massif d'arbres, à la tête touffue, qu'on aperçoit sur la droite en allant, protège de son ombre et de sa fraîcheur, contre ces inconvéniens, une demeure agréable aux austérités de la vie monastique. C'est la maison de noviciat de la congrégation religieuse des pères de la foi, dirigée par M. l'abbé Ronsin.

Montrouge paraît de tout temps avoir été voué aux établissemens pacifiques. Il n'eut jamais de château fortifié à l'époque où chaque bourgade avait le sien; sa position, où l'on n'aperçoit aucune trace de terre rouge, et dont le terrain parfaitement plat ne présente pas la plus petite apparence de montagne, a tout-à-fait désorienté les étymologistes qui ne savent au juste à quoi attribuer ce nom de *Montrouge*.

Quelques-uns prétendent, entre autres M. Dulaure, dans un petit ouvrage imprimé en 1787, que Montrouge est ainsi nommé, « d'un seigneur de Mont« lheri, appelé *Guido rubens*, Gui-le-Rouge. Il était « d'usage, dit-il, vers la fin du XIe siècle, de distinguer « les enfans, même ceux de famille, par la couleur « de leurs cheveux. Le surnom de *le roux*, *le rouge*, « *le brun*, *le gris*, *le noir*, ou *tête noire*, *tête rouge*, « ou *tête d'étoupe*, était fort indifférent à l'amour« propre de ceux qui le portaient. »

La première église de ce village, agrandie sous François Ier, en 1533, fut démolie à la fin du XVIe siècle. La nouvelle église est sous l'invocation de saint Jacques-le-Mineur; elle menaçait ruine, et fut fermée il y a une douzaine d'années. Presque toutes les maisons sont blanchies à la chaux, et se dessinent agréablement sur le fond de verdure que forment partout de riches plantations.

Il existe dans ce village un très-utile et très-philantropique établissement. C'est une maison de retraite établie pour les indigens des deux sexes. Ils reçoivent là, gratuitement, le prix de leurs longs et pénibles travaux. (*Voy.* MAISONS DE SANTÉ.)

Les productions du territoire de cette commune, dont le nombre des hab. s'élève à 1,200, consistent principalement en grains. On y rencontre quelques vignes, mais en très-petite quantité. La principale richesse des habitans est leurs guinguettes, leurs carrières et leurs moulins à vent, qui sont les plus abondans de tous ceux qui se trouvent dans le voisinage de Paris.

Le *petit Montrouge* n'est qu'une dépendance du grand; c'est la partie de ce village située le plus près de la capitale. Ce n'est, pour ainsi dire, que la continuation du faubourg de Vaugirard.

MORET. Petite ville traversée par la grande route de Paris à Lyon, située sur le bord de la rivière de *Louing*, à 16 l. entre le S. et le S. E. de la capitale. Elle appartient au dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Fontainebleau. C'est un chef-lieu de canton, et le siége d'une justice de paix.

Cette petite ville, quoique très-ancienne, ne renferme rien qui soit digne de fixer l'attention des voyageurs, et cependant, il y a trois ans, elle sembla sortir de l'oubli profond dans lequel elle était restée si long-temps, et vit venir plus de monde la visiter qu'elle n'en avait vu peut-être depuis sa création: En un mot, il n'était question en France que de la petite ville de Moret. Voici à quelle occasion:

Dans le courant de septembre 1823, MM. le colonel Junker et le docteur Ganot, parcourant, en chassant, les nombreux rochers qui sont très-remarquables dans les environs de Fontainebleau, crurent reconnaître une pétrification des plus rares; c'était un homme renversé à côté de son cheval également pétrifié. Le bruit de cette découverte s'étant promptement répandu, M. Baruel courut au rocher, et après un examen attentif, crut y *reconnaître évidemment les restes, l'un d'un corps humain dont une partie avait conservé ses formes et des proportions parfaitement belles, l'autre d'un cheval dont la tête etait admirable.* L'homme et son cheval furent détachés du rocher et

apportés à Paris au mois de juillet 1824, où ils furent exposés aux regards des curieux.

Maintenant que l'on ne parle plus de l'*homme fossile*, Moret est retombé dans l'oubli.

La majeure partie du territoire de cette commune, dont la population s'élève à 1,800 hab., est en vignes, prairies et bois. Il s'y fait un commerce de farines assez considérable; il y a un marché par semaine, et deux foires par an. On ne voit ni maisons dignes d'être citées, ni aucun établissement de quelque genre que ce soit.

Voitures. (*Voy*. FONTAINEBLEAU.)

MORFONTAINE. C'est un village du dép. de l'Oise, arrond. et canton de Senlis. Il n'est éloigné de Paris que de 8 l. au N. E., par une jolie route joignant celle de Flandre ou de Compiègne.

Le superbe château que l'on voit dans ce lieu appartint long-temps à Joseph Buonaparte, qui en fit un séjour enchanteur. Ce fut là que les envoyés des Etats-Unis reçurent une fête telle que l'on n'en avait jamais vu de pareille. Cette habitation appartient aujourd'hui à M. Clary.

« On ne peut se faire une idée, dit M. Ch. Oudiette, de tout ce qui embellit ce château. On voit d'abord dans le petit parc des plantations extrêmement variées, avec une glacière où il y a un pavillon à trois étages qui renferme une chapelle. Ce petit parc communique au grand par un souterrain.

« Dans le grand parc, les regards se portent sur une infinité d'objets également variés: on trouve de grandes pièces d'eau en forme de lacs, bordées de collines, et en partie couvertes de bois. On y admire quantité de fabriques d'une belle construction, avec des grottes et des rochers qui n'ont point été créés par l'art, mais bien par la nature. Les sources y sont nombreuses, et forment des ruisseaux qui entretiennent toujours les pièces d'eau au même niveau dans toutes les saisons.

« Plus on parcourt ce lieu enchanteur, plus on

éprouve de charme en rencontrant à chaque pas de nouveaux objets que l'on ne peut se lasser de contempler. On s'y promène de deux manières, l'une à pied, l'autre sur l'eau, dans des bateaux construits à cet effet, et couverts; d'ailleurs il faut dire aux amateurs de beaux sites que l'étendue de cette propriété est si vaste, et les sinuosités qu'elle présente si multipliées, que l'on ne peut aisément la parcourir sans guide. »

Tous les étrangers et les voyageurs peuvent visiter cette magnifique demeure, en s'adressant au concierge; seulement il leur est expressément défendu de pêcher ou de cueillir des fruits sans une permission expresse du maître, ce qui est tout naturel.

La plus grande partie du territoire de Morfontaine se trouvant enclavée dans les dépendances du château dont nous venons de parler, le restant du village est peu de chose. Il possède cependant près de 500 hab., y compris les hameaux de *Saint-Vy* et de *Montmeillan*. Une rue de ce dernier marque la séparation du dép. de l'Oise avec celui de Seine-et-Oise. Il existe encore dans ce hameau un vieux bâtiment presque en ruines appelé *la tour de Montmeillan*. On aperçoit aussi d'anciennes traces de fortifications; les unes et les autres sont très-curieuses.

Du reste, Morfontaine ne renferme aucun établissement industriel. On trouve deux auberges excellentes. Tous les amateurs de la campagne doivent visiter ce village qui, réellement, est un lieu enchanteur.

Voitures, *faubourg Saint-Denis*, nº 51. Départ de Paris, les mardi, jeudi et samedi, à 7 h. du matin. Départ de Morfontaine, les lundi, mercredi et vendredi. Prix, 3 fr.

MOTTE (LA). C'est une belle ferme située sur le territoire de la commune de Jossigny. C'était autrefois un très-beau château avec un parc considérable, qui fut détruit en partie à la révolution.

MOUCEAUX (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

MOUCEAUX. « Hameau, dit M. Dufay de l'Yonne, dont une partie a été comprise dans l'enceinte de Paris, à l'extrémité des Champs-Elysées. Ce hameau est nommé, dans les chartres de Saint-Denis, de 1303, *Monticelli* et *Monticellum* (petit mont). Ce ne fut qu'au XVIe siècle qu'on y fonda une chapelle pour servir de succursale à l'église de Clichy.

« Les beaux jardins, auxquels on a donné le nom de *folies de Chartres*, ont été exécutés pour feu Monseigneur le duc d'Orléans le père, d'après les dessins de Carmontel. On y remarquait des ruines grecques et gothiques, des obélisques égyptiens, des tombeaux, des kiosques et des coteaux, au milieu de grands massifs d'arbres. Le parc a été compris dans la nouvelle enceinte de Paris.

« Pendant la révolution, Mouceaux a été exploité comme jardin d'agrément, comme l'étaient Tivoli, Beaujon, Marbœuf, etc.; mais les spéculateurs avaient négligé ou mutilé les jolies fabriques et les plantations qui en faisaient le principal ornement. Ce fut dans cette enceinte que le célèbre aéronaute Garnerin fit, le 24 octobre 1797, sa première ascension avec un parachute. Cette expérience hardie obtint le plus grand succès.

« Monseigneur le duc d'Orléans a repris possession du parc et des dépendances de Mouceaux en 1814. »

MOUFFETARD (BARRIÈRE). *Voy.* BARRIÈRES.

MOULINS (BARRIÈRE DES DEUX). *Voy.* BARRIÈRES.

MOULINS (LES DEUX). *Voy.* GUINGUETTES.

MOULIN-D'AMOUR. C'est une fameuse guinguette où l'on boit, mange et danse les dimanche, lundi et jeudi de chaque semaine; il est placé au dessus du moulin Janséniste. C'était autrefois l'habitation de Fréron. C'est dans le petit corps de logis que l'on voit à l'extrémité droite du jardin, que ce critique fit ses articles les plus spirituels et les plus pi-

quans. Il y réunissait souvent ses amis. *Voy.* Guinguettes.

MOULIN-DE-CACHANT (le). *Voy. ce mot.*

MOULIN-DE-L'ÉPINE (le). C'est une filature de coton considérable, située sur le territoire de la commune de Villabé.

MOULIN-GALANT (le). Joli château appartenant à la commune de Garencière. Nous ignorons à qui il appartient.

MOULIN-JOLI. *Voy.* Colombes.

MOULINS, Janséniste, Moliniste, des Prés, de l'Arc-en-Ciel, du Bel-Air, de Javelle, etc. Tous étaient des cabarets autrefois très-fréquentés par les écoliers du faubourg Saint-Jacques. Ils étaient situés près les uns des autres, sur une des éminences de la butte appelée *Mont-Parnasse* (*voy. ce mot*), en face de la route qui conduit au village de Vanvres. Le Moulin de Beurre les remplaça et les effaça de l'empire de la mode, il y a une quinzaine d'années. Il devait cette juste préférence à la délicatesse de ses galettes, à l'âpreté de son vin du crû, et à la douceur du cidre qui s'y débitait en quantité. En 1820, le *cimetière du Mont-Parnasse* (*voy. ce mot*) les enterra tous... dans sa nouvelle enceinte.

MUETTE (le chateau de la), jadis maison royale et de plaisance, située au bout de Passy, dont elle est une dépendance, à l'entrée et dans l'enceinte du bois de Boulogne.

« Louis XV, dit M. Saint-A....., l'avait bâtie sur l'emplacement d'un ancien rendez-vous de chasse appelé, par les uns, *la Meute*, à cause que, disent-ils, c'était l'endroit où l'on renfermait les chiens en attendant les chasseurs, et par les autres *la Muette*, qui, suivant eux, signifiait autrefois un lieu fermé et entouré de bois. Son premier dessein était d'en faire aussi un simple rendez-vous de chasse; mais la

grandeur des bâtimens et le charme naturel du lieu en firent changer les dispositions, et le roi y vint séjourner plusieurs fois. Les jardins étaient très-vastes, et une grande avenue, qui semblait les joindre avec le bois de Boulogne, produisait une illusion agréable et complète. »

Ce château, vendu pendant la révolution, fut démoli en partie; il ne restait plus de cette habitation royale que deux gros pavillons et quelques autres accessoires en mauvais état, dont on fit une maison de campagne. En 1815, les Anglais, lorsqu'ils campèrent dans le bois de Boulogne, la ravagèrent après l'avoir pillée. Nous ignorons à qui elle appartenait alors, comme nous ignorons qui en est le propriétaire actuellement.

MUSC (LE PETIT), joli château situé sur le territoire de la commune de Chambly.

N

NANDY. C'est un petit village fort joli du dép. de Seine-et-Marne, arrond. et canton de Melun, situé à 8 l. 1/4 de Paris, par la grande route de Lyon.

« Ce village, dit M. Ch. Oudiette, est contigu à la forêt de *Rougeaux*. En 1668, M. le maréchal de l'Hôpital, duc de Vitry, fit construire le château dont les bâtimens sont très-vastes, et ses alentours plantés de belles avenues de châtaigniers. M. de Perthuis, maire du lieu, en est actuellement le propriétaire. Plus loin, à l'entrée de cette forêt de *Rougeaux*, il existe un superbe pavillon, dit *le pavillon Bourette*, du nom du riche financier qui le fit construire. Sa position charmante sur une hauteur, sa construction, ses points de vue sur une plaine immense, les contours de la Seine, d'où l'on forme un demi-cercle au bas de la montagne, ayant fait naître le désir à Louis XV de visiter ce séjour délicieux, ce

monarque ne se contenta pas d'y venir plusieurs fois; il daigna permettre que ce pavillon fût appelé *Pavillon du Roi*.

Le territoire de cette commune est en terres labourables et en bois. La population n'est que de 400 hab. environ. Il y a peu de maisons de campagne, et aucun établissement ne s'y fait remarquer, quoique ce lieu soit réellement charmant.

Voitures, les mêmes que celles de Melun.

NANTERRE, bourg situé à l'embranchement des deux routes de Saint-Germain, dont l'une (la nouvelle par Chatou) le traverse, et est praticable pour les voitures. Cette route est très-bien entretenue et bordée de tilleuls; c'est aux soins de M. le maire de Nanterre qu'on en est redevable. Ce bourg n'est éloigné de Paris, à l'O., que de 3 l. par l'ancienne route de Saint-Germain, qui est la plus suivie; il dépend du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie.

Il y a une poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

Tous les étrangers, tous les voyageurs et les amateurs de la promenade doivent s'empresser de visiter ce beau village, qui est connu généralement par ses gâteaux, son ratafia et son petit salé, que les gourmets vont manger de préférence chez M. Léauté, qui tient l'*hôtel de la Boule d'Or*, sur la grande place, où toutes les voitures des voyageurs font une station : c'est le meilleur restaurateur du lieu.

Il n'est point douteux que ce village ne soit un des plus anciens des environs de Paris; son nom, en latin *Nemplodorum*, a la plus noble étymologie. *Nem*, en celtique, signifiait *temple*, et *Tor* était la principale divinité des Gaulois : aussi Nanterre eut-il un temple païen qui ne fut détruit que dans le courant du ve siècle.

L'église paroissiale de Nanterre, dédiée à saint Maurice, fut construite vers l'an 1300, et le portail,

décoré de pilastres doriques, paraîtrait avoir été refait en 1700. On voit dans l'intérieur du monument, près de la chapelle de sainte Geneviève, un petit mausolée élevé à la mémoire de Charles Le Roy, horloger et fils du célèbre Julien Le Roy.

Si ce bourg eut beaucoup à souffrir durant nos longues guerres intestines, et notamment en 1346 et 1411, surtout par les invasions des Anglais, en 1815 il ne souffrit pas moins encore. Un engagement très-vif eut lieu entre nos troupes et les Prussiens; un des régimens de ces derniers y fut haché sans qu'il en échappât un seul homme : mais, le lendemain, les troupes anglaises ayant pris possession de Nanterre, elles traitèrent les habitans de la même manière que leur nation avait traité les leurs aux XIVe et XVes siècles.

Le nombre des maisons de campagne situées sur cette commune n'est point considérable; mais elles sont, en général, fort jolies. La population s'élève à plus de 2,000 hab., et les productions du territoire sont peu abondantes On y trouve plusieurs carrières à pierre et à plâtre; il s'y fait un commerce assez considérable en porcs et en tout ce qui concerne la charcuterie; on y rencontre de belles auberges, surtout sur la route de Marly.

Voitures, *rue de Rohan*, n° 18, et *même rue*, n° 2. Départ, tous les jours, d'heure en heure, depuis 7 h. du matin jusqu'à 9 du soir. Prix, 1 fr., 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. Retour, *idem*.

NANTOUILLET, jolie maison de campagne isolée, située sur la commune de Presles.

NÉRY. *Voy*. CURIOSITÉS.

NEUILLY (BARRIÈRE DE). *Voy*. BARRIÈRES.

NEUILLY. Les lieux qui, aux environs de Paris, portent également ce premier nom suivi d'une qualification différente, sont au nombre de cinq; il n'en est qu'un seul qui soit digne de l'attention des voyageurs, c'est *Neuilly-sur-Seine;* nous en parlerons

particulièrement : quant aux autres, nous nous contenterons d'indiquer simplement leur position topographique, ne méritant pas la peine d'aller les visiter.

NEUILLY-EN-THEL, village à 9 l. 1/2, au N. de Paris, par Beaumont et la grande route de Beauvais, dép. de l'Oise, arrond. de Senlis. C'est un chef-lieu de canton.

NEUILLY-EN-VEXIN n'est qu'un hameau, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, canton de Marines, à 10 l. 3/4, au N. O. de Paris, par la route de Gisors.

NEUILLY-SOUS-CLERMONT, village situé à 13 l., au N. de la capitale, par la route d'Amiens; il appartient au dép. de l'Oise, arrond. de Clermont, canton de Mouy.

NEUILLY-SUR-MARNE. C'est un village éloigné de Paris de 3 l. 1/4, par la route de Coulommiers, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, canton de Gonesse.

NEUILLY-SUR-SEINE. L'un des plus beaux et des plus grands villages des environs de Paris, situé à l'issue de la barrière qui porte ce nom, et, sans contredit, l'un des plus fréquentés. La position en est charmante; traversé par la grande route de Paris à Saint-Germain-en-Laye, qui forme une magnifique avenue, il est bordé à gauche par le bois de Boulogne, à droite par les rives de la Seine, et terminé par le magnifique pont dit *de Neuilly*, et n'est éloigné de la capitale que d'une demi-lieue.

« L'origine de ce village, dit M. Saint-A...., est due à un port établi autrefois à la place où est maintenant le pont, c'est-à-dire vis à vis les chemins de Nanterre, Bezons et autres lieux. Il s'appelait, en 1222, *Portus de Lulliaco*, et une charte de l'abbaye de Saint-Denis le nomme *Lugniacum*. De ces deux mots, on fit, en les francisant, celui de *Nully* qu'il

a porté long-temps; l'usage vint ensuite de dire *Neuilly*, et ce dernier nom lui a été conservé depuis. »

Il n'y avait encore qu'un bac à Neuilly, en 1606, mais un accident qu'éprouva Henri IV en revenant de Saint-Germain (il faillit se noyer ainsi que la reine et quelques autres personnes de sa suite), engagea ce monarque à y faire construire un pont en bois. En 1638, il fut détruit, et on en recommença un autre en pierre qui ne fut terminé qu'en 1772.

Louis XV passa le premier en carrosse sur ce magnifique pont, dont on admire les blocs de pierre qui forment son parapet. Il est en parfait alignement avec la grande allée des Tuileries; il se compose de 5 arches à 120 pieds d'ouverture chaque; quelques-unes de leurs pierres ont jusqu'à 34 pieds de long. C'est aux environs de ce pont que sont construites les plus jolies habitations de ce lieu. Non loin, sur les bords de la Seine, et sur un site charmant d'où l'on découvre les plus brillans paysages, on remarque une chapelle gothique.

La population de cette commune peut s'élever à 3,000 hab., en y comprenant, 1° l'ancienne paroisse de *Villes-la-Garenne*, 2° les *Termes*, 3° le pavillon de *Sainte-Foi*, 4° le château de *Villiers*, 5° le parc *Saint-James*, 6° *Madrid*, 7° enfin *Bagatelle*. (*Voy. ces mots*.)

« Le village de Neuilly, qui n'était pas une paroisse avant la révolution, en forme une séparée aujourd'hui. C'était une dépendance de celle de *Villiers*, qui a été supprimée pour l'y réunir.

« Parmi les maisons de campagne que renferme ce village, on distingue particulièrement celle dite *le pavillon de Sainte-Foi*, et celle appelée *le château de Villiers*, dont S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans est propriétaire, avec deux parcs qui se joignent et contiennent ensemble environ 100 arpens. Les dévastations qui ont eu lieu en 1815, lors du séjour des armées des puissances alliées dans les environs de Paris, font qu'il n'y a plus rien de remarqua-

ble. Ces deux parcs sont bordés par la Seine, où se trouve une île dépendante de cette propriété.

« Outre ce château, il en existe un autre dans ce village, faisant partie des propriétés de M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, une maison de campagne dont les jardins aboutissent à la Seine, appartenant maintenant à M. Barillon.

« La maison de *Sainte-James*, appartenant à M. Cheff, est d'une jolie construction; les jardins, dessinés dans le genre anglais, ont également souffert des dévastations de 1815. On a détruit une grande partie de ce qui rendait cette habitation l'une des plus remarquables, par les beautés et les raretés qu'elle renfermait en tout genre (1). »

Une grande partie des terrains qui avoisinent cette propriété appartient à M. Lacan, agent de change, qui en a vendu des portions détachées, afin d'y construire de nouvelles maisons de plaisance. Parmi ces diverses portions déjà achetées, on remarque celle appartenant à M. Léon Leloir, l'un de nos jeunes architectes de Paris les plus habiles, connu déjà avantageusement par plusieurs travaux d'une importance majeure, et surtout par un grand nombre de jolies maisons qui ornent la capitale : non seulement elles sont remarquables par l'élégance et le choix de leur architecture à l'extérieur, mais encore par la commodité et les distributions de l'intérieur. Nous ne citerons que celle des Champs-Elysées, bâtie sur l'emplacement du ci-devant *Salon de Flore*, et qui lui appartient; c'est un véritable bijou. Une autre portion de terrain, plantée de peupliers, appartient à M. Girardin, architecte de ce nouveau village.

Les habitans de Neuilly sont presque tous blanchisseurs de linge. L'agriculture de ce territoire est fort variée ; on y trouve des bois, des grains, des vignes et des arbres fruitiers. On cultive aussi avec succès les rosiers pour en vendre les fleurs aux distillateurs de Paris. Le canton où se trouve ce genre

(1) Dictionnaire topographique des environs de Paris.

d'agriculture est à gauche de la chaussée qui existe au bout de Neuilly, dans un vallon très-pittoresque que traverse un petit sentier qui va droit à Nanterre. On trouve, à l'entrée de ce vallon, en descendant la chaussée, un petit bois fort agréable. Une pièce d'eau est pratiquée au milieu, et ses bords sont ombragés par des saules et des peupliers. Ce petit bois, qui est très-solitaire, sert souvent de rendez-vous aux Parisiens qui vont à la campagne faire ce qu'ils appellent des *parties fines* ou des *parties champêtres*, c'est-à-dire qu'ils s'arrêtent pour y manger ou s'y rafraîchir, ou dans les nombreuses guinguettes que l'on trouve dans le village. Au-dessus du bosquet que nous venons de signaler aux amateurs, est la maison rustique d'un vigneron qui vend de très-bon vin, indépendamment du vin de son cru.

On trouve encore à Neuilly plusieurs établissemens industriels, parmi lesquels on distingue deux manufactures, l'une de tulles de toutes espèces et de dentelles, dirigée par Louis Masselin et compagnie, une autre de vitriol, appartenant à M. Chaptal fils.

La fête patronale de cette commune a lieu le premier dimanche après le 24 juin.

Voitures, de préférence celles qui se tiennent sur la place Louis XV, en avant du pont.

NOGENT-SUR-MARNE. Grand et beau village du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, canton de Charenton, situé à 2 l. 1/4 à l'E. de Paris par Vincennes.

« Ce village, dit M. Ch. Oudiette, est dans l'une des plus belles positions de la rive droite de la Marne, sur la pente d'une colline près la route de Paris à Coulommiers et le bois de Vincennes; il est en général composé de jolies maisons de campagne. Le château de plaisance que M. Paris Duvernay a fait bâtir est l'une des plus agréables habitations de cette contrée, tant par son site que par ses accessoires. M. d'Herbouville, pair de France, en est actuellement le propriétaire. »

Cette commune ne renferme aucune espèce d'éta-

blissement. On y trouve une assez bonne auberge. La population peut être de 700 hab., et les productions du territoire consistent en terres labourables. On y cultive des fruits et des légumes qui sont journellement apportés sur les divers marchés de la capitale.

Voitures, les mêmes que celles de Vincennes.

NOISY. Cinq villages aux environs de Paris portent également ce nom ; savoir :

1° Noisy-le-Grand, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, canton de Gonesse, à 5 l. 1/2 de Paris à l'E., par une route qui passe à Brie-sur-Marne ou par celle de Coulommiers.

2° Noisy-le-Roi, même département, arr. de Versailles. Ce village est attenant à la forêt de Marly.

3° Noisy-sur-École, village du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, distant de la capitale de 14 l. 1/2, par différens chemins joignant tous la grande route de Paris à Fontainebleau.

4° Noisy-sur-Oise, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, distant de Paris de 7 l., par la grande route de Beauvais.

Ces quatre premiers villages n'ont absolument rien de remarquable ; il n'y a que le cinquième, *Noisy-le-Sec*, qui soit digne de l'attention des voyageurs.

NOISY-LE-SEC. C'est un beau et grand village du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, cant. de Pantin, situé sur une éminence, et très-remarquable par le grand nombre de maisons de campagne qu'il renferme ; il n'est éloigné de la capitale que de 1 l. 3/4 au N. E. ; on y arrive en suivant la grande route d'Allemagne.

Ce lieu, très-ancien du reste, puisqu'il en est fait mention dès l'an 842, possède une des plus jolies églises des environs de Paris ; elle n'a guère plus de deux cent cinquante ans de construction, et a cela de remarquable, que le frontispice porte une inscrip-

tion presque inusitée pour les temples du christianisme ; la voici :

Deo optimo maximo
et beato Stephano
sacrum.

Cette église, d'une architecture large, est très-bien éclairée ; le cœur est voûté. Le clocher couvert d'ardoises était autrefois beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, par suite des dégâts qui y sont survenus. Le fameux Enguerrand de Marigny, dont le sort fut si funeste (il était grand trésorier sous Philippe-le-Bel; il fut pendu, et son corps porté aux gibets de Montfaucon), était seigneur de cette terre en 1430. Sous Louis XI, elle passa entre les mains du cardinal de la Balue dont la fin ne fut pas moins tragique que celle de son prédécesseur. Le château fut entièrement démoli à l'époque de la révolution.

Le territoire de cette commune est très-varié. Il y a des terres labourables, des bois, des vignes et des fruits. La population peut s'élever à 1,800 hab., y compris le hameau *du Merlan* que nous avons indiqué (*voy. la lettre* M), l'ancien fief de *Londeau*, et nombre de maisons isolées.

On ne rencontre aucun établissement industriel, mais il y a de très-bonnes hôtelleries.

NOTRE-DAME-DES-VERTUS. *Voy.* AUBERVILLIERS.

NOUE (LA). C'est un très-beau château situé sur le territoire de la commune de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux.

O

OBÉLISQUES. Il y en avait beaucoup dans les environs de Paris; autrefois plusieurs étaient même

remarquables par leur forme, leurs ornemens ou les inscriptions qui les décoraient. La plupart avaient été élevés par Louis XIII, Louis XIV et Louis XV; à l'exception de deux, presque tous ont été enlevés ou détruits à l'époque de la révolution.

Ceux qui existent encore sont situés : le premier dans les bois de Verrières, le second sur la commune de Vitry; les autres ne valent pas la peine d'être cités.

OGNON. C'est un petit village du dép. de l'Oise, arrond. et cant. de Senlis. Il n'est éloigné de Paris que de 11 l. 1/4, entre le N. et le N. E., par la route de Compiègne. Sa population ne dépasse pas 100 hab., et le territoire est assez varié. Il ne possède de remarquable que trois auberges renommées, placées presque à côté les unes des autres, sur la route indiquée. Il y a encore un château dont M. Perrier est propriétaire, mais il n'y a pas, ou très-peu, de maisons de campagne.

ORLY. C'est un joli village fort ancien, puisque des chartes de l'évêché de Paris en font mention dès le IXe siècle. Il se nommait alors *Aureliacum*, nom qui semble indiquer que quelque personnage du nom d'*Aurélius* l'aurait possédé. Il est du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, et distant de Paris de 3 l. 1/2 au S. par Choisy-le-Roy. Sa population peut être évaluée à 700 ames, y compris le hameau de *Grigon*, et quelques maisons isolées. Presque tous les habitans s'occupent de travaux agricoles; les productions de son territoire consistent en grains et en vins même assez estimés.

L'église de ce village est remarquable par une tour écrasée, et qui, d'après ce qui en reste, peut prouver facilement qu'elle devait être formidable autrefois. En 1360, elle soutint un siége opiniâtre contre les Anglais. Deux cents des plus braves habitans d'Orly et des environs s'y étaient retranchés, et restèrent plus de trois mois dans cette forteresse. Enfin épuisés par la famine, et n'ayant reçu aucun

secours, ils furent forcés de capituler. Les Anglais, bien loin d'admirer une conduite si magnanime, égorgèrent d'abord ceux qui s'étaient rendus, et reprirent la route de leur camp qui était à Montlheri, après avoir détruit en partie la tour, pillé le village, et y avoir mis le feu, tout fiers d'un si beau fait d'armes contre de faibles paysans que leur patriotisme avait perdus. Mais les descendans des braves habitans d'Orly doivent considérer les ruines de cette tour comme un arc de triomphe qui existera encore long-temps.

Le château, qui était près de l'église, et qui fut à son tour démoli en 1793, appartenait au président d'Ormesson qui était en même temps seigneur de cette terre.

On trouve dans ce village une bonne auberge, et plusieurs cabarets avec une boîte de la poste aux lettres; mais il n'y a aucun établissement industriel.

Voitures, les mêmes que celles de Choisy-le-Roy.

ORMESSON, ou AMBOILE, petit hameau, à 4 l., au S.-E. de Paris, par une chaussée joignant la route de Rosay, dép. de Seine-et-Oise, canton de Boissy-Saint-Léger : il n'y a pas 300 hab., et le territoire est couvert de grains; du reste, ce hameau n'a rien de remarquable.

ORSAY, que l'on croit encore ORÇAY, ou ORCÉ, est un très-beau village bâti sur la pente d'une colline qu'arrose l'Yvette, qui fait tourner plusieurs moulins, et environné de vignobles et de terres dont la culture est infiniment variée. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, canton de Palaiseau, distant de Paris de 5 l. 1/2 au S. O., et traversé par l'ancienne route de Chartres et, dans un autre sens, par celle d'Arpajon à Versailles.

« La terre d'Orsay, dit M. Ch. Oudiette, avait autrefois le titre de comté, et était le siége d'une haute, basse et moyenne justice. Le château appartint au fameux comte d'Orsay, et passa ensuite entre

les mains du général Moreau, qui fut forcé de le vendre; M. le duc de Padoue en était naguère le propriétaire.

« Ce château a été bâti sous le règne de Charles VII, et était autrefois beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Le parc, contenant 200 arpens, renferme un beau et grand canal bordé, de chaque côté, par de superbes rangées de tilleuls, terminées par un élégant pavillon construit en face de ce canal. Il dépend de la terre de *Launay*, même commune d'Orsay, un jardin infiniment agréable; son site pittoresque, les rochers naturels qui s'y trouvent, mais surtout l'avantage d'être traversé par la rivière d'Yvette, le rendent un des ouvrages les plus intéressans de M. Morel, auteur de la *Théorie des jardins*. Plus loin, sur une montagne, est le château de Corbeville, dont la position offre une vue extrêmement étendue. Il existe dans le parc une grotte formée par la nature, et couverte par une seule pierre de grès d'une longueur et d'une largeur prodigieuses. Ce château a appartenu à madame Gaillard de Vourzac. »

Ce village ne renferme aucun établissement industriel; cependant un grand nombre de carrières de pierres s'y trouvent en pleine exploitation. Le nombre des habitans peut s'élever à 1,200. On trouve une très-bonne auberge dans ce lieu, digne de l'attention des promeneurs.

Voitures. *Voy*. DOURDAN.

OURCQ (CANAL DE L'). *Voy*. CANAUX.

OURCQ (RIVIÈRE D'). *Voy*. RIVIÈRES.

OURSINE (BARRIÈRE DE L'). *Voy*. BARRIÈRES.

OZOUER. C'est un nom commun à beaucoup de villages, hameaux et lieux des environs de Paris. Comme ils n'ont absolument rien de remarquable, nous nous contenterons de donner la simple indication de ceux qui sont les plus connus; savoir :

1° Ozouer-la-Ferrière, très-petit village du dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Melun, canton de Tournan, distant de 5 l. 3/4 de Paris, au S. E., par la route de Rozay.

2° Ozouer-le-Repos, même départ. et même arrond.

3° Ozouer-le-Voulgis, même dép. et même arrond. Ce village est le plus considérable des trois que nous venons d'indiquer; mais aucun ne mérite, en quelque manière que ce soit, l'attention des voyageurs.

P

PAILLASSONS (barrière des). *Voy.* Barrières.

PALAISEAU, bourg assez considérable du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, à 4 l. 1/2, au S. O. de Paris, par l'ancienne route de Chartres. C'est un chef-lieu de canton et le siége d'une justice de paix. Il y a près de 1,800 habitans, y compris ceux des nombreuses dépendances de cette commune, dont le territoire est en grains. Il s'y trouve un bureau de poste aux lettres. On y voit les ruines d'un ancien château qui devait être considérable autrefois. Quelques maisons de campagne s'y font distinguer; mais elles sont en petit nombre. Il se tient dans ce bourg 2 foires par an : la première, le 3 février, la deuxième le 25 novembre ; du reste, rien d'intéressant. Il est à remarquer qu'aucun écrivain ni moderne, ni de nos jours, ne fait mention, dans l'histoire de ce bourg, de la malheureuse servante qui fut condamnée et pendue, convaincue, quoique innocente, d'avoir volé une pièce d'argenterie ; cependant ce fait est constant, il fut même long-temps question d'une messe annuelle que l'on faisait célébrer pour le repos de l'ame de cette fille infortunée.

PANTIN (barrière de). *Voy.* Barrières.

PANTIN, joli village du dép. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, chef-lieu de canton. C'est le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il est à 3/4 de l. des barrières de Paris, et à proximité du bois de Romainville et des prés Saint-Gervais.

Ce lieu souffrit beaucoup en 1814. Le général Compans y soutint, pendant plusieurs jours, les efforts réunis des Russes, des Prussiens et des Wurtembergeois; les rues et les maisons furent plusieurs fois prises d'assaut. Les deux armées y montrèrent une égale bravoure et un égal acharnement, qui ne tournèrent pas au profit des habitans de Pantin.

Les productions du territoire consistent en grains; une partie (c'est la moindre) est plantée de vignes. On y trouve des carrières à pierres considérables. Le nombre des habitans peut s'élever de 8 à 900. Il s'y trouve quelques établissemens industriels, avec une boîte de la poste aux lettres.

On voit dans ce village un grand nombre de maisons de campagne dont les jardins sont, en général, mal plantés. Il en est pourtant quelques-unes qui font exception et qui méritent d'être visitées, telles que celles appartenant à M. Lemaire, et à M. Chaulin, ancien papetier du roi. On y trouve aussi quelques carrières en exploitation, d'où l'on retire du plâtre et du moellon. M. Dumoutier, propriétaire d'une de ces carrières, vient d'y élever d'assez vastes bâtimens et d'y transporter une nouvelle industrie. Il fabrique, sous le nom de *chaux hydraulique*, un mastic inattaquable, dont les premiers essais ont été très-satisfaisans. Cette fabrique est en pleine activité, et bientôt ses produits seront plus connus et plus justement appréciés.

Une galiote élégante et commode, qui va jusqu'à Claye, passe auprès de Pantin, et, pour un prix très-modique, y transporte les promeneurs. Avis aux amateurs qui sont bien aises de trouver, le di-

manche, un dîner et une campagne. Sans avoir besoin de payer ni loyer ni carte de traiteur, ils peuvent, pour 75 c., se faire voiturer en galiote jusqu'à Pantin ; et, s'ils ne sont pas assez heureux pour y connaître quelques bons propriétaires, de ceux qui donnent volontiers à dîner aux admirateurs *sincères* de leurs choux et de leurs lapins, ils peuvent aller en toute sûreté chez M. Ourcelles, qui est pâtissier, traiteur et limonadier, le tout ensemble, sans qu'aucune partie de ce qu'on trouve dans sa maison ne souffre de cette multiplicité d'occupations.

PARC-AUX-CERFS. *Voy.* VERSAILLES.

PARC-AUX-DAMES. *Voy.* AUGER-SAINT-VINCENT.

PASSY (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

PASSY-LES-PARIS. C'est un beau et grand village du dép. de la Seine, arr. de saint-Denis, canton de Neuilly. Il est contigu à la barrière de Paris qui porte le même nom, autrefois barrière des Bons-Hommes (*Voy. ce mot*), et forme une rue magnifique qui aboutit à une des portes du bois de Boulogne.

Passy est situé en partie sur le sommet d'une colline qui borde le cours de la Seine, et qui offre des points de vue magnifiques. Son voisinage de la capitale, l'air pur qu'on y respire, l'excellence et la vertu de ses eaux minérales, ainsi que ses jolies maisons de campagne, rendent ce séjour un des plus agréables que l'on puisse habiter et visiter.

Des titres du XIIIe siècle nous le font connaître sous le nom de *Paciacum*, mot dérivé de la langue celtique.

Près du couvent qui a été démoli, était l'ancien cimetière, qui renferme encore quelques tombes ornées d'épitaphes et d'inscriptions.

Plusieurs hommes célèbres qui habitèrent ce village, y furent inhumés, entre autres Piccini, rival de Gluck ; Francklin, mais il n'y mourut pas; l'abbé Raynal, etc., etc.

« La découverte d'eaux thermales, en 1658, fut aussi une circonstance remarquable dans l'histoire de ce village. Les étrangers s'y rendirent en foule, ses limites s'étendirent, l'élégance fut introduite dans ses demeures; et bientôt un château s'éleva en amphithéâtre sur le penchant de la colline qui domine la route de Versailles. Tel était ce beau village. La révolution passa, et son château fut respecté; une partie des alliés vint camper à Boulogne, et son château et les établissemens furent saccagés. C'est surtout en 1815 que Passy, occupé tour à tour par les Prussiens et les Anglais, eut le plus à souffrir.

« Les eaux les plus fréquentées de Passy sont maintenant dans une maison charmante appartenant à M. le baron Delessert. Elles coulent dans un jardin vaste et commode, orné de bosquets, d'allées ombragées, et de terrasses sous lesquelles sont pratiquées des galeries élégantes; en sorte que les buveurs peuvent se promener en tout temps à l'abri du soleil de l'été, ou des frimas de l'hiver.

« Le village de Passy est bien bâti; la grande rue qui le parcourt dans toute sa longueur rappelle celles de la capitale. Les maisons y sont en général élégantes, et accompagnées de jardins où l'on trouve le goût qui distingue ceux de Paris. Plusieurs manufactures y entretiennent l'aisance et l'activité; une superbe filature de coton et une raffinerie de sucre, appartenant à M. le baron Delessert, et une fabrique d'apprêts et de tentures pour les draps, appartenant à M. Marchault, sont les principales. La pop. de ce village est de 2,400 hab. environ (1). »

Voitures, place Louis XV, en bas du pont, et à l'entrée des Champs-Élysées.

PEC (LE). Ce petit village est situé sur la pente d'une montagne très-escarpée qui touche d'un bout au rivage de la Seine, que l'on passe en cet endroit sur un pont de bois, et de l'autre aux premières mai-

(1) Dulaure.

sons de Saint-Germain, dont on croirait qu'il est le faubourg. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. et canton de Saint-Germain. Il est à 4 l. à l'O. de Paris, et traversé par la grande route de la capitale à cette dernière petite ville, en passant par Chatou.

Ce lieu était connu dès le VII[e] siècle, et s'appelait alors *Alpicum*. C'était une terre appartenant à Childebert III. Il ne fut jamais plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, mais il est fameux dans l'histoire contemporaine pour avoir été l'endroit où les armées de l'Europe coalisées contre Buonaparte, en 1815, effectuèrent le passage de la Seine. Ce village est un de ceux qui ont eu le plus à souffrir pendant cette funeste campagne.

Indépendamment des maisons de plaisance qu'il renferme, le Pec possède plusieurs établissemens industriels, tels que des tanneries, une manufacture de cuirs façon de Hongrie, appelés vulgairement *cuirs de Russie*, et une fabrique de colle pour les manufactures de draps. Mesdames de Fouchier sont propriétaires d'une fontaine d'eau minérale, située sur le bord de la Seine.

La population de ce village peut s'élever à 1,200 hab., y compris plusieurs habitations isolées qui en dépendent, telles que *Grand-Champ*. La majeure partie du territoire est en vignes. On rencontre plusieurs cabarets.

Voitures, les mêmes que celles de Saint-Germain.

PETIT-BOURG. *Voy.* ÉVRY-SUR-SEINE.

PICPUS (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

PIERRE-FITTE. Ce village, traversé par la grande route de Paris à Beauvais et Amiens, est bâti sur la pente d'une colline. Il est à deux lieues au N. de Paris par Saint-Denis.

Il ne possède de remarquable que quelques hôtelleries de chétive apparence.

PIN (LE). C'est une très-belle habitation située sur le territoire de la commune de Claye.

PINTE (LA GRANDE). *Voy.* BERCY.

PIPLES, magnifique château. (*Voy.* BOISSY-SAINT-LÉGER.)

PISSOTTE (LA). *Voy.* BERCY.

PLAISIR. C'est un village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, distant de Paris de 6 l. 1/2 à l'O. Ce village est situé dans une belle vallée entourée de bois extrêmement giboyeux. Quoique ne renfermant rien de remarquable, il possède plus de 1,500 hab., à cause de ses nombreuses dépendances, parmi lesquelles nous citerons les hameaux *des Gastines*, de *la Boissière*, *Villancis*, de *la Chaîne*, *Sainte-Apolline*, *la Bétrechelles*, *les Maisons des Bois*, *les Saussayes*, *Vignoux*, *les petits Prés*, et la ferme considérable, la plus éloignée de cette commune, appelée *les Ebisoirs*.

On voit encore un assez beau château dont M. de Beauvais est propriétaire, avec un parc de plus de 200 arpens. Sur les ruines de l'ancien prieuré, détruit en 1793, on a élevé une belle maison de campagne dont nous ignorons le nom du propriétaire. Du reste, aucun genre d'établissement.

PLANCHETTE (BARRIÈRE DE LA). *Voy.* BARRIÈRES.

PLESSIS (LE). Il y a une infinité de lieux aux environs de Paris qui portent ce premier nom, tels que, 1° *le Plessis-aux-Bois*; 2° *le Plessis-Bouchard*; 3° *le Plessis-Chênet*; 4° *le Plessis-feu-Aussous*; 5° *le Plessis-Gassot*; 6° *le Plessis-l'Evêque*; 7° *le Plessis-Luzarches*; 8° *le Plessis-Pâté* ou *le Plessis-d'Argouges*, etc., etc., enfin *le Plessis-Belleville*, qui est le seul de ces villages qui offre quelque intérêt, encore n'est-il dû qu'au séjour qu'y fit l'épouse de J. J. Rousseau, après la mort de cet homme célèbre.

Comme nous l'avons déjà dit, le village de Plessis-Belleville est de très-peu d'importance; 300 hab. au plus, ni maisons de campagne ni établissemens de

quelque genre que ce soit. Il appartient au dép. de l'Oise, arrond. de Senlis, et est situé à 9 l. 1/2 au N. E. de Paris, par la route de Soissons.

POINT-DU-JOUR (LE). Ce n'était, il y a une dixaine d'années, qu'une maison isolée située à l'embranchement de la route de Paris à Versailles et à Saint-Cloud, très-connue des promeneurs parce que ce lieu partageait également la longueur du chemin de Paris à Saint-Cloud : maintenant c'est un hameau. En face de cette maison isolée, et de l'autre côté de la route, on trouve un très-bon cabaret où les voyageurs peuvent se reposer et se rafraîchir, en attendant les voitures qui se croisent journellement dans cette direction. Près de ce cabaret est un maréchal ferrant, et de l'autre côté un bourrelier, etc.

Le point du jour est à une lieu des barrières de la capitale.

POISSONNIÈRE (BARRIÈRE). *Voy.* BARRIÈRES.

POISSY. C'est une petite ville située sur la rive gauche de la Seine, dans une position charmante, et à l'une des extrémités de la forêt de Saint-Germain. Elle est traversée par la grande route de Paris à Caen, à 5 l. 1/4, à l'O. de la capitale, par Saint-Germain-en-Laye. Elle appartient au dép. de Seine et Oise, arr. de Versailles. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie et de deux compagnies dites *sédentaires* de vétérans. On compte près de 3,500 hab., y compris les nombreuses dépendances de cette commune, dans laquelle se trouve un bureau de poste aux lettres avec un relais de la poste aux chevaux.

Son nom primitif, latin, était *Pisciacum*, et comme elle est située sur les bords de la Seine, les étymologistes ont auguré de ce nom que ce lieu devait son origine à quelques établissemens de pêcheurs. Charles dit *le chauve* y tint une assemblée des grands prélats du royaume. Les rois de France ont habité le

château qui existait à Poissy avant que celui de Saint-Germain ne fût construit. Ce château sert maintenant de maison de force et de correction; nous en parlerons. Saint-Louis y est né le 24 avril 1215; il aimait beaucoup cette résidence, et ne signait jamais autrement (au dire de quelques historiens) que *Louis de Poissy*, ou *seigneur de Poissy*. La fameuse assemblée connue sous le nom de *colloque de Poissy* s'y tint en 1561.

L'église paroissiale, sous l'invocation de la Sainte-Vierge, est fort ancienne; mais c'est à tort que l'on fait remonter son origine au roi Robert, qui, selon les habitans, l'aurait fait bâtir; quand même, elle ne paraît pas être d'une architecture plus ancienne que le XIIIe siècle. C'est un véritable chef-d'œuvre d'architecture au-dehors; l'intérieur est orné magnifiquement.

Dans une des chapelles de la nef on conserve précieusement les fonts sur lesquels la tradition assure que Saint-Louis fut baptisé.

Les vitraux de cette même chapelle représentent l'accouchement de la reine Blanche; au bas on lit cette inscription:

« Saint Louis fut un enfant de Poissy,
Et baptisé en la présente église:
Les fonts en sont gardés encore ici,
Et honorés comme reliques exquises. »

A côté de la chapelle des fonts, on lit sur une table de marbre une épitaphe très-longue en vers.

Cette église, dont l'importance a été proportionnée au lieu pour lequel elle avait été construite, mérite toute l'attention des voyageurs, des amis des arts et des curieux.

Il se tient à Poissy trois marchés par semaine, les mardi, jeudi et samedi. Celui du jeudi est extrêmement considérable en bestiaux de toute espèce qui servent principalement à l'approvisionnement de la capitale. Ce marché est connu généralement sous le

nom de *marché de Poissy*, et il n'est pas rare d'y voir souvent plus de 3,000 bêtes à cornes à la fois.

Une pension de jeunes gens y est dirigée par M. Auquetin, premier vicaire de la paroisse.

A peu de distance de la ville est établie, dans une maison dite *le Picquenard*, une manufacture considérable de produits chimiques, dont M. Bruel est propriétaire.

Mais le plus célèbre des établissemens que renferme ce lieu est, sans contredit, celui connu sous la dénomination de *maison de correction*. Là sont enfermés les individus condamnés à des peines plus ou moins infamantes; on n'y reçoit que ceux dont la détention n'excède pas cinq ans. On compte principalement un grand nombre de jeunes gens coupables d'abus de confiance, d'autres dont les opinions n'ont pas toujours été d'accord avec les principes établis aujourd'hui, et qui les ont manifestées, soit par des cris, ou des propos. De jeunes littérateurs même y ont été détenus pour avoir livré ces mêmes opinions à la publicité de la presse; enfin des voleurs et des faussaires. Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de connaître l'ordre et le régime établis dans cette maison; nous allons leur en donner une légère esquisse.

A cinq heures du matin tout le monde se lève au signal de la cloche, et chacun se rend dans son atelier respectif. A dix heures on déjeûne; le déjeûner est toujours composé d'une soupe maigre et de légumes; on se repose une demi-heure et l'on remonte ensuite aux ateliers, d'où l'on ne sort qu'à deux heures pour dîner. Le dîner, comme le déjeûner, est également composé de soupe et de légumes: une heure de repos. A trois heures on se remet de nouveau au travail jusqu'à sept heures, et l'on soupe: à huit heures on se couche.

Les chambres ou dortoirs contiennent trente ou quarante lits de la largeur d'un individu; ces lits sont appelés *galiotes*. Ce sont des espèces de cercueils en bois de sapin couverts d'un matelas qui ressemble

à une galette de quatre pouces d'épaisseur (ils ne doivent peser que sept livres au plus); et au lieu de draps de lit on a un sac de grosse toile dans lequel on s'enveloppe. Chaque prisonnier a à sa disposition une couverture de laine; mais on ne peut la fixer sur soi, vu son exiguité et le peu de largeur du lit, que moyennant des courroies qui se joignent ensemble par des boucles.

Un baquet placé au milieu de la chambre, et deux cruches remplies d'eau placées aux extrémités, tels sont les seuls ameublemens des chambres. Indépendamment des murs, des fossés, des barreaux, des verroux, des gardes nombreuses et de tout l'attirail de cette espèce de gouffre infernal, les gardiens ont dressé d'énormes chiens dogues à veiller sur les prisonniers, et même à fondre sur eux au moindre indice d'évasion.

On peut visiter cet établissement, qui, du reste, est aussi bien dirigé qu'il peut l'être, en s'adressant au directeur, dont la philantropie a beaucoup aidé les malheureux qui y sont renfermés, à supporter leur sort.

Poissy renferme beaucoup de cabarets, d'hôtelleries et de cafés tous assez passables. Le sol des alentours est en terres labourables, prairies; on y voit quelques vignes. Au résumé, ce bourg est digne de toute l'attention des voyageurs.

Voitures, rue de Rohan, n° 2, et *rue Saint-Thomas-du-Louvre*, n° 36. Prix : 1 fr. 75 c. Départ de Paris, tous les jours à 7 h. du matin. Départ de Poissy, à 8 h.

PONCEAUX (LE). *Voy.* BERCY.

PONT-DE-SAINT-MAUR (LE). C'est un très-joli village, situé sur la rive gauche de la Marne que l'on passe à cet endroit sur un pont. Il n'est éloigné de Paris que de 2 l. au S. E., par Vincennes, et contigu à ce bois. Il appartient au dép. de la Seine, canton de Charenton.

Ce village est très-ancien, on croit qu'il doit son

origine au pont dont nous venons de parler ; il en est fait mention déjà au commencement du XIIe siècle ; il s'appelait alors *Pomolini*, et ce n'est qu'en 1384, sous Charles VI, qu'il fut appelé *Pont-de-Saint-Maur*. Cette époque est en même temps celle de l'origine du village.

Cette commune est remarquable principalement par le *canal* entrepris depuis six ans pour raccourcir de près de trois lieues la navigation sur la Marne dans un endroit où elle est assez difficile. Il a encore l'avantage de faire mouvoir des usines importantes dans le voisinage de la capitale, et de procurer des eaux salubres et abondantes aux communes du canton de Vincennes qui en manquaient, et jusque sur les hauteurs du faubourg Saint-Antoine.

Pour remplir ce double but, il fallait que ce canal eût son cours libre et sans interruption dans toute sa longueur, et toute sa chute à l'extrémité ; l'absence d'eaux aux points culminans y rendait l'usage des écluses impossible, la tranchée à travers les hauteurs devenait dans ce cas inévitable.

Un monticule de plus de 500 mètres de traversée, et de plus de 27 mètres au-dessus du niveau nécessaire pour le canal, s'élevait rapidement presqu'au point de la prise d'eau. On y a construit une voûte de plein cintre de 5 mètres de rayon sur la masse même de la pierre calcaire dont ce monticule est composé. On y a pratiqué un chemin de halage de 2 mètres, et d'une profondeur de 4 mètres 75 centimètres. Au sortir de cette galerie, dont la longueur est de 600 mètres, il reste une portion de la plaine. On a creusé pour la navigation un bassin long de 120 mètres sur 30 de largeur, un sas en état de contenir six bateaux de front et deux sas d'écluse. Deux autres bassins, moins larges, contournent les bâtimens des usines.

L'inauguration de ce canal magnifique a eu lieu le 10 octobre 1825 sous les auspices de S. A. R. MADAME LA DAUPHINE.

On remarque dans ce village un grand nombre

de jolies maisons de campagne ; les plus remarquables appartiennent à M. Collin de Sussy et à madame de Quinconnax. Le château de *Polangis* en fait partie ; il est dans une agréable situation, et communique à la route de Paris à Rozay par une magnifique avenue ; il appartient à M. Jamain de Bernucy, lieutenant-général.

Tout le territoire de cette commune produit des grains en abondance. On trouve aussi quelques carrières a pierres. Plusieurs moulins à vent, que l'on aperçoit dans l'éloignement, appartiennent encore à ce village qui possède une boîte de la poste aux lettres et plusieurs cabarets passables.

Voitures, les mêmes que celles qui conduisent à Vincennes.

PONTOISE. Cette ville est située au confluent de la rivière de Viosme et de celle de l'*Oise*, que l'on passe, en cet endroit, sur un pont ; elle est traversée, dans toute sa longueur, par la grande route de Paris à Rouen ; elle n'est éloignée de la capitale que de 8 l. au N. O, et appartient au dép. de Seine-et-Oise. C'est un chef-lieu d'arrond. et de canton, et le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1re instance, d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux. Elle renferme 6,000 habitans.

« Cette ville, dit M. Ch. Oudiette, est bâtie en amphithéâtre, et a été anciennement habitée par plusieurs rois de France : elle fut prise et reprise par les Anglais, sous le règne de Charles VII ; on y tint les états-généraux en 1561, et le parlement de Paris y fut exilé ou transféré plusieurs fois.

« Les objets en fait d'industrie ne consistent que dans une fabrique de vitriol, près de laquelle il a été récemment établi, par M. Guérin jeune, deux fonderies de cuivre et une fabrique de minium.

« Il s'y tient trois foires par an : la première, le 4 mai ; la deuxième, le 8 septembre, et la troisième,

le 11 novembre. Le marché est le samedi de chaque semaine. »

Pontoise renferme un grand nombre de belles maisons, tant dans son intérieur qu'aux environs : on y trouve en abondance des restaurateurs, des cafés et des auberges; il y a un établissement de bains et une salle de spectacle.

Voitures, *rue et carré Saint-Martin*, nº 256, et *rue Montorgueil*, nº 49. Départ de Paris, deux fois par jour, 8 h. du matin, 4 h. du soir; retour, *idem*. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c.

PORT-MARLY (LE). C'est un village dans une très-belle situation, au bas de l'une des collines qui bordent la rive gauche de la Seine, où passe l'une des routes de Paris à Saint-Germain. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles, canton de Marly-le-Roi.

C'est un lieu d'entrepôt et de débarquement pour les bois et autres marchandises de cette commune, remarquable surtout par l'étonnante machine dite de *Marly*, que l'on y admire. Le Port-Marly était, avant la révolution, un hameau qui dépendait de la paroisse de Marly-le-Roi. On y voit un fort beau château et plusieurs maisons de campagne situés dans un paysage fort agréable. Son territoire, divisé en parties *haute* et *basse*, est cultivé selon cette disposition de la nature. Les collines produisent du vin, et les plaines des grains et du foin. Les habitans, au nombre de près de 600, sont industrieux et s'adonnent presque tous au commerce du bois : aussi y a-t-il des chantiers considérables, ainsi que des entrepôts de pierres et de plâtre, qui s'expédient dans les environs après avoir été cuits dans des fours qui entourent ce village.

Tous les étrangers curieux, tous les amis des arts et tous les amateurs de choses extraordinaires doivent visiter dans tous ses détails la machine de Marly, la seule de ce genre existant en Europe.

Ils trouveront au Port-Marly également des auber-

gistes qui, par la manière dont ils *arrangent* les matelotes, sont les premiers dans leur art.

Voitures, les mêmes que celles de Marly-le-Roi, Saint-Germain, etc.

PORT-ROYAL-DES-CHAMPS, ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, située dans la commune de Magny-les-Hameaux, à 6 l., au S. O. de Paris.

L'abbé Lebœuf a fait de longues et savantes recherches sur l'origine de cette abbaye, dont le nom primitif était (à ce qu'il prétend) *Porrais* ou *Porrois* au XIIIe siècle.

« Ce monastère (dit M. Dulaure) était situé dans une vallée agréable et pittoresque, mais humide, souvent submergée, en un mot très-malsaine. Il y avait là, dit-on, très-anciennement une chapelle de saint Laurent, lorsqu'en 1204 fut fondée la communauté, qui reçut successivement des dons assez considérables, lesquels suffirent, en 1214, à l'entretien de douze religieuses : c'est alors qu'il fut érigé en abbaye soumise à l'ordre de Cîteaux. Plus tard, les religieuses furent transférées à Paris ; mais elles retournèrent bientôt dans leur première maison. L'institut de Cîteaux fut changé en celui d'adoration perpétuelle, et on donna à l'abbaye, pour la distinguer de celle de Paris, le titre de *Port-Royal-des-Champs*. Cette maison fut détruite entièrement par arrêt du conseil. »

Il en reste encore quelques vestiges, et l'on ferait des volumes si l'on voulait détailler les événemens et les discussions auxquels ce lieu donna naissance, en matière de religion, sous la vieillesse de Louis XIV.

PORTE-MAILLOT (LA). C'est l'une des portes du bois de Boulogne. Elle est située sur l'avenue dite de Neuilly, en face le nouveau village de Sablonville, et fameuse dans les fastes de la galanterie, à cause du restaurateur *Gillet*, dont l'établissement se trouve à droite de cette porte, en entrant dans l'in-

térieur du bois. C'est là que l'on se donne de timides rendez-vous ; c'est également chez ce restaurateur que *s'arrangent les affaires* après les rendez-vous dans le bois, dont les motifs sont tout-à-fait opposés aux premiers que nous avons indiqués. (*Voy.* Bois de Boulogne.)

PRÉS-SAINT-GERVAIS (les), et les Bois de Romainville. Ils sont situés au-delà de Belleville, non loin de la barrière du faubourg du Temple.

Tout est gai dans ces promenades qui s'étendent sur un sol élevé, diversifié par mille accidens naturels, présentant des sites pittoresques sans cesse nouveaux et toujours romantiques, au milieu de champs de roses et de lilas, de vignes, de vergers et de bosquets. L'on s'y promène en dominant sur une plaine immense où se balancent des flots d'épis dorés, au milieu des plus riches cultures, au sein desquelles l'œil découvre des villages superbes et des maisons de campagne élégantes. Doit-on s'étonner que ces bocages soient la promenade favorite de la moyenne bourgeoisie et de la classe ouvrière du nord de la capitale, et de les voir peuplés de guinguettes, de cafés et de restaurans qui attirent la foule. C'est dans ces lieux qu'il convient d'observer les mœurs de Paris, dans les classes où l'on est soi-même lorsque l'on se livre sans apprêt au plaisir. Ainsi donc, les *honnêtes gens* vont se reposer et s'abriter sous les ombrages frais de Romainville ou des Prés-Saint-Gervais, tandis que les gens à équipage vont humer la poussière sur l'avenue de Neuilly ou dans les travées du bois de Boulogne. Mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire.... *c'est bon genre.*

POSTE-AUX-CHEVAUX (la), à Paris, *rue Saint-Germain-des-Prés*, nº 10, et dans tous les lieux environnans. Nul maître de poste ne peut donner des chevaux à un voyageur se présentant, pour la première fois, pour prendre la poste, même pour aller dans les environs de Paris, si celui-ci n'exhibe un passeport

bien en règle ou des papiers qui puissent à la rigueur certifier l'identité de la personne.

Le tarif des chevaux de poste est arrêté ainsi qu'il suit; savoir :

Cabriolets.

personnes.	chevaux.		fr.	cent.	fr.	cent.
1	2	à	1	50	3	»
2	2		1	50	3	»
3	3		1	50	4	50
4	3		2	»	6	»

Petites calèches à un seul fond et à timon.

S'il s'y trouve une troisième personne, il faut payer 1 fr. 50 c. en sus, sans que pour cela les maîtres de poste soient tenus d'atteler plus de deux chevaux; s'il s'y trouve plus de trois personnes, la calèche est considérée comme berline.

Limonières, voitures fermées et coupées, et calèches à brancard.

personnes	chevaux		fr.	cent.	fr.	cent.
1, 2 et 3	3	à	1	50	4	50
4	3		2	»	6	»

Pour chaque personne, au-dessus du nombre de quatre, on doit payer 1 fr. 50 c. sans que les maîtres de poste soient tenus d'atteler plus de trois chevaux.

Une voiture coupée à timon, au lieu de brancard, est considérée comme berline.

Berlines, voitures fermées ou autres à deux fonds égaux, et calèches à deux fonds et timon.

personnes.	chevaux.		fr.	cent.	fr.	cent.
1, 2, 3, et 4	4	à	1	50	6	»
5 et 6	6		1	50	9	»

Pour chaque personne, au-dessus du nombre de six, on doit payer 1 fr. 50 c., et il n'est jamais attelé au-delà de six chevaux à chaque berline.

Un enfant au-dessous de sept ans n'est point considéré comme voyageur, mais deux enfans de cet âge tiennent lieu d'un voyageur.

Le maître de la poste délivre des chevaux aux voyageurs à toutes heures du jour et de la nuit.

PUTEAUX. Ce village est situé sur la rive gauche de la Seine, à 2 l. 1/4 du centre de Paris, dans une plaine qui s'étend de Suresnes à Courbevoye; il appartient au dép. de Seine-et-Oise, cant. de Saint-Germain.

Le nom de Puteaux est traduit en latin dans les anciens ouvrages par le mot *Puteoli*, qui signifie petits puits, probablement parce qu'on avait creusé dans cette contrée quelques puits profonds, ou parce qu'il s'en trouvait quelques-uns de naturels, occasionés par des écoulemens ou par des sources ascendantes.

Plusieurs grands personnages avaient, avant la révolution, leur maison de campagne à Puteaux, entre autres la duchesse de Guiche.

Vis-à-vis de ce village on voit une île assez considérable formée par la Seine, et plantée de peupliers. Cette propriété appartenait autrefois à M. de Bourges, *correcteur des comptes;* il y avait fait bâtir une maison très-jolie, où il donnait fréquemment des fêtes somptueuses.

Le territoire de Puteaux, comme celui de Suresnes et de Courbevoye, est presque entièrement cultivé en vignes, mais le vin n'y est pas meilleur pour cela. Les habitans, dont le nombre s'élève à 1,200, se livrent spécialement au jardinage, et à la culture des légumes dont les plus beaux sont apportés à *la halle* trois fois la semaine. Les champs y sont couverts de pois, d'asperges et d'artichauds.

On y cultive aussi une grande quantité de rosiers dont les fleurs sont distillées à Paris, et qui servent

à faire cette triple essence de roses qui nous vient *directement* de Constantinople, et nous est vendue sur les boulevards de la capitale par d'honnêtes turcs originaires de *Gascogne* ou de *Normandie*, et qui, au besoin, vont s'approvisioner dans les magasins de M. Laugier, rue Bourg-L'abbé, à Paris.

Du reste, ce village ne renferme aucune espèce d'établissement.

Voitures. (*Voy*. COURBEVOYE.)

Q

QUEUE (LA). *Voy*. MAROLES.

QUEUE-EN-BRIE (LA). C'est un village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger; il est situé à 4 l., au S.-E. de Paris, par la route de Rozay.

« M. le duc de Cadore, dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, est propriétaire du château de *Maisoncelles*, ou appelé plus vulgairement des *Marmousets*, et M. le baron de Maistre, maire du lieu, possède la maison de campagne dite *l'Ermitage*, située sur la route de Rozay, à Paris. Deux autres maisons de campagne sont dans ce village, qui anciennement était une ville murée et fortifiée, avec plusieurs tours et trois portes. Il reste encore une de ces tours tombant en ruines et assez élevée pour être vue de très-loin; c'est le restant de la forteresse, qui fut démolie par les Anglais au commencement du XVIe siècle. La ferme *des Bordes* et le moulin dit *Champlain* font aussi partie de cette commune, dont les productions principales sont en grains. »

Le nombre de ses habitans ne dépasse pas 500; il n'y existe aucune espèce d'établissement.

Voitures, *rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, n° 26. Prix, 3 fr. Départ de Paris, tous les jours, à 5 h. du matin; retour, *idem*.

QUIERS ou QUERRE, à 13 l. 3/4 au S. E. de Paris, et à 3 l. de *Melun*, dép. de Seine-et-Marne, canton de Mormant, par la grande route de Troyes.

Une maison qui existait au xv[e] siècle et qu'on appelait le *fort*, que l'on présume avoir eu la forme d'une tour carrée, a pu faire donner à ce village le nom qu'il porte : c'est ainsi que l'on a traduit l'ancien nom de *bellum quadrum*, par *Beaucaire.*

Ce village, quoique fort ancien, ne possède rien de remarquable. Les grains sont la principale production de son territoire, dont la population est d'environ 300 habitans, y compris quelques maisons isolées.

QUINCAMPOIX ou QUINQUEMPOIX, ancien château inhabité et presque en ruines, situé dans le hameau qui porte le même nom, à 14 l. 1/2 de Paris, par la grande route d'Orléans. Cet ancien fief appartenait autrefois à un seigneur qui donna son nom à une rue de la capitale, devenue fameuse, sous la régence du duc d'Orléans, par l'agiotage qui s'y faisait alors.

QUINCY. Petit village situé sur la rivière d'Yerres, et à 6 l. 1/2 au S. E. de Paris, par la grande route de Lyon. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger.

M. Garnier des Chesnes, administrateur des domaines, est propriétaire du château avec un parc de 57 arpens, bordé par cette petite rivière. On ne voit pas d'autres habitations remarquables.

Ce village, qui n'est d'aucune importance, ne possède tout au plus que 150 hab. Le territoire est en terres labourables; on y voit quelques fours à chaux. Quincy ne mérite nullement l'attention des voyageurs.

R

RADEMONT. C'est un très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Meaux, canton de Lisy, qui n'a absolument rien de remarquable. Il n'est éloigné de Paris, par la route de la Ferté-Milon, que de 14 l. 1/4, entre l'E. et le S. E. Le territoire consiste en terres labourables, et il ne possède pas même une centaine d'habitans.

RAINCY (LE), magnifique château. (*Voy* LIVRY-EN-LANNOY.)

RAMBOUILLET, jolie ville avec un château royal, située dans une belle vallée presque entourée de bois. C'est un des chefs-lieux d'arrond. et de canton du dép. de Seine-et-Oise, traversé dans toute sa longueur par la route de Paris à Nantes. Elle n'est éloignée de la capitale au S. O. que de 12 l., et la pop. peut s'élever à 3,000 âmes, y compris un grand nombre de petits hameaux et d'habitations isolées dépendant de cette commune.

« Cette ville, dit M. Ch. Oudiette, est le siége de la sous-préfecture de l'arrondissement, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, et la résidence de deux brigades de gendarmerie. L'hôtel de ville est d'une belle construction; un hospice civil, fondé par madame la comtesse de Toulouse, est ouvert aux indigens. On y trouve des pensions de jeunes gens et de jeunes demoiselles. Il se tient à Rambouillet trois foires par an; la première, le lundi de la Quasimodo; la deuxième, le 26 juin, et la troisième, le second lundi de septembre. Elles abondent toutes trois en toutes sortes de bestiaux, principalement en bêtes à laines déjà améliorées. Celle du 25 juin est plus spécialement consacrée à la vente des laines. Le marché a lieu les mardi et samedi de chaque semaine; celui du samedi, très-fréquenté, reçoit la majeure

partie des blés du pays chartrain, et est l'entrepôt de Versailles, Saint-Germain et Paris. Plusieurs propriétaires de troupeaux de race pure d'Espagne offrent aux amateurs de mérinos de très-belles productions de leurs bergeries; beaucoup d'autres élèvent des métis aussi riches en taille qu'en finesse : chacun peut trouver à Rambouillet, en bêtes à laine, ce qu'il désire, suivant le prix qu'il veut y mettre. Les productions du territoire de cette commune sont en grains, une partie est en prairie. Il y existe plusieurs fours à chaux et à plâtre. »

Le château de Rambouillet remonte à une haute antiquité: il fut une des résidences favorites de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Ces princes y faisaient chaque année un séjour plus ou moins long. Il est solidement bâti en fer à cheval, et flanqué de tours. Décrire toutes les merveilles qu'il renferme, serait trop long. Toutefois nous indiquerons aux voyageurs les curiosités qui doivent surtout fixer leur attention. L'appartement du roi, dans la pièce qui sert d'entrée: deux tableaux, *Pénélope et ses amans*, de Flamaël; *la mort de Pompée*, par Brénet; dans la salle à manger : deux tableaux de Bachelier. Dans le premier salon : *Achile et le centaure Chiron*, de Lépicier, l'*enlèvement de Proserpine*, de Coypel; le second salon : de beaux tableaux de fruits et *Diane au retour de la chasse*. La chambre à coucher est ornée de charmans tableaux; dans le cabinet de toilette : *Diane et Actéon*, qu'on dirait échappé au pinceau de l'Albane. Au deuxième étage, et dans les appartemens des princes, l'élégance et la richesse des ameublemens, un paysage de Bidault, un tableau de Valenciennes. Dans l'une des tourelles qui servent d'aile au palais du roi, la chambre où mourut François Ier; dans l'ancien oratoire qui sert de chapelle au château, le beau tableau de *la Purification*, de Juines; *la chaumière*, etc.

Près du château on remarque un bâtiment extrêmement vaste appelé *le Commun*, et l'hôtel du gouverneur, nouvellement construit. Les *petites écuries* peuvent recevoir 500 chevaux.

« Le grand et le petit parc, entourés de murs, dans l'enceinte desquels sont deux jardins, l'un planté régulièrement et l'autre dans le genre anglais, des canaux et pièces d'eau très-étendues, contiennent ensemble environ 3,000 arpens. Dans l'intérieur du grand parc on voit la magnifique ferme où est soigné le superbe troupeau de mérinos importé en France en 1786, pour l'amélioration des laines. Sa réputation est trop étendue pour en faire ici une plus longue mention. On croit seulement devoir ajouter avec justice que la conservation de ce précieux troupeau est due au zèle et à l'intelligence de MM. Bourgeois père et fils, régisseurs de cet établissement rural depuis sa création. »

Quant à l'immense et magnifique forêt de Rambouillet, voici ce que dit M. Alexandre Donnet à ce sujet.

« D'un côté, la forêt des Ivelines qui s'étend jusqu'à Rochefort, offre des percées très-régulières; de l'autre, la forêt de Rambouillet, unie à celle de Saint-Léger, couvre, dans une surface de 30,000 arpens, de nombreux coteaux, et s'étend jusqu'à Montfort-l'Amaury et la vallée de Houdan. De tout temps la vaste étendue de bois a fait de cette contrée un lieu favorable à la chasse. C'est à cet avantage que le château de Rambouillet dut sa construction. »

La ville de Rambouillet mérite toute l'attention des voyageurs. On y trouve en abondance des hôtelleries et des cafés. Il y a peu d'établissemens industriels. Une boîte de la poste aux lettres, et un relais de la poste aux chevaux.

Voitures, *rue des Vieux-Augustins*, n° 13. Départ de Paris, tous les jours, à 7 h. du matin. Départ de Rambouillet, à minuit. Prix, 5 fr.

RAMPONEAU (BARRIÈRE DE). *Voy*. BARRIÈRES.

RANNELAGH (LE). *Voy*. THÉATRES DE LA BANLIEUE.

RAPÉE (BARRIÈRE DE LA). *Voy*. BARRIÈRES.

RAPÉE (LA). *Voy.* BERCY.

RETZ (LE CHATEAU DE). *Voy.* CHAMBOURCY.

REUILLY (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

RIS. C'est un assez beau village situé sur la grande route de Paris à Lyon par Fontainebleau; il est peu éloigné de la rive gauche de la Seine que l'on passe en cet endroit sur un bac, et appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. et canton de Corbeil.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu rien découvrir sur l'origine de ce village, si ce n'est un diplôme des rois Lothaire et Louis Ier, qui nous apprend que l'église existait déjà en l'année 985, et appartenait au monastère de Saint-Magloire. Elle fut, dans l'origine, sous le titre de la Sainte-Vierge, puis de saint Blaise, et enfin de Notre-Dame-de-Ris. Le chœur en est très-petit, et ne rappelle que le goût du XIIe siècle. On y admirait avant la révolution une chaire de prédicateur d'un travail infiniment précieux, faite en bois de chêne avec des ornemens en cuivre. Elle fut apportée à Paris, et brûlée en holocauste, au grand déplaisir des amis des arts.

L'église, qui était alors en très-mauvais état, fut réparée depuis.

Henri IV, la reine, le dauphin et mesdames de France paraissent avoir habité ce lieu; l'abbé Lebœuf rapporte que ces illustres personnages, en allant à Fontainebleau, s'y reposaient habituellement.

Le superbe château, qu'on trouve à l'entrée de ce village, était la propriété de M. Annisson du Perron, ancien directeur de l'imprimerie royale et seigneur de Ris. Il appartient présentement au général Andréossy, dont le chiffre est sur une grille en fer.

On trouve à Ris plusieurs maisons de campagne remarquables; tout le territoire de cette commune est en terres labourables et en vignes; la pop. s'élève à 600 hab., y compris les nombreuses dépendances qui sont à l'entour.

A l'entrée du village, du côté de Paris, il existe

une bonne auberge. On n'y rencontre aucune espèce d'établissement.

Voitures. (*Voy*. CORBEIL.)

RIVIÈRES DES ENVIRONS DE PARIS. Les principales sont au nombre de huit, savoir :

— BIÈVRE (la). Elle prend sa source dans les environs de *Versailles*, entre *Bouviers* et *Guyancourt;* après avoir parcouru un espace d'environ 8 l., elle entre à Paris à travers le *boulevard des Gobelins*, dont elle reçoit le nom. Elle traverse ensuite les faubourgs *Saint-Marcel* et *Saint-Victor;* de sorte que ses eaux empuantissent par les nombreux établissemens de blanchisseries, de tanneries, de brasseries et de teintureries qu'elle rencontre avant d'arriver à la Seine, où elle se jette, sur le *quai de l'Hôpital*. Trois mètres environ forment la largeur du cours ordinaire de cette rivière, qui a quelquefois produit des débordemens funestes aux campagnes qu'elle parcourt; en 1479, elle leur causa des dégats que l'on aurait peine à croire maintenant.

— CROULD (la). « C'est une petite rivière, ou plutôt un grand ruisseau, dont les eaux sont belles et toujours limpides, prenant sa source entre les deux villages du *Thillay* et *Vaudersant*, dans le canton de *Gonesse*, dirigeant son cours par *Bonneuil-en-France*, *Garges*, *Dagny*, la *Cour-Neuve* et *Saint-Denis*. Elle entre ensuite sur le territoire d'*Épinay-les-Saint-Denis*, et va se jeter dans la Seine, entre le hameau de la *Maison de Seine* et celui de la *Briche*. Cette petite rivière, dont le cours n'est guère que de 4 l., arrose et alimente sur sa route plusieurs prairies, et fait tourner seize grands moulins sans cesse en activité pour l'approvisionnement de la capitale (1). »

— MARNE (la). Cette rivière est très-considérable. Elle prend sa source dans le *Haut-Bassigny*, au

(1) Dictionnaire historique *des Environs de Paris*, par St.-A...

pied d'une montagne, au voisinage de *Langres*, en Champagne; elle arrose *Chamont*, *Joinville*, *Saint-Dizier*, *Vitry-le-Français*, *Châlons* (*en Champagne*), *Epernay*, *Dormans*, *Châteu-Thierry*, *la Ferté-sous-Jouarre*, *Meaux*, *Lagny* et *Charenton*, au-dessous duquel elle mêle ses eaux à celles de la Seine, dans un endroit qu'on appelle vulgairement le *confluent de Charenton;* elle n'est navigable que depuis *Saint-Dizier*. (*Voy*. CHARENTON-LE-PONT.)

— OISE (l'). Cette rivière a sa source dans les *Ardennes*, sur les confins du *Hainaut* et de la *Picardie*, à 4 l. N.-O. de *Rocroy*, et tombe dans la Seine à *Conflans-Sainte-Honorine* (*voy. ce mot*), à 2 l. au N. de *Poissy*, au-dessus de *Saint-Germain-en-Laye*. Elle est navigable depuis *la Fère*; le poisson qui s'y trouve est en grande quantité. Cette rivière a donné son nom à un des départemens qui avoisinent la capitale.

— ORGE (l'), très-petite rivière des environs de Paris, qui a sa source à l'O. de *Dourdan*, et tombe dans la Seine à *Athis*, à 4 l. de Paris. (*Voy*. ATHIS.)

— OURCQ (l'). Cette petite rivière prend sa source au-dessus de *la Fère*, en Tardenais, et n'est navigable que par écluses au-dessus de *la Ferté-Milon*, qu'elle arrose, ainsi que plusieurs villages situés au N. des environs de Paris. Cette rivière alimente maintenant deux canaux navigables (l'Ourcq et le canal Saint-Martin), dont le premier a 23 l. de longueur : tous deux se terminent à Paris après les avoir traversés. (*V*. CANAUX DE L'OURCQ ET ST.-MARTIN.)

— SEINE (la). Elle est considérée comme un fleuve. Elle prend sa source dans la *forêt de Chanceaux*, à 2 l. de *Saint-Seine*, dép. de la Côte-d'Or. Après avoir reçu au-dessus de Paris *l'Yonne*, *l'Yerres*, *la Marne*, et au-dessous de cette ville *l'Oise* et autres moindres rivières, elle se jette dans l'Océan, entre les villes du *Hâvre* et de *Honfleur*, après avoir arrosé une partie de la France.

Cette rivière forme, en quittant les murs de Paris, une courbure assez marquée, qui fait incliner son cours vers le S. O.; elle entre dans Paris à la barrière de *la Râpée* et en sort à celle de *Passy*.

Sa vitesse, dans les eaux moyennes, est de 54 centimètres ou 20 pouces par seconde; sa largeur est fort inégale.

La hauteur de la Seine se mesure aux échelles placées sous une des piles de plusieurs ponts de la capitale, notamment sous le pont Louis XVI. On compte cette hauteur à partir de l'état des basses eaux de 1719; en 1825, elles ont été presque aussi basses.

Ce n'est que sous le règne de Louis XIV qu'on a commencé d'observer les diverses hauteurs de la Seine avec des mesures certaines.

En 1719, elle s'éleva de 8 mètres 20 centimètres, ou 24 pieds 11 pouces. Ce furent les plus hautes eaux qu'on ait vues : aussi atteignaient-elles le premier étage des maisons sises sur le quai de la Grève. Dans les quartiers bas de la capitale, on ne pouvait circuler qu'en bateau; encore entrait-on ou sortait-on de chez soi par la fenêtre. Ces débordemens sont extrêmement funestes.

— Yvette (l'). Cette petite rivière des environs de Paris, a sa source près de *Saint-Hubert* et du village d'*Yvette;* elle passe à *Chevreuse* et à *Lonjumeau* qu'elle arrose, et se jette dans *l'Orge* après un cours de 7 à 8 l.

Il existe un ruisseau qui, né à *Ménilmontant*, après avoir coulé à travers les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et au bas du Roule, allait se jeter dans la Seine, au-dessus de *Chaillot*. Les eaux de ce ruisseau, sans doute absorbées par l'exploitation des carrières à plâtre, ne coulent plus; son lit, quoique existant encore, forme ce qu'on appelle le *grand égoût de la ville de Paris*.

ROCHECHOUART (barrière de). *Voy.* Barrières.

ROMAINVILLE. *Voy.* PRÉS-SAINT-GERVAIS.

RONCE (LA), très-belle propriété située sur le territoire de la commune de Sèvres. C'était autrefois une seigneurie et châtellenie royale; M. de Dampon en est depuis long-temps propriétaire.

ROSNY. Il y a deux villages aux environs de Paris qui portent également le même nom. Le premier est situé dans le dép. de la Seine, à 2 l. 1/4 de la capitale; il est du canton de Vincennes: ne possédant rien de remarquable, nous n'en dirons pas davantage, afin de parler du second, qui est digne de toute l'attention des voyageurs et des curieux.

Rosny est placé sur la rive gauche de la Seine, qui en cet endroit forme deux îles. Ce village est traversé par la grande route de Paris à Caen, et appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. et canton de Mantes; il est éloigné de la capitale de 13 l. 3/4, entre l'O. et le N. O.

C'est dans la plus grande des deux îles indiquées ci-dessus, dite *l'île de Rosny*, que l'on voit un très-joli château avec un parc fort étendu, qui appartenait encore, il y a huit ans, à M. le comte Edmond de Périgord; le duc de Sully, ministre de Henri IV, y naquit.

MADAME, duchesse de Berri, en fit l'acquisition en 1818, et se plut à l'embellir, ainsi que son auguste et malheureux époux. Ces princes ne voulaient point qu'il y eût de malheureux dans ce village; aussi sa population augmenta-t-elle du triple en peu de temps.

Après la catastrophe du 13 février 1820, S. A. R. MADAME, duchesse de Berri, fonda la même année, dans ce village, un hospice sous l'invocation de saint Charles Borromée. Ce monument de piété et de charité entièrement terminé, la bénédiction de la chapelle et l'inauguration de la statue eurent lieu. Ce fut le 18 mars 1824. Les évêques de Chartres et d'Amiens, qui présidaient à cette édifiante solen-

nité, allèrent recevoir l'auguste fondatrice à l'entrée de la chapelle. M. l'évêque de Chartres prononça un discours, et la princesse fut conduite par les deux prélats au prie-dieu qui lui avait été préparé.

A la fin du même mois eut lieu la translation du cœur de M. le duc de Berri. Ce cœur, qui avait été le sanctuaire des plus éminentes qualités, fut déposé dans un cénotaphe de marbre blanc, et sur ce cénotaphe, dont la hauteur est de 10 pieds, s'élève la statue de saint Charles Borromée, patron du prince. Son attitude est celle d'un ministre de Dieu donnant la bénédiction. Cette statue, haute de 7 pieds, est due au ciseau de M. Ruthchiel, sculpteur de LL. AA. RR.

On lit sur le piédestal l'inscription suivante, en caractères lapidaires :

Ici
est déposé le cœur
de
C. F. d'Artois, duc de Berry,
digne fils de saint Louis
et du grand Henri.
Il eut la valeur et la vertu
de son auguste race.
Père des pauvres,
appui des malheureux,
il périt avant l'âge
sous le poignard des factieux,
le 14 février 1820.
Sa mort fut héroïque.

Le village de Rosny compte présentement plus de 600 hab., y compris le hameau de *Malassis*, et plusieurs autres habitations isolées connues sous diverses dénominations.

Les productions du territoire de cette commune sont en grains et en vignes, on y voit beaucoup de bois.

Déjà de jolies maisons de campagne s'élèvent; plusieurs établissemens industriels s'y sont formés, mais ils ne sont encore que de très-peu d'importance: il y a une très-bonne auberge.

Voitures, les mêmes que celles de Mantes.

ROULE (BARRIÈRE DU). *Voy.* BARRIÈRES.

RUBELLES. C'est un petit village appartenant au dép. de Seine-et-Marne, arrond. et cant. de Melun, situé à 3/4 de lieue au N. E. de cette dernière ville, et à 9 l. 3/4 au S. O. de Paris par différens chemins joignant tous la grande route de Lyon.

Ce lieu ne renferme, pour ainsi dire, qu'une seule habitation remarquable. C'est un château avec de belles dépendances qui appartenait naguère encore à feu M. Dutremblay père, l'un de nos administrateurs les plus éclairés et les plus intègres, enlevé trop tôt à la piété filiale et aux lettres (1). M. Dutremblay fils, payeur général du dép. de Seine-et-Oise, à Versailles, en est actuellement propriétaire. Ce fonctionnaire a fait plusieurs embellissemens dans l'intérieur du château; mais il ne s'est réservé qu'une portion des terres de ce beau domaine pour y former un établissement de mérinos et une belle pépinière.

Rubelles possède de 200 à 250 hab. tout au plus, y compris une partie du hameau dit des *trois moulins*. Les productions principales de cette commune sont en grains et en bois. On voit quelques vignes éparses; un ruisseau y fait tourner deux moulins; il ne possède du reste aucun espèce d'établissement.

Voitures, celles de Melun.

RUEL ou REUIL est un beau village qui conserve encore un air de ville, et qui rappelle son ancienne importance. La plupart des maisons y sont très-bien

(1) Feu M. Dutremblay était directeur de la caisse d'amortissement; il a composé, entre autres choses, un recueil de fables; toutes sont un modèle de pensées qui respirent la plus aimable philosophie.

bâties, plusieurs d'entre elles ne seraient point déplacées dans la capitale. Ce petit pays est situé au bas d'une colline dans une position extrêmement avantageuse; il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Marly-le-Roi. Sa distance de Paris est de 2 l. 1/2 à l'O. par la route de Saint-Germain et Nanterre.

Selon Adrien de Valois, Ruel vient d'un mot celtique *Roto* ou *Roth* (rouge), sans doute à cause de la couleur du terrain. Grégoire de Tours fait souvent mention de ce lieu sous la dénomination de *Villam Rigoialensem* ou *Rioilum*, qui fut habité par les rois de la première race; mais ce n'est qu'au commencement du XVIIe siècle que cet endroit devint fameux par le séjour qu'y faisait habituellement le cardinal de Richelieu. On voit encore quelques vestiges du château de son éminence, qui fut détruit en 1793.

On voit à Ruel de superbes casernes bâties en même temps que celles de Courbevoye; elles sont situées en avant du village, et presque sur le bord de la route: elles servent de quartier à un des régimens suisses.

La première pierre de l'église de ce village fut posée en 1584, par Antoine Ier, roi titulaire de Portugal. Le grand portail est dû à la munificence du cardinal; il fut dessiné par Mercier, et ressemble beaucoup à celui de la Sorbonne.

On voit encore dans cette église le mausolée en marbre blanc que l'impératrice Joséphine fit ériger a madame Tascher de la Pagerie. Les dépouilles de Joséphine, qui reposaient non loin de là, sans être recouvertes d'aucun monument, en furent enlevées le 30 mai 1825, et portées à la Malmaison (*Voy. ce mot*), où on lui érigea une statue: c'est un monument de piété filiale de ses enfans et petits enfans.

Les sources d'eaux qui se trouvent, tant dans ce lieu, qu'aux alentours, sont très-abondantes. La majeure partie du territoire de cette commune est en vignes; on y cultive beaucoup de légumes; on

compte près de 2,000 hab.; il n'y existe aucun établissement industriel.

Voitures, les mêmes que celles de Saint-Germain.

RUNGIS. Très-petit village du dép. de la Seine, arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, à 2 l. 3/4 au S. de Paris, par la grande route de Fontainebleau.

Ce petit endroit ne fut habité qu'en 1124; il n'a de remarquable que ses sources très-abondantes, que l'on est parvenu à détourner pour les joindre à celles qui alimentent l'aqueduc d'Arcueil. (*Voy.* AQUEDUCS.)

Presque tout le territoire est en labourage; il s'y trouve quelques vignes, mais elles ne sont cultivées que vers la montagne, du côté où commence l'écoulement des sources indiquées. Il y a 150 hab.; on n'y remarque ni maisons de campagne ni établissemens.

S

SABLONNIÈRE (LA). C'est une très-jolie maison de campagne isolée, située sur le territoire de la commune de Machault.

SABLONS (LA PLAINE DES). C'était autrefois une plaine aride, où nos rois passaient tous les ans une revue générale de leurs troupes; mais depuis la révolution cette plaine s'est couverte peu à peu de maisons, et devint un hameau dépendant de la commune de Neuilly sur Seine. C'est maintenant un très-beau village dont nous allons parler dans l'article suivant.

SABLONVILLE. C'est ainsi que l'on nomme le nouveau village que l'on construit dans la plaine dont nous venons de parler. Il s'étendra depuis la sortie des barrières de la capitale, en avant de la

porte du bois de Boulogne, appelée *Maillot*, jusqu'aux bords de la Seine, en suivant une belle route jusqu'au pont de *Neuilly*. (*Voy. ce mot.*)

Sablonville sera plutôt une réunion de jolies maisons de campagne qu'une cité, et cependant on y trouvera tous les établissemens publics qui caractérisent une ville. En effet, il y aura une église, un marché, une boucherie avec des abattoirs, des fontaines, des bains publics, une salle de spectacle et de bal, et même une caserne pour la brigade de gendarmerie qui y tiendra garnison.

Le marché de Sablonville est entre la porte Maillot et Neuilly; il sera donc utile, non-seulement aux habitans de la nouvelle ville, mais encore à ceux des villages environnans. Une rue qui part du marché, et qui se dirige perpendiculairement vers la vieille route de Neuilly, s'appelle *rue du marché;* une autre rue parallèle à celle-ci, traverse la place et tourne autour de l'église, aboutissant des deux côtés, aux deux grandes routes entre lesquelles Sablonville est situé. Cette rue s'appelle la *rue de Montrozier*. Quatre rues, qui formeront un carré intérieur, completteront les moyens de circulation. Ces rues, qui prennent les noms de leurs positions respectives, s'appellent *rues du Nord*, *du Midi*, *de l'Est et de l'Ouest*.

Le centre de cette nouvelle ville sera occupé par une place circulaire, au milieu de laquelle, et en face de l'église, s'élevera la fontaine principale, ressource bien précieuse dans un endroit éloigné de près d'une demi-lieue de la Seine. Deux rues qui se croisent diagonalement traversent cette place, et coupent Sablonville en quatre quartiers bien distincts; l'une d'elles, qui va du marché à l'ancienne route de Neuilly, a pris le nom de *rue de la barrière du Roule;* l'autre qui part de la vieille route, pour aboutir à la rotonde de la porte Maillot, a reçu le nom du fils aîné de monseigneur le duc d'Orléans, et s'appelle *rue de Chartres*.

Ce charmant village, grâce aux soins de ses nou-

veaux propriétaires, et à sa proximité de Paris, pourra jouir de tous les avantages que l'on trouve dans une grande ville et à la campagne.

Toutes les personnes dont la santé fatiguée réclame un air pur, toutes celles auxquelles une fortune dérangée commande l'économie, celles qui ont été ou seront froissées par de grandes infortunes, d'autres dont les espérances ambitieuses ont été déçues ou finiront par l'être, trouveront ainsi aux portes de la capitale, et près de ce monde qui leur est ou leur aura été si fatal, et qu'ils auront la faiblesse de regretter encore, une retraite agréable et paisible.

SAINT-BRICE. Joli bourg traversé dans toute sa longueur par la grande route de Paris à Beauvais, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Pontoise, cant. d'Ecouen. Il n'est éloigné de la capitale que de 3 l. 3/4 au nord, par la route dont nous venons de parler. On y arrive encore par une chaussée très-bien entretenue qui commence à Montmorency, en passant par cette dernière ville.

Ce lieu est un de ceux des environs de Paris où l'on jouit de la meilleure santé, et où l'on compte le plus d'octogénaires. Ce bourg faisait partie autrefois de l'ancien duché de Montmorency. Cette terre a passé des mains des Montmorency dans celles des Condé. Le château, dont l'architecture est d'une noble simplicité, est bien distribué; il appartient au maréchal Macdonald. Les maisons de plaisance y sont nombreuses et jolies.

Le territoire est en vignes et terres labourables; il produit encore des fruits fort estimés. La population s'élève à plus de 800 hab.

Excepté une manufacture de chandelles, dites *économiques*, cette commune ne renferme pas d'autres établissemens industriels; mais on y fabrique avec succès beaucoup de dentelles de soie qui servent principalement aux ornemens sacerdotaux.

On trouve sur la route dont nous avons parlé, qui forme la principale rue de ce bourg, plusieurs bonnes



Hocquart jeune sc.

CHÂTEAU DE St CLOUD.

auberges ; nous recommandons aux gourmets celle du *Soleil d'or*.

Voitures, les mêmes que celles qui conduisent à Ecouen.

SAINT-CLOUD. Bourg considérable avec un château royal et des dépendances magnifiques, situé à 2 l. à l'O de Paris, par une grande route joignant celle de Versailles, et par d'autres routes nouvellement établies, et dont nous aurons occasion de parler plus bas. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, canton de Sèvres.

Ce bourg est si ancien, que son origine se confond avec celle des premières époques de la monarchie. Les rois de la première race y avaient une maison de plaisance. Il fut appelé, jusqu'au commencement du VII[e] siècle, *Novigentum* ou *Nogent-sur-Seine*, sans doute pour le distinguer de Nogent-sur-Marne. Mais Clodoaldus, fils du roi Clodomir, et nommé par corruption *Cloud*, s'y étant retiré afin d'éviter les persécutions de Childebert et de Clotaire ses oncles, y fonda un monastère, après avoir été fait prêtre par l'évêque Eusèbe, en 551.

La mort de ce saint solitaire, et les miracles opérés sur son tombeau, rendirent ce lieu tellement célèbre que le nom de *Novigentum* fut changé en celui de *Sanctus Clodoaldus*, ou, en français, *Saint-Cloud*, qui depuis lui est resté.

C'est à Saint-Cloud que Chilpéric, roi de Soissons, reçut, en 581, les ambassadeurs qu'il avait envoyés trois ans auparavant à Constantinople. Le village resta long-temps ignoré, et ne reparut dans l'histoire que vers l'an 1358, qu'il fut pillé, ruiné et brûlé par les Anglais réunis à Charles *le Mauvais*, roi de Navarre. En 1411, le parti des Armagnacs en fit autant. Henri III, roi de France, fut assassiné à Saint-Cloud, le 1[er] août 1589, par le jacobin Jacques Clément. Mais ce qui rendra ce lieu à jamais célèbre dans nos annales, c'est la révolution, d'autant plus étonnante, qu'elle s'opéra sans qu'il y ait eu une seule goutte de sang répandue, et

qu'ayant fait le principe de la fortune de Buonaparte, elle lui fraya le chemin du plus beau trône de l'univers. En 1814, sa puissance, qui avait si bien commencé à Saint-Cloud, vint se briser sous les murs de Paris, le 30 mars; les alliés respectèrent la capitulation qu'ils avaient signée, et ses habitans n'eurent à se plaindre en aucune manière de l'occupation des troupes étrangères. Mais en 1815, ce ne furent pas les Russes qui entrèrent en vainqueurs dans ce bourg, mais les Prussiens, et les malheureux habitans n'éprouvèrent que trop que les peuples, dans cette ligue contre nous, n'étaient pas dirigés tous par le même esprit.

Le bourg de Saint-Cloud est situé sur la rive gauche de la Seine. La colline qui le supporte est tellement abrupte et rapide, que dans la plupart des rues on a été obligé de pratiquer des escaliers pour pouvoir y marcher et s'y maintenir avec facilité.

C'est pour ainsi dire hors du bourg, et en côtoyant les bords de la Seine, que l'on aperçoit les maisons de campagne les plus remarquables, leurs belles dépendances, ainsi que leurs positions en amphithéâtre, les ont toujours fait distinguer des voyageurs.

Le territoire de cette commune est fort peu étendu, le château, le parc et les jardins l'absorbant presqu'en entier; la partie située hors du bourg est cultivée en vignes. La pop. peut s'élever à 2,400 hab. Le nombre des établissemens industriels y est borné, et en général ils ne sont tous que de peu d'importance. Il renferme plusieurs pensions des deux sexes, un établissement de bains, quelques auberges et cafés, une salle de spectacle, et une boîte de la poste aux lettres.

Parmi les édifices, les maisons et les établissemens remarquables de Saint-Cloud, tous également dignes de l'attention des voyageurs, en comprenant à part le château, le parc et les jardins dont nous parlerons d'une manière plus détaillée, nous leur indiquerons : 1° le pont: il date de l'an 411, il était alors en bois; en 1556, Henri II le fit construire en pierre,

excepté deux arches qui ne furent remplacées qu'en 1810. En 1815, il fut coupé, et réparé tel qu'on le voit aujourd'hui, pendant les années 1819, 1820 et 1821 ; 2° les ruines de la vieille église, moins ancienne que le pont, mais beaucoup plus remarquable ; 3° la nouvelle église, que Marie-Antoinette avait commencé à faire ériger en 1780 ; elle ne fut achevée et consacrée qu'en 1820, et ouverte au culte le jour de la Saint-Louis ; 4° le cimetière : il renferme plusieurs monumens tumulaires remarquables ; 5° l'hospice, fondé au XVIe siècle, qui subsiste encore sous le nom *d'hôpital ;* 6° la maison qu'occupait Henri IV lorsque Henri III fut assassiné ; elle est située près du château ; 7° celle qui appartenait à l'intendant Fouquet ; 8° enfin celle de M. Legriel, généralement connu, située à la grille du parc, au bas de l'avenue du château. Ce restaurant est sans contredit le meilleur de ceux qui existent aux environs de Paris. Cet établissement, dirigé depuis un temps immémorial par la même famille de père en fils, aujourd'hui par M. Legriel neveu, ne le cède en rien aux plus fameux de la capitale, pour l'excellence et la délicatesse de ses mets, le choix et la finesse de ses vins, l'exactitude et la promptitude de toutes les parties du service ; enfin pour la *douceur* des prix, et la variété de sa carte. Ce vaste et commode établissement se compose de salons magnifiques, et de charmans cabinets particuliers construits sur une terrasse dominant la grande allée du parc, d'où la vue se repose agréablement sur les points les plus pittoresques qui bordent ce lieu. Cette maison est le rendez-vous ordinaire des étrangers de distinction, et de la meilleure compagnie ; on trouve encore des écuries et remises, et en général tout ce qui peut être nécessaire aux commodités de la vie.

Le bourg de Saint-Cloud a produit quelques hommes qui se sont fait un nom dans les lettres, ou qui se sont rendus célèbres par le rang qu'ils ont occupé.

dans le monde; nous ne citerons que les plus remarquables.

Pierre de Saint-Cloud, qui vivait au XIII[e] siècle.

Nicolas Feuillet, prêtre très-savant, auteur de plusieurs ouvrages de piété.

Guillaume de Saint-Cloud, le plus fameux astronome de son temps. On a conservé de lui à la bibliothèque du roi deux manuscrits très-curieux : ces ouvrages lui avaient été commandés par Philippe-le-Hardi.

Jacques Perrier, prédicateur distingué, mourut dans ce bourg en 1708.

De Maison-Neuve, auteur de *la Bibliothèque des romans*, et de plusieurs tragédies jouées avec succès au théâtre français, était né à Saint-Cloud.

Philippe-Joseph, duc d'Orléans, y naquit également le 13 avril 1747.

Le château de Saint-Cloud est situé à gauche du pont, en entrant dans ce bourg, et sur le penchant méridional de la colline sur laquelle ce bourg est assis, et les regards se promènent sans obstacle, de ce palais, au-dessus de Paris et des campagnes environnantes.

Ce château, l'un des plus beaux et des plus considérables des environs de Paris, eut pour origine une maison qui fut bâtie en 1572 par Jérôme de Gondy.

Après la mort de ce seigneur, que Sauval qualifie du plus fameux et du plus riche financier de son temps, il fut possédé consécutivement par plusieurs évêques de Paris, et ce n'est que le 8 octobre 1658, selon quelques historiens, que Louis XIV fit l'acquisition de cette maison qui avait reçu de grands agrandissemens, pour en faire cadeau au duc d'Orléans, son frère unique. Selon d'autres auteurs, il appartenait déjà au duc d'Orléans, qui l'avait acheté lui-même. Quelle que soit la manière dont il ait été acquis, il est certain que Philippe d'Orléans y fit des changemens et des embellissemens qui, en peu de temps, le rendirent méconnaissable,

et firent de ce lieu l'un des plus beaux endroits qu'on puisse voir.

Le Nôtre fut chargé de la plantation du parc, et c'est là, plus que partout ailleurs peut-être, que cet homme célèbre a prouvé que rien n'était au-dessus des ressources de son génie. La restauration du château, et tous les ouvrages à y ajouter, avaient été confiés à Lepautre, Girard et Jules Ardoin-Mansard. Ces célèbres artistes, réunissant ainsi leurs talens, ne pouvaient manquer de faire de la chétive maison qui avait appartenu à Jérôme de Gondy un palais enchanteur.

En 1782, l'infortuné Louis XVI fit l'acquisition de Saint-Cloud et de ses dépendances pour les donner à Marie-Antoinette : cette malheureuse reine y fit encore de nombreux embellissemens. En 1793, ce château devint propriété nationale avec presque tous les autres châteaux royaux.

Buonaparte, devenu empereur, se l'appropria, et garda toujours pour cette habitation une prédilection marquée. Le cabinet français s'appelait alors le *cabinet de Saint-Cloud*, comme avant il s'était appelé le *cabinet de Versailles*, et maintenant le *cabinet des Tuileries*. En 1814, les alliés, fidèles à leurs promesses d'amis et de libérateurs, respectèrent le château qui rentra dans les domaines de la couronne; mais en 1815, cette résidence royale fut pillée et saccagée par les Prussiens, et le général Blucher y établit son quartier général; aussi de toutes parts ne vit-on, tout le temps qu'il l'habita, que les traces d'une barbarie sauvage et d'une lâche vengeance.

Ce château se compose d'un grand corps de logis de 46 mètres 77 centimètres de façade, sur 23 mètres 38 centimètres d'élévation. On y a joint quelques ouvrages soutenus de deux pavillons, où commencent deux ailes moins exhaussées. Au fronton de la principale façade, on aperçoit *le Temps qui découvre un cadran entouré d'enfans, représentant les quatre parties du jour*. Sur la corniche, portée par

quatre colonnes de l'ordre corinthien, sont quatre statues représentant *la Force*, *la Prudence*, *la Richesse* et *la Guerre*. A l'aile droite, dans des niches, quatre figures représentant *l'Éloquence*, *la Musique*, *la Bonne Chère* et *la Jeunesse*. A l'aile gauche, quatre autres représentant *la Comédie* sous les traits de *Momus*, *la Danse* sous ceux d'une *Bacchante*, *la Paix* et *la Richesse*. On monte aux appartemens par le grand escalier qui est sur la gauche en entrant.

La fameuse galerie d'Apollon, et les deux salons qui remplissent l'aile gauche, joints de plain-pied avec l'orangerie, forment une enfilade d'une largeur surprenante, et d'autant plus agréable, que la vue n'y est nullement bornée, elle s'étend sur Paris et les beaux sites qui l'entourent. Le grand salon qui précède la galerie est orné de peintures représentant *les amours de Mars et de Vénus*, en plusieurs tableaux.

Galerie d'Apollon. Elle est percée de treize fenêtres, de chaque côté, et de deux à l'extrémité. Les trumeaux sont couverts de peintures qui représentent différens châteaux, maisons royales, etc., savoir : en entrant, sur la droite, *Chantilly*, *Villers-Cotterets*, *Raincy*, *Sceaux*, *Trianon*, *le Plessis*, *Vaux-le-Vicomte*, *le Palais-Royal*, *Saint-Germain*, *Clagny*, *les Tuileries*, *Saint-Denis* et *le Luxembourg*. A gauche, et de suite : *Fontainebleau*, *Vincennes*, *le château neuf de Saint-Germain*, *Versailles*, *Blois*, *Marimont*, *Maisons*, *le Val*, *le pavillon de Saint-Cloud*, *l'orangerie de Versailles* et *Chambord*.

Le dessus de la porte, en entrant, représente *la naissance d'Apollon et de Diane :* on voit, dans le grand plafond du milieu, *le Soleil sortant de son palais*, *entouré des Heures*, au dessous *des Zéphyrs* qui versent la rosée, *l'Aurore* dans son char devant lequel *un Amour* répand des fleurs, et devant elle *le Point du Jour* chassant *la Nuit* et *les constellations*. *Les quatre saisons de l'année* sont aussi représentées dans le berceau de cette galerie ; savoir : *le Printemps* par l'hymen de Flore et de Zéphyr, *l'Été* par les

fêtes de Cérès, entre l'entrée et le plafond du milieu; *l'Automne* par le triomphe de Bacchus et d'Ariane, et *l'Hiver* par Borée et ses fils, *les Pléiades* se fondant en eau, *Cybèle* implorant le Soleil, *une mer orageuse* et ses rives couvertes de glaces et de neiges, entre ce même plafond et l'entrée de la galerie. Au-dessus des deux fenêtres de l'extrémité, est peint *le Parnasse et Apollon* inventant la musique.

Il y a encore quatre petits tableaux dans la voûte, deux de chaque côté du grand plafond, représentant *Climène* offrant son fils Phaëton à Apollon; *Apollon* volant et montrant à la Vertu, assise sur des nuées, un trône lumineux où il veut la placer.

Les huit bas-reliefs-camaïeux de cette belle galerie sont placés dans de grandes bordures rondes rehaussées d'or. Ils représentent *Apollon et la Sibylle*, *Apollon et Esculape*, *le jugement de Midas*, *la métamorphose de Coronis*, *Daphné changée en laurier*, *Cyparisse en cyprès*, *Clytie en tournesol*, etc.

Jardins, *parc* et *terrasse*. La Seine passant le long des jardins qui sont au bas du bois de Saint-Cloud, forme un large canal qui baigne presque le pied d'une longue terrasse plantée en allée à perte de vue. C'est cette grande allée qui, passant devant la cascade du château, est appelée communément le parc. Les jardins sont sur les côtés et dans le fond; ils sont ornés pour la plupart de cabinets et de salles de verdure; on y trouve de beaux bassins avec chacun plusieurs jets d'eau.

Il existe encore, dans le haut du parc de Saint-Cloud, et au sommet même du plateau qu'il occupe positivement en face du château, et en montant, un monument qui attire toute l'attention des curieux, des connaisseurs et des promeneurs; c'est *la lanterne de Démosthènes*.

Pendant son séjour en Turquie, M. de Choiseul avait fait copier le joli monument d'Athènes connu sous ce nom, et en avait apporté les dessins et les plâtres à Paris. Ces dessins furent si exactement copiés, et ces plâtres tellement imités en terre cuite,

par les frères Trabuchi, que ce travail fut jugé digne de figurer à l'exposition publique de l'industrie, qui eut lieu en l'an XI (1803), sur l'emplacement qui est devant l'hôtel des Invalides. Ce morceau valut à ses auteurs, comme encouragement, une médaille d'argent et les éloges les mieux mérités; par suite, Buonaparte fit bâtir, exprès pour le recevoir, l'obélisque du plateau que l'on voit à Saint-Cloud.

On parvient au sommet de cette colonne par un escalier tournant renfermé dans son intérieur, et de là, la vue plane sur un panorama aussi varié qu'immense.

Cette lanterne était allumée, sous le gouvernement impérial, lorsqu'il y avait conseil ou réunion de ministres à Saint-Cloud. Elle sert maintenant de but de ralliement et de lieu de rendez-vous aux personnes qui se promènent dans le parc ou dans les bois. *Où nous retrouverons-nous?* dit-on communément: *A la lanterne.*

Il fut un temps où de pareils *mots* de rendez-vous n'auraient point été dits, ni avec les mêmes sentimens que maintenant, ni dans les mêmes acceptions.

Cascades de Saint-Cloud. « Elles sont partagées en deux parties; la haute cascade, qui est du dessin de Lepautre, a 35 mètres 7 centimètres de face sur autant de pente, jusqu'à l'allée du *Tillet*, qui y forme un large repos et la sépare de la basse cascade. Sur le haut, sont deux figures colossales de 5 mètres 52 centimètres de proportion, qui représentent *la Seine* et *la Marne*, par Adam. Les statues à demi couchées sur la balustrade qui règne sur toute la face, et forme comme un grand balcon d'où l'on jouit d'une vue magnifique, représentent *la Seine* et *la Loire*, appuyées chacune sur une urne; celles des extrémités sont *Hercule* et des *Faunes*.

« L'élévation, la chute et les nappes d'eau de cette cascade ne donnent pas moins de plaisir que de surprise. Leur premier effet forme dans ces urnes une grosse gerbe à vingt jets, d'un mètre 94 centimètres de haut. La masse d'eau qui sort de ces gerbes et

des bouillons descend par neuf différentes nappes : ces nappes ont 3 mètres 89 centimètres de large, sur 3 mètres 41 centimètres de saillie, avec trois chiffres. Elles sont posées sur autant de gradins accompagnés d'urnes soutenues par un corps d'architecture dont les faces sont ornées de tables de rocailles. La première rampe de cette cascade en a deux autres, à 6 mètres 49 centimètres de distance, composées de 14 pilastres; elles sont terminées par 28 bassins jaspés, taillés en chandeliers, distribués en 4 rangs, et disposés par degrés sur les bords de ces deux rampes. Ces bassins ont un mètre 29 centimètres, sur une forme ronde, d'où il s'élève des bouillons d'un mètre 94 centimètres de haut. Entre les statues d'*Hercule* et des *Faunes*, il y a un bassin de 2 mètres 59 centimètres qui en soutient un moins large, d'où sort un jet qui se répand en nappe sur la rocaille qui l'environne. Cette haute cascade est ornée de tables de rocailles : la balustrade est terminée par de larges piédestaux, accompagnés de chiffres et de devises avec ces paroles latines : *alter post fulmina terror.*

La *nouvelle cascade* est à la chute de la haute; l'*allée du Tillet* sépare ces deux cascades. Cette dernière est élevée en fer à cheval arrondi, et comporte, avec son canal, 87 mètres 69 centimètres de longueur sur 31 mètres 18 centimètres dans sa plus grande largeur. Une rampe à hauteur d'appui, et qui s'avance vers le canal en forme de demi-cercle, partage ce fer à cheval en deux bassins inégaux pour l'élévation et l'étendue. L'eau passe du premier bassin dans le second par cinq grandes nappes disposées sur cette rampe pour couler, au moyen d'une autre nappe qui se joint au fer à cheval, dans un troisième bassin plus enfoncé que les deux autres. Les eaux ne paraissent se rassembler en cet endroit que pour se précipiter avec plus de violence, par une dernière nappe, dans le canal où se rendent les deux cascades. Deux doubles pilastres, couverts d'autant de *Dauphins*, ornent les encoignures où aboutissent les

basses rampes du fer à cheval, et soutiennent la nouvelle nappe qui le forme. Cette nappe commence à l'entrée du canal, où les eaux semblent vouloir s'engouffrer avec plus de rapidité, en blanchissant sur une dernière nappe qui les réunit, et dont la forme est un carré à oreilles, de la même largeur que la précédente. Cette nappe coule aussi par-dessus une dernière rampe de 97 centimètres d'élévation, et tombe enfin dans le canal garni lui-même de douze jets.

«La distribution de ces eaux est si bien entendue, que, par l'arrangement et la disposition des chutes, des jets, des nappes, des bouillons et des lames, on prendrait cette cascade pour un vaste théâtre de cristal jaillissant; et la prodigieuse quantité des différentes eaux qui se précipitent de son sommet excite d'abord un murmure si doux, et ensuite un bruit si grand de toutes parts, que la chute du plus rapide torrent n'y est pas comparable.»

Le *grand jet* de Saint-Cloud, situé dans une salle de verdure qui vient peu après la grande cascade, est sans doute le plus extraordinaire que nous ayons en France. Il s'élance, du milieu d'un immense bassin rond et bordé de marbre blanc, à une hauteur prodigieuse, et se perd au-dessus des arbres dont il arrose la cime. Ces arbres forment autour de ce bassin comme une vaste salle de verdure.

Ce jet d'eau unique s'élève à 125 pieds au-dessus du niveau de l'eau du bassin, et s'échappe du piston qui est au bout de son tuyau avec une telle force, qu'il enlève un poids de 130 livres. Il consomme 600 muids d'eau par heure.

Delille, dans son *Poème des Jardins*, parle du grand jet de Saint-Cloud, et dit :

J'aime ces jets où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe et jaillit avec force élancée.
A l'aspect de ces flots, qu'un art audacieux
Fait sortir de la terre et lance jusqu'aux cieux,
L'homme se dit : c'est moi qui créai ces prodiges.
L'homme admire son art dans ses brillans prestiges.

Ce qu'on appelle *les jardins hauts* ou *jardins particuliers*, sont beaucoup plus spacieux que ceux dont nous avons parlé plus haut. Ils reçurent, en 1823, le nom de *Trocadéro*, en mémoire de la campagne d'Espagne dirigée par le prince généralissime. Cette partie du parc de Saint-Cloud est spécialement destinée aux promenades et aux jeux des enfans de France. Monseigneur le duc de Bordeaux y donne fréquemment des fêtes et des bals dans la belle saison. La dernière qui y fut donnée par ce jeune prince, eut lieu le jour même du sacre de S. M. Charles X.

Enfin l'*orangerie* est une des plus belles qu'on puisse voir en France. La serre est un bâtiment richement construit, garnie en dedans de poêles d'une dimension énorme, et toujours chauffés en hiver.

La *fête* ou *foire* de Saint-Cloud commence le premier dimanche qui suit le 7 septembre de chaque année. C'est la fête la plus célèbre des environs de Paris ; elle dure trois semaines, et pendant ces trois dimanches, elle attire une foule immense de peuple, non seulement de Paris, mais encore des campagnes environnantes. C'est dans le parc même qu'elle se tient, et à moins d'y avoir assisté, il est impossible de se faire une idée de l'énormité des marchands, des bateleurs et des saltimbanques qui s'y rassemblent alors, et qui tous rivalisent de zèle et d'industrie pour *soutirer* l'argent des crédules *badeaux*, non de la capitale, parce que ceux-ci connaissent à fond toutes les roueries et *finasseries* employées par ces *banquistes*, mais bien de ceux de la campagne, auxquels tout ce qui est nouveau en impose essentiellement.

C'est là que sont dressées les tentes de tous ces *farceurs* dont la capitale abonde en tout temps, et qui vont, à ce rendez-vous général, lever un impôt (volontaire il est vrai), plus ou moins lucratif, sur la curiosité publique et la simplicité des jeunes habitans qui viennent des environs. L'âne savant est à côté de Franconi, et *l'homme des bois* à côté de la *femme anthropophage*, qui, tous deux, moyennant

deux sols par personne, jettent l'étonnement et l'épouvante dans l'âme des jeunes villageois et villageoises d'Auteuil, de Boulogne, etc., etc.

Outre les boutiques stationnaires qui se trouvent à droite de la grande allée, en entrant par la grille du côté du pont de Saint-Cloud, on en voit encore un grand nombre d'autres établies tant sur la place et au bas du château, que dans la grande rue de Sèvres, et dans tous les hauts et bas côtés du grand parc. Parmi ces derniers, on remarque beaucoup de restaurateurs qui ne vendent que des cervelas à l'ail, des cafés qui ne débitent que du petit vin, et des salles de danse dont l'orchestre n'est composé le plus ordinairement que d'une grosse caisse avec une contrebasse, agréablement mariées avec une trombone et un fifre. Ces établissemens sont pour la plupart recouverts de toile ou construits de feuillage.

Ces entrepreneurs de bals, et plus encore ces restaurateurs ambulans, profitent de la circonstance pour rançonner impitoyablement leurs chalands. Ils vendent du Suresne pour du vin de Bourgogne, et les restans de toutes les gargottes de Paris pour des mets apprêtés fraîchement, de leurs mains propres, le matin.

Il est inutile de dire que la classe ouvrière seule prend ainsi champêtrement son repas, tandis que *le monde comme il faut*, ce qui veut dire comme il serait à désirer qu'il fût, rougissant de partager la gaîté qu'inspirent toujours ces sortes de repas en plein air, se rendent chez les restaurateurs de Saint-Cloud ou de Sèvres, qui, après les avoir entassés les uns sur les autres comme des sardines dans un baril, leur servent des mets et des vins de la même qualité, et les écorchent encore par dessus le marché. Mais... *C'est bon genre.* Au surplus, depuis les choses les plus communes jusqu'aux choses les plus rares, depuis l'orfévrerie la mieux façonnée et les bijoux les plus riches et les plus élégans jusqu'au pain d'épice et aux mirlitons, toutes les classes de spectateurs de cette fête peuvent, à loisir, trouver à contenter leurs goûts et leurs désirs.

L'heure ordinaire du rendez-vous à Saint-Cloud, pour ceux qui veulent y passer la journée, est midi. L'intervalle entre l'arrivée et le dîner est employé, par les uns, à aller visiter les marchands, à repaître leur curiosité par la vue des boutiques ou des différens spectacles offerts en abondance à leurs regards; par les autres, et ceux surtout dont les jambes sont alertes ou qui ont des motifs pour chercher la solitude deux à deux et d'un sexe différent, à prendre leur essort, s'élancer sur la crête des collines, et s'enfoncer dans les bois environnans. Une partie des promeneurs enfin, et c'est la moindre, se contente du rôle passif d'observateur.

A la nuit, les plaisirs de Terpsichore et de Momus succèdent à ceux de la table. Une illumination très-bien entendue éclaire alors et décore la grande avenue où se tient le massif de cette fête, qui dure quelquefois encore passé minuit. L'usage, pour la plupart des Parisiens qui n'ont point de voitures à eux, est de s'en revenir à pied, par le bois de Boulogne; mais la route la plus fréquentée est celle qui passe à Passy. Cette route présente une file non interrompue de piétons, de cabriolets, de voitures élégantes et de charrettes. C'est au bruit des chansons de tous les genres, avec accompagnement de mirlitons de toutes les dimensions, que la route s'achève, et que chacun retourne chez soi, en oubliant la longueur de la route et l'incommodité de la poussière qui vous enveloppe de toutes parts.

Pendant la durée de la fête de Saint-Cloud, les grands appartemens du palais sont ouverts, et le public peut les visiter à loisir. Les cascades jouent aussi à chacun des trois dimanches, ainsi que le grand jet. Le moment de les voir jouer est depuis 3 heures jusqu'à 5. La manufacture de porcelaine de Sèvres est également ouverte. Ce sont toutes ces curiosités principalement qui attirent l'immense concours de peuple que l'on voit régulièrement chaque année à cette fête.

Voitures. Indépendamment des petites voitures

(*voy. voitures des environs de Paris*), des *gondoles* et des *parisiennes*, on en trouve encore *rue Duphôt*, nº 8 (bis). Départ d'heure en heure, depuis 7 h. du matin jusqu'à 9 h. du soir. A l'époque de la fête et les dimanches, elles partent en outre également toutes les demi-heures. Le prix ordinaire, qui est de 1 fr., augmente alors de 25 cent.

SAINT-CYR. Il y a plusieurs lieux aux environs de Paris qui portent le même nom, parmi lesquels il ne faut pas confondre *Saint-Cyr-en-Hurepoix* avec *Saint-Cyr-en-Arthiès* et *Saint-Cyr-la-Rivière*. Quoique ces villages n'aient absolument rien de remarquable, nous avons cru devoir les nommer, pour les distinguer du village de *Saint-Cyr*, près Versailles, remarquable par l'établissement qu'il renferme, connu sous la qualification d'*Ecole royale et militaire*, dont nous parlerons ci-après.

Le village de Saint-Cyr, qui peut passer pour un bourg, appartient au dép. de Seine et-Oise, arrond. et cant. de Versailles, dont il n'est éloigné, comme nous l'avons déjà dit, que de 3/4 de lieue, et de 5 l. à l'O. de Paris, par la grande route de Nantes qui le traverse. Quoiqu'il n'y ait aucun établissement industriel, la population n'en est pas moins de 1,200 h. (non compris celle de l'établissement indiqué), et ne renferme aucune maison de campagne remarquable. Les productions principales du territoire consistent en grains et en bois.

Ce lieu est néanmoins célèbre par la maison que Louis XIV y fonda, en 1686, à la sollicitation de madame de Maintenon. Ce vaste établissement, sous le titre de *Saint-Denis*, destiné à l'éducation de trois cents filles nobles, dont les pères avaient vieilli, ou étaient morts dans le service militaire, fut construit d'après les dessins de J. H. Mansard, commencé et fini dans l'espace de moins d'une année. Les jeunes personnes pour lesquelles il avait été institué y entraient depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 12, et en sortaient à 20 ans, avec une dot de trois mille francs.

D'un côté se tenaient les religieuses, et de l'autre les pensionnaires. Louis XIV venait y habiter quelquefois un petit pavillon isolé que l'on voit encore à l'extrémité du jardin; après sa mort, la fondatrice s'y retira et y mourut en 1719. Le couvent fut supprimé en 1793.

Pendant la révolution, ce vaste établissement servit d'hôpital militaire, et plus tard il fut converti en *prytanée*.

En 1806, Buonaparte ordonna que l'école militaire qu'il avait fondée en 1802, à Fontainebleau, serait transférée à Saint-Cyr. Une ordonnance de Louis XVIII, en 1814, en réduisant les écoles militaires à une seule, établit uniquement l'école de Saint-Cyr sur les mêmes bases que celles fondées par Louis XV. On prétend que les élèves n'y sont que provisoirement, et que cet établissement doit être transféré au Champ-de-Mars. En attendant, voici quelle est aujourd'hui l'organisation de cette école royale.

Elle est sous la direction spéciale du ministre de la guerre.

Un général commandant, un colonel commandant en second, un administrateur, trois aumôniers, un directeur et un sous-directeur des études, un médecin, deux chirurgiens avec un aide, un dentiste, un économe, un payeur, un bibliothécaire, deux chefs de bataillons, trois capitaines, vingt-quatre professeurs, quatorze répétiteurs, quatorze adjudans sous-officiers, un officier du génie, chargé de l'entretien de tous les bâtimens, un commandant d'artillerie, deux écuyers, deux palefreniers et huit employés dans les bureaux de l'administration, composent tout le matériel de cet établissement.

Aucune distinction, soit de naissance ou de fortune, n'est connue parmi les élèves; tous sont égaux entre eux aux yeux des chefs et des professeurs.

Les élèves sont distribués par compagnie au nombre de six; à la tête de chacune il se trouve un capitaine qui est chargé de veiller à tous ses besoins,

et de faire toutes les demandes nécessaires en linge, chaussures, armes, ustensiles, etc. Les grades, depuis celui de caporal, jusqu'à celui de sergent-major commandant (qui est le premier), sont remplis par les élèves seulement.

Le roi et les princes de la famille royale se plaisent à aller souvent visiter cette école, animée du meilleur esprit. Dernièrement encore, le commandant reçut des mains de S. M. Charles x un drapeau portant pour inscription :

Le Roi,
A l'école royale et militaire spéciale ;

S. A. R. Madame la Dauphine daigna elle-même attacher la cravate.

SAINT-DENIS (barrière de). *Voy.* Barrières.

SAINT-DENIS, jolie ville du dép. de la Seine, située à 2 l. au N. de la capitale, où elle communique par une belle et large route plantée de deux rangs d'arbres de chaque côté. Elle est située dans une vaste plaine sur la petite rivière de Crou, et bordée, pour ainsi dire, par la Seine. La grande route de Paris à Rouen, Beauvais et Amiens, la traverse. Cette ville, autrefois, était fortifiée et soutint plusieurs siéges. On voit encore quelques restes de murailles et les débris d'une grosse tour qui semblait, par sa position, avoir servi à sa défense.

Saint-Denis est un des deux chefs-lieux d'arrondissement de ce département. Il est le siége de la sous-préfecture et d'une justice de paix ; il n'y existe pas de tribunaux, ce sont ceux de Paris qui ont les attributions de cette juridiction. Sa population peut bien être de 4,500 hab. non compris un régiment d'infanterie de la garde qui s'y trouve toujours en garnison.

Sur le point d'entrer à Saint-Denis, on traverse le canal qui porte ce nom (*voy.* Canaux). Le premier objet qui frappe les yeux est la vieille tour

dont nous avons parlé; elle est à gauche et à l'entrée de la ville; on croit communément qu'elle date de l'époque de la première origine de l'abbaye.

Cette ville n'était, à l'époque 240 à peu près de notre ère, qu'un lieu sur lequel était bâtie une chaumière ; il s'appelait alors *voie de Catulle.* Saint Denis y ayant été inhumé, avec saint Rustique et saint Eleuthère, ses compagnons, martyrisés comme lui, par les soins d'une pieuse dame chrétienne nommée Catulle, à qui sans doute appartenait la masure dont nous venons de parler, on leur éleva plus tard un tombeau. Dagobert y fit bâtir une église ensuite, et peu à peu ce village s'agrandit. Ce ne fut guère qu'à l'époque du ministère de l'abbé Suger, que Saint-Denis fut considéré comme ville.

Il y a plusieurs établissemens qui sont en pleine activité. Il y a entre autres un brasserie considérable et plusieurs raffineries renommées. La manufacture de plomb laminé, dont M. Gaudoin est propriétaire, est une des plus considérables de ce lieu. On remarque encore deux manufactures de toiles peintes, plusieurs beaux lavoirs et magasins de laines, dont six sont considérables.

Il se tient à Saint-Denis trois foires par année : la première le 24 février; elle dure huit jours; la deuxième le 11 juin, appelée vulgairement *foire du Lendit* (*voy. ce mot*) : elle dure quinze jours, et elle est la plus considérable des trois ; la troisième le 9 octobre : elle dure neuf jours. Le marché est le vendredi de chaque semaine.

Nous citerons, parmi les restaurateurs ou auberges, MM. Boquet, Patte, Poisson et Quatre-Sous. C'est chez ce dernier que l'on trouve ces gâteaux appelés *talmouzes*, dont les Parisiens sont si friands.

Enfin Saint-Denis renferme un établissement de bains, plusieurs cabinets littéraires, un grand nombre de cafés, d'hôtels garnis et de boutiques de marchandises diverses, dont quelques-unes le disputent à celles de la capitale par leur élégance; enfin une

salle de spectacle, un bureau de la poste aux lettres avec un relais de la poste aux chevaux.

Mais ce qui donne à la ville de Saint-Denis une renommée et une importance extrême dans les fastes historiques de la monarchie française, c'est son abbaye, la plus ancienne, la plus riche qui ait jamais existé. Son origine remonte vers l'an 240, époque à laquelle saint Denis vint prêcher dans les Gaules; cependant il n'y a rien de bien certain sur sa première fondation jusqu'à l'époque où Dagobert, fils de Clotaire II, en reconnaissance de la protection que saint Denis lui accordait, *et dont il lui avait donné des preuves*, fit bâtir une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne, la fit décorer magnifiquement, agrandit le monastère, et enfin le combla de biens et de richesses.

Le plus bel ornement de cette basilique, et qui lui a fait donner le titre de *royale*, c'est sans contredit son église souterraine, où se trouvent le caveau de la branche des Bourbons et ceux des monumens (élevés par la piété de nos aïeux à la mémoire de nos rois) qui ont échappé au marteau des révolutionnaires.

On y entre par une porte située à la gauche du chœur. L'œil découvre, en y pénétrant, une galerie qui forme un demi-cercle, comme la galerie supérieure latérale à la nef, et qui n'est éclairée que par les croisées des chapelles souterraines, où sont les statues monumentales des rois de France.

Le centre de cette église est rempli par le caveau de la famille royale. Ce caveau, placé sous le chœur et le maître-autel de la basilique, a deux entrées; l'une est dans l'église supérieure, où trois dalles couvrent l'escalier par où l'on y descend, lors d'une inhumation, et sur les marches duquel est posé le cercueil du dernier roi, attendant que l'arrivée de son successeur lui donne enfin la possession pleine et entière de son tombeau; l'autre entrée a été pratiquée par ordre de Buonaparte, au temps où, dans les illusions de son orgueil, il rêvait sa dy-

nastie assise sur le trône de Saint-Louis, et sa cendre reposant dans le caveau qui avait gardé les restes d'Henri IV : elle aboutissait à la galerie souterraine (1); aujourd'hui elle est murée. La porte de bronze, que Buonaparte y avait fait poser, a été remplacée par une table de marbre noir, où est gravée l'inscription suivante : *ici reposent les dépouilles mortelles de*..... les noms des princes, qui seront inhumés dans le caveau, y seront inscrits plus tard.

Les murailles du caveau sont revêtues de marbre noir, et ornées de pilastres en pierre de liais; le sol est pavé en dalles noires et blanches; des tréteaux en fer y soutiennent les cercueils des rois, qui sont recouverts de velours noir ou violet, orné de galons et de broderies d'argent. Lorsque les sacriléges y pénétrèrent, en 1793, tous les cercueils étaient pressés; aucune place ne restait pour le roi qui devait y descendre après Louis XV; aujourd'hui sept de nos princes seulement y reposent en paix: Louis XVI (dont un digne français, M. Descloseaux, avait pu conserver les restes dans un petit jardin situé dans l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle expiatoire de la Madelaine); Marie-Antoinette; Madame Adélaïde et Madame Victoire, filles de Louis XV (mortes pendant l'émigration, et dont les restes, inhumés d'abord à Trieste, ont été rapportés en France en 1814); deux enfans du duc de Berry, morts en bas âge; cet infortuné prince lui-même, et enfin Louis XVIII, le restaurateur de notre antique dynastie. La dépouille mortelle de ce grand prince est déposée en dedans du caveau, et à l'entrée, sur les premières marches de l'escalier par où l'on y descend.

« En 1793, la France vit s'accomplir toute entière la prophétie de Jérémie. Un décret rendu par cette

(1) Cette entrée s'appelle *la porte des profanations*, parce qu'elle a été pratiquée à la même place où les révolutionnaires avaient percé la muraille pour tirer du caveau les cercueils des Bourbons. Nous en parlerons ci-après.

même convention qui avait immolé Louis XVI sur un échafaud, et proscrit la famille des Bourbons, proscrivit les cendres des rois morts; et le 31 juillet de cette fatale année, sur la proposition de Barrère, la convention nationale rendit le décret portant que : *les tombeaux et mausolées des ci-devant rois élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la république, seraient détruits.*

« Une commission avait été nommée pour présider à cette *destruction décrétée;* heureusement, sur la réclamation de quelques amis des arts, on y adjoignit une autre commission dite *des monumens*, chargée de conserver ceux qui leur paraîtraient dignes de cette faveur, à la tête de laquelle se trouvait M. Lenoir.

« L'exécution du décret de la convention commença le 6 août 1793. Trois jours suffirent pour démolir cinquante-un tombeaux qui se trouvaient dans le chœur et dans l'église, pour violer cinquante-une sépultures de princes et de rois, pour détruire l'ouvrage de douze siècles. »

La plus grande partie des monumens détruits appartenait aux rois de la première et de la seconde race, et à ceux de la troisième race, antérieurs à Charles V.

Les ossemens tirés de ces tombeaux furent jetés dans une fosse creusée à la place qu'occupa jusqu'au XVIIIe siècle la tour dite *des Valois*, monument attenant à la croisée de l'église, du côté du septentrion. C'est là que, depuis 1719, époque où ce magnifique monument avait été détruit, se trouvait le cimetière de l'abbaye de Saint-Denis.

En conséquence les membres composant la municipalité de la *Franciade* (nom que la ville de Saint-Denis avait pris à cette époque) ayant pris toutes leurs mesures conformément au décret, les ouvriers et les nombreux spectateurs, curieux de voir le corps d'un grand homme, s'empressèrent d'ouvrir le tombeau de Turenne : ce fut le premier; mais quel fut

leur étonnement! Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel, que les traits de son visage n'étaient nullement altérés. Les spectateurs surpris, ne purent s'empêcher d'admirer les restes glacés du vainqueur de Turkin, et, oubliant le coup mortel dont il fut frappé à Saltzbach, crurent voir son ame s'agiter encore comme pour leur reprocher le grand sacrilége qu'ils allaient commettre; chacun voulut avoir une parcelle de sa dépouille mortelle. Camille Desmoulins, d'exécrable mémoire, lui coupa, pour sa part, le petit doigt de la main droite (1).

« On ne trouva que très-peu de chose dans les cercueils des tombeaux en pierre creusée. Il y avait un peu de fil d'or faux dans celui de Pepin. Chaque cercueil contenait la simple inscription du nom, sur une lame de plomb, et la plupart de ces lames étaient fortement oxidées et endommagées.

« Ces inscriptions, et les coffres de plomb de Philippe-le-Hardy et d'Isabelle d'Aragon, furent transportés à l'hôtel-de-ville, et ensuite à la fonte, où ils servirent à fabriquer des balles.

« Ce qu'on trouva de plus remarquable, ce fut le sceau d'argent, de forme ogive, de Constance de Castille, deuxième femme de Louis VII, dit le Jeune, morte en 1160. Il pesait trois onces et demie; ce sceau fut déposé à la municipalité, pour être ensuite remis au cabinet des antiques de la bibliothèque nationale.»

(1) Le tombeau du maréchal de Turenne, qui avait été conservé intact, fut démoli en avril 1796, et transporté aux Petits-Augustins, au faubourg Saint-Germain, à Paris, où l'on rassemblait tous les monumens qui méritaient d'être conservés pour les arts. Depuis, et par ordre de Buonaparte, il a été rétabli dans l'église des Invalides où il se trouve aujourd'hui.

L'église, qui était couverte en plomb, fut découverte, et le plomb porté à Paris en 1792, après que l'exhumation de tous les corps fut entièrement terminée.

Les superbes grilles de fer, faites en 1702, par un nommé Pierre Denys, très-habile serrurier, furent enlevées et transportées à la bibliothèque du collége Mazarin, à Paris, en juillet 1796; elles ont depuis été replacées à Saint-Denis.

Diverses circonstances firent alors suspendre les violations des tombes royales; la reprise de ces travaux sacriléges n'eut lieu qu'au mois d'octobre suivant.

Le samedi 12, on ouvrit le caveau des Bourbons, et on y pénétra par la porte des chapelles souterraines. Le premier cercueil qui en fut tiré fut celui du bon roi Henri IV.

Son corps était bien conservé, et les traits du visage parfaitement reconnaissables. On le déposa dans le passage de la chapelle basse, enveloppé de son suaire, également bien conservé. Il y resta deux jours, adossé à une grosse pierre, et livré aux insultes de toute la canaille qui s'était rassemblée sur les lieux; chacun eut la liberté de le voir. Une femme (nous aimons à croire qu'elle était aliénée, comme on l'a dit ensuite) s'avança vers ce corps inanimé, et, en lui reprochant le crime irrémissible d'avoir été roi, lui donna un soufflet et le renversa par terre. Soit que les militaires qui se trouvaient aussi présens eussent dans le caractère plus de générosité, et que, tout républicains qu'ils étaient, ils regardassent Henri IV au moins comme un grand capitaine, ils ne partagèrent pas, en cette occasion la fureur de la populace. L'un d'eux, mu par un sentiment d'enthousiasme, au moment de l'ouverture du cercueil, se précipita sur le cadavre du vainqueur de la ligue, et, après un long silence d'admiration mêlé d'un saint respect, il lui enleva une mêche de sa barbe, en s'écriant en termes énergiques : *Et moi aussi, je suis soldat français; désormais je ne veux pas d'autre moustache, et je marcherai toujours à la victoire!* Il se retira.

Le crâne avait été scié et contenait, à la place de la cervelle, qui avait été ôtée, de l'étoupe enduite d'une liqueur extraite d'aromates, qui répandait encore une odeur tellement forte qu'il était presqu'impossible de la supporter.

On tira ensuite du caveau les corps de Louis XIII et ceux de ses descendans.

« Quelques-uns de ces corps étaient bien conservés, surtout celui de Louis XIII, reconnaissable à sa moustache; celui de Louis XIV l'était aussi par la grandeur de ses traits; mais il était noir comme de l'encre. Les autres corps, et surtout celui du dauphin, étaient en putréfaction liquide.

« Les cœurs de quelques princes de la famille étaient déposés sous les cercueils; les plombs qui les renfermaient furent mis de côté, portés au cimetière, et jetés dans la fosse commune avec tous les cadavres des Bourbons. Ces plombs étaient recouverts de cœurs figurés en vermeil.

« Les travaux duraient depuis trois jours, et rien autre chose de remarquable n'avait été observé dans l'extraction des cercueils; mais la plupart de ces corps étaient en putréfaction; il en sortait une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, qu'on chassait à force de vinaigre et de poudre brûlée: ce qui n'empêcha pas la plupart des ouvriers de tomber malades.

« Après avoir extrait tous les corps du caveau, on arriva le cinquième jour au cercueil de Louis XV. Il était à l'issue du caveau, dans l'église, sur un banc ou massif de pierre, élevé d'environ deux pieds, placé à droite en entrant dans une espèce de niche pratiquée dans l'épaisseur du mur; c'était là qu'on déposait le corps du dernier roi, en attendant que son successeur vînt pour le remplacer.

« On n'ouvrit le cercueil de Louis XV que dans le cimetière, sur le bord de la fosse. Le corps, retiré du cercueil de plomb, bien enveloppé de linges et de bandelettes, paraissait tout entier et bien conservé; mais, dégagé de tout ce qui l'enveloppait, il n'offrit plus que la figure d'un cadavre: tout tomba en putréfaction, et il en sortit une odeur si infecte, qu'il ne fut pas possible de rester présent: on brûla de la poudre; on tira plusieurs coups de fusil pour purifier l'air; on le jeta bien vite dans la fosse, sur un lit de chaux vive, et on le couvrit encore de terre et de chaux.

« Les entrailles des princes et princesses étaient aussi dans le caveau, dans des seaux de plomb déposés sous les tréteaux de fer qui portaient leurs cercueils : on les porta au cimetière ; on jeta les entrailles dans la fosse commune. Les seaux de plomb furent mis de côté pour être portés, comme tous les autres, à la fonderie qu'on venait d'établir dans le cimetière même, pour fondre le plomb à mesure qu'on le trouvait.

« L'ouverture des caveaux particuliers placés dans les différentes chapelles du chevet de l'église, suivit celle du caveau des Bourbons.

« Le caveau de Charles V, dans la chapelle dite des *Charles*, fut le premier ouvert. On trouva, dans le cercueil de ce roi, une couronne en vermeil bien conservée, une main de justice d'argent et un sceptre de cinq pieds de long surmonté de feuilles d'acanthe d'argent bien dorées et dont l'or avait conservé tout son éclat.

« Dans le cercueil de Jeanne de Bourbon, son épouse, on trouva un reste de couronne, un anneau d'or, des débris de bracelets ou chaînons, une quenouille de bois doré à demi pourri et des souliers de forme fort pointue (en partie détruits), brodés en or et en argent.

« A l'ouverture du cercueil de Charles VII, on remarqua, comme une singularité de l'embaumement du corps de ce roi, qu'on y avait parsemé du vif-argent, qui avait conservé toute sa fluidité. On eut ensuite occasion d'observer la même singularité dans quelques autres embaumemens de corps du quatorzième siècle. »

Nous ne donnerons pas le détail de l'exhumation des corps qui n'ont rien présenté d'extraordinaire. Tous les rois furent successivement tirés de leur cercueil.

« Le corps de Louis VIII, père de Saint-Louis, mort le 8 novembre 1226, âgé de quarante ans, fut trouvé presque consumé. Sur la pierre qui couvrait son cercueil était sculptée une croix en demi-relief ;

on ne trouva dans sa tombe qu'un reste de sceptre de bois pourri et un diadème qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée. Son corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire d'or, dont on trouva des morceaux assez bien conservés. Le corps ainsi enseveli avait été recousu dans un cuir fort épais qui était aussi assez bien conservé. C'est le seul qui ait été trouvé enveloppé dans un cuir, ce qui, vraisemblablement, avait été fait pour que son cadavre n'exhalàt pas au-dehors de mauvaise odeur dans le transport qu'on en fit, de Montpensier (en Auvergne), où il était mort, à son retour de la guerre contre les Albigeois.

« Le cercueil de Saint-Louis était plus court et moins large que les autres; les ossemens en avaient été retirés lors de sa canonisation, en 1197.

« Suivant les historiens, ses chairs ayant été portées en Sicile, on n'apporta à Saint-Denis que ses os, pour lesquels il fallut un cercueil moins grand que pour le corps entier. »

Après avoir détruit tous les caveaux et fouillé dans le chœur, on décarrela le haut du chevet pour découvrir les autres cercueils cachés sous terre. On trouva celui de Philippe-le-Bel, mort en 1014, âgé de cinquante-six ans. Ce cercueil était de pierre, et recouvert d'une large dalle. Il n'y avait pas d'autre cercueil que la pierre creusée en forme d'auge, plus large à la tête qu'aux pieds, et tapissée en dedans d'une lame de plomb scellée sur les barres de fer qui fermaient le tombeau. Le squelette était tout entier: on y trouva un anneau d'or, un sceptre de cuivre doré, de cinq pieds de long, terminé par une touffe de feuillage sur laquelle était représenté un oiseau aussi en cuivre doré.

On ouvrit ensuite le tombeau de pierre du roi Dagobert, mort en 638; il avait plus de six pieds de long: la pierre était creusée pour recevoir la tête, qui était séparée du corps. On y trouva un coffre de bois d'environ deux pieds de long, garni en dedans

de plomb, qui renfermait les os de ce prince et ceux de Nantilde, sa femme, morte en 642. Les ossemens étaient enveloppés dans une touffe de soie, séparés les uns des autres par une planche intermédiaire, qui partageait le coffre en deux parties. Sur un des côtés de ce coffre était une lame de plomb, avec cette inscription :

Hic jacet corpus Dagoberti.

Sur l'autre côté une lame de plomb portait :

Hic jacet corpus Nantildis.

On ne trouva pas la tête de la reine Nantilde. Il est probable qu'elle était restée dans l'endroit de sa première sépulture, lorsque Saint-Louis fit retirer les corps de Dagobert et de sa femme, pour les placer dans le nouveau tombeau qu'il leur fit élever.

L'exhumation du roi Jean fut la dernière que l'on fit. Les travaux des violateurs avaient duré depuis le 12 octobre jusqu'au 25.

«Les violations commises à Saint-Denis causèrent une indignation générale en Europe et en France. Les révolutionnaires qui n'avaient pas abjuré tout sentiment de pudeur et d'honnêteté rougirent de ces profanations odieuses. Un poëte fanatique avait excité les conventionnels au sacrilége, des poëtes religieux consacrèrent leurs chants au souvenir des rois outragés dans leurs sépultures. La faveur publique fut le prix mérité de cette conduite ; et parmi les poëmes qui furent proposés pour les prix décennaux, on remarqua au premier rang *les Tombeaux de Saint-Denis*, par M. de Tréneuil. L'outrage fait à la majesté du cercueil inspira aussi très-noblement un poëte que la muse classique avait adopté : c'est feu le marquis de Fontanes.»

Cependant, non contens de cette violation de l'asile de nos rois, plusieurs membres de la convention voulaient qu'on détruisît de fond en comble l'église

de Saint-Denis, et peu s'en fallut que cette proposition insensée ne fût adoptée. On se contenta d'enlever tout le plomb que l'on put détacher pour en faire des balles de fusil *destinées à la punition des ennemis de la république;* mais la révolution du 18 fructidor vint empêcher l'entière destruction de cet antique monument. En 1804, les amis des arts se réunirent pour réclamer les réparations à faire à cette abbaye, et le ministre de l'intérieur visita lui-même cette église, et arrêta, avec les architectes choisis, les restaurations et embellissemens propres à lui rendre son ancienne illustration.

Deux ans après, un décret de Buonaparte, du 20 février 1806, disait:

L'église de Saint-Denis est consacrée à la sépulture des empereurs; quatre chapelles seront érigées dans l'église, dont trois dans l'emplacement qu'occupaient les tombeaux des rois de la seconde et troisième race, et la quatrième dans l'emplacement destiné à la sépulture des empereurs: des tables de marbre, placées dans chacune des chapelles des trois races, contiendront les noms des rois dont les mausolées étaient dans l'église de Saint-Denis; et nommait un chapitre composé de dix chanoines.

Il fit réparer et disposer les caveaux pour sa dynastie, et établit dans les bâtimens claustraux, qui sont immenses, une maison d'éducation gratuite pour les demoiselles, filles, sœurs, nièces ou cousines des membres de la Légion-d'Honneur. Le nombre en fut porté à 500 depuis, par la réunion d'une institution semblable qui existait à Ecouen (*voy.* ECOUEN); 400 sont reçues gratuitement, et 100 seulement à titre de pension de l'un ou de l'autre des ordres royaux de Saint-Louis ou de la Légion-d'Honneur.

La direction de cette maison est confiée à une surintendante assistée de plusieurs dames dignitaires, dix dames de première classe et trente de seconde.

Mme du Quérago fut nommé surintendante par brevet royal, au commencement de 1816.

Le caveau appelé *caveau Napoléon* restait vide. Cependant un corps y fut déposé pendant la courte durée de cette dynastie impériale, que quelques pairs qui siégent aujourd'hui à la chambre prétendaient alors devoir être éternelle; ce fut celui du jeune Louis, fils de Louis Buonaparte, ci-devant roi de Hollande, mort en 1808, avec les titres de prince électeur, grand-duc de Berg, etc., etc., à l'âge de six ou huit ans; mais bientôt le temps arriva où l'antique famille des Bourbons devait reprendre son rang dans le séjour de la mort. Usurpateur d'une place consacrée aux princes légitimes, le prince de nouvelle fabrique fut lui-même retiré en 1814, et relégué dans le cimetière de la ville, pour faire place à celui qui, le premier de l'auguste famille, avait été privé des honneurs de la sépulture royale, devait, après vingt-deux ans d'exil, être le premier qui rentra avec pompe dans le caveau sépulcral de ses ancêtres....., l'infortuné Louis XVI.

Aucune église de France ne possédait un trésor aussi riche que celui de l'abbaye de Saint-Denis; il était un objet d'admiration pour tous ceux qui venaient le visiter, et indépendamment du grand nombre de reliques que l'on y conservait, il y en avait d'autres exposées journellement, dans le sanctuaire, à la piété des fidèles. Tout ces objets furent dilapidés et dispersés dans ces temps malheureux, dont le souvenir s'est effacé peu à peu; mais parmi ce grand nombre d'objets précieux il s'en trouvait beaucoup qui auraient mérité d'être respectés, si on avait pu respecter quelque chose en 1793.

L'oriflamme, cette célèbre bannière des Français, qu'ils regardèrent si long-temps comme le palladium de la patrie, et qui les guida si souvent à la victoire, l'oriflamme était renfermée dans l'église. *Aurea flamma*, son nom latin, semblerait prouver que l'or y était employé avec profusion; Guillaume Guiard en parle ainsi:

Oriflamme est une bannière,

Aucun poi plus forte que guimple,
De cendral roujoyant et simple.
Sans pour traiture d'autre affaire
Si roi Dagobert la fit faire, etc.

Depuis Louis VI dit *le Gros* jusqu'à Charles VII, on vit toujours l'oriflamme à la tête des armées; on ne voit pas même dans l'histoire qu'aucun ennemi s'en soit jamais emparé; mais lorsque Henri IV conquit son royaume, son panache blanc devint la bannière de la France. Depuis lors il ne fut plus question de l'oriflamme; on ignore même comment elle disparut.

On a replacé au-dessus du maître-autel de l'église un autre oriflamme en 1816; il est de couleur rouge, orné de frange d'or.

Voiture, faub. Saint-Denis, nº 12; prix, 75 c.; les dimanches, 1 fr. Départ de Paris d'heure en heure depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; retour *idem*.

SAINT-GRATIEN. Très-joli village du départ. de Seine-et-Oise, arr. de Montmorency, et situé tout entier dans son admirable vallée, un peu au-dessus de la ville. Il n'est éloigné de Paris que de 3 l. 1/2 au N., et proche la grande route de Rouen. La route que l'on suit ordinairement pour y arriver est celle de Montmorency.

Le nom primitif de ce village, *villa sancti Gratiani*, lui vient d'un saint Gratien, martyr au vᵉ siècle; c'est le patron de l'église du lieu.

Une campagne d'une culture très-variée, une église d'une architecture simple et irrégulière, un château peu étendu, mais élégant, un étang admirable et extrêmement poissonneux, tout offre dans ce village l'aspect d'une heureuse médiocrité; c'était le séjour favori du brave et vertueux Catinat. Il y passa ses dernières années; on montre encore avec une sorte de respect religieux, aux étrangers et aux voyageurs, un espalier que ce héros planta lui-même,

et qu'il cultivait avec un soin particulier. Catinat mourut dans cette douce retraite le 22 février 1712, et fut inhumé dans une petite chapelle de sa paroisse, où sa famille lui éleva un monument sans faste.

L'humble habitation de ce maréchal est devenue un château magnifique après sa mort, et l'un des plus remarquables de la vallée où il est situé. Il appartenait naguère encore à M. de Luçay, enlevé trop tôt aux sciences et à l'amitié. Le parc, au milieu duquel il est placé, est d'environ 500 arpens : l'étang dont nous avons parlé en fait partie. Les plantations et les promenades qui bordent cette immense pièce d'eau font de cette propriété une habitation vraiment digne d'envie.

Plusieurs autres maisons se font encore remarquer dans les environs ; la plus jolie appartient à madame Ignard.

La population de cette commune, qui ne renferme aucun genre d'établissement, s'élève à 500 habitans. Le territoire est, comme nous l'avons dit, extrêmement varié, mais surtout ce qui donne un aspect enchanteur à ce village, que tous les étrangers et les promeneurs doivent visiter, c'est la grande ordonnance des arbres fruitiers qui le couvrent, particulièrement les cerisiers.

Pour les *voitures* et les auberges, *voy*. MONTMORENCY.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, jolie ville avec un ancien château royal. Elle fut long-temps une des résidences habituelles de nos rois. Elle est située d'une manière pittoresque sur une montagne, à 4 lieues et demie à l'ouest de la capitale, et traversée dans toute sa longueur par la route de Paris à Caen. Elle appartient au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, chef-lieu de canton. C'est le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de poste aux lettres, un relais de la poste aux chevaux, et sa population s'élève à près de 11,000 ha-



Hocquart, jeune sc.

CHÂTEAU DE St GERMAIN.

bitans, y compris une infinité de lieux tels que hameaux, châteaux, habitations isolées, dont les principaux sont : l'*ancienne paroisse de Saint-Léger*, les *maisons d'Hennemont* et la *vallée de Feuillancourt*, où sont situées les principales tanneries.

Cette ville doit son nom à l'archevêque de Paris, saint Germain, qui vivait dans le ve siècle, et l'épithète *en Laye* lui vient de la forêt *sylva Ledia* ou *Lea*, dont il est fait mention dans un ancien cartulaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.

Ce ne fut que sous le règne de Henri IV, qui affectionnait singulièrement la position de Saint-Germain, que cette ville acquit un accroissement considérable. Après avoir bâti un nouveau château, ce monarque voulut donner aux habitans une marque sensible de l'intérêt qu'il leur portait, en rendant une ordonnance qui les exempta de toutes charges et de tous impôts. La ville de Saint-Germain jouit de ce privilége jusqu'en 1789. La révolution, en abolissant toutes espèces de priviléges, la priva de ce bienfait du bon roi.

Dès ce moment, les habitans de Saint-Germain se montrèrent contraires aux nouveaux principes, soit par intérêt particulier, soit qu'ils fussent sincèrement attachés à la légitimité des Bourbons ; ils se conduisirent, dans tous les temps, de manière à mériter le surnom d'*aristocrates*, de *contre-révolutionnaires* et d'*agens de Pitt et Cabourg*. Leur ville fut plusieurs fois déclarée *en état d'insurrection ouverte envers la nation ;* et bien différens en cela des habitans de Versailles, leurs voisins, qui, honorés du séjour royal des Bourbons, et plus à même de connaître de près leur vie privée, furent les premiers à se déclarer contre eux, et à embrasser tous les principes désorganisateurs qui devaient renverser le trône, ceux de Saint-Germain restèrent constamment fidèles, et s'attirèrent par là la haine de tous les partis qui se sont succédés en France depuis 1789. Buonaparte ne les aima jamais, parce qu'il savait que lui-même n'était pas aimé d'eux. Il disait ordinairement, en parlant de

leur ville, *qu'elle n'avait que cela de bon, son bon air et sa forêt;* aussi n'y venait-il que fort rarement. Lors de sa chute, au 30 mars 1814, et lorsque les alliés vinrent occuper Saint-Germain, les habitans leur firent un accueil tel, que ces troupes s'y comportèrent de façon à ce que personne n'eût à s'en plaindre. Mais en 1815, quelle terrible différence! cette malheureuse ville se souviendra long-temps des excès que les soldats anglais y commirent. Les habitans furent pillés, vexés, battus; en un mot, les Anglais de 1815 se conduisirent comme ceux de 1346; ils volaient dans les rues jusqu'aux bonnets des femmes, sur leurs têtes, pour s'en faire des jabots.

Saint-Germain, quoique beaucoup plus commerçant que Versailles, ne l'est pas en proportion de sa population. Le seul genre de commerce dans lequel cette ville trouve quelques ressources, est celui des cuirs. Aussi y voit-on des tanneries très-vastes qui occupent un assez grand nombre d'ouvriers. Le plus célèbre de ces établissemens est connu sous la dénomination de *Manufacture royale*, et dirigé par MM. Lebrun et Arthaud; on peut encore citer les tanneries de MM. Vau-Ven-Zen, Petit et Roy.

Il se tient dans cette ville deux foires considérables par année; l'une, dite de la *Saint-Louis*, qui dure trois jours: elle commence le 25 août; et l'autre, généralement connue sous le nom de *fête* ou *foire aux Loges* (*voy. ce dernier mot*). Les jours de marchés sont les lundi et jeudi de chaque semaine.

La ville renferme plusieurs belles maisons, parmi lesquelles on doit distinguer l'*hôtel de Noailles*. Avant la révolution il y existait plusieurs communautés religieuses. Il ne subsiste actuellement, en fait d'établissement religieux, que celui des dames dites de *Saint-Thomas de Villeneuve*, qui tiennent une pension pour l'éducation des jeunes demoiselles. Un hospice pour les malades réunit celui des vieillards qui en était séparé.

Beaucoup de rentiers habitent cette ville dont l'air est sain et vivifiant; il est même reconnu trop

vif pour les personnes qui ont la poitrine délicate. La terrasse, dont nous parlerons en rapportant le texte de l'auteur du tableau de Paris, est peut-être la seule qui existe dans ce genre, en France, par ses points de vue et sa longueur, qui a 1,200 toises sur 15 de large. Elle est couverte d'un tapis toujours vert, à quelque époque de l'année que ce soit, et plantée d'une avenue d'arbres magnifiques qui la protégent, en été, des ardeurs d'un soleil brûlant : elle est bordée par une petite partie de la forêt, d'un côté, et par les rives de la Seine, de l'autre. C'est ordinairement cette terrasse qui sert de promenade et de point de réunion.

Le vieux château de Saint-Germain existait bien long-temps avant la ville, et est redevable de son origine au roi Robert. Dès l'an 1143, Louis-le-Jeune vint y résider.

« Christine de Pisan, dit M. J. Dulaure dans ses *Promenades aux environs de Paris*, qui fut élevée à la cour de Charles V, nous apprend que ce monarque, à justes titres surnommé *le sage*, *fit moult notablement réédifier le chatel de Saint-Germain*, en 1370. Il fut pris par les Anglais sous Charles VI. Charles VII le reprit des mains d'un capitaine anglais, et Louis XI son fils, qui n'aimait point la campagne, mais qui n'épargnait rien pour la conservation de ses jours, en fit présent à Jacques Coitier, son premier médecin, qui en fut dépouillé à la mort du prince ; néanmoins, Charles VIII et Louis XII le négligèrent beaucoup. Ce ne fut qu'à l'époque où François Ier, qui avait beaucoup de goût pour la chasse, s'était pris d'affection pour Saint-Germain, que le château fut augmenté d'un étage, ce que l'on reconnaît facilement à la couleur grise des moëllons décorés par des dessins en briques. Louis XIII y fit faire encore de grands embellissemens ; et durant le règne de son fils, les cinq pavillons qui flanquent les encoignures furent élevés par Jules Hardoin Mansard ; du reste, les lettres initiales sur les diverses constructions rappellent les règnes sous lesquels elles ont été faites.

« Ce que l'on appelle le château neuf, sur le faîte-

de la montagne, plus près de la Seine, fut commencé sous Henri IV et Marie de Médicis, qui n'épargnèrent rien pour la perfection des ouvrages. Il fut embelli par Louis XIII, qui y fut élevé et y mourut ; et Louis XIV, qui y naquit le 5 septembre 1638, en fit sa principale habitation, jusqu'à la construction de Versailles. Mais de tout cet édifice, il n'existe plus aujourd'hui que la tour où naquit ce monarque, et elle tombe en ruines. »

Un buste de pierre, posé dans une des niches du château neuf, se trouvait, par un singulier hasard, ressembler beaucoup à Fauchet, premier président de la cour des monnaies. Henri IV, ennuyé par les sollicitations de ce savant, lui répondit un jour en lui montrant ce buste : « Monsieur le président, j'ai fait mettre là votre effigie pour en perpétuer la mémoire. » Cet honneur ne faisait pas le compte de Fauchet; celui-ci, rentré chez lui, composa la boutade suivante :

« J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire :
Le roi de pierre m'a fait faire,
Tant il est courtois et humain.
S'il pouvait aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah ! que j'aurais fait bon voyage !
J'y retournerais dès demain.
Viens, Tacite, Salluste, et toi,
Qui as tant honoré Padoue :
Venez ici faire la moue
En quelque coin, ainsi que moi. »

Le bon roi lut ces vers, et piqué de se voir avec quelque raison accusé d'ingratitude, il donna à Fauchet une rente de 600 écus sur sa cassette, avec le titre d'historiographe de France. Il méritait l'un et l'autre.

En 1689, le roi d'Angleterre Jacques II, ayant perdu sa couronne, se retira au château de Saint-Germain, où il fut accueilli avec la générosité qui caractérise les princes français. Il y vécut long-

temps des bienfaits de Louis XIV et d'une pension de 70,000 francs que lui faisait sa fille Marie, reine d'Angleterre; ce roi détrôné y mourut en 1701.

En faisant les fouilles du clocher de la nouvelle église qui doit être construite à Saint-Germain à la place de la vieille, qui s'écroula il y a une soixantaine d'années, on découvrit, le 12 juillet dernier, dans l'emplacement d'une ancienne chapelle, trois boîtes en plomb, sur l'une desquelles se trouve l'inscription suivante :

« Ici est une portion de la chair et des *parties nobles*
« du corps de très-haut, très-puissant et très-excel-
« lent prince Jacques Stuart, second du nom, roi
« de la Grande-Bretagne, né le XXIII octobre
« MDCXXXIII, décédé en France, à Saint-Germain-
« en-Laye, le XVI septembre MDCCI. »

Au bas de l'inscription étaient empreintes les armes de ce prince; cette boîte était en partie mutilée, et contenait, avec plusieurs parties d'ossemens, des restes qui n'étaient pas encore consumés.

M. le maire, prévenu de cette découverte par MM. Malpicé et Moutier, les architectes de ce nouveau monument, s'empressa d'assembler le conseil municipal, et, en présence de M. le gouverneur du château et de M. le curé de la paroisse, il fit procéder à la translation de ces restes précieux, qui ont été déposés sous le maître autel de l'église provisoire.

On a aussitôt consulté les registres déposés aux archives de la mairie, et l'on y a trouvé, à la date du 16 septembre 1701, les actes qui constatent le dédès du prince, et qui indiquent : « que son corps fut « transporté aux Bénédictins anglais, à Paris; son « cœur aux Ursulines, à Chaillot, et partie de ses en- « trailles, de son cerveau et de ses poumons dans « l'église de Saint-Germain-en-Laye, pour conserver « en ce lieu la mémoire d'un si grand et si religieux « prince. »

Il y a tout lieu de croire que l'une des deux autres boîtes renferme les restes de la princesse Louise Ma-

rie d'Angleterre, fille du roi Jacques II, décédée à Saint-Germain-en-Laye, le 17 avril 1712, comme nous l'avons dit plus haut.

On assure que des Anglais de distinction se proposent de faire élever sur les lieux un monument où seraient déposés les restes de ce prince, qui, ayant perdu sa couronne, trouva une protection si généreuse à la cour de France.

Sous Louis XV et Louis XVI, ce château, jadis si fréquenté, resta entièrement abandonné; le gouverneur seul y demeurait. Pendant la révolution, il servit de caserne, et sous l'empire, Buonaparte y fonda une école spéciale d'officiers de cavalerie. A son retour dans son royaume, Louis XVIII licencia cette école, et ce château sert maintenant d'hôtel à l'une des compagnies des gardes du roi : c'est celle appelée de *Luxembourg*, en attendant que le nouvel hôtel qu'on lui bâtit dans la ville soit entièrement achevé. Comme on n'avait jamais fait aucune espèce de réparation au *château neuf* depuis Louis XIV, ce château tombe en ruines, et il y a toute apparence que, dans quelques années encore, il sera devenu tout-à-fait inhabitable.

La forêt de Saint-Germain, quoique n'étant plus aussi étendue qu'elle l'était au XVIe siècle, est cependant encore une de celles des environs de Paris les plus vastes et les plus riches; elle est percée de routes magnifiques, le sol y produit des arbres monstrueux. C'est dans cette forêt qu'en 1814 et 1815 on coupa le bois destiné à faire ces palissades ridicules dont on entoura Paris, et que l'on crut follement suffisantes pour défendre cette cité de l'agression d'un million de soldats étrangers.

Cette forêt, qui contient plus de 8,000 arpens, est fermée entièrement de murs. Le château de *la Muette*, qui est situé au centre, sert de *rendez-vous de chasse;* celui du *Val* a son entrée au bout de la terrasse dont nous avons parlé, et appartient à M. le duc de Noailles, l'un des capitaines des gardes de S. M.

Afin de guider le voyageur qui pourrait s'égarer dans cette forêt, on a fait planter des poteaux avec des affiches, de distance en distance, dans les carrefours, portant indication des routes et des lieux auxquels ils correspondent. Plusieurs croix se trouvent aussi élevées dans cette forêt en mémoire de certains événemens mémorables qui y sont arrivés, ou pour d'autres causes aujourd'hui inconnues. Près de la route de Poissy, dans un bocage, on voit la *croix pucelle.* Sur la même route est celle de *Poissy*, érigée en 1640. Plus loin se trouve la *croix de Monchevreuil.* Sur le chemin de *la Muette* on trouve la *croix de Berri*, placée en 1540. Enfin, non loin de là est la *croix de Noailles*, que la ville de Saint-Germain fit élever à côté du pavillon de chasse, désigné plus haut, comme monument de reconnaissance envers ce vétéran de la loyauté et de la monarchie.

Cette forêt nourrit une grande quantité de gros gibier, tel que daims, cerfs, chevreuils, et même des sangliers. Nous ne parlons pas du menu gibier, tel que lièvres, lapins, perdrix, bécasses, etc., etc., parce qu'elle en fourmille : cependant on en conserve, on en élève même dans des enceintes treillagées. La faisanderie est au milieu d'un grand terrain exactement clos de murs.

Enfin, quoi qu'en dise le satirique Mercier, la ville de Saint-Germain est digne, sous tous les rapports, de l'attention des étrangers et des amateurs de la campagne. Ils y trouveront en abondance tout ce qui peut captiver leur intérêt. Parmi le grand nombre de cafés et de restaurateurs, nous nous contenterons de leur indiquer les cafés de *MM. les Gardes du corps*, de *la Ville* et de *la Comédie;* parmi les restaurateurs et auberges, ceux du *Prince de Galles* et de *la Chasse Royale.* Cette ville renferme encore un établissement de bains très-bien tenu ; une salle de spectacle où les représentations ont lieu trois fois la semaine comme à Versailles (*voy. ce mot*) : elles sont en général fort suivies ; quoique cette salle soit petite, elle est très-jolie et très-bien distribuée ;

une belle bibliothèque publique et un cabinet littéraire, tenu par M. Dubuse-Dubouchet, libraire de cette ville, qui reçoit tous les journaux et les brochures de la capitale.

Voitures, 1° *rue de Rohan*, n° 18. Prix, 1 fr., 1 f. 25 et 1 f. 50 c. Départ de Paris, tous les jours d'heure en heure, depuis 6 h. du matin jusqu'à 9 du soir. Retour de Saint-Germain, *idem*. 2° *Même rue*, n° 2. Départ de Paris, toutes les 1/2 heures également, depuis 6 h. du matin jusqu'à 9 du soir. Retour, *idem*. Les prix sont les mêmes pour ces deux voitures.

SAINT-HILAIRE. C'est un petit village du dép. de Seine-et-Oise, arr. et cant. d'Etampes. Il est agréablement situé dans une vallée à 13 l. 1/2 au S. de la capitale, près de la grande route d'Orléans. Ce village ne possède aucune espèce d'établissement industriel; cependant il renferme quelques maisons particulières assez remarquables. Les productions de son territoire consistent en prairies et légumes. Les habitans sont au nombre de 250 à peu près.

L'ancien prieuré de Saint-Hilaire se rendit fameux par les contestations qu'il eut à soutenir avec diverses abbayes célèbres, relativement à la possession de la tête de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Une abbaye d'hommes de cette dernière ville prétendit long-temps posséder à elle seule le corps tout entier de ce saint martyrisé. Une autre abbaye (celle du Puy en Valais) réclamait la tête de ce saint, qui n'existait véritablement qu'à Bénévent, tandis qu'une autre communauté (celle de Vallers) affirmait qu'elle possédait seule cette tête. L'époque de 1792 mit un terme à ces longues et scandaleuses discussions, sans que la question fût ni jugée ni décidée, en supprimant tous les établissemens religieux. Saint Hilaire était sans contredit un saint qui avait beaucoup de têtes.

SAINT-JEAN. C'est une ancienne chapelle sur

les ruines de laquelle on a bâti une assez belle ferme. Elle dépend de la commune de Poissy.

SAINT-LEU-TAVERNY. Village très-considérable du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, canton de Montmorency, et attenant à sa forêt, éloigné de Paris de 5 l. au N. par une route qui passe par Saint-Denis et Labarre. (*Voy. ce mot.*)

La principale culture de cette commune consiste en vignes et en fruits. Il n'y a pas d'établissemens industriels; mais on y trouve des fours à chaux et à plâtre en quantité. La population est de près de 3000 habitans. Elle est due au grand nombre de maisons de campagne et habitations isolées appartenant à cette commune, et dont nous ferons mention ci-après.

« L'église de ce bourg (dit l'abbé Lebœuf) est incontestablement une des plus belles qui se voient dans tout le diocèse de Paris...... Les dehors en sont peu de chose, mais le dedans en est charmant, par la délicatesse du gothique, celle des galeries qui règnent tout autour, et dans la croisée, et au sanctuaire, qui est en forme d'apside ou de rond point. »

Autour de la clôture du chœur on voit encore au-dehors les restes des bas-reliefs représentant l'histoire de la passion. On y lisait avant la révolution les vers suivans :

Du côté droit,

« Orgueil, diligence trébuche;
Paresse, sobriété trébuche;
Gloutonnerie, chasteté trébuche. »

Et du côté gauche,

« Luxure, charité trébuche;
Envie, patience trébuche;
Ire, largesse trébuche. »

On y voyait aussi plusieurs tombeaux de la famille

de Montmorency, qui avait fait choix de cette église pour servir de sépulture à quelques-uns des seigneurs qui la composaient.

« En entrant à Saint-Leu, dit M. Ch. Oudiette, du côté de Paris, on remarque un beau château qui jadis faisait partie des domaines de M. le duc d'Orléans. La vue que l'on y découvre est d'autant plus charmante, qu'elle s'étend sur toute la vallée de Montmorency, qui est la plus belle contrée des environs de Paris ; les jardins et le parc, ornés de fabriques, et traversés en tous sens par de superbes allées, des hauteurs où l'on arrive par des sentiers couverts, et des eaux sinueuses dont les bords sont parés d'arbres en fleurs, faisaient les délices de Mad. de Genlis, si connue par ses travaux littéraires, » et bien davantage encore depuis quelque temps par la publication des *Souvenirs de sa mémoire.*

Ce village renferme encore plusieurs maisons de campagne : on en distingue une entre autres par sa construction et ses accessoires : nous ignorons à qui elle appartient. Plusieurs autres se trouvent isolées. Nous ne citerons que les quatre suivantes, connues vulgairement sous les noms de 1° *Chaumette ;* 2° *Boissy ;* 3° *Beauchamp ;* et 4° *le Haut-Tertre*, cette dernière appartenant à M. Dubarrit.

Saint-Leu-Taverny mérite toute l'attention des voyageurs.

Voitures, les mêmes que celles qui mènent à Montmorency.

SAINT-LUCIEN. *Voy.* LA COUR-NEUVE.

SAINT-MANDÉ (BARRIÈRE DE). *V.* BARRIÈRES.

SAINT-MANDÉ. Joli petit village qui n'était, avant la révolution, qu'un hameau dépendant de Charenton, agréablement situé sur une avenue joignant le bois de Vincennes. Il n'est éloigné que d'une demi-lieue des barrières de Paris. Quoique nous ignorions quel fut son premier nom et son origine, il n'est point douteux que ce lieu ne soit fort ancien,

puisque des religieux bas-bretons, profitant sans doute du séjour de leurs compatriotes dans ce pays, y portèrent, dans le IXe siècle, des reliques de ce saint, fils d'un roi d'Irlande, et que, plus tard, une chapelle fut érigée en son honneur.

Il est présumable que ce village était beaucoup plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, attendu que les maisons qui en dépendaient, étant éparses, s'étendaient dans le bois de Vincennes. Or, comme ce parc a été agrandi à plusieurs époques, et ses murs de clôture reculés, Saint-Mandé a dû nécessairement se trouver rétréci, et cela paraît d'autant plus probable, que ce village ne forme aujourd'hui qu'une seule rue.

Contre les murs de l'église, qui n'offre rien de remarquable, est adossée la tombe d'un nommé Piot, sans doute un de ses anciens desservans, à en juger par les restes d'une épitaphe aussi simple que touchante, qui finit ainsi :

« . . . .
Troupeau chéri,
s'il n'est plus votre pasteur
sur la terre,
il est votre protecteur
dans le ciel. »

Saint-Mandé n'est, pour ainsi dire, composé que de maisons de campagne. La plupart de celles sur lesquelles on remarque des paratonnerres, sont en général élégantes et bien bâties. Le surintendant Fouquet en avait une fort belle, dont on a fait dans la suite un hospice.

Les productions du territoire de cette commune consistent en terres labourables et en vignes. La population peut s'élever tout au plus à 300 hab. On ne compte aucun établissement industriel. Il y a une boîte de la poste aux lettres. Elle fait partie de celles de la banlieue.

On trouve aussi un grand nombre de guinguettes

et de restaurateurs. Nous recommandons surtout celui qui fait l'encoignure du mur à droite, où se trouve la porte du bois de Vincennes. On y est très-bien traité et à des prix très-modérés. Beaucoup de Parisiens vont passer la matinée du dimanche dans ce village; plusieurs bals champêtres y ont lieu ces jours-là, et sont très-fréquentés, parce qu'on les a établis à l'entrée du bois même. Ils n'en donnent pas moins au village un air de gaîté qui fait que nous engageons tous les promeneurs à le visiter.

Voitures, les mêmes que celles de Vincennes.

SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS. *Voy.* Pont de Saint-Maur.

SAINT-NOM-DE-LÉVY. *Voy.* Yvette (le village d').

SAINT-OUEN. Parmi les villages des environs de Paris qui portent également ce premier nom tels que *Saint-Ouen-l'Aumône*, *Saint-Ouen-Marchefroy* et *Saint-Ouen-sur-Seine*, il n'y a que ce dernier qui soit réellement remarquable, aussi est-ce le seul dont nous entretiendrons nos lecteurs.

SAINT-OUEN-SUR-SEINE. Ce village du dép. de la Seine, arr. et canton de Saint-Denis, est situé dans une vaste plaine qu'arrose la Seine que l'on passe en cet endroit sur un bac; sa position entre la rive droite de ce fleuve et la route de Saint-Denis à Versailles, appelée communément *Chemin de la Révolte*, parce que les ouvriers qui le construisaient sous Louis XV se mutinèrent, est extrêmement agréable. Il est à 1 l. 1/2 au N. de Paris, en sortant par la barrière de Mousseaux. (*Voy. ce mot.*)

Le nom latin primitif de ce village, extrêmement ancien, était *Villa Sancti Audoeni;* son origine remonte au temps du roi Dagobert, et tout semble indiquer que ce prince avait une maison de plaisance dans ce lieu.

Le château seigneurial de Saint-Ouen ne fut bâti qu'en 1660, par l'architecte Le Pautre, pour M. de la

Seglière de Boisfranc, qui y donna des fêtes fréquentes en 1679. Le duc de Gesvres, devenu propriétaire de ce château, le vendit en 1745 à madame de Pompadour, qui y fit des dépenses considérables, et le céda en 1765 au duc de Trêmes. Il était en partie détruit en 1814, lorsque Louis XVIII vint l'occuper à son retour en France: ce fut là qu'il reçut les principaux corps de l'état et les autorités de la capitale. La fameuse déclaration, le plus beau monument de gloire de ce monarque, la Charte enfin, est datée de ce château le 2 mai 1814. En 1816, il fut mis en vente et acheté par le roi, qui le fit restaurer entièrement et meublé. Il appartint peu de temps après à madame de Cayla, qui y donna à son tour plusieures fêtes magnifiques.

Parmi les anciennes maisons, édifices et établissemens existans encore dans ce village, et que nous devons signaler aux étrangers, aux curieux et aux voyageurs, nous indiquerons :

1° Celle qui appartenait au duc de Nivernois, remarquable par ses jardins et ses eaux vives; elle eut beaucoup à souffrir à l'époque où les démolitions étaient à l'ordre du jour; mais enfin elle ne succomba pas tout-à-fait: nous ignorons à qui elle appartient aujourd'hui.

2° Celle du prince de Rohan, bâtie en 1743, et occupée long-temps par le ministre Necker; achetée à la révolution par un chiffonnier, puis vendue par ce dernier à une danseuse, et finalement appartenant maintenant à un banquier.

3° Enfin celle dont M. Ternaux est propriétaire actuellement, remarquable par son architecture aussi noble que simple. On a lieu de croire que cette habitation fut élevée précisément sur l'emplacement où avait existé, quelques centaines d'années auparavant, la *noble maison de Dagobert*. Elle est située presque sur les bords de la Seine; et cet habile manufacturier y tient renfermées ces chèvres du Thibet, dont les tissus provenant de leurs laines rivalisent avec les plus précieux fabriqués dans le Levant.

Les productions du territoire de cette commune consistent en grains de toutes espèces, et la population peut s'élever à 600 habitans; on trouve une bonne auberge sur la partie de la route la plus près de Saint-Denis.

Il se tient encore dans ce village une foire, le 24 août de chaque année; elle dure trois jours, et est très-fréquentée pour le commerce des porcs et de mercerie. La proximité du canal de Saint-Quentin, a aussi fait établir à Saint-Ouen plusieurs maisons de commission, qui expédient toutes espèces de marchandises sur ce canal; la principale est celle dirigée par M. Wibaille.

Voitures. Les mêmes que celles de Clichy-la-Garenne.

SAINT-VY ou SAINT-VIE. *Voy.* Mortfontaine.

SAINT-YON. *Voy.* Boissy.

SAINTE-GENEVIÈVE. Il y a un grand nombre de lieux aux environs de la capitale qui portent le nom de la patrone de Paris; ils n'ont rien de remarquable pour la plupart; nous nous contenterons de désigner à nos lecteurs les principaux. Ils sont au nombre de deux, savoir : 1° *Sainte Geneviève-des-Bois;* et 2° *Sainte Geneviève-les-Gasny.* Tous deux sont de chétifs villages. Le premier du dép. de Seine-et-Oise, le second du dép. de l'Eure, à 15 l. 3/4 entre le N. et le N. O. de la capitale.

SAINT-JAMES (le parc). *Voy.* Neuilly.

SAINTE-MARIE (barrière). *Voy.* Barrières.

SANTÉ (barrière de la). *Voy.* Barrières.

SAUSSAYE (la). C'est une très-belle ferme isolée, située sur le territoire de la commune de Chevilly-la-Rue. (*Voy. ce mot.*)

SCEAUX, anciennement nommé *Sceaux-du-*

Maine, et ensuite SCEAUX PENTHIÈVRE. C'est un beau et grand village du dép. de la Seine, chef-lieu d'arr. et de cant.; le siége de la sous-préfecture, d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il n'a point, comme les autres arrondissemens, de tribunal de première instance : c'est celui de Paris qui est chargé de cette juridiction.

Ce village, qui n'est éloigné que de 2 l. 1/4 au S. de Paris, par le Bourg-la-Reine et la grande route d'Orléans, est dans une charmante position et très-bien bâti. Il est fort ancien, et s'appelait *Cellæ* en latin, ce qui indique qu'il a dû son origine à quelques cabanes bâties par quelques pauvres paysans.

C'est à l'entrée de ce lieu qu'était situé le magnifique château, dont il ne reste que quelques dépendances.

Il fut bâti par le grand Colbert, qui le céda à Louis XIV, qui le donna au duc du Maine. Après la mort de ce prince, il passa à sa veuve, la duchesse du Maine, ensuite au comte d'Eu son fils, et en 1775, il appartenait à la maison Bourbon-Penthièvre, qui le posséda jusqu'à l'époque de la révolution, qu'il fut morcelé. Malheureusement pour les arts, un nouvel acquéreur se présenta, obtint ce magnifique domaine, et la charrue passa partout.

Cependant, l'espèce de gouvernement auquel on obéissait alors avait fait prendre des mesures pour conserver des objets de sciences et d'arts. La commission nommée à cet effet fit transporter au Luxembourg et aux Petits-Augustins l'Hercule gaulois, ouvrage du célèbre Pujet, la statue de Diane en bronze, donnée par la reine Christine, qui renonça à la souveraineté fort jeune, et appelait la cour le *Paradis des méchans*; le groupe des Lutteurs en marbre blanc; le Silène élevant Bacchus et l'Antinoüs.

Il fut ordonné également que la bibliothèque qui renfermait des éditions du premier âge de l'imprimerie, d'autant plus précieuses qu'elles furent toujours fort rares dans le commerce, serait portée dans un des dépôts qui existaient alors à Paris.

A l'époque dont nous parlons, il avait été décrété que tous les livres de théologie et de dévotion seraient envoyés à l'arsenal, pour en confectionner des cartouches.

On peut voir dans un rapport sur les destructions opérées par le vandalisme, que « le Missel de la chapelle de Versailles allait être livré pour faire des « gargousses, lorsque la bibliothèque, dite alors « nationale, s'empara de ce livre dont la matière, le « travail, les vignettes et les lettres historiées, sont « de véritables chefs-d'œuvre. »

M. Desgranges fit, au moment de la vente, l'acquisition de la partie du parc connue sous le nom de l'Orangerie. Il s'adjoignit pour cette acquisition quelques citoyens aisés de la commune, et voulant contraster avec la barbarie du temps, ils conservèrent et embellirent leur acquisition, en la consacrant généreusement à l'amusement de leurs concitoyens.

C'est dans ce lieu que, tous les dimanches de la belle saison, il se tient un bal champêtre; et tel est l'agrément du lieu, que ce bal, qui est très-fréquenté par les personnes aisées de la capitale, passe encore aujourd'hui pour le plus distingué de tous ceux des environs de Paris.

L'église de ce bourg, qui primitivement était dédiée à saint Mamès, personnage assez inconnu, fut reconstruite, sous Louis XI, par Jean Baillet. Elle se ressent de l'époque de sa construction, pour la dernière fois, par son élégante simplicité. Le portail est un morceau remarquable par sa hardiesse et son élévation; on l'aperçoit de fort loin. Cette église contient trois chapelles qui ne sont que médiocrement ornées.

On voit, dans ce village, un grand nombre de maisons de campagne, parmi lesquelles il faut distinguer surtout celles appartenant à M. le comte Duchâtel, à M. le baron Garat, et M. Lenormand. Il existe aussi en ce lieu un marché qui rivalise pour son importance avec celui de Poissy, pour les bestiaux; il a lieu toutes les semaines à l'endroit ap-

pelé *le marché de Sceaux*, proche le Bourg-la-Reine. (*Voy. ce mot.*)

On ne trouve qu'un seul établissement industriel remarquable ; c'est une manufacture de faïence ; plusieurs restaurateurs et cafés y sont excellens. La fête patronale de cette commune a lieu le premier dimanche après le 24 juin. La population s'élève à 1800 hab., y compris les nombreuses habitations qui se trouvent sur ce territoire, dont les grains forment la principale richesse des habitans. Quelques parties sont aussi cultivées en vignes, et la vallée qui est au bas du parc que nous avons indiqué, contient de belles prairies, et quelques bocages très-agréables l'été par leurs positions pittoresques et leur fraîcheur. On trouve encore dans ce lieu une boîte de la poste aux lettres et une salle de spectacle.

Voitures, *place Saint-Michel*, nº 10, et *rue M. le Prince*, nº 47. Prix, 75 c. ; les dimanches et fêtes, 1 fr. Départ de Paris, d'heure en heure, depuis 8 h. du matin jusqu'à 10 h. du soir ; retour *idem*.

SÉGRETS. C'est un ancien prieuré dont il ne reste que des ruines : elles sont situées sur le territoire de la commune de Bernay.

SÉNART, ancien couvent, aujourd'hui appelé *l'Ermitage*. (*Voy.* Draveil.)

SENLIS, ancienne ville de France, du dép. de l'Oise, située sur la pente d'une colline, et traversée par la grande route de Paris en Flandre, distante de Paris, au N., de 11 l. C'est un chef-lieu d'arrond. et de canton, avec un évêché suffragant de Reims ; le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, et la résidence d'un brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de la poste aux lettres avec un relais de la poste aux chevaux. Cette ville renferme une population de 5,500 habitans.

Senlis date d'une haute antiquité. Les rois de la première race y faisaient leur résidence habituelle.

Charles-le-Chauve y tint une assemblée d'états généraux.

Le clocher de la cathédrale passe pour un des plus élevés des églises de France. On voit, dans la chapelle de *Rieul*, un calice de vermeil qui contient sept pintes.

On trouve encore dans la ville quelques parties de l'ancien mur d'enceinte, dont quelques masses font distinguer une construction romaine. L'hôpital Saint-Lazare, dont l'origine date du XII[e] siècle, existe encore sous le nom d'*hospice*.

« Une bibliothèque publique, dit M. Ch. Oudiette, divisée en deux parties, l'une civile, l'autre ecclésiastique, y est établie. L'industrie et le commerce ont pour objet principaux, une filature de coton qui renferme une partie des bâtimens de la ci-devant abbaye de Saint-Vincent, et plusieurs tanneries et mégisseries. Il s'y tient une foire tous les ans (le 25 avril). Un autre marché considérable y est établi pour les vins qu'on y amène le dernier mardi de chaque mois.

« Cette ville est peu éloignée des forêts d'Hallate, de Chantilly, de Pontarmé et des bois d'Ermenonville. La petite rivière des Nonettes, et le ruisseau l'Annette, passant près de cette ville, y font tourner plusieurs moulins. L'un de ses faubourgs, dit de *Bellonne*, est remarquable par plusieurs maisons de campagne. Les pierres, provenant des carrières, sont fort estimées; on y trouve plusieurs fours à chaux. »

Les étrangers et les voyageurs sont sûrs de trouver à Senlis tout ce qui est nécessaire aux besoins et aux plaisirs de la vie; logemens à bon compte, auberges, restaurateurs, cafés, billards, cabinet littéraire, établissement de bain et salle de spectacle. (*Voy.* THÉATRES DE LA BANLIEUE.)

Voitures, 1° *rue et carré Saint-Martin*, n° 256; 2° *faubourg Saint-Denis*, n° 50. Prix : 4 fr., 3 fr. et 2 fr. 50 c. Départ tous les jours de Paris, à 7 h. du matin; retour de Senlis, à 11 h.

SÈVRES (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRES.

SÈVRES. C'est un bourg considérable situé presque sur les bords de la Seine, et assis sur le penchant d'une colline. Il touche d'un bout aux murs du parc de Saint-Cloud, et est traversé dans toute sa longueur par la route de Paris à Versailles, dont il est à moitié chemin. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Versailles. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il renferme 3,000 hab., un bureau de la poste aux lettres, et un relais de la poste aux chevaux.

C'est un des lieux les plus anciens des environs de Paris. Il était connu dès l'an 590, et son nom latin était alors *Sapera*, nom celtique, dont la signification nous est inconnue. On croit généralement que nos rois de la 1re race y avaient un palais. Plusieurs titres du XVIe siècle sembleraient le confirmer; mais ce n'est qu'au XVIIe siècle que, le duc d'Orléans ayant acheté cette seigneurie, à cause de son voisinage de Saint-Cloud, ce bourg s'augmenta considérablement.

L'église paroissiale, qui date du XIIIe siècle, est dédiée à saint Romain. Cet édifice a le défaut d'avoir été construit à plusieurs reprises, et de ne pas avoir une ligne droite pour son axe. La nef est moderne; il y a deux ailes, mais point de fond pour tourner de l'une à l'autre. La maison de ville ou la mairie, construite depuis peu d'années seulement, est positivement en face de ce monument.

Le pont de Sèvres, bâti depuis long-temps en bois, a été remplacé, depuis quatre ans seulement, par un pont de pierre magnifique. On employa plus de dix ans à sa construction.

Ce bourg est sans contredit celui des environs de Paris qui a eu le plus à souffrir en 1815. Plusieurs engagemens d'infanterie et de cavalerie y eurent lieu successivement au mois de juillet entre nos troupes et les Anglais aidés des Prussiens. Cette position fut

prise et reprise plusieurs fois ; les deux partis éprouvèrent de grandes pertes ; enfin, après des combats terribles, les Français furent contraints de céder au nombre. Les troupes étrangères, irritées de cette résistance, s'en vengèrent sur les habitans par un pillage qui dura 8 jours. Les femmes, les enfans, les vieillards, les habitations, rien ne fut épargné. Un seul bâtiment fut protégé, grâce aux sollicitations de l'empereur Alexandre, qui envoya au directeur une sauvegarde, qui fut, en quelque sorte un *palladium* pour ce malheureux pays.

De tous les établissemens industriels qui existent en France, et peut-être en Europe, le plus magnifique est sans contredit la manufacture royale de porcelaine de Sèvres.

Elle fut établie originairement au château de Vincennes, en 1738, épuisa les moyens du marquis de Fulvy, qui l'avait entreprise. Elle fut transférée à Sèvres, par ordre de Louis XV, en 1759, et forma depuis une partie du domaine de la couronne.

Cette manufacture, la première de son genre qui soit en Europe, possède un *muséum* contenant une collection complète de toutes les porcelaines étrangères et de tous les objets employés dans leur fabrication, de vaisselle de terre, de poterie, de porcelaine de France et des premiers élémens de leur fabrication, rangés dans l'ordre progressif de leur mérite.

Indépendamment d'une exposition publique des produits de la manufacture royale de Sèvres, qui a lieu pendant trois jours de suite, à l'époque de la fête de Saint-Cloud (*voy. ce mot*), il y en a une particulière à Paris, chaque année ; elle a lieu au musée royal au Louvre. On n'y entre, il est vrai, qu'avec des billets, mais on en obtient facilement. En outre, les étrangers qui veulent visiter la manufacture même peuvent s'adresser par écrit au ministre de la maison du roi (ce royal et magnifique établissement rentrant dans son département), qui l'accorde pour peu qu'on ait une recommandation.

On remarque encore à Sèvres d'anciennes carrières, formant aujourd'hui plusieurs caves, qui se font distinguer des connaisseurs par leur étendue et leur distribution; la plus considérable est celle appelée *la Cave du Roi;* elle peut contenir 15,000 pièces de vin. Elle se divise en trente parties, entre lesquelles se trouvent autant de rues désignées par des noms et des numéros. La plupart de ces rues aboutissent à un point central nommé l'*Etoile*.

La cave dite *de la Reine* est occupée par M. Souppé; c'est là que sont renfermés la plus grande partie de ses vins fins et de ses vins de liqueur.

Une manufacture d'émaux, que possède M. Lambert, est établie près de là. On trouve aussi une tannerie considérable, dont M. Combe est propriétaire; plusieurs brasseries, dont deux dirigées par MM. Sebin et Gauthier.

Sèvres est encore vanté par ses plâtrières, qui rivalisent avec celles d'Argenteuil. Enfin, depuis les bouteilles de sa verrerie (*voy. ce mot*) et ses magnifiques porcelaines jusqu'à ses petits gâteaux, ce bourg s'est fait une réputation européenne. On peut dire qu'il rivalise, pour les restaurateurs, avec Saint-Cloud, en exceptant l'établissement de M. Legriel. (*Voy.* Saint-Cloud.)

Le territoire de cette commune, presqu'entièrement composé de collines, n'est propre qu'à la culture de la vigne, aussi est-ce la principale occupation de ses habitans. On y récolte aussi beaucoup de fruit et de légumes. Le ruisseau appelé *le Marinel* traverse entièrement ce bourg en passant devant l'église, et fait tourner plusieurs moulins aux environs; il n'a pas peu contribué aux établissemens de blanchisserie qui se sont faits à Sèvres, et qui jouissent dans la capitale d'une certaine célébrité.

Cet endroit des environs de Paris doit être visité par tous les étrangers et les voyageurs.

Voitures, *rue de Rohan*, n° 20. Prix, 75 c. Les dimanches et fêtes seulement, 1 fr. Départ de Paris,

d'heure en heure, depuis 6 h. du matin jusqu'à 10 h. du soir. Départ de Sèvres, *idem*.

STORS. *Voy*. L'Ile Adam.

SURESNES. C'est un joli village situé dans une position très-pittoresque, au bas du Mont-Valérien, sur la rive gauche de la Seine, que l'on y passe à cet endroit sur un bac. Il domine sur toute la plaine qui est vis-à-vis : il appartient au dép. de la Seine, cant. de Nanterre, et est à 2 l. à l'O. de Paris, en passant par le bois de Boulogne, ou d'autres routes qui y conduisent également.

L'église, dédiée à Saint-Leufroy, fut brûlée par les huguenots en 1577. L'inscription, et plus encore la date MDCCLVIII, que l'on lit sur le clocher, relatent sans doute l'époque de sa restauration. François Vatable, professeur d'hébreu au collége royal, en 1524, et connu principalement par la traduction d'une bible qui porte son nom, en fut long-temps curé.

Un journal littéraire et quotidien (1) rapporte qu'en 1724 et 1725, on soutint, à la faculté de médecine de Paris, une thèse où l'on mettait le vin de Suresne bien au-dessus de celui qu'on récoltait à Beaune, Mâcon et dans toute la Bourgogne; nous croyons que Suresne aura subi dans sa température et son terrain des vicissitudes qui lui donnent certaine analogie avec l'homme; qu'il a vieilli et dégénéré, et qu'enfin il n'est plus ce qu'il était du temps du bon abbé Suger.

Au surplus, ce village conserve d'autres titres à la célébrité. Jadis clos de murs, nous dirons même fortifié, souvent pris et repris dans les guerres de religion, c'est dans son sein que le bon Henri résolut de mettre un terme aux troubles civils qui désolèrent si long-temps notre belle France, et qu'il prépara le bon mot : *Ventre-saint-gris, Paris vaut bien une messe*.

(1) *Le Corsaire*.

Enfin, tous les écrivains citent avec admiration cette belle institution d'une fête de la Rosière qui est due à M. Héliot, ancien secrétaire de la feuille des bénéfices.

On attribue communément à Saint-Médard, évêque de Noyon, qui vivait sous Clovis Ier, l'institution de la fête de la Rose.

Suresnes renferme peu de maisons de campagne, et quoiqu'il n'y existe aucun établissement industriel, la population n'en est pas moins de 1500 hab. Il y a plusieurs aubergistes passables, qui ont bien soin d'offrir aux voyageurs le vin véritablement du crû. Avis aux gourmets.

La fête patronale de ce village a lieu le dimanche qui suit immédiatement la Saint-Louis (25 août) ; elle est très-fréquentée par les habitans de la capitale, attirés surtout par le joli bal qui a lieu aussitôt après la cérémonie du couronnement de la Rosière.

Voitures. Les mêmes que celles de Clichy-la-Garenne.

SUSSY-SUR-YÈBLES. C'est un bien petit village, puisque sa population ne dépasse pas 50 hab. Il appartient au dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun, distant de Paris au S. E. de 10 l. par différens chemins joignant tous la grande route de Troyes.

M. le comte Collin de Sussy est propriétaire du château qui, bâti par le célèbre Mansard, et orné d'un parc dessiné par Lenôtre, non moins célèbre, est pour ainsi dire la seule habitation de ce village.

Les productions du territoire sont en grains, et cette commune ne mérite nullement l'attention des voyageurs.

T

TANCROU, petit village du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, à 13 l. entre l'E. et le S.-E.

de Paris, par Trilport, en suivant la grande route d'Allemagne.

« Ce village, dit le *Dictionnaire topographique des environs de Paris*, est dans une belle situation sur la rive droite de la Marne, que l'on passe en cet endroit sur un bac. On y voit deux maisons de campagne, dont l'une, avec un beau jardin en terrasse le long de cette rivière, appartient à M. Vavasseur, et l'autre, sur une éminence proche l'église, est la propriété de M. Caudon de Sarry. Plus loin, à l'extrémité orientale, est la ferme dite de *La Vallière*, qui était l'ancienne maison seigneuriale, avec un parc dont madame veuve Bernier est actuellement propriétaire. »

Tancrou du reste ne renferme aucun établissement digne de fixer l'attention des voyageurs. La population peut s'élever à 500 habitans, tous occupés de travaux agricoles ; presque toutes les productions du territoire consistent en grains. Les hameaux de *Ratel*, de *Villemenin*, et la ferme appelée *Chives*, font partie de cette commune, où l'on ne rencontre ni auberges ni cabarets.

TANQUEUX. C'était anciennement un beau château : détruit à l'époque de la révolution, on a fait des bâtimens qui n'avaient point été entièrement démolis une belle ferme avec dépendances. Elle appartient à la commune de Cerny.

TARTERELLE. C'est le nom que porte une des carrières les plus considérables de celles qui sont situées dans les plaines de Montrouge. Il y a un cabaret attenant qui porte également le même nom.

TEMPLE (LE). C'était une ancienne commanderie de l'ordre de Malte, située sur la commune d'Etampes. Elle fut détruite, ainsi que beaucoup d'autres établissemens religieux, à la même époque. (*Voy.* ETAMPES.)

TEMPS-PERDU (LE). C'est une ferme de la commune d'Epinay, située à moitié chemin de

Saint-Denis à Montmorency, à l'embranchement de cette dernière route avec celle qui mène à Mantes.

Ce nom lui vient d'une maison qui devait être assez considérable, et que l'on avait commencée de bâtir, il y a une trentaine d'années. Elle ne fut jamais achevée.

En face de cette ferme, il y a une très-bonne auberge, où les voyageurs qui se rendent, soit à Mantes, soit à Montmorency, soit à Pontoise, s'arrêtent volontiers pour se rafraîchir.

TERMES (LES). Hameau considérable situé en dehors de la barrière de Paris, à l'issue du quartier appelé *le Roule* : cette barrière porte également ce nom. (*Voy.* BARRIÈRES.)

« Ce hameau, dit M. Ch. Oudiette, n'est composé que de jolies maisons de campagne et de guinguettes. Parmi ces maisons, on remarque celle appelée *le Château*, dont M. le comte Bergon, directeur-général des eaux et forêts, est propriétaire en partie : l'autre partie est à M. le lieut.-gén. comte Dupont, son gendre. Une belle arcade sépare les deux parties.

« A côté de ce château est la maison de M. Desmours, médecin oculiste du roi : à l'extrémité du jardin est une belle pièce d'eau alimentée par des sources.

« M. Lombard, membre de la Société royale d'agriculture, possède aussi une maison remarquable par la quantité de ruches qu'il y a établies. On sait qu'il s'est fait une grande réputation dans l'éducation des abeilles, et surtout par les ouvrages qu'il a publiés récemment sur ce sujet.

« Un peu plus loin est la maison de madame Walpole, remarquable par la beauté des jardins. »

C'est encore au hameau des Termes que sont les remises de la plus grande partie des cabriolets de place dont on fait un si fréquent usage dans la capitale. Les Termes dépendent de la commune de Neuilly-sur-Seine. Il y a une jolie salle de spectacle. (*Voy.* THÉATRES.)

THÉATRES des environs de Paris et de LA BANLIEUE. — Saint - Denis, Sceaux, Thiais, Sèvres, Belleville, Vincennes, etc.

Depuis que le goût des spectacles est devenu général en France, le peuple des environs de Paris est devenu à son tour aussi avide de représentations théâtrales quelconques que celui de la capitale.

Parmi les théâtres qui sont aux environs de Paris, les plus en vogue et les plus fréquentés sont ceux dont la nomenclature suit, savoir :

— Du Mont-Parnasse. Barrière du Mont-Parnasse. Tous les jours on commence à 6 h. ; deux représentations les dimanches et fêtes, dans la même soirée. Prix des places : Avant-scène 1 fr. 50 cent., loges 1 fr. 25 cent., premières et orchestre 1 fr., parterre 60 cent., galerie 40 cent.

— De Saint-Cloud. Avenue du château. Tous les dimanches d'hiver et les mardis d'été (même heure que le précédent). Prix des places : Loges 2 fr., premières 1 fr. 50 cent., pourtour 1 fr. 25 cent., parterre 1 fr., galerie 60 cent.

— De Senlis. Le prix des places, ainsi que les jours de représentation et l'heure du spectacle, ne sont pas fixés.

— D'Élèves. Boulevards extérieurs, entre la barrière des Martyrs et celle Rochechouart. Spectacle tous les jours. On commence à 6 h. dans l'hiver et à 6 h. et demie dans l'étée. Les dimanches, il y a deux représentations dans la même soirée, comme aux autres théâtres de la banlieue ; alors la première commence à 4 h., et la seconde à 7 h.

Prix des places : Avant-scène 2 fr., loges 1 fr. 25 cent., premières et orchestre 1 fr., parterre 75 cent., galerie 50 cent.

Cette salle est la plus grande et la plus jolie de toutes celles qui sont aux environs de Paris. Comme elle est la mieux située, c'est elle que l'on choisit

de préférence pour les *représentations à bénéfice*, que les directeurs accordent souvent à leurs acteurs, à ceux qui ne sont plus susceptibles de jouer, à des acteurs malheureux et à des familles d'artistes indigens. Le plus souvent les meilleurs acteurs de la capitale, même ceux des théâtres royaux, concourent par leur jeu à ces bonnes actions, qui ne répondent pas toujours (quant à la recette) aux besoins de ceux pour qui elles ont lieu.

— DES THERMES. Barrière du Roule, tous les dimanches et les jeudis. Le prix des places et l'heure du spectacle sont les mêmes que ceux du théâtre du Mont-Parnasse (*voy. ce mot*).

THÉATRES de CHOISY-LE-ROY. *id.*

— De COMPIÈGNE. *Voy. ce mot.*

— De FONTAINEBLEAU. *id.*

— D'ISSY. *id.*

— De MELUN. *id.*

— De SAINT-GERMAIN. *Voy.* VERSAILLES.

— De RAMBOUILLET. *Voy. ce mot.*

— De VERSAILLES. *id.*

THIAIS. Ce village, assez considérable, est assis dans une plaine des plus riches, au bas de la longue chaîne de collines qui s'étend de Villejuif à Juvisy. Il fait partie du dép. de la Seine, arr. de Sceaux. Il est éloigné de Paris au S. de 2 l. 1/2. On y arrive par Choisy ou en suivant la route de Fontainebleau.

Il est probable que ce village reçut son nom d'un des anciens possesseurs de ce territoire, qui s'appelait *Théaudas* ou *Theudas*.

Il renferme un bon nombre de maisons de campagne remarquables, dans l'une desquelles est établie une pension de jeunes demoiselles.

Le territoire de cette commune est planté en grains, une portion (la moindre) est en vignes. La population peut s'élever à 800 hab., y compris le ha-

meau de *Grignon* et plusieurs autres habitations isolées touchant au bourg de Choisy. Les plus remarquables appartiennent, l'une à M. Martin Puech, et l'autre à M. Tarradeaux.

L'église de Thiais est assez vaste; elle est située sur la pente du coteau, et dédiée à saint Loup ou Leu, et saint Gilles. Elle ne paraît guère remonter par son architecture, qu'à la fin du XIVe siècle; mais nous croyons qu'à cette époque elle fut simplement restaurée et qu'elle existait déjà sous le règne de Pepin-le-Bref, puisqu'elle était desservie par les religieux de l'abbaye de Saint-Germain de Paris, auxquels ce roi en avait fait cadeau, ainsi que des dépendances qui l'entouraient.

Il n'y a aucun établissement industriel dans ce village, où se trouve une des boîtes de la poste aux lettres de la banlieue; mais on trouve une auberge assez bonne et quelques cabarets.

Les *voitures* qui conduisent à Choisy-le-Roy sont les mêmes que celles qui mènent à ce village.

TILLET ou THILLAY (LE). C'est une belle ferme dépendante de la commune de Bailly près Versailles.

TORCY. Ce village n'est remarquable que par sa situation romantique; c'était autrefois un marquisat. Avant la révolution, il possédait un prieuré de religieuses de très-ancienne fondation.

Torcy fait partie du dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux. Il est à 6 l. de Paris à l'E., par une route qui passe à Vincennes. Il y a un château, mais il ne possède ni maisons de campagne ni établissemens industriels. Les environs offrent une attrayante variété de sites et de productions; des coteaux, des plaines, des vignes, des vergers et des prairies.

TOUR (LA). C'était autrefois un château fortifié, appartenant à un des prieurés de l'ordre de Malte; il n'existait plus, il y a quelques années, qu'une seule tour. On en a fait un moulin à vent tout récemment,

dans lequel on a établi un cabaret. Il est situé à l'extrémité occidentale de la commune d'Argenteuil.

TOUR DE MONTMEILLAN (LA). *Voy.* MORTFONTAINE.

TOURSY. C'est un très-petit village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Beauvais, situé à mi-côte, proche de la petite rivière de *Troesnes*. Il n'a absolument rien de remarquable. Il ne possède pas 150 hab. Sa distance de Paris est de 13 l. au N. O. par la route de Gisors.

TOURNAN ou TOURNAM. C'est une charmante petite ville à 7 l. 3/4 de Paris, au S. E. par la route de Rosay qui la traverse dans toute sa longueur; elle appartient au dép. de Seine-et-Marne, arr. de Melun. C'est un chef-lieu de canton et le siége d'une justice de paix.

Cette petite ville est fort ancienne; dès le XIII[e] siècle elle fournissait beaucoup de charbon à Paris. Le beau château d'Armainvilliers fait partie de cette commune. (*Voy.* ARMAINVILLIERS.)

Indépendamment de ce château, celui appelé de *Combreux*, qui n'est éloigné du précédent que de 3/4 de l., est très-remarquable; il appartient à M. le comte de Jaucourt.

La majeure partie du territoire de cette commune est en terres labourables environnées de bois. La population peut être de 1800 hab., y compris plusieurs hameaux et habitations isolées. Il y a un marché par semaine, une foire par an (le 3 novembre), et une boîte de la poste aux lettres.

Les établissemens industriels qui y existent ne sont que de peu d'importance. Cependant il se fait encore dans cette ville un commerce de charbon assez important, mais qui, à en croire les historiens, est bien loin de rivaliser avec celui qui s'y faisait autrefois. Les maisons de campagne sont en petit nombre; une auberge y est renommée.

Voitures, rue du Petit-Musc, n° 12. Prix, 2 fr.

50 cent. et 3 fr. Départ de Paris trois fois la semaine à 2 h. de l'après-midi. Retour à 7 h. du soir.

TREMBLAY (LE GRAND ET LE PETIT). Ils sont situés dans une plaine fertile et agréable qui est arrosée par un petit ruisseau appelé le *Rideau*, à 4 l. 1/2 N. E. de Paris, par une chaussée conduisant à la grande route d'Allemagne près de Villepinte et d'Aulnay, dép. de Seine-et-Oise, canton de Gonesse.

Ces deux villages sont presque contigus, et leur population peut s'élever à 1000 ou 1200 habitans, y compris la ferme de *Mortières*.

On y remarque deux maisons de campagne assez jolies; il n'y a pas d'établissemens industriels, et le territoire de ces deux villages très-fertiles est en terres labourables.

Plusieurs villages, hameaux et fermes situés dans les environs de Paris portent également le même nom.

TRAPPES. Il ne faut pas le confondre avec la célèbre abbaye de *la Trappe*. Trappes est un très petit village situé dans une plaine à l'extrémité du grand-parc de Versailles, dont il est éloigné de 1 l. 3/4; il n'a absolument rien de remarquable.

TRIANON (LES DEUX). C'est le nom de deux jolis châteaux ou maisons de plaisance qui se trouvent dans le parc de Versailles presqu'à côté l'un de l'autre. Ils ne sont éloignés du château que de 1/4 de l.; nous allons donner sucessivement la description de ces deux châteaux : nous l'extrairons en partie du *Cicerone de Versailles*, paru en 1810, et qui forme un volume in-18, orné du plan de cette ville. Il n'a de défaut que celui de conserver les noms de la révolution.

TRIANON (LE GRAND). Sous le nom de *ménagerie*, une peuplade d'animaux de toutes sortes avait été établie à l'extrémité de l'un des bras du canal; c'est sur cet emplacement que le galent et magnifique palais de *Flore* fut construit par Louis XIV, du côté

du nord, dans le lieu où existait le village de Trianon. L'ancien château subsiste encore, ou du moins se trouve remplacé par ce qu'on nomme *bâtiment des employés*, sur le plus haut de l'enclos, dont la pente générale est au sud-ouest.

Le nouveau palais, auquel on arrive en montant quelque peu du côté de Versailles, est dominé par les bosquets de la droite qui le garantissent du vent du nord, et il commande aux parterres qui descendent en se rapprochant du niveau du canal : le chemin que l'on suit pour y arriver est le même que celui qui conduit au petit village de Bailly qui le sépare. La terrasse circulaire qui s'élève au dessus se trouve décorée en dehors par un bassin avec jets, accompagnée de deux grilles donnant immédiatement entrée par des escaliers très-doux à rampes et à larges marches. Plus loin, à droite et à gauche, étaient *le grand et le petit boulingrins*, destinés jadis à recevoir, dans des plates-bandes par gradins, les fleurs de toutes les saisons : on les renouvelait chaque semaine, afin d'en varier l'agrément, et de les montrer toujours dans leur fraîcheur. Ces terrains forment maintenant une partie de la pépinière.

Le bâtiment consiste en un rez-de-chaussée d'une proportion très-élégante, disposé en retour d'équerre.

L'aile en face du midi a soixante-quinze mètres de long, et présente treize grandes fenêtres, compris les trois du pavillon qui la terminent; toutes sont autant d'arcades décorées de pilastres d'ordre ionique en marbre de Languedoc. Le principal corps, qui regarde le couchant, présente dans chacune de ses extrémités onze arcades de même décoration, tant en arrière-corps qu'en pavillon; et au milieu onze autres arcades ouvertes qui sont décorées de colonnes couplées en marbre de campan, et formant un grand vestibule ou portique qui, du côté de l'est, occupe toute la cour.

La largeur de cette cour n'est que de trente et un mètres, entre deux ailes d'égale longueur, mais d'une architecture plus simple, et qui se prolon-

gent jusqu'à des fossés saillans en portions de cercle, liés par une grille de six à sept mètres de long, et qui n'en a que deux de haut. Tout cet ensemble de l'extérieur du palais en rend l'abord aussi gracieux que brillant; mais ce n'est que du côté du jardin que l'on peut se faire une idée de son grand développement intérieur.

Sur le comble à la romaine règne une balustrade ornée de vases, de groupes d'amours et de génies dus au ciseau des sculpteurs célèbres, Coustou, Legros, Ledieu, Lapierre, Céreston et Barrois.

Un corps de logis, formant un second retour d'équerre de cinquante mètres de long, a été ajouté du côté du nord: il est simplement en pierre de taille; mais se trouvant dérobé derrière les arbres, il ne nuit point à l'unité. C'est ce qu'on nomme *Trianon-sur-bois.*

Le célèbre J. H. Mansard fut l'architecte de Trianon comme de Versailles. On prétend cependant que le dessin du péristyle est de Decotte premier architecte sous la surintendance de Mansard, ou du duc d'Autin; mais ce seigneur était un homme de cour, et n'avait rien de commun avec un artiste.

L'appartement du côté du canal, n'est composé que de quatre grandes pièces, dont la dernière est entièrement revêtue de glaces.

A l'autre extrémité du portique est une portion de bâtiment plus considérable, divisée en deux grands appartemens. Sous Louis XV, il y eut des changemens et des additions pour former divers petits appartemens. Il reste cependant une enfilade de six pièces terminée sur la gauche par une galerie de onze fenêtres, avec un salon à chaque bout. Tous ces appartemens, qui sont boisés, avaient beaucoup de tableaux enchassés dans les panneaux; endommagés par vétusté, ils ont été remplacés provisoirement par une très-grande quantité d'autres, des plus grands maîtres, tirés des musées de Paris et de Versailles.

Sur la ligne normale des bâtimens, qui n'a que cent-quatre-vingt-dix mètres de long, Le Nôtre y

établit deux parterres, l'un au dessous de l'autre, un bosquet ensuite, et au bout une double pièce d'eau de forme rétrécie à son extrémité, qui occupe la partie la plus basse du jardin, et porte le nom de *plat-fonds*.

Un très-petit bosquet sépare le parterre bas de la terrasse en face du canal; et deux massifs plus considérables furent destinés à préparer la surprise de la découverte d'un grand parterre établi sur la droite, et nommé *Salle des maronniers*. Cette salle se dessine d'abord à demi-hauteur, en se prolongeant à l'ouest, dans une longueur de deux cents mètres. Elle s'élève du côté du nord en un amphithéâtre de cent seulement, dans la direction du milieu du parterre; et ce second alignement se prolonge jusqu'à la terrasse sur le canal, dans une longeur totale de deux cent-soixante mètres depuis la partie la plus élevée.

L'allée qui borde cette salle par le bas fut ornée d'une belle cascade, à deux cent mètres du dernier pavillon, auquel elle fait face. Tout le reste du terrain ne fut qu'un parc percé d'un grand nombre d'allées. En effet, à partir de quelques mètres en avant de la cascade, l'enclos qui se prolonge sur la droite forme un grand parallélogramme, et contient des allées de plus de sept cents mètres de long; mais dans sa dernière moitié, il n'en a que vingt-quatre de large. C'est ce que dans le lieu on nomme *les quarante arpens*.

Ce peu de largeur exigeait que l'on permît à l'œil de sortir fréquemment de l'enceinte; et le système des fossés ou *sauts-de-loup*, aux extrémités des allées, devenant général, il en fut établi jusqu'à seize dans le pourtour entier; de sorte que huit des principales allées sont ainsi terminées par des hahas aux deux extrémités, et quatre par un bout seulement, les autres étant dirigées sur quelque point de vue intérieur.

Lorsqu'on eut abattu, en 1776, tous les massifs de l'ancien jardin, dans la plantation qui eut lieu l'année suivante, l'inspecteur, M. Leroy, fit divers

changemens que Le Nôtre n'eût pas désavoués. Aux trois bosquets ou massifs qui entouraient le parterre bas, furent substituées des parties de quinconces, dont l'expérience a fait connaître le mérite dans les jardins publics.

Dans le nouveau plan, il ne se trouve plus que dix salles; aucune ne s'approche de la ceinture; deux ont été portées à 80 mètres plus au nord que ne l'étaient les anciennes, et deux rapprochées des bâtimens. Les directions de plusieurs allées ont été changées, pour leur procurer des points de vue; les angles ont été symétrisés, plusieurs allées percées, les étoiles complétées, et des allées tournantes établies pour donner aux salles des entrées multipliées, sans leur ôter le mérite de la surprise; enfin la gaîté de la promenade a beaucoup gagné, et elle sera conservée, si l'on continue à laisser les taillis en coupes réglées.

A la droite du dernier jet d'eau de la pièce nommée le *Platfond*, se dirige au nord une grande allée nommée l'*Allée du Mail*, à laquelle le château de Roquencourt forme un point de vue.

A gauche, une allée parallèle mérite le nom d'*Allée verte*, par le gazon dont elle est couverte, et par les charmilles qui la terminent par les deux bouts.

Du côté de l'est, une troisième parallèle est l'allée dite *de la Ceinture*, et qui est en effet, dans sa dernière moitié, le long du mur d'enceinte.

Dans la longueur de la grande allée du Mail, se rencontrent quatre grandes étoiles, la première à dix rayons, les trois autres à huit; mais une des allées obliques de la dernière a 28 mètres de large et est plantée de quatre rangs d'arbres; aussi est-elle la continuation d'une avenue extérieure qui semble ainsi traverser l'enclos.

Autour de la première et de la troisième étoile, nommées l'une *la petite* et l'autre *la grande*, ont été formées deux allées sans fin, traçant l'ovale; et autour de l'étoile dite le *Grand Carré*, un hexagone.

Dans leurs quatre points de contact, sont les quatre

salles nommées *les Deux Vases*, *le Mercure*, *des Trois Salons* et *de la Table*.

Près de la salle des Deux Vases, et sur la même allée tournante, se trouve *la Salle triangulaire*, et au bout d'une des allées de l'étoile au sud-est, *le Rond d'eau*.

Enfin, dans un massif entre la salle des maronniers et le bâtiment des employés, est la *Salle ronde*, formant étoile à six rayons. Les petites allées de communication sont tellement multipliés, qu'en se croisant avec les grandes, il s'y trouve huit étoiles, dix pattes d'oie et des carrefours presque sans nombre, tels qu'ils doivent résulter de 125 massifs de bois, grands ou petits.

Il reste à faire connaître les statues, groupes, bustes, vases que conserve encore ce jardin, et aussi les figures en plomb fondu et jadis doré, qui se trouvent dans les bassins, le tout dans l'ordre suivant :

Dans les *haut* et *bas parterres*, deux bassins : *groupes d'enfans*, par Girardon.

Bassin octogone : un *enfant entouré de raisins*, par Marsy ; vases de marbre blanc, par Jouvenet, François Mazeline et Flamen.

Dans le *bosquet du Plat-Fond*.

Aux angles de la charmille, *deux statues d'après l'antique ;* dans le bassin, deux *groupes d'enfans* jouant avec des crabes et des coquilles ; un *Amour entouré de fleurs*, et *deux dragons jetant de l'eau*, par Harny.

Dans l'*Allée Verte*. Aux deux extrémités, *deux statues* d'après l'antique, dont une est un Romain tenant une épée de la main gauche, et de la droite le rouleau du commandement.

Dans *les quatre salles ;* 1° *des Trois Salons : la Vénus antique*, jolie copie de la grandeur de celle de Médicis, qui était avant l'époque de 1815 au musée ; *Minerve*, d'après l'antique, et *Flore ;* 2° *de la Table :* table oblongue arrondie, en marbre blanc, et quatre bancs ; deux piédestaux sans figures ; 3° *de*

Mercure : trois piédestaux, sur deux desquels une *Dame romaine*, d'après l'antique, et un *Mercure*, par Franqueville; 4° *des Deux Vases :* une *Diane*, par Dominique Lefèvre, et huit bancs en marbre blanc.

Dans la *salle triangulaire :* quatre piédestaux de marbre de Languedoc.

Le Rond d'eau : Bassin avec *groupe de deux Tritons*, et un *Amour portant une corne d'abondance.*

La Cascade. Sur le haut : *Neptune* et *Amphitrite ;* sur les côtés, deux lions; plusieurs bas-reliefs, entre autres *la Naissance de Vénus*, par Vanclève, Mazière, Granier et autres. Aux angles : les deux figures en marbre sont *Louis XV* et *la Reine* son épouse, Marie Lekzinski, par Couston. Elles ont été rapportées de Versailles, où elles avaient été placées dans la partie basse du bosquet qui formait alors le jardin particulier du Dauphin.

Dans la *Salle ronde.* Cinq statues : *Silène*, antique; — *Aristée*, par Bertin. — Un *Faune*, antique, par Foggini. — *Dame romaine*, antique. — *Minerve*, par Bertin.

Dans la *salle des Maronniers.* Une statue : *Apollon*, par Lefèvre. — Deux bassins : *Enfans jouant avec des raisins*, groupe en plomb.

L'amphitéâtre, en commençant par le bas, à l'ouest, neuf bustes restent dans des niches en charmille, sur des gaînes de marbre de diverses couleurs (les autres ayant été enlevés pour être placés dans différens musées et châteaux royaux depuis 1814); *Caracalla*, à la 3e; à la 5e, *Scipion;* à la 7e, un *buste inconnu;* à la 9e, *Agrippine*, et à la 18e, *Géta.* En redescendant : à la 1re, *Démosthène;* à la 6e, *une impératrice; Mitridate*, à la 8e, et à la 10e, *Claudius.*

Dans le *bassin en métal fondu*, *quatre nymphes*, entourées de fleurs, par Hardy (vulgairement appelées *les quatre pucelles*). Sur le devant, deux vases enrichis d'amour et de têtes de béliers, par Le Lorrain.

Dans le *bosquet dit de Trianon-sur-Bois*, en face

du bâtiment, le groupe de *Laocoon* et de *ses enfans*, étouffés par deux serpens ; belle copie faite par Tuby, d'après l'antique.

Dans le *bassin bordé en marbre du Languedoc*, *un satyre* qui joue avec *une panthère*, par Marsy. Bosquet particulier, dit *des sources*, une petite statue, *Atalante en course*. *Bassin des quinconces*, des *tritons*, par Lapierre.

Le grand Trianon, privé de son auguste et malheureuse propriétaire, Marie-Antoinette, eut à peu près le même sort que le petit. Dévastés pendant la révolution, ils restèrent long-temps déserts, et ne commencèrent à être restaurés que dans les premières années du règne de Buonaparte. Il les avait réunis l'un à l'autre, et il y logeait quelquefois : il paraissait, surtout depuis son mariage avec Marie-Louise, avoir affectionné principalement ces deux dépendances royales du château de Versailles.

En 1816, Louis XVIII ayant visité les deux Trianon, à la suite des fêtes qui eurent lieu à l'occasion de l'union de son infortuné neveu avec Madame, duchesse de Berry, ordonna des changemens et des embellissemens qui furent exécutés aussitôt. C'est à ce grand monarque que l'on est redevable d'admirer ces deux délicieuses habitations telles qu'elles sont aujourd'hui.

TRIANON (le petit). Cette maison de plaisance se forma par agrandissemens successifs, et fut réunie au grand Trianon, à l'époque et comme nous l'avons indiqué ci-dessus.

Le vertueux Louis XVI, au commencement de son règne, donna la jouissance de ce château et de ses dépendances à la reine son épouse. Marie-Antoinette, dont la douce simplicité était un des moindres ornemens de sa personne auguste, embellit considérablement le parc et les jardins du petit Trianon, et en fit une des plus belles habitations qu'il y eût en France.

Le principal bâtiment du palais consiste en un

pavillon carré de 23 mètres à chaque face dont celle qui forme l'entrée est tournée au sud-est, et s'aperçoit au bout d'une des allées du jardin de Versailles. Sur la gauche de la cour, en entrant, sont les bâtimens accessoires, y compris une assez jolie chapelle; sur la droite est le commencement du jardin pittoresque ou anglais, qui occupe 14 à 15 hectares. Les deux faces du nord-est et du nord-ouest y sont entièrement renfermées; celle du sud-ouest est la seule qui donne sur le petit *jardin français* ou régulier, planté dès 1750, pour accompagner un joli salon à l'italienne, avec quatre cabinets aux angles, lequel en est éloigné de 150 mètres, en tirant vers le grand Trianon.

Au nord-ouest de ce petit pavillon, était une laiterie nommuniquant aux glacières et à la basse-cour, aux logemens du concierge et des jardiniers; et dans ce même quartier furent établis les premiers jardins fleuristes, et les premières serres chaudes.

A l'opposé de la laiterie répondant à la quatrième façade du salon, une autre salle, dite *des fraîcheurs*, s'ouvrait seulement au nord-ouest. Elle eut pour accompagnemens deux galeries de treillages d'environ 20 mètres de long; la suite de ces portiques, qui entourent une sorte de parterre de 50 mètres de large, sur 20 seulement de long, développant 36 arcades, qui logeaient autant de caisses d'orangers, et les pilastres de treillage renfermant les tiges de quarante tilleuls taillés en boule, formaient, avec les orangers, la décoration la plus magnifique dans le genre régulier ou italien.

Quatre salles principales et variées, dans la partie la plus grande des bosquets; cinq ou six autres petites, pratiquées dans les allées tortillées, d'un côté de la porte; et au centre, quatre bassins et trois feuilles de parterre, font de ce jardin un promenoir particulier fort agréable.

La face du grand pavillon donnant sur le jardin régulier, est la plus riche; quatre colonnes corinthiennes la décorent, et un beau perron fait monter aux appartemens qui, du côté de la cour, se trou-

vent au premier étage. Il en est de même sur la face contiguë, qui n'est ornée que de pilastres. Celle au nord-ouest, donnant jadis sur *ce jardin botanique*, a, comme celle de la cour, l'étage de soubassement; elle est fort simple au-dehors, et toute coupée en entresols, pour y pratiquer des pièces d'habitation, ainsi que dans l'étage des attiques.

Lors de la formation du jardin anglais, dans la partie basse, au pied du bâtiment, il fut établi une prairie avec une rivière factice qui amenait de chaque côté, sous l'ombre des arbustes, à deux ports d'embarquement pour les chaloupes de promenade.

A la face ouverte au sud-ouest, répond une prairie haute, séparée de la précédente par des bocages, et conduisant vers l'ouest aux parties les plus hautes, qui furent surchargées de buttes pour simuler des montagnes ou des pieds de collines agréablement coupées de sentiers sinueux, avec les cavernes, les fondrières et cabanes convenables. Sur la droite, un rocher artificiel d'assez bon goût sert de source à la rivière; et sur une éminence qui la commande, s'offre à la vue un kiosque octogone, entouré intérieurement d'arabesques charmans.

La rivière, en s'échappant du lac où elle prend sa naissance, se dirige vers le N. O., et revient du côté du midi entourer une rotonde corinthienne, gracieuse par son site, élégante dans sa forme, étonnante par sa légèreté, d'une grande richesse de sculpture, et parfaite dans son exécution. La pente du terrain étant beaucoup trop considérable pour le ruisseau, chacun des ponts qui le traversent est en même temps une écluse, dont la vanne ne laisse couler l'eau qu'au besoin. Ils sont très-variés dans leur construction.

De gracieux carrefours ou salles naturelles, une butte donnant vue au-dessus des arbres, et tous les petits détails offerts par l'art du jardinage, rendirent ces bocages délicieux. Ils sont encore intéressans par la variété des arbres, tant des espèces naturelles

à la France, que de celles qui ont été apportées de tous les pays analogues à notre climat.

Toute cette portion du jardin occupe le revers de la petite colline du vieux Trianon regardant Versailles ; l'autre revers, tourné au nord-nord-est, regardant le village de Saint-Antoine, forma depuis une grande augmentation, qui fut traitée d'une manière aussi variée et non moins agréable. A la sortie des montagnes furent pratiqués des ravins qui, suivant, leur caractère, ne donnent de l'eau que par instant ; et leur chute fut disposée dans un étang assez vaste.

Des arbres isolés ou groupés meublent cette partie qui est presque toute en pelouse. La partie voisine des bocages, bordant la rivière, était cependant partagée en petits champs, qui présentaient la diversité des cultures propres aux campagnes. Une remise devenue futaie appuie le bas de l'enceinte, du côté de l'avenue qui la borde en dehors; et le bois dit *des onze arpens* termine l'enclos à l'ouest.

Du côté du nord, l'autre portion est occupée, au-delà de l'étang, par une vacherie suisse, et par un hameau de 7 ou 8 maisons, toutes variées de forme, de grandeur, de construction, d'ameublement, aussi-bien que leurs jardinets, qui, plantés suivant l'usage de la campagne, se prêtaient, par leurs accompagnemens, à la plaisanterie de faire de chacune des dames de la reine une campagnarde ayant ses occupations rurales. Aussi, au logement de la meunière, voyait-on tourner la roue d'un petit moulin à eau.

Une jolie laiterie se trouvait au pied de la tour, qu'une vieille chanson populaire donna lieu de nommer la *Tour de Malborough*, et qui s'avance dans l'étang de manière à s'y refléter très-agréablement pour tous les points de vue.

En face, le principal manoir, dénommé *Maison de la Reine*, se distinguait par son étendue et par

sa construction bizarre, laquelle toutefois ne sortait de la simplicité rurale que pour prendre une tournure de féerie. Les vases garnis de fleurs et les treillis et berceaux qui l'accompagnaient, répondaient à cette idée.

L'architecte Mique sut, au moyen du fossé de clôture, et en entrouvant la ceinture de bocages, profiter de la vue de la petite église de Saint-Antoine et des maisons construites tout autour, qui communiquèrent ainsi au hameau de fantaisie un air de vérité. Enfin la porte du petit parc, dite *porte Saint-Antoine*, qui se trouvait terminer les avenues extérieures à l'enceinte, fut rebâtie dans une grande proportion, et devint une sorte d'arc de triomphe, auquel la peinture procura la vétusté qui lui manquait.

A Versailles, lors du mariage de Louis XV, en 1770, on distinguait une profusion de lustres de couleurs et de lampions en ifs et en cordons, prolongés jusqu'à un soleil fixe de 50 réverbères, à l'extrémité du canal. L'idée de la grandeur de cette fête donnait lieu d'admirer la régularité de l'ensemble.

Au petit Trianon, ce fut une jouissance d'une nature toute opposée, qui rappelait, au milieu de la nuit, l'idée d'un jour naturel. Au loin des feux de fagots, tant dans le fossé d'enceinte que dans des trous pratiqués dans les massifs les plus épais, et sur le bord des allées, des lampions cachés comme pour les décorations théâtrales, donnaient du jeu à cette multitude d'arbustes si agréablement variés, et favorisaient l'illusion poétique qu'offrait ce séjour enchanté.

Cette fête, donnée la première fois à l'empereur Joseph II, en 1781, et renouvelée deux fois depuis ce temps, a mérité d'être consignée dans les fastes du bon goût.

Ce séjour fit pendant dix ans le bonheur de la plus belle comme de la meilleure des reines : on lui en fit un crime..... On sait comment elle en fut arrachée. C'est à ceux de nos lecteurs qui ne tiennent à d'au-

tre parti qu'à celui des hommes justes et humains, à décider si elle mérita les outrages sans nombre dont on l'abreuva, et les longues douleurs qu'on lui fit endurer, et enfin la mort épouvantable qui termina ses jours de souffrance.

Les étrangers, curieux de visiter ces deux palais, peuvent s'adresser à l'un des suisses ou gardiens préposés à la garde et à l'inspection des jardins, qui s'empressent toujours d'offrir aux voyageurs et leurs services et la mémoire des souvenirs qui se rattachent à ces deux habitations royales.

TRIANON-SUR-BOIS. *Voy.* Le grand Trianon.

TRIEL. Bourg dans une très-belle situation sur la rive droite de la Seine. On communique en cet endroit aux deux rives au moyen d'un bac.

Triel est du dép. de Seine-et-Oise, canton de Poissy, distant de Paris de 6 l. 3/4 au N. O., en traversant la forêt de Saint-Germain, et suivant la grande route de Caen qui le traverse. Il y a un relais de la poste aux chevaux, et une boîte de la poste aux lettres.

Ce bourg, très commerçant, possède une église qui est un véritable chef-d'œuvre d'architecture gothique, quoique nous ne saurions préciser l'époque où elle a été bâtie; mais nous engageons tous les voyageurs à la visiter au dedans et au dehors. Il possédait encore un magnifique château qui appartenait à Mad. la princesse de Conti; il fut presqu'entièrement détruit à la révolution. On remarque dans les environs plusieurs maisons de campagne fort agréables.

La principale culture du territoire de Triel est en vignes. On y recueille surtout une grande quantité de fruits excellens. Le nombre des habitans s'élève à près de 2,000. La plupart sont occupés à l'exploitation des carrières de pierres à plâtre et de moëllons qui se trouvent en quantité à l'entour. Ce bourg a un hospice desservi par les sœurs de la

Charité. Il s'y tient aussi un marché toutes les semaines et deux fois par an.

Il y a plusieurs bonnes hôtelleries, beaucoup de maisons d'entrepôt, à cause de son voisinage de la Seine, et une manufacture de coton assez considérable.

Voitures, les mêmes que celles de Poissy.

TROCADÉRO (LE). *Voy.* SAINT-CLOUD.

TROIS MOULINS (LES). *Voy.* GUINGUETTES.

TRONE (BARRIÈRE DU). *Voy.* BARRIÈRES.

TROU. Plusieurs endroits aux environs de Paris portent cette même dénomination; les principaux sont:

1° TROU (LE). C'est une assez jolie ferme de la commune de Saint-Maur.

2° TROU D'ENFER (LE). Autre ferme de la commune de Noisy-le-Roi, c'est en même temps une hôtellerie.

3° TROU SALÉ (LE). C'est le nom d'un étang dont les eaux se rendent à Versailles. Il est situé dans le hameau de Toussu. (*Voy.* VERSAILLES.)

TROUS (LES). C'est un petit village du dep. de Seine-et-Oise, qui n'a rien de remarquable; il est situé à 7 l. au S. O. de Paris, par un chemin qui joint la route de Chartres. Il appartient au canton de Limours.

TUILERIE (LA). Très-belle maison de campagne avec dépendances, située sur la commune de Dammartin.

U

ULLY-SAINT-GEORGES. Village à 12 l. de la capitale par un chemin joignant la route de Beau-

vais. Il appartient au dép. de l'Oise, arrond. de Senlis. Les productions de son territoire consistent en grains. La population peut s'élever à 1,200 et quelques habitans, y compris les hameaux de *Cousnicourt*, *Cavillon*, *Moulincourt* et *Coupin*.

Deux moulins tournent sur un ruisseau formé par des sources qui prennent naissance près de ce village qui n'a rien de remarquable.

UNY-SAINT-GEORGES. Très-petit village situé à côté de la grande route de Paris à Amiens, arrosé par la petite rivière de *Brèche*. Il est à 14 l. au N. de la capitale, et dépend du dép. de l'Oise, cant. de Liancourt. Il n'a tout au plus qu'une centaine d'habitans, et ne possède absolument rien de remarquable.

USSY. Village à 13 l. 1/4 de Paris à l'E. par la grande route d'Allemagne, près de *La Ferté*, dép. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; popul. de 900 à 1,000 hab., s'occupant tous de travaux agricoles.

Ce village est dans une assez jolie position; cependant il ne possède aucun établissement industriel. La Marne baigne ses extrémités. La plus jolie habitation est celle que M. Cléret y a fait construire.

US. Très-petit village à 10 l. N. O. de Paris par la grande route de Rouen, dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise. 500 hab. tout au plus; territoire consistant en bois, en prairies. Une ferme voisine s'appelle *Cornouillet*; près d'elle est un moulin à eau. Rien de remarquable.

V

VAL. Il y a une infinité de lieux, aux environs de Paris, qui portent ce nom, mais suivi d'une qualification différente. Nous n'indiquerons que les principaux.

VAL (LE). *Voy.* FORÊT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

VAL-JOYEUX (LE). Maison de campagne remarquable, située sur le territoire de la commune de Villepreux.

VAL-PROFOND (LE). *Voy.* BIÈVRES.

VALENTON. Petit village du dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil, situé à 3 l. 3/4 de Paris, au S. O., par une chaussée joignant à la grande route de Lyon. Il est contigu au village de Limeil, et ne possède rien de remarquable ; les productions du territoire consistent en grains. 500 hab. au plus ; ni maisons de campagne dignes de fixer l'attention, ni établissement de quelque genre que ce soit.

VALLÉE-AUX-LOUPS (LA). C'est une vallée charmante qui domine les plaines fertiles de Chatenay et de Sceaux, et que les bois de Verrières couronnent à l'horizon. Elle dépend du territoire de Meudon.

C'est là que M. de Châteaubriand habita pendant dix années une modeste et tranquille retraite : c'est là qu'il composa son admirable poëme des Martyrs ; c'est là qu'il écrivit cette épisode de Velléda, que lui eût enviée Fénélon, et cette bataille des Francs qu'eût avouée le vieil Homère.

Cette maison appartenait naguère encore à M. le duc Mathieu de Montmorency, cet apôtre de l'humanité que la mort a enlevé trop tôt à la France.

VALLÉS-DE-FÉCAMP. (*Voy.* BERCY.)

VANVRES, que l'on écrit et que l'on prononce également VANVES. Village considérable du dép. de la Seine, arrond et cant. de Sceaux, situé dans un fond, et remarquable par les sources abondantes qui, dans son centre, forment un beau lavoir pour le blanchissage du linge, dont la majeure partie des habitans, dont le nombre s'élève à plus de 1,800,

s'occupent essentiellement, quoique le territoire soit extrêmement fertile. Ce village n'est qu'à 3/4 de lieue au S. O. des barrières de Paris par différens chemins. La route la plus usitée (pour les voitures surtout) est celle de Vaugirard et d'Issy.

Ce village est fameux par plus d'un événement qui s'y sont passés ; entre autres, par la fête célèbre dite *de l'Épée* qu'on y célébrait au XIII[e] siècle avec une pompe sans égale, qui ne fut même abolie que quelques années avant la révolution. Il n'est pas moins célèbre dans les fastes de la chicane, par le fameux procès d'une ânesse à laquelle la ville et la cour s'intéressèrent vivement.

Ce village renferme plusieurs jolies maisons de campagne, et surtout un magnifique château qui fut bâti en 1698, par M. de Montargis, sur les dessins de Mansard. Il est situé sur une éminence assez élevée, qui lui procure la vue très-agréable de la Seine et des beaux paysages qui bordent ses deux rives. Il est isolé, c'est-à-dire, qu'il n'a pas d'ailes en retour, et consiste dans un grand corps de logis d'une architecture imposante, quoique très-simple. Sa position le fait dominer sur toute cette contrée, et apercevoir de tous les points des environs de Paris. Il appartenait a l'époque de la révolution à la maison de Condé. En 1793, compris dans le décret de la convention qui ordonnait la conservation de plusieurs maisons ci-devant royales, et de les entretenir aux frais de la république *pour servir aux jouissances du peuple*, *et former des établissemens utiles pour la patrie*, il ne fut pas abbatu : on le donna, en 1806, au *Lycée impérial*, aujourd'hui collége *Louis-le-Grand*, qui était son nom primitif, et les élèves y étaient conduits les dimanches et les jeudis pour y respirer un air pur et jouir en même temps des plaisirs de la campagne.

En 1814 et 1815, il fut ravagé par les Prussiens et les Anglais L'établissement que nous venons d'indiquer s'y trouve encore ; cependant on pré-

tend qu'en ce moment l'autorité vient de l'acheter, ayant l'intention de le joindre à un établissement religieux qui se trouve situé aux environs de la capitale, non loin de ce château.

On trouve dans le village de Vanvres, qui possède une boîte de la poste aux lettres, beaucoup de cabarets et hôtelleries : on n'a que l'embarras du choix. Les *voitures* qui y conduisent sont celles d'*Yssi*, *Meudon* et *Vaugirard*.

VAUDOISE (LA). Magnifique maison de campagne située sur le territoire de la commune de Sartronville. Nous ignorons à qui elle appartient.

VAUGIRARD (BARRIÈRE DE). *Voy.* BARRIÈRE.

VAUGIRARD (LE GRAND et le PETIT). Ce village, l'un des plus grands et des plus étendus de ceux du dép. de la Seine, est contigu aux barrières de Paris, et ne forme, pour ainsi dire, qu'une continuation du faubourg de la capitale dans cette direction. C'est un chef-lieu de canton. Sa situation fait qu'il est un de ceux les plus fréquentés, le dimanche et les jours de fête, par cette classe laborieuse des habitans de la capitale, qui, occupés toute la semaine de travaux durs et pénibles, n'ont que ce seul jour pour se délasser ; et c'est ordinairement ce lieu qu'ils choisissent de préférence. (*Voy.* BARRIÈRES et GUINGUETTES.)

L'église n'a rien de remarquable, quoique datant d'une époque aussi reculée que celle du lieu. Les maisons de campagne n'y sont qu'en très-petit nombre, mais en revanche il y a beaucoup d'établissemens qui valent la peine d'être visités.

« L'établissement le plus remarquable, dit M. Delort, et fait pour attendrir le voyageur, est sans doute l'hospice dû à la générosité de Le Noir, alors lieutenant de police. Ce magistrat, qui par ses fonctions était plus à même que tout autre de voir combien d'enfans périssaient en venant au monde avec la

syphilis, conçut l'idée de faire traiter ces innocentes victimes, par le moyen de leur nourrice. Les résultats les plus heureux vinrent couronner ces essais, et il crut devoir consacrer ce lieu, qui avait servi aux expériences, à l'établissement même. » Ce ne fut qu'à l'époque de la révolution, que cet hospice fut transféré dans l'intérieur de Paris et dans le local des ci-devant *Capucins*. L'établissement porte ce nom.

La maison de Vaugirard sert maintenant de succursale à l'un des hospices de Paris, et de dépôt de mendicité en même temps.

Il existe encore en ce lieu, deux filatures de coton; dont l'une comprend le fil retors à coudre et à dentelles, l'autre dirigée par M. Robin, qui a obtenu un brevet d'invention. Une autre fabrique de boutons de métal dits *artimanlico*, est dirigée par M. Chardin.

En 1815, les malheureux habitans de cette commune, eurent beaucoup à souffrir de la présence des Prussiens et Anglais, mais enfin le mal fut réparé en partie, lorsque ces troupes évacuèrent la France.

La population de ce grand village, s'élève à près de 4,000 hab. Le territoire qui consiste en une vaste plaine, est livré presque tout entier à ce que l'on appelle *petite culture*. Le jardinage et la culture spéciale des légumes, occupent la moitié des habitans; l'autre moitié se livre à l'éducation des vaches laitières, dont les femmes vont tous les matins dans les marchés de la capitale, vendre les divers produits.

Le petit Vaugirard n'est qu'une dépendance du grand; c'est dans l'enceinte de ce dernier que se trouve le cimetière dit de Vaugirard. (*Voy.* CIMETIÈRES.)

VERNEUIL. On compte trois villages dans les environs de Paris, qui portent ce premier nom. 1° *Verneuil-en-Brie*, 2° *Verneuil* sans autres qualifications, et 3° *Verneuil-sur-Oise*, qui est le seul

intéressant ; aussi n'est-ce que de ce lieu que nous allons entretenir nos lecteurs.

Ce village, du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, canton de Pont-Saint-Maxence, est situé dans un fond, entre la forêt de Hallate et la rivière d'Oise, éloigné de Paris au N., par Creil et la grand' route d'Allemagne, de 11 l. 3/4.

En côtoyant la montagne qui borne ce village à droite, on passe vers l'emplacement d'une ancienne chapelle de saint Nicaise, où saint Romain, au dire de plusieurs historiens, défit un monstre qui désolait le pays. Ce dragon furieux ravageait la Normandie depuis long-temps, sans que jamais on eut osé l'attaquer. Saint Romain sortit de la ville de Rouen, avec un criminel qui avait été condamné à mort, tua le monstre, qui fut brûlé sur la place publique de Verneuil en même temps qu'on fit grâce au criminel que saint Romain avait pris pour guide.

C'est en mémoire de cet évènement, que tous les ans on délivrait un prisonnier, et que l'on promenait dans la ville un monstre de carton, que l'on appelait Gargouille. Cette cérémonie cessa à l'époque de la révolution, nous ignorons si on l'a fait revivre depuis.

La terre de Verneuil fut érigée en marquisat en faveur d'Henriette de Balzac, pour laquelle Henri IV avait fait bâtir le château. Il fut démoli par les ordres du prince de Condé en 1700, mais le parc de 90 arpens resta intact. Il y a plusieurs maisons de campagne remarquables, entr'autres celle qui est située à l'extrémité orientale de cette commune, elle appartient à M. Molines.

On trouve encore dans ce village, une fabrique de droguet, de bonneterie en fil, coton et laine, et plusieurs tanneries, corroieries et mégisseries. Le territoire est en labour, prairies et bois ; un ruisseau assez considérable y fait tourner plusieurs moulins ; et la population peut s'élever à 1200, y compris un grand nombre d'habitations isolées.

Plusieurs auberges y sont excellentes.

Voitures, les mêmes que celles de Senlis.

VERRERIE (LA). *Voy.* IVRY.

VERRERIE DE SÈVRES. (LA). *Voy.* MEUDON.

VERSAILLES. Tous les étrangers curieux doivent visiter cette ville, célèbre à tant de titres, dont les beautés surpassent toutes les créations modernes de ce genre, et qui fut long-temps la demeure de nos rois. Mais si cette cité magnifique est restée debout au milieu des tempêtes politiques qui ont désolé la France; on peut dire avec raison qu'elle est au déclin de sa magnificence et de sa grandeur. Il a fallu la puissance de Louis XIV pour la tirer de son néant. Une main royale, protégeant et soutenant la gloire des arts, peut seule prévenir l'entière décadence dont elle est menacée, et l'arrêter encore, au moment propice, sur le penchant de sa ruine totale. Elle périt peu-à-peu faute d'alimens, elle succombera tout-à-fait si elle n'est ranimée par le luxe qui lui a donné la vie; et dans des temps plus reculés, d'autres voyageurs iront visiter les ruines de Versailles, comme nous irions nous mêmes contempler celles de la superbe Babylone.

Versailles est situé à 4 l. 1/2. de poste au S. O. de Paris, par la route de Caen, Nantes et Brest. On y arrive de Paris, par trois grandes avenues plantées d'arbres et divisées en trois allées, dont celle du milieu, dite avenue de Paris, a 150 pieds de large, et chacune des deux autres latérales, 30. C'est cette allée qui partage Versailles en *vieille* et *neuve* ville. Elle commence à 3/4 de l. du château, et vient aboutir à la superbe place qui lui fait face, appelée *place d'armes*.

« Le titre le plus ancien qui fasse mention de ce lieu, devenu depuis si célèbre, est une charte donné en 1037, par Odon comte de Chartres, au monastère de Saint-Pierre de la même ville, et dans laquelle on voit nommé pour témoin un *hugo* de



Hocquart jeune sc.

CHÂTEAU DE VERSAILLES.

Versaliis. D'autres titres en parlent à la date de 1065, 1066 et 1095, et toujours cet endroit est appelé *Versailœ* ou *Versalœ*. Ces différens titres suffisent pour donner à cette ville une antiquité aussi reculée que celle de la plupart des villes ou villages qui entourent Paris. (1) ».

Ce lieu n'était composé originairement, que de quelques terres labourables d'une assez médiocre étendue, qui par leur position étaient exposées à de violens et fréquens tourbillons de vent qu'on y éprouve encore. Les grains qui les couvraient trop souvent versés, firent donner, à ce que l'on présume, le nom de *Versalœ* ou *Versaliœ* dont on fit plus tard *Versailles*, à l'étendue de ce territoire : toute étymologie fut, dit-on, long-temps et vainement cherchée dans les jargons anciens.

Quelques faiseurs d'anagrammes furent plus heureux, par la suite; ils en tirèrent ce tardif horoscope.

Versailles;	ville	seras.
1,7,8,10,9,2,3,4,5,6.	1,2,3,4,5.	6,7,8,9,10.

Ce lieu ne commença à avoir quelque importance qu'en 1627, époque à laquelle Louis XIII acheta pour 20,000 écus toute la portion du territoire dont nous venons de parler. Il y fit bâtir un petit château qui n'était qu'un rendez-vous de chasse. Bassompierre l'appelait alors avec raison le chétif château de Versailles. Ce monarque y fixait sa résidence habituelle dans la saison des chasses, et le séjour du prince, d'une suite peu nombreuse à la vérité, avec tout l'attirail des chasses de ce temps, engagea différens seigneurs et quelques particuliers riches, à bâtir dans ce lieu pour ainsi dire ignoré jusqu'alors.

Il est de fait que le territoire de Versailles prêtait plus que tout autre à ce divertissement, car des bois

(1) *Dictionnaire historique.*

ou si l'on veut des portions de forêt existaient de temps immémorial sur les collines voisines de Versailles. On voit en effet ceux de Meudon se prolonger vers Buc et Jouy. Ceux de Fausses-Reposes, occuper les buttes entrecoupées du côté de Ville-d'Avray, et se joindre à la forêt de Marly en traversant ceux de Rocquencourt; enfin ceux de Satory se prolonger de hauteurs en hauteurs presque sans interruption.

Mais Versailles ne devint réellement un lieu remarquable que sous Louis XIV. Ce grand roi, trouvant sa position agréable, et dégoûté du séjour antique de Saint-Germain, résolut d'en faire le lieu ordinaire de sa résidence. En conséquence il appela de toutes parts les artistes les plus célèbres, et, en très-peu de temps, il métamorphosa ce petit hameau en une ville superbe, et le pavillon servant de rendez-vous de chasse en un palais immense, qui dénote autant de goût que de discernement. Tout ce que l'art joint à la magnificence pouvait produire de plus séduisant y a été réuni. Le parc et le bâtiment commencés en 1661, furent achevés en 1684. Louis XIV y employa plus d'un milliard. C'est aux talens réunis de trois hommes célèbres dans leur art, Jules Mansard, pour l'architecture, Charles Lebrun pour la peinture et les arts qui en dépendent, et André Lenostre, pour la distribution et les décorations des jardins, que l'on est redevable des beautés qu'on admire à Versailles. C'était sous le ministère du grand Colbert.

Ce palais, qui n'a point d'égal en Europe, est visité en détail par tous les étrangers qui viennent en France. Nous en parlerons plus bas ainsi que des jardins, du parc et des eaux.

La ville de Versailles est le chef-lieu du dép. de Seine-et-Oise, d'un arrondissement et de trois cantons. C'est le siége de l'évêché et de la préfecture, d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce et de trois justices de paix divisées en trois sections. La direction des

domaines, celle des contributions, une conservation forestière y sont aussi établies. Il y a un receveur général et un payeur. C'est la résidence d'un colonel de gendarmerie avec plusieurs brigades. Il s'y tient trois foires par année : la 1re le 1er mai, la 2e le 25 août, et la troisième le 9 octobre ; elles durent chacune cinq jours. Les marchés sont les mardi et vendredi de chaque semaine. Plusieurs manufactures de coton magnifiques y sont établies. Elles forment la plus forte branche d'industrie et de commerce de cette ville qui possède 28.000 hab. à peu près. Avant la révolution on en comptait de 90 à 100.000.

La population présente n'est en quelque sorte composée, plus que jamais maintenant, que de personnes âgées ; les personnes jeunes que l'on y rencontre sont, pour la plupart, des étrangers ou des visiteurs, ce qui est cause que la ville de Versailles a toujours eu une physionomie sombre et mélancolique. Ses rues magnifiques, à l'exception de celles appelées *de la Paroisse, Satory et de l'Orangerie*, paraissent désertes. On n'y voit aucune activité, et les promenades, tant de la ville que du parc, si belles, si variées, si dignes d'être fréquentées, sont abandonnées ou ne sont peuplées que par cette classe de la société qui, selon l'expression de M. de Châteaubriand, *aspire à la tombe*, en un mot semble se dérober à la vie. Aussi de tout temps les écrivains se sont-ils moqués des habitans de Versailles, ce qui prouve évidemment qu'avant la révolution, de même qu'aujourd'hui, cette ville était triste et ennuyeuse.

Plusieurs établissemens de bains sont établis à Versailles. Nous ne citerons que ceux dirigés par M. *Redon*, attenant aux petites écuries, *avenue de Paris*, et celui de l'*impasse des Gendarmes*, dirigé par un médecin habile. Le prix de chaque bain est ordinairement de 1 fr. 25 cent.

Les principaux traiteurs sont : 1° Madame veuve Lemerle, *rue et grand hôtel des Réservoirs*. Cette maison est dans le genre des premiers hôtels garnis

de Paris, elle peut recevoir d'illustres voyageurs; 2º Grandemain, *au Sabot d'Or*, près du marché; 3º Muret, *hôtel du duc de Berry*, 4º Veuve Roger, successeur de Grignon, *avenue de Saint-Cloud;* 5º Chévremont, *place Dauphine*, à côté des voitures; et 6º enfin Bareswill, suisse, à la grille du mail, près de l'orangerie.

On trouve encore à Versailles un bureau de poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux.

En mettant à part le château, le parc et les bois qui environnent Versailles, les voyageurs doivent visiter ses charmantes promenades. Elles sont au nombre de 6, savoir:

1º. *L'Avenue de Paris*, en face le château; 2º et 3º Les avenues *de Sceaux* et de *Saint-Cloud*, qui aboutisssent également à la place d'armes, de chaque côté du château, sans pour cela qu'elles soient parallèles. C'est sur la dernière de ces avenues que se tiennent les foires; 4º. *Le Boulevard du Roi*, en face de la rue des Réservoirs. 5º Les boulevards de la Reine, traversant la rue des Réservoirs et le boulevard du Roi. Ils servent de ceinture, pour ainsi dire à la partie nord de la ville neuve. 6º *Le chemin de Ville-d'Avray à Saint-Cloud*, commençant à l'extrémité dudit boulevard, à un endroit appelé vulgairement *patte d'oie* ou *butte de Picardie*, en avant du village du *Grand-Montreuil.*

Parmi les monumens et les établissemens: 1º l'église *Saint-Louis*, aujourd'hui cathédrale et paroisse, située dans la partie de la ville appelée *vieille*, au midi.

Elle est d'une architecture moderne. Louis XV en posa la première pierre en 1743. Elle fut bâtie d'après les dessins de Mansard de Sagonne. Elle servit de halle au blé dans les premières années de la révolution, et souffrit beaucoup des dégradation qui y furent faites. Elle fut restaurée et embellie sous le régime impérial, par M. Leroy, alors architecte et inspecteur du château. On y remarque quelques tableaux et un monument qui fut érigé par la ville

de Versailles à la mémoire de S. A. R. Mgr. le duc de Berri, en février 1824. Ce monument mérite de fixer l'attention des connaisseurs.

2°. La paroisse *Notre Dame*, située au nord, dans la partie de la ville appelée *Neuve*. Louis XIV en posa la première pierre en 1684. Elle ne fut terminée qu'en 1686. L'architecture extérieure et intérieure en est régulière, d'après les dessins de J. Mansard.

Cette église ne possède de remarquable que les vitraux sur lesquels est peinte l'apothéose de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Tous les ans, avant la révolution, le jour de la Fête-Dieu, la cour s'y rendait en procession et à pied. Un tapis règnait depuis le château jusqu'à l'église.

3° *L'Archevêché*, autre fois *Hôtel des missions étrangères*, attenant à l'église Saint Louis. C'est la résidence de l'évêque de Versailles, qui occupe une partie de ces bâtimens.

Le désservant d'une petite paroisse des environs de Versailles, étant allé faire une visite à son évêque; « Ah! vous voilà, monsieur le curé, lui dit mon« seigneur Ch... de la R...., vous arrivez à propos, « et vous allez déjeuner avec moi. – Excusez-moi, « monseigneur, je ne puis... – Comment, vous ne « le pouvez! et pourquoi? – Son Eminence, ré« pondit le désservant, sait que c'est aujourd'hui « jeune... et puis d'ailleurs j'ai déjà déjeuné deux « fois. »

4° *L'Hôtel de la guerre*, servant aujourd'hui de caserne à un des régimens de la garde royale.

5° *Le grand commun*, rue de la surintendance. Cet immense bâtiment, totalement séparé du château, fut la première maison bâtie à Versailles. Indépendamment des grands appartemens, plus de mille chambres logeaient du temps de la cour plus de deux mille individus depuis le premier gentilhomme de service jusqu'aux derniers marmitons. En 1793, l'on disposa cet immense bâtiment pour en former quarante ateliers qui fournirent pendant long-temps

cinquante mille fusils ou carabines par an. Le sieur Boulet y établit ensuite une manufacture d'armes de luxe, connue en Europe par le fini et la richesse de la main d'œuvre.

Cette manufacture fut supprimée. Le dépôt en est à Paris.

6° Dans la rue royale, en face celle de l'orangerie, est le seul hôtel de MM. les Gardes-du-Corps qui étaient de service autrefois. Maintenant, il y a deux hôtels, le second est situé dans l'avenue de Paris, presqu'en face la mairie. Le premier est occupé par la compagnie d'Havrée.

7° *La bibliothèque de la ville* située à côté, dans l'ancien bâtiment dit *des affaires étrangères*, n'est pas d'une origine plus ancienne; elle se compose d'environ 24,000 volumes sortis des presses des *Etienne*, des *Plantin*, des *Vascosan*, des *Barbou*, des *Baskerville*, des *Froulis*, des *Ibarra*, et même des *Elzevirs*. Elle est ouverte au public depuis 9 h. du matin, jusqu'à 3 h. de l'après midi, chaque jour de la semaine, les dimanches, jeudis et fêtes exceptés; elle est ouverte tous les jours indistinctement aux étrangers.

8° *L'Hôtel de la préfecture* dans le ci-devant garde-meuble de la couronne, rue des Réservoirs, à côté de la salle de spectacle.

9° *L'Hospice royal*, *rue du Plessis*, était originairement léproserie. Cette maison de charité acquit, par lettres patentes de Louis XV, au mois de juin 1720, le titre d'*hôpital royal*. Louis XVI augmenta successivement l'établissement par lettres patentes des 4 février 1781, et 17 mars 1787. De nouvelles salles ont été récemment construites. L'édifice s'agrandit actuellement, par la continuation de ses bâtimens. Les bienfaits de la munificence de Louis XVIII se sont répandus dans cet asile des misères, de l'infortune et des infirmités humaines. Cet hospice contient deux cents lits, dont cent pour les militaires. MM. les Gardes-du-Corps, ont une salle particulière.

10° *Le potager du roi.* Il y a une entrée par la rue du Potager n° 4, et la rue Satory n° 64, opposée à la principale entrée sur la *pièce d'eau des Suisses.* Malgré les démembremens qui ont eu lieu pendant la révolution, le potager excite la curiosité des amateurs de la belle culture; on y cultive entre autres, des plantes et des végétaux de la zône torride, du café, etc.

11° *Le lycée* aujourd'hui *collège royal*, avenue de Saint-Cloud n° 73, superbe batiment qui fut construit de 1766 à 1770, sur des fonds patrimoniaux de la reine Marie femme de Louis XV, d'après les dessins du célèbre architecte Migne, mort à Versailles premier architecte de Louis XVI. L'église est d'une forme très-élégante; l'extérieur est décoré de six colonnes d'ordre ionique moderne, décoré d'un bas relief. Trois cours intérieures sont entourées et séparées par deux longues galeries. Sept classes avec gradins et amphithéâtres, sont destinées pour les langues et les mathématiques, et cinq grandes salles pour le dessin, l'écriture, la musique, la danse et l'escrime. Elles occupent le rez-de-chaussée. Au premier étage se trouvent sept salles d'étude correspondantes aux classes. Au fond de la cour, sur la ligne du portail de l'église, sont deux pavillons servant au logement, l'un du proviseur, l'autre du censeur.

Il y a, en outre, une bibliothéque composée de 4,000 volumes, un cabinet de physique, de botanique et d'histoire naturelle très-complet.

Dans son origine, cette maison était destinée pour des religieuses nobles, et s'appelait *couvent de la reine.* Les anciens chœurs des religieuses et des pensionnaires sont devenus deux réfectoires. Plus de trois cents pensionnaires peuvent être reçus dans ce collège, qui est, par sa disposition, un des plus beaux de tous ceux qui sont en France. Les élèves du collège royal de Versailles prenent part au grand concours annuel des collèges royaux de Paris.

Parmi les pensions de jeunes gens, l'une des mieux

tenues, est celle de M. Fauch, chef d'institution de l'académie de Paris. Deux pensions de jeunes demoiselles sont dirigées, l'une par madame Rousseau et ses associées, et l'autre par les dames religieuses du ci-devant couvent de la Reine.

12° *La nouvelle maison d'arrêt*, destinée à recevoir les individus soumis aux investigations de la justice pour tout ce qui précède la mise en jugement, est maintenant établie dans *l'avenue de Paris*, sur un emplacement connu sous le nom de *Ripaille*, qui était celui d'un maître de pension, et qui a été conservé à sa maison transformée d'abord en un lieu de détention pour les infortunés que, l'abandon de leur famille, et les difficultés de pouvoir vivre sans état avoué, exposent à toute sorte de désordres inévitables. *Ripaille* devint ensuite une prison de discipline militaire. Cette maison reconstruite entièrement, et considérablement augmentée, a perdu son nom trivial à l'ombre de l'autorité judiciaire; les dehors en sont aussi fastueux que ceux des prisons d'Angleterre, il ne manque au frontispice que l'inscription *libertas*, pour que chacun voulut l'habiter.

13° *La Geôle*, maison de justice située *rue au Pin près du marché*.

14° *Le château d'eau*, situé rue des Bons-Enfans, au nord du château. C'est un réservoir disposé pour recevoir les eaux destinées à l'entretien d'une partie des bassins, cascades, jets d'eau, etc. du parc de Versailles. Il a été élevé sur une charpente dont le dessous sert de magasin. La doublure en cuivre de ce réservoir pèse 20,000 kilogrammes.

15° *Le jeu de paume*, maison devenue fameuse par les évènemens qui s'y passèrent pendant les années 1789, 1790 et suivantes. Elle sert maintenant d'atelier à un menuisier.

16° *La mairie*. C'est un très-joli bâtiment construit depuis peu sur l'emplacement de l'ancienne. Il est situé sur l'avenue dite de Berry, construite également depuis quatre ou cinq ans environ, est en regard de l'avenue de Paris. On appelait cet emplace-

ment, avant la révolution, *Grand-Maître*. C'était un enclos, planté d'arbres, qui servait de passage et de communication entre les deux quartiers de la ville. Cet enclos servait de promenade, et était très-fréquenté surtout par les employés des divers ministères qui alors étaient tous à Versailles; il fut pendant la révolution consacré aux fêtes nationales et *civiques*. Il sert maintenant d'emplacement aux exercices militaires qu'exécutent les différens régimens de la garde royale toujours en garnison à Versailles.

17° *Les écuries de la Reine*, situées rue de la Pompe. Le régiment des cuirassiers de la garde royale occupe les vastes bâtimens qui les composent. Ils servaient de prison pendant la révolution; on y renferme encore (dans la partie des bâtimens qui donne sur la rue) les individus condamnés pour dettes à la détention.

18° *Société d'agriculture*. Elle siége à l'hôtel de la mairie, le premier mardi de chaque mois, à midi. Les séances sont publiques: son existence ne date que de 1798. Environnée des merveilles de l'art, elle s'occupe très-paisiblement de tous les intérêts de l'économie rurale et animale. Les notices curieuses, les discours éloquens et les mémoires scientifiques respirent, pour la plupart, l'amour du bien public, et la recherche de tout ce qui peut être utile à l'humanité.

19° *La salle de spectacle* est située rue des réservoirs; elle fut construite en 1777, par Boulet machiniste, sur les dessins de Hurtier. Elle peut contenir jusqu'à 1,500 personnes, et les machines du théâtre se prêtent à tout ce qui exige un grand spectacle. L'intérieur de la salle est un des plus commodes qui soient en France. La troupe d'artistes qui y donnent des représentations, est sédentaire; elle est sous la direction de M. Robillon, lui-même, ancien artiste distingué, qui fait jouer la tragédie, le grand et le petit opéra, la haute comédie, le vaudeville et le mélodrame. Ces représentations qui ont lieu trois fois par semaine au moins, sont très-suivies. Sou-

vent les acteurs des principaux théâtres de la capitale viennent y donner des représentations qui attirent même des spectateurs de Paris. L'orchestre se compose en partie d'amateurs de la ville. Il y a un foyer dans lequel se trouve un limonadier.

Prix des places, 2 fr. 25 c. les premières et l'orchestre ; 1 fr. 75 c. les deuxièmes ; 1 fr. 25 c. les troisièmes et le parterre ; 80 c. les quatrièmes. On commence à 6 heures.

On entre également au spectacle par le parc.

20° Enfin les deux cimetières de la ville situés : le premier, rue Sainte-Adélaïde, à l'extrémité de la ville neuve, au nord ; il n'a rien de remarquable ; le deuxième, à l'extrémité de la rue Saint-Honoré, dans le quartier Saint-Louis. Au midi, il avoisine une partie des bois de Satory. Ce cimetière qui est plus spécialement destiné aux inhumations des personnes nobles, renferme quelques tombes ; mais elles n'ont rien de remarquable, soit par leur composition ou les inscriptions qui les décorent.

La mortalité, dans la ville de Versailles, est, proportion gardée, plus grande que dans la capitale. Cela s'explique naturellement d'après l'âge des individus qui composent la majeure partie de la population ; nous en avons parlé plus haut.

Maintenant nous allons nous occuper de la description du château, etc., prenant pour guide l'auteur du *cicerone de Versailles*, ouvrage indispensable à l'étranger.

En avant du château, *la place d'armes*. C'est une sorte de triangle tronqué, dont les plus grandes dimensions, presque égales, sont d'environ 140 mètres. Un trotoir bordé de bornes de grès, liées par des barreaux de fer, procure en tout temps aux piétons, la communication d'un côté de la ville à l'autre. Des trois avenues qu'elle réunit, celle de Paris a environ 88 mètres de large, et est composée de quatre rangs d'arbres replantés en 1800, de M. Pioche, ingénieur.

Les deux autres avenues, elles furent replantées en 1770 ; n'ont qu'environ, l'une 78 mètres, l'autre

70; les rues basses ont été maintenues plus larges, à raison des talus qu'il a fallu y ménager. La distance des arbres n'est que d'environ 6 mètres 1/2.

Les deux écuries ; elles furent construites sur les dessins de Mansard, de 1679, à 1685, sont dans une proportion qui les tient au rang d'accessoires, mais qui répond parfaitement au grand espace qu'elles avaient à meubler. Fermées par des grilles en fer de 64 à 65 mètres, les aîles, qui en ont 75, se trouvent suivre l'ouverture de l'angle entre les avenues. La grande cour de chacune a été terminée au fond par une sorte de demi-lune, composée de deux retours à angle droit, de deux portions de cercle, et d'un avant-corps au milieu, qui se présente en face de l'entrée. Des arcades, dans les deux portions circulaires, se prêtent au besoin du service, et en annoncent la destination : les aîles formaient les logemens des écuyers et des pages.

La grande écurie était destinée aux grands chevaux tant de manège que des voitures d'apparat ; et *la petite* aux coureurs, tant pour la chasse que pour le trait. Leurs portes principales donnent entrée, dans l'une, à un beau manège ; dans l'autre, à une écurie double, à l'extrémité de laquelle un salon rond sert de point de réunion à quatre autres superbes écuries simples qui occupent le dessous des bâtimens formant les cours latérales. Les quatre faces de ces cours, sur les avenues, ne sont que des murs de clôture à la hauteur du premier étage.

La grille de la *grande cour du palais* a 117 mètres de longueur ; elle est divisée en onze travées par des pilastres.

Au fond de la cour, se trouve une partie élevée de trois marches, dite *la cour de marbre*, parcequ'elle en était pavée comme un vestibule. Les bâtimens qui l'entourent, sont en pierre et brique, d'une architecture mesquine ; les deux ailes, ou corps de logis, formant les deux côtés de la cour, en diffèrent peu, et ne méritent pas d'être décrits.

L'aîle du côté de la chapelle, a été abattue et rem-

placée par un batiment d'une plus grande proportion.

Façade sur le jardin. La façade neuve qui donne sur les jardins, présente une étendue d'à peu prés 600 mètres. Sa construction est composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un attique. Elle est décorée, dans toute sa longueur, de pilastres ioniques, avec quinze avant-corps, soutenus par des colonnes du même ordre, ornées de statues en pierres, de 42 décimètres de haut, par Marsy, Lecomte, Desjardins, Tuby, Royer, Raon, Hardy, Masson, Osier, Legros, Jouvenet, Mazeline, Erard, Magnier, et Buister. Elles représentent les quatre saisons, les douze mois de l'année et les arts.

La chapelle. C'est au mois de mars 1699, que furent jettés les fondemens de cet élégant édifice, dont la longueur est de 41 mètres hors-d'œuvre, et de 35, depuis la principale porte jusqu'au grand autel; sur 10 de largeur entre les piliers, et 3 mètres pour chaque bas côté du pourtour. Les tribunes qui règnent au-dessus, forment en quelque sorte la véritable basilique, étant décorée de seize colonnes corinthiennes de 72 centimètres, sans la base ni le chapiteau, et vingt-deux demi-colonnes sur le mur, entre lesquelles s'ouvrent douze grands vitraux. La tribune principale, pratiquée en face du maître-autel, tient toute la largeur des pilastres groupés, répétant ceux qui marquent le sanctuaire. Un joli buffet d'orgues occupe, en face, le milieu de la portion de tribune réservée pour la musique. Des sculptures en bas reliefs donnent à cet édifice la plus grande richesse, ainsi que le pavé de marbre qui ne le cède pas à celui du dôme des invalides de Paris. La chaire et les diverses boiseries, richement sculptées, sont peintes en blanc et en or. Leur décoration consiste en des bas-reliefs de cuivre d'une précieuse exécution, par *Vinache* et autres artistes. Les peintures des voutes de la chapelle sont dues à sept maîtres du premier rang pour le talent.

Salle de l'Opéra. Cette salle, l'une des plus belles et des plus riches qui existent, fut commencée en

1753, sur le plan présenté à Louis XV, par Gabriel. L'exécution, interrompue à diverses fois, fut reprise en 1767, sous l'inspection de M. Leroy; elle fut achevée en 1770 pour le mariage de Louis XVI.

Ses entrées sont aux extrémités des galeries basse et haute de la chapelle. Sa forme, dans la partie des loges, est un ovale tronqué par l'avant-scène, qui est rectangulaire. Elle est peinte en marbre vert antique, et tous ses ornemens, tels que corniches, bases, chapitaux, modillons, guirlandes, etc., sont dorés en or mat.

Dans les fêtes extraordinaires, le théâtre se change en une seconde salle, dans la confection de laquelle Arnoult a développé ce que son génie inventif était capable d'imaginer dans le merveilleux. Cette seconde salle, construite sur toute la superficie du théâtre, se joint à celle du spectacle par l'avant-scène. Elles peuvent servir à des banquets et à des bals parés.

Toute la décoration de cette salle est en menuiserie; les colonnes et l'entablement sont creux, ainsi que les plafonds et planchers. Les bas-reliefs des premières représentent les dieux de la fable; ceux des secondes, des jeux d'enfans; la sculptureest de Pajou.

Tous les fonds d'architecture sont de couleur d'émeraude, et les ornemens en relief sont or et argent.

Salon d'Hercule. Le plafond, par *Lemoine.* Le sujet est *l'apothéose d'Hercule.* C'est une des plus vastes compositions qui existent en Europe. Cette grande ordonnance est distribuée en neuf groupes, offrant ensemble 142 figures, comprises celles peintes en stuc qui reposent sur la corniche. *Le repas chez Simon le lépreux*, par Paul Véronèse. Dans le haut du tableau, on remarque deux anges tenant un rouleau sur lequel, pour l'intelligence du sujet, le peintre a écrit ces mots : *gaudium in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente.* Autre tableau placé sur la cheminée, vis-à-vis le précédent, et portant 3 mètres de haut sur trois mètres de long. *Rebecca recevant de la main d'Eliézer le présent d'Abraham*, par le même.

Salle de l'Abondance. Du salon d'Hercule, on entre dans une petite pièce qui a pris son nom de *l'Abondance*, peinte sur le plafond avec *la Libéralité*, par Houassse.

Salle de Venus. Dans le plafond de cette salle, on voit Venus sur son char tiré par des colombes; elle est soutenue par un cigne, et couronnée par les trois Grâces. Les dieux et les héros qui ornent son triomphe sont : Mars, Vulcain, Neptune, et Jupiter.

Viennent ensuite les quatre tableaux des côtés du plafond; le premier, placé vis-à-vis des fenêtres, représente *Nabuchodonosor* qui fait élever les jardins de Babylone; le deuxième, placé du côté de la chapelle, *Auguste* qui donne au peuple romain le plaisir des courses de chars; dans le troisième, du côté des appartemens, *Alexandre* qui épouse Roxane, et dans le quatrième, au-dessus des fenêtres, *Cyrus* qui fait passer ses troupes en revue devant une princesse. Toutes ces peintures sont de Houasse, et autres élèves de Lebrun.

Salle de Diane. Le plafond de cette salle, peint par Blanchard, représente *la Lune* sous la figure de Diane, assise sur un char tiré par deux biches, accompagnée des Heures, et entourée des attributs de la chasse, avec une femme qui tient le gouvernail d'un vaisseau, et des enfans qui portent les instrumens nécessaires à la navigation.

Au-dessous de ce tableau, est un bas-relief de marbre blanc, représentant la fuite en Egypte, par le célèbre Sarrasin, peintre et sculpteur.

Salle de Mars. Elle est ainsi nommée, parce que le dieu de la guerre y est représenté au milieu du plafond, sur un char tiré par des loups, et environné de tous les génies et attributs militaires : il est peint par Audran. Les deux autres tableaux de ce plafond représentent : l'un, *la Terreur* accompagnée de la Fureur et de la Colère, et l'autre, *la Victoire* soutenue par Hercule. Le premier est peint par Houasse, et le deuxième par Jouvenet.

Salle de Mercure. Dans le plafond de cette salle,

on voit ce Dieu sur son char tiré par des coqs; la grue, symbole de la vigilance, est à côté du char; le Point du Jour, la trompète à la main, et ayant pour symbole une étoile sur sa tête; la Fraude, les Arts et les Sciences l'accompagnent. Ce tableau est de Champagne.

Le tableau au-dessus des fenêtres représente *Alexandre* qui fait apporter plusieurs animaux pour qu'Aristote puisse écrire son histoire naturelle. Dans celui qui est du côté de la salle de Mars, c'est le même Alexandre qui donne audience aux gymnosophistes ou philosophes indiens qu'Onésicrate avait été chercher par son ordre. Le troisième, placé vis-à-vis des fenêtres, représente Ptolomée qui s'entretient avec des savans dans une bibliothèque. Dans le quatrième, du côté de la salle d'Apollon, est Auguste qui reçoit des ambassadeurs des Indes. Toutes ces peintures sont de Champagne.

Salon d'Apollon. Le sujet du plafond de cette salle, peint par Lafosse, est Apollon sur un char traîne par quatre coursiers; les quatre saisons, Flore, Cérès, Bacchus et Saturne l'accompagnent; la France, la Magnanimité et la Magnificence sont debout auprès du char.

Les tableaux qui sont au-dessus de la corniche, représentent Auguste qui fait construire un port à Micène; Vespasien qui fait bâtir le colisée; Coriolan qui se laisse fléchir par les prières de sa mère Véturie, et lève le siége qu'il avait mis devant Rome sa patrie; l'entrevue d'Alexandre et de Porus, roi des Indes, à qui le conquérant macédonien rend ses états.

Salon de la Guerre. Lebrun représente ici Bellone sur son char traîné par des chevaux fougueux qui foulent aux pieds des armes et des hommes. Un soldat menaçant la précède; la discorde la suit, et, avec des flambeaux allumes, elle met le feu à des palais et à des temples, pendant que la tendre charité, tenant un enfant, s'enfuit, que la balance de la Justice et les vases sacrés sont à terre, et que des hommes effrayés expriment la terreur que la guerre répand de tout côté.

La grande Galerie. Ce nom lui fut donné lors de sa construction, parce qu'il s'en trouvait une autre dans l'intérieur de l'appartement du roi. Cette petite galerie, dite aussi *galerie de Mignard*, a été distribuée en appartemens, ainsi que le grand escalier des ambassadeurs.

Les cinq premiers tableaux ont rapport au mariage et au couronnement de ce monarque.

Le sixième, placé au dessus de l'arcade du salon de la guerre : *Ligue de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande ;* 1672. Le septième placé au dessus des miroirs : *La Franche-Comté soumise pour la seconde fois ;* 1674. Le huitième, qui occupe toute la voûte : *La prise de la ville et de la citadelle de Gand, en six jours* ; 1678. La dernière partie de ce huitième tableau a pour sujet : *Les mesures des Espagnols rompues par la prise de Gand.* Le neuvième tableau, qui est sur l'arcade du salon de la paix, a pour sujet : *La Hollande qui accepte la paix et se détache de l'Allemagne et de l'Espagne ;* 1679.

Suivent les inscriptions des dix-huit petits tableaux faites, ainsi que les précédentes, par Racine et Boileau.

A la clef de la voûte. 1° Soulagemeut du peuple pendant la famine de 1672. — *Côté des miroirs.* 2° La Hollande secourue contre l'évêque de Munster ; 1665. — *Côté des fenêtres.* 3° La réparation de l'attentat des Corses ; 1664. — *A la clef de la voûte.* 4° La fureur des duels arrêtée. — *Côté des miroirs.* 5° Défaite des Turcs en Hongrie ; 1664. — *Côté des fenêtres.* 6° La prééminence de la France reconnue par l'Espagne ; 1662. — *A la clef de la voûte.* 7° Guerre contre l'Espagne, pour les droits de la reine ; 1667. — *Côté des miroirs.* 8° Le rétablissement de la navigation ; 1663. — *Côté des fenêtres.* 9° La réformation de la Justice ; 1667. — *A la clef de la voûte.* 10° La paix faite à Aix-la-Chapelle ; 1668. — *Côté des miroirs.* 11° L'ordre rétabli dans les Finances ; 1662. — *Côté des fenêtres.* 12° La protection accordée aux beaux arts ; 1663. — *A la clef de la voûte.* 13° Acquisition

de Dunkerque ; 1662. — *Côté des miroirs*. 14° Etablissement de l'Hôtel des invalides ; 1674. — *Côté des fenêtres*. 15° Ambassadeurs envoyés des extrémités de la terre. — *A la clef de la voûte*. 16° La police et la sûreté rétablies dans Paris ; 1665. — *Côté des miroirs*. 17° Renouvellement d'alliance avec les Suisses ; 1663. — *Côté des fenêtres*. 18° La jonction des deux mers.

Salon de la Paix. Après avoir parcouru la Galerie, on entre dans le salon de la Paix, dont la corniche est ornée de branches d'olivier, d'épis de blé, de bouquets et de couronnes de fleurs.

Sur la coupe de ce salon, *La France* représentée assise sur un globe, dans un char porté sur un nuage ; la Gloire est au-dessus, avec la couronne du cercle de l'immortalité : la Paix, le caducée à la main, vient pour recevoir ses ordres. D'un autre côté, l'Abondance prend des festons de fleurs d'une corbeille qu'un amour soutient tandis que d'autres amours assemblent sous le joug chacun deux tourterelles ayant des médailles au col.

L'Allégresse, sous la figure d'une Bacchante que joue des castagnettes, est auprès de l'amour du plaisir, qui joue d'une cymbale antique. La Discorde et l'Envie trébuchent; la Religion et l'Innocence brûlent de l'encens sur un autel, au pied du quel l'Hérésie est renversée avec son masque et ses livres. La Magnificence vient ensuite : elle montre à la France des plans d'édifices, et à ses pieds les instrumens des arts parmi des cornes d'abondances.

Au dessus des croisées : *l'Allemagne*, appuyée sur un globe, regarde la Religion peinte dans la coupole. Enface de l'appartement du midi : *la Hollande*, à genoux, recevant sur son bouclier des flèches et des branches d'olivier qu'un amour lui apporte.

Au dessus de l'arcade : *l'Espagne qui lève les yeux et les mains au ciel, d'où elle reçoit une branche d'olivier par les mains d'un amour.*

Du côté de l'appartement du midi : *l'Europe en paix*, assise, tenant une tiare et une corne d'abon-

dance, et ayant à ses pieds des dépouilles de l'empire Ottoman.

Première Salle. De ce salon on entre dans la première salle du côté du midi, dont le plafond représentait le *Soleil* répandant ses rayons sur les quatre parties du monde. Par les changemens survenus dans cette chambre, vers 1750, on en ôta les peintures pour y substituer la dorure, et, sur les côtés, quatre cartouches peintes en camaïeu par Boucher.

Deuxième Salle. Sur le plafond de la deuxième salle, on voi t*Mercure* qui répand ses influences sur des femmes qui représentent les Sciences et les Arts, et portent chacune les attributs qui leur conviennent. Au dessus des croisées, est *la Peinture :* dans celui vis-à-vis, c'est *Pénélope*, qui travaille à ce fameux ouvrage de tapisserie à la faveur duquel elle échappa aux poursuites de ses téméraires amans. Au dessus de la cheminée : *Sapho*, qui joue de la lyre : en face, Aspasie qui s'entretient avec des philosophes.

Toutes ces peintures sont de Michel Corneille.

Les deux dessus de porte de cette deuxième salle ont été consacrés, vers 1770, par Régnaud, à honorer la Peinture et la Sculpture, en représentant dans l'un, Dibutade dessinant l'ombre de son amant; et dans l'autre, Pygmalion aux pieds de sa statue.

Troisième Salle. Sur le plafond de la troisième salle, on voit *Mars* avec *les signes du Zodiaque*, le Capricorne et le Scorpion. Quant aux sujets des six tableaux peints en camaïeu, réhaussés d'or, dans les cintres du plafond, le premier est *Rodogune* qui, ayant appris la mort de son mari au moment qu'elle était à sa toilette, fit serment de ne point achever de se coiffer qu'elle ne l'eût vengé. Le deuxième, au dessus des fenêtres, c'est la fille de Lycurgue, la *brave Harpalie*, qui, à la tête d'une petite troupe, délivre son père fait prisonnier par les Grecs. Le troisième est *Bellone*, qui, avec un flambau, brûle le visage de Cybèle, et contraint l'amour de s'envoler dans les cieux. Tous ces camaïeux sont de la main de Vignon.

Les cinq autres suivans représentent, le 1er, *Clélie* qui traverse le Tibre à la nage ; le 2e, au-dessus des portes, la fidèle épouse de Mitridate, *Ypsipcratie à cheval*, qui suivit toujours son mari à la guerre ; le 3e, *Zénobie*, reine de Palmire, qui combat contre l'empereur Aurélien ; dans le 4e, c'est la *Fureur*, sous la figure d'une femme, qui tient d'une main une épée, et de l'autre un flambeau ; le 5e, *Artémise*, reine de Carie, et fille de Lycidamis, qui suivit Xerxès dans l'expédition contre les Grecs. Ces cinq tableaux font honneur au pinceau de *Paillette*.

Quatrième salle.–Le plafond de la quatrième salle est de forme octogone, et représente *Jupiter*, debout dans un char d'argent, tiré par deux aigles, et porté sur un nuage. La femme qui est au-dessous du char, désigne la planette de Jupiter : les quatre satellites, sous la figure de quatre enfans ailés, voltigent autour. A côté du char, sont la *Piété* et la *Justice ;* au-dessous de ces figures, est un enfant qui poursuit la violence et la fraude ; la 1re tient un poignard à la main ; l'autre foule aux pieds des balances, et brise des tables sur lesquelles étaient écrites des lois. Deux enfans prient devant un autel allumé, tandis qu'un autre, l'épée à la main, poursuit l'impiété, qui, sous la figure d'une femme, veut brûler un Pélican, symbole de la piété.

Les sujets des quatre autres tableaux, peints dans les cintres du plafond, sont : le 1er, *Solon* qui soutient l'équité des lois qu'il avait données aux Athéniens, contre leurs objections ; le 2e, en face de la cheminée, *Trajan* qui reçoit des placets de toutes les nations du monde ; le 3e, *Ptolémée Philadelphe*, qui, en considération de la loi de Moïse, que le grand-prêtre lui avait envoyée, donne la liberté à tous les esclaves juifs qui étaient dans ses états ; le 4e, l'empereur *Sévère*, qui, pendant une grande famine, fait distribuer du blé au peuple de Rome. Tous ces tableaux sont dus au pinceau de *Noël Coypel*.

Maintenant nous allons parler du parc et des eaux.

Grande Terrasse. Silène, *Antinoüs*, *Apollon-Pythien* et *Bacchus*, statues fondues par les Kellers, adossées au bâtiment du milieu. Aux angles, *deux vases* en marbre, d'une grande beauté, sculptés par Coysevox et Tuby, ornés de bas-reliefs, représentant chacun un fait emblématique des guerres de Louis XIV.

Parterre d'eau. Des vingt-quatre groupes de bronze posés sur la bordure de marbre blanc de ces deux grandes feuilles du parterre d'eau, ceux des extrémités représentent quatre fleuves, et à côté de chacun, la principale des rivières qui s'unit à eux, SAVOIR :

Au bassin du nord, en descendant de la terrasse, la *Garonne* et la *Dordogne* (modelées par Coisevox); à l'autre bout, la *Seine* et la *Marne*. Au bassin du midi, le *Rhône* et la *Saône* (par Tuby); et à l'autre bout, la *Loire* et le *Loiret*. Dans les longs côtés, sont huit nymphes ou naïades groupées avec des amours ou des zéphirs; enfin, huit groupes de trois enfans, les uns montés sur des dauphins, d'autres jouant avec des oiseaux, cygnes ou autres, tenant des guirlandes, des couronnes, des roseaux, des coquilles, des flambeaux ou des miroirs, ornent les quatre coins. Ces groupes ont été fondus, les uns par Aubry et Roger, les autres par Kellers.

On prétend que la figure du Loiret a été transposée avec celle d'une des nymphes, comme on peut le reconnaître aux attributs. Dans le milieu de chaque bassin, une forte gerbe s'élève à environ 10 mètres, et est accompagnée de 16 jets courbés, formant la corbeille.

Les cabinets ou *Combats d'animaux.* En face des deux terrasses latérales, dans des cabinets de verdure, s'élèvent deux buffets d'eau, avec gerbes d'environ 8 mètres, dont l'eau retombe dans de petits bassins inférieurs. Les côtés des buffets sont enrichis de quatre groupes de combats d'animaux; le vainqueur lance de l'eau dans le bassin supérieur,

et le vaincu dans celui du devant. Ces groupes, fondus par les Kellers, sont :

Côté du Midi. 1° *Un tigre terrassant un ours;* 2° *un limier abattant un cerf*, par Houzeau.

Côté du Nord. 1° *Un lion terrassant un loup*, par Vanclève ; 2° *un lion combattant un sanglier*, par Raon.

Parterre de Latone. Aux angles du premier perron qui descend au parterre, sont deux vases d'un excellent dessin ; au nord, par Dugoulon ; au midi, par Drouilly. Les quatre, placés sur le second perron formant terrasse, ont été faits à Rome, d'après l'antique, par Grimaud et autres élèves : et, des huit, avec bas-reliefs, placés de droite et de gauche du bassin de Latone, il y en a six par Cornu, d'après les vases antiques qui sont à Rome, à la Villa-Borghèse et à celle de Médicis, représentant des sacrifices et fêtes à Diane et à Bacchus. Les deux derniers sont de Hardy et de Prou ; le premier représente un jeune Mars sur un char tiré par des loups, et précédés des génies de la guerre ; l'autre, Mars assis sur des trophées, et couronné par les génies de la guerre.

Au centre de la demi-lune du parterre, est le bassin de Latone, au milieu duquel a été placé, sur plusieurs gradins de marbre rouge, le groupe en marbre blanc de Latone avec ses enfans, Apollon et Diane. Au pourtour et sur les gradins, sont 74 grenouilles jetant de l'eau qui couvre tout le groupe. Ces grenonilles représentent les paysans de la Lybie métamorphosés par Jupiter, sur la plainte que lui en fit Latone, à laquelle ils avaient refusé des rafraîchissemens et autres secours. Deux gerbes sortent en outre sur les côtés, et montent à 10 mètres environ.

Plus bas, dans le parterre, sont deux autres bassins dits des *Lézards*, faisant suite aux métamorphoses des paysans de la Lybie, avec gerbes de 10 mètres environ.

Statues du pourtour de Latone du Tapis-Verd, et du pourtour d'Apollon jusqu'au canal.

Côté du nord ou de la Chapelle. — En face du château. *Le Midi*, sous la figure de Vénus, par Marcy. — *Le Soir*, sous la figure de Diane, par Desjardins. — En regard du Sud. — *L'Air*, avec l'aigle et le caméléon, par Lehongre. — En descendant : — *Le Mélancolique*, avec le bandeau, une bourse et un livre, par La Perdrix. — *Antinoüs* (*d'après l'antique*), par Lacroix. — *Tigrane, roi des Daces* (*d'après l'antique*), par Lespagnandel. — En retour regardant le couchant. *Un faune tenant un enfant* (*d'après l'antique*) par Hutrelle. — Dans le bas du fer à cheval. *Bacchus* (*d'après l'antique*) par Garnier. — *Faustine*, sous la figure de Cérès (*d'après l'antique*), par Renaudin. — *L'empereur Commode*, sous la figure d'Hercule (*d'après l'antique*), par Nic. Coustou. — *Uranie*, muse de l'astronomie *d'après l'antique*), par Frémery. — *Ganimède et Jupiter en aigle* (*d'après l'antique*), par Laviron.

En retour, regardant à l'ouest, un *Therme*, *Cérès* couronnée de fleurs champêtres, par Pouletier. En devant, au bout de la tablette, figure couchée. *La Nymphe à la coquille* (*d'après l'antique*), par Coysevox. En se rapprochant du Tapis-vert, quatre *Thermes*. *Diogène*, par Lespagnandel. *Un Faune*, par Houzeau. *Bacchante* tenant un tambour de basque, par Dedieu. *Hercule* tenant des pommes d'or, par Lecomte. En regard dans la demi-lune, un *groupe*. *Pœtus* se poignardant à l'exemple d'Arrie sa femme (*d'après l'antique*), par Lespingola.

En face du château, un *groupe*. *Persée délivrant Andromède* exposée sur un rocher, par Pujet. En descendant le Tapis-vert, six figures et six vases. Uu autre vase isolé, par Herpin. *La Fourberie* avec un masque et un renard (dessin de Mignard), par Lecomte. *La Terre*, par Masson. *Deux vases*, par Barrois et Drouilly. *L'empereur Commode* en Her-

cule, par Jouvenet. *Vénus de Médicis* (*d'après l'antique* de Cléomène), par Fremery. *Deux vases*, par Legerat et Arcis. *Cyparisse* caressant son cerf, par Flamen. *Artémise*, par Lefèvre et Desjardins. *Un vase*, par Hardy. En retour, regardant le couchant un *groupe*. *Aristée* qui lie Prothée, par Slodtz père. Dans la demi-lune, huit *Thermes* et deux *figures*. *Syrinx*, par Mazière. *Jupiter*, par Clairon. *Junon*, par le même. *Vertumne*, par Lehongre. *Saturne* (*antique*).

Côté du midi ou de l'orangerie, en face du château. *L'eau*, par Legros (dessin de Lebrun). *Le printemps*, par Magnier (dessin de Lebrun). En regard du nord. *Le point du jour*, par Marsy (dessin de Lebrun). En descendant, *Le Poëme lyrique*, par Tuby (dessin de Lebrun). *Le feu*, par Dosier (dessin de Lebrun). *Tiridate* roi des Parthes (*d'après l'antique*), par André.

En remontant, une Vénus dite *Vénus aux belles fesses*, sculptée par Barrois. Thiery, alors un des intendans du jardin, pour se conformer aux intentions pieuses de la reine, épouse de Louis XV, fit voiler avec art ce qui blessait les yeux de cette princesse, et la draperie ajoutée satisfait à la décence, sans détruire la beauté des formes.

Au surplus, cette Vénus n'est pas la seule des statues du parc de Versailles qui avait été condamnée à la décence. Vers la fin de la vie de Louis XIV, il se fit dans le parc, et surtout dans les bosquets *fermés*, une réforme générale et rigoureuse. Les figures d'après l'antique représentant presque toujours des Dieux ou des héros entièrement nus, cette grande exactitude dans l'imitation de la nature blessait les yeux délicats, ce n'est pas qu'ils n'aimassent la vérité, mais ils la voulaient voilée. Aussi, toutes les figures antiques, ou même d'*après* l'antique qui se trouvaient *en contravention*, subirent des mutilations plus ou moins considérables. Telles étaient les peines portées contre elles; sans respect pour les Dieux et les anciens héros grecs ou romains.

Tous les caractères distinctifs des sexes disparurent, et à leur place, on appliqua de larges feuilles en stuc. Mais le temps joint aux injures des saisons faisaient tomber tous les jours une grande quantité de ces feuilles, et il ne restait plus que l'image de la mutilation.

Dans le bas du Fer-à-cheval, *Silène* portant le petit Bacchus, (d'*après l'antique*) par Mazière. *Antinoüs*, (d'*après l'antique*) vulgairement le Latin, par Legros. *Mercure*, protecteur du commerce et de l'éloquence, (*d'après l'antique*) par Melo. *Uranie*, muse de l'astronomie (*d'après l'antique*), par Carlier. *Apollon-Pythien* (*d'après l'antique qui est au musée*), par Mazeline. En retour, regardant à l'ouest, un *Therme*. *Circée* l'enchanteresse, par Magnier. En devant, au bout de la tablette, figure couchée. *Un Myrmillon*, ou gladiateur mourant (*d'après l'antique*), par Mosnier.

En se rapprochant du Tapis-vert, quatre *Thermes*. *Platon* tenant le médaillon de Socrate, par Rayol. *Mercure*, par Vanclève. *Pandore* avec sa boîte (dessin de Mignard), par Legros. *Le fleuve Acheloüs* en taureau, par Mazière. En regard dans la demi-lune, un *groupe*. *Castor et Pollux* sacrifiant à la terre, dont la figure tient l'œuf de la fécondité, par Coysevox.

En face du château, un *groupe*. *Milon de Crotone* surpris par un lion au moment où sa main est prise dans un tronc d'arbre, par Pujet.

En descendant le Tapis-vert, six figures et six vases. *Un vase* par Poultier. *La Fidélité* avec un cœur et un chien (d'après un dessin de Mignard), par Lefèvre. *Vénus sortant du bain*, par Legros. *Deux vases*, par Rayol et Melo. *Un Faune* chasseur, par Flamen. *Didon* sur son bûcher, par Pouletier. *Deux vases*, par Slodtz et Joli. *Une Amazone* (*d'après l'antique*), par Raon. *Achille* sous l'habit de Pyrrha, par Vigier. *Un vase*, par Hardy. En retour, regardant le couchant, un *groupe*. *Ino et Mélicerte* se précipitant dans la mer, par Garnier. Dans

la demi-lune, quatre *Thermes et une figure. Le dieu Pan*, par Mazière. *Le Printemps*, par Arcis et Mazière. *Bacchus*, par Raon. *Pomone*, par Lehongre. *Bacchus* (*Antique*).

Bassin d'Apollon et canal. Ce bassin forme un carré long, dont les côtés sont arrondis au milieu, et portent environ cent dix-sept mètres sur quatre-vingt-sept. Au centre, est Apollon placé sur son char tiré par quatre coursiers, et environné de tritons, de baleines et de dauphins. Ce groupe et ses accompagnemens sont de métal, et ont été exécutés par Baptiste Tuby, sur les dessins de Lebrun; l'un des chevaux a été refondu et les autres restaurés en 1737 et 1738 par Lemoine. Le bassin a été réparé en 1800.

La grosse gerbe s'élève à dix-huit mètres et demi, et les deux petites à quinze mètres un quart et plus.

Côté du midi ou de l'orangerie. (Parterre). Le parterre du midi, jadis en gazon découpé et palmetté en buis, n'a plus que de grandes pièces et de simples bordures, on y descend par un escalier de marbre blanc, dont les angles sont ornés de deux sphinx en marbre montés chacun par un enfant de bronze. Sur la tablette des quatre autres perrons, sont vingt vases, huit en marbre et douze en bronze, fondus par Duval, sur les dessins de Ballin. Parmi ceux en marbre, les six de Bertin ont des bas-reliefs; on en remarque deux représentant, l'un, Numa Pompilius confiant aux vestales la garde du feu sacré; l'autre, une fête à Bacchus. Les deux derniers, sculptés d'une manière simple, sont de Tuby et Hulot.

Ce parterre est orné de deux petits bassins de chacun desquels sort un jet d'eau de quatre mètres.

Sur l'angle de la balustrade qui règne le long de ce parterre, et conduit à l'un des escaliers de l'orangerie, est une femme couchée, par Vanclève (*d'après l'antique*). On lui donne vulgairement le nom de Cléopâtre, à cause du grand bracelet en forme de vipère qu'elle porte au bras gauche. Les

antiquaires n'y retrouvent nullement la célèbre reine d'Egypte.

L'orangerie et la pièce des suisses. Du parterre du midi on descend à l'orangerie par deux grands escaliers ornés de balustrades, de chacun cent trois marches divisés par deux palliers. Les entrées principales, faisant face à la pièce d'eau des suisses, sont ornées de trumeaux décorés de deux colonnes d'ordre toscan, qui portent un groupe de figure. Les deux du côté de la ville représentent l'Aurore et Céphale, Vertumne et Pomone; les deux du côté du jardin, Vénus et Adonis, Zéphir et Flore. L'espace qui est entre ces portes et les rampes des deux escaliers, est fermée par des grilles en fer, coupées par des pilliers de pierre surmontés de paniers remplis de fleurs, sculptés par Pinot.

Le parterre de l'orangerie consiste en six compartimens de gazon, au milieu desquels se trouve un bassin d'où sort une gerbe qui s'élève à quinze mètres environ. Au pourtour sont disposés en six grandes allées qui se croisent, plus d'un millier d'orangers bordant les allées, à quatre rangs de caisses. Les deux vases ornés de pampres de vigne, qui font face à la pièce d'eau, sont de Buirette et de Raon.

La serre qui renferme les orangers a été construite en 1685 et 1686 sur les dessins de J. H. Mansard. Elle forme un fer à cheval ouvert au soleil d'une heure.

La nombreuse et magnifique collection d'orangers, bigaradiers, citronniers, cédrats et limons qui s'y trouvent, attire avec raison l'admiration même des habitans du midi de l'Europe.

Le plus vieux des deux orangers qu'on y rémarque, avait près de cent ans, lorsqu'en 1530 il fit partie de la confiscation des biens du connétable de Bourbon; ce bel arbre n'a encore rien perdu de sa vigueur.

La pièce d'eau, dite *des Suisses*, qui se trouve vis-à-vis de l'orangerie, augmente la beauté du coup d'œil, par l'étendue de son bassin, qui a près de 400 mètres de long sur 140 mètres de large, et par l'élé-

gance du glacis et des avenues qui l'environnent. A son extrémité est placée une statue équestre (de Bernin), qui devait représenter Louis XIV. Comme elle avait été manquée dans une de ses parties, l'artiste en a fait un Marcus Curtius qui se dévoue à la mort pour sa patrie.

Bosquet de Vénus, ou *l'ancien Labyrinthe* (fermé). Ce bosquet se trouve à la sortie de l'orangerie, à l'angle de l'allée du Mail. Son intérieur, quoique simple, est très pittoresque, par la distribution et la plantation de ses allées ouvertes et ombragées ; les arbres qui le décorent sont preque tous étrangers ; on y admire surtout la salle des Tulipiers, qui occupe le milieu, et en fait le plus bel ornement ; elle est décorée par quatre vases de métal : on a eu le projet d'y mettre au milieu une statue de Vénus.

Bosquet de la Cascade, dit *Salle de bal* (fermé). Ce bosquet a été appelé Salle de bal, parce qu'il a servi, dans plusieurs fêtes, au divertissement de la danse. Il fut construit par Le Nostre, à son retour d'Italie. Sa forme est circulaire ; la cascade, composée de plusieurs bassins en gradins les uns sur les autres, est décorée de coquillages et cailloux de formes et de couleurs différentes, et enrichie de vases et de torchères en métal bronzé, ornés de têtes de bacchantes, de muffles de lion et de festons, par Houzeau, Masson et Lehongre.

Quinconce ou *Salle verte*. Les maroniers qui forment la plantation des parties du milieu ont été disposés avec beaucoup d'intelligence par Hazon, sur la dimension diagonale des quatre portions occupant les angles, qui sont en tilleuls.

Il est décoré de huit thermes, par différens sculpteurs, sur les dessins donnés par Le Poussin, d'après l'antique ; et d'un vase dans un des enfoncemens de la charmille.

Vertumne.	*Pomone.*	*Morphée.*
Flore.	*Pallas.*	*Hercule* dans sa jeunesse.
Hercule.	*Priape.*	

Salle des antiques ou *des maronniers.* Cette Salle, ombragée dans son milieu par une allée de maronniers, est décorée de deux statues et de huit bustes antiques de marbre blanc.

STATUES.

Antinoüs.	*Méléagre.*

BUSTES.

Hercule.	*Déjanire.*
Numa.	*Marc-Aurel.*
César.	*Cléopatre.*
L. Vérus.	*Alexandre.*

Aux enfoncemens qui sont aux deux entrées, on voit deux bassins ronds de marbre blanc, au milieu desquels il s'en élève deux autres, d'où l'eau retombe en nappe dans ceux-ci.

Bassins ds Bacchus et de Saturne. Dans l'allée par laquelle cette salle et le quinconce des maronniers sont séparés de l'Ile d'amour, on trouve deux des quatre bassins des saisons. Le groupe de l'octogone représente l'automne, ou Bacchus, au milieu de quatre petits satyres ; par Marsy. La gerbe est de 6 mètres. Dans le bassin rond qui est le plus bas, est l'Hiver, ou Saturne, entouré de petits enfans, et tenant une espèce de sac d'où il tire une pierre ; par Girardon. La gerbe est de 5 mètres.

Bosquet de la colonnade (fermé). Ce bosquet, qui fait face à celui des dômes, renferme un péristyle en marbre, de forme circulaire, de 32 mètres de diamètre, formé par trente deux colonnes de cinq mètres de haut, savoir : huit en marbre brèche-violette, douze en marbre de Languedoc : et douze en marbre bleu-turquin.

Toute cette architecture, de J. H. Mansard, a été exécutée par Lapierre.

De l'espèce de petite terrasse qui règne au pourtour de la colonnade, on descend par cinq marches

en marbre blanc dans l'arène qui en forme le centre. Au milieu est le groupe de Girardon, représentant l'enlèvement de Proserpine par Pluton; et sur le piedestal, en bas-relief, trois scènes de cette même fable.

Côté du nord ou *de la chapelle* (parterre). De la grande terrasse ou parterre d'eau, on descend dans le parterre du nord par un escalier en marbre blanc. A droite et à gauche, sur une tablette couvrant le mur qui soutient la terrasse, sont quatorze vases de bronze, très-beaux et richement ornés, principalement ceux ayant sur les anses de petits amours qui ont été fondus par Duval, d'après les dessins de Ballin. Le long de cette tablette, sur la terrasse, on remarque trois grands vases, dont deux en marbre d'Egypte; le premier, près le château, par Mazière; le second, par Rousseau; le troisième, en marbre blanc.

Aux angles de l'escalier, on voit deux statues en marbre, représentant, l'une, Milicus, affranchi de Scevinus, aiguisant un couteau servant aux sacrifices (d'après l'antique), par Foggini; l'autre, Venus pudique, par le même.

A l'entrée de ce parterre, il y a quatre vases de marbre blanc : les deux premiers, ornés de pampres de vigne, par Bertin; les deux suivans, ornés de branches de chêne, par Cornu.

A l'extrémité de l'allée du milieu, est la fontaine de la pyramide, par Girardon, et composée de quatre bassins étagés les uns sur les autres.

On trouve auprès deux vases de marbre blanc, faits à Rome par les élèves, ornés de bas-reliefs très-estimés. L'un représente un mariage antique, où la mariée, assise et voilée, semble être en pleurs; l'autre a pour sujet une fête de Bacchus, où l'on voit le vieux Silène, ivre, soutenu par des bacchantes.

Des deux côtés du bassin de la pyramide, sont, dans le parterre, deux autres petits bassins, au milieu desquels des Tritons et des Sirènes, par Tuby, et Le Hongre, forment groupe autour d'une gerbe qui s'élève à 4 mètres.

Au pourtour de ce parterre, sur la tablette de marbre qui descend de la grande terrasse, sont douze petits vases unis de marbre blanc, et adossés aux charmilles, les statues et thermes ci-dessous.

Sur la rampe. *Le Midi*, de G. Marsy. *L'Europe*, de Mazeline. *L'Afrique*, de Cornu. *La Nuit*, de Raon. *Le poème pastoral*, de Granier.

Aux extrémités des allées, en tournant, cinq thermes (regardant le midi). *Appollonius,* de Melo. *Isocrate*, de Granier. *Théophraste*, de Dedieu. *Ulysse* de Magnière. *L'Automne*, par Regnaudin. *L'Amérique*, de Guérin. *L'Eté*, de Hutinot. *L'Hiver*, de Girardon. *Le poème satyrique*, de Buister. *L'Asie*, de Roger. *Le Flegmatique*, de Lespagnandel. *Le poème héroïque*, de Drouilly.

Allée d'eau et pièce de Neptune. Au-dessous de la pyramide, à l'entrée de l'allée d'eau, on trouve un bassin carré qui reçoit la décharge de cette fontaine. La principale face est ornée d'un bas-relief de Girardon, représentant des nymphes au bain. Les deux autres faces sont aussi ornées de bas-reliefs de Le Hongre et de Le Gros, représentant des fleuves, des nymphes et des enfans.

Aux deux angles de cette allée, sont placées deux statues : *le sanguin*, par Houzeau; *le colérique*, par Jouvenet; la première, couronnée de raisins, et jouant de la flute, a pour symbole un bouc broutant du raisin; et l'autre, un lion.

Sur chacune des bandes de gazon qui partagent l'allée d'eau, il y a sept groupes de trois enfans chacun, posé sur des socles de marbre blanc, au milieu d'un bassin pareil, et soutenant un autre petit bassin de marbre du Languedoc, du milieu duquel s'élève un bouillon d'eau qui tombe ensuite dans le bassin de dessous, est une petite nappe très-agréable pour le coup-d'œil.

Les deux premiers, vis-à-vis l'un de l'autre, sont *de jeunes Tritons*, par Le Gros. Les troisième et quatrième, *trois enfans*, par le même. Les cinquième et sixième, *une jeune fille* au milieu de deux amours,

par Le Hongre. Les septième et huitième, *trois enfans*, par Lérambert. Les neuvième et dixième, *trois enfans*, dont un tient un sifflet à sept tuyaux; un autre un flageolet, par le même. Les onzième et douzième, *trois jeunes satyres*, par Le Gros. Les treizième et quatorzième, *trois Thermes*, par Lézambert. Plus huit autres groupes dans la demi-lune faisant face au bassin de Neptune.

Les deux premiers représentent *une jeune fille* et *deux jeunes garçons* jouant avec des poissons, par Mazeline. Les troisième et quatrième, *des enfans* revenant de la chasse, par Mazeline. Les cinquième et sixième, *des enfans* paraissant admirer l'eau qui tombe sur leur tête, par Buiret. Les septième et huitième, *trois jeunes filles* jouant avec un perdreau, par le même.

Au centre de la demi-lune, se trouve le bassin dit *du dragon*, dont le milieu est occupé par *le serpent Pithon*, espèce de dragon, jetant de l'eau par divers endroits, accompagné de *quatre dauphins* et de *jeunes amours* sur des cygnes.

Bassin de Neptune. Ce bassin est bordé par une tablette décorée de vingt-deux grands vases de métal, enrichis de différens ornemens, du milieu desquels s'élève un jet qui tombe dans un chenal, d'où sort un autre jet entre chacun desdits vases, ce qui forme le long de cette tablette supérieure, un nombre de soixante-trois jets d'eau.

Sur la tablette inférieure, sont trois vastes plateaux sur lesquels sont posés trois groupes de métal bronzé. Sur le plateau du milieu, on voit Neptune et Amphitrite, assis dans une grande conque marine. A sa droite, est un Triton monté sur un cheval marin. La déesse a près d'elle une Naïade qui lui présente les richesses de la mer, un triton et une vache marine. Le cheval et la vache jettent des lances d'eau. Ce groupe est d'Adam l'aîné.

Sur le plateau à droite (côté du sud); Prothée gardant les troupeaux de Neptune.

Sur le plateau à gauche : l'Océan, couché et ap-

puyé sur une énorme licorne de mer, vomissant de même une nappe d'eau. Ce groupe, refait par Lemoine, en 1740, est orné, sur le devant, de deux poissons de fantaisie, d'une forêt de roseaux par derrière, et d'une urne du milieu de laquelle sort une lance d'eau.

Aux deux extrémités de la tablette circulaire, sont placés, sur des piédestaux, deux dragons marins montés par un amour. Ces deux groupes, formant jets, sont de Girardon.

Dans l'allée circulaire, au-delà de la pièce d'eau, on voit trois statues : du côté de Trianon, l'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle (d'après l'antique), par Fremery ; de l'autre, Bérénice tenant de la main gauche un rouleau (d'après l'antique), par Lespingola.

Au centre, la renommée écrivant la vie de Louis XIV, et ayant à ses pieds l'envie déchirant un cœur qu'elle tient de la main droite. Ce groupe, fait à Rome sur les dessins de Le Brun, par Dominico Guidi, est orné des médaillons d'Alexandre, de César, de Trajan et autres.

Bosquets. Ci-devant l'Arc de Triomphe (fermé). Ce bosquet, resté en état de réparation depuis 1787, a été détruit en 1801.

Les Trois Fontaines (fermé). C'est au centre du second massif tenant à l'allée d'eau, qu'on trouve ce bosquet. Quoique le moins orné, il est un de ceux qui doivent le plus à l'art, par la beauté de ses eaux variées en gerbes, cascades, buffets, couronnes et berceaux.

Le Rocher ou Les bains d'Apollon (fermé). Ce bosquet, construit sur les dessins de Robert, en 1778, renferme un rocher dans lequel on a pratiqué une grotte, dont l'entrée, représentant le palais de Thétis, est décorée du superbe groupe d'Apollon, assis au milieu de six nymphes. Les trois, placées sur le devant, dont deux à ses pieds, disposées à les lui laver et essuyer, et la troisième tenant d'une main un vase et de l'autre un bassin,

sont, ainsi qu'Apollon, de la main de Girardon. Les trois nymphes qui sont derrière sont de celle de Regnaudin.

Le groupe représentant deux coursiers d'Apollon abreuvés par des tritons, est de Guérin; et celui composé de deux tritons tenant également deux cousiers, dont l'un mord la croupe à l'autre qui se cabre, est de Marsy.

Quinconce, ou salle verte. Ce quinconce, qui fait le pendant de celui du côté du midi, est décoré de huit thermes (d'après l'antique), de différens sculpteurs, sur les dessins du Poussin; et d'un vase dans le renfoncement de la charmille.

Flore.	Cérès.
Un Satyre.	L'Hiver.
Un Faune.	La Santé.
Pomone.	La Terre.

Dans l'ancienne plantation de Louis XIII, c'était le bosquet Dauphin.

Ancien Théâtre d'eau, ou Rond Vert. Cette salle, d'une forme circulaire, est décorée de quatre statues (d'après l'antique), par différens sculpteurs, savoir : une Diane, un Bacchus et deux Faunes. Au milieu est un vaste bassin de gazon, qui est le rendez-vous de toutes les gardes d'enfans de Versailles.

Dans le pourtour des allées qui traversent cette salle, on trouve un groupe de deux figures : Le satyre Marsyas, montrant à Olympe à jouer de la syringe, sifflet à sept tuyaux; et un bassin avec groupe d'enfans, du milieu duquel sort une gerbe qui s'élève à environ 24 mètres.

Salle de l'Etoile. Dans la première des cinq allées qui conduisent à cette salle, on trouve le groupe de Ganimède et Jupiter sous la forme d'un aigle (d'après l'antique), par Joly. Du milieu de cette salle, on aperçoit deux statues antiques placées au bout de ces allées, et quelques piédestaux prêts à en recevoir d'autres; l'une est la muse Uranie;

l'autre une bacchante tenant en main une grappe de raisin.

Bassin de l'obélisque, ou les cent tuyaux. Il est construit au milieu d'une vaste salle octogone, arrondie sur quatre faces, chacune desquelles présente des gradins couverts en plomb. Au milieu est un massif de roseaux, composé de cent tuyaux jetant de l'eau, et formant une gerbe qui s'élève en obélisque à 24 mètres, et retombe en cascade par les gradins, dans le canal qui entoure ce bassin.

Salle de l'Encelade. Au milieu de cette dernière salle se trouve un bassin octogone, où est représenté le géant Encelade, écrasé sous les débris des monts Ossa et Pélion, que lui et ses camarades avaient entassés pour escalader le ciel, par *Marsy*.

Bosquet des dômes (fermé). Ce bosquet renferme deux pavillons en marbre blanc, couverts chacun d'un dôme enrichi de plusieurs ornemens de métal. Ils sont terminés par deux groupes d'enfans posés sur des trophées. Les huit figures qui décorent ce bosquet, sont:

Le point du jour, par *Legros; Inô,* tenant un aviron, par *Rayol; le berger Acis*, jouant de la flûte, par *B. Tuby; la déesse Flore*, par *Magnière; une nymphe de Diane*, caressant une levrette, par *Flamen; la nymphe Galatée*, éprise du berger *Acis*, par *B. Tuby; la déesse Amphitrite*, ayant une écrevisse sur la main, par *F. B. Augier; Arion* qui invoque les dieux en jouant de sa lyre, par *Raon* (1).

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en finissant notre article sur Versailles par leur indiquer les moyens de s'y transporter, et les jours les plus favorables pour visiter les différens chefs-d'œuvres que nous venons de décrire : ce sont tous les premiers dimanches du mois ; les grandes eaux jouent

(1) Cet article et celui de Trianon ont été extraits du *Cicerone de Versailles*. 1 vol. in-18, que nous recommandons à tous les voyageurs curieux de connaître Versailles et ses dépendances dans tous leurs détails. On le trouve chez Jacob.

alors, et présentent le spectacle le plus digne de la curiosité des voyageurs.

1° *Les Gondoles françaises*, à Paris, *rue de Rivoli*, n° 4; à Versailles, *place Dauphine*, n° 6. Départ de Paris, de demi-heure en demi-heure, depuis 6 h. du matin jusqu'à 9 h. du soir en été, et en hiver depuis 9 h. jusqu'à 8. Prix : 2 fr., 1 fr. 50 c. et 1 f.

2° *Les Parisiennes,* également *rue de Rivoli,* n° 1, et à Versailles, *place d'Armes, et rue de l'Orangerie.* Départ de Paris, d'heure en heure (les mêmes que les précédentes). Prix : 1 fr. 50 c., 1 fr. 25 c. et 1 f.

3° *L'Espérance*, à Paris, *rue de Rohan*, n° 6, *et rue Saint-Dominique*, n° 14, et à Versailles, *place d'Armes*, n° 11. Prix des places, 1 fr. 25 c. : départ d'heure en heure, comme ci-dessus, retour également.

Les dimanches et fêtes, ces voitures partent en double aux mêmes heures. Elles se chargent des paquets et commissions, mais non des lettres cachetées.

Il y a encore d'autres voitures publiques. (*Voy.* Voitures pour les environs de Paris.)

VERTUS (Barrières des). *Voy.* Barrières.

VILLEMILAN. Jolie maison de campagne située dans la commune de Wissons. Elle appartenait à M. le comte Germain, pair de France. *Voy.* Wissons.

VILLE-NEUVE-L'ÉTANG. Ce joli petit château de la commune de Garches, appartenait au duc de Dalmatie. Il fut acheté par M. Charlet, sécretaire des commandemens et trésorier de S. A. R. madame la Dauphine, qui l'honore souvent de sa présence dans toutes les saisons de l'année. *Voy.* Garches.

VILLE-NEUVE-SUR-VERBERIE, bourg du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, à 14 l. au N. E. de Paris, et traversé par la grande route de Paris à Compiègne. Il date d'une haute antiquité.

Ce bourg, dont la population s'élève à 1400 hab.,

ne possède cependant aucun établissement industriel important, mais il y a une boîte de la poste aux lettres et un relais de la poste aux chevaux, avec une excellente auberge. Il est célèbre par les conciles qui s'y sont tenus, l'un en 753, et l'autre en 859. Il est à remarquer que ni dans le bourg ni aux alentours, il n'existe aucun puits, et que l'eau nécessaire à l'usage des habitans, ne provient que d'une fontaine dite de Saint-Barthelemy, dont l'eau minérale froide et insipide, participe d'un sel semblable au sel commun; elle est située à l'entrée de la forêt *d'Hallate*, dans un lieu appelé le Bergamin. Il y a deux tuileries, un four à chaux et et trois à plâtre qui sont remarquables. Le commerce y est très-peu important.

Voitures, les mêmes que celles de Senlis.

VILLE-PINTE, village du dép. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, canton de Gonesse. Il est à 4 l. au N. E. de Paris, par une chaussée joignant la grande route d'Allemagne.

Le mot latin de ce lieu, était *Villa Pieta*, mot dont l'étymologie à beaucoup embarassé nos chroniqueurs.

Ville-Pinte est peu considérable, quoique renfermant beaucoup de maisons de campagne. Son territoire ne produit guère que des grains, et le nombre de ses habitans s'élève tout au plus à 300.

VILLETTE (Barrière de la). *Voy.* Barrières.

VILLETTE (la). C'est un gros village traversé dans toute sa longeur par la route de Paris en Flandre, dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, canton de Pantin. Il est situé à l'extrémité septentrionale de la capitale, joignant les barrières. Ce n'est pour ainsi dire qu'une continuation du faubourg Saint-Martin.

Ce village est célèbre dans l'histoire, par les conférences qui s'y tinrent au sujet de la conversion de Henri IV; par la part active qu'il prit lors des



Hocquart, jeune sc.

dernières campagnes de 1814 et 1815; enfin par le bassin dit *de la Vilette* (*Voy. ce mot*), qui embrasse une partie de son territoire.

Ce village, composé presqu'en entier de guinguettes, d'auberges, et surtout de magasins d'entrepôts, ne possède pas de maisons de campagne. Sa population s'élève à 1800 hab., et les productions du territoire sont en grains et jardinage. Il s'y fait, comme à Bercy, un commerce important en vins vinaigres, esprits, huile, savon, etc., etc.; tous les mardis, il s'y tient un marché considérable pour les vaches laitières. Il y a une boîte de la poste aux lettres.

VILLIERS. Il y a plus de *cinquante* endroits aux environs de Paris, qui portent également ce premier nom; la plupart n'ont rien d'intéressant: nous nous contenterons d'indiquer les noms suivis des qualifications des principaux de ces lieux qui sont : 1° *Villiers-Adam*; 2° *Villiers-en-Bière*; 3° *Villiers-en-Desœuvres*; 4° *Villiers-la-Garenne*; 5° *Villiers-le-Bacle*; 6° *Villiers-le-Bel*; 7° *Villiers-le-Mayeux*; 8° *Villiers-le-Mortier*; 9° *Villiers-le-Sec*; 10° *Villiers-Fréderic*; 11° *Villiers-sans-Grès*; 12° *Villiers-sur-Marne*; 13° *Villiers-sur-Morin*; 14° *Villiers-sur-Orge*; 15° *Villiers-le-Vittotrau*, etc., etc.

VINCENNES, ou LA PISSOTE, grand et beau village avec un château royal, appartenant au dép. de la Seine, arrond. de Sceaux. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix. Il n'est éloigné des barrières de Paris que de 3/4 de lieue, et traversé par la grande route de Coulommiers; on y arrive par une magnifique avenue qui commence à la barrière *du Trône*, où l'on aperçoit le donjon du château, et qui aboutit au village même.

Le territoire de cette commune est presque entièrement enclavé dans le bois qui porte le même nom (nous en parlerons). Il n'offre, pour ainsi dire, d'autres productions que des arbres. Elle compte 2,000 habitans, non compris la garnison qui occupe

journellement le château dont nous parlerons ci-après.

On trouve à Vincennes plusieurs maisons de campagne fort jolies ; elles doivent leur principal agrément au voisinage de la forêt. Deux de ces principales maisons sont occupées par MM. Humbert et Defrance qui y dirigent chacun une maison d'éducation. C'est près de ces deux habitations que se tient la foire qui a lieu les 25 et 26 juin. Elle consiste principalement en chevaux, mérinos et bestiaux de toutes espèces. La fête qui a lieu les deux dimanches après le 15 août, dure trois jours, chaque fois. Elle attire une foule considérable de monde de toutes les classes et de tous les côtés, principalement de Paris. On trouve à Vincennes plusieurs cafés : celui qui est situé sur la place, et qui fait face au château, mérite la préférence, et MM. Girard et Thavenet tiennent des restaurans qui, par la qualité de leurs mets, de leurs vins, et la promptitude du service, ne le cèdent en rien à ceux de la capitale.

Vincennes ne possède aucnn établissement industriel. Il y a une boîte de la poste aux lettres.

L'origine du château de Vincennes date du XIIe siècle, sous le règne de Louis le jeune. Ce prince fit construire, la première année de son règne (1137), dans ce lieu un hôtel de campagne, ou maison de plaisance que l'on trouve désignée, dans un titre de 1270, sous le nom de *Regale manerium.*

C'est à Vincennes que le duc d'Enghein, arrêté le 15 mars 1804 à Ettenheim, dans l'électorat de Bade, arrivé le 20 mars à cinq heures du soir, fut condamné à mort dans la nuit suivante par une commission militaire. Il fut fusillé le lendemain 21 à quatre heures et demie du soir, dans la partie des fossés du château qui sont au nord de la forêt. Son corps avait été enterré sur le lieu-même. Le 20 mars 1816, veille de l'anniversaire de sa mort, des fouilles furent faites dans cet endroit, par ordre de S. M. Louis XVIII, et l'on fut assez heureux pour retrouver divers débris qui ont incontestablement appartenu à l'auguste

victime. Ces débris recueillis avec un soin religieux, ont été déposés dans une salle basse au second, située dans le pavillon du milieu, faisant face au bois. C'est, dit-on, dans cette même pièce que se tint le conseil de guerre qui le condamna à mort.

Sur le cercueil de cet infortuné prince est l'inscription suivante :

ICI
EST LE CORPS
DE TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT
LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON
DUC D'ENGHIEN,
PRINCE DU SANG,
PAIR DE FRANCE,
MORT
A VINCENNES
LE 21 MARS
1804,
A L'AGE
DE 31 ANS 7 MOIS 18 JOURS.

La chambre dans laquelle est déposé ce tombeau est extrêmement obscure, on y voit dressé dans l'embrâsure d'une fenêtre un petit autel, où tous les jours, à onze heures, un prêtre vient dire la messe.

Le bois de Vincennes est, comme nous l'avons dit, contigu au village. Son étendue est d'environ 2,000 arpens. Il est très-abondant en menu et gros gibier ; mais il n'y a que le roi et les princes de son auguste famille qui puissent y chasser, à moins d'une permission spéciale, mais très-difficile à obtenir; encore n'est-ce pas dans toute l'étendue du bois.

On voit, dans l'intérieur de ce bois, une jolie maison de campagne dite *des Minimes*. C'était autrefois un couvent de religieux de l'ordre de Grammont, connu plus tard sous la dénomination de *Bons-Hommes* (*Voy. ce mot*).

Du reste, les bois de Vincennes sont très fréquentés les dimanches et fêtes ; le concours n'y est

pas moins nombreux qu'aux guinguettes et aux barrières, et s'il y règne moins de tumulte, il n'y règne pas moins de franche gaîté.

Voitures, à Paris, 1° *rue du Mail*, n° 11; 2° *rue Bourbon-Villeneuve*, n° 43; 3° *rue du Bouloy*, n° 23; et 4° *rue Coquillière*, n° 33. Prix : 75 cent. : les dimanches et fêtes, 1 fr. Départ d'heure en heure, depuis 7 h. du mat. jusqu'à 9 du soir. Retour *idem*.

VIROFLAY (LE GRAND ET LE PETIT).

LE GRAND VIROFLAY est un vil. du dép. de Seine-et-Oise par la route de Paris à Versailles; il est situé à 3 l. 1/2 au S. O. de la capitale, et dans une position très-agréable, sur la pente d'une colline, au milieu d'une plaine environnée de bois et de bocages.

Le territoire de ce pays consiste en bois et en quelques terres labourables arrosées par un petit ruisseau qui le traverse dans toute sa longueur : sa population, y compris celle du *Petit-Viroflay*, peut s'élever à 1,000 habitans.

Les haras royaux qui sont dans ce village font l'admiration des connaisseurs et des étrangers. — Le nombre des maisons de campagne n'y est pas considérable, mais elles sont en général élégantes et bien distribuées.

Le bal qui a lieu tous les dimanches, lundis et jeudis de chaque semaine dans la belle saison, est sans contredit le plus recherché de ceux des environs de Paris : les propriétaires de plusieurs lieues à la ronde y viennent dans leurs voitures, et il y en a toujours un grand nombre. L'orchestre est dirigé par M. Brachy, le Colinet père du département, et si quelque chose manque en effet à ce bal, ce sont les rafraîchissemens ; mais aussi il n'y a pas de gendarmes : c'est une compensation.

LE PETIT-VIROFLAY est un hameau dépendant du *Grand*; il n'a rien de remarquable, et ni l'un ni l'autre ne possèdent d'établissemens industriels.

Voitures. Voy. VERSAILLES.

VIRY-CHATILLON. C'est un petit village avan-

tageusement situé sur la pente d'une montagne bordée par la rivière d'Orge, près la route de Paris à Fontainebleau et *la Seine*. Il appartient au dép. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, canton de Longjumeau, et distant de Paris de 5 l. au S. Sa population est de 500 hab., y compris les hameaux des *grand et petit Chatillon*.

Tout le territoire de cette commune est en terres labourables, arrosée en grande partie par la rivière d'Orge, qui fait tourner plusieurs moulins.

Il possède un grand nombre de maisons, parmi lesquelles on peut citer celles appartenant à madame la duchesse de Raguse, à M. le maréchal duc d'Albuféra, à M. le comte de Beaumont. Des sources d'eau très-saines et très-abondantes, qui filtrent à travers des rochers naturels dans la plupart de ces habitations, produisent un effet admirable, et procurent une fraicheur délicieuse.

Le village de Viry est fameux, si nous pouvons nous servir de cette expression, par l'excellence des fromages à la crême que les habitans y fabriquent journellement, et dont il se fait une consommation à Paris, où ils les apportent deux fois la semaine.

Il n'y existe aucun établissement industriel, mais on y trouve plusieurs cabarets où les voyageurs seront sûrs de trouver en abondance tout ce qui pourrait être désirable.

Voitures. Voy. CHATILLON.

VITRY (MOULIN DE LA TOUR DE). Ce moulin isolé de la commune qui porte le même nom, fut bâti sur l'emplacement d'une ancienne tour fortifiée.

VOISENON. *Voy.* LE JARD.

VOISIN-LE-CUIT. C'est un hameau avec une jolie maison de campagne, situé sur le territoire de la commune de Villiers-le-Bacle.

VOITURES POUR LES ENVIRONS DE PARIS (PETITES). Indépendamment des établissemens de voitures qui conduisent spécialement à jours, heures et

prix fixes, que nous avons eu soin d'indiquer à la fin de chaque ville, village ou même hameau, on peut encore se faire conduire plus économiquement dans tous les environs de Paris, et revenir de même, en prenant à celle des barrières qui conduit à l'endroit où l'on veut se rendre, des voitures qu'on appelle vulgairement *coucous* ou *pots de chambre*. On peut prendre une ou plusieurs places, ou attendre que les autres soient remplies, ou louer la voiture entière à son compte. Les prix ne sont fixés par aucun réglement. Ils varient, suivant les circonstances, depuis 15 jusqu'à 25 ou 30 sols pour aller à Saint-Cloud, et même à Versailles. Ils vont quelquefois jusqu'à 3 francs, les dimanches et fêtes, pour revenir. Quand on est en nombre suffisant pour remplir la voiture, il est bon ces jours-là de faire un arrangement avec le cocher pour l'aller et le retour. La plupart des coucous pour *Versailles*, *Saint-Cloud*, *Saint-Germain*, se trouvent à la place Louis XV; ceux pour *Charenton*, *Saint-Maur*, *Vincennes*, à la porte Saint-Antoine; ceux pour *Saint-Denis*, *Montmorency*, rue d'Enghein, et ceux de *Sceaux*, *Bourg-la-Reine*, à la rue d'Enfer-Saint-Michel, etc.

On a encore, pour aller à certains endroits, la facilité de prendre des voitures d'eau (*Voy.* Coches et Gaillote) ou même des chevaux de poste, lorsqu'on a une voiture à soi. (*Voy.* Poste-aux-Chevaux.)

W

WARLINS, petit village à 14 l. 3/4 au N. de Paris, par un chemin joignant la grande route de Beauvais. Il fait partie du dép. de l'Oise, canton de Noailles. Sa population peut être environ de 600 hab. y compris le hameau de *l'Epine* et quelques habitations isolées.

Il y a un assez joli château, qui appartenait à M. Gaudechart décédé maintenant. Du reste, il

n'existe dans ce village, qui n'a rien de remarquable, aucun établissement, si ce n'est une tuilerie en non activité présentement. Le territoire est couvert partie en prairies, partie en bois.

WISSONS ou VISSONS, joli village situé dans une plaine à gauche de la route d'Orléans, et à 3 l. 1/4 au S. de Paris, dép. de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil.

Ce village, quoique ne renfermant pas d'établissemens industriels, possède quelques jolies maisons de campagne. M. le marquis de Clermont-Gallerande est propriétaire de l'une d'elles appelée *Mont-Jean*, qui se fait remarquer par sa situation et la beauté de ses jardins. Une autre, non moins remarquable, appartient à M. le lietenant-général comte de Chasseloup-Laubat.

Presque tout le territoire de ce village ne consistant qu'en une seule rue, le reste n'est qu'en terres labourables, du reste très-fertiles. Sa population est de 8 à 900 hab., y compris les habitations de *Mont-Jean* et de *Ville-Milan*, appartenant à M. le comte Germain, pair de France.

Voitures, rue d'Enfer, n° 10, et *rue des Deux-Ecus*, n° 23 (*l'Hirondelle*). Prix : 1 fr. 50 cent., 2 fr. et 2 fr. 50 cent. Départ de Paris, deux fois par jour, 7 h. du matin, 7 h. du soir ; retour également. Ces voitures vont jusqu'à Arpajon.

WY ou LE JOLI VILLAGE, à 12 l. au N. O. de Paris, par la grande route de Rouen. Il fait partie du dép. de Seine-et-Oise, canton de Magny dont il est peu éloigné. Sa population, jointe à celle des hameaux *d'Enfer* et du château *d'Hazeville*, s'élève à 500 et quelques habitans.

Le ruisseau qui arrose ce village, fait tourner deux moulins. Le territoire consiste en labour. Il y existe une carrière qui a cessé d'être exploitée.

Y

YÈBLES. C'est un très petit village situé dans une plaine. Il est du département de Seine-et-Marne arrond. de Melun et distant de Paris au S. E. de neuf lieues et demie par la grande route de Troyes.

Ce village ne renferme aucun établissement industriel. Les productions de son territoire sont en général pauvres. La population peut s'élever à 500 habitans, y compris les hameaux et les habitations isolées, tels que le *Petit Nogent*, la maison appelée *le Pont du Seigneur* et le moulin de *Plaierre blanche*.

YERRES (LA RIVIÈRE D'). *Voy*. RIVIÈRES.

YERRES. C'est un des plus jolis villages des environs de Paris, situé au fond d'une prairie arrosée par la petite rivière qui porte ce nom. Il appartient au département de Seine-et-Oise, arrond. de Corbeil canton de Boissy-Saint-Léger. Il n'est éloigné de Paris que de cinq lieues et demie, au S. E., en passant par Villeneuve-Saint-Georges et la grande route de Lyon.

Le territoire de cette commune est en terres labourables, vignes et bois. La population peut s'élever à 1,100 habitans, y compris un grand nombre d'habitations isolées qui en font partie.

L'église de ce village n'a rien qui soit digne de fixer l'attention. Elle date du XIe siècle, et avait, pour patron anciennement saint Loup ou Leu, auquel on substitua, au XIVe siècle, celui de saint Houest, évêque de Pampelune.

Du reste ce lieu est infiniment remarquable à cause qu'il renferme les plus belles sources qu'on puisse voir : elles sont presque toutes situées dans le *Clos-Budée*, d'où elles ont pris le nom de *Fontaine-Budée*. C'est d'une grotte rustique, dont la nature seule a fait tous les frais des ornemens, que sortent en abon-

dance ses eaux limpides qui s'épanchent dans un canal bordé d'arbres. Sous un large médaillon représentant le savant Budée, qui venait souvent dans cette retraite se livrer à ses travaux, on lit les jolis vers suivans que la nymphe de la fontaine adresse aux curieux qui viennent la visiter :

Toujours vive, abondante et pure,
Un doux penchant règle mon cours;
Heureux l'ami de la nature
Qui voit ainsi couler ses jours!

Guillaume de Budée était en faveur auprès de François Ier. Ce fut ce savant qui détermina le prince à fonder le collége de France.

L'habitation délicieuse où se trouvent toutes les sources a appartenu, après la mort de Guillaume de Budée, à la veuve du duc de Guise surnommé le Balafré et plus tard à ses héritiers; plus récemment au maréchal de Saxe. C'est M. Boscary de Villeplaine qui est propriétaire de ce château actuellement.

Dazincourt, comédien distingué, et Morel auteur de plusieurs poëmes lyriques, avaient deux maisons voisines à Yerres. C'est dans l'une d'elles que M. Andrieux avait fait sa *Comédienne*, qui plus tard fut representée au Théâtre Français.

Dans une maison dont M. Chefdeville, maire de cette commune, est propriétaire, on admire toutes sortes de plantes exotiques : cette collection est une des plus complètes qui existent en ce genre.

Dans les environs de cette jolie habitation, il existe une petite montagne nommée *le mont Griffon*, de laquelle on découvre Paris et les alentours. Cette montagne fournit toutes les sources qui embellissent le coteau, sur la pente duquel ce village est placé. La vue qu'on y embrasse est extrêmement pittoresque.

Nous ne saurions trop recommander aux voyageurs curieux, de visiter le village d'Yerres, quoique ne renfermant aucun établissement industriel. On y trouve de bonnes auberges, et il est impossible de trouver

dans les environs de Paris des promenades et des paysages qui soient plus riants que ceux de ce village.

Voitures, *rue Saint-Martin*, n° 247. Prix, 1 f. 50 c. Départ de Paris, deux fois par jour, 7 h. du matin et 5 h. du soir; retour *idem*.

YVETTE, belle ferme à 5 l. 3/4 au N. E. de Paris, près de *Férolles* et de *Lessigny*, dép. de Seine-et-Marne, arrond. de Melun.

Elle doit son nom à une riche abbaye d'Augustins, supprimée en 1790. (*Voy*. Lessigny.)

YVETTE (la rivière d'). *Voy*. Rivières.

YVETTE. C'est un hameau situé à 7 l. 1/2 au S. O. de Paris par Versailles. Il est du canton de Chevreuse, appartient au dép. de Seine-et-Oise, et fait partie de la commune de Saint-Nom-de-Lévy.

C'est dans ce hameau qu'existait autrefois un prieuré de Bénédictins célèbre, appelé *la Roche*; il fut supprimé en 1790, et détruit deux ans plus tard. Cependant on aperçoit encore quelques vestiges et la partie qui ne fut pas démolie.

YVILLERS, très-petit village ou chétif hameau ne possédant rien de remarquable. Il est à 12 l. 1/4 au N. E. de Paris, canton de Pont-Saint-Maxence, et touche, pour ainsi dire, à la route de Compiègne.

Une grande partie des terres qui composent le territoire de cette commune, est encore en friche. La population s'élève tout au plus à une centaine d'habitans, en y comprenant toutefois plusieurs habitations écartées qui font partie de ce village qui n'est nullement digne, par sa situation, son terrain ingrat, et son peu d'importance, d'attirer les amateurs de la campagne.

FIN.

